This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 067478535

Digitized by Google

5004
.922
1904 v.2

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 MAI — 15 AOUT 1904

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME XLVI.

15 MAI — 15 AOUT 1904

ON S'ABONNE : **A Lyon,** FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VI[e] arrond.).
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

Digitized by Google

PAUL FLANDRIN

Les vocations artistiques, comme toutes les autres, sont mystérieuses dans leur formation. Soit qu'elles apparaissent soudainement, soit qu'elles se révèlent dès l'enfance pour se fortifier peu à peu, leurs origines profondes nous échappent; elles appartiennent à ce domaine réservé de la Providence, où le regard de l'homme ne saurait pénétrer, non plus que son pouvoir.

En dépit des efforts individuels, du pli donné par l'éducation et des directions familiales, la faculté d'exprimer le beau par des formes ne s'acquiert point : on naît artiste comme on naît poète; à parler vrai on ne le devient pas.

Mais, si la cause première de la vocation artistique dépasse la vision de notre esprit et la puissance de notre volonté, les causes secondes s'aperçoivent, et, parmi elles, l'action de la liberté humaine, de l'activité et de l'énergie de l'individu, forces qui, pour arriver au but, parviennent à tirer parti des événements et même à les dominer.

On peut donc assister à l'éclosion progressive du sentiment artistique dans une âme, voir cette faculté naissante se développer parfois sous l'influence de l'hérédité ou de l'atavisme, en profitant de certaines circonstances favorables d'atmosphère, d'habitat et de culture; en subissant l'action lente et continue de ce qu'on appelle l'ambiance; mais sans pouvoir atteindre son plein épanouissement autrement que par l'effet du travail, et par conséquent d'une volonté persévérante, l'effort personnel étant seul capable

485895

Digitized by Google

d'assurer à l'artiste la possession entière de ses moyens, quand il lui faut réaliser, dans une certaine mesure, son idéal.

Au siècle dernier, trois artistes lyonnais, les frères Flandrin, ont reçu du Ciel, à des degrés divers, le don de peindre. Le second par l'âge, Hippolyte, s'est acquis entre les maîtres de la peinture française, une place à part, une des premières, assurément, parmi les représentants de l'art religieux.

L'aîné, Auguste, sans s'élever bien haut, est arrivé cependant à un rang honorable dans le groupe des peintres lyonnais du XIX^e^ siècle. Le cadet, Paul, s'est fait un nom moins illustre sans doute que celui d'Hippolyte, mais beaucoup plus marquant toutefois que celui d'Auguste; surtout comme paysagiste et dans un genre qui se distingue du paysage ordinaire par la noblesse de la composition et par l'importance de la scène animée dont il est le décor, dans le paysage dit « historique ».

On trouve dans la très simple histoire de cette famille jadis ignorée, devenue maintenant célèbre et dont la cité lyonnaise est si justemement fière, un exemple intéressant et instructif de ce que peuvent, pour le succès d'une vocation d'artiste, et pour la mise en valeur de ces qualités naturelles sans lesquelles n'existe pas la vocation, non seulement l'influence du milieu, mais surtout la puissance de la volonté sous la sauvegarde d'une foi religieuse inviolablement conservée.

Nous nous attacherons particulièrement à Paul Flandrin, celui des trois frères qui a fourni la carrière la plus longue. Sans égaler l'auteur des superbes peintures de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Vincent-de-Paul à Paris; de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon, et de Saint-Paul, à Nîmes, Paul Flandrin inférieur à Hippolyte a été supérieur à leur frère Auguste, qui mourut jeune et laissa peu de tableaux. Paul occupe donc le milieu entre la renommée universelle de l'un et la réputation un peu provinciale de l'autre. Mais il ne faut pas mépriser les honneurs du second rang : les étoiles de moyenne grandeur ont aussi leur éclat, et dans

Digitized by Google

la brillante hiérarchie des maîtres de la peinture française ceux qui approchent seulement des sommets font encore bonne figure. Ne peut-on pas dire même que, plus près de la foule à laquelle parlent leurs œuvres, ils sont quelquefois mieux compris d'elle et partant influent davantage sur le goût du public?

L'histoire d'Hippolyte Flandrin est assez connue par ses lettres, une notice due à la plume d'Henri Delaborde et surtout le récent ouvrage, fort bien écrit, de l'un de ses neveux, fils de Paul, M. Louis Flandrin, ancien élève de l'École normale : *Hippolyte Flandrin, sa vie, son œuvre.* On ignore davantage Paul Flandrin, ce tendre ami et ce compagnon presque inséparable d'Hippolyte, dont il fut le collaborateur anonyme dans la peinture d'histoire, mais devant lequel, avec une modestie touchante, il prenait soin de s'effacer. Paul Flandrin s'est distingué surtout dans le paysage et le portrait. Il est mort plein de jours, ayant produit jusqu'à la fin, en 1902.

Sa vie mérite, elle aussi, d'être racontée, parce qu'elle est un exemple et un enseignement. Etroitement uni de cœur à son frère Hippolyte; comme lui élève d'Ingres et formé par conséquent aux mêmes traditions sévères du grand art, Paul fut, comme Hippolyte encore, un chef de famille modèle, joignant à l'amour du beau les délicatesses du cœur et le culte des vertus domestiques. A côté de tant de talents dévoyés, de tant d'habiles pinceaux profanés, il fut, dans toute la force du terme, un artiste chrétien.

Essayons de raconter d'abord la vie du peintre, pour parler ensuite du caractère de son œuvre.

I

Paul Flandrin naquit à Lyon, le 28 mai 1811, d'une famille honorable et « à la vieille marque », comme disait Montaigne. Les ancêtres des trois frères avaient connu l'aisance, dans la profession de marchand de drap de soie;

Digitized by Google

mais, au commencement du siècle dernier, la situation de fortune de la famille Flandrin se trouvait très modeste.

Le grand-père de Paul avait été militaire, ce qui n'enrichit pas de coutume. Quant au père, Jean-Baptiste Flandrin, placé dans sa jeunesse en qualité de commis dans une maison de nouveauté, il n'y avait pas montré de très heureuses dispositions pour le commerce, puisque, au lieu de faire valoir la marchandise au client, il avait la candeur de lui en signaler, au contraire, tous les défauts. Ce brave garçon n'était évidemment pas né commerçant, et il y avait plutôt en lui de l'artiste.

Après avoir combattu, pendant le siège de Lyon, du côté des assiégés, il trouva le moyen de se caser ou, pour mieux dire, de se cacher, en pleine Terreur, dans un emploi à l'Hôtel de Ville; et d'y rendre, non sans péril, des services à ses concitoyens, dont il lisait les noms dans les listes de suspects, et dont il put sauver ainsi quelques-uns.

En 1803, Jean-Baptiste Flandrin épouse Jeanne-Françoise Bibet, « sans autre dot, dit le biographe d'Hippolyte, que ses vertus et son aiguille, avec laquelle elle avait élevé ses trois sœurs. » La nouvelle famille habitait le logis des Flandrin, au pied de la colline de la Croix-Rousse, au numéro 11 de la rue dite alors « des Bouchers », aujourd'hui rue « Hippolyte-Flandrin ». Le petit revenu de quelques locations de la maison composait probablement le plus clair des ressources de la famille, car le père des trois Flandrin, bien mieux doué pour l'art ou la mécanique que pour le négoce, était capable de faire, comme on dit, *ce qu'il voulait* de ses doigts, travaux de forge, de menuiserie, de tour, d'armurerie; mais non, paraît-il, de faire, avec tout cela, fortune. Très intelligent, très chrétien, pieux même; assez instruit, composant des prières, s'occupant avec soin de l'éducation de ses enfants dont il fut l'instituteur, et en qui il dut développer tout naturellement le goût du dessin, puisque à ses divers talents il joignait celui de miniaturiste.

A côté de ce digne père, une mère excellente (dont Hippolyte a fixé avec amour les traits sur une de ses meilleures

Digitized by Google

toiles). Adorée de ses enfants, Mme Flandrin joua probablement le rôle prépondérant dans la formation de ceux-ci, du côté des sentiments et de la foi. Si son instruction était courte, en revanche elle possédait les qualités essentielles de la femme forte, qui est véritablement reine dans sa maison : la sagesse unie à la bonté, une autorité douce, une piété profonde avec les vertus ménagères ; enfin ce qui n'est pas peu de chose, surtout sous un humble toit sevré des avantages de l'aisance, un caractère aimable, vif et gai, une nature ardente, facilement accessible à l'enthousiasme qui fait les artistes aussi bien que les poètes.

Sept enfants naquirent de cette union. Trois moururent jeunes. Parmi les survivants, une fille, Caroline, succomba à vingt et un ans ; et sa perte, ainsi qu'en témoigne la correspondance d'Hippolyte, fut une cause de grand chagrin pour tous. Les trois autres enfants, Auguste, Hippolyte et Paul étaient destinés à se consacrer à la peinture et à se distinguer, à des degrés très différents, dans cet art que leur père regrettait beaucoup de n'avoir pas embrassé lui-même dès sa jeunesse.

Mais comment des parents, soucieux de l'avenir de leurs enfants, en arriveront-ils à faire de leurs trois jeunes garçons des élèves peintres ? Comment, avec des ressources pécuniaires si restreintes, le père et la mère de famille pourront-ils consentir à tenter pareille aventure ? C'est ici que nous voyons intervenir l'influence imprévue des circonstances, la force des choses, ce qu'on appelle inconsidérément le hasard, cet incognito de la Providence.

Pour Auguste, passe encore ; ce choix d'une carrière artistique, pouvait aller sans trop de difficulté. Il était l'aîné ; il avait pour père un amateur, qui cultivait la miniature. De plus, la ville de Lyon, à cette époque, comptait un assez grand nombre de dessinateurs, auxquels l'industrie des étoffes de soie richement ornées offrait des moyens d'existence et quelquefois la fortune. Ce fut là sans doute l'origine de la fameuse école lyonnaise de peintres de fleurs. Enfin, Auguste débutait par la profession modeste de lithographe, où le métier vient au secours de l'art. Mais

Digitized by Google

pour Hippolyte, qui avait cinq ans de moins qu'Auguste, et pour Paul qui suivait ce dernier à deux années d'intervalle, comment songer à faire d'eux aussi des artistes et surtout des artistes *peintres ?* Ne serait-ce pas les condamner d'avance à la souffrance morale et à la misère? Aussi les parents crurent-ils beaucoup plus sage de viser, pour leur second et leur troisième fils, à des professions où le pain est plus facilement assuré : ils destinèrent Hippolyte tout simplement à un emploi chez un fabricant de soierie, et Paul, notre héros, au métier de tailleur.

C'était cependant pour le dessin que l'un et l'autre montraient un goût et des aptitudes très prononcés. Les sujets de prédilection traités par les deux écoliers n'étaient nullement de ceux qui pouvaient les signaler à l'attention des fabricants d'étoffes de soie et leur attirer un jour des commandes dans le commerce local. Au lieu de fleurs et d'ornements, on les voyait esquisser des soldats dans toutes les attitudes; des scènes militaires qui avaient frappé leurs yeux d'enfants et exalté leur jeune chauvinisme; des groupes de fantassins ou de cavaliers, rencontrés au coin des rues ou contemplés dans une revue. Après ces spectacles toujours chers aux petits Français, Hippolyte et Paul s'essayaient à dessiner, à l'exemple de leur frère aîné. Rentrés à la maison, l'imagination encore toute chaude et pleine de ce qu'ils avaient vu, ils s'appliquaient à reproduire des types de soldats de toute arme, des chevaux, sujets si difficiles pour un crayon de commençant; ils découpaient ensuite ces personnages et leurs montures, reconstituaient ainsi des escadrons ou bataillons, qu'ils avaient la joie de disposer à volonté sur un champ de manœuvre en raccourci. Jeux et plaisirs d'enfants, sans doute; mais, chez des enfants doués comme les Flandrin, indices aussi d'une disposition naturelle qui s'accentuera avec les années et poussera invinciblement les jeunes dessinateurs sur le chemin de l'art véritable.

On se demandait tout bas dans la famille ce qu'il pouvait y avoir de sérieux au fond de ces amusements dont la direction restait invariable. Etaient-ce les premiers essais de

Digitized by Google

futurs émules d'un Horace Vernet? N'était-ce pas plutôt l'indication d'une aptitude professionnelle beaucoup plus modeste, celle qui prépare des dessinateurs de vignettes et d'étiquettes pour le petit commerce, ou qui fait les spécialistes de l'imagerie d'Epinal?

Grave et angoissant problème qui menaçait fort de se résoudre par le sacrifice des goûts artistiques des jeunes gens aux prosaïques nécessités de la vie réelle. Le comptoir du fabricant de soierie et la boutique du tailleur semblaient guetter leur proie, quand survint un bon génie sous la forme d'un artiste forézien de renom, le sculpteur Foyatier. Un ami de la famille Flandrin, qui était en même temps l'ami du sculpteur, eut l'idée heureuse de faire voir à celui-ci les croquis des enfants, qui avaient alors l'un quatorze ans et l'autre douze.

Foyatier, frappé des qualités sérieuses qui perçaient dans ces humbles essais, donna aux parents le conseil de laisser les jeunes dessinateurs suivre librement les études auxquelles les portaient leurs goûts; et, pour faciliter leur initiation, il les mit lui-même en rapport avec le peintre Magnin et le sculpteur Legendre-Héral. Ce dernier leur apprit le dessin. Foyatier fit plus : pour leur ouvrir une bonne voie du côté de la peinture, il les présenta à un artiste lyonnais Duclaux, qui était à la fois peintre de paysages et d'animaux.

Cette spécialité de Duclaux dut agir fortement sur la direction que Paul devait prendre plus tard, étant donné que sa première enfance s'était écoulée à la campagne, dans le Bugey, où ses parents l'avaient envoyé en nourrice et l'avaient laissé jusqu'à sept ans; et que son imagination, peuplée pour toujours de souvenirs agrestes, devait l'attirer particulièrement vers les occupations quotidiennes du peintre paysagiste et animalier. Duclaux développa, du reste, cette tendance de son élève en l'envoyant exercer son crayon, dans les environs de la ville, à dessiner des bêtes et des motifs de paysage.

En 1827, à seize ans, Paul entre, en même temps que son frère Hippolyte, à l'école des Beaux-Arts de Lyon, où

Digitized by Google

ils suivent l'enseignement d'un élève de David, Revoil. Là ils rencontrent des camarades qui s'appellent Lacuria, Guichard, Janmot, Chenavard. Les théories académiques étaient alors en honneur à l'école lyonnaise ; les Flandrin durent s'en imprégner, mais sans en devenir les esclaves, parce qu'ils avaient la bonne fortune, pendant les vacances, d'aller se retremper aux leçons directes de la grande nature, dans les vallées et les montagnes du Bugey, cette seconde patrie de Paul.

En 1829, après deux ans passés à l'école lyonnaise, Hippolyte, qui était arrivé à remporter successivement le « Laurier d'or » et le premier prix de la première classe, est envoyé à Paris pour se perfectionner auprès des maîtres les plus réputés. Mais Paul ne veut pas se séparer de son aîné, et il est décidé, en famille, qu'il accompagnera son frère dans la capitale.

Le voyage était alors chose compliquée, pour ceux surtout dont la bourse se trouvait très légère, ce qui était, on le comprend, le cas d'Hippolyte et de Paul ; d'autant plus que l'un des deux voyageurs, Hippolyte, supportant mal le régime cellulaire des véhicules appelés diligences, le trajet dut s'accomplir en bateau à vapeur jusqu'à Châlons et à pied de Châlons à Paris.

Au cours du voyage, des lettres d'Hippolyte, qui ont été conservées, donnèrent des nouvelles aux bons parents, elles portaient des dessins qui complètent la description écrite de certaines péripéties. Dans l'un deux, les voyageurs sont représentés aux prises avec le mauvais temps : ils s'abritent sous un arbre, et ces mots achèvent le croquis : « Ah ! si la maman nous savait là ! » Dans un autre, c'est encore une averse qui arrête les jeunes artistes figurant assis sous leur parapluie. La position semble peu agréable, et cependant le texte est rassurant pour les parents bien-aimés : « Là nous attendions patiemment la fin de l'orage, car nous parlions de vous ! »

Suivons les deux inséparables frères dans leur nouvelle existence. Ils sont munis de lettres de recommandation destinées à leur ouvrir l'atelier d'Hersent. Mais ce qui est

Digitized by Google

prévu n'est pas toujours ce qui arrive. On rencontre, à Paris, un camarade de Lyon, Guichard, qui en est, lui, pour l'atelier d'Ingres ; et c'est ainsi que les Flandrin sont amenés par une circonstance fortuite à frapper à la porte d'un maître, qui leur communiquera son double culte de l'idéalisme et de la forme, qui leur apprendra à poursuivre sans cesse, dans leurs œuvres, l'élévation de la pensée, la simplicité compagne de la vraie grandeur, en gardant toujours une inviolable fidélité à la nature.

La vie de Paris allait soumettre les deux artistes lyonnais, ainsi livrés à eux-mêmes, à de rudes épreuves : celle des privations d'abord. Il fallait, en effet, avec un budget bien maigre, d'environ neuf cent cinquante francs pour deux, par année, se loger, se nourrir, acquitter les frais de l'atelier qui étaient relativement assez lourds. Quant à cette dernière dépense cependant, la difficulté finit par être levée, grâce à la générosité d'Ingres, qui réduisit d'abord, puis supprima la rétribution d'élève, pour les Flandrin, auxquels il ne tarda pas à porter une véritable affection, tant à raison de leurs qualités morales bientôt remarquées, que pour leur talent naissant et leurs progrès.

Restaient les autres charges d'une installation, si modeste fût-elle, en plein Paris, et de la nourriture de chaque jour. Les subsides paternels étant forcément très limités, les Flandrin durent recourir à des prodiges d'économie, et chercher à faire un peu d'argent de la vente de quelques dessins. Le portrait d'un bon gendarme rapporta un jour un trésor, trente francs, prix convenu, et auquel, de son plein gré, l'original, ravi de la ressemblance, ajouta encore magnifiquement cinq francs en témoignage de sa haute satisfaction. Mais pareille aubaine était rare. Aussi on réduisait la dépense par tous les moyens. L'hiver, pour économiser le combustible, on avait la ressource de lire dans son lit. Souvent on déjeunait de quelques tranches de pommes de terre frites, assaisonnées par l'appétit, et on rendait ainsi moins fréquents les repas à quatorze sous, parce qu'on sentait bien quels sacrifices imposait à la famille l'envoi régulier des sommes strictement nécessaires.

Digitized by Google

Une autre épreuve, plus redoutable, c'était le péril que couraient et la foi et les mœurs des jeunes gens, séparés de leur famille pour longtemps et jetés au milieu de camarades d'atelier, dont généralement la conversation et la conduite ne rappelaient en rien les vertus du foyer.

Malgré tout, les deux frères, fortement munis par leur éducation première, solidement appuyés l'un par l'autre dans une indissoluble amitié, restèrent ce qu'ils étaient lors de leur arrivée à Paris, ou plutôt sortirent de l'inévitable mêlée, plus fermes dans leurs convictions et leurs principes de conduite. Une lettre de l'aîné contient cette déclaration qu'ils étaient heureux d'envoyer à leur mère :

Vous nous verrez revenir, à Lyon, comme nous sommes partis, croyant en Dieu et faisant quelques efforts pour suivre ses commandements. Vous êtes étonnée de ce que je dis : croyant en Dieu ; mais ici presque personne n'y croit (1).

Ce passage en dit long sur le milieu où se formaient alors les artistes envoyés à Paris par la province. Fidèles à leurs devoirs de chrétiens, les Flandrin se montraient bons camarades à l'égard de ceux avec lesquels ils étaient obligés de vivre dans la promiscuité de l'atelier. La tristesse, mauvaise conseillère, était très sagement bannie de leur existence. Paul surtout, plein d'entrain et de gaîté, savait dérider ses amis par les charges les plus amusantes, parlées, chantées ou dessinées.

Le succès qui devait couronner les efforts des deux frères se fit attendre un peu pour Hippolyte, au grand chagrin de son maître, Ingres, qui attribuait à la malveillance de ses adversaires en esthétique, l'échec de son meilleur élève au concours pour le prix de Rome, en 1831.

Comme les Flandrin allaient alors voir leur famille à Lyon, Ingres voulut écrire lui-même à leur père afin d'atténuer l'effet de la mauvaise nouvelle. Cette lettre d'un bon juge témoigne du mérite très réel de Paul comme d'Hippolyte, dès cette époque, puisque le grand peintre n'hésite pas à les associer dans son estime et son affection.

(1) Lettre d'Hippolyte à sa mère, 5 avril 1830.

Digitized by Google

3 septembre 1831.

Monsieur,

Je ne veux pas laisser partir messieurs vos fils sans leur donner près de vous toutes les marques d'estime qu'ils méritent et j'ai autant de plaisir à leur rendre cette justice que vous en aurez à l'entendre comme père. Tout le monde aime et admire la vertu et le mérite de vos enfants. Ils sont cités en exemple et je ne connais au monde rien de plus pur que leurs sentiments et leur admirable et courageuse conduite.

Quant à l'art, ils marchent tous les deux dans la même route avec le plus grand succès. Ils sont les premiers élèves de mon école, dont ils sont aussi aimés que respectés. Le plus jeune vient d'obtenir une médaille d'émulation, mais l'autre vient malheureusement d'éprouver les effets de la plus cruelle injustice, car il aurait dû être non seulement reçu, mais reçu avec honneur au Grand Prix de Rome, et cela avec l'assentiment de ses émules et rivaux, qui lui ont dans cette occasion rendu la plus éclatante justice. Il était le meilleur de tous, néanmoins ces juges d'iniquité ne l'ont pas même reçu.

Il a surmonté ce coup avec la philosophie d'un sage, plein de courage et de l'amour de son art. L'avenir s'ouvre avec bonheur devant lui, car il est déjà, et sera surtout, un grand artiste.

Je n'ai qu'un regret, Monsieur, c'est de n'avoir pu être plus utile à vos chers enfants, comme je l'aurais voulu, et leur prouver et à vous, Monsieur, combien je les aime et vous honore.

Agréez, Monsieur, l'hommage de mes respectueux sentiments et croyez à l'intérêt constant que je porterai toujours à ce qui vous touche si sensiblement.

Votre bien dévoué serviteur.

INGRES.

Les travaux de l'année suivante, 1832, se terminèrent tout autrement pour les Flandrin. Tandis qu'Hippolyte remportait cette fois le grand prix, avec son *Thésée,* pour la peinture d'histoire, Paul obtenait la première médaille pour le paysage. Le sujet traité par ce dernier était *Ulysse et Nausicaa.* La réussite de Paul dans le paysage était d'autant plus remarquable que les travaux de l'atelier d'In-

Digitized by Google

gres préparaient seulement à la peinture d'histoire. Dans cette épreuve portant sur une scène champêtre, Paul dut être aidé beaucoup par des souvenirs d'enfance et ses premières études de dessin : la belle nature des montagnes du Bugey, qui avait frappé ses yeux d'enfant, dut venir alors au secours de l'élève d'Ingres, pour lui permettre d'encadrer ses réminiscences académiques de l'atelier, d'un décor digne du sujet.

Le prix de Rome pour l'un, la première médaille pour l'autre, ce n'était pas la fortune assurément, mais c'était la joie dans la famille Flandrin, l'espérance des deux lauréats ; tout cela mélangé de tristesse pour les deux frères, qui allaient être obligés de se séparer. Paul était le *famulus* permanent ou, comme il le disait en style professionnel, l' « ombre portée », de son frère Hippolyte. Celui-ci allait donc, comme le personnage d'un conte célèbre, se trouver privé de son ombre. Pour abréger la séparation Paul n'avait plus qu'à redoubler de travail afin de conquérir à son tour le prix qui pouvait le conduire lui aussi à la villa Médicis.

Arrivé à Rome, Hippolyte ressent vivement de son côté la privation de son compagnon de labeur et meilleur ami. Il lui écrit le 19 janvier 1833 :

Mon cher Paul, si tu savais comme ton portrait me fait plaisir ! Souvent je cause avec lui et tout haut.

A ce moment-là, ils se sentent exilés tous les deux, l'un à Paris, l'autre à Rome, mais un lien que connaissent les cœurs vraiment chrétiens, les rapproche invisiblement. Une autre lettre d'Hippolyte à Paul, datée du 27 mars 1833, contient ce touchant rappel à l'union des âmes :

Souviens-toi que tous les soirs nous sommes convenus de prier les uns pour les autres. C'est à quoi je ne manque jamais. Nous en sommes convenus aussi avec Lacuria : rappelle-lui. Je suis bien sûr que notre pauvre maman n'y manque guère ! Elle nous aime tant et elle est si loin de nous !

Paul n'ayant pu obtenir le prix de Rome, en 1833, ne se résigna pas à attendre les quatre années qui, dans ce

Digitized by Google

temps-là, séparaient les concours. Rome attirait le jeune paysagiste, autant sans doute par le besoin de retrouver son frère Hippolyte que par le désir d'étudier, sur la terre classique des nobles ruines, des vastes horizons et des grands souvenirs, la nature telle que l'avait vue le Poussin. Paul part pour Rome, où il est accueilli à bras ouvert par son frère et toute la colonie d'artistes de l'Académie de France. Un mot de ceux-ci peint bien l'attachement profond des deux frères : « Voilà Flandrin tout entier ! » dirent les camarades en saluant leur rapprochement matériel. Hippolyte avait enfin retrouvé son ombre.

Sans être officiellement pensionnaire de la villa Médicis, Paul devient l'hôte assidu de la maison. Les amis d'Hippolyte, comme le compositeur Ambroise Thomas, seront aussi les amis de Paul. Il travaille avec eux, il partage leurs distractions, leurs courses dans la campagne romaine ; ou plutôt il apporte aux camarades le concours non seulement de ses idées artistiques, mais de son caractère heureux, de sa verve et de sa gaieté.

Plusieurs de ses dessins humoristiques, récemment publiés, datent de son séjour à Rome. On y trouve les qualités de l'esprit français du meilleur aloi. C'est la charge légère, aimable, non bouffonne ou grotesque, encore moins méchante; la plaisanterie de prime-saut, excitant ce bon rire qui éclate sans blesser personne et qu'on ne regrette pas. Naturellement le caricaturiste se représente lui-même en posture divertissante. Tout le monde y passe, même les maîtres les plus respectés : on voit défiler Horace Vernet en costume caractéristique, Ingres lui-même avec son bonnet de coton; un *spectacle à Rome*, des *scènes d'hôtellerie*, des *cavalcades d'élèves* par monts et par vaux. Le grave M. Ingres riait, lui aussi, de ces charges spirituelles, qu'il avait lui-même plaisir à collectionner dans un album spécial.

Ce fut un heureux événement pour les deux frères que l'arrivée à Rome de leur ancien maître, succédant, comme directeur de l'école à Horace Vernet. Les Flandrin allaient ainsi pouvoir profiter de nouveau des conseils du grand

Digitized by Google

artiste qui leur avait inculqué de si bons principes; et lui, retrouvait, comme il le dit alors en les embrassant, « les enfants de son cœur ».

C'est à Rome que Paul se consacra plus spécialement au paysage, genre dans lequel il trouvait d'abord l'avantage de ne pas rivaliser avec Hippolyte, définitivement voué à la grande peinture; ensuite la satisfaction de son goût particulier, qu'avaient développé ses séjours d'autrefois dans les montagnes du Bugey et la gracieuse vallée de l'Albarine.

Les beaux sites de Rome et de la campagne romaine, les bords du Tibre où il rencontrait les souvenirs du Poussin, les pittoresques montagnes de la Sabine, lui offraient en abondance les éléments de ce genre classique, sévère et un peu solennel, qui a reçu le nom de paysage historique, et auquel les principes de l'école d'Ingres conduisaient tout naturellement.

Ce n'était pas, on le sait, la couleur qui préoccupait beaucoup les disciples de ce maître, bien qu'on ait cru trop facilement peut-être à leur indifférence à cet égard; ce n'était pas la recherche des effets et de l'inattendu; mais la noblesse dans la composition, la sincérité de la ligne, la grandeur dans l'effet, procédant du choix et de la simplicité des moyens.

En étudiant le modèle vivant sous la direction d'un Ingres, le paysagiste futur n'avait pas perdu son temps, n'eût-il retiré de ces leçons que cette science, trop rare chez les artistes contemporains, de la franchise des grandes lignes, de la sobriété dans les détails, de la modération dans la couleur, en un mot la science de la mesure.

D'ailleurs, Paul Flandrin ne renonçait pas à peindre la figure, et à Rome même il continua ce genre d'étude, soit en préparant des esquisses pour son frère, soit en exécutant des copies de maîtres, telles que celles de certaines *Stanze* de Raphaël. Son séjour en Italie se prolongea pendant cinq années. C'est là qu'il composa, en 1837, sa toile superbe des *Pénitents de la Mort*, qui figure au musée de Lyon, dans la collection des Peintres lyonnais.

En 1838, les Flandrin perdaient leur père au moment

Digitized by Google

où ils allaient rentrer en France. Peu de temps après, on les retrouve à Paris, à la recherche de travaux rétribués, toujours longs à venir pour les débutants. Paul, dont les succès furent moins retentissants, devait être plus longtemps aux prises avec les difficultés de la vie matérielle.

En attendant des succès d'un ordre plus positif, Paul trouva le moyen de se faire connaître honorablement, en exposant au Salon de Paris de 1839, et il y obtint la deuxième médaille pour son tableau *Les Adieux du Proscrit*, qui est aujourd'hui au musée du Luxembourg. Il fera, par la suite, régulièrement des envois à tous les salons, pendant soixante-trois années, appliquant tour à tour son talent à la reproduction de sites de régions très différentes, multipliant par conséquent les occasions de varier les formes de ses paysages, mais sans renoncer à ses principes d'esthétique, en dépit des révolutions de la mode et de l'inconstance du public.

L'aîné des Flandrin, Auguste, celui qui était resté le plus longtemps à Lyon, où il avait fermé les yeux à leur père, alla travailler à son tour à Paris, dans l'atelier d'Ingres. Pour prendre soin de M^me^ Flandrin mère, il dut revenir à Lyon, où il mourut à trente-huit ans, en 1842.

Auguste Flandrin avait son individualité artistique bien distincte de celle de ses frères. Peintre de mérite, il laissa surtout la réputation d'un bon professeur, sachant communiquer le feu sacré à ses élèves. Parmi ceux-ci figura Joseph Pagnon, dont M. Clair Tisseur a fait connaître la vie et quelques fragments littéraires pleins de saveur. Le professeur s'entendait à soutenir l'ardeur de ceux qui fréquentaient son atelier et à tempérer par des témoignages d'affection la sévérité de ses critiques. Il avait une manière de corriger qui désarmait les plus susceptibles. C'est lui qui disait, avec l'accent étonné d'un désappointement très sincère, en recevant d'un élève un dessin totalement manqué : « Quel dommage ! une feuille qui était si blanche ! » Le mot avait fait fortune.

La mort d'Auguste brisait l'union très intime des trois frères, et ce triste événement arracha une réflexion tou-

Digitized by Google

chante à Hippolyte, dans sa correspondance : « Nous étions si bien à trois, et à deux, mon Dieu, on est si près d'être seul ». L'année suivante, c'était leur mère bien-aimée que les survivants allaient perdre. Inutile de dire que les lettres conservées d'Hippolyte contiennent un écho émouvant de la douleur ressentie par les deux artistes.

Revenons à Paul Flandrin. Depuis son retour à Paris et jusqu'à la mort d'Hippolyte, arrivée en 1864, c'est-à-dire pendant une période de vingt-cinq années, Paul mena une vie très active, partageant son temps entre sa collaboration aux œuvres de son frère, la plupart religieuses, et la production d'œuvres entièrement personnelles.

Pendant cette période, il obtint, en 1847 et en 1848, la première médaille du Salon, et reçut, en 1852, la croix de la Légion d'honneur.

A partir de la mort d'Hippolyte, Paul se renferme dans les deux genres auxquels il doit surtout sa renommée et qu'il a su mener de front avec un égal mérite: le paysage et le portrait.

A la fin de sa carrière, une partie de son temps fut employée à l'enseignement du dessin et de la peinture; et, au souvenir qu'il a laissé parmi ses élèves, il est facile de reconnaître qu'il était éminemment doué pour cette mission délicate. Il possédait, en effet, la qualité maîtresse des éducateurs artistiques, la faculté de faire comprendre et aimer le beau, en rendant communicatif l'enthousiasme qu'il inspire au maître lui-même.

Resté l'admirateur fervent de son frère Hippolyte, et le gardien en quelque sorte de sa mémoire, Paul a suggéré en grande partie les belles pages que son fils Louis a consacrées à l'histoire du plus célèbre des trois Flandrin.

Les dernières années du vieillard se sont écoulées paisiblement à Paris, au milieu des siens. Exempt des infirmités ordinaires de l'âge, il a travaillé jusqu'à sa mort. Jusqu'à la fin aussi il a conservé son caractère aimable et gai (1). Modeste et bienveillant pour tous, il n'a pas dû

(1) V. Félix Thiollier : *Paul Flandrin, peintre*, pp. 5-7.

Digitized by Google

souffrir beaucoup de l'isolement où le laissait sa fidélité aux sévères traditions. Qui sait même si, en face de certaines œuvres contemporaines d'artistes des nouvelles écoles, émancipés, ils le croient du moins, des vieilles règles, mais y revenant plus d'une fois malgré eux, il n'a pas eu le pressentiment d'une prochaine évolution qui ramènera les plus avisés à la culture du *style*, au respect des principes qui ont fait la gloire de l'école d'Ingres et des Flandrin ?

Dans tous les cas, le vénérable maître qui avait eu l'honneur de représenter, sans défaillir, et en dépit de la mode, jusqu'au terme de sa longue carrière, la grande école du paysage classique, pouvait se rendre ce témoignage qu'il n'avait jamais acheté le succès au prix de ses convictions artistiques. Quelles étaient donc ces convictions si arrêtées? Il s'agit maintenant d'apprécier l'œuvre même de Paul Flandrin, et de dire pourquoi, malgré tous les changements de théories, de manières et de procédés, elle restera en honneur parmi ceux qui ont le sentiment de l'art et le goût du beau.

II

L'œuvre de Paul Flandrin est considérable, non seulement par le mérite des travaux, mais par leur nombre. Sans parler de sa collaboration anonyme et de détail dans les grandes peintures murales de son frère, Paul a produit, pour son propre compte, une grande quantité de portraits et de paysages. Parmi les portraits, les uns sont peints, les autres simplement tracés au crayon et ce ne sont pas les moins remarquables ; mais les œuvres de ce genre, destinées généralement à une famille, sont les moins connues du public. Quelques-unes ont pu apparaître momentanément dans une exposition, attirer alors l'attention des critiques d'art et laisser une trace dans des comptes rendus de journaux ou de revues, mais pour aller ensuite s'enve-

Digitized by Google

lopper d'ombre et de silence, chez des particuliers, dans toutes les directions.

Il a fallu des publications spéciales, utilisant le procédé commode de la photogravure, pour permettre à un public trop restreint, d'apprécier, assez exactement pour les dessins, imparfaitement pour les peintures, la haute valeur du portraitiste, digne élève d'Ingres et continuateur de ses traditions.

Comme paysagiste, Paul Flandrin est naturellement plus connu, on serait tenté de dire plus populaire, si ce mot ne paraissait pas excessif pour qualifier un artiste aussi *personnel* dans le meilleur sens ; un artiste qui a toujours refusé de sacrifier à la mode et à la foule, et qui s'est très philosophiquement résigné à un véritable isolement pour demeurer *lui-même* et approcher davantage de son idéal.

I. — Il convient de parler d'abord des œuvres qui constituent le tribut acquitté par le paysagiste à la grande peinture, à celle où excellait son maître Ingres, où devait triompher Hippolyte, à ce qu'on a l'habitude d'appeler la peinture d'*histoire*.

Les dessins de figures tiennent une place importante parmi les œuvres de Paul Flandrin ; ils abondent surtout dans la première phase de sa vie, alors qu'Hippolyte utilisait son concours, dans ces grandes peintures murales où sont représentés un si grand nombre de personnages ; travail immense pour lequel le maître avait besoin de plus d'un collaborateur. Paul était celui qui, grâce à une similitude complète de vues et de sentiments, pouvait le mieux comprendre, deviner au besoin, les intentions artistiques de son frère.

Ainsi que la plupart des maîtres de la peinture, Hippolyte étudiait longuement les physionomies, les attitudes et les costumes de ses sujets. Le modèle de profession était-il jugé insuffisant, on faisait appel à une personne de bonne volonté que l'on priait de *poser*. Paul joua souvent ce rôle de modèle improvisé. Enfin quand Hippolyte se sentait seul capable de traduire exactement sa pensée en composant son visage et en se drapant à sa guise avec le

Digitized by Google

geste qui lui paraissait convenir, Paul, de son crayon si sûr et si précis, traçait l'esquisse pour le peintre devenu ainsi son propre modèle (1). Ce n'est pas autrement que fut dessiné le *Christ* si imposant et si attirant tout ensemble de *l'Entrée à Jérusalem*, à Saint-Germain-des-Prés. Quand Hippolyte avait mis toute la composition au point, il se réservait les parties principales, mais était obligé souvent de laisser à ses auxiliaires l'exécution des détails. Paul ne croyait pas au-dessous de lui de prendre ces emplois confiés aux disciples, et de peindre des mains et des pieds, par exemple. La représentation des animaux, qu'il avait appris particulièrement à dessiner, lui revenait de droit, dans ce partage, et il fournit aussi des études pour les paysages des fonds.

D'ailleurs on peut dire qu'il a abordé personnellement la peinture d'histoire, si on considère l'importance qu'il a attribuée à la partie animée de certains de ses paysages. Tel est son fameux tableau des *Pénitents de la Mort*, où le paysage, malgré son puissant effet, devient le simple accessoire du sujet. Ajoutons que ses grandes compositions de la chapelle des Fonts baptismaux, à Saint-Séverin, sont des scènes de la grande peinture, nonobstant les proportions qui y sont données à l'élément secondaire : les eaux, les arbres et les rochers. Enfin, c'est à lui qu'on doit l'achèvement des peintures de la grande nef de Saint-Germain-des-Prés, lorsque la mort eut empêché son frère Hippolyte de tracer les dernières scènes de cette série de chefs-d'œuvre. Il restait à peindre deux compartiments, celui de *l'Ascension* et celui du *Jugement dernier*. Hippolyte avait tout préparé pour l'*Ascension*, et là Paul put se borner à transcrire la composition que son frère avait lui-même esquissée. Au contraire, pour le *Jugement dernier*, on avait seulement une idée générale du plan conçu par le maître. Paul dut composer entièrement son sujet ; et, peut-être dans la pensée de s'effacer davantage en présence des créations si indivi-

(1) V. L. Flandrin : *Hippolyte Flandrin. Sa vie et son œuvre*, p. 271.

Digitized by Google

duelles de son glorieux frère, il s'arrêta à une donnée aussi simple que possible, contrastant un peu, dans son austère concision, avec l'ampleur magnifique des autres compositions.

Au lieu des quatre anges sonnant de la trompette auxquels Hippolyte avait songé, Paul adopte une scène à deux personnages, symétriquement posés dans des attitudes sculpturales, et qui vient clore tout le poème, ainsi qu'un sceau rigide apposé au bas d'une royale écriture : au milieu un trône où est déposé tout ouvert le Livre de la vie, et deux anges debout, l'un à droite l'autre à gauche, portant les instruments de la Passion. Plus peut-être que le spectacle des dernières convulsions de la nature et de la résurrection des morts, la seule vue de ce livre où tout est écrit ; l'aspect, aux mains des messagers suprêmes, de ces signes qui crient le sang d'un Dieu mort pour sa créature, font passer dans l'âme comme un frisson de sainte terreur.

L'honneur de terminer les peintures de Saint-Germain-des-Prés, revenait bien à celui dont le maître aimait à prendre l'avis, et auquel il permettait même quelquefois de retoucher l'œuvre, comme pour Saint-Paul de Nîmes : « Si tu vois quelque chose qui t'ennuie à Saint-Paul, écrivait-il, je me recommande à toi : fais tout ce qui te semblera bon (1) »

Nous avons un curieux exemple de l'influence de Paul sur les travaux d'Hippolyte, dans deux lettres de ce dernier au sujet des *Apôtres* peints par lui dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés. On y voit, pour le dire en passant, que le disciple d'Ingres ne se désintéressait pas autant qu'on pourrait le croire d'une question de couleur :

Je suis fort tourmenté par une idée qui m'est venue hier. Pensant que les couleurs des apôtres ne sont pas une tradition bien ancienne, j'ai pensé tout à coup à les faire tout blancs. Tu sais, l'autre jour, tu m'en avais dit un mot. En effet toute cette nuit j'y ai rêvé et pensé. Ces douze hommes, uniformément

(1) 11 mai 1849.

Digitized by Google

blancs, feraient une impression bien plus imposante que le bariolage des autres tons. Puis ils sont dans le ciel, autour du trône de l'Agneau ! Moralement, c'est beaucoup plus beau... Mais l'œil sera-t-il aussi content ? Le blanc fera-t-il aussi bien équilibre avec les tons entiers de la décoration ? C'est ce que j'ai voulu essayer aujourd'hui en repeignant en blanc le saint Mathieu que tu as vu violet. Malheureusement ce n'est pas sec : les dessous transparaissent un peu, et, par conséquent, ça n'a pas assez d'éclat pour pouvoir d'après cela juger définitivement le blanc. Demain peut-être verrai-je mieux (1) ?

Six jours après, la victoire du blanc était définitive, malgré les objections de M. Ingres, qui du reste changea ensuite d'avis.

Je te dirai que j'avais consulté M. Ingres, M. Gatteaux, et que tous deux m'avaient dit : Ne faites pas ça ! Cependant, après une nuit d'incertitude, je me suis décidé pour le blanc. J'ai fait trois figures blanches. Maintenant M. Ingres et M. Gatteaux sont venus à Saint-Germain et tous deux ont dit : Bravo ! Ça vaut beaucoup mieux. Enfin ils approuvent complètement ce parti. Me voilà tranquille et je marche, je suis très content que de là-bas tu approuves aussi (2).

Paul Flandrin pouvait aider, compléter et au besoin critiquer son frère, parce qu'il y avait entre eux une parfaite similitude, sinon de talent créateur, du moins de doctrines artistiques, de traditions d'école et surtout d'aspirations et de sentiments. N'était-il pas, comme Hippolyte, le disciple docile, convaincu, fervent même d'Ingres et comme le disait celui-ci, dans un moment d'épanchement l'*enfant de son cœur ?*

Au point de vue de l'idée, les deux frères, parce qu'ils étaient l'un et l'autre profondément chrétiens, possédaient à un degré plus élevé que l'auteur de l'*Apothéose d'Homère*, le sens de la beauté religieuse. L'art grec les charmait sans doute par la pureté de ses lignes et sa majestueuse sérénité ; mais, après avoir contemplé les types les plus achevés de cet art dont Ingres semblait retrouver

(1) 12 juin 1847.
(2) 18 juin 1847.

Digitized by Google

le secret; dans *Stratonice*, ils cherchaient à s'élever encore au dessus de cette beauté seulement humaine, et à la suite d'ailleurs d'Ingres lui-même dans son *Martyre de saint Symphorien* et sa *Jeanne d'Arc*. Comme Orsel et quelques autres, ils étaient tourmentés d'une ambition bien généreuse, celle de « baptiser l'art grec », grande et sainte entreprise qu'Hippolyte Flandrin, dans ses plus suaves créations, a eu, semble-t-il, le bonheur de réaliser.

Si quelque chose manquait à Ingres, du côté de l'idéal chrétien, il n'en est pas moins vrai que ce maître possédait et savait inspirer à ses élèves une notion très haute du rôle de la pensée dans l'art, en même temps qu'il les formait, par une discipline sévère, au respect de la vérité matérielle dans l'exécution. Le culte d'Ingres pour Raphaël indique assez vers quel horizon le chef de l'école classique dirigeait son enseignement.

Paul Flandrin s'était donc pénétré des théories d'Ingres sur le beau, s'efforçant d'acquérir d'abord, comme instrument nécessaire de toute pensée artistique, un dessin ferme et d'une correction scrupuleuse; ensuite cet ensemble de qualités rares, qu'on groupe souvent dans un mot difficile à analyser exactement, le *style*. Quand cette expression un peu ondoyante est prise, en matière de beaux-arts, dans un sens absolu, et non pour servir à désigner soit les caractères dominants d'une époque, soit la manière spéciale d'un artiste, le *style*, c'est la vérité choisie et ennoblie par l'art, sans effort; c'est la puissance dans l'expression avec la simplicité dans les moyens, suivant l'antique méthode des artistes grecs. Seuls les maîtres savent imprimer fortement ce cachet à leurs ouvrages.

Le dessin appliqué aux formes du corps humain ou *dessin de figure*, avec la souplesse et la précision qu'il exige, est la pierre de touche de la bonne éducation artistique; le dessin, pour le peintre aussi bien que pour le sculpteur, est la condition première du succès dans la poursuite de l'idéal.

C'est en se livrant sans relâche à l'étude du modèle vivant qu'ils deviennent l'un et l'autre sûrs de leur main

Digitized by Google

et que s'ils ont du reste cette flamme intérieure, sans laquelle on ne s'élève pas au-dessus du métier de copiste, ils parviendront à donner à leur création la puissance esthétique, c'est-à-dire à transmettre quelque chose de leur pensée et de leur émotion au spectateur.

II. — La maîtrise dans le dessin et dans le style ne fait pas seulement les excellents peintres d'histoire ; elle est l'attribut essentiel des grands portraitistes.

Le peintre ou le dessinateur de portraits est plus étroitement esclave de la nature, en ce sens qu'il doit retracer une image non seulement vraisemblable mais vraie, une image ressemblante. Et cependant ce visage dont les contours et tous les traits sont imposés, le portraitiste la *crée* en réalité, parce qu'il met, dans cette reproduction d'un être pensant, quelque chose de vivant et surtout le reflet d'une âme. Or, comme la forme n'annonce pas à tout instant ce qui se produit dans cette âme, qui passe du reste par des états divers sous l'empire des impressions ou de la volonté, il faut que l'artiste démêle et saisisse par une patiente étude de la physionomie, à travers sa mobilité et parfois sous le masque d'apparences trompeuses, le trait révélateur, la note vraie et caractéristique de ce qui constitue son individualité.

Ingres et ses élèves Hippolyte et Paul Flandrin, s'étaient approprié les plus puissants procédés de cet art difficile. On connaît le beau portrait de Napoléon III par Hippolyte : l'empereur debout en costume militaire, une main appuyée sur une table de travail, l'autre main à la garde de son épé et ce regard idéalisé, à la fois doux, indécis et profond, qui cherche un horizon insaisissable comme pour y pénétrer les mystères du lendemain.

A ce degré de perfection, l'art transforme la nature par le rayonnement de la pensée ; on oubliera les défectuosités que peuvent présenter les traits du modèle pour ne voir en lui qu'une intelligence en activité, une âme informant un corps et l'éclairant d'une étincelle tombée d'en haut.

C'est ainsi qu'on peut faire un beau portrait d'un visage laid, mais qui sera vivant et parlant sur la toile ; et

Digitized by Google

le mot piquant du chancelier d'Aguesseau, que « les femmes aiment mieux se voir dans leur portrait que dans leur miroir », paraît justifié, même à l'égard des portraits les plus ressemblants, parce que l'art du peintre est de choisir dans les aspects si changeants d'une physionomie et parmi plusieurs états successifs celui qui aux yeux de l'interprète, correspond le mieux à la nature intime de l'original. Paul Flandrin fut un portraitiste éminent parce que, à l'exemple de son frère et d'Ingres, leur commun maître, il joignit à une connaissance approfondie de la forme cette intuition qui permet au peintre de fixer l'expression caractéristique de chaque personnalité, de la montrer telle qu'elle est au fond, toutefois dans ses meilleurs moments et son meilleur jour.

Pour réussir dans le portrait, Paul Flandrin avait le très grand avantage d'avoir étudié dans l'atelier d'un maître aussi sévère pour la forme que délicat et élevé dans l'idéalisation du sujet.

Les portraits peints par Paul Flandrin et ceux qu'il a simplement dessinés au crayon, sont d'une finesse d'observation et d'une intensité d'expression, qui rappellent la manière d'Ingres lui-même. Le nombre de ces portraits est grand; ils sont malheureusement dispersés. On cite, parmi les plus remarquables, ceux d'Auguste et d'Hippolyte Flandrin, de Mme Hippolyte Flandrin, de l'architecte Duban, du compositeur Ambroise Thomas, d'Ingres, d'Alexandre Desgoffe, de M. Denis Cochin (1).

III. — Mais c'est par le paysage que Paul Flandrin s'est acquis le plus de notoriété, en devenant le champion attitré, pour ainsi dire, dans la seconde moitié du XIXe siècle, de toute une école à peu près disparue. Cette école, malgré le succès obtenu par de nouvelles générations d'artistes qui ont suivi des voies toutes différentes, ne sera jamais dédaignée des amis du grand art, parce qu'ils ne sauraient désavouer dans Paul Flandrin, par exemple, des qualités maîtresses qu'ils admirent dans Claude Gelée ou

(1) V. Urbain Bourgeois : *Journal des Arts*, 24 mai 1902.

Digitized by Google

dans le Poussin. Les modes changent avec les années, mais ce qui est vraiment beau dans un temps donné demeure beau dans tous les temps. Les œuvres des modernes impressionnistes ont pu atteindre le beau par des chemins nouvellement et hardiment tracés; l'éclat des couleurs, à laquelle nos yeux se sont graduellement habitués, a pris quelquefois, dans la peinture moderne, une importance et une valeur inattendues; mais il faut savoir gré à ceux qui ont conservé une autre manière d'exprimer leur idéal, de nous remettre en mémoire avec une courageuse insistance, avec des méthodes qui ont vieilli, des principes qui ne varient pas. Ces principes, qui ont fait leurs preuves aux meilleures époques de l'histoire de l'art, ne cesseront jamais d'être vrais; quand on s'en est imprudemment écarté, on est contraint d'y revenir.

Qu'on se rappelle les destinées du paysage français depuis le temps où le Poussin l'avait porté si haut, en interprétant la nature d'après les inspirations de l'art antique, et en transportant par l'imagination, à défaut des modèles directs qui ne nous sont pas parvenus, dans le domaine de la peinture, des formules empruntées à la sculpture de « nos braves anciens Grecs, inventeurs de toutes les belles choses (1) ». Il avait donné ainsi à ses champs, à ses bois, à ses horizons, une élégance, une poésie et une grandeur inconnues. Dans ce cadre, il avait semé des personnages aux nobles attitudes, pour animer la nature environnante, et il avait donné à toutes ces lignes harmonieuses la puissance d'évoquer dans l'âme du spectateur les douces perspectives de l'Attique ou de l'Acadie, avec le charme et la grâce d'un chant virgilien.

L'époque de Louis XV n'avait pas continué, pour le paysage notamment, les grandes traditions du temps qui l'avait précédé. L'art frivole du XVIII^e^ siècle gaspillait des trésors d'habileté et de finesse dans des œuvres où la nature était sacrifiée au parti pris et à la convention. L'affectation gâtait tout. Des personnages fardés jouaient de fausses ber-

(1) SCHNERB : *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, t. II, pp. 101 et sqq.

Digitized by Google

geries dans des décors de paysages invraisemblables. Le mauvais goût avait envahi jusqu'à la représentation des prairies, des bois et des rochers. Une réforme s'imposait dans le paysage comme dans la peinture d'histoire, et elle se fit, en quelque sorte révolutionnairement, par une réaction brusque en faveur de la nature telle qu'elle est. En 1795, Chateaubriand avait écrit une lettre sur l'*art du dessin dans les paysages*, et il y avait fait remarquer que, « en général, les paysagistes n'aiment pas assez la nature et la connaissent peu ». On allait revenir à cette connaissance et à cet amour.

Pendant que David remettait en honneur l'étude de la nature animée, mais en imprimant à sa réforme, sous prétexte de retour aux mœurs antiques, un certain caractère sec, pesant et froid, dont l'impression n'est corrigée ni par la pompe de la composition, ni par la correction du dessin ; le paysage allait avoir aussi son école classique, par une transformation analogue. On se mit à étudier la grande nature avec le même soin que le corps humain, avec la même préoccupation de sincérité, et les artistes français finirent par se soustraire ainsi à l'influence tyrannique de la fantaisie et de la mode dans la représentation des sites champêtres aussi bien que dans la peinture d'histoire ou de genre.

A la suite du peintre Valenciennes, se constitua la nouvelle école classique du paysage, avec les deux Bertin, d'Aligny, Cabat, Desgoffe, école qui fut continuée surtout par Paul Flandrin, « l'un des premiers à saisir le charme des aspects de la France, les beautés si diverses de notre pays (1) ».

On peut affirmer que le grand inspirateur de cette école classique, pendant la période de 1830, fut Ingres, bien qu'il n'ait jamais été cependant lui-même paysagiste.

Le pinceau d'Ingres n'a touché au paysage que bien rarement et bien accessoirement, pour tracer quelque fond de tableau. Ce maître a exercé toutefois sur cette branche de

(1) André Girodie : *Paul Flandrin*, p. 8.

Digitized by Google

l'art une influence déterminante, par cela seul qu'il fondait tout son enseignement sur la pureté du dessin et une observation judicieuse de la nature. Impitoyable pour l'à-peu-près, le risqué, le criard ; n'admettant pas qu'on pût, par une audace de couleur ou d'effet, essayer de racheter la pauvreté de la ligne, ni qu'il fût permis de masquer le défaut d'idéal par les surprises du trompe-l'œil, Ingres enseignait *tout ce qu'il fallait* pour ramener l'ère des grands paysagistes français, tout en se cantonnant lui-même dans la peinture d'histoire. C'est à cette forte école que Paul Flandrin puisa les principes qui ont fait de lui l'un des restaurateurs du paysage, en attendant qu'une nouvelle évolution, à laquelle il dut assister au cours de sa longue vie, sans en être ébranlé du reste dans ses convictions, amenât le règne de plusieurs générations d'artistes, attachés eux aussi à la nature, mais à leur manière, pour la voir et la représenter dans des conditions différentes.

La vérité de la forme paraissait à Ingres la première loi à s'imposer dans le travail artistique. Le dessin, pour lui, était « la probité dans l'art ». Pour arriver à cette probité il fallait avoir étudié beaucoup la nature et y revenir sans cesse. Il ne suffisait pas d'ailleurs de lui emprunter les premières formes venues ; l'artiste, digne de ce nom, devait observer les objets dans leurs grandes lignes, distinguer les plans et les masses principales, les équilibrer harmonieusement sans s'arrêter avec minutie aux détails.

« Les détails, disait-il, sont de petits importuns qu'il faut mettre à la raison : large ! large ! » Il faisait la guerre aux petits effets, aux petits moyens. Un jour il voit un de ses élèves charger sa toile d'empâtements inutiles, et saisissant le couteau à palette, il procède au râclage de la peinture en disant : « Il en reste encore assez (1). »

Un écho de cet enseignement du maître se trouve dans ces sages conseils donnés à Paul par son frère Hippolyte : « Peu mais bon. Ne fais pas trop petit et rassemble toutes tes forces. Ne travaille que sur des choses qui comp-

(1) Jules Laurens : *La Légende des ateliers*, p. 258.

Digitized by Google

tent (1). » — « Fais des choses bien simples, bien larges, mets-y ton esprit, laisse-toi aller (2). »

L'œuvre d'art doit être une vérité, mais « une vérité choisie », suivant le mot d'Alfred de Vigny. Ce n'est pas assez de prendre modèle sur la nature, il est nécessaire de l'envisager par les côtés favorables à l'expression d'une idée qui l'embellisse et qui l'élève. La nature « est toujours belle, disait Ingres, *pour ceux qui savent la regarder* ». Ce regard supérieur, cette faculté de choisir le meilleur aspect des choses, exige un esprit d'observation attentive, qui se développe par l'éducation, car la *vue* de l'œil, ainsi qu'on l'a remarqué (3), n'est pas tout pour cela, il y faut la *vision* de l'intelligence. Paul Flandrin s'en rendait bien compte quand il disait que, pour bien peindre un paysage, « il faut savoir s'asseoir ». Le sujet bien choisi, bien délimité, on doit en faire sortir tout ce qu'il peut exprimer de beauté; et pour cela, il s'agit non de *copier*, mais de *traduire*, en s'appliquant à ressentir soi-même l'émotion que l'œuvre doit communiquer. D'ailleurs cette émotion toute personnelle varie non seulement d'intensité, mais de nature suivant les individus, leur degré de culture intellectuelle et leurs divers états d'âme :

Livre-toi, écrit Hippolyte à Paul, à l'impression que te donne la nature, plus qu'au respect trop craintif de la lettre. Je ne suis pas clair peut-être, mais je veux te dire de n'avoir pas peur et de faire encore plus comme tu sens que comme tu vois (4).

Mais la nature extérieure parle divers langages, suivant les saisons, les heures du jour, l'état de l'atmosphère. Ce sont encore les conseils d'Hippolyte qui viennent le rappeler à Paul :

J'espère que tu m'apporteras quelque chose de beau, mais très beau. Tâche de saisir la nature vivante par les vents, les

(1) Lettre du 16 septembre 1850.
(2) 15 août 1854.
(3) Laurens : *Op. cit.*, p. 60.
(4) 23 septembre 1855.

Digitized by Google

grands effets, enfin tout ce qui peut encore ajouter au caractère du site (1).

Et ailleurs :

Choisis bien l'heure, l'effet et si, sur une étude déjà faite, tu aperçois tout à coup qu'elle se transforme et s'embellit, fais rapidement et avec force une maquette toute petite, qui te donnera tout ce qui constitue ce nouvel aperçu. Je crois même qu'avec les belles études que tu as de ces lieux tu pourrais te contenter d'une bonne esquisse peinte et d'un beau dessin *hardi*, *vigoureux* et qui te donnerait tout ce qui est caractère et forme... (2).

Enfin pour ennoblir un paysage, il n'est rien de tel que d'y donner place à la créature humaine pour laquelle le monde a été fait. C'est la doctrine d'Ingres exposée à Paul en ces termes :

Hier j'ai causé avec M. Ingres autour du lac d'Enghien plus de deux heures. Il m'a bien recommandé de te dire qu'il fallait absolument mettre des figures intéressantes dans tes paysages, qu'elles y devaient avoir de l'importance et qu'enfin il fallait faire le choix de motifs avec cette intention. Tu sais que c'est bien aussi mon avis (3).

Voici comment Paul Flandrin lui-même, interrogé dans les dernières années de sa vie sur les paysagistes modernes, prenait la défense du paysage historique tel que le comprenaient les élèves d'Ingres :

Montgeron, ce 18 septembre 1893.

Monsieur,

Sensible à l'attention que vous avez eue de m'interroger sur un sujet dont vous vous occupez et qui m'intéresse beaucoup, j'aurais voulu répondre plus tôt à votre question : je vais tâcher de le faire en peu de mots.

M. Ingres, vous le savez, tout en appréciant le genre du paysage, ne le concevait pas autrement que sous sa forme historique, c'est-à-dire poétique. Ses paysagistes favoris étaient Nicolas Poussin, Titien, Le Dominiquin : aussi répétait-il que

(1) 15 mai 1849.
(2) 9 octobre 1859.
(3) 9 septembre 1850.

Digitized by Google

les plus grands paysagistes ont été peintres d'histoire. Il voulait que les sites représentés fussent *choisis* parmi les plus beaux et ceux qui parlent le plus à l'âme. En paysage, comme en tout autre genre, M. Ingres avait horreur de la composition idéale : il voulait que les paysagistes, comme les autres peintres, s'appuyassent avant tout sur l'étude et l'imitation de la nature. Le paysagiste, selon lui, doit savoir *regarder* et *discerner*.

Nous qui avons eu le bonheur de recevoir son enseignement, nous cherchions, avant tout, la beauté des lignes, l'harmonieux balancement des masses ; nous nous efforcions, en représentant un site, de le représenter sous son aspect le plus beau et le plus pittoresque. Enfin, notre école ayant par-dessus tout le culte du *vrai*, nous avons multiplié les dessins et les études d'après nature... (1).

Tels étaient les leçons et les conseils qui avaient préparé Paul Flandrin à sa carrière de paysagiste. Ces doctrines firent sa force et lui valurent, sinon les applaudissements de la foule et les grosses commandes, du moins, ce qui vaut mieux, les éloges des critiques compétents, et une réputation solide que l'avenir ne fera que rendre plus étendue et moins discutée.

Ingres renvoyait constamment ses élèves à la nature : évidemment un paysagiste ne saurait travailler en chambre longtemps, même sur les meilleurs croquis, sans risquer de tomber dans l'à-peu-près ou le convenu. La plus importante partie de son travail ne consiste-t-elle pas à étudier longuement sur place les sites qui doivent figurer dans ses tableaux ? Cette nécessité d'aller chercher le modèle un peu partout, de passer de longues journées au grand air, à la chasse des motifs ; l'obligation d'installer son chevalet, en toute saison, en pleine campagne, a bien ses compensations et ses charmes. Hippolyte, retenu dans des salles de travail ou sur des échafaudages, contraint souvent de dessiner et de peindre dans des édifices obscurs, dut envier plus d'une fois le sort de son frère. « Toi, lui écrivait-il, tu es devant la nature ; c'est un métier pénible aussi, mais

(1) V. Raymond Bouyer : *Paul Flandrin et le Paysage de Style. — Revue de l'Art ancien et moderne.* T. XII, pp. 41, s.

Digitized by Google

que de douceur elle vous réserve, que de beautés, que d'heureuses sensations (1) ! » De fait, le peintre d'histoire, en parlant ainsi, n'envisageait que le bon côté de l'existence chez les paysagistes. C'est en ces termes qu'après avoir fait lui-même une expérience pénible, il expose le revers de la médaille : « Ah ! mon pauvre ami, je te fais amende honorable. J'ai quelquefois cherché à amoindrir les difficultés et les peines du paysagiste à travailler en plein air. Eh bien ! j'ai essayé, dans de mauvaises conditions, il est vrai, puisque je n'ai ni chaise, ni parasol, en plein soleil ! Je me suis rendu à peu près aveugle et, lorsqu'au bout d'une heure ou deux d'immobilité j'ai voulu me lever, j'ai versé comme un tréteau, et relevé, j'ai boité le reste du jour (2) ».

L'étude de la nature entraîna Paul Flandrin dans des régions bien différentes, et il fut appelé ainsi à traduire sur la toile des beautés très diverses, qui ont montré la grande variété de son talent.

Après les sites plus classiques de l'Italie, tels que des vues de Rome, des vues de la campagne romaine (notamment celle du tableau conservé au musée de Laval), ou des *Montagnes de la Sabine* (musée du Luxembourg), et d'autres motifs encore utilisés dans divers tableaux, comme la *Nymphée* du musée d'Angers ou les *Pénitents de la Mort* déjà cités ; les sites de la Provence, tels que les *Gorges d'Ollioules*, qui servirent aux peintures de Saint-Séverin, les *Environs de Marseille* (au musée d'Angers), la *Vallée d'Hyères* (au musée de Montpellier), la *Vue de Montredon* (au musée de Nantes) ; les sites du Languedoc, tels que les *Bords du Gardon* (au musée de Montauban) ; les sites des bords du Rhône, comme le *Paysage de Givors* (au musée de Lyon) ; ceux du Dauphiné, tels que les *Environs de Crémieu* (au musée de Montauban) ; les sites du Bugey, qui avaient, pour l'artiste, l'attrait particulier des souvenirs d'enfance.

Là où le pinceau de Paul Flandrin dut sortir un peu de

(1) 10 octobre 1857.
(2) 1er septembre 1861.

Digitized by Google

ses habitudes primitives parce que les traditions du paysage historique s'accordaient mal avec ces nouveaux aspects de la nature, ce fut lorsqu'il se mit à étudier les environs de Paris et les côtes de Normandie et de Bretagne. Il trouva là matière à de très beaux paysages encore, mais avec des beautés d'un autre ordre. Son excellente éducation artistique, basée sur des principes qui sont bons partout, parce qu'ils sont les seuls vrais, lui permit d'arriver encore sur ce nouveau terrain à la puissance de l'expression par la vérité des formes, l'harmonie de la coloration, la convenance, en un mot le *style*. On a pu dire avec raison que « les petites toiles où il notait ainsi ses conversations avec la nature sont le reflet de l'âme tranquille et de l'existence paisible de ce bon travailleur (1) ».

Un grand nombre d'œuvres de ce genre ont figuré honorablement au Salon de Paris; par exemple, en 1890, *Un petit Vallon à Pornic.*

Indépendamment de ses peintures du château de Dampierre, plusieurs paysages de Paul Flandrin ont été commandés pour la décoration de monuments publics. Nous avons parlé des deux belles œuvres de la chapelle des Fonts baptismaux à Saint-Séverin. Ajoutons une grande composition au palais de la Légion d'honneur ; une autre au musée de Rouen, celle-là reproduite en tapisserie dans le grand escalier du Sénat. On a malheureusement perdu, par l'incendie de l'Hôtel de Ville, sous la Commune, un autre paysage décoratif du même maître.

Résumons-nous : Paul Flandrin a été un grand artiste, doublé d'un homme de foi, d'un bon chrétien. Cette seconde qualité a plus de lien qu'on ne pense avec la première. Si la croyance religieuse ne donne pas le talent, elle aide singulièrement celui qui possède ce don, auquel, dans tous les cas, elle ne saurait nuire, ainsi que M. Brunetière en a fait la remarque, cela précisément à propos du peintre dont nous parlons ; et l'éminent critique ajoute : « S'il est vrai que, comme on le conte, tant de peintres « reli-

(1) V. Schnerb : *Loc. cit.*

Digitized by Google

gieux » ne furent que des incrédules, c'est donc pour cela que leur peinture est si peu communicative. »

Chez Paul Flandrin, la foi catholique ajoutait ses attractions puissantes à celles qui venaient de ses principes artistiques, pour élever le talent du peintre au-dessus des vulgarités et des brutales bassesses où se traîne parfois l'école purement réaliste. Pourquoi ne pas ajouter qu'une pratique constante des vertus privées avait rendu familier à l'artiste chrétien le respect absolu, dans ses œuvres, de la morale, dont trop de nos exposants modernes paraissent ignorer les plus élémentaires exigences? Les fermes croyances de toute sa vie n'ont fait que fortifier, dans Paul Flandrin, épurer et affiner le sens du beau, loin de gêner en lui l'essor vers l'idéal. Elles ont rendu en même temps son existence douce et heureuse.

Les peintres, comme les poètes, quand ils se sont fait une loi de ne représenter, dans leurs productions, que ce qui est moralement beau et propre à élever l'esprit et le cœur, goûtent des jouissances d'autant plus profondes qu'elles sont exemptes de tout remords. Ils se rapprochent davantage du foyer de l'éternelle beauté, et, en attendant une autre récompense, ils peuvent s'approprier ce verset du psalmiste, inscrit par Hippolyte Flandrin au mur de son atelier, à Rome :

« Mon Dieu, vous m'avez inondé de joie par le spectacle de vos ouvrages, et je serai ravi en chantant les œuvres de vos mains! »

A. Gairal de Sérézin.

Digitized by Google

Ce qu'on enseigne au Théâtre

Sainte Thérèse définit le théâtre un endroit où il pue fort : le livre récent que M. François Veuillot a consacré aux *Prédicateurs de la Scène*, n'est pas pour infirmer la justesse de cette opinion. De la scène elle-même, des coulisses et de la grande salle où le public vient applaudir les sermonnaires de son choix, se dégagent, en effet, d'étranges odeurs. C'est cela le monde ? Eh bien, ils sont un peu naïfs et très mal renseignés, les ecclésiastiques éloquents qui veulent réconcilier l'Eglise et le siècle. — On ne peut rien supposer de plus antithétique que l'esprit chrétien et l'esprit qui anime la plupart des hommes de théâtre.

Par la simple analyse de quelques vaudevilles, ou drames, ou mélodrames, M. François Veuillot rend superflue la défense des *Maximes sur la Comédie*. Certainement, le théâtre contemporain est, dans son ensemble, immoral. Mais à l'appui de cette affirmation très catégorique, j'avoue que je ne puis pas apporter les preuves très convaincantes que renferme le répertoire de nos jours ! Comment désigner dans une revue comme la nôtre, ces choses qu'on ne doit pas nommer parmi les chrétiens ? Le seul exposé des thèses convaincra, je pense, les plus froids et les plus sceptiques.

Mais alors même que nous pourrions montrer dans

Digitized by Google

tout leur réalisme, les scènes les plus scabreuses imaginées par les dramaturges contemporains, quelques sages hésiteraient encore à rajeunir, en se les appropriant, les anathèmes célèbres lancés par Bossuet contre le théâtre. Le divin Maître, fit preuve d'une grande indulgence, envers la femme adultère. Pourquoi les auteurs dramatiques ne condescendraient-ils pas, à parler le langage le plus écœurant du demi-monde ou du quart de monde. A ce prix, ils pourraient peut-être éclairer et consoler quelque âme malheureuse, la ramener enfin dans la bonne voie.

Ces indulgents et trop modernes apôtres oublient un grand principe de morale qui domine presque tous les actes de notre vie : il ne faut pas faire le mal, pour que le bien arrive. Or, exposer certains tableaux, développer certaines maximes, fouiller publiquement certains bas-fonds de la vie sociale, c'est sans contredit, faire œuvre mauvaise. Joignez que le bien résultant de toutes ces opérations hardies est extrêmement hypothétique. Parmi les pécheresses et les pécheurs auxquels s'adresse M. Henri Lavedan, par exemple, combien sont-ils dont on puisse dire qu'ils sont sur le point de se convertir pour des raisons littéraires ? L'immoralité qui s'étale trop souvent sur la scène française n'a aucune excuse à faire valoir ; les intéressés devraient bien le reconnaître.

Des lecteurs scrupuleux reprocheront-ils à M. François Veuillot d'avoir résumé de la sorte, à l'intention des catholiques qui ne sont pas mondains, plusieurs données scabreuses ? Ils n'ont feront rien s'ils veulent ne pas commettre un double péché d'injustice. D'abord M. François Veuillot s'exprime avec des précautions qui témoignent d'une grande délicatesse de sens moral ; il est impossible de présenter plus convenablement ces sujets difficiles. Et d'autre part, les catholiques non mondains, les mères de familles peu versées dans les choses du théâtre, les prêtres surtout, ne sauraient ignorer les faits les plus importants de la vie dramatique en France. Imaginons un jeune homme qui vient demander à sa famille assemblée l'autorisation d'aller au théâtre où l'on joue, par exemple,

Digitized by Google

la *Nouvelle Idole*. Imaginez encore que la mère est très pieuse et très désireuse de sauvegarder l'âme de son fils, mais qu'elle se sent entourée par quelques mécréants ses proches, qui écoutent ses discours prêts à les tourner en ridicule. Elle compte sur la science et sur l'éloquence de M. le curé, témoin de la scène. Il est entendu qu'on rééditera devant notre jeune homme, le conseil austère et sage que Chateaubriand — un moraliste dépourvu d'autorité — donnait à Frédéric Ozanam : « N'allez jamais au théâtre ».

Ce conseil, le plus souvent, sera fort mal accueilli. Sous le regard ironique des mécréants de la famille, les défenseurs nés de la vraie morale chrétienne, je veux dire, la mère et le prêtre devront se résigner à une retraite savante. Et alors se posera la question classique : Le moyen de faire une distinction entre les pièces convenables et les pièces immorales ?

Que si le prêtre et la mère laissent deviner un peu d'embarras, les avocats du diable, eux, n'hésiteront pas : Comment, Madame, comment, Monsieur le curé, vous condamnez la *Nouvelle Idole !* Mais elle est aussi morale qu'une conférence de M. Brunetière, sur la banqueroute de la science, elle rend hommage à la Vierge de Lourdes et elle pourrait figurer comme appendice dans la pieuse épopée d'Henri Lasserre. Voilà bien l'étroitesse cléricale ! Elle décourage les plus beaux talents et elle confond dans un même anathème, les entrepreneurs de pornographie et les apologistes. Ecoutez la conclusion de la *Nouvelle Idole* : « Le voici, l'élan de l'humanité entière vers un soleil unique !... Je le cherchais où il ne fallait pas, dans les cerveaux, et je le trouve dans les cœurs ! C'est le besoin de souffrir pour autrui qui froisse nos intérêts et pourtant nous possède. La loi du plus fort régit les corps, soit ; mais les esprits ?... Le plus grand symbole qui ait pu s'imposer à eux n'est-ce pas un instrument de torture, la croix ? Quelle est donc la puissance assez forte pour que les yeux du monde entier soient fixés sur elle dans un désir d'immolation ?... Toute marée dénonce au-delà des nuages, un

Digitized by Google

astre vainqueur ; l'incessante marée des âmes est-elle seule à palpiter vers un ciel vide? »

L'exemple de la *Nouvelle Idole* n'est pas unique, ce qui nous oblige à confesser que même dans le théâtre contemporain, on trouve des œuvres saines et louables dans leur ensemble. Il est superflu d'ajouter, je pense, que les œuvres franchement immorales sont plus nombreuses. D'où cette conclusion, semble-t-il, que prêtres et parents chrétiens doivent être capables de faire un choix parmi les pièces de théâtre.

Non, cette conclusion ne s'impose pas parce que tous les honnêtes gens de France ne sont pas tenus de se transformer en critiques dramatiques. Qui donc peut se flatter d'énumérer les pièces dont les feuilletonistes compétents renoncent à indiquer les thèmes généraux !

Toutefois, il est un minimum d'érudition littéraire dont les prêtres et les mères de famille ne se dispensent pas, pour peu qu'ils tiennent à conserver quelque autorité et surtout à éviter le ridicule. Précisément, M. François Veuillot a pris la peine d'analyser les œuvres dramatiques les plus connues. Pour se faire une opinion raisonnable, je ne dis pas sur leur valeur littéraire, mais sur leur portée morale, point n'est besoin d'aller au théâtre, ni d'étudier les pièces elles-mêmes, il suffit de lire les *Prédicateurs de la Scène* (1). Le nouveau livre de M. François Veuillot a sa place marquée dans toutes les bibliothèques ecclésiastiques et catholiques.

La première impression que produit sur un profane, la lecture de tous ces sommaires dramatiques, est absolument bizarre. On se dit : « Tous ces héros de théâtre sont-ils donc fous? » Assurément ils pensent et agissent le plus souvent, en fous. Ils mettent assez de logique dans leurs dialogues, mais de telle façon qu'on se rappelle les vers trop connus de Molière :

> Raisonner est l'emploi de toute la maison
> Et le raisonnement en bannit la raison.

(1) Paris, Retaux.

Digitized by Google

Ils déclament en chœur, l'auteur lui-même remplissant la fonction de chef d'orchestre, et ils enveloppent de théories scientifiques ou philosophiques, les plus coutumières vilenies. Une femme, par exemple, manque très gravement à tous ses devoirs d'épouse et de mère. La pensée ne lui vient jamais de se reconnaître coupable. Après avoir accusé en termes solennels le ciel et la terre, la société et surtout le mariage, elle va se noyer dans le torrent voisin. Rousseau, George Sand et bien d'autres sont passés par là. Il semble, cependant, que nos auteurs contemporains l'emportent sur Rousseau et George Sand par l'âpreté singulière et la violence de leurs déclamations anarchistes.

C'est que la fusion s'est mieux faite, depuis Rousseau et George Sand, entre les éléments divers qui entrent dans la vie morale des Français non catholiques. Les auteurs de nos jours et leurs amis, les spectateurs, qui n'ont jamais lu une page de Kant et de Gœthe, ont subi profondément l'influence d'un Kantisme négatif et surtout du Gœthisme : c'est pourquoi, ils vivent tous un protestantisme *sui generis*, qui est bien la plus curieuse chose qu'on puisse imaginer.

Le fond et la fin de cette doctrine consistent dans le droit de l'homme et de la femme au bonheur. — Dieu existe-t-il? Peut-être, mais il compte si peu dans la pensée de tous ces aspirants au bonheur qu'on peut le considérer pratiquement comme n'existant pas. Le moi seul est réel, le Moi, qui trouve son plein épanouissement dans les joies du romantisme et de l'amour. On veut être heureux, à tout prix, et on néglige les comparaisons qui rendraient facile une certaine modération. Héros et héroïnes de théâtre sont tous jeunes, riches et beaux, et au premier obstacle qui se dresse entre eux et le péché désiré, ils parlent de suicide. Allez leur dire maintenant que leur prétendu droit au bonheur terrestre repose sur une psychologie enfantine, prêchez-leur la nécessité de la résignation et la notion du devoir, ou le sens du sacrifice, ils ne souriront pas, certes, car ils ont bien trop de goût pour la déclamation et les attitudes mélodramatiques, mais ils blasphèmeront. Qu'on

Digitized by Google

se rappelle la jolie comparaison de Daudet : « En vagon, l'autre jour, les portières fermées, je regardais un insecte, un moucheron qui voulait s'évader, et, sentant l'obstacle invisible, battait le carreau furieusement, sans relâche ; il s'y ruait de tout son petit être érigé, volontaire, frémissant, à coups de tête, le dard tendu, et cela pendant deux heures de route. Et j'admirais cet éphémère frénétique, qui ayant si peu d'instants à vivre, les passait à se révolter contre sa geôle, contre ce banal étouffement dans un vagon de première. »

Ephémère frénétique ! l'expression est heureuse et elle rend bien tout ce qu'il y a d'insensé dans les colères romantiques dont les éclats retentissent sur la scène. Ces Messieurs et ces Dames du théâtre témoignent d'un étrange état d'âme ! Ils ne croient que faiblement en Dieu, mais ils sont bien forcés de croire à la force des choses. Or, il suffit d'aborder un tant soit peu la vie réelle, pour se convaincre que le droit au bonheur est une chimère dangereuse, monstrueuse, immorale. Notre bonheur, dit le Platon de Tolstoï, notre bonheur est comme l'eau dans un chalumeau, tu tires, et cela monte, mais cesse de tirer, et il n'y a plus rien.

M. François Veuillot a cru devoir réfuter chacune des thèses que les auteurs dramatiques ont développées ; à chaque erreur mondaine et romantique il oppose une proposition catholique. Je crains qu'il n'ait souvent perdu sa peine. Ce qui manque le plus souvent aux auteurs comme au grand public, c'est le sens moral. On est tenté de dire à tous ces élèves de Rousseau comme Massillon disait à M^me^ du Deffand : Achetez donc un catéchisme.

L'égarement intellectuel atteint chez eux un tel degré de violence qu'il rend dangereuse, l'expression de la vérité elle-même. La plupart de nos auteurs dramatiques ne sont jamais plus malsains que lorsqu'ils défendent des thèses, en soi justes et sages.

Voici par exemple, les *Avariés* de M. Brieux. Il est incontestable que l'auteur s'est proposé un but louable, puisqu'il a voulu signaler et par conséquent supprimer ou

Digitized by Google

atténuer les effroyables conséquences de la débauche. « A la veille de son mariage, dit M. François Veuillot, un jeune homme est frappé de la contagion hideuse, il se fait examiner par un spécialiste fameux. Celui-ci lui permet d'espérer la guérison dans trois ou quatre ans. Mais d'ici-là, il lui interdit formellement le mariage.

L'*Avarié*, qui ne veut point accepter un tel arrêt, se livre aux mains d'un charlatan, se marie six mois après, devient père un an plus tard et se réjouit de son bonheur, quand, chez la fillette encore à la mamelle, apparaît soudain l'effrayant stigmate.

Le médecin de la famille, inquiet, fait appel au célèbre docteur que jadis le père avait consulté. Ce docteur, aussitôt, reconnaît le mal héréditaire et démontre, au père accablé, son crime. Après quoi survient, affolé de colère et d'indignation, le beau-père de l'avarié, qui veut tuer son gendre, ainsi qu'une bête immonde, ou du moins, réclamer le divorce. Entre ces deux partis, tous deux gros de scandale, le docteur insinue le pardon. Il explique — et c'est la conclusion de M. Brieux — que le malheureux, en somme, a été plus imprudent que coupable, et qu'il a péché surtout par ignorance. « Il lui manquait, comme à presque tous les jeunes gens, d'être averti. »

En voilà assez, je pense, pour édifier les lecteurs les moins compétents. Que le mal dénoncé par M. Brieux soit réel, nul ne le conteste, que ses intentions personnelles soient pures, nobles et patriotiques, nous voulons bien l'admettre. Mais qui ne voit combien ces sortes d'exposés sont immoraux? D'autant plus immoraux que l'auteur se révèle plus grave et plus passionné. Un écrivain gaulois ou cynique serait peut-être moins dangereux en ce sens qu'il provoquerait bien vite la défiance et soulèverait des protestations unanimes. S'il faut en croire certain chroniqueur humoristique, un jeune homme qui était un peu gris se rendit, un soir, avec des amis à une réunion salutiste. Dès l'appel des prêcheurs, il bondit à la tribune et, avec de grands gestes de désespoir, commence à se confesser de la façon la plus inconvenante. On veut lui retirer la

Digitized by Google

parole. Il proteste et continue... Affolée, la présidente fait donner l'orgue et les cuivres. En vain : la voix du néophyte dominait le bruit. On dut lever la séance.

Plus condamnable encore que cette confession salutiste est la forme d'apostolat modern-style qu'inventa M. Brieux. En s'affirmant prédicateur austère, il s'attire la sympathie des naïfs, des aigrefins et de toute cette immense tribu fétichiste qui a nom : les badauds scientifiques. « Pourquoi, disent-ils, n'écouterions-nous pas M. Brieux. C'est le courageux chirurgien (comparaison scientifique) qui étale puis supprime d'un seul coup, une honteuse plaie sociale ».

Soit, mais on n'argumentera pas avec vous, Messieurs, car on n'arriverait pas à s'entendre sur le sens des mots les plus usités, on se contentera de faire donner l'orgue ou les cuivres, et quand il sera possible de réclamer le huis-clos.

Un petit fait trop significatif devrait ouvrir les yeux cependant, à ceux qui admirent sans réserve le système d'éducation dramatique cher à M. Brieux. L'auteur des *Avariés* s'était proposé tout d'abord, paraît-il, d'introduire dans son œuvre une scène d'anatomie. Ce procédé n'est pas seulement immoral, il est aussi peu esthétique que possible, il témoigne d'un manque de goût qui se confond avec la barbarie pure. Les Romains de la décadence et les Byzantins aimaient ce genre de réalisme dramatique.

Même les œuvres, d'où l'amour est absent, ne laissent pas de propager des idées, des sentiments et des méthodes dangereux. Dans la *Robe rouge*, par exemple, M. Brieux, l'inévitable M. Brieux, soutient une thèse vraie, assez vraie, au double point de vue historique et psychologique. Il expose lui-même, en termes clairs, la maladie qui change tant d'honnêtes gens en mauvais juges. « Elle a nom, la fièvre de l'avancement. La vénalité n'existe pas dans nos tribunaux ; nous n'avons point de magistrats qui accepteraient de l'argent. Mais un grand nombre d'entre eux sont prêts à des complaisances et à des capitulations, s'il s'agit d'être agréable soit à l'électeur influent, soit au député, soit au ministre qui distribue les places et les

Digitized by Google

faveurs. Le suffrage universel est le dieu et le tyran des magistrats. » Et plus loin, Brieux-la-Bouzule ajoute : « On considère la magistrature comme une carrière... c'est-à-dire que, dès qu'on y entre, on n'a qu'un but : parvenir. »

Il n'y a pas lieu de contester la justesse de ces observations ; on serait tenté plutôt de les juger banales. Etant de purs fonctionnaires, les juges de nos jours ne peuvent pas échapper à la fièvre de l'avancement. Toutefois, je serais porté à croire que depuis l'apparition de la *Robe rouge*, le *processus* de la redoutable maladie a subi des modifications importantes, et par conséquent créé des formes inédites de décomposition sociale. Autrement dit, l'ambitieuse férocité, je ne dis pas des magistrats, mais de certains magistrats, ne s'exerce plus que contre une seule catégorie de justiciables, les moines, les religieuses et leurs défenseurs. L'exemple du bon juge de Château-Thierry a porté ses fruits ; le plus souvent les voleurs et les assassins trouvent aujourd'hui dans les représentants de la loi, des philanthropes pleins de mansuétude ; les gendarmes eux-mêmes ne sont plus sans pitié.

Ce qui n'a pas cessé d'être vrai, c'est que la presse et le suffrage universel inspirent une sorte de terreur à un grand nombre de magistrats.

L'esprit général qui anime la *Robe rouge* se confond, ou peu s'en faut, avec les tendances qu'exprima Tolstoï dans *Résurrection*. Comme Tolstoï, M. Brieux exploite un très légitime amour de la justice et aussi une malsaine sensibilité qui se partagent l'âme de nos contemporains ; comme Tolstoï, il flatte les passions révolutionnaires et il atteint à travers les hommes, l'idée même de justice. Les catholiques n'ont pas à se louer outre mesure d'une catégorie trop connue de magistrats. En défendant le principe même de la magistrature, nous ne saurions donc paraître suspects de partialité. Mais de même que de Maistre réhabilitait le bourreau au lendemain du jour où tant de têtes innocentes étaient tombées sous le couperet de la guillotine, de même il y a obligation rigoureuse pour nous de défendre, en prin-

Digitized by Google

cipe, cette magistrature nouvelle dont quelques représentants nous témoignent une si profonde hostilité.

Car, de nos jours, on sape la notion même de Justice, comme toutes les notions sur lesquelles repose l'ordre social. Au lieu que Bossuet s'écriait en s'adressant aux d'Aguesseau et aux Letellier : « Vous êtes des dieux et des fils du Très-Haut, *dii estis* », les romanciers et les auteurs dramatiques de notre temps ne cessent de dire aux magistrats : « Vous êtes des valets, des traîtres, des persécuteurs; pour conquérir cette robe rouge, objet de votre ambition, vous pratiquez allègrement l'assasinat juridique.

Le drame de M. Brieux n'aura converti aucun arriviste du monde judiciaire, mais il est fort à craindre qu'il n'ait développé, dans un grand nombre d'âmes, le scepticisme, le mépris de l'autorité, et les tendances à la révolte.

La même remarque s'applique à presque toutes les pièces analysées par M. François Veuillot, de telle sorte qu'il est permis de se demander si nos dramaturges contemporains ne ramèneraient pas la société contemporaine à la barbarie.

Hélas! ne sommes-nous pas revenus déjà aux temps préhistoriques? On le croirait, à entendre MM. Henri Lavedan et Paul Hervieu, tant l'humanité, dont ils racontent les tristes exploits, se rapproche de l'animalité pure. Essayez de comprendre, je vous prie, la pensée que M. Paul Hervieu indique avec une apparente timidité dans *l'Enigme*.

« Gérard et Raymond de Gourgiran sont deux frères unis d'une étroite amitié et n'ayant pas cessé, bien que mariés tous deux, de vivre ensemble. De vieille race, ils ont gardé la prestance et le tempérament violent de leurs aïeux. Durs à eux-mêmes, ils ne sont pas doux pour les autres, rigoureux de justice, ils sont inaccessibles à la pitié. Leurs ancêtres étaient de terribles soldats; ils sont furieusement épris de chasse. »

Bref, entre les terribles héros de M. Paul Hervieux et les Apaches historiques, je ne vois guère que des diffé-

Digitized by Google

rences peu importantes. Ceux-ci affectionnaient les plumes comme motif d'ornementation et combattaient avec des flèches, ceux-là portent des vêtements élégants et chassent avec des fusils dernier modèle, mais la sauvagerie intime et la férocité sont égales chez les uns et chez les autres. MM. Gérard et Raymond de Gourgiran se préparent à tuer des braconniers, ils acculent au suicide Vivarce coupable, il est vrai, d'avoir séduit Mme Gérard et ils condamnent à une vie pire que la mort la femme adultère elle-même. Appeler cela la loi du lynch ou même la loi de la jungle serait peut-être insuffisant, car je ne sache pas que dans les plus sauvages pays du Far-West, on inflige aux femmes adultères des supplices pires que la mort. Les héros de l'*Enigme* tiennent plus du gorille ou du tigre que de l'homme.

Et remarquez la contradiction énorme, scandaleuse, pharisaïque et immonde dont vit le théâtre contemporain. D'une part, messieurs les auteurs dramatiques affirment que les femmes et surtout les hommes sont incapables de demeurer fidèles au pacte conjugal. C'est pourquoi, au nom des spectateurs et des lecteurs, ils excusent ou glorifient ou chantent sur le mode le plus lyrique, le péché d'amour. D'autre part, si ce péché qu'on a proclamé inévitable et au moins excusable est commis par une femme mariée, ceux-là mêmes qui le glorifiaient avec le plus d'ardeur, font preuve maintenant de la plus implacable sévérité. Tue-la avait dit Dumas fils en parlant de la femme de Claude, et personne n'avait remarqué tout ce qu'il y avait de pédantesque et d'odieux dans cette trop célèbre condamnation. L'évangile de saint Mathieu et l'évangile de saint Jean renferment une doctrine matrimoniale, en même temps très austère et très miséricordieuse, humaine, divine et complète. Les intellectuels du XIX^e^ siècle l'ignoraient sans doute, puisqu'ils n'ont cessé de demander une direction morale à l'auteur du *Demi-Monde*.

M. Paul Hervieu ne craint pas de renchérir sur l'intransigeante austérité et aussi l'ignorance biblique d'Alexandre Dumas fils. Tuer une femme, ce n'est pas

Digitized by Google

assez. Dans l'*Enigme*, Gérard, le mari outragé, condamne Eléonore à vivre : « Je te garderai près de moi pour te faire expier ton crime. »

Qu'on se rassure, cependant. Gérard n'interprète pas les véritables sentiments de M. Paul Hervieu. En homme qui connaît bien le niveau intellectuel et moral de son temps, l'auteur de l'*Enigme* oppose à l'acte sauvage de Gérard, une tirade miséricordieuse et sentimentale. Que n'est-il permis de mettre à l'amende les auteurs qui méconnaissent à ce point le plus élémentaire de leurs devoirs professionnels ?

Vous vous flattez, Messieurs les auteurs dramatiques, d'offrir aux spectateurs, des fragments de vie vécue, de la réalité psychologique, authentique. Vous formulez mal, à mon sens, mais vous formulez une effrayante leçon de choses qui peut se résumer ainsi : L'adultère a pour châtiment la mort ou quelque chose de pire que la mort. Or, vous vous permettez d'avoir une opinion contraire aux enseignements de la vie ou du moins de ce qui est pour vous la vie, et vous confiez à un vieux marcheur le soin de mettre fin à une scène assez belle en somme, par un petit discours larmoyant et poncif et faux ! Vous avez créé un genre qui est un peu inférieur au mélodrame déclamatoire et tragique.

Toutes ces théories contradictoires qui se résolvent définitivement dans une morale plus que relâchée, favorisent les progrès d'un état d'âme célèbre : Le *Nouveau Jeu*. M. François Veuillot a su résumer en termes aussi convenables que possibles, cette pièce essentiellement inconvenante : « Un jeune homme, à demi-usé par les pires excès, rencontre, en un lieu de spectacle assez risqué, une jeune fille escortée de sa mère; il la trouve à son goût, fait son éloge à des amis qui le défient de l'épouser, se pique au jeu, l'épouse, après quoi, sans retard, il retombe à sa vie de désordre, est surpris par sa femme et divorce. Quant à l'héroïne de la pièce, une chair sans conscience et sans cœur, elle est venue au mariage avec beaucoup d'indiffé-

Digitized by Google

rence et très peu d'ignorance ; et elle aussi presque tout de suite a trahi ses devoirs. A côté du jeune homme, on voit sa mère, une évaporée, qui met la discrétion la plus maternelle à ne jamais blâmer son fils, étant disposée plutôt à l'encourager. Près de la jeune fille, on aperçoit son père, un viveur endurci qui dans son futur gendre découvre, avec plaisir, un compagnon de débauche... »

Que l'auteur de cette abominable comédie, se déclare après cela, le défenseur convaincu de la morale, il y a lieu d'en être non pas très surpris, mais scandalisé. Pourquoi M. Lavedan n'a-t-il pas le courage de sa profession ? En flétrissant le mal dont il s'est constitué le peintre complaisant, il nous fait songer à M. Deibler lequel se proclame, toutes les fois qu'il en a l'occasion, l'adversaire résolu de la peine de mort. De même qu'on juge un arbre à ses fruits, de même on absout ou on condamne un auteur dramatique d'après ses œuvres. Les chrétiens n'ont certes pas la pensée de se prononcer sur le cas de conscience qui est celui de M. Lavedan, mais ils ont le droit de constater que l'auteur du *Nouveau Jeu* et du *Marquis de Priola* est un agent de démoralisation.

Allons plus loin, car il faut qu'un prêtre ose dire une vérité nécessaire. La faveur dont M. Henri Lavedan jouit dans certains milieux dits conservateurs, ajoute au scandale de ses œuvres. Est-il vrai que la droite de l'Académie ait fait triompher sa candidature ? Je l'ignore, je crois savoir seulement que Son Eminence le cardinal Perraud a voté contre lui. Il est encore de notoriété publique que M. Costa de Beauregard apprécia sévèrement, en pleine Académie, l'influence morale de M. Henri Lavedan. Mais voici bien où le père de Priola prit sa revanche : la presse, dans son ensemble, jugea intempestives, les observations pourtant si mesurées et si sages de M. Costa de Beauregard. Blâmer, même très discrètement, le pseudo-atticisme du *Nouveau Jeu*, c'est, paraît-il, manquer de goût et violer les traditions littéraires de l'Académie. Tant

Digitized by Google

pis pour l'Académie, ou plutôt disons : tant pis pour la France !

Non contents de peindre la débauche sous ses divers aspects, Messieurs les auteurs dramatiques, se sacrent, eux-mêmes, directeurs d'âmes et discutent sur la scène toutes les questions vitales ; ils sont même et surtout théologiens. — Divorce, éducation des enfants, féminisme, charité, conflits entre patrons et ouvriers, noblesse, science, célibat ecclésiastique, rapports de la raison et de la foi, rien n'échappe à leur sollicitude. Naturellement, les thèses théologiques revêtent par le fait des auteurs et des acteurs ou des actrices, un aspect très original.

M. Jules Lemaître, par exemple, défend dans l'*Aînée* un principe excellent, savoir la nécessité pour les ecclésiastiques de vivre dans le célibat. J'ai lu avec une sorte de ravissement, l'*Aînée* quand elle n'était encore qu'une nouvelle : M. Jules Lemaître a peint très finement tous ces pasteurs amoureux et toutes ces filles ou femmes de pasteurs dont les vertus et les vices forment une si curieuse chromatique. Toutefois, j'ai quelque peine à concevoir comment les spectateurs délicats peuvent supporter certaines tirades, celle-ci par exemple : « La souffrance qui me vient d'elle, dit le pasteur Mikils à Lia, par les images dont elle me poursuit, m'a fait, je le sens, son prisonnier, son esclave, sa chose... Je l'aime honteusement. Hélas ! Lia, si mes paroissiens me voyaient ainsi ! »

A la lecture, ces déclarations paraissent déjà bien fortes. Sur quel ton un acteur les prononce-t-il ?

Peut-être mon inexpérience s'exagère-t-elle les inconvénients de l'optique et de l'acoustique théâtrales, mais sans aucun doute, il est permis de redouter les commentaires que provoquent nécessairement dans un public mondain, les principales scènes de l'*Aînée*. La question du célibat est trop belle, trop délicate et trop haute pour qu'on la jette souvent en pâture à la curiosité des spectateurs les plus mal préparés à la comprendre. M. Jules Lemaître a

Digitized by Google

joué la gravité protestante d'un fort joli tour, et qui est de bonne guerre. Souhaitons qu'il s'en tienne là.

Avec des auteurs moins souples et moins instruits que M. Jules Lemaître il faudrait tout craindre. M. Jacques Normand, par exemple, applique à la défense de la foi une méthode d'apologétique tout à fait inédite. Les apologistes qui l'avaient précédé n'avaient pas fait, selon lui, de suffisantes concessions à la science. Moyennant un petit raisonnement, un seul, M. Jacques Normand réduit pour toujours au silence, les détracteurs de la foi. Reconnaissons une bonne fois pour toutes, que la religion est faite d'illusions, de chimères ou de mensonges et, à leur tour, les mécréants confesseront à l'unanimité, que le sentiment religieux est la source unique du bonheur.

...Des jours viendront, où longtemps endormie
La science éclairant tous les hommes entre eux (?)
Les rendra moins croyants.

Seront-ils plus heureux ? réplique l'héroïne du drame qui est l'interprète des sentiments de l'auteur. C'est ainsi que M. Jacques Normand défend auprès de ses contemporains, la peu raisonnable mais précieuse « douceur de croire ».

Impure peut-être, elle est fraîche en somme
La source où leurs cœurs viennent s'abreuver
Et nul n'a le droit cruel d'enlever
Sans la remplacer, la croyance à l'homme.

Les théologiens de la Comédie-Française ou de l'Odéon qui mettent en vers, très médiocres d'ailleurs, ces écœurantes platitudes apologétiques, remplissent une de leurs fonctions sociales; ils sont, dans une certaine mesure, excusables. Mais de soi-disant chrétiennes se trouveront sans doute qui loueront et essaieront de s'approprier cette théologie. Prions Dieu, qu'il ne prenne jamais fantaisie à nos auteurs dramatiques contemporains de faire monter l'apologétique sur les planches! Dante et Corneille n'ont point trouvé de successeurs.

Digitized by Google

Jugeant sans doute trop timides, les essais de M. Jacques Normand, M. de Curel, que nous admirions tout à l'heure, a formulé pour les habitués du théâtre une explication transcendante de la vie religieuse, de toute la vie religieuse. Oui, transcendante est la philosophie de M. de Curel, mais obscure surtout, noire, plus noire que l'héroïne de la pièce, la *Fille sauvage*, une négresse amenée en France par un explorateur africain. On croit être en proie à un cauchemar tandis qu'on parcourt le compte rendu de M. François Veuillot : « Alors se passe une scène, délicate à décrire et dont il faut parler cependant, puisque l'auteur en a fait le nœud de sa pièce. Paul (l'explorateur) reste un instant seul avec Marie (la négresse convertie au christianisme, mais peu affermie dans la vertu). La jeune fille est tout à coup à la vue du jeune homme ressaisie violemment par la fille sauvage. Il faut que Paul se résigne à la brutaliser pour l'écarter de lui... quand subitement trois coups retentissent.

« Marie, croyant entendre un avertissement divin, se prosterne. Paul sait fort bien que les trois coups sont un signal convenu, mais il trouve bon de laisser Marie convaincue du miracle.

« Un an se passe. Marie veut maintenant s'enfermer au Carmel. Elle avoue à Paul que la vocation l'a saisie, foudroyante, après le fameux miracle. A quoi Paul réplique aussitôt en lui prouvant que le miracle était une pure imagination. Coup de théâtre. Effarée, déçue, puis indignée, la jeune fille passe en deux secondes de la ferveur à l'impiété. Elle voulait être religieuse, elle ne veut plus même être chrétienne...

« Quelques mois, ou quelques années après. Notre négresse est devenue reine des Amaras, chez lesquels elle fait triompher l'immoralité, l'anticléricalisme et l'athéisme. On lui apprend la mort de Paul et le hasard veut que le jour même elle rencontre un missionnaire. Au lieu de punir le prêtre, elle lui ouvre son âme et lui demande son appui. L'apôtre ému l'engage à prier. Ce conseil la révolte,

Digitized by Google

elle se ressaisit, appelle ses gardes et fait tuer le religieux. Et le rideau tombe. »

De telles histoires échappent à toute critique. Le jour où il composa la *Fille sauvage*, le très distingué M. François de Curel fut victime, sans doute, d'une hallucination noire. Ces sortes d'accidents peuvent arriver à tous ceux qui écrivent, mais il reste à expliquer comment le grand public et la critique ne font pas le silence autour de ces malheureuses élucubrations.

Entre le théâtre contemporain et la vie chrétienne, l'opposition est donc absolue ou peu s'en faut. Des catholiques à l'esprit large déploreront peut-être cette incompatibilité, comme une cause d'affaiblissement intellectuel. N'abuserait-on pas de cet argument, qui est fort en honneur dans une certaine littérature? Quiconque n'a jamais lu les chefs-d'œuvre de Racine, de Corneille et d'Euripide ou de Sophocle, doit s'avouer à lui-même qu'il a une lacune, une lacune authentique à combler. Mais il est fort douteux que les écrits de MM. Capus, Mirbeau, Lavedan, Brieux et de Curel marquent un progrès appréciable dans l'histoire de la littérature française. On peut, on doit même — et je parle au point de vue littéraire aussi bien qu'au point de vue moral — vivre sans cela.

Bossuet, il est vrai, a magnifiquement développé une opinion analogue, vieille de quinze ou dix-huit siècles. Or, en littérature dramatique comme en exégèse, défendre une opinion de Bossuet ce n'est pas du tout nouveau jeu, au contraire. Mais il n'importe. Admettons, — ce qui n'est pas démontré, certes, — que Bossuet ait jugé trop sévèrement Molière. Encore que des chrétiens doivent refuser leurs sympathies à l'auteur d'*Amphitryon*, de *Don Juan* et de *Tartufe*, il mérite qu'on lui applique le bénéfice des circonstances atténuantes. Toutes les fois qu'il n'est pas aveuglé par l'ambition, la sensualité ou la haine, il s'exprime en homme de bon sens ou de génie; il a soutenu maintes fois des thèses excellentes. La plupart de nos auteurs contemporains offensent aussi souvent le bon sens que la

Digitized by Google

morale, et s'ils reculent devant une certaine brutalité d'expression propre au dix-septième siècle, ils excellent dans l'art des sous-entendus scabreux.

Cela dit, on n'hésitera pas à rendre hommage, une fois de plus, s'il le faut, à leur prosélytisme et à leur éloquence assez souvent vertueuse. Mais, comme le remarque Bossuet, « pour ceux qui voudraient de bonne foi qu'on réformât à fond la Comédie pour y ménager, à la faveur du plaisir, des exemples et des instructions sérieuses pour les rois et les peuples, je ne puis blâmer leur intention, mais qu'ils songent qu'après tout, le charme des sens est un mauvais introducteur des sentiments vertueux. »

Abbé Delfour.

Digitized by Google

LES

MISSIONS ESPAGNOLES

DE LA CALIFORNIE

AU XVI^e ET XVII^e SIÈCLES [1]

Après la conquête du Mexique par Cortez, des expéditions fréquentes, faites au nord, par eau et par terre, amenèrent bientôt les Espagnols à la connaissance du golfe et de la péninsule de Californie. La baie de ce nom, appelée tout d'abord : baie de Santa Cruz, fut découverte par Fernando Cortez lui-même en 1536. Quelques établissements ne tardèrent pas à se former sur la côte, mais les missionnaires et soldats d'Espagne n'entrèrent que beaucoup plus tard dans le territoire qui forme l'Etat moderne des bords du Pacifique.

Le nom de Californie apparaît pour la première fois dans le récit qu'un certain Prescado nous a laissé d'un voyage dans le golfe et sur la péninsule en 1539. Dans ce document, ce nom n'est donné qu'à une seule localité, mais il fut bientôt attribué à toute la région et, comme celle-ci était supposée n'être qu'un groupe d'îles, le mot fut employé au pluriel : « Las Californias ». Son origine a

(1) Voir l'*Histoire des Etats-Unis*, par BANCROFT, vol. XVIII.

Digitized by Google

été l'objet de curieuses études. Il paraît certain que les premiers Espagnols empruntèrent ce nom à un vieux roman intitulé : *Les Aventures d'Esplandian*, et plusieurs fois imprimé entre les années 1510 et 1526. Dans cet ouvrage se trouve mentionnée une île de Californie située à droite des Indes, très proche du *Paradis terrestre*, et peuplée d'êtres étranges, hommes et animaux. Il semble que plusieurs expéditions de Cortez par mer n'aient eu pour but que de découvrir les Indes et, sur leur chemin, cette île merveilleuse, débordante de richesses de toute sorte. Quand après l'une de ces expéditions, en 1536, les Espagnols, désappointés, revinrent au Mexique, le nom de l'île imaginaire fut donné par dépit à une péninsule récemment découverte, celle de Basse-Californie. Tout cela n'est d'ailleurs que très probable et peut encore donner lieu à d'intéressantes recherches. La Haute-Californie ne fut pas colonisée d'une manière permanente avant l'année 1769, mais plusieurs explorateurs en reconnurent les côtes bien avant cette date. En 1542, ou 1543 le Castillan Rodriguez Cabrillo atteignit l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Monterey; après la mort de ce navigateur, son lieutenant Ferrelo s'avança jusqu'au 42° 36' de latitude nord, frontière actuelle de la Californie. Francis Drake, dans son voyage autour du monde, toucha la côte pacifique au 38° 30' en 1579. Il y trouva, dit-il, un port avec un abri convenable et propice. C'était la baie appelée aujourd'hui la baie de Drake, autrefois désignée sous le nom de baie de San-Francisco, au-dessous du Point Reys. En 1584, Francisco Gali, s'embarquant de Macao, vint aboutir à la côte américaine vers le 37° 30' de latitude. Rodriguez Carmenon, de retour des îles Philippines en 1595, s'ensabla dans la baie de Drake. Il appela cet endroit : San-Francisco. Ce fut le nom que cette baie porta pendant longtemps. Plus tard lorsque la baie de San-Francisco fut découverte, le bras de mer, au delà de ce qui s'appelle aujourd'hui la « Porte d'Or », « au Point Reys » fut nommé « vieille baie de San-Francisco ». En 1602 Vizcaino, partit d'Acapulco, au Mexique, pour une excursion dans

Digitized by Google

le nord. La flotte se composait de trois vaisseaux montés par deux cents hommes, colons, soldats et trois Pères Carmes. Son but était de trouver un port convenable qui pût servir de refuge aux navires en détresse, et de se rendre compte s'il n'existait pas quelque part une communication entre le Pacifique et l'Atlantique comme celle que Magellan avait découverte à l'extrémité sud de l'Amérique. Vizcaino, en entrant dans la baie que Cabrillo avait appelée port de San-Miguel, la nomma « baie de San-Diego ». C'est le nom qui lui est resté. Sur la côte, les Pères Carmes érigèrent une chapelle provisoire et célébrèrent la Sainte Messe.

En continuant leur route vers le nord, les religieux donnèrent aux îles, aux pointes de terre, aux hâvres qu'ils rencontraient ces noms mélodieux de saints qui enchantent encore le voyageur catholique en Californie. Arrivés à Monterey, ainsi nommé en l'honneur du Vice-Roi du Mexique, ils appelèrent « Rio del Carmelo », célébrant ainsi la gloire de leur Ordre, le beau fleuve qui verse ses eaux dans la baie.

Là aussi, l'équipage fit un court séjour et l'office divin put être chanté. La flotte poursuivit sa route jusqu'au cap Mendacino au nord, mais passa, sans s'en apercevoir, la « Porte d'Or », et cette superbe baie de San Francisco, tant admirée aujourd'hui, resta inconnue, cachée derrière les collines qui la séparent de l'océan. Vizcaino reprit le chemin du Mexique n'ayant découvert ni détroit vers l'Atlantique ni port de refuge pour les embarcations qui, au retour des Philippines, se trouvaient souvent en souffrance. Après les expéditions de Vizcaino, et jusqu'en 1769, l'Espagne sembla perdre tout intérêt à la découverte de la Haute-Californie. Pourtant la nécessité persistante de trouver un port qui facilitât le commerce des Philippines, l'espérance de découvrir un passage interocéanique, le désir de résister aux empiètements de la France et de l'Angleterre sur le continent américain, la conscience du devoir qui lui incombait de convertir les indigènes, finirent par réveiller le gouvernement de Madrid et le décider à de

Digitized by Google

nouvelles excursions au nord. D'ailleurs la Russie elle-même s'était déjà avancée. En 1728, Vitus Behring avait fait voile du cap Kamtchatka et navigué à travers les détroits qui aujourd'hui portent son nom, donnant par là une preuve évidente que les terres découvertes par Christophe Colomb, étaient bien séparées de l'Asie. En 1741, le célèbre pilote avait atteint Alaska près du cône du mont Elie et réclamé pour l'empire russe cette partie du continent américain plus grande que la France et l'Allemagne réunies. — Il fallait arrêter ces invasions étrangères; l'ordre vint d'Espagne au Mexique, en 1768, d'occuper San-Diego et Monterey. La tâche fut confiée à José de Galvès. Tout fut préparé pour une double expédition par terre et par mer. Chacune d'elles comprit deux divisions pour parer à tout échec. L'occupation devait être religieuse aussi bien que militaire. Ce fut le P. Juniperro Serra, supérieur des missions de la Basse-Californie qui se joignit à Galvès pour commencer l'œuvre des missions sur la côte du Pacifique. Trois Franciscains accompagnèrent l'expédition de terre, trois autres celle de mer. Le nom du P. Juniperro rappelle tout ce qu'il y a de plus pur, de plus chevaleresque et de plus surhumain dans les annales de l'Espagne américaine. L'enthousiasme de ce célèbre missionnaire, son activité, son dévouement, sa sainteté, firent de ses missions comme une véritable épopée de conquête chrétienne. Son apostolat commencé en 1769 ne fut interrompu que par sa mort survenue en 1784, mort glorieuse d'un héros dont s'enorgueillit encore la terre californienne.

Résumons en quelques lignes l'histoire du départ et des premiers travaux des prédicateurs de l'Evangile. Le 11 avril 1769, le « San-Francisco » fait voile vers la baie de San Diego. Il porte deux moines à bord : Juan Vizcaino et Francis Gomez. Quelques jours après, le « San-Carlos » entre dans les mêmes eaux, amenant un troisième missionnaire, le franciscain Fernando Parron. Le 1^er^ mai, la première division de l'expédition de terre arrive avec le P. Crespi, la seconde le 1^er^ juillet avec deux fils de saint François parmi lesquels celui qui devait être le principal conquérant spiri-

Digitized by Google

tuel de la Californie, le P. Juniperro Serra. Aussitôt une petite chapelle est érigée sur la côte, Serra plante la croix en face du port, et organise la première mission californienne sous le nom de mission de San Diego. Laissant là quarante-six personnes et trois religieux, le commandant militaire Portola partit avec le reste de l'expédition et deux prêtres, en tout soixante-cinq hommes, pour établir la seconde mission à Monterey. A l'exemple des premiers Carmes qui avaient côtoyé ces régions, les Franciscains, dans leur pénible marche à travers les terres, donnaient aux vallées, aux fleuves, aux collines et aux montagnes, ces noms de saints si harmonieux en langue castillane et dont plusieurs existent encore aujourd'hui. La tribu des Indiens Comeyas reçut amicalement les explorateurs et les envoyés de Dieu. Arrivés à Monterey, on ne sait pourquoi, ils ne reconnurent point la station, bien qu'ils eussent en main une description détaillée faite par Vizcaino et les Pères Carmes.

Continuant à chercher, ils poussèrent au nord, et le dernier jour d'octobre, ils atteignirent les Farollons et le Point Reys qu'ils avaient aperçus des hauteurs sur lesquelles se trouve aujourd'hui San-Pedro. Ignorant l'existence de la baie actuelle de San-Francisco, ils reconnurent pourtant le vieux port où étaient entrés Drake et Carmenon. Quelques soldats se mirent à grimper sur les collines, derrière la ville d'aujourd'hui et, pour la première fois, la grande baie californienne se dévoila dans toute sa beauté aux regards des Européens, Un vaisseau, le *San José* devait faire jonction avec la caravane de terre à Monterey, la rencontre ne s'étant pas faite, on espérait du moins que le navire arriverait jusqu'au vieux port de San-Francisco, mais cet espoir fut trompé.

Déçue, et à court de provisions, la caravane revint à Monterey vers la fin de novembre. Une seconde fois, on ne s'aperçut pas de la découverte qu'on venait de faire. Indifférente, l'expédition passa près du port qu'elle cherchait et s'éloigna après avoir élevé sur le rivage une croix avec ces mots gravés au pied : « Creusez et vous trouverez

Digitized by Google

un écrit. » Les explorateurs arrivèrent à San-Diego le 24 janvier 1770. Quand on fit les rapports et que l'on compara leurs routes, leurs stations avec les descriptions de Vizcaino, il devint évident qu'ils avaient été deux fois à Monterey sans le savoir. Durant l'absence de la colonne, les Indiens avaient attaqué San-Diégo; découragé par ce récent échec, et de plus en plus exposé à la disette, Portola décida qu'on abandonnerait la Haute-Californie si, à la fin de mars, un vaisseau de ravitaillement et d'hommes n'était pas arrivé.

Profonde fut la consternation du P. Serra et des missionnaires, venus pour travailler et mourir à l'œuvre de la conversion des Indiens; les autres pouvaient partir, eux resteraient. Cependant, ils espéraient que le projet du commandant ne serait point mis à exécution, et ils prirent leurs mesures pour réaliser leurs espérances. Le moyen en leur pouvoir était bien simple. Ils se mirent en prières et ils furent exaucés. Le jour de la fête de saint Joseph, le 19 mars, le *San Antonio* arriva dans le port avec d'abondantes provisions. Toute idée de départ fut abandonnée, et on décida d'accomplir la seconde partie du premier projet, c'est-à-dire d'occuper Monterey. Cette fois, le Père Serra, bien que souffrant d'un ulcère, accompagna le corps expéditionnaire, qui partit de San-Diego en avril 1770 et parvint à sa destination vers la fin de mai de cette même année. Le 3 juin, au milieu de très belles fêtes, le chef militaire et les religieux prirent officiellement possession de cette nouvelle terre au nom du roi d'Espagne. Le 14 juin suivant, une humble chapelle était consacrée à Dieu sous le nom de San-Carlos-Borromeo. Ainsi furent fondés le présidio et la mission de Monterey.

On se réjouit au Mexique à cette heureuse nouvelle. Encouragé par ce succès, et ambitieux d'établir d'autres centres d'apostolat, l'intrépide P. Serra demanda de nouveaux auxiliaires au gouvernement mexicain. En réponse à cet appel d'apôtre dix Franciscains arrivèrent à Monterey au mois d'avril 1771 et érigèrent la mission de San-Gabriel. Ce fut alors que les Dominicains, sainte-

Digitized by Google

ment jaloux de coopérer à cette œuvre d'évangélisation si pleine de promesses, sollicitèrent la permission de se joindre aux travaux des fils de saint François. Peut-être y aurait-il eu des inconvénients à ce que deux ordres religieux obéissant à différents supérieurs travaillassent dans le même champ. Il fut donc convenu que les missions de la Basse-Californie seraient confiées aux valeureux soldats de l'ordre de saint Dominique, et celles de la Haute-Californie aux membres de l'ordre séraphique. Cette translation de la Basse-Californie aux Dominicains fut faite en 1773. Les Franciscains se limitant à la Haute-Californie, et concentrant leurs forces sur ce terrain moins étendu, produisirent bientôt des fruits abondants de conversion et de civilisation chez les indigènes.

La mission de San-Carlos devint la résidence du supérieur et le centre de tous les autres établissements religieux. Le P. Serra transféra la mission de Monterey à la vallée du Rio del Carmelo, quelques milles plus loin, donnant pour prétexte le manque d'eau et l'insuffisance de terrain cultivable, mais en réalité, pour éloigner les néophytes du contact du présidio. C'était une heureuse politique. Le voisinage du soldat était sans doute avantageux et souvent nécessaire pour la sécurité de la mission. De plus, en principe comme en fait, l'introduction des colons européens dans les établissements indiens était une importante partie du plan du gouvernement; elle permettait de donner aux indigènes des exemples et des leçons d'agriculture, d'industrie et de civilisation; mais comme soldats et colons n'étaient pas, ou risquaient de ne pas être toujours des modèles de la religion qu'ils professaient et que les missionnaires enseignaient dans toute son idéale pureté et sévérité, il était nécessaire de séparer autant que possible les Indiens nouvellement convertis de la société des Castillans. En Californie, le présidio ou poste militaire, le pueblo de la colonie espagnole, la mission et l'établissement des néophytes constituèrent toujours des groupes distincts; ils étaient cependant assez rapprochés pour se prêter un mutuel appui en cas de besoin. Lorsque l'occu-

Digitized by Google

pation de la Californie fut complète, il y eut quatre présidios : San-Diego, Santa-Barbara, Monterey et San-Francisco. Le nombre des soldats assignés à chaque station était limité à deux cent cinquante. De ces centres, se détachait une escouade de quatre ou cinq hommes pour accompagner les Pères, lorsqu'ils le demandaient, dans leurs voyages à travers les portions inoccupées du pays. Un poste de cinq ou six soldats était attaché à chaque mission pour conserver l'ordre, défendre les bâtiments et leurs habitants contre les attaques imprévues des indigènes non encore convertis. Après quelques années, les pueblos furent au nombre de trois : Los Angelos, San-José et Banciforte. Ils étaient desservis par les Pères, quoique non soumis à eux comme l'étaient les missions. Chaque pueblo avait son gouvernement, c'est-à-dire son alcalde ou maire et son conseil d'administration. Dans l'intérieur des missions, ne résidaient que les indigènes convertis, sous la direction immédiate, spirituelle et temporelle des Pères. C'est dans les missions que se réalisait dans sa plus grande perfection, l'idéal d'un gouvernement paternel. Disons un mot de leur aspect, soit au point de vue matériel, soit au point de vue moral. Les vastes bâtiments que l'on nomme « missions » étaient en forme de quadrilatères. Chaque côté avait à peu près six cents pieds de long. L'ensemble se composait de l'église, du quartier des soldats, du couvent des Pères, des écoles de garçons, des écoles de filles, et des magasins de provisions. Il m'a été donné de visiter les restes de plusieurs de ces centres de civilisation en Californie ; il se dégage de cette contemplation silencieuse comme un sentiment irrésistible d'admiration pour le dévouement, et l'évangélique charité qu'ils supposent dans leurs saints fondateurs. La mission était sous la direction de deux religieux, l'un pour l'intérieur, l'autre pour l'extérieur. Les jeunes filles, sous la garde de maîtresses d'une vertu éprouvée, recevaient l'instruction dans toutes les branches d'enseignement nécessaires à leur condition. Les mieux douées cultivaient même la musique vocale et instrumentale. Les garçons apprenaient

Digitized by Google

les métiers mécaniques et l'industrie. Il va sans dire que tous se familiarisaient avec les éléments de la religion. La prière en commun, matin et soir, l'assistance à la messe chaque jour, donnaient à toute la mission une apparence semi-monastique qui ne manquait pas d'attraits. Adossées à la mission se trouvaient les maisonnettes ou huttes dans lesquelles vivaient les familles indiennes converties à la Foi. Ces heureux indigènes cultivaient ou mettaient en pâturage, toute la terre d'alentour, à une distance de quinze à vingt milles. La limite était celle qui séparait, à un égal intervalle, les différentes stations, missions, présidios et pueblos. Quand on sécularisa les missions, il fallut règler la question de propriété. Les Pères prétendaient que ces domaines appartenaient aux missions, le gouvernement espagnol affirmait que les terres avaient été prêtées aux missionnaires en charge de l'éducation agricole des Indiens, au seul titre de fidéi-commis, mais qu'en réalité elles étaient et demeuraient la propriété de la nation, sujettes par conséquent aux changements de mains, d'après les lois coloniales. Dans l'idée du gouvernement espagnol, les missions ne devaient point être des établissements permanents. On pensait à Madrid que le temps viendrait où les Franciscains, admirables pionniers de la Foi, feraient place à l'armée régulière de l'Eglise avec ses évêques et un clergé diocésain ; que les Indiens, après avoir été préparés à la civilisation par un système paternel, s'émanciperaient de cette enfance civile, et deviendraient, pour ainsi dire, des hommes faits, propriétaires de la terre, et citoyens de l'Etat ; que les missions seraient en conséquence transformées toutes en pueblos, avec les droits et privilèges d'un gouvernement indigène. Telle fut la ligne de conduite du gouvernement mexicain et plus tard des cours de justice par rapport aux propriétés des missions. Ces terres ne furent donc jamais considérées comme appartenant aux religieux. Néanmoins, en dehors de ces terrains cultivés par les indigènes, il y eut toujours une propriété réelle des missions : celle des bâtiments, maisons, vignes et vergers occupés par les missionnaires

Digitized by Google

dans le voisinage immédiat des chapelles. Cette propriété dépendait évidemment de l'Eglise catholique en Californie ; elle était confiée à ceux qui la représentaient alors, les Franciscains, comme elle est confiée actuellement à ceux qui la représentent aujourd'hui, c'est-à-dire aux évêques.

Le P. Serra fonda la mission de San-Antonio, le 14 juillet 1771. La lettre suivante écrite par ce saint religieux, ainsi datée : « mission de San-Carlos-Monterey, 18 août 1772 », donnera une idée des travaux des missions en Californie. « Notre plus grande consolation, disait-il, est de savoir que de Monterey, San-Antonio et San-Diego un grand nombre d'âmes vont au ciel. De San-Gabriel, il n'y en a point encore; mais parmi ces Indiens, beaucoup aiment à louer Dieu. Plusieurs croient que d'agneaux ils deviendront des tigres. Cela peut être, si Dieu le permet, mais depuis trois ans que je me trouve avec eux, ils apparaissent meilleurs tous les jours. Si tous ne sont pas encore chrétiens, c'est parce que nous ne connaissons pas leur langue. Cela m'est une grande peine et j'ai toujours pensé que mes péchés seuls m'ont privé de la faculté d'apprendre promptement les langues étrangères. C'est une infortune dans un pays comme celui-ci où pas un interprète ne pourra se rencontrer avant que quelques Indiens aient appris l'espagnol, et cela demande longtemps. » Le Père réclame ensuite de nouveaux missionnaires puis il ajoute : « Que ceux qui viendront arrivent bien munis de patience et de charité, et en possession de bonne humeur, car ils se feront bientôt riches en épreuves; mais où doit donc aller le bœuf qui travaille, si ce n'est sur le sol où il faut traîner la charrue; s'il ne creusait point le sillon, où serait la récolte? »

Non content de demander des aides par lettres, le P. Serra se résolut à partir lui-même à Mexico pour chercher de nouveaux missionnaires. En route il fonda la cinquième mission : celle de San-Luis-Obispo (1).

(1) Ce saint Louis Obispo est saint Louis, évêque de Toulouse, de l'ordre des frères mineurs, neveu de saint Louis, roi de France.

Digitized by Google

Le motif de ce voyage au Mexique n'était pas seulement d'implorer du gouvernement de nouveaux auxiliaires. Le P. Serra avait d'autres raisons. L'expérience de quelques années avait démontré que certains changements étaient nécessaires pour faciliter l'administration des missions. La question était surtout celle des relations entre les chefs de l'armée et les autorités ecclésiastiques. Le P. Serra avait à se plaindre du commandant militaire. Les mauvais procédés de celui-ci à l'égard des religieux, sa conduite hautaine envers ses hommes, ses empiètements répétés sur les droits des missionnaires, son ingérence constante dans les punitions des néophytes bien que la loi ne lui donnât ce pouvoir que pour des crimes graves, son refus d'éloigner des missions les soldats coupables d'inconduite, les irrégularités commises dans le service des lettres, tout contribuait à créer des malentendus entre le chef de la force armée et le supérieur spirituel. Si l'union étroite de l'Eglise et de l'Etat dans les commencements du christianisme en Californie fut de quelque avantage à l'Eglise (et ceci ne peut être nié), elle eut aussi de graves inconvénients. Tant que la nature humaine sera ce qu'elle est, des heurts se produiront, si vous mettez en contact trop intime les hommes d'Eglise et les hommes d'Etat. Théoriquement l'assertion est-elle indiscutable ? En fait, il en fut toujours ainsi, et, sur ce point, l'histoire de l'Eglise de Californie n'est qu'une reproduction en miniature de l'histoire universelle.

Pendant qu'il était au Mexique, le P. Serra soumit au gouvernement le premier rapport officiel sur l'évangélisation de la Californie. Il y avait dans le pays cinq missions : San-Diego, San-Gabriel, San-Luis-Obispo, San-Antonio et San-Carlos. Elles étaient dirigées par dix-neuf Franciscains, sous la juridiction du collège *de Propaganda fide* de San-Fernando, dans la cité de Mexico. Le corps militaire était composé de soixante hommes placés sous l'autorité du commandant résidant à Monterey. Chaque mission avait comme garde cinq à six soldats avec un sergent. Il n'y avait pas encore de pueblos. Les missionnaires pendant

Digitized by Google

les cinq premières années avaient fait quatre cent quatre-vingt-onze baptêmes et béni soixante-deux mariages. Ce petit nombre était dû principalement à la prudence des missionnaires qui n'admettaient les Indiens au baptême qu'après une longue instruction; il faut aussi tenir compte de l'impossibilité où se voyaient les missionnaires de nourrir et de vêtir les convertis. Pour développer l'agriculture encore à ses débuts, un système d'irrigation avait été organisé. Les pâturages étaient bons, chaque mission avait ses bestiaux. L'architecture n'existait pas, on n'élevait que de misérables huttes en troncs. (1)

Les autorités mexicaines, après avoir examiné les plaintes et les demandes du P. Serra, lui donnèrent satisfaction presque sur tous les points. Le nombre des troupes fut accru, trois présidios de plus furent établis : Santa-Barbara, San-Diego et San-Francisco. Chaque mission devait posséder un certain nombre de domestiques payés par le gouvernement, et, pour obvier aux inconvénients des retards ou des pertes de vaisseaux d'approvisionnements, on projeta d'ouvrir une route du présidio de Tubac dans le nord de Sonora, par voie des fleuves Gila et Colorado, jusqu'à Monterey. Nous avons vu dans l'article précédent comment cette dernière entreprise échoua. Le commandant reçut l'ordre d'éloigner des missions tout soldat contre lequel les missionnaires porteraient plainte. Le prêtre devait administrer sa mission comme un père de famille. Chaque mission recevrait un subside annuel de 4.000 fr. Les dépenses du budget militaire et ecclésiastique seraient payées sur les revenus des salines de San-Blas dans la Basse-Californie, et si ces ressources ne suffisaient pas, on

(1) Les maisons d'écoles n'apparurent que plus tard, et alors furent érigés les bâtiments des missions dont les ruines donnent encore un aspect tout particulier au paysage californien; c'étaient les vastes quadrilatères que nous avons décrits plus haut. Le style est presque unique, il tient de l'espagnol et du mauresque, mais est surtout californien par l'originalité de son dessin et sa parfaite adaptation au climat et au besoin de la population. On ne trouve rien d'exactement semblable en Espagne ni même autre part en Amérique.

Digitized by Google

puiserait dans le trésor royal. On appelait de ce nom, un agrégat de sommes d'argent provenant de dons particuliers faits aux missions des provinces mexicaines du nord et principalement à celles de la Californie. Cette réserve fut commencée en 1697 par les Jésuites, alors en possession de la Basse-Californie et de l'Arizona. En vingt ans, c'est-à-dire en 1716, elle s'élevait à 1.273.000 dollars dont seulement 180.000 dollars avaient été donnés par le gouvernement. La plus grande partie de cette somme était entre les mains des donateurs qui en payaient les intérêts. La banqueroute de l'un de ces bienfaiteurs ayant causé une perte de 10.000 dollars, les Jésuites s'occupèrent de faire rentrer tous les capitaux et de les placer en achats de terre et autres entreprises du même genre, comme exploitations de mines, création de manufactures, élevage de troupeaux; le revenu de ces placements fut destiné aux missions. Après la suppression des Jésuites en Espagne, les autorités mexicaines prirent charge de ces fonds comme trustees ou administrateurs et les affermèrent pour les besoins de l'Eglise californienne. Ils constituaient à la fin du XVIII^e^ siècle un revenu de 50.000 dollars dont moitié allait aux Californies Basse et Haute, et moitié aux autres missions, de telle sorte que les Américains de la Haute-Californie recevaient pour leur part seulement le quart de la somme totale. Plus tard, la confiscation de ces ressources par le gouvernement embarrassa fortement les missions comme nous le verrons dans la suite (1).

Le succès du P. Serra auprès du gouvernement mexicain prouve que s'il était un missionnaire zélé et un saint moine, il n'en possédait pas moins les qualités d'un administrateur prudent et d'un ferme avocat des droits de l'Eglise. Dans l'automne de 1773 il partit de Mexico avec un grand nombre de soldats pour les présidios et de missionnaires pour de nouvelles fondations. En conséquence,

(1) La conférence de la Haye vient de résoudre les difficultés qu'avait soulevées cette question en obligeant la République du Mexique à donner à l'Eglise de la Californie une somme de..... dollars.

Digitized by Google

la mission de San-Juan-Capistrano fut érigée en octobre 1775, celle de San-Francisco en septembre de la même année, et celle de Santa-Clara en janvier 1777 (1).

Le P. Serra avait demandé à Rome la permission d'administrer le sacrement de confirmation; Mexico, siège de l'Evêque diocésain, était à une trop grande distance, en effet, pour permettre des communications régulières avec le nouveau district. Clément XIV accorda le privilège au supérieur des missions avec le pouvoir de subdéléguer quatre autres missionnaires.

Bien que le P. Serra eût réussi, dans tous ses projets, les conflits entre l'Eglise et l'Etat en Californie n'en continuèrent pas moins. Peut-être même devinrent-ils plus fréquents et plus envenimés. Tout semblait être une occasion de mésintelligence. La faveur pontificale même qui donnait au Père supérieur le droit incontestable d'administrer la confirmation ne laissa pas de créer de sérieuses difficultés. Sous le prétexte que la concession n'avait pas été sanctionnée par la cour d'Espagne, le gouvernement enjoignit au P. Serra de s'abstenir de l'usage de son privilège jusqu'à ce que l'approbation fût venue de Mexico. Les chefs militaires accusèrent à leur tour les missionnaires de traiter les indigènes avec trop de sévérité ; à cela les Pères répondaient que les Indiens coupables avaient besoin d'être punis si l'on voulait maintenir l'ordre et la paix parmi eux. On n'a pas prouvé d'ailleurs que les Pères aient jamais dépassé les limites de la justice. On leur reprochait de ne point se soucier des besoins spirituels des présidios ; en réponse ils démontraient qu'ils ne manquaient jamais de visiter régulièrement les troupes, excepté dans le cas où les soldats pouvaient facilement se rendre aux services reli-

(1) Au moment même où les Pères de la République américaine rédigeaient l'acte solennel de la déclaration de l'indépendance, un humble franciscain, dit l'historien Murray, fondait la grande ville de San-Francisco. La première maison érigée sur le terrain où s'élève aujourd'hui la Reine du Pacifique, fut la mission de Dolores; cette vieille église espagnole est encore aujourd'hui l'un des plus intéressants monuments de la grande cité ; c'est l'honneur de la capitale de la Californie d'avoir commencé son histoire par l'offrande à Dieu d'un édifice destiné à son culte sous le vocable de San-Francisco.

Digitized by Google

gieux de la mission. On les blâmait encore de ne pas vendre aux présidios leurs marchandises au prix fixé par le gouvernement. Selon les Pères aucun tarif n'ayant été fixé par le roi, le prix des denrées variait naturellement selon le plus ou moins d'abondance des récoltes. On était mécontent que les missionnaires retournassent si fréquemment au Mexique sans la permission du gouverneur, et maintinssent ainsi, en dépit des lois, comme une perpétuelle émigration. Ce dernier fait était exact, mais les Pères répondirent qu'il n'était qu'une conséquence légitime de la liberté qu'ont les supérieurs de changer de poste les missionnaires dont ils connaissent seuls les aptitudes et les services. On leur reprochait encore de laisser les néophytes monter à cheval pour errer au loin dans la campagne, entretenant ainsi chez eux des goûts militaires qui pouvaient devenir un danger pour la colonie. La réplique des Pères était facile, il n'y avait que des indigènes pour garder les troupeaux et, vu l'immensité des ranchos, on ne pouvait le faire qu'à cheval. Les Pères d'ailleurs avaient de leur côté à se plaindre de l'armée et du commandant des présidios. On s'étonne quand on lit les documents de l'époque qu'une petite poignée d'Européens isolés parmis ces tribus sauvages, loin de la patrie, pussent consumer et perdre leur temps avec leur énergie en querelles si insignifiantes d'apparence. Mais il faut le dire, ils se querellaient non comme hommes ou voisins, mais comme représentants de l'Espagne et de l'ordre de Saint-François. Sous d'autres rapports leurs relations étaient agréables. Les gouverneurs ne cessaient de témoigner leur admiration pour l'héroïsme des religieux, et les missionnaires se hâtaient de reconnaître que leur zèle et leurs labeurs auraient eu peu de chances de succès sans la présence et la protection des soldats et des colons espagnols. On peut oublier leurs récriminations mutuelles en présence du magnifique résultat de leur commun dévouement.

(A suivre) ANDRÉ.

Digitized by Google

BAYLEN

ET LA

POLITIQUE DE NAPOLÉON

A L'OCCASION D'UN LIVRE RÉCENT

Suite (1)

V

LETTRES DE DON JUAN DE MORLA — PLACE QU'ELLES TIENNENT DANS LE PROCÈS

Grâce au patient et consciencieux travail du colonel Titeux, le mystère que nous faisait pressentir la violence des expressions employées par Napoléon, pour qualifier une convention militaire aussi honorable dans ses termes qu'avantageuse par les résultats qu'on était en droit d'en attendre, nous paraît pouvoir être percé.

Je fais allusion à trois lettres saisies dans les papiers des généraux Dupont et Vedel, et qui leur avaient été écrites dans les circonstances suivantes.

En arrivant à Lebriga, le général Dupont, voyant qu'on

(1) Voir le numéro d'avril.

Digitized by Google

faisait arrêter ses troupes, au lieu de continuer à les diriger sur un port de mer, se plaignit au général Castaños, en termes énergiques, et profita des difficultés que présentait le transport par mer, pour réclamer à nouveau le retour par terre : « *Nous avons traité de bonne foi*, écrivait-il le 2 août, *et j'ai la plus grande confiance dans votre loyauté.* D'un côté, nos conventions portent que les troupes françaises seront embarquées sur-le-champ, et cependant l'embarquement n'est pas préparé ; d'un autre côté la sûreté du passage ne peut être garantie que par le gouvernement anglais.. et il faut un temps considérable pour recevoir ces passeports de Londres. D'après ces considérations, je crois devoir proposer à Votre Excellence une modification au traité d'Andujar. Malgré tous les inconvénients attachés à une aussi longue route, je vous propose de me retirer par terre sur Bayonne et Perpignan. Ainsi toutes les difficultés seront levées... Je sens tout ce qu'il en coûtera aux troupes françaises, mais nous ne pouvons pas rester dans l'état d'incertitude où nous sommes, relativement au moment de l'embarquement et à la sûreté sur mer.

« *L'honneur et la loyauté dont nous faisons également profession* exigent cette nouvelle convention... »

Le général Castaños était digne d'entendre un tel langage ; dès le 6 août il signait des *articles additionnels* dont le premier disait : « On a déjà sollicité du roi d'Angleterre et de l'Amirauté anglaise des passeports pour la sûreté du passage des troupes françaises »; et le cinquième : « Dans le cas qu'on n'obtînt pas de l'Angleterre les passeparts de sûreté qu'on a demandés, *alors on traitera des moyens les plus propres pour le passage par terre.* »

Le 6 août, le général Dupont envoie copie du traité au général Vedel, en lui disant : « Vous pensez avec raison que les généraux ne peuvent quitter leur troupe, c'est à eux surtout à y entretenir la discipline militaire ainsi que la fidélité à la France et à l'empereur. Notre position est bien pénible, *mais la loyauté du général Castaños ne permet pas de penser que le traité puisse être violé...* »

Digitized by Google

Don Juan de Morla ayant été nommé par la Junte capitaine général, c'était à lui qu'on devait s'adresser pour le cantonnement des troupes. Les généraux Dupont et Vedel entrent alors en correspondance avec lui à ce sujet et c'est dans les réponses de Morla que nous allons trouver les étranges insinuations qui ont servi à dénaturer la convention d'Andujar et à en faire la plus honteuse des capitulations.

« Je me persuade que ni le général Castaños ni Votre Excellence n'ont cru qu'une semblable capitulation pût s'exécuter de point en point. *L'objet du premier fut de sortir d'embarras, et celui de Votre Excellence d'obtenir quelques conditions qui quoique impossibles à remplir, honorassent sa reddition formelle. Chacun obtint ce qu'il désirait* et maintenant il n'y a de véritablement obligatoire dans ce traité que ce que prescrit l'impérieuse loi de la nécessité (1).

« ...Sans doute la conduite de ce peuple m'a été très sensible : cependant non parce que son action ait (*sic*) été honteuse, mais parce qu'il a manqué de confiance dans son gouvernement et ses magistrats, *et s'est administré la justice par ses mains* (2)... Une capitulation où il n'est fait mention *que de la sûreté des équipages* peut-elle lui donner la propriété des trésors que son armée a enlevés de Cordoue et des autres villes au moyen des assassinats, des profanations de tout ce qu'il y a de sacré, des cruautés et des violences ? Y a-t-il raison, droit ou principe qui prescrivent de garder la foi, *ni même l'humanité* à une armée qui est entrée dans un royaume allié et ami sous des prétextes spécieux et trompeurs ; à des gens qui se sont emparés de son Roi innocent et chéri et de toute sa famille avec une égale perfidie, qui leur ont arraché d'impossibles et violen-

(1) *Le Général Dupont.* T. II, p. 603.

(2) Preuve évidente que le pillage de port Sainte Marie auquel ces lignes font allusion, n'a pas été une *visite* et que la *découverte* des objets qu'on a pillés n'a été contrôlée par aucun magistrat.

Digitized by Google

tes renonciations en faveur de leurs souverains, et qui s'en sont crus autorisés à saccager ses palais et ses villes... (1).

« ...Je serais également fondé à dire à V. E. que la Junte de Séville et la nation entière se feront un devoir sacré de remplir à la rigueur et de la manière la plus ponctuelle cette capitulation, dès que votre souverain aura cessé de violer les droits sacrés et naturels que que notre souverain bien aimé et une grande partie de ses troupes ont à la liberté, dont ils ont été perfidement dépouillés... *Parlons franchement! M. le général Don Xavier de Castaños, en accordant la capitulation n'a eu en vue que de se débarrasser des ennemis.* Il se proposait bien réellement tout ce qui dépendait de lui pour remplir sa promesse; mais il n'avait pas examiné les difficultés, et j'assure qu'il l'a exécutée autant qu'il dépendait de lui. Les généraux français veulent obtenir une capitulation *trop honorable;* ils la demandent ainsi, *même en prévoyant qu'elle sera impossible*, pour couvrir leur responsabilité aux yeux de leur souverain et sortir du péril. *On est arrivé au but de part et d'autre.* V. E. se disculpera sur notre manque de foi. V. E. ne dira point à son souverain que ce manque de foi tient au sien qui exposait la division du général Dupont à être taillée en pièces et anéantie et celle de V. E. (Vedel) à ne pouvoir échapper à une nombreuse armée victorieuse, en fuyant à travers des provinces soulevées où tous les bras s'armaient jusqu'à ceux des femmes.

« *Ces vérités supposées constantes* et qu'il n'y a pas moyen de faire autrement, je conseille à V. E... etc... »

Evidemment si cette accusation était fondée (j'entends contre Dupont, car malheureusement celle contre Napoléon ne l'était que trop) elle jetterait beaucoup de jour sur bien des points obscurs. Elle ferait parfaitement comprendre les rugissements poussés par l'empereur, sa rage de vengeance, l'ardeur qu'il mit à deshonorer Dupont et à

(1) *Le Général Dupont.* T. II, p. 621.

Digitized by Google

publier sa honte, la haine implacable dont il le poursuivit jusqu'à la fin.

Mais pouvait-il croire un moment à ces ignominies? Que pouvaient valoir à ses yeux ces honteuses insinuations ?

Elles n'avaient d'autre but que d'expliquer et de justifier, autant que possible, la résolution de la Junte, prise *sur l'initiative de Morla* et contre les efforts de Castaños; de justifier deux crimes : le pillage du port Sainte-Marie et surtout la violation de la capitulation.

Quelle foi peut mériter une accusation de ce genre, portée dans de telles conditions ?

Le 3 avril, les Commissaires espagnols répondaient au général Vedel : « Quant à ce qui concerne notre général (Castaños) nous connaissons à fond ses principes, *non moins que ceux de la Junte* suprême d'Espagne et des Indes, c'est cette connaissance même qui nous amène à dire à V. E. que sans qu'il soit besoin d'autre autorité que la capitulation même, *elle peut être assurée de son observation* LITTÉRALE *et en donner la certitude à tous les individus de sa division.....* »

Le 6, le général Castaños signait à Séville, sous les yeux de la Junte, les articles additionnels assurant le passage par terre au cas d'impossibilité du transport par mer.

Pouvait-il donner une meilleure preuve de la loyauté qu'il avait apportée dans la capitulation ? Aussi fit-il tous ses efforts pour en empêcher la violation : « Dans un tel conflit, écrit le comte de Toreno, la Junte de Séville consulta les généraux Morla et Castaños sur une affaire si grave : leurs avis furent diamétralement contraires ; le dernier soutenait avec justice le fidèle accomplissement de la convention stipulée, en opposition du premier, *qui ne cherchait que l'approbation et les applaudissements populaires.* Ce fut à l'avis de Morla bien qu'injuste et illicite qu'adhéra la Junte. Pour se justifier, elle publia une apologie *dans le but de prouver que c'étaient les Français qui avaient enfreint la capitulation et que la faute en était à*

Digitized by Google

eux si elle ne s'exécutait pas ; subterfuge indigne de l'autorité souveraine (1)... »

Ce ne furent donc pas les découvertes faites au pillage de Sainte-Marie qui furent la cause de la violation du traité.

Quant au signataire des lettres qui nous occupent, on sait ce qu'il était : Maître Jacques de tragédie, tour à tour tribun et général, sa conscience élastique lui permettra avec une égale facilité de violer une parole militaire envers l'ennemi de son pays, et plus tard de trahir son pays au profit du même ennemi.

Personne n'a mieux connu que Napoléon la valeur de ces témoignages. Il les utilisait souvent, mais ne se laissait point tromper par eux.

Et cependant ce sont ces lettres, qui expliquent le mieux toute la conduite de Napoléon au sujet de l'affaire de Baylen, qui jettent le plus de jour sur la question; qui font comprendre, par exemple, pourquoi Napoléon, si sévère à l'égard d'une convention dont le seul but était de lui rendre un corps d'armée, *ne s'est jamais plaint de la violation qui le lui a fait perdre.*

Je me trompe, il s'en est plaint une fois : lorsque à la tête de ses 150.000 hommes il arriva devant Madrid, c'était le général Morla qui en était gouverneur. Il eut l'audace de se présenter devant l'empereur qui ne refusa pas de recevoir l'instigateur et le défenseur de la violation du traité, celui qui avait justifié ce manque de foi en l'accusant lui-même d'un manque de foi plus criminel, et qui en ce moment même, contrairement à la parole donnée, infligeait à ses soldats la torture des pontons espagnols et anglais ou de l'île de Cabrera.

Napoléon le reçut.

L'apostrophe célèbre qu'il lui adressa, au sujet de cette violation, était même un acquiescement à ses délations : « L'inhabileté *et la lâcheté d'un général* avaient mis en

(1) *Histoire de la Révolution d'Espagne.*

Digitized by Google

vos mains des troupes qui avaient capitulé sur le champ de bataille de Baylen ».

Morla, qui n'avait pas oublié ses lettres, comprit l'allusion, surtout lorsqu'il vit que l'empereur consentait à le revoir encore et à recevoir de la main qui les avait signées, la capitulation de Madrid. Il sut lire dans ce regard qui faisait trembler ceux qui l'accompagnaient, le pardon de ses injures et le gage de sa faveur future auprès du nouveau Roi.

Voilà la seule plainte que se permit jamais l'Empereur, à l'occasion de l'injure qui paraissait devoir être la plus sensible à son orgueil ! Pourrait-on citer dans sa vie un autre exemple d'une mansuétude aussi rare ?

Faut-il en conclure qu'il se fût laissé prendre au piège grossier tendu par Morla ? Ceux qui le croiront peuvent s'en tenir là, car dès lors tout devient clair, et la conduite de Napoléon qui nous paraissait jusque-là si étrange et surtout si contraire à l'honneur de ses armes, s'explique, et dans une certaine mesure se justifie.

Pour ceux au contraire, et j'avoue que je suis de ceux-là, qui se refusent à lui attribuer, pour nous servir de ses propres expressions, « un des actes les plus extraordinaires d'ineptie et de bêtise », il faut chercher une autre explication.

Néanmoins il me paraît essentiel de ne pas perdre de vue les pièces que nous venons de mentionner. C'est un jalon qui cadre trop bien avec tout ce que nous savons déjà, pour n'être pas utilisé au moins comme point de repère. Napoléon lui-même nous en avertit : « Je vous renvoie les pièces trouvées chez le général Vedel », écrit-il au Ministre de la guerre, à la date du 12 janvier 1809. « Il me semble que ces pièces sont *nécessaires au procès*... Il sera inutile d'imprimer les injures de Morla qui ne font rien à la question. Le reste est important à connaître. *Il me semble qu'elles jettent beaucoup de jour sur cette affaire...* »

Ainsi on n'imprimera pas *les injures* probablement con-

Digitized by Google

tre Napoléon et la Cour de Madrid, mais la pièce elle-même est nécessaire au procès à cause du jour qu'elle jette sur l'affaire.

Et en effet, les lettres de Morla seront visées dans le rapport et avis de la commission, nommée par Sa Majesté pour examiner l'affaire de la capitulation de Baylen (1).

De tout cela, il ressort nécessairement que si Napoléon n'a pas cru aux accusations de Morla, du moins il a agi comme s'il y avait cru, et *il a voulu y faire croire les autres.*

Quel intérêt a-t-il pu avoir à jouer cette criminelle comédie, dont le plus clair résultat a été de jeter sur des généraux illustres, sur tous les officiers et les soldats d'un de ses corps d'armée, une honte ineffaçable, c'est ce que cette étude a pour objet d'élucider. Mais déjà l'on devine qu'il ne peut être question que d'un intérêt supérieur — celui de son ambition; que par conséquent c'est dans un but politique qu'il s'y est déterminé.

Que ce but ait consisté en partie à faire oublier la triste origine de la guerre d'Espagne et les procédés méprisables au moyen desquels il s'en était emparé; qu'il ait cherché à rejeter sur un autre la haine amassée contre lui par cette traîtreuse invasion et fait tous ses efforts pour donner à la honte de ce bouc émissaire un éclat tel qu'elle effaçât la sienne même, c'est là une explication très plausible, très vraisemblable, et que la publication du colonel Titeux, qui l'adopte, vient pleinement confirmer.

Elle jette, il est vrai, une grande lumière sur le point principal : l'influence très exagérée que Napoléon attribua à l'échec de Dupont sur les affaires d'Espagne.

Suivant lui, « lorsque ce coup du sort est arrivé, tout prospérait en Espagne (2)... » «... Tous ces succès, joints à l'arrivée du roi à Madrid, faisaient préjuger une heureuse et prompte issue aux affaires d'Espagne, lorsque le géné-

(1) *Le Général Dupont.* T. III, p. 344.
(2) Lettre à Clarke du 3 août.

Digitized by Google

ral Dupont (1)... Dans la position actuelle des choses, cet événement est d'un effet immense en Espagne, les esprits s'échauffent. Mon armée va être obligée d'évacuer Madrid, pour se concentrer. Au même moment, quarante mille Anglais débarquent sur différents points (2)... Toute l'armée espagnole, officiers et soldats, a pris parti dans l'insurrection (3)... »

Or il n'est pas vrai, loin de là ! que tout prospérât en Espagne avant le 19 juillet. La capitulation de l'amiral Rosély arrivée par la faute de l'empereur, qui avait sacrifié au succès désiré du maréchal Bessières, la mission confiée primitivement au général Dupont d'aller secourir la flotte à Cadix, date *d'un mois avant celle de Baylen.* C'est par ce port et par celui de Lisbonne livré un mois plus tard par Junot, qu'ont pu entrer les Anglais et non par Baylen. Le mois pendant lequel Dupont, privé de plus de deux tiers de ses troupes, était paralysé au cœur de l'Andalousie, avait suffi à l'Espagne pour se soulever tout entière et réorganiser ses troupes : « Castaños a plus de soldats qu'il n'en veut, écrivait le roi Joseph, il en renvoie beaucoup ; tous les paysans s'enrôlent à l'envi... Votre Majesté ne peut se faire une idée, parce que certainement personne ne le lui aura dit, *à quel point le nom de Votre Majesté est haï.* » Or, cette haine, fomentée par le plus ardent patriotisme, n'est pas née à Baylen, ni même à Cordoue. Toute la puissance de Napoléon ne peut faire que le 19 juillet ou même le 8 juin 1808 soit antérieur au 2 mai, l'inoubliable *dos de may* de la même année. Et la haine manifestée à cette dernière date n'est elle-même qu'une conséquence d'événements antérieurs, auxquels, quoi qu'on fasse, il faudra toujours remonter.

Et quant à *tous ces succès*, ils se réduisent à la victoire de Medina del Rioseco que Napoléon a tout fait pour ren-

(1) *Moniteur* du 5 septembre 1808.
(2) Lettre de Napoléon à Caulaincourt du 5 août 1808.
(3) Lettre du même à Bernadotte du 6 août 1808.

Digitized by Google

dre certaine, aux dépens des autres généraux, qui ont tous ou presque tous éprouvé de graves échecs.

On trouve d'ailleurs dans des *Observations sur la situation en Espagne*, auxquelles nous avons déjà fait allusion, une appréciation beaucoup plus juste, une mise au point bien plus exacte des effets de l'événement de Baylen : *1re observation :* « La bataille del Rioseco a défait toute l'armée de Galice. La bataille d'Andalousie nous a enlevé un corps de quinze mille hommes. *Sans doute ces deux événements ne se font point équilibre ; ils se compensent cependant dans une certaine mesure.* »

C'est la conclusion qui ressort de l'étude des faits. La prétendue immensité des effets de la capitulation de Baylen et son influence sur les affaires d'Espagne, n'est qu'un mirage, produit lui-même par l'immensité du retentissement qui lui a été donné pour faire de cet événement une de ces hontes qui font oublier toutes les autres.

VI

ENLÈVEMENT DES VASES SACRÉS — RAISON DE L'IMPORTANCE QU'Y ATTACHE NAPOLÉON

Cette volonté de Napoléon de détourner sur une ou plusieurs têtes sacrifiées les haines amassées contre lui-même et contre les Français en général, est en effet la seule explication qu'on ait pu trouver d'une conduite qui, en dehors de cette hypothèse, pourrait être regardée comme un signe de folie. Elle paraît bien ressortir de tout ce que nous avons vu ; elle donne le mot de la plupart des énigmes que nous nous sommes posées, mais elle en laisse quelques-unes de côté. Surtout elle ne jette aucun jour sur un point qui a joué un rôle trop capital dans le procès, pour pouvoir être négligé, savoir : l'importance attachée à l'enlèvement des vases sacrés, et le déshonneur spécial et

Digitized by Google

ineffaçable que Napoléon a voulu qu'on attachât à cet enlèvement.

Personne, je pense, ne sera tenté d'attribuer cette horreur pour la profanation des choses saintes, à la piété de Napoléon ; cependant le fait est certain. Il faut donc qu'il ait vu pour lui un intérêt supérieur, par conséquent un intérêt politique, à faire croire à cette sainte horreur.

La raison de cet intérêt est facile à deviner, au moment où il va partir lui-même pour l'Espagne et en faire la conquête.

Malgré tout ce qu'il a dit, écrit ou fait écrire sur l'état prospère des affaires d'Espagne avant le 19 juillet 1808, Napoléon, en effet, commençait à se rendre compte de la difficulté de la tâche qu'il avait crue d'abord facile et même déjà accomplie quand il disait au général Marescot : « *J'ai soumis l'Espagne avec des troupes de dépôt* ».

Je n'en veux pour preuve que le soin qu'il a mis à assurer le succès de Medina del Rioseco, et dès qu'il a réussi, l'attention qu'il prête aussitôt aux dangers de la position du général Dupont : « Il faut penser sérieusement aujourd'hui au général Dupont..., il lui faut des pièces de 12 et des obusiers..., il faut le renforcer de manière qu'il ait vingt-cinq mille hommes compris ce qu'il faudra pour garder les passages des montagnes et une partie du chemin de la Manche..., de sorte que le général Dupont ait pour le jour de la bataille, plus de vingt-trois mille hommes à mettre en ligne (1)... »

Ses yeux commençaient donc à s'ouvrir. Il arrivait à comprendre la signification et la valeur de *ces rassemblements d'insurgés* qu'il avait trouvés d'abord si méprisables. La surprise de voir un officier comme le général Dupont réduit à traiter avec l'ennemi, acheva simplement de lui dessiller les yeux, en lui montrant l'Espagne non plus

(1) Lettre du *19 juillet* à Savary et note sur la position actuelle de l'armée en Espagne, du 21.

Digitized by Google

comme il lui avait plu de la voir, mais comme elle était en réalité.

Ce fut l'éclair qui illumine l'horizon et vous permet de distinguer ce que les ténèbres dissimulaient. Et l'article du traité relatif à la restitution des vases sacrés, qui, pour un œil moins exercé, aurait pu paraître simplement étrange et hors des usages militaires, fut celui dont la lueur lui révéla ce qu'il avait le plus d'intérêt à connaître : le fond même de la nature espagnole, le secret de l'énergie qui lui avait permis de triompher des Maures après huit cents ans de lutte, *la passion religieuse.*

Il la connaissait bien comme un des grands faits de l'histoire; mais, dans une moindre mesure, toute l'Europe n'avait-elle pas eu la même passion ? La France avait bien fait les croisades, et cependant que lui restait-il aujourd'hui de cette foi ardente ? L'Italie était pleine de prêtres et de moines, et n'était-ce pas chez elle qu'il avait appris que ces pays-là étaient faciles à soumettre ?

Il avait cru l'Espagne sur la même pente de scepticisme ou d'indifférence... Et voici que deux lignes, traduisant une exigence singulière du vainqueur, suffisent à lui apprendre combien il se trompait.

Pour que Dupont les eût acceptées il fallait qu'on l'eût exigé. Pour qu'on eût pu le faire, il fallait que ses troupes fussent hors d'état de faire le moindre effort. S'il en était ainsi, comment le général Castaños a-t-il pu leur accorder des conditions si honorables, dangereuses même pour son pays ? Et ce même général n'a pas voulu céder sur le fait des vases sacrés ?... Pourquoi ?... Pour empêcher la continuation d'un sacrilège ?... Ces gens-là ont vraiment la foi !

Napoléon commence à comprendre la raison de ses insuccès en Espagne, le secret de l'ennemi, le grand ressort de l'âme espagnole... Mais puisqu'il le connaît maintenant, ce ressort, il n'a qu'à l'utiliser, à le manier lui-même, et l'Espagne est à lui, — à lui et à sa dynastie, non pas seulement par la conquête qu'il va en faire lui-même avec de bonnes troupes, en la quantité qu'il faudra, mais *toujours*, par

Digitized by Google

l'attachement d'un peuple hier encore admirateur de sa gloire, et qui demain verra en lui un monarque chrétien plus sévère que n'eût pu l'être Charles-Quint sur le respect dû aux objets consacrés.

L'Espagne va apprendre à le connaître, avant même de le voir arriver. Il va lui faire savoir ce qu'est à ses yeux le sacrilège, non par une loi qui, avec les tendances du jour, ne pourrait jamais être assez sévère, et qui surtout aurait le grave inconvénient de laisser supposer aux Espagnols que ses soldats sont capables d'un crime de ce genre. Un sacrilège ! ! C'est aux yeux de Napoléon, comme le parricide pour Solon, un opprobre tel qu'on ne doit pas même le supposer.

Donc pas de loi, mais *un exemple !* un exemple solennel, auquel il saura donner un éclat et des proportions qui ne permettront pas à l'Espagnol le plus obscur de l'ignorer. D'ailleurs, en cherchant, il trouvera bien quelque individualité en vue, populaire ou populacière qui, religieuse ou non, aura su flatter les prêtres et les moines puisqu'ils sont une puissance, et qui sera regardée comme leur représentant. Tout courtisan est vénal, il l'achètera. Ne fût-il pas vénal, il l'aura, puisqu'il aura le pouvoir. Par lui il aura, comme il le disait au chanoine, *la religion et les moines*, c'est-à-dire le cœur même du pays.

Ce plan, simple au premier abord, se complique à la réflexion de difficultés qui auraient pu arrêter un caractère moins bien trempé que le sien, ou un génie moins fécond en ressources.

Ne fût-ce que celle-ci : la nécessité d'une condamnation *capitale*, sans quoi le but est manqué. Le caractère espagnol qui n'aime pas la faiblesse chez le justicier, ne croirait pas à la sincérité de l'empereur.

D'un autre côté en France, et presque dans toute l'Europe, comment expliquer cette sévérité ?

Ses généraux, ses maréchaux, ses princes et ses ducs, dont bon nombre sont des conventionnels, ne comprendront rien à ce changement de front. Ses troupes elles-mêmes qui ont à se reprocher d'avoir commis un peu partout des

Digitized by Google

peccadilles de ce genre, ne seront-elles pas inquiètes ? Que faire ?... Voyons ! Il résulte du rapport de Dupont qu'au lieu de tenir ses troupes réunies, il les a séparées : c'est une faute cela. Dira-t-il que la position l'y forçait ? C'est une autre faute d'être resté dans une position dangereuse ! — Il s'est battu après une marche de nuit, sans un moment de repos, sans même donner aux troupes en queue le temps de venir se joindre aux autres pour commencer le combat, autant de fautes ! — Ils reviennent par mer, et où est la ratification du représentant des Anglais qui sont maîtres de la mer ? Elle n'y est pas ? faute lourde ! « On ne laissera pas passer ces imbéciles. »

Voyons encore !... les bagages ?... un, deux, trois articles. Ordinairement c'est moins long... Ils en avaient beaucoup probablement... C'est ce qui a entravé leurs manœuvres... Les lâches ! Voilà pourquoi ils ont capitulé, c'est pour sauver leurs bagages !...

Le problème se simplifie : aux yeux des Espagnols la mort des généraux français sera le châtiment de leur sacrilège. Pour la France et le reste du monde ce sera le prix de leur ineptie, et de leur lâche cupidité. Grâce à ce salutaire exemple les soldats qu'il va mener en Espagne se sauveront du plus loin qu'il verront un calice. On ne tardera pas à le remarquer. Les prêtres seront désormais pour lui, et par eux il aura bientôt gagné le cœur de l'Espagne.

Ainsi que nous l'avons vu, trois heures avaient suffi à Napoléon pour arrêter les lignes maîtresses de ce plan, digne à la fois de la profondeur de son génie et de la sensibilité de son cœur. On les aperçoit très distinctement dans le récit de M. de Champagny : D'abord l'intensité de sa colère, ou plutôt même de sa *douleur*, à en juger par les cris *plaintifs* sortant involontairement de sa poitrine, annonce bien qu'il s'agit d'un événement qui ne ressemble à rien, un événement dont la honte inexprimable va rejaillir sur ses armées : *il voyait ses lauriers flétris*. Il explique d'où vient cette honte. Quelques articles de la capitulation le remplissaient surtout d'indignation, tels que ceux qui

Digitized by Google

avaient pour objet la conservation des effets du général et des principaux officiers. Il n'est pas question des vases sacrés dans ce compte rendu, parce que M. de Champagny n'a pas compris l'importance que l'empereur y attachait, mais ce dernier en avait sûrement parlé, puisqu'il ajoute aussitôt : et son armée recevant de *telles lois* des Espagnols et si lâchement vaincue.

Ce n'est pas de dispenser les fourgons d'aucun examen qui est une loi des Espagnols. Ce serait plutôt une loi des Français qui avaient réclamé cette faveur comme un honneur pour l'armée. Les mots « de telles lois » ne peuvent s'appliquer qu'à la visite des sacs, et à la restitution, s'il y a lieu, des vases sacrés. Napoléon en a donc parlé!

Ce programme si nettement tracé dès le début, il va le suivre et le remplir jusqu'au bout avec une rigueur implacable.

Avant tout il tient à établir les proportions de l'événement *qui a dérangé ses affaires d'Espagne*, et surtout l'étendue de la honte qui en rejaillit sur ses armes : « le mal qu'il me fait est peu de chose en proportion du déshonneur... J'en ferai bonne justice, et s'ils ont taché notre habit, il faudra qu'ils le lavent... Les détails de tout cela que je me plais à tenir le plus secrets que je puis (!) excitent l'indignation la plus vive. Il faudra cependant que cela vienne au clair, et que l'honneur de nos armes soit vengé... Cet événement inconcevable est *une tache pour toute la nation* et dont l'empereur veut tirer *une éclatante satisfaction...* »

C'est à Jourdan, déjà en Espagne en remplacement de Savary, qu'il écrit ces dernières lignes, car il importe de faire savoir aux Espagnols, que la seule supposition que des soldats français ont pu profaner des vases sacrés est considéré en France comme une tache *pour toute la nation.* C'est un crime digne de mort, et pour qu'ils en soient mieux persuadés, il écrit, quatre jours après à leur roi, son frère : « C'est par la lâcheté et l'imbécillité des hommes qui ont négocié, et qui porteront *sur l'échafaud* la peine de ce grand *crime national!...* »

Le général Marescot, l'un des signataires de la capitula-

Digitized by Google

tion, arrive en France et Napoléon va profiter de son arrivée pour montrer à tous qu'aucune considération quelconque, de personne ou de faveur, ne sera capable d'atténuer la sévérité de son verdict.

Le général Marescot a l'honneur d'être parent de l'impératrice, dont sa femme est dame d'honneur ; lui-même est grand-officier de l'empire, son fils est page de l'empereur et sa fille, une jeune enfant de neuf ans, a l'avantage d'être sa filleule ! On voit qu'il ne s'agit plus ici d'un général mal vu en haut lieu. De plus, c'est par le plus grand des hasards qu'il se trouvait à Baylen où, n'ayant aucune fonction à remplir, son rôle s'est borné à se tenir à cheval pendant la bataille aux côtés du général Dupont, à la bravoure duquel il se plaît à rendre justice. « Le jour de l'affaire de Baylen, dit-il, il était sans cesse à la tête des colonnes. »

Chargé d'inspecter des forteresses, il s'est trouvé au cœur de l'insurrection, à laquelle il n'a pu échapper qu'en se réfugiant auprès du général Dupont.

L'inspection dont il était chargé, l'avait mis, avant le soulèvement, en relations avec le général Castaños. Lorsqu'on se voit réduit à négocier, Dupont, connaissant ces relations et l'expérience qu'il avait des choses de la guerre, avait voulu lui donner ses pouvoirs pour traiter. Sur le refus du général Marescot, trop naturel pour qu'il soit besoin de l'expliquer, Dupont l'avait prié d'assister le général Chabert : « Vous connaissez, lui avait-il dit, le général Castaños, il doit avoir de la considération pour vous. Vous en êtes plus en état que personne d'adoucir notre sort. Si vous refusez, on vous accusera d'indifférence pour le salut de l'armée ». « Ce raisonnement me frappa, dit-il, *je craignis effectivement d'être accusé d'indifférence pour les intérêts de Sa Majesté. Je surmontai ma répugnance et je partis avec l'espérance d'être utile.* »

Mais alors on lui pose la question qui vient naturellement à l'esprit, et dont la forme seule est insolite dans un interrogatoire judiciaire : *Comment votre main a-t-elle pu signer la capitulation de Baylen*, DÉSHONNEUR ÉTERNEL DU NOM FRANÇAIS ?

Digitized by Google

Réponse.... « Au moment de signer la capitulation, les commissaires espagnols déclarèrent qu'ils n'y auraient aucune confiance si je ne la signais pas... La clause de la capitulation qui spécifiait le prompt retour de l'armée en France me paraissait avantageuse au service de Sa Majesté, *en ce qu'elle remettait, presque de suite, cette armée à sa disposition.* Aussi était-ce la clause qui paraissait contrarier le plus les commissaires espagnols. C'est donc dans l'intention d'ôter aux Espagnols tout prétexte d'éluder un engagement *que je regardais comme avantageux aux intérêts de Sa Majesté*, que j'ai consenti à signer cette capitulation ; mais j'ai eu soin d'y apporter cette restriction expresse que je ne la signais que *comme témoin*, ce qui est bien différent de la signer *comme commissaire ;* car autre chose est de conclure et de signer avec des pouvoirs, une capitulation, ou simplement de témoigner qu'elle a été conclue par d'autres. »

Voilà donc à quoi s'est borné ce rôle du favori de l'empereur : pour ramener à Sa Majesté quinze mille hommes de troupes le plus tôt possible, en ôtant à l'ennemi tout prétexte de les retenir, il a consenti à signer un traité en qualité de simple témoin.

Il se croit sauvé, naturellement. Mais il se trompait du tout au tout : La clause qui ramenait quinze mille hommes à l'empereur n'a aucune importance. La seule clause digne d'attention est celle qui concerne les vases sacrés. La question suivante rédigée par l'empereur, comme la précédente, va lui mettre les points sur les *i :*

« *Pourquoi avez-vous signé le* DÉSHONNEUR DES SOLDATS FRANÇAIS, *en consentant à mettre qu'ils avaient volé des vases sacrés?*

« *Réponse.* — Des questions qui me sont faites, voici probablement la seule qui puisse offrir le sujet d'un reproche contre moi. Dût ma sincérité me nuire je continuerai de dire fidèlement la vérité. Il est très vrai que c'est à moi que les commissaires espagnols se sont adressés pour l'insertion d'un article relatif à la restitution des vases sacrés volés dans les églises. Ils alléguèrent l'extrême superstition du peuple espagnol, son exaspération actuelle, son exaltation.

Digitized by Google

Ils dirent *qu'ils ne répondaient pas qu'il ne se portât à des violences pour recouvrer ces objets du culte...* Je jugeai que les Espagnols étant, par le délai des négociations, devenus décidément les plus forts, finiraient, dans le cas d'un refus, par exécuter de force cette restitution, qu'il était prudent de leur enlever un motif de maltraiter les prisonniers. Je crus... qu'il fallait leur ôter le prétexte de rompre la capitulation et d'éluder l'engagement qu'ils avaient pris de renvoyer promptement l'armée en France. Je pensai enfin que le désagrément de cette mesure serait évité, en spécifiant que la recherche des vases serait faite par les généraux français eux-mêmes, et la restitution exécutée de confiance, ainsi qu'il a été convenu.

« Je pourrais dire à ma décharge que les commissaires français avaient la liberté et le pouvoir d'adopter ou de rejeter mon avis. J'aime mieux convenir franchement que mon opinion a dû contribuer à déterminer la leur. Si l'action est répréhensible, je ne pense pas du moins qu'on juge de même du motif. »

Il semble que cette candeur eût désarmé un tigre, mais les tigres ne connaissent pas l'ambition et ses terribles exigences.

Napoléon *ne pouvait pas* pardonner à celui, quel qu'il fût, qui s'avouait coupable d'avoir admis que quelques soldats, au plus fort d'un assaut, avaient bien pu s'approprier des vases sacrés. Que deviendrait l'*exemple*, l'éclatante satisfaction qu'il s'est engagé d'honneur à tirer de ce grand crime national, si on pardonnait à l'auteur principal ? Pour remplir le but qu'il se propose, *la loi du sacrilège* doit être une loi *intangible*, comme on le dit aujourd'hui des lois politiques, les seules, semble-t-il, auxquelles on devrait pouvoir toucher, pour les améliorer, ou même les abolir.

Nous allons voir bientôt à quelles conséquences terribles il se verra acculer. Dès aujourd'hui, sans plus tarder, il signe les deux pièces suivantes :

Digitized by Google

DÉCRET DE DESTITUTION DU GÉNÉRAL MARESCOT
DU 4 SEPTEMBRE 1808

« Considérant que le général Marescot, ayant conclu et signé l'infâme capitulation d'Andujar, et par là couvert son nom de déshonneur et d'opprobre, ne peut plus rester à la tête du corps du génie,

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

« ARTICLE PREMIER

« Le général Marescot, au même moment qu'il a signé cette infâme capitulation, s'est rendu indigne de la place d'Inspecteur du génie et de faire partie de ce brave corps.

« Il est en conséquence destitué, et notre Ministre de la guerre, etc...

Au même moment qu'il a signé! C'est, on le voit, l'excommunication *ipso facto*. Elle ne s'arrêtera pas à sa personne :

« A Madame de La Rochefoucauld, dame d'honneur de l'Impératrice, à Paris,

« Saint-Cloud, 6 septembre 1808.

« Le général Marescot s'étant déshonoré en attachant son nom à une infâme capitulation, ce qui m'a contraint à lui ôter toutes ses charges et emplois, dans cette situation de choses, il est impossible que Mme Marescot continue à être dame du palais, quelque innocente que soit cette dame et quelque mérite qu'elle ait d'ailleurs. Je désire donc que vous lui fassiez demander sa démission, en portant dans cette démarche tous les adoucissements qu'il vous sera possible. »

Cette excommunication va-t-elle jusqu'à briser les liens de vasselage qui attachent un page à son seigneur, ou les liens de parenté spirituelle contractés sur les fonts baptismaux ? L'histoire est muette sur ce point, mais la logique semble l'indiquer.

Digitized by Google

Dans la lettre où Napoléon envoie au ministre de la Guerre le décret de destitution de Marescot, il ajoute : « Je vous envoie une relation extraite *des gazettes de Madrid* sur l'affaire du général Dupont ainsi que deux lettres relatives à la même affaire, vous les joindrez aux pièces... »

C'est dans les gazettes de l'ennemi qu'il puise tous ses renseignements. Le reste, les interrogatoires des accusés, presque les seuls qu'on puisse entendre, puisqu'il s'empresse de renvoyer à l'armée sans les interroger et en leur prescrivant le secret le plus absolu, tous les autres officiers ; le reste, dis-je, n'est que pour occuper la galerie, pour donner du travail aux diverses commissions appelées à se prononcer et dont les membres, qui ne connaissent pas le but qu'il poursuit, dissertent à perte de vue sur les manœuvres du général Dupont pour y trouver le secret de cette honte dont on cherche en vain la raison, mais qui, d'après le mot d'ordre, doit rester attachée à cette capitulation.

*

On les avertit cependant qu'il y a des écueils à éviter dans ces recherches : qu'ils ne s'avisent pas surtout de décharger le général Dupont en rejetant son échec sur les désobéissances, la négligence ou le mauvais vouloir du général Vedel. Ce n'est pas *le vrai point de vue.*

C'est ce qu'a su comprendre M. de Montgardé, aide de camp de Berthier qui lui demande un rapport sur l'affaire de Baylen. Le prince de Neufchâtel prend ce rapport, le parcourt et le lui rend, en lui disant : « Ce n'est pas là ce que nous voulions, ce n'est pas ainsi qu'il fallait faire. » — « *Je compris alors*, conclut M. de Montgardé, *qu'on voulait rejeter les torts sur le général Dupont et pallier ceux du général Vedel.* »

Nous en savons maintenant la raison : il s'agit d'obtenir une condamnation qui, aux yeux des Espagnols, sera le châtiment d'un sacrilège, et aux yeux des Français, celui des fautes lourdes, au point de vue militaire, amenées par l'encombrement et l'âpre désir de sauver les fourgons chargés du butin de Cordoue.

Digitized by Google

C'est Dupont qui a pris Cordoue. Vedel n'y a pas mis les pieds. Si le premier est acquitté et le second condamné, que devient l'exemple du sacrilège puni de mort?

Les retours d'Espagne continuent : le général Dupont, le général Vedel débarquent à leur tour. On les arrête, on saisit leurs papiers, et pendant que le ministre de la guerre qui en fait un rapport en extrait et souligne, sous prétexte d'en faciliter la lecture à l'empereur, tous les passages qui établissent les désobéissances et les fautes du général Vedel et font de la capitulation la suite fatale de ces incohérences, au point que cette lettre à elle seule suffit à justifier le général Dupont, l'empereur indifférent à ce point de vue militaire de la question, cherche avec attention dans cette liasse de pièces de toutes sortes, celles qui pourront le rapprocher du but politique qu'il a en vue. Il ne tarde pas à trouver ce qu'il désire. Ce sont les lettres de Morla, ces lettres *atroces* suivant le général Vedel. Le signataire de ces lettres est celui qui a décidé la Junte à violer la capitulation ; qui a essayé de justifier ce manque de foi par la conduite de Napoléon lui-même, et le pillage du port Sainte-Marie par la chute d'une patène qui serait tombée des caisses qu'on embarquait; qui a poussé l'insolence de son cynisme jusqu'à demander aux victimes de sa trahison *de tenir pour constant* que le traité d'Andujar n'était qu'une indigne comédie jouée par les généraux français et espagnols, pour se tirer mutuellement d'embarras et tromper leurs souverains respectifs !

Voilà les pièces jugées par Napoléon nécessaires au procès. Voilà le témoin principal, on pourrait dire unique. Pour les initiés ces lettres vont devenir la base et la justification de l'accusation !

Il ne faut pas se méprendre, en effet, sur le sens de ces mots *l'infâme capitulation*. Elle ne mérite cette épithète que parce qu'elle est illusoire, et ce qu'on va reprocher aux accusés, c'est bien moins la capitulation elle-même que sa *violation*.

Cette violation ne sera plus le fait des Espagnols, mais

Digitized by Google

de ceux qui ont signé la capitulation, et cela pour deux raisons : d'abord ils l'ont signée tout en la sachant impossible, malgré la meilleure volonté des Espagnols, puisque les Anglais, maîtres de la mer, ne laisseraient pas passer les Français. Et puis, parce qu'en manquant eux-mêmes à la parole qu'ils avaient donnée de rendre les vases sacrés, condition même du traité, ils ont par cela même délié les généraux ennemis et la Junte de l'obligation de le respecter.

Aussi verrons-nous bientôt le grand Procureur général de la Haute-Cour, se servir de formules respectueuses en reproduisant les dires de l'honorable témoin qu'on a découvert.

« *D.* Dans la lettre que vous écrit Don Juan de Morla, il dit que ce qui excita la fureur du peuple, c'est qu'il vit tomber plusieurs vases d'église d'une caisse d'effets qui était à bord ?

« *R.* Il me suffit de savoir que c'est le capitaine Morla qui fait ce reproche, pour n'y ajouter aucune foi. Ce capitaine général est le plus mortel ennemi des Français, aveuglément soumis aux fureurs populaires et au fanatisme des moines. J'observe que les lettres que le capitaine général Morla m'a écrites l'ont été à dessein et pour être imprimées sur-le-champ (1) dans les journaux furibonds des rebelles...

« *D.* On a publié qu'à Cadix on avait versé à la trésorerie plus d'un million qui vous avait été pris en numéraire et beaucoup d'argenterie et autres bijoux... ?

« *R.* Cela est faux, d'une fausseté absolue. Tout ce qui a été pris dans les équipages pillés au port Sainte-Marie peut s'élever peut-être à un million, c'est-à-dire à un million de réaux qui font deux cent cinquante mille francs de France, et dans cette somme il faut comprendre celle qui se trouvait dans la caisse du payeur général de l'armée.

(1) En effet la principale lettre de Morla est un imprimé non signé intitulé : Réponse de l'Excellentissime Seigneur Capitaine général de la province et gouverneur de cette place (Cadix), à la lettre que lui a adressée le général Dupont, à l'occasion de l'événement arrivé le 13 août au port de Sainte-Marie.

Digitized by Google

Quant à l'argenterie, on n'a pu prendre que celle qui m'appartenait et qui était *marquée à mon chiffre...* »

Vraiment, n'est-il pas dommage qu'il n'y ait pas eu d'inventaire des objets découverts dans la visite du port Sainte-Marie? Cette argenterie d'église transformée en couverts de table, *marqués au chiffre du comte Dupont*, n'était-elle pas faite pour embarrasser même Morla.

Quoi qu'il en soit, ces réponses nous apprennent que Napoléon avait trouvé l'auxiliaire le plus précieux pour la réalisation de son plan : *un Capitaine Général aveuglément soumis aux fureurs populaires et au fanatisme des moines.* Aussi va-t-on, suivant ses désirs, tenir pour constante la fable ignominieuse pour l'honneur des deux pays, qu'il lui a plu d'imaginer.

Toute parole contenue dans ces libelles va devenir parole d'Evangile, et dans les interrogatoires par exemple, alors que les questions relatives aux opérations militaires sont formulées, comme il convient, sous la forme interrogative, dès que la question reproduira une assertion de Don Juan de Morla, on trouvera le moyen de la revêtir d'une forme impérative qui n'admet pas le doute : « Durant votre séjour à Cordoue *vous avez laissé* le soldat piller *journellement* les maisons et les églises. La même chose *est arrivée* à Andujar et à Jaen, et par une telle conduite *vous avez aliéné plus que jamais* les esprits. Pourquoi n'avez-vous pas employé tous vos efforts pour arrêter ces désordres dont le résultat est de nature à déshonorer le nom français... ? *On sait* qu'il a été versé à la trésorerie de Cadix des sommes considérables *qui vous ont été prises*, ainsi que beaucoup d'argenterie et autres bijoux, *enlevés à Cordoue* et ailleurs; d'où peuvent provenir ces objets ? »

Tout ce qu'a dit Morla ne fait plus question : cela est. On le sait.

On sait par conséquent que la capitulation était une comédie, un paravent destiné à masquer deux lâchetés :

23e question. — Comment avez-vous pu accepter des conditions *évidemment illusoires* puisqu'elles n'étaient pas

Digitized by Google

garanties par les Anglais, et que ces derniers étant maîtres de la mer, vos troupes ne pouvaient jamais revenir en France sans leur consentement ?

VII

PARADE DE VALLADOLID

Cette question relative au défaut de garantie des Anglais, repétée dans *tous* les interrogatoires et à *toutes* les époques, m'a longtemps intrigué, je l'avoue. Elle m'apparaissait comme une sorte de rébus indéchiffrable, jusqu'au moment où j'ai pensé à la rapprocher des lettres de Morla.

Quand elle a été posée pour la première fois, elle était parfaitement naturelle. Elle traduisait l'inquiétude de Napoléon sur ces troupes que les Anglais vont pouvoir prendre ou qui resteront forcément prisonnières en Espagne.

Le général Dupont et le général Marescot se sont facilement justifiés, en invoquant l'impossibilité matérielle, la parole du général Castaños, disant : « Dans ce moment les Anglais ont trop besoin de nous pour nous rien refuser », l'assurance donnée par le comte de Tilly, *commissaire de la Junte* », etc.

Cependant, l'événement leur ayant donné tort, on comprend que Napoléon insiste sur ce reproche.

Mais, dès le 6 août, le général Castaños, à Séville, siège de la Junte, signe un article additionnel promettant le retour *par terre* dans le cas où l'on n'obtiendrait pas les passeports anglais. Dans ces conditions, l'exécution du traité ne dépendait plus *que des Espagnols*.

Malgré cette promesse, dès le 8 août la première lettre de Morla nous apprend que la Junte est décidée à ne pas exécuter la capitulation. Cette violation, conseillée par Morla lui-même, a eu l'adhésion *du comte de Tilly, signataire de la capitulation !*

Digitized by Google

Qui est responsable de ce manque de foi ? Sont-ce les généraux français ou les Espagnols ? Il ne semble pas que la question soit difficile à trancher.

Ce n'est pas tout : peu de jours après — on croit que c'est vers la mi-août — les Anglais s'exécutent : *les passeports demandés arrivent*. Les Espagnols s'en tiennent à ce qu'a fait décider Morla : ils envoient les troupes françaises qui ne sont pas prisonnières de guerre, mourir sur les pontons ou dans l'île de Cabrera.

Et cependant nous continuons à trouver dans les interrogatoires le même reproche. Que vient-il faire, par exemple, dans celui que fit subir au général Marescot, le grand Procureur général de la Haute-Cour, *le 10 février 1809, environ six mois après l'arrivée des passeports anglais?*

Mais surtout quel est le sens, quelle est la raison, de ce reproche crié à Valladolid, devant la garde assemblée, dans les termes suivants :

« — LEGENDRE : La capitulation n'a pas été observée.

« — NAPOLÉON : *Plût au Ciel qu'elle ne l'eût été* EN RIEN, *que les Espagnols eussent* FAIT JUSTICE *de vous* TOUS, *que je n'en eusse* RIEN *reçu* et surtout que votre capitulation n'eût pas été rendue publique... Mais vous vous étonnez qu'elle ait été violée... Ignoriez-vous que les Anglais étaient maîtres de la mer? Et quelles étaient vos garanties ? Avez-vous seulement invoqué la protection d'un consul anglais ? Non !... Quel pouvait être, je ne dis pas l'excuse, mais le prétexte d'un pareil scandale *cinq mois après l'arrivée des passeports anglais ?* »

Je ne vois qu'une réponse possible : comme le détail de ces passeports n'est connu que des Anglais qui y attachent peu d'importance, et des Espagnols qui ont intérêt à le cacher, Napoléon l'ignorera. Cette ignorance, évidemment voulue, puisqu'il revient d'Espagne, lui permettra de poursuivre son plan, lequel comprend avant tout la réhabilitation de Morla, du comte de Tilly, de la Junte elle-même qui représente le peuple espagnol tout entier, par la condamnation de Dupont, de Marescot, de Chabert, de Villou-

Digitized by Google

treys et de Vedel, les vrais auteurs de la violation d'une capitulation, trop infâme pour être respectée.

Pauvre Monsieur de Champagny qui, plein de ses souvenirs classiques, avait cru entendre le cri d'Auguste : *Varus, rends-moi mes légions !* Pouvait-on se méprendre plus complètement ? Car ce n'est pas l'empereur, c'étaient au contraire ses généraux qui se préoccupaient de lui rendre ses légions. C'est pour sauver la division Barbou épuisée et à la merci de l'ennemi que Dupont a consenti à négocier, c'est pour ramener huit ou neuf mille hommes au lieu de quinze cents peut-être, que Vedel a adhéré au traité. Enfin, si le général Marescot a consenti à l'article relatif aux vases sacrés, c'est pour ôter à l'ennemi tout prétexte de rompre un traité qui sauvait un corps d'armée.

Et c'est l'empereur que ne veut pas de ses légions à ce prix : Plût au Ciel qu'elles eussent péri jusqu'au dernier homme, *qu'il n'en eût rien reçu, et que la capitulation n'eût pas été rendue publique*, qu'on ne pût pas dire que ses soldats dans l'assaut d'un couvent d'où on leur tirait dessus, n'avaient pas respecté des vases sacrés ! !

On m'accordera, je pense, que cette imprécation serait mieux placée dans la bouche de Philippe II que dans celle de l'empereur Auguste ; qu'il est plus qu'étrange de la retrouver sur les lèvres de l'homme qui, en Italie, avait ordonné de véritables rafles de vases d'église, comme contribution de guerre (1) ; et qu'il est impossible de lui trouver une excuse dans l'ardente piété de l'empereur.

Ainsi, pour gagner le cœur de l'Espagne dont la déloyauté le prive d'un de ses corps d'armée, non seulement Napoléon lui offre un généreux pardon, mais il se fait son rédempteur : ce ne seront pas les généraux espagnols qui seront déshonorés par ce manque de foi, c'est sur ses généraux qu'en retombera l'opprobre éternel, c'est sur ses armées qu'en rejaillira la honte, ce seront ses drapeaux qui en seront flétris. La forfaiture de l'Espagne sera le grand

(1) *Le Général Dupont.* T. II, p. 555.

Digitized by Google

crime national de la France, et sur les pontons ou dans les déserts brûlants de Cabrera, qui en font déjà *justice* et sur l'échafaud qui attend les principaux coupables, les vainqueurs de Marengo, d'Ulm et de Friedland, on ne verra que des Français !

Grâce à ce sang innocent, l'Espagne va être lavée d'une tache nécessairement liée à une autre tache qui nous touche de trop près, pour qu'il ne faille pas à tout prix en laver notre habit. Toutes ces hontes vont disparaître, perdues dans l'orbite de la grande, l'unique honte, la seule que doive retenir l'histoire, *la honte de la capitulation de Bâylen !!*

Voilà le plan de Napoléon, le fond ou plutôt le couronnement de sa politique au sujet de ce qu'il appelle *ses affaires d'Espagne*, tel qu'il ressort nécessairement, non seulement de toute sa conduite depuis l'entretien avec M. de Champagny jusqu'à la fin, mais surtout de *l'aveu formel de l'empereur*.

Ces paroles inouïes, que Napoléon prononça, « l'œil terrible, la voix retentissante, afin que le dernier officier, le dernier soldat présent pussent le voir, l'entendre... », le général Thiébaudt, qui était derrière Legendre, dit que rentré chez lui il les écrivit sur un petit livre de notes, qu'il possédait encore.

D'autres témoins de cette « scène effrayante », qui, n'ayant pas pris la même précaution, ne peuvent reproduire les expressions mêmes de l'empereur, nous apprennent que « *des marques de mécontentement partirent des rangs de la Garde*, et que la foudre tombant au milieu de l'Etat Major n'aurait pas produit l'effet de ces paroles ».

Napoléon les a donc proférées, non pas dans un premier mouvement de colère, mais dans une scène manifestement préparée, à Valladolid, sur la place de Charles-Quint, la veille de son retour en France, comme un avertissement à ses soldats et comme un don de joyeux avènement à ses nouveaux sujets dont il espère ainsi s'assurer la fidélité.

D'ailleurs les faits parlent plus éloquemment encore que les paroles. Il a marché depuis quelques mois de victoire

Digitized by Google

en victoire. Il est maître de l'Espagne. Pour soustraire à ses légitimes revendications les soldats du corps de Dupont, retenus prisonniers contre tout droit, les Espagnols les ont envoyés dans les ports dont les Anglais sont encore maîtres. Les a-t-il jamais réclamés? Quelle mesure a-t-il employée pour les délivrer? En a-t-il fait le gage du pardon de Morla leur bourreau? Lui, si sévère à ce moment même sur la négligence qui nous prive de garanties, quelles garanties a-t-il prises, pour obtenir la vie de tous ces braves? De quels ôtages s'est-il emparé?

Les Espagnols devaient s'attendre à l'une ou l'autre de ces mesures, mais tout au contraire il les rassure : « Ne craignez rien, vous avez fait justice et si cette justice mérite un reproche c'est d'avoir été trop clémente. Vous m'avez renvoyé les généraux, que ne les gardiez-vous avec les soldats! »

Peut-être, il est vrai, se réservait-il de faire quelques échanges de prisonniers, après que les chefs auraient porté leur tête sur l'échafaud. Pour atteindre ce résultat il fallait traduire ces derniers devant la Haute-Cour, et Napoléon en donna l'ordre « *pour que le public connaisse l'affaire sous son vrai point de vue* ».

Au moment où les accusés allaient comparaître devant elle, une commission nommée par l'empereur déconseilla ce mode de procédure, craignant que « l'absence d'une loi précise... laissant de l'hésitation dans les esprits, ne donne plus de chance à l'acquittement des prévenus... *Cet acquittement a paru à la commission être un des événements auxquels dans l'incertitude, il ne convient pas d'exposer le gouvernement...* Il lui a paru également qu'il y avait moins d'inconvénients à statuer sur l'affaire d'une manière *sûre, infaillible, non douteuse dans le résultat*, ce mode ne fût-il pas le meilleur à suivre, que de suivre le mode de procédure reconnu le meilleur dans sa forme mais *moins certain dans ses résultats.* »

Conformément à cet avis, Napoléon « à cause de la nature même de l'affaire qui *tient à la politique* et à l'honneur de la nation » dessaisit la Haute-Cour et lui substitua une

Digitized by Google

commission extraordinaire composée de grands personnages.

Ces grands personnages, et parmi eux l'illustre Laplace, qui dans le système du monde n'avait pas reconnu la nécessité de l'*hypothèse* divine, s'accordèrent à trouver *déshonorante pour le nom français* l'hypothèse de l'enlèvement de vases sacrés par quelques soldats, dans l'assaut d'une ville, malgré l'effort des officiers; mais toute leur bonne volonté ne put faire qu'ils eussent droit de vie et de mort sur leurs concitoyens. Ils durent se contenter d'un avis tendant à ôter aux accusés leurs grades et honneurs, et Napoléon lui-même n'osa ajouter à cette punition que la détention *jusqu'à nouvel ordre* pour le général Dupont (1).

Est-ce à cette impossibilité de frapper les chefs de la peine capitale, qu'il faut attribuer l'inaction de l'empereur en ce qui touche les soldats? Toujours est-il qu'il n'a jamais rien fait pour mettre fin aux tortures qu'on leur faisait endurer. Trois ou quatre fois le bruit courut dans l'île de Cabrera qu'on allait les ramener en échange d'autres prisonniers. Ces bruits, d'origine anglaise, semblent prouver que l'Angleterre fit plusieurs propositions de ce genre. En ce cas Napoléon se serait montré inflexible, et ces soldats de l'empereur, je veux dire ce qu'il restait du 1er corps de la Gironde en 1814 et 1815 ne durent la liberté et la vie *qu'à la défaite de leur maître!*

(1) « Napoléon voulut d'abord, *dans un premier élan* de colère, faire fusiller tous les auteurs de la capitulation. *Bientôt*, sur les remontrances du sage et toujours sage Cambacérès, *et sous l'inspiration de son cœur qui eût suffi pour l'arrêter, le premier moment passé*, il déféra au tribunal d'honneur, composé des grands de l'empire, le jugement de l'affaire de Baylen. » *Histoire du Consulat et de l'Empire*, p. 187, note. La capitulation a eu lieu en 1808. L'ordre de réunir la Haute-Cour, qui seule pouvait prononcer la peine capitale, fut donné en 1810. Le rapport de Cambacérès est de 1812. Ces dates seules, et les raisons invoquées pour écarter la Haute-Cour, permettent d'apprécier les illusions que M. Thiers se faisait sur son héros!

Digitized by Google

VIII

PILLAGE DU PORT SAINTE-MARIE ET VIOLATION DE LA CAPITULATION

Ainsi que nous l'avions prévu, ce sont les lettres de Morla qui nous ont servi à nous retrouver dans les obscurités de ce procès. Décidément elles jettent, comme le dit Napoléon, un grand jour dans cette affaire.

Ne me suis-je pas trop avancé cependant lorsque j'ai dit que leur auteur était un de ces hommes dont Napoléon savait se servir sans se laisser tromper par eux? Car, en définitive, tout s'est passé comme si l'empereur s'était laissé prendre à ce piège grossier. Du moins faut-il convenir que celui qui l'avait tendu ne manquait pas d'intelligence, et qu'il fut bien inspiré lorsqu'il écrivait dans des lettres qu'il savait bien devoir passer sous les yeux de l'empereur : « Et quand bien même nous les aurions ces moyens, pourrions-nous confier nos bâtiments et leurs équipages *à la bonne foi de celui qui y manquant a fait prisonnières nos troupes, au moment même où elles secondaient les siennes comme alliées, a retenu notre jeune roi qui n'a pas d'autre faute à se reprocher que d'être allé se mettre entre les mains de Napoléon qu'il regardait comme son meilleur ami ?* »

C'était lui dire clairement : si vous faites du bruit de cette violation du droit des gens, prenez bien garde ! Elle n'est pas la seule commise dans ce siècle et dans ce pays. Vous devez vous en rappeler une autre, à côté de laquelle celle que vous pourriez nous reprocher n'est qu'une peccadille. *Silence pour silence !*

Les faits sont là pour montrer que Napoléon se le tint pour dit. Au surplus, n'était-ce pas l'exacte vérité ?

Est-ce que le peuple espagnol ignorait les choses de la guerre et ce qu'a de sacré la parole donnée sur le champ

Digitized by Google

de bataille pour arrêter l'effusion du sang? Comment Morla avait-il pu le décider à y manquer? Sa proposition n'eût-elle pas été rejetée avec horreur, si le tentateur n'avait pu murmurer à son oreille : Souvenez-vous de la trahison de l'empereur, toute arme est bonne à l'encontre de tels procédés ; c'est de la légitime défense!

Il faut avouer qu'il a dû en coûter à la fierté de l'empereur d'accepter un pareil marché.

Pouvait-il dans une campagne sur laquelle le monde entier avait les yeux fixés, accepter ce précédent d'un corps d'armée retenu prisonnier contre la foi des traités? Quel exemple pour tous ses ennemis et quel danger pour l'avenir! Mais le capitaine général Morla, s'il n'avait pas le génie de la guerre, possédait celui de l'intrigue. L'objection était prévue et ces mêmes lettres fournissaient le moyen de tourner la difficulté : le traité qu'aurait violé l'Espagne ne serait pas un traité sérieux, mais plutôt une comédie jouée entre deux généraux pour arriver à tromper leurs gouvernements respectifs. Le général Castaños « en accordant la capitulation n'a eu en vue que se débarrasser des ennemis... Les généraux français veulent obtenir une capitulation trop honorable ; ils la demandent ainsi, même en prévoyant qu'elle sera impossible, pour couvrir leur responsabilité aux yeux de leur souverain et sortir de péril. On est arrivé au but de part et d'autre. »

Pouvait-on plus clairement désigner les victimes offertes pour l'expiation des crimes que les deux contractants avaient à se reprocher? C'est à ces pillards pour lesquels rien n'est sacré, qu'on va faire endosser la double honte qui menaçait de rejaillir sur l'Espagne et sur Napoléon. Celui-ci n'a qu'un mot à dire et le trône de Charles-Quint est à lui. Le marché fut accepté et la parade de Valladolid est là pour nous apprendre avec quelle fidélité scrupuleuse cette parole-là fut tenue.

Quelque impure que soit la source d'où est sortie cette insinuation il me paraît nécessaire de m'y arrêter. La loyauté et la délicatesse du général Dupont, qui croyait

Digitized by Google

pouvoir se contenter de la repousser du pied, ne lui a jamais permis, si je ne me trompe, de bien comprendre le rôle capital qu'elle avait joué dans son malheur. Ses défenseurs, sans en excepter le colonel Titeux lui-même, ont eu le tort de l'imiter dans son dédain, et peut-être est-ce pour cette raison qu'il est resté des points obscurs dans cette affaire, et qu'on rencontre des gens mystérieux qui, sans s'expliquer plus clairement, répondent à tout essai de réhabilitation : il y a une pièce ou des pièces dans tel ou tel ministère qui justifient pleinement la conduite de Napoléon. La pièce ou les pièces dont on parle ainsi, ne peuvent être que les lettres de Morla. S'il en est d'autres, qu'on les montre ! Le général Dupont tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'est pas homme à réclamer des circonstances atténuantes. On ne peut dignement plaider pour lui que *non coupable*. Allons donc franchement au fond des choses et voyons quelle peut être en dehors de l'autorité du témoin — bien connu de nous, — la valeur de l'accusation contenue dans ses lettres ?

La comédie dont il parle et dans laquelle il n'a pu être ni acteur ni spectateur, ne pouvait se jouer qu'avec la complicité des généraux espagnols : le général Castaños et le comte de Tilly.

Le comte de Tilly, il est vrai, bien qu'ayant signé la convention, s'est rangé à l'avis de Morla, quand ce dernier a proposé à la Junte de n'en tenir aucun compte. Mais nous savons déjà, par le comte de Toreno, que le général Castaños, au contraire, fit tous ses efforts, pour s'opposer à ce manque de foi, dont il avait dit à Andujar même : « *Nous gâterions trop notre affaire, si nous violions notre première capitulation.* »

Si dès ce moment il avait l'intention de la violer plus tard, il se fût montré beaucoup plus fourbe que ses deux collègues, car la veille ou l'avant-veille du jour où la proposition de Morla fut acceptée, il promettait le retour par terre au cas où les passeports anglais seraient refusés.

Tout semble prouver, au contraire, que le général Castaños, représenté par tous les historiens comme un homme

Digitized by Google

parfaitement loyal, mais d'un caractère faible, se voyant débordé par les passions furieuses de ceux qui l'entouraient, aura imaginé cette convention supplémentaire afin d'ôter à la Junte le seul prétexte plausible pour ne pas exécuter le traité : l'impossibilité matérielle.

Morla savait très bien lui-même que le général Castaños était incapable du mensonge qu'il lui prêtait : prévoyant que les généraux français vont lui communiquer sa lettre, il s'empresse d'ajouter : *Il se proposait bien réellement de faire tout ce qui dépendait de lui pour remplir sa promesse, mais il n'avait pas examiné les difficultés, et j'assure qu'il l'a exécutée autant qu'il dépendait de lui.*

La capitulation était donc sérieuse.

Mentita est iniquitas sibi!

Si la capitulation était sérieuse pour Castaños, elle l'était forcément au moment où elle a été faite, pour le comte de Tilly, puisqu'il eût fallu qu'il pût s'entendre avec son collègue, pour qu'elle ne le fût pas.

Qu'il ait cédé plus tard devant la Junte, aux perfides conseils de Morla, c'est là un fait postérieur qui n'a pu influer en rien sur la validité de la convention conclue sur le champ de bataille. Il n'a pu qu'ajouter à la honte de la violation, au lieu de l'atténuer.

Voilà donc à quoi se réduit cette première accusation : affirmation d'une comédie impossible, démentie par son unique auteur, dans la lettre même où elle se trouve.

Mais le drôle a plus d'un tour dans son sac : *uno avulso non déficit alter.* Et cette seconde accusation avait ceci de grave et d'intéressant pour Napoléon que, s'adressant à tous les officiers et soldats du corps d'armée, elle lui permettait de considérer comme un châtiment mérité les tortures qui leur étaient infligées. Si la capitulation était sérieuse, il fallait la respecter dans son intégrité, exécuter notamment la clause relative à la visite des sacs et à la restitution des vases sacrés s'il s'en trouvait. Or le pillage au port Sainte-Marie a été occasionné par la vue d'un calice ou d'une patène tombant d'une caisse qu'on embarquait; donc la condition n'a pas été tenue. Dès lors la

Digitized by Google

convention est nulle, et le peuple espagnol a fait acte de justice en reprenant son bien et en châtiant les profanateurs impénitents.

Soit ! mais il lui reste à faire la preuve du crime dont il se plaint. Or le fait qui a servi de prétexte au pillage du port Sainte-Marie n'a jamais été prouvé.

J'ajoute qu'il ne pourra jamais l'être, et comme c'est par la faute de ceux qui avaient le plus d'intérêt à faire cette preuve, et pour laquelle elle était des plus faciles, Morla et Napoléon, nous devons en conclure que c'est la preuve du contraire qui ressort nécessairement du pillage qui lui a servi de prétexte.

Il me paraît facile de le démontrer.

Le « bruit public universel » qui a frappé le comte de Boulay, l'un de ces grands personnages qui, réunis en commission extraordinaire, ont remplacé la Haute-Cour jugée suspecte, et le seul d'entre eux si je ne me trompe, qui ait su apporter un peu de dignité dans la forme du service qu'on attendait d'eux (1), ce bruit public ne prouve rien.

De deux choses l'une, en effet, ou le vase sacré (calice ou patène) qui se serait échappé d'une caisse au moment de l'embarquement, est tombé sur le rivage, ou il est tombé dans la mer. S'il était tombé sur la terre, nous le saurions, car pendant que la foule fanatisée se serait jetée sur les Français pour massacrer les profanateurs, ce qui n'a pas eu lieu, un prêtre se fût aussitôt emparé respectueusement de l'objet sacré que personne autre n'aurait osé toucher, l'eût reporté en triomphe dans l'église la plus voisine pour pro-

(1) C'est le seul qui ait osé dire : « Il (le général Dupont) les a toutes imputées (les causes de la capitulation) à la désobeissance, à la négligence du général Vedel ; et *je dirai franchement* que sur cette partie de l'affaire, *il m'a paru avoir raison contre ce général.* » Et aussi : « On lui a opposé une lettre d'un général espagnol, des gazettes espagnoles et l'insurrection des habitants de Sainte-Marie, comme n'ayant été occasionnée que par la vue des vases sacrés qui étaient tombés d'un des fourgons au moment de l'embarquement. *J'avoue que j'aurais de la peine à accueillir un tel genre de preuves et je ne crois pas qu'il fût prudent de juger les généraux sur des assertions de l'ennemi et surtout d'un ennemi aussi furieux que s'est montré le peuple espagnol.* »

Digitized by Google

céder à une amende honorable, et la partie vraiment pieuse de l'assistance eût fait cortège au prêtre porteur de la chose sainte. On n'a parlé de rien de semblable. Il faut donc que l'objet soit tombé dans la mer, où il aura aussitôt disparu. Si c'était un calice, son volume, joint à sa légèreté, aurait permis à des hommes qui en connaissaient le prix, de le rattraper avant qu'il fût englouti. Au moins l'aurait-on vu assez longtemps pour être certain que c'était un calice. Afin de prévenir l'objection, on s'est rejeté sur une patène, qui si elle était tombée perpendiculairement, aurait pu disparaître dans la mer, avant même que les porteurs éblouis par la lueur de ses reflets se fussent rendu compte de ce que c'était. Dans ce cas où est la certitude? L'esprit des marins espagnols hanté par les profanations commises à l'assaut de Cordoue, n'a-t-il pas dû prendre pour une patène l'un de ces mille objets qui composaient l'argenterie du comte Dupont, marquée à son chiffre (1)?

Enfin, et par-dessus tout, à la suite de cet accident, tous les effets, tous les équipages de l'armée, parmi lesquels ces fameux fourgons remplis des vases sacrés enlevés à Cordoue et ailleurs, ont été pillés, ou si l'on veut confisqués. Rien n'est revenu en France. Tout est resté à Cadix. Où sont les calices et les ciboires dont ils étaient censés regorger ? Où en a-t-on montré *un seul*, exposé à la vénération des fidèles, en réparation de ce sacrilège? Nous n'avons trouvé dans les pièces qui ont rapport à cette découverte, qu'un extrait de journal parlant de beaucoup d'argenterie et de bijoux volés à Cordoue et autres lieux, versés dans la Trésorerie (2). Prétendrait-on nous faire croire qu'en Espagne, on verse *aux caisses publiques* les vases consacrés à recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ? Alors, de quel droit

(1) On sait qu'une patène est une sorte de coupe plate qui ne diffère d'une soucoupe de bol à bouillon, que par la manière dont ses bords sont amincis et en quelque sorte aiguisés, pour permettre au prêtre de couper la grande hostie comme avec un couteau circulaire.

(2) Extrait de la *Gazette de Madrid*, du 9 septembre, tiré d'un journal de Cadix.

Digitized by Google

pourrait-on les soustraire à ce qu'il est convenu d'appeler le droit de la guerre ?

Ainsi tout ce que pourrait prouver le bruit public, c'est la bonne foi des Espagnols *au premier moment :* une erreur assez naturelle, donnant lieu à un pillage que les autorités n'ont pu ou n'ont pas voulu réprimer, trompées peut-être elles-mêmes par le cri des porteurs de caisses : *on a vu tomber des caisses une patène !*

Mais le résultat même du pillage leur a prouvé l'erreur dans laquelle on était tombé. Ils pouvaient encore s'en prévaloir pour excuser le pillage et la perte de tout ce qu'ils n'auraient pu retrouver en nature et restituer à ceux qui en avaient été les innocentes victimes. Mais c'est eux qui se trouvaient alors avoir manqué aux conditions de la capitulation et ils avaient acquis la preuve que, de leur côté, au contraire, les officiers français l'avaient respectée.

Donc, à ce point de vue, ils n'avaient plus ni raison ni prétexte sérieux de se dégager de leur parole.

Malheureusement, il leur restait le grand argument, celui qui les avait décidés : la trahison première, entraînant et justifiant à l'avance la trahison qui y répond ; l'arme perfide dans l'attaque, légitimant l'emploi de la même arme dans la défense ; et ce raisonnement vainqueur : Quand vous me rendrez les villes et les forteresses que vous devez à votre mauvaise foi, je vous rendrai les prisonniers que la mienne m'a livrés. Que répondre à cela ?

J'ai parlé plus haut de piège grossier, je me trompais ; c'était plutôt un coup droit, si bien dirigé que Napoléon, lui-même, reconnaissant l'impossibilité de le parer, n'eut d'autre ressource que de tendre la main à son *loyal* adversaire !

Voilà, telle qu'elle m'est apparue dans des documents qui ne peuvent tromper, l'histoire vraie de l'*infâme capitulation de Baylen.*

Si elle a, comme le disait Napoléon, *dérangé ses affaires d'Espagne*, ce n'est pas la faute de son génie s'il n'a pas su la faire servir à les arranger tout à fait, en mettant le comble à ses espérances. C'est plutôt la faute de la raison humaine, *toujours courte par quelque endroit.*

Digitized by Google

Le jeu qu'il jouait était trop compliqué, la scène du monde trop vaste et trop éclairée ; les personnages divers qu'il voulait représenter presque dans le même moment se nuisaient l'un à l'autre : le rôle du successeur de Philippe le Bel dans la scène avec le Pape, empêchait de prendre au sérieux celui du successeur de Philippe II dans la scène où il offrait en gage à la Junte, la tête des profanateurs de vases sacrés.

IX

DÉFENSE DU GÉNÉRAL DUPONT

On voit que, contrairement à l'opinion générale et en dépit de toutes les discussions techniques auxquelles elle a donné lieu, l'affaire de Baylen n'est pas une question militaire, mais une affaire *purement politique*. Les reproches sur la position dangereuse et intenable, sur les fausses manœuvres, sur le déploiement en tirailleurs ou le combat en colonnes, même sur la faute, *le crime*, a-t-on dit, d'avoir compris la division Vedel dans le traité, ces reproches destinés à donner de l'aliment aux discussions et à justifier la peine capitale, n'auraient pu avoir de valeur que si la capitulation eût été honteuse ou désavantageuse, comme une reddition à discrétion, qui ne sauve que la vie.

C'est en général à cette dernière sorte de convention que l'usage réserve le nom de *capitulation*.

Aussi Dupont et les généraux espagnols ne parlaient jamais que de la *Convention* (1) d'Andujar, ce dernier nom désignant l'endroit même où elle avait été signée.

En fait, la *violation* de cette convention lui a fait produire des résultats plus désastreux que la pire des capitulations. Mais quels sont les auteurs responsables de ce crime ?

(1) Si elle a été intitulée *capitulation* c'est que le mot espagnol *capitular* veut dire *traiter*.

Digitized by Google

Nous les connaissons aujourd'hui. La procédure imaginée par eux pour rejeter la faute sur un autre, n'a prouvé que son innocence. Nous en savons assez pour apprécier à sa valeur le noble langage avec lequel le général Dupont explique et justifie sa conduite :

« Lorsque le général Marescot, qui avait été envoyé au quartier général des ennemis, m'a rapporté leurs prétentions, qu'on se rendît prisonniers de guerre à discrétion, j'ai déclaré que *je n'y consentirais jamais et que je préférerais tout perdre.* J'ai consenti ensuite à traiter, mais seulement à des conditions honorables et avantageuses.

« Les premières conditions qui ont été stipulées portaient en effet, que nous nous retirerions sur Madrid. On sait qu'elles ont été révoquées lorsqu'une lettre du duc de Rovigo, etc... Les nouvelles conditions qui ont été consenties étaient encore très avantageuses, si elles avaient été exécutées. Le traité doit être considéré *en lui-même*, pour être apprécié avec équité; s'il n'avait pas été violé, nos troupes auraient été reportées dans un mois sur un nouveau théâtre des opérations dans le nord de l'Espagne; et il devient par là évident qu'après avoir rendu le combat le plus glorieux, nous ne pouvions pas traiter d'une manière plus avantageuse, étant enveloppés par un ennemi six fois plus nombreux, dans un terrain resserré entre des montagnes et qui ne présentait aucun moyen de retraite. Dans cette position si extraordinaire, si j'avais refusé de traiter c'eût été sacrifier à un faux amour-propre personnel de braves troupes qu'il était de mon devoir de conserver, après le combat qu'elles avaient rendu, et où j'avais prodigué leur sang et le mien. Les principes de l'humanité et de la civilisation, les lois de l'honneur et de la guerre et les intérêts de Sa Majesté m'en faisaient une loi impérieuse.

« Si l'ennemi avait connu notre faiblesse et tous ses avantages, il aurait refusé de traiter; et c'est un nouveau titre en ma faveur, que d'avoir su lui en imposer assez pour obtenir les conditions qui ont été stipulées; on ne me fera pas le reproche de n'avoir pas saisi l'occasion, car si j'en ai mérité un dans ma carrière militaire, c'est d'avoir porté

Digitized by Google

l'audace des opérations jusqu'à la témérité, et je dois citer pour exemple le passage du Mincio et les affaires d'Ulm et de Halle qui ont obtenu l'approbation particulière de Sa Majesté.

« J'aurais suivi la même impulsion, si j'avais entrevu la moindre lueur d'espérance; mais ayant la conviction que j'aurais livré à un carnage ignominieux, les troupes qui étaient sans défense, *comment pourrais-je me justifier aujourd'hui d'une conduite différente de celle que j'ai tenue?* (1) »

Le bruit courut que Talleyrand, membre de la fameuse commission d'enquête où, bien entendu, il avait émis l'avis « que la capitulation de Baylen est un acte honteux, qui a arrêté le succès des opérations en Espagne, et porté atteinte à l'honneur des armées françaises », avait dit de Dupont, qui venait de présenter sa défense : « Il est impossible de se mieux défendre, les mains liées (2) ».

On peut en juger par l'extrait que nous venons de donner d'un de ses interrogatoires. Jamais, ce me semble, la pleine conscience de son innocence par un accusé, n'éclata mieux que dans ce cri : *Comment pourrais-je me justifier aujourd'hui, d'une conduite différente de celle que j'ai tenue?*

Et comme on voit que ce général qu'on disait adoré de ses officiers et de ses soldats, les aimait à son tour, dans ce noble refus de sacrifier *à un faux amour-propre personnel* de braves troupes qu'il était *de son devoir* de conserver après ce glorieux combat où il avait prodigué leur sang avec le sien?

Et quand il ajoute : Les principes de *l'humanité et de la civilisation*, les *lois de l'honneur et de la guerre*, m'en faisaient *une loi impérieuse*, n'est-on pas heureusement surpris, à une époque qui fut l'ère triomphale des *sabreurs*, grands et glorieux s'il en fût, mais enfin des sabreurs, toujours prêts à prodiguer, sans nécessité, leur sang et

(1) Interrogatoire du 1er mars 1809.

(2) On lui refusait communication des dépositions de Vedel, de sa propre correspondance, et par conséquent des lettres de Morla, dont il n'avait pas compris la valeur.

Digitized by Google

aussi, et surtout celui des soldats qui comptait si peu à leurs yeux, de trouver la condamnation de ce vain égoïsme et la noble revendication des principes éternels de l'humanité et de la civilisation, de l'honneur même mieux entendu, dans une bouche non suspecte de la moindre sensiblerie ou pusillanimité, sur les lèvres du héros de Pozzolo, de Haslach, de Halle, d'Albeck, de Diernstein, de Nossentin, de Braunsberg et de Friedland !

X

LE GÉNÉRAL DUPONT APRÈS BAYLEN

On peut juger par tout ce que nous venons de dire de l'intérêt que pouvait avoir le général Dupont, devenu ministre de la guerre en 1815, à *faire disparaître son dossier*, comme osa l'insinuer celui qui, après Napoléon, était le plus intéressé à cette disparition, le général Vedel !

On voit également à quel point le gouvernement de Juillet fut bien inspiré, en se servant de ce venimeux prétexte pour refuser à l'ancien ministre de la Restauration, resté fidèle au malheur, l'honneur de voir son nom inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile !

Parmi ceux qui lui ont paru mériter cette sorte d'apothéose, y en avait-il un plus grand, plus glorieux et plus pur? Murat lui-même avait-il plus de bravoure et de téméraire audace? Marmont et Bernadotte plus d'intelligence de la guerre? Qui, plus que lui, sut se faire adorer de ses soldats et obtenir d'eux des efforts plus prodigieux? Murat lui écrivait un jour : *Votre infanterie a tué ma cavalerie.* Mais ce qui lui assure un rang à part, c'est cette modestie, ce désintéressement qui ne lui a jamais permis de demander *que pour ses subordonnés*, et surtout cette humanité, cette avarice du sang de *ses braves troupes* qu'on ne retrouve peut-être dans aucune autre de ces grandes figures de l'Empire.

Digitized by Google

On lit dans les *Causeries du Lundi* de Sainte-Beuve : « J'ai quelquefois entendu M. Thiers causer avec feu de cette affaire du général Dupont... *L'injustice, disait-il, est une mère qui n'est jamais stérile, et qui produit des enfants dignes d'elle.* Et il citait Moreau qui, cruellement banni, en 1804, pour un tort envers le Consul plus encore qu'envers la France, revient en 1813 enfant ingrat. Il citait Dupont qui, durement puni pour son malheur à Baylen, devient ministre en 1814, *et alors bien véritablement coupable, et qui se venge.* »

Je ne sais rien de plus involontairement inique que ce jugement, d'autant plus grave, qu'il est porté par l'historien qui a eu le premier le courage de reconnaître l'innocence de Dupont à Baylen. Non seulement ce dernier n'a rien fait qui mérite cet injurieux parallèle avec Moreau, mais tout ce qu'il a fait, dit ou écrit, prouve au contraire que le sentiment de la vengeance lui était tout à fait étranger.

Comme il arrive à tous les grands caractères, le malheur le grandit, par la manière dont il sut le supporter : sans dépit, sans vaine colère, *sans rancune contre personne.*

A peine revenu au pouvoir, il s'empresse de tendre la main à ses malheureux compagnons d'infortune : à Villoutreys, malgré la déclaration calomnieuse arrachée à sa faiblesse; à Vedel lui-même, bien plus que Napoléon cause de tous ses maux, puisque sans ses désobéissances et sa lenteur à venir au canon, un double succès eût remplacé la capitulation devenue dans la main de l'empereur une arme empoisonnée.

Si Dupont eut un tort, ce fut de pousser envers lui la bonté jusqu'à la faiblesse. Averti par une première désobéissance dont le résultat immédiat était un échec des plus menaçants pour sa ligne de retraite et la mort de son ami le général Gobert, comment lui a-t-il confié l'opération destinée à rétablir sa position ?

Il s'en excuse lui-même : « La faute si grave du général Vedel aurait dû me prévenir contre lui, mais elle était par sa gravité même de nature à ne se reproduire jamais. Loin d'user de rigueur et plus enclin à la bienveillance qu'à la

Digitized by Google

sévérité, je veux lui donner l'occasion de bien faire... Cette circonstance prouve l'esprit dont j'étais animé. *L'honneur du corps d'armée et l'intérêt particulier de ses chefs, sous le rapport des faits militaires de chacun d'eux, me touchait toujours comme s'ils m'étaient personnels* (1) ». Nous avons vu la réponse du général Vedel à cette marque de confiance. Même après la castatrophe, le général Dupont évite autant qu'il lui est possible de se décharger sur lui, au risque d'aggraver sa propre responsabilité. Ce n'est que devant la Commission d'enquête, au moment d'être jugé, qu'il se vit contraint de tout dire : « J'ai longtemps ménagé par délicatesse le général Vedel et cette délicatesse a causé mon infortune. Aujourd'hui que je suis l'objet d'un acte d'accusation *qui ne relève aucune de ses fautes qui sont l'origine de tout*, je dois prouver que tous les griefs qui me sont imputés, accusent au contraire le général Vedel, qui a violé la première des lois militaires, la subordination... »

Néanmoins, en 1814, Dupont revenu au pouvoir, ne voit plus dans l'auteur de tous ses maux qu'un naufragé du sinistre où il avait sombré lui-même ; il le ramène au rivage, et même aux honneurs en lui confiant l'inspection d'une division militaire.

Le général Vedel reconnut cette nouvelle marque de confiance en écrivant dans la *Revue de l'Empire*, en 1847, après la mort de son bienfaiteur, une lettre ou l'on remarque les passages suivants : « Comment le général Dupont qui avait été battu avec une force *de plus de douze mille hommes* pouvait-il compter qu'il serait sauvé *par cinq mille hommes* épuisés de fatigue?... Pourquoi le général Dupont m'a-t-il *arrêté dans mes succès*... puisque je pouvais le tirer du mauvais pas *où son ordre de marche sur Baylen l'avait mis?*... Pourquoi m'a-t-il laissé dans la conviction *qu'il avait remporté un succès sur les Espagnols?*(!) Le général Dupont a pu, pour une défense où son honneur et sa vie étaient engagés, rejeter le blâme *sur ses subordonnés :* il arrive quelquefois que l'on agisse ainsi en pareil cas ; mais

(1) *Mémoires inédits.*

Digitized by Google

si Dupont eût eu la conscience des reproches qu'il m'adressait pour sa justification, comment en arrivant au ministère en 1814, m'aurait-il donné sa *première* signature pour m'investir... Comment sa vie entière se serait-elle écoulée sans qu'il m'eût opposé d'autre dénégation qu'une lettre dans laquelle il me rappelait cette nomination?... Je dois encore ajouter que je n'ai *jamais vu ni lu*, et que j'ai formellement refusé de signer, *de reconnaître* la capitulation de Baylen!.. Par décret du 1er mars 1812... l'empereur ordonna qu'il fût fait triple expédition de la procédure et des pièces... *ces pièces si importantes* pour l'histoire et *pour moi* ont été *soustraites* (1) en 1814... il y a l'opinion de l'empereur, *le premier juge du mérite et de l'honneur militaire.* »

Malheureusement pour le général Vedel l'insinuation relative à la soustraction du dossier n'étant pas plus fondée que les autres, on peut à l'aide des cinquante-neuf pièces dont le colonel Titeux nous donne le texte, répondre à ses allégations: 1° à Baylen, six mille hommes ont combattu au lieu de douze mille; 2° le général Vedel ayant deux divisions sous ses ordres, commandait environ dix mille hommes au lieu de cinq mille; 3° le général Vedel avait eu un succès sur une troupe qui, confiante dans l'armistice, *ne s'était pas défendue;* 4° *l'ordre de marche* qui aurait mis Dupont dans un mauvais pas, ne repose que sur l'autorité d'un témoin qui s'est contredit lui-même; 5° il est difficile de croire que Dupont, ministre dès le mois d'avril, ait attendu le 20 juin pour donner sa première signature, laquelle d'ailleurs avait été sollicitée au moins à deux reprises; 6° Dupont n'a pas rejeté le blâme sur ses subordonnés, *comme on le fait en pareil cas.* Toute sa défense a consisté à *prouver* que la désobéissance et la négligence de Vedel avaient été la cause *unique* de la catastrophe, invoquant le témoignage de *tous* les officiers du corps d'armée: « *tous* ont applaudi à mes ordres et *tous* ont rejeté la cause de leurs infortunes sur celui qui les a violés », exigeant une confrontation avec le général Vedel, et disant après cette confrontation : « Le général Vedel a

(1) Le mot est souligné dans l'original.

Digitized by Google

été forcé de convenir devant l'assemblée, qu'il a désobéi, etc... Après le procès, il a continué à opposer des dénégations aux réclamations du général Vedel, notamment dans deux brochures parues en 1823 et en 1827; 7° si Vedel n'a pas lu la capitulation, il aurait pu la lire, puisqu'elle a été trouvée *dans ses papiers*. S'il ne l'a pas signée, comme Dupont d'ailleurs, c'est que cela était inutile, mais il l'a formellement *reconnue* en écrivant au général Reding qu'*il acquiesce à toutes les conditions du traité*; 8° quant à l'opinion de l'empereur, nous savons par la même procédure quelle est son autorité dans l'affaire de Baylen; elle équivaut à celle de Morla dont elle n'est que le fidèle écho.

La *Revue de l'Empire*, en publiant la lettre du général Vedel, déclarait « qu'elle constituait le témoignage *le plus grave* qui ait encore été produit dans l'affaire de Baylen ». *Ab uno disce omnes!*

Il faut reconnaître cependant que le général Dupont qui, suivant l'expression du général Vedel, lui « avait déjà fait oublier une partie de ses malheurs » en le nommant général d'armes, a poussé la générosité trop loin en « les cicatrisant entièrement » par la croix de Saint-Louis. Il eût été mieux inspiré s'il l'eût renvoyé à Napoléon, *le premier juge du mérite et de l'honneur militaire*.

Mais du moins cette faiblesse peut-elle être invoquée à sa décharge, comme une des mille preuves qui montrent l'injustice du reproche d'avoir oublié en 1814 ses anciens camarades pour ses prétendus amis du jour, les *ultras* du parti royaliste. Car le ministre de la Restauration ne fut pas plus épargné, peut-être le fut-il moins, que le général de l'Empire.

Ces calomnies sont condensées dans deux lignes du dictionnaire de Bouillet que nous dédaignerions de citer si elles n'avaient l'avantage de résumer l'opinion de M. Thiers et de la plupart des historiens : « Appelé en 1814 au ministère de la Guerre, il servit les passions du parti réactionnaire *avec un tel excès que le roi fut obligé de le renvoyer au bout de quelques mois.* »

Les pièces publiées par le colonel Titeux démontrent jus-

Digitized by Google

qu'à l'évidence que cette seconde accusation n'est pas plus fondée que la première.

Si cette question ne sortait de mon sujet, j'aurais aimé à faire voir le ministre, chargé de faire sortir la réorganisation de notre armée d'un chaos au moins comparable à celui qui avait exigé le génie de Carnot, sachant se montrer dans cette tâche ardue et ingrate entre toutes, le digne élève du maître qui l'estimait si haut.

Ce n'est pas en effet l'émule de M. de Blacas ou de M. de Polignac, que nous retrouvons dans le ministre de Louis XVIII, mais bien l'ancien directeur du cabinet topographique, et aussi le général qui, après le 13 vendémiaire, refusait de présider le conseil de guerre nommé pour châtier les vaincus.

C'est le même auquel Murat adressait le reproche d'être *moins courtisan*, qualité rare à toutes les époques, mais qui dans les moments où les partis, furieusement aux prises, ne connaissent plus aucun frein, vous expose à la haine de tous. Belle devise qu'il eût eu le droit d'insérer dans son blason, en l'affrontant pour se consoler des déboires qui en sont la suite inévitable, d'une autre devise non moins belle suggérée par le prince de Neufchâtel : *Il est beau de mériter et de ne pas obtenir.*

On ne saurait trop recommander à ceux qui préfèrent l'histoire appuyée sur les documents aux pamphlets historiques, la lecture de cette partie du travail du colonel Titeux, plus neuve encore peut-être que celle qui concerne Baylen. Ils y verront entre autres choses une page charmante des mémoires inédits de la comtesse Dupont, qui les édifiera mieux que le dictionnaire Bouillet lui-même sur les vraies raisons pour lesquelles le roi, cédant à la passion des *ultras*, se résigna à se priver de ses services.

Bornons-nous à reproduire deux témoignages dont l'autorité, en cette circonstance, ne sera, je pense, contestée par personne.

Le premier vient du prince de Bénévent, alors au congrès de Vienne, et qui lui écrivait : « J'ai appris avec beaucoup de regrets que vous aviez remis le portefeuille de la Guerre.

Digitized by Google

Vous vous êtes trouvé dans des moments difficiles, *où il a fallu plus que du courage pour faire tout le bien que vous avez su faire.* Je sais que vous vous retirez avec l'estime du roi; il peut donc être permis de lui faire parvenir le vœu de vos anciens collègues pour que vous vous trouviez avec eux au conseil ; je le ferai *de cœur et d'opinion*.. Quand on a dû faire autant de suppressions, il faut être dans une position défensive. — Soyez assez bon pour présenter tous mes hommages à Mme la comtesse Dupont ; et *veuillez bien, mon cher Général, m'écrire quelquefois pour me dire ce qu'il y a de fait pour vos intérêts ; mon amitié a besoin d'en être instruite.*

« Adieu. Je vous renouvelle l'assurance de l'attachement le plus sincère et le plus inviolable. »

« TALLEYRAND.

« Vienne, le 13 décembre 1814. »

Le second témoignage est celui du général Foy, qui n'a jamais passé pour un ardent réactionnaire. Il lui écrivait à l'occasion de sa démission : « *Votre esprit de justice*, votre zèle obligeant et *le maintien de notre grand état militaire, dans tous ses droits*, sont des titres qui ne peuvent être méconnus. Vous avez été *un véritable ministre, l'honneur de l'armée, votre rang est fixé et il est inattaquable, quels que soient les événements.* »

Talleyrand et le général Foy auraient-ils exprimé des regrets si vifs, et fait un tel éloge d'un ministre qui aurait profité de son court passage à la Guerre pour se venger et sacrifier ses camarades de la Grande Armée aux chouans et aux émigrés ?

Dupont sortit du Ministère comme il y était entré : *général de division.* Il ne devait même pas à la Restauration sa croix de Saint-Louis, qu'il tenait de Louis XVI.

M. de Blacas en lui remettant la lettre de Louis XVIII qui lui demandait sa démission, lui exprima l'intention du Roi de le récompenser et de lui témoigner combien il était satisfait de ses services.

Le ministre congédié répondit, comme il l'avait déjà fait

Digitized by Google

à Napoléon, que la conscience d'avoir rempli ses devoirs pour le bien du trône et de l'armée lui suffisait, et qu'il voulait conserver le mérite de son désintéressement. Mais Louis XVIII ne veut pas être en reste : « Je reçois un second message, lit-on dans les mémoires inédits, M. de Blacas me dit que le Roi, nonobstant ma réponse, me fait prévenir qu'il m'accorde la pension donnée autrefois aux ministres, et que son intention est de me conférer *le bâton de maréchal* ».

Le bâton de maréchal, ce rêve de tous les généraux de l'Empire ! La modestie du général Dupont n'alla pas jusqu'à le refuser : « Je dis que mon ancienneté de grade était l'une des plus avancées, et que les journées du Mincio, d'Ulm, de Halle, de Braunsberg et de Friedland, plaçaient mes services au rang des plus élevés ». Mais les souverains ont la mémoire courte et Dupont était trop fier pour se plaindre, même de l'inexécution d'une promesse.

Il s'abstint *d'en instruire l'amitié* de Talleyrand. Dès lors la promesse royale alla rejoindre la promesse impériale de Friedland, et la pension de Louis XVIII les dotations en Pologne et en Hanovre de Napoléon.

Voilà l'homme dont l'empereur à Sainte-Hélène résume la vie et la carrière dans ces simples mots : *Dupont a perdu l'Espagne pour ses fourgons !*

Mais on a beau avoir du génie et se draper mensongèrement pour l'histoire, la vérité, tôt ou tard, a son heure.

Dans l'immense procédure destinée à la cacher à tous les yeux, on finit par la retrouver.

Instruits par elle, nous pouvons répondre aujourd'hui : Ce ne sont pas les fourgons de Dupont, pleins surtout de malades et de blessés qui ont perdu l'Espagne, c'est le guet-apens de Bayonne joint au mépris immérité que Napoléon professait pour les Espagnols.

En vain pour réparer ce crime et cette erreur, a-t-il sacrifié à l'Espagne la liberté, la vie et l'honneur même d'un de ses corps d'armée. La noble et fière nation, un moment égarée par le misérable qui l'avait engagée dans ce honteux marché, a fini par en rougir. Honteuse d'en

Digitized by Google

être arrivée elle-même à forfaire à l'honneur, elle en a d'autant plus haï son illustre complice, et revendiqué son indépendance avec une énergie qui a fait oublier cette défaillance.

Le colonel Titeux a pleinement justifié le sous-titre de son bel ouvrage : *Une erreur historique.* Il était vraiment temps qu'elle fût réparée, et l'on peut affirmer que le nom du général Dupont manque à la gloire de l'Arc de Triomphe.

C'est cependant la vue des pièces de son procès qui a décidé la Commission de 1847 à l'en exclure. Il est vrai qu'elles avaient été soigneusement triées en vue d'éviter un acquittement.

Malgré cela, il serait intéressant de savoir quelles ont été, parmi les cinquante-neuf pièces qui composent ce dossier, celles qui, aux yeux du général Pelet *justifiaient complètement la conduite de l'empereur* et dont la vue fit cesser toutes les réclamations.

Je n'en vois qu'une pour ma part, ou plutôt trois, mais ne formant qu'un seul témoignage, puisqu'elles portent la même signature : celle de Morla.

Si c'est vraiment à la parole de ce personnage que les membres de la Commission ont ajouté foi au point de lui sacrifier l'honneur de leur glorieux camarade, je laisse le lecteur juge de leur prudence et de leur sagacité.

Et si ce témoignage leur paraissait faire autorité, que ne l'admettaient-ils tout entier ? S'il est un principe de droit accepté par tout le monde, c'est celui en vertu duquel l'aveu est indivisible. Or Morla dans ses mêmes lettres, ayant donné *pour raison première et pour justification de la violation* qui pouvait seule faire de cette convention honorable et avantageuse une capitulation infâme, la manière dont Napoléon s'était emparé de l'Espagne et avait traité son Roi, il est difficile de voir dans ses lettres la pleine justification de la conduite de l'empereur.

Ce dernier a d'ailleurs porté, sinon sur l'affaire de Baylen en paticulier, du moins sur l'ensemble de la guerre d'Espagne, un jugement beaucoup plus juste et que ses fidèles devraient respecter :

Digitized by Google

« J'embarquai fort mal cette affaire, je le confesse ; *l'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique*, et *le tout demeure fort vilain*, puisque j'ai succombé (1). »

S'il a compris dans « cette affaire » la condamnation de Dupont et le sacrifice de son corps d'armée comme la partie la plus vilaine de ce tout, on ne peut que louer la sincérité de cette confession.

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène.* T. IV, pp. 284 et sqq.

R. DE SÈZE,
Professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris.

Digitized by Google

REVUE DE LINGUISTIQUE

1. *L'Année linguistique*, publiée sous les auspices de la Société de Philologie (organe de l'Œuvre de Saint-Jérôme). T. I. 1901-1902. 1 vol. in-12 de VI-302 pp. Paris, C. Klincksieck. 6 fr.
2. *Les Innovations musicales dans la Tragédie grecque à l'époque d'Euripide.* Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, par J. Estève, Professeur au Lycée de Nîmes. 1902. 1 vol. in-8° de XIII-308 pp. — De formis quibusdam dochmii et versus dochmiaci apud Æschylum, Sophoclem, Euripidem exstantibus. Thesim Facultati Litterarum in Parisiensi Universitate proponebat J. Estève, in Nemausensi lyceo professor. 1 vol. in-8 de 97 p. Paris, Hachette ; Nîmes, Imprimerie coopérative « La Laborieuse ».
3. *A Grammar of Attic and Ionic Greek*, by Frank Cole Babbitt, Ph. D. (Harvard), Professor of the Greek Language and Literatur in Trinity College, Hartford. 1 vol. in-16 de 448 pp. New-York, Cincinnati, and Chicago, American Book Company. 7 fr. 50.
4. *A Writer of Attic Prose*, Models from Xenophon, Exercises and Guide, A Vocabulay of Attic prose usage. By Isaac Flagg, Professor in the University of California. 1 vol. in-16 de VII-221 pp. Même librairie. 5 fr.
5. *De Vocum græcarum apud poetas latinos dactylicos ab Ennii usque ad Ovidi tempora usu*, scripsit Ludovicus Sniehotta. 1903. 1 vol. in-8° de 75 pp. Breslau, M. et H. Marcus. 3 fr. 80.
6. *Friedrich Ludwig Stamm's Ulfilas*, oder die uns erhaltenen Denkmäler der gotischen Sprache, neu herausgegeben von Moritz Heyne und Ferdinand Wrede. Zehnte Auflage. 1903. 1 vol. in-8° de XVI — 446 pp. Paderborn, Ferdinand Schöningh. 5 marks.
7. *Le Parler de Buividze*, Essai de description d'un dialecte lithuanien occidental, par R. Gauthiot. 1903. 1 vol. in-8° de 114 pp. Paris, Emile Bouillon.
8. *La Métrique galloise*. par J. Loth. 1900-1902. 3 vol. in-8° de XIII-388, XIX-373 et 335 pp. (Ces volumes forment les tomes IX, X, XI du *Cours de Littérature celtique*, par H. d'Arbois de Jubainville et J. Loth.) Paris, Albert Fontemoing. 8 fr. le volume.
9. *Introduction to the Study of Latin Inscriptions*, by James C. Egbert, Jr., Ph. D., Adjunct Professor of Latin, Columbia College. New-York, Cincinnati et Chicago, American Book Company. 1 vol. in-8° de VII-468 pp. 5 dollars 1/2.

Digitized by Google

1. Nous sommes heureux de recommander tout d'abord, dans cette revue, une publication entièrement consacrée aux études qui nous sont chères, et qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. Il s'agit de *l'Année linguistique*, due à l'initiative de M. le Comte de Charencey. Ce nouveau répertoire, hospitalier aux idiomes les plus divers, nous renseignera sur les publications qui auront paru dans l'année pour l'étude de ces idiomes : les premiers volumes admettront même la recension de certains ouvrages vieux de plus d'un an. Quoi qu'en puissent penser certains critiques, le lecteur n'est pas fâché d'apprendre à connaître des livres sérieux dont il peut tirer profit, et qu'il a ignorés jusqu'à ce jour, qu'il ignorerait peut-être toujours.

La première année de ce recueil apparaît sous un format modeste, et il ne pouvait en être autrement : pour atteindre tout d'abord tout son développement, il lui faudrait des subventions pécuniaires qu'elle ne pouvait espérer. Il est facile aussi de lui trouver des défauts. Quelqu'un pourrait dire, par exemple, que certaines langues très importantes ne sont pas représentées dans ce recueil. Mais il n'est pas possible à un homme, livré à ses propres ressources, de grouper dès l'abord autour de lui toutes les bonnes volontés. Celles-ci viendront, à n'en pas douter, et peut-être d'ores et déjà sont-elles trouvées et groupées pour travailler au second volume, qui paraîtra cette année même. Il y a bien aussi deux articles bibliographiques, l'un sur les travaux relatifs aux peuples de race malaise, l'autre sur des ouvrages consacrés au Groënland et à la langue esquimaude, où les auteurs ont admis des études assez étrangères à la linguistique. Mais tout cela n'empêche pas *l'Année linguistique* de présenter beaucoup d'intérêt. Nous pouvons, pour en donner la preuve, rappeler que les langues latines et les idiomes celtiques ont été passés en revue par M. J. Vendryes, que M. R. Gauthiot s'est chargé de nous parler des recherches afférentes au germain, et que la *Revue des Etudes basques* est signée du nom d'un savant très compétent en ces matières, M. J. Vinson. Nous avons aussi goûté l'article de M. Albert Thomas, *Langues de*

Digitized by Google

l'Extrême Orient, bien qu'il n'y soit question que d'un nombre de familles assez restreint.

Nous engageons donc nos amis à encourager cette publication, à cause des services qu'elle est appelée à rendre et du patronage sous lequel elle a été placée. Puisse-elle, non seulement vivre longtemps, mais prendre chaque année de nouveaux accroissements. *Ad multos annos !*

2. La tragédie grecque a été depuis quelque temps l'objet d'études nombreuses et approfondies. Après en avoir fait ressortir la beauté littéraire et y avoir suivi le jeu des passions, la philologie en a examiné la technique et le mécanisme, pour expliquer et justifier ses admirations. Parmi les ouvrages les plus récents publiés dans ce sens, nos lecteurs connaissent sans doute l'œuvre de M. Masqueray, *les Formes lyriques de la tragédie grecque*. Nous nous demandions s'il était possible d'ajouter quelque chose à ce qu'a dit ce dernier critique. M. Estève, qui connaît bien la littérature du sujet, ne nous a pas laissé longtemps dans le doute. « Il y a dans le drame grec, nous dit-il, une liturgie et une musique, c'est-à-dire deux éléments antinomiques, l'un immuable, et l'autre variable à l'infini. C'est la pensée religieuse qui a donné naissance à la tragédie ; mais c'est la musique qui lui a imposé sa forme primitive. La pensée religieuse a contribué à conserver à peu près intactes, pendant plusieurs siècles, les formes musicales ; mais, d'autre part, comme l'élément musical est essentiellement variable, il a pu, au bout d'un certain temps, et quelque résistance que le principe religieux lui ait opposée, transformer peu à peu le drame antique, au fur et à mesure des transformations que la musique elle-même subissait. » C'est l'histoire de cette évolution que M. Estève a voulu nous exposer dans sa thèse française. Mais, dira quelqu'un, cette histoire est-elle possible, et où l'auteur en trouvera-t-il les éléments ? « Notre connaissance de cette branche de l'art, — M. Estève parle de la musique, — est incomplète, et les renseignements qui nous ont été transmis par l'antiquité sont bien insuffisants, quoi qu'on en puisse tirer : il est certain que quelques pages de musique auraient pour

Digitized by Google

nous une valeur inappréciable. Ces renseignements sont pourtant assez détaillés, et quelques-uns même assez précis, pour qu'on puisse se faire une idée suffisamment nette des deux genres de musique, si on les appuie de l'étude des rythmes et de quelques analogies avec l'art moderne. »

Les deux genres dont il est parlé ici, sont le chant choral tel qu'il existait au moment où Eschyle fit ses débuts, et le chant monodique dont Euripide fut l'un des initiateurs. Dans le premier, la musique régnait en maîtresse souveraine ; dans le second, elle n'a plus le premier rôle, qui est décerné à l'action dramatique. Le premier obéissait à des lois rythmiques ; le second, destiné à exprimer les passions, est peu soucieux du rythme et s'étudie surtout à la mélodie. M. Estève s'est efforcé de mettre en pleine lumière l'histoire des changements opérés par Euripide dans la musique théâtrale. Il ne passe pas complètement Sophocle sous silence : mais, comme ce poète, avec ses innovations, est encore respectueux des traditions, il le traite comme un auteur de transition, et c'est à Euripide qu'il accorde la meilleure part de son attention. Il cherche à déterminer les influences qu'il a subies, et il note tout particulièrement le goût musical de ses contemporains. Sans nier les défauts de ce poète, il s'efforce de prévenir des jugements trop sévères sur son compte. D'ailleurs, il parle très justement des relations étroites qui unissaient chez les Grecs le drame proprement dit, la musique et la danse. Elles nous font comprendre que les modifications apportées dans la structure de la pièce aient contribué à transformer la musique primitive. Le genre antistrophique était plus particulièrement étudié, quand le chœur tenait dans la tragédie le rôle principal : quand ce rôle eut été dévolu à l'acteur, au temps d'Euripide, les chants orchestiques perdirent de leur importance et furent traités assez familièrement, comme des intermèdes musicaux, disons le mot, comme des hors-d'œuvre. D'autre part, notre poète, en attribuant à l'acteur le rôle principal, n'hésita pas à composer pour lui des chants monodiques destinés à rendre ses passions, toutes les fois que la parole lui paraissait

Digitized by Google

impuissante à le faire. Il y avait donc dans ses pièces deux sortes de chants, l'un choral, l'autre scénique, celui-ci plus expressif que le premier, conservé par un reste de respect envers la tradition.

Outre cette thèse française, où M. Estève a étudié le caractère musical de la tragédie aux moments de son apogée, il a présenté pour l'obtention du doctorat une thèse latine où il aborde un sujet d'un intérêt plus restreint, mais qui a les liens les plus étroits avec le premier. Il arrive maintenant assez souvent que les candidats en usent ainsi : ils traitent dans les deux thèses le même sujet, mais en réservant pour la thèse latine, qui d'ordinaire est la moins considérable, les questions accessoires et d'une importance secondaire. Dans cette thèse latine, le savant professeur a examiné l'usage qui a été fait du dochmius et du vers dochmiaque dans les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Le dochmius est plutôt une mesure à trois temps qu'un pied : il se prête à toutes sortes de transformations où une longue est remplacée par deux brèves. D'après ce principe, Seidler s'est avisé de compter trente-deux formes de dochmius, sans pouvoir citer pour toutes des exemples probants. Nous ne voulons pas nous attarder à discuter ces questions. Qu'il nous suffise de rappeler les points suivants, parce qu'ils intéresseront les philologues. Le dochmius était employé surtout, en raison de son caractère irrégulier, pour accentuer toutes les émotions violentes, non pas seulement la douleur, comme l'ont dit certains philologues, mais encore la joie et les sentiments qui s'y rattachent. Chez Eschyle, où le chœur joue le rôle principal, nous constatons que les choreutes expriment parfois leurs sentiments en vers dochmiaques : mais chez Euripide, où le même chœur n'a plus qu'un rôle conventionnel, c'est surtout l'acteur qui se sert de cette sorte de vers, plus propre à rendre ses passions d'une manière plus vivante et plus désordonnée. En outre, le même poète se sert volontiers du dochmius disloqué — que nos lecteurs nous pardonnent cette expression, — de telle manière que les trois longues dont il se compose, —

Digitized by Google

ou au moins deux d'entre elles, — se résolvent en brèves. M. Estève explique ce caractère du dochmius par le fait que la musique (au cinquième siècle) a évolué dans le sens de la rapidité. En fait, Eschyle et Sophocle avaient déjà employé des mètres de cette nature, et, si Euripide s'en sert plus souvent, n'oublions pas qu'il avait pris avec d'autres mètres les mêmes libertés qu'avec le dochmius. Enfin, ce poète n'amenait pas à tout propos ce mètre ainsi transformé. Il s'en servait surtout avec des mots accumulés, ou synonymes, ou ayant la même consonance : parfois aussi il l'employait quand il s'agissait de monosyllabes ou de polysyllabes composés de brèves. Partout le but était le même : faire correspondre l'expression à la rapidité du dochmius transformé.

Mais nous avons promis d'être bref. Résumons l'impression qu'ont produite sur nous les deux thèses de M. Estève : elles sont importantes pour l'étude de la tragédie grecque et elles éclairent d'un jour tout nouveau l'art qu'Eschyle, Sophocle et surtout Euripide ont apporté à la création de leurs chefs-d'œuvre.

3. La grammaire grecque de M. le Professeur F. C. Babbitt a un caractère surtout pratique. Aussi l'auteur s'est-il efforcé de la rendre accessible au plus grand nombre en apportant le plus grand soin à sa rédaction. Il a étudié le dialecte attique dans le corps même de son ouvrage, et c'était justice. Ne voulant pas négliger toutefois l'ionien, il a placé dans les notes placées au bas des pages les particularités propres à ce dialecte. Il n'est pas étranger aux études grammaticales de notre temps et aux résultats qu'elles ont produits. Toutefois, il a craint de les utiliser dans la partie phonétique et morphologique de son livre. En ce qui concerne la syntaxe, il apparaît comme un novateur sage, quoique un peu timide : il se rapproche semble-t-il, de R. Kühner pour sa manière d'enseigner. Il expose la théorie des cas d'une manière très satisfaisante ; quant à la doctrine des propositions, il n'en n'est plus aux explications surannées qui étaient sans intérêt pour les élèves.

Ce livre renferme d'ailleurs, outre la grammaire propre-

Digitized by Google

ment dite, certains détails qui pourront avoir de l'attrait pour les jeunes hellénisants. Nous y trouvons un traité de métrique, et quelques pages sur les poids, les mesures et la chronologie des Grecs. Le tout se termine par une liste de verbes, avec ceux de leurs temps qui se rencontrent dans les grands écrivains. Dirons-nous que ce souci d'être complet est cause que certaines parties de la grammaire ne sont pas suffisamment développées? Mais, en fin de compte, elle enseigne l'essentiel. Ne soyons pas trop sévère pour les professeurs qui, comme M. Babbitt, s'occupent encore de grec à une époque où les études désintéressées ne sont pas en faveur auprès du grand nombre.

4, Du même pays, nous avons reçu un manuel destiné à former nos contemporains dans la manière d'écrire le grec classique. Il n'est pas banal, mais nous avouons qu'il nous a laissé dans le doute relativement à sa valeur pratique. Avant tout, nous avons remarqué certaines théories de l'auteur auxquelles nous applaudissons des deux mains. Ainsi, il a sur l'ordre des mots des pages bien pensées; qui ne sont pas neuves, il est vrai, puisqu'elles reproduisent brièvement ce que M. H. Weill exposait si bien, il y a quelques soixante ans, dans sa thèse française; mais qu'il est bon de rappeler à nos contemporains, parce que l'étude du célèbre helléniste est trop oubliée aujourd'hui. Il est d'autres considérations dont nous laissons la responsabilité à M. le Professeur Flagg. Il accorde bien que l'étude de la grammaire est nécessaire, mais peut-être la déprécie-t-il un peu trop, en disant qu'elle dénature la pensée en voulant l'analyser : il vaut mieux, pense-t-il, essayer de retenir des groupes de mots et des phrases entières, parce qu'elles font bien connaître, dans leur exactitude, chacune de nos pensées. Il recommande aussi de se servir du procédé intuitif dans l'étude des auteurs à imiter; de lire leurs œuvres à haute voix, de réciter fréquemment des textes grecs, sans les obscurcir ou les embarrasser par l'effort qu'exige toujours une traduction; de faire la synthèse des idées plutôt avec l'imagination qu'avec la raison, plutôt au moyen de l'ouïe que de la vue, dans l'ordre où elles se pré-

Digitized by Google

sentent en grec, et en tenant compte des effets rythmiques produits par le texte. Il y a là des théories qui peut-être appelleraient des distinctions, mais dont nous pouvons tirer notre profit.

Voyons maintenant la disposition de ce livre. Il est destiné aux élèves qui lisent l'*Anabase*, et qui commencent seulement à s'exercer dans la prose attique. Il renferme des textes grecs empruntés au différents ouvrages de Xénophon, des textes anglais destinés à être rendus en grec, et des conseils aux jeunes hellénisants. Ceux-ci, dans la pensée de M. G Flagg, doivent passer par les degrés suivants : copier les morceaux grecs avec beaucoup de soin ; les écrire ensuite à la simple dictée ; puis les reproduire de mémoire ; les utiliser enfin, partie en se les rappelant, partie en les imitant. C'est seulement alors que l'élève pourra essayer des compositions originales en grec. L'auteur estime que les progrès quotidiens sont constatés surtout dans des exercices oraux, toute espèce de texte écrit étant écarté.

Nous ne pensons pas que la méthode de M. J. Flagg, ait chance d'être adoptée chez nous, maintenant que le grec est devenu facultatif, même dans l'enseignement secondaire classique. Mais, quand même les programmes n'auraient pas varié, son petit manuel ne pourrait être utilisé que pour l'élite des élèves : le grand nombre ne voudrait pas se prêter à des exercices qui exigent un trop grand effort de mémoire et nécessitent une réflexion trop soutenue.

5. Les *Breslauer Philologische Abhandlungen*, viennent de s'enrichir d'un nouveau fascicule. L'auteur y étudie l'usage qui a été fait des mots grecs, depuis Ennius jusqu'à Ovide, par les poètes latins qui ont employé le dactyle. Il y a dans ce travail des pages où M. L. Sniehotta fait surtout de la statistique : sans en nier l'utilité et même la nécessité, nous pouvons dire que ces pages ne sont pas les plus intéressantes du livre. Nous avons lu, au contraire, avec beaucoup de plaisir celles où il recherche les causes qui ont amené les poètes latins à introduire des formes grec-

Digitized by Google

ques dans leurs œuvres. Les plus anciens évitaient ces formes avec soin, et les remplaçaient par des formes latines correspondantes. Mais, à partir de Cicéron et de Catulle, celles-là s'emparèrent si bien de la langue poétique, qu'elles l'emportèrent sur celles-ci par la fréquence. Parmi les causes qui firent abandonner l'antique tradition, il faut citer surtout les nécessités du mètre : le mot latin ne pouvait entrer dans un vers, parce qu'il avait, par exemple, la valeur d'un crétique, et le mot grec lui était préféré parce qu'il avait celle d'un dactyle. Il faut aussi noter cette cause qui n'a pas été assez remarquée. En imitant et en traduisant un passage grec, le poète cédait à la tentation de conserver leur forme native aux noms propres qui en faisaient partie : l'auteur montre la justesse de cette explication par des exemples probants. Nous pourrions enfin noter d'autres explications propres à des cas particuliers. Cicéron, par exemple, a employé dans sa traduction d'Aratus non pas seulement des noms propres, mais encore d'autres formes qui appartenaient au grec : il y était forcé, en quelque sorte, par la nature de son travail. Pour certaines appellations géographiques, pour les noms des Cyclades en particulier, nous constatons que la forme grecque est préférée à la forme latine quand il s'agit du nominatif et de l'accusatif de la seconde déclinaison. Mais peut-être les Romains employaient-ils en règle ordinaire les appellations grecques pour désigner les noms de lieux de la Grèce : il ne serait pas difficile de trouver des exemples pour prouver que nous agissons de même dans certains cas. En résumé, ce travail est fort soigné, et apporte une sérieuse contribution à l'histoire des rapports entre la Grèce et l'Italie.

6. Il y a longtemps que, pour la première fois, Fr. L. Stamm publia la première édition de son *Ulfilas*, où il avait réuni les textes de la langue gothique qui nous ont été conservés. Depuis lors, ces textes ont été révisés, et des leçons meilleures ont été proposées. C'est pourquoi M. Moritz Heyne a pensé qu'il était bon de nous donner une nouvelle édition de ce livre, de manière à faire un ma-

Digitized by Google

nuel du gothique aussi parfait que possible. Il s'est adjoint comme collaborateur M. Ferdinand Wrede, et il a mené son œuvre à bonne fin. Essayons d'en faire comprendre l'intérêt. Nous y trouvons d'abord une introduction, — peut-être un peu courte, — des indications sur les manuscrits qui ont fourni les textes utilisés, sur des fragments latins où avaient été insérés des passages ou simplement des mots gothiques, et une bibliographie sommaire des principaux ouvrages utiles à consulter. Quant à Ulfilas, dont le nom est proprement Wulfila, nous estimons que M. M. Heyne a été bien court dans ce qu'il nous en a dit : pourquoi ne pas nous avoir expliqué d'une manière bien nette si tous les textes traduits de la Bible sont bien de lui? La question nous paraît avoir été esquivée.

Viennent ensuite les textes, pour lesquels nous n'avons aucune observation à formuler. C'est la partie grammaticale qui a retenu surtout notre attention. Elle renferme d'abord un lexique fort bien rédigé : il est destiné surtout à ceux qui débutent dans l'étude du gothique, et il peut servir aussi à ceux qui n'ont pas des textes difficiles à traduire. Nous regrettons seulement que, pour ne pas grossir son livre, M. M. Moritz ait évité de multiplier les références au grec. La grammaire proprement dite est exposée d'une manière très lucide et très savante, par quelqu'un qui connaît, non seulement le gothique, mais encore la grammaire comparée des langues germaniques. La phonétique suppose un long travail et les efforts de plusieurs savants : il a fallu de la réflexion et des recherches pour établir la valeur de certains phonèmes gothiques. Nous avons lu avec un plaisir particulier ce qui concerne l'ablaut, la loi des voyelles finales et l'alternance des consonnes. L'exposition de la morphologie n'offre pas moins d'intérêt. Dans la conjugaison, nous retrouvons encore quelques reflets des verbes en *mi* et en *ô* : mais les uns et les autres ont disparu, et les deux classes de verbes gothiques ne se distinguent plus que par la formation différente de leurs prétérits. La syntaxe présente des constructions étrangères au grec, nous entendons au grec du Nouveau Testament : par exemple,

Digitized by Google

le gothique admet le duel dans les verbes, tandis que l'autre langue le rejette. Mais ils ont tous les deux des ressemblances, en sorte que M. Heyne se demande si leurs procédés communs sont héréditaires pour chacun d'eux, ou bien si la traduction gothique a été modelée sur le grec. Nous opinerions plus volontiers pour la seconde partie de l'alternative. Arrêtons-nous ici. Ce que nous avons dit suffit pour recommander ce livre : ceux qui veulent, pour leurs études de grammaire comparée, avoir une connaissance suffisante du gothique, trouveront dans ce manuel un guide à la fois aimable, sûr et complet.

7. La savante monographie rédigée par M. R. Gauthiot a pour objet un dialecte de la Lithuanie orientale, dont les particularités avaient été signalées déjà par Bezzenberger, Baranowski et Leskien. En linguiste avisé, l'auteur s'est arrêté à un parler employé dans un petit coin de terre, où il n'y a ni dignitaires ni employés pour influencer le lithuanien avec leur langue, russe ou polonaise. Il s'est rendu dans ce pays en 1900, et il y a recueilli les documents oraux qui servent de base à son travail. Parmi ces documents, il en a publié un seul dans son livre : c'est la *pâsaka* (conte en prose) d'Anne et de Jean, à laquelle il a emprunté beaucoup d'exemples, et dont la tradition littérale est facilitée par le lexique qui termine ce livre.

Peu de linguistes étudient le lithuanien dans notre pays. Toutefois nous estimons que tous ceux qui sont au courant des progrès accomplis depuis trente ans par la grammaire comparée, éprouveront un vrai plaisir à lire cette étude. Ils y trouveront une foule de particularités propres à les intéresser, et qui peut-être leur fourniront des éléments pour la solution des problèmes dont ils sont préoccupés. M. Gauthiot a pris soin de nous avertir que cette monographie « est tout entière dominée par les idées de M. F. de Saussure ». Il accorde, et c'est justice, une attention toute particulière aux questions d'accent, et ici il faut entendre l'accent musical aussi bien que l'accent d'intensité. La quantité des voyelles est aussi précisée avec sagacité. En ce qui concerne la notation des phonèmes,

Digitized by Google

l'auteur dit avec beaucoup de raison : « Les graphies très subtiles et très exactes en apparence sont, en fait, de grandes causes d'erreur. En effet, les nuances les plus fines de la prononciation ne sont vraiment et pleinement saisissables à l'audition qu'en de rares conditions favorables, et c'est le plus souvent sous l'empire de conclusions réfléchies qu'on les note partout où elles devraient se trouver, et où elles existent peut-être, mais moins dans la prononciation que dans le sentiment linguistique du sujet parlant... C'est ce sentiment qui donne une si grande valeur phonétique aux graphies indigènes, maladroites en apparence, mais où se révèle un sens subtil et ingénu de la langue parlée aux yeux de ceux qui savent dégager le sens véritable des signes accumulés... »

La partie morphologique ne manque pas non plus d'intérêt. Nous remarquons dans la déclinaison tous les cas du sanskrit, et de plus l'illatif, qui marque le lieu où l'on va. Le verbe n'a ni le passif, ni périphrases pour exprimer cette voix. Quant à la syntaxe, elle présente des particularités que n'ont jamais soupçonnées nos vieux auteurs de grammaire générale. L'instrumental, par exemple, peut être employé en fonction d'accusatif de qualification, ou comme attribut adventif : dans ces deux cas, il n'admet pas de préposition, tandis qu'il en demande une quand il remplit les fonctions qui lui sont propres. Notons aussi que toute forme verbale peut présenter deux aspects, le perfectif et l'imperfectif, dont les emplois sont appelés par le contexte. Ainsi, l'imperfectif s'emploie après le verbe qui signifie « commencer », après l'imparfait d'habitude et avec le prohibitif. Le perfectif, qui signale l'action comme achevée en soi, est construit très souvent avec l'impératif, et régulièrement quand l'action exprimée est indiquée comme contemporaine d'une autre action. De bonnes remarques sur les propositions et sur l'ordre des mots terminent cette étude consciencieuse.

8. Nul n'ignore combien les études celtiques, trop longtemps négligées en France, sont redevables à M. d'Arbois de Jubainville et à M. J. Loth. Or le second de ces deux

Digitized by Google

savants, actuellement Doyen de la Faculté des lettres de Rennes, a entrepris de nous donner une édition critique, avec traduction et vocabulaire, du *Livre noir de Carmarthen*. Mais, pour établir le texte de ce recueil, pour déterminer approximativement la date des poèmes qu'il renferme et dont aucune indication ne revèle la chronologie, il a compris combien l'étude de la métrique serait précieuse et féconde en résultats. Les données de la *Grammatica celtica* étaient trop insuffisantes pour rendre d'utiles services. D'autre part, les renseignements fournis par les écrivains gallois étaient erronés et insignifiants. Pour bien posséder la question, M. Loth a été obligé de se livrer à un travail personnel très ardu : mais ce labeur a fini par aboutir à un très beau livre, celui dont nous essayons de donner une idée.

Le savant celtisant est allé du connu à l'inconnu. Il est possible de se faire une idée complète et bien exacte de la métrique galloise des quinzième et seizième siècles, grâce aux traités où celle-ci a été codifiée, grâce aussi aux œuvres poétiques qui ont été créées conformément à ses lois. La métrique des siècles suivants, y compris l'époque contemporaine, suit à peu près les mêmes règles, et nous pouvons assez facilement en surprendre les secrets. Ce qui était particulièrement difficile, c'était de déterminer les caractères de la métrique usitée du onzième siècle jusqu'au quatorzième et même jusqu'aux débuts du quinzième. Pendant ce laps de temps, elle a été paraît-il, en pleine évolution. En tout cas, dans les monuments où nous pouvons l'étudier, la graphie est variable, et partant défectueuse. Souvent les élisions et les synizèses ne sont pas même indiquées, et, pour pas mal de mots, le nombre de syllabes est à déterminer. M. J. Loth a pu fixer la forme des mots douteux par des rapprochements avec les vers corrects et d'une quantité sûre : la métrique du seizième siècle lui a été ici d'une grande utilité, à cause de ses ressemblances partielles avec celle des siècles précédents. C'est de cette manière que l'éminent professeur a pu faire l'histoire de la métrique galloise.

Digitized by Google

Ce travail est très complet. M. J. Loth y étudie, non pas seulement les vers proprement dits, les *mesurau caethion*, que nous pourrions traduire « mesures esclaves, asservies », les seules qui aient intéressé les métriciens gallois. Il accorde aussi quelque attention aux *rhyddion*, ou « mesures libres.» Dédaignées jusqu'au XIX^e^ siècle, parce qu'elles étaient appropriées surtout à certains genres populaires, elles ont acquis une importance réelle en servant pour l'hymnologie protestante, et elles sont maintenant aussi appréciées que les *mesurau caethion*.

L'auteur s'est aussi occupé des métriques respectives du cornique, du breton armoricain et de l'irlandais, pour signaler les différences qu'elles présentent avec la métrique galloise, et en indiquer, si possible, l'origine. Malheureusement, nous ne pouvons songer à résumer une étude si nourrie et si riche de faits. Nous ajouterons seulement cette remarque avant de terminer. Les Gaëls et les Bretons avaient des parlers où l'accent était très intensif : nous comprenons dès lors qu'ils aient eu une poésie basée, non sur l'isosyllabime, mais sur l'accent. A notre époque, où l'étude de la métrique a été poussée si loin, le livre de M. J. Loth intéressera tous ceux qui se sont adonnés à cette étude, et non pas simplement les celtisants. Il y a aussi un vrai profit à connaître ce que l'auteur nous dit de la rime et de l'allitération dans la poésie galloise. Nous remercions sincèrement l'éminent professeur de nous avoir introduit à la connaissance d'un sujet que jusqu'ici nous avions ignoré; nous lui savons gré aussi du charme que nous avons éprouvé à la lecture de son livre, composé avec art, et rédigé dans un style élégant, parfaitement approprié au sujet.

A. LEPITRE.

P. S. Nous demandons à nos lecteurs la permission de placer ici la recension d'un manuel, non pas consacré à la linguistique, mais à une discipline que l'on peut considérer comme un de ses auxiliaires, nous voulons dire l'épigraphie. Il s'agit de l'*Introduction to the Study of Latin*

Digitized by Google

Inscriptions, du Professeur James C. Egbert. Pour ceux qui n'ont pas étudié de tels manuels, rien ne semble plus aride au premier abord. Mais s'ils consentent à faire bravement les premiers pas, ils sont bientôt sous le charme, surtout quand l'ouvrage est aussi habilement disposé que ce compendium. L'auteur n'a pas songé à faire une nouvelle fois un de ces ouvrages considérables qui ont suffi à créer la réputation de philologues éminents. Il ne cache pas d'ailleurs les emprunts dont il est redevable à ceux-ci. Mais il s'est proposé de procurer aux débutants un instrument de travail, et de fournir aux autodidactes une introduction à la connaissance de l'épigraphie latine. Nous pouvons dire, sans flatterie, qu'il a parfaitement réussi dans ce dessein. Après une excellente introduction, où il donne la bibliographie des ouvrages les plus utiles à consulter et la manière de s'en servir, il s'arrête tout d'abord à l'alphabet latin. Il en recherche les origines qu'il pense retrouver chez les colonies chalcidiennes établies en Italie, Cumes et Naxos, par exemple ; il rappelle aussi justement que l'alphabet grec se rattache à l'alphabet phénicien. Il fait aussi l'histoire de l'alphabet latin, et il en signale les variations, parce qu'elles peuvent servir à fixer la date des monuments. Il a de fort bonnes pages sur la numération et les signes qui étaient employés pour la marquer. Vient ensuite l'étude des noms romains, et en particulier de ceux portés par les empereurs, puis les dénominations employées pour indiquer les titres officiels. La dernière partie traite de la forme des inscriptions, qui sont divisées en deux catégories : les *tituli*, qui ont un caractère purement privé, et les *acta* d'une importance beaucoup plus considérable, et qui comprennent les lois, les plébiscites, les décrets du Sénat, etc... De fort bonnes tables terminent ce précieux manuel. Nous oublions de dire qu'il a reçu un vêtement qui est pour le lecteur un attrait véritable : il est merveilleusement imprimé, et il renferme de nombreuses phototypies exécutées d'après les ouvrages de Ritschl et de Emil Hübner.

A. LEPITRE.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs la lettre, que Son Eminence le cardinal Merry del Val a adressée à M. le chanoine Augustin Lémann en remerciement de l'envoi qu'il avait fait à Sa Sainteté le Pape Pie X de son beau livre « La Vierge et l'Emmanuel ».

Très Honoré Monsieur,

Je me suis empressé de déposer entre les mains du Saint-Père, en même temps que votre lettre, l'ouvrage que vous avez publié pour célébrer le 50e anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. C'est pour vous une joie bien légitime d'avoir apporté ce délicat et noble tribut à la Mère de miséricorde, lui devant le plus cher souvenir, à savoir le souvenir de votre vie catholique tout entière. Votre très beau livre a été d'autant plus agréable à Sa Sainteté que l'Auguste Pontife y a remarqué avec quelle richesse de doctrine « l'Emmanuel et la Vierge Mère » sont mis en pleine lumière. En outre de la science ecclésiastique qui le caractérise, votre ouvrage respire encore le suave parfum d'un amour inspiré par la plus profonde reconnaissance. Aussi Sa Sainteté vous adresse-t-elle l'éloge si bien mérité par les éminentes qualités de votre œuvre. Elle nourrit le doux espoir que Marie Immaculée, comme elle le fit dans les jours bénis de la définition de ce grand dogme, daignera vous obtenir, ainsi qu'à l'Eglise entière, des grâces de choix, fécondes en fruits de joie et de salut. Enfin le Saint-Père vous bénit de tout son cœur, ainsi que votre frère, jumeau par la vie de corps comme par celle de l'esprit. Et moi-même, en vous faisant cette communication, je vous renouvelle mes sentiments de bien sincère estime.

Votre très affectueux serviteur,

Card. Merry del Val.

Rome, le 2 mai 1904.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Hellentum und Christentum, *Hellénisme et Christianisme*. Par Karl Ientsch. — Leipzig, Grunow. In-12, VII-301 pp.

Ce livre renferme une série d'études sur la religion des Grecs, et sur le développement du christianisme dans les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne. Il se divise donc en deux parties : l'Hellénisme et le Christianisme.

La première nous offre un tableau complet et intéressant quoique résumé de l'idée religieuse chez les Grecs. Elle s'est manifestée d'abord par la déification des forces de la nature. Ce caractère est encore visible dans la théogonie d'Hésiode. Les quatre principes de l'univers sont Gœa (la terre), le Tartare, Chaos et l'Amour. Gœa engendre Pontos, les Montagnes, etc. Puis, en s'unissant à Ouranos, elle donne naissance aux Titans qui à travers des allégories à demi voilées, nous représentent les révolutions du monde.

Le second stage de la mythologie grecque est l'anthropomorphisme. Les dieux alors nous apparaissent comme des hommes agrandis. Zeus, assis sur son trône, fait trembler l'Olympe par le froncement de ses sourcils. Poséidon ébranle la terre avec son trident; il conduit son char et ses coursiers à travers l'élément liquide. A sa vue, les monstres marins sortent de leur retraite. La société olympique ne diffère en rien de la société héroïque : Zeus commande aux autres dieux, comme Agamemnon aux autres rois de la Grèce. Il tient des assemblées comme les héros réunis autour de la ville de Troie, et ces assemblées sont parfois tumultueuses comme celles des fougueux compagnons d'Achille

Digitized by Google

et d'Ajax. Ils sont dominés par les diverses passions, ont leurs favoris et leurs privilégiés, parfois se mêlent à nos luttes et à nos combats les plus meurtriers et les plus sanglants. Il ne sont pas toujours fidèles aux lois de la morale, et en particulier ne paraissent pas avoir une idée nette de la justice. Bref, ce sont des hommes avec un degré de puissance qui inspire la terreur.

Après les deux grands poètes qui ont illustré la période homérique, la religion se transforme. « Le fond reste toujours le même. Le génie grec dans sa marche vers l'idéal, ne va pas au-delà de l'anthropomorphisme. Seulement le recueil des légendes s'enrichit. Les races divines se multiplient. Grâce au pinceau des peintres et au talent des sculpteurs et des statuaires toutes les formes grimaçantes et hideuses venues de l'Orient furent élaguées. On réunit les traits les plus nobles et les plus purs qui se trouvaient épars dans la race humaine, on les idéalisa, et le caractère naturaliste de la religion primitive s'effaça de plus en plus.

Alors se produit une scission dans le peuple grec. Une partie de la nation, loin de s'attiédir dans la pratique des devoirs religieux, s'enflamma d'une ardeur toujours nouvelle pour les croyances des ancêtres. Le culte pénétra dans tous les détails de la vie hellénique. Comme on le voit par une élégie de Xénophon, les festins commençaient par la prière. Le matin on invoquait les dieux, et le soir on terminait la journée par une invocation aux dieux protecteurs de la famille. Mais en même temps, grâce aux relations avec l'Orient, les superstitions les plus grossières s'infiltrent peu à peu dans tous les rangs de la société et abaissent de plus en plus le niveau de la morale publique.

Les philosophes essayèrent de réagir contre ce double courant. D'une part, ils essayèrent de purifier l'Olympe, et ne craignirent pas d'attaquer les légendes qui déshonoraient les dieux en leur attribuant le vol ou l'adultère. Xénophane ouvrit la marche. Empédocle, Anaxagore et d'autres philosophes suivirent. D'autre part, Socrate, Platon et Aristote donnèrent à la morale un caractère de noblesse et d'élévation qui, sans exercer une influence marquée sur la foule, séduisit les esprits d'élite, et prépara peut-être la voie à la prédication chrétienne.

L'auteur nous expose avec beaucoup d'intérêt ce mouvement des idées. L'étude de l'âme devint l'objet des préoccupations des penseurs. Comment arriver au bonheur, comment atteindre à la perfection? Toutes les sectes à l'envi essayèrent de donner une

Digitized by Google

solution à ce problème important. Les Epicuriens considérèrent l'*ataraxie* comme le but suprême de l'homme. Pour les stoïciens le bonheur consista à s'affranchir des vicissitudes des événements et des objets extérieurs. L'indépendance devint l'idéal du sage.

La fondation de l'école d'Alexandrie sous les Ptolémées, mit en présence la civilisation de l'Orient et les doctrines des philosophes grecs. Les deux civilisations exercèrent l'une sur l'autre une action réciproque. Plusieurs savants Juifs, entre autres Philon, essayèrent de concilier les données de la Bible avec la philosophie de Platon. Les livres de l'Ancien Testament ne furent pas sans influence sur l'évolution des systèmes philosophiques. Clément d'Alexandrie et Origène purent dirent à bon droit que le *Verbe* avait enseigné les Grecs par la raison, et les Juifs par la révélation, et qu'enfin il s'était fait homme dans la personne de Jésus-Christ. Lorsque les apôtres propagèrent l'Evangile dans le monde, le terrain était donc préparé. M. Ientsch exagère sans doute lorsqu'il affirme que toutes les vérités morales et métaphysiques contenues dans nos livres saints faisaient partie de l'enseignement des écoles, et que l'autorité seule leur manque pour le faire pénétrer dans la foule. C'est enlever au christianisme toute son originalité et son action surnaturelle. Cette pensée a influé sur la dernière partie, et amoindrit la valeur d'un ouvrage qui se recommande par l'abondance des matériaux, la clarté de l'exposition, et l'élégance de la diction.

GONNET.

Au Temps des Apôtres, par L. L. GONDAL. — In-12, VI-412 pp. Paris, Roger et Chernoviz, 1904. **3 fr. 50.**

Nos « Manuels » sont secs et nos « Histoires » diffuses, nous dit M. Gondal dans un avant-propos ; n'y aurait-il pas lieu d'essayer une suite de travaux qui auraient la précision des manuels, tout en évitant les longueurs inutiles des grandes histoires ? Ne pourrait-on pas s'attacher à quelques époques décisives de la vie de l'Eglise, telles que les Origines, la Réforme et la Révolution, les étudier sincèrement, c'est-à-dire poser les problèmes, indiquer les sources, analyser les travaux et citer les conclusions. M. Gondal essaye dans le présent volume une tentative de ce genre. Il étudie les temps apostoliques. Voici les grandes divisions de son livre : L'Eglise naissante en Palestine et en Syrie, saint Paul missionnaire, les grandes Epitres,

Digitized by Google

saint Paul prisonnier, la mission de saint Pierre, l'œuvre de saint Jean, le monde juif, berceau du christianisme. Trois grands noms, Pierre, Paul et Jean émergent de cette histoire nettement exposée et éclairée par une bonne analyse des écrits qui nous restent de ces trois Apôtres.

On n'attend pas de nous que nous suivions l'auteur dans le détail de son œuvre; tout ce qu'il nous raconte est connu; l'intérêt du livre est plutôt dans la manière dont les faits sont présentés. M. Gondal a voulu faire vivant et il a réussi. S'appuyant sur les meilleurs travaux modernes, qu'il cite d'ailleurs quand il les utilise, il présente un tableau très exact et très animé de ces premières années du christianisme. Il nous permettra ne n'être pas toujours de son avis sur des points de détail. Au reste, l'auteur sait peut-être plus de choses que les documents ne nous en apprennent. Nous ne lui en ferons pas un reproche, parce que cela est utile pour lier son récit et lui donner plus de fermeté. Nous voudrions seulement dans ce cas-là être avertis.

E. J.

Les Miraculés de l'Evangile, par le Chanoine TROUILLAT. — In—12, pp. XIX-403. Vitte, Lyon, 1904

Parmi les preuves de la divinité de Jésus-Christ, une des plus frappantes et des plus accessibles à l'esprit humain, c'est sans contredit celle qui est tirée des miracles. Comme dit saint Thomas, les miracles du Christ dépassent toutes les forces humaines et, étant opérés par sa vertu propre, prouvent abondamment sa divinité (1). Notre-Seigneur lui-même s'est appuyé sur cette preuve et en a consacré la puissance. Si vous ne voulez croire à ma parole, croyez à mes œuvres (2). »

L'auteur de ce livre a choisi vingt-trois miracles dans la foule innombrable des prodiges relatés par l'Evangile; ces miracles sont très variés, très probants, très propres à convaincre les esprits difficiles mais sincères. Ce sont des possédés qui sur l'ordre du fils de Dieu échappent à l'empire du démon, des malades guéris à distance et par une seule parole, des aveugles de naissance qui recouvrent la vue, des lépreux qui subitement sont purifiés et guéris de la lèpre. Trois morts renaissent à la vie, la fille de

(1) Saint Thomas, III, qu. XL.
(2) Saint Jean, V, 16.

Digitized by Google

Jaïre, le fils de la veuve de Naïm, Lazare. L'auteur suit pas à pas la vie du Sauveur. La samaritaine et l'officier de Capharnaüm, les miracles opérés à Jérusalem, au pays d'Ephrem, au delà du lac de Tibériade dans le pays de Génésareth et enfin la conversion du bon larron sur la croix. L'ensemble et la suite de ces faits miraculeux présentent une force démonstrative de premier ordre. Ce n'est pas toutefois le but principal de l'ouvrage. C'est avant tout une œuvre de piété et de morale évangélique. A ce titre, il sera certainement fort goûté. On n'y rencontre point de discussions subtiles, mais, un commentaire plein d'onction et emprunté en général à Cornelius a Lapide. Les détails pratiques abondent. Chacun de ces récits peut fournir matière à plusieurs prônes très utiles. Le style est correct, agréable, quelquefois même élégant. On ne s'ennuye pas à la lecture de ces pages si bien pensées et si bien écrites.

Mgr Cotton, évêque de Valence, a écrit à l'auteur une lettre fort élogieuse dont nous détachons ces lignes qui compléteront notre courte analyse. « Ce nouvel ouvrage, soyez-en sûr, contribuera efficacement à propager la connaissance du divin pouvoir et de l'infinie bonté du cœur de Jésus. Par là même il affermira la foi dans les âmes et ranimera leur amour pour notre bienfaisant rédempteur.

GONNET.

Mgr BILLARD, évêque de Carcassonne : **Œuvres choisies** (*Sermons, prônes et instructions*). — Tome I. In-8° de 624 pp. et t. II, In-8° de 351 pp. ; Carcassonne, Bonnafous ; Rouen, Cacheux, 1904.

Avec une piété filiale qui ne se lasse point, M. le Chanoine Charpentier nous apporte la suite des *Œuvres choisies* de Monseigneur Billard, deux volumes élégamment édités de *Sermons, Prônes et Instructions* qui méritaient assurément d'être conservés. Avant d'être évêque et d'écrire des mandements dans cette forme un peu solennelle qui fut le propre de l'éloquence sacrée sous le second Empire, M. l'abbé Billard avait beaucoup prêché, à Dieppe et à Rouen, comme vicaire, curé, chanoine, vicaire général, sans avoir toujours le temps de polir à sa fantaisie les pages qu'il composait hâtivement, au milieu des travaux du ministère. Je ne puis me figurer que ç'ait été là un grand malheur : les meilleurs sermons de M. Billard semblent être, dans le recueil qu'on nous offre, ceux qui rappellent le mieux l'écriture de *premier jet*. Certes, les morceaux où la pure théologie

Digitized by Google

classique sert de base à de magnifiques développements oratoires, ne manquent pas dans les *Œuvres choisies* (Cf. dans le t. I, les *Sermons* pour la fête du Sacré-Cœur, pour l'Epiphanie, pour l'Assomption.; dans le t. II, sur la Pénitence, etc...). On peut dire cependant que M. Billard triomphait à parler à des auditoires précis, sur des sujets moraux : ses prônes de circonstances, la plupart de ses homélies, sont excellentes, il y atteint l'originalité, sans y viser, simplement à force d'avoir médité les vérités communes au profit de ses paroissiens...

Bref, en refermant ces deux volumes, on peut nourrir l'espoir qu'ils plairont au public français catholique que certaines qualités oratoires, l'abondance, l'ampleur, le mouvement, la clarté, et je ne sais quelle allure imposante et pompeuse dans le bien-dire, n'ont jamais laissé indifférent.

B.

Lettres à un jeune Bachelier sur les Objections modernes contre la Religion, par l'abbé Léon Dégers. — In-12 de 80 pp. Paris, Poussielgue, 1903.

Courtes, vives et spirituelles causeries sur les principales difficultés intellectuelles et morales que peut rencontrer un jeune homme au sortir du collège. L'auteur, après avoir rappelé comment on entretient sa foi et comment on la perd, aborde les objections courantes contre Dieu, le Christ, l'Eglise, la morale chrétienne, la pureté des mœurs. Il conclut en demandant aux jeunes gens de ne pas se vieillir avant le temps, de se faire une âme belle et généreuse.

E. L.

L'Heure du Matin, *méditations sacerdotales*, par l'abbé Dunac, introduction de Mgr Méric. — Troisième édition, revue et augmentée par l'abbé J. Gros. 2 vol. in-12 de xx-392 et 431 pp. Paris, Retaux, 1903.

Nous avons déjà rendu compte de cet ouvrage dans le *Moniteur bibliographique*, au moment où il parut pour la première fois. Le pieux auteur n'avait rien négligé pour le rendre agréable et commode aux prêtres du ministère, à qui il le destinait. Depuis sa mort, arrivée en 1899, le succès de ces courtes et substantielles méditations n'a pas diminué puisqu'une nouvelle impression a été jugé nécessaire. Au lieu de l'unique volume de l'édition primitive in-8°, nous avons maintenant deux volumes

Digitized by Google

in-12 faciles à transporter. — M. l'abbé Gros, ami du défunt, a enrichi son œuvre de quelques nouvelles méditations qui seront très goûtées du clergé, car elles s'inspirent de la même méthode et du même esprit que celles de l'abbé Dunac.

E. L.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Eléments de Philosophie, à l'usage des élèves de la classe de philosophie, par l'abbé J. Le Roux, directeur de l'école Saint-François-Xavier, Vannes. — 2e éd. In-8°, 447 pp., Paris, Poussielgue.

Ce manuel de philosophie, qui arrive heureusement à sa seconde édition, a mérité une lettre d'approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Vannes. L'auteur ayant pour but la préparation au baccalauréat, a dû se conformer autant qu'il lui était possible à l'esprit du programme universitaire. On s'explique ainsi l'ordre général qu'il a suivi, la manière dont il explique la perception externe et les sensations, etc. Il va donc sans dire que, tout en résumant une philosophie spiritualiste et chrétienne, ces *Eléments* n'ont rien précisément de scolastique, et ne sauraient dispenser les élèves qui se proposent d'étudier la théologie dans les grands séminaires de reprendre par la base leur enseignement philosophique. C'est la triste condition des études philosophiques en France, et il paraît difficile d'y remédier tant que le régime actuel d'enseignement pèsera sur la jeunesse et les maîtres chrétiens qui sont appelés à les former. Nous devons ajouter qu'au point de vue où devait se placer l'auteur il a réussi d'une façon remarquable, comme le déclare la lettre épiscopale dont il est honoré ; et nous ne connaissons pas d'ouvrage similaire qui soit d'un usage plus commode et mérite, somme toute, de lui être préféré.

E. B.

Nouveaux Essais sur l'Art Contemporain, par H. Fierens-Gevaert. — In-12 de 11-213 pp. Paris, 1903. **2** fr. **50**.

Ces *Nouveaux Essais sur l'Art contemporain* sont la suite logique des *Essais sur l'Art*, du même auteur, ouvrage couronné par l'Académie française. Mais la première série ne

Digitized by Google

s'écartait point de l'examen métaphysique de la beauté ; à peine l'auteur abordait-il l'application des principes dans le dernier chapitre. Le présent volume, au contraire, est tout entier d'un caractère pratique. L'esthétique n'y est plus considérée comme le cadre idéal de quelques méditations touchant l'art, mais comme un moyen de formuler des vœux d'un caractère utilitaire. Constamment l'exemple et la théorie sont confrontés; constamment on y reconnaît le souci de mettre les lois en œuvre.

Les trois premiers chapitres (*l'Architecture moderne*, *Notes sur l'Architecture moderne*, *l'Art public*) soulignent la nécessité de rendre à l'Architecture la première place parmi la triade des arts plastiques. Comme il y a peu de questions qui soient plus dignes d'intéresser les esthéticiens et le public que celle de la rénovation architecturale, M. Fierens-Gevaert commente le premier chapitre de son livre par quelques renseignements sur les tentatives de la jeune architecture en Angleterre, Hollande, Suède, Finlande, Autriche, Allemagne, France, Belgique, etc... Ces notes, qui ne prétendent qu'à l'exactitude documentaire, ont le précieux avantage de grouper pour la première fois les artistes constructeurs de la nouvelle génération.

La première moitié du livre s'adresse de préférence aux artistes. La seconde partie intéresse plus particulièrement le public. L'auteur y a traité l'importante question de l'enseignement de l'histoire de l'art. Par un enseignement bien compris et surtout enthousiaste, on peut exercer une vive action sur la masse. Après le grave problème de la renaissance architecturale souhaitée par tous les artistes, celui de l'éducation des critiques, historiens, esthéticiens et simples amateurs, se présente donc en première ligne. Ici encore l'auteur s'est appuyé sur les faits présents ; il livre au lecteur, pour justifier son sentiment, une enquête restée inédite qu'il fit sur l'enseignement de l'histoire en France, en 1902.

Le volume se termine par un essai intitulé : *Pourquoi nous aimons les Primitifs*. L'exposition récente des Primitifs flamands à Bruges a été une grande leçon pour les artistes et le public. Dans un livre où l'on cherche à indiquer à l'art moderne des voies sûres, il convenait de dire pourquoi ces maîtres furent grands, pourquoi ils s'imposent aujourd'hui si irrésistiblement à notre esprit et à notre âme.

X.

Digitized by Google

Les Maîtres de la Peinture (2e série : cartons VI-X). — Paris, Colin, 1904.

Nous souhaitions ici, il y a deux ans, que le public fît à la première série des *Maîtres de la Peinture* un accueil assez enthousiaste pour que le bon vouloir des éditeurs fût encouragé à développer la nouvelle collection, dans le plus bref délai possible. Et, dès lors, nous indiquions pour quelles raisons très particulières, d'ordre pédagogique, nous souhaitions de voir plusieurs autres séries s'ajouter à la première. Ces raisons n'ont guère changé depuis, peut-être même ont-elles acquis quelque supplément de valeur : plus que jamais, en effet, le grand public est avide d'un enseignement artistique qui soit à sa portée et de théories qui s'appuient sur des *exemples ;* à l'école secondaire, et même à l'école primaire, on commence à s'occuper de l'éducation esthétique, trop négligée jusque-là ; enfin l'on s'efforce de continuer et de perfectionner ensuite cette éducation, indispensable dans une démocratie sagement ordonnée, soit par des conférences publiques méthodiques, soit par des leçons dans les instituts populaires, etc... Ce n'est donc pas seulement pour le plaisir de nos yeux, mais pour la formation de notre goût, que des « images » — et de belles images — sont devenues nécessaires.

Qui ne voit ici le rôle que va remplir la *Collection* A. Colin, surtout depuis qu'elle s'est augmentée de quarante nouvelles reproductions, par une seconde série, qui comprend des tableaux de toutes les écoles et de tous les musées ? A vrai dire, l'école française et le musée du Louvre sont trop faiblement représentés dans les *Maîtres de la Peinture* (ainsi la deuxième série ne comprend que six tableaux de peintres français, contre seize des écoles hollandaise ou flamande ; tandis que le Louvre n'y est représenté que six fois, le musée de Cassel l'est une dizaine de fois).

Mais les éditeurs ont désiré sans doute révéler au public les œuvres qu'il est moins facile d'aborder, ce qui est plus utile assurément que de *rappeler* celles qui sont déjà connues de lui. On verrait toutefois avec plaisir des spécimens plus nombreux de notre art national dans les séries suivantes : si nos souvenirs sont fidèles, le XIXe siècle ne comprend cette fois, pour la France, qu'un tableau de Millet (*Les Glaneuses*), et qu'un *Paysage* de Corot, — un paysage délicieux de fraîcheur, où se joue la lumière blanche du matin, dans l'atmosphère humide et claire.

Digitized by Google

Les procédés nouveaux qui permettent d'atteindre ce rendu, nous réservent sans doute encore bien des surprises. — Nous demandons à la maison A. Colin, de ne pas nous les faire attendre trop longtemps, et d'élargir encore, s'il se peut, le choix déjà si varié des œuvres à reproduire. (A signaler comme particulièrement réussis, les numéros suivants : *Joueuse de Luth* (Caravage) ; *Vierge à la prairie* (Raphaël) ; *Moulin* (Hobbema) ; *Magnificat* (Botticelli) ; *Sir Cornwallis* (Holbein) ; *Portrait de Saskia* (Rambrandt) ; *Pâturage* (Potter) ; *l'Infante Marguerite* (Velasquez) ; *Chocolatière* (Liotard) ; *Bohémienne* (Hals), etc. ; comme rares et utiles dans une collection : deux *paysages* de Rembrandt ; quelques spécimens de l'école anglaise, etc...)

C. B.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

L'Europe et la Révolution française, *Sixième partie* (*La Trêve — Lunéville et Amiens*) 1800-1805. In-8° de 527 pp., Paris, Plon, 1903 ; *Septième partie* (*Blocus Continental — Le grand Empire*) 1806—1812. In-8° de 606 pp., Paris, Plon, 1904. Par Albert SOREL, de l'Académie française. — 7 fr. 50 le vol.

On avait désiré dix ans le tome V de *l'Europe et de la Révolution française* de M. Albert Sorel. Il parut enfin l'année dernière, et, tout de suite, malgré les critiques justifiées (1) dont il a été l'objet depuis lors, on put voir combien le public était récompensé de sa patience. Une tâche infiniment délicate, une enquête immense, minutieuse avaient dû s'imposer à l'auteur pendant qu'il nous demandait une si longue attente. Du moins, une fois déduites, ses conclusions semblaient-elles définitives dans leur ensemble, en ce qui touche le passage de la politique extérieure de la Révolution à la diplomatie proprement napoléonienne. On se souvient que M. Sorel se montrait impitoyable pour le Directoire dont les exigences précipitées, les ultimatums violents firent indéfiniment reculer la paix à l'horizon et développèrent dans le pays, comme dernier espoir,

(1) Cf. notamment dans la *Rev. d'Hist. mod. et contemp.* (15 janvier et 15 février 1904) l'étude critique de MM. GUYOT et MURET où sont énumérées les sources de l'hist. diplomatique du Directoire. On y montre la faiblesse de la documentation de M. Sorel au sujet des négociations entre le Directoire et l'Angleterre et des missions de l'Anglais Malmesbury (1796 et 1797).

Digitized by Google

l'appel à la dictature. Il y avait lieu de se demander si, après ce réquisitoire, M. Sorel continuerait, dans les volumes suivants, d'accorder autant d'admiration à Bonaparte qui passe — non sans raison — pour avoir pratiqué, lui aussi, la politique d'invasion indéfinie tant reprochée au Directoire.

Dès le commencement du tome VI (dont l'apparition, rapide cette fois, a été suivie sans délais du tome VII et de l'annonce du tome VIII et dernier), M. Sorel tente pourtant d'expliquer avec bienveillance la conduite du premier Consul en face de l'étranger.

Il rappelle d'abord que, en novembre 1799, l'agent prussien Sandoz écrivait à son gouvernement : « On veut *fortement* la paix ici, et on peut la faire avec sécurité... » C'est que, pour tous, il s'agit, en effet, de la paix « républicaine », c'est-à-dire d'une paix magnifique et glorieuse, d'une paix dans les *limites naturelles*, avec le Rhin pour frontière et la Méditerranée comme lac librement ouvert. — Quand Bonaparte, le 25 décembre 1799, exprime au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne son désir de conclure une paix définitive, il est probablement sincère. Il ne s'agit que de prendre le mot de *paix* au sens qu'on lui donnait alors, et qui était conforme, du moins en France, aux vœux du Conseil exécutif provisoire de 1792 et du Comité du Salut public de l'an III. Héritier de la Révolution, Bonaparte est nourri de cette idée que la France attend de lui l'exécution du plan qui sera pour elle la garantie de la tranquillité extérieure et même intérieure. Il ne suffit pas pour cela que « les victoires de Masséna, de Lecourbe, de Moreau, de Brune aient délivré la République : elles l'ont simplement replacée dans les conditions de 1795 ; il faut la replacer dans les conditions de 1798, au moment où l'Europe a recommencé la guerre... » — Et c'est ce qui explique comment Bonaparte, voulant la paix, pouvait dire à Bernadotte au Conseil d'Etat : « *Tout est défense, même la conquête* qui devient la conséquence forcée de la guerre ». C'est ce qui explique comment les premières lignes de sa politique sont déjà déterminées dans son esprit : il luttera surtout contre l'Angleterre qui « ne doit pas vouloir la paix, assure-t-il, parce que nous sommes maîtres du monde ». Aussi, dès le début, s'efforce-t-il, par l'entremise de Talleyrand, de lier l'Espagne à sa fortune et de l'entraîner à la grande entreprise contre l'Angleterre, en lui demandant, en échange des provinces portugaises, le concours de ses vais-

Digitized by Google

seaux ; dès ce moment encore, on le voit rechercher contre la domination anglaise, sur les mers et dans les Indes, l'alliance russe. « Voilà, observe ironiquement M. Sorel, où en était, en l'automne de 1799, le rêve des Etats-Unis d'Europe ! La République avait voulu faire de la politique française, de la politique d'Etat ; et de la propagande cosmopolite de 1792, elle tombait à l'alliance de l'autocrate de Moscovie... »

Remarquons que de l'autre côté, du côté des puissances européennes, on n'avait jamais abandonné le projet de réduire la France à ses anciennes limites ; si Bonaparte « continue contre l'Europe les envahissements de Louis XIV et de la Convention, l'Europe continue contre lui la guerre de succession d'Espagne et les coalitions de 1792 à 1798 ». Il s'agit bien, tout d'abord, non pas de mater un général victorieux et agressif, mais d'humilier une nation insolente, athée et anarchique, et de l'entraîner, comme en 1713. (Chose curieuse, celui qui, par la force des choses, jouera, aux côtés de Bonaparte, le personnage de ministre *des conquêtes*, Talleyrand, sans partager ce dessein, demeurera pourtant, lui aussi, et jusqu'au bout, l'homme des anciennes limites. Et les puissances trouveront presque aussitôt, sans le chercher, un affidé jusque dans l'entourage du premier Consul.)

La guerre aurait donc été continuée ou reprise, *même sans l'ambition* de Bonaparte. De cela, M. Sorel donne dès les premières pages du tome VI, une preuve frappante lorsqu'il rappelle comment Pitt accueillit la lettre pacifique — et « fort polie » trouvait-il — adressée au roi Georges le 25 décembre. Il écrivait alors à un ami : « La situation actuelle de la France ne nous offre pas un terrain assez solide pour promettre quelque sécurité dans les négociations. » Aussi les conditions offertes pour condescendre alors à la paix, savoir : le retour aux anciennes limites avec la monarchie pour gage, furent-elles jugées inacceptables. Et, de fait, à ce moment, elles l'étaient aussi bien devant l'opinion publique qu'aux yeux de Bonaparte.

M. Sorel montre, d'ailleurs, que les intentions des puissances, ainsi arrêtées, ne changèrent pas ensuite et que l'analogie persiste entre la coalition de 1798 et celle de 1805. Il n'est pas vrai que le mécontentement de l'Europe se soit aggravé avec la mort du duc d'Enghien et le couronnement de Napoléon. Déjà la coalition était formée en 1803 ; déjà l'on préparait le démembrement partiel de la France et un changement politique

Digitized by Google

qui eût asservi le futur gouvernement de la France aux vues intéressées des nations conjurées pour l'affaiblir.

Que Bonaparte, instruit dès 1803 de ces menées, ait songé à se défendre, même à prendre l'offensive, à empêcher le rassemblement des armées de la coalition, par une action très vive contre l'Autriche; ou plutôt qu'il ait résolu, tout d'abord, de porter un coup terrible à l'Angleterre, à l'aide de l'escadre de Villeneuve, c'est ce qui paraît tout naturel à qui se rend compte, dans le livre de M. Sorel, de la marche des événements. La timidité de Villeneuve força Napoléon à renoncer à ses espérances. On sait comment la Grande Armée fut alors dirigée sur le Rhin. On sait moins quelle campagne diplomatique coïncida avec cette marche rapide où il s'agissait de prendre les devants sur les Autrichiens : Frédéric-Guillaume sollicité par Alexandre, François II, et par Duroc, au nom de Napoléon, est pendant quelque temps l'arbitre de la situation. Mais ce qu'on sait moins encore peut-être, c'est l'ardeur que l'empereur déploya, après son entrée à Vienne, pour avoir Alexandre et la Russie avec lui. — Cette ardeur s'explique aisément. A la veille d'Austerlitz, Napoléon sent combien la situation est critique pour lui, à l'extérieur où des forces immenses se massent contre lui, à l'intérieur où le moindre échec au dehors peut aggraver la crise de finances qui sévit, et déterminer la formation d'une opposition redoutable. Il n'est plus si sûr qu'autrefois de la Grande Armée elle-même. Et tel est pourtant le paradoxe de sa destinée que, s'il triomphe, « on le verra plus embarrassé de sa victoire qu'il ne l'aura été de la coalition... A mesure qu'il avance dans la domination de l'Europe, Napoléon soulève et emporte un poids d'Europe plus pesant qui, si la main lui manque, si les reins défaillent au colosse, retombera de plus haut et plus lourdement sur la France ».

Le tome VII[e] de M. Sorel (*Le Blocus continental — Le grand Empire*) est bien fait pour souligner la vérité de ce jugement porté à la fin du t. VI.

Au lendemain d'Austerlitz, Napoléon veut mettre la Prusse, qui le gêne toujours, à sa discrétion : de là le projet de traité dicté à Schönbrünn en 1805. Frédéric-Guillaume hésite entre l'alliance secrète contractée avec le tsar et l'offre qui lui est faite du Hanovre, puis se décide à duper Napoléon par une alliance feinte qui lui permettra de tirer le profit des deux combinaisons. Mais l'empereur pénètre ce double jeu, et sa résolution est prise

Digitized by Google

aussitôt : il traitera séparément avec chaque puissance et empêchera par là toute coalition de renaître. La Russie, pour commencer, sera exclue des négociations que Talleyrand entame avec l'Angleterre à qui l'on propose le Hanovre en échange de la reconnaissance des royautés et principautés nouvellement créées (1806) autour de la France, comme une ceinture protectrice.

Pendant que l'Angleterre fait traîner les choses en longueur, on obtient d'Oubril, l'envoyé russe, un traité qui ouvre à la France tout le bassin de la Méditerranée. A cette nouvelle, Fox irrité croit tenir enfin la cause de brouille qu'il cherche à faire naître entre la France et la Prusse. Par ses soins, on apprend à Berlin que le Hanovre a été offert aussi à l'Angleterre. Et comme, de plus, on n'ignore pas que des agents français détournent Cassel et les Etats de Saxe d'entrer dans la confédération du Nord dont la Prusse escomptait la présidence, le parti de la guerre s'exalte et Frédéric-Guillaume n'hésite plus à préparer la guerre... Et, le 14 octobre 1806, il n'y avait plus d'armée prussienne !

Après Iéna, un double dessein se substitue, dans la pensée de l'empereur, à toutes les conceptions politiques de détail : par la guerre ou la paix il faut séparer la Russie de l'Angleterre ; il faut surtout isoler l'Angleterre par la coalition du continent. La victoire d'Iéna lui a donné le « pouvoir de répondre à un blocus de mer par un blocus de terre ». Et tout aussitôt, à Berlin même, le 22 novembre 1806, il signe le décret de blocus. « Je veux conquérir la mer par la puissance de terre », affirme-t-il. — Mais alors, il devra condamner indéfiniment la France à cet état de « tension hyperbolique » où elle s'est élevée de 1793 à 1795. Cela ne se peut faire sans rompre les nerfs des Français, observe M. Sorel ; et toute la suite du volume — qui se compose de récits très serrés : la guerre de Pologne, l'alliance russe, le drame de Bayonne, la guerre d'Espagne, le mariage autrichien, la guerre de Russie, — n'est autre chose que le développement esquissé à grands traits de cette proposition.

Du traité de Tilsitt, il ne restera bientôt que « des bâtons flottants sur le Niémen », « une feuille de vélin » que chacun des empereurs emporte, scellée et paraphée, dans son portefeuille, un « simulacre » contre lequel se dressent toutes les réalités des mœurs, des instincts, des passions, de la géographie et de l'histoire. Napoléon se flatte en vain d'avoir trouvé l'allié qui, gou-

Digitized by Google

vernant avec lui le continent, garantira le Grand Empire. Tilsitt pose plus de questions qu'il n'en résout. Il crée un obstacle nouveau entre la France et la Russie qui se touchent désormais : la Pologne. De plus, la guerre à l'Angleterre, qui est le dernier mot de Tilsitt, sera payée d'une guerre à la Turquie. « Et, pour finir cette guerre, ajoute M. Sorel, guerre contre le Portugal réfractaire au blocus ; guerre contre l'Espagne si elle refuse à contraindre le Portugal ; guerre contre l'Autriche enfin, car... allégée du poids qui l'écrase, elle se remettra en armes. Et voilà pourquoi du Rhin au Danube, à l'Elbe, à l'Oder, Napoléon avait poussé jusqu'à la Vistule et traité sur le Niémen ! »

C'est la même situation, après la paix de Vienne, où le Grand Empire a poussé jusqu'aux Balkans ses limites ! Par ses annexes la France est devenue une puissance slave, une puissance orientale... Nouvelles complications : « Entre la Russie et elle s'élèvent toutes les jalousies de la question d'Orient : la Pologne partagée, l'empire turc à démembrer. » L'empereur voudra en vain tirer de son traité tous les effets immédiats, contraindre l'Angleterre qui avance et tient toutes les mers, malgré le blocus. Il ne peut plus compter, même sur l'Europe asservie et écrasée, même sur les royautés de son sang, même sur le mariage autrichien qu'il va contracter et qui n'agrandira que ses illusions, non sa fortune. Il ne peut compter sur la France, où les partis d'opposition se grossissent de recrues inespérées : les hauts gradés, les dignitaires, les fonctionnaires dont il a fait la fortune, et qui commencent à trembler pour leurs grades, leurs dotations et leurs emplois. La France s'habitue à concevoir l'Empire sans l'empereur : signe plus inquiétant peut-être que la révolte sourdement organisée des peuples contre Napoléon...

Alexandre sait cela quand il médite son plan d'agression ; il sait que l'Espagne continuera la résistance, que les forces de Napoléon sont dispersées, que des divergences s'accusent jusque dans les conseils de l'empereur ; et quand, le plan d'agression étant abandonné, il revient bon gré, mal gré, à la paix méfiante, à la paix aigre-douce, il n'abandonne pas pour cela ses espérances. « Dans cette lutte du Slave et du Latin, du rénovateur de l'empire de Dioclétien et de l'héritier présomptif du trône de Byzance, la chimère, la chanson de geste, la grande aventure sont du côté du Latin, précis et positif en ses mesures, démesuré dans ses spéculations ; la politique suivie, tenace, la politique aux effets positifs est avec le Grec aux paroles dorées,

Digitized by Google

au regard fuyant, qui semble perdu dans des rêveries d'humanité, et qui, dans le fait, va transformer en une réalité russe cette hégémonie du vieux monde dont Napoléon n'a fait qu'une utopie française. »

A la veille de l'entrée des troupes françaises en Lithuanie, c'est donc le tsar Alexandre, « libérateur des peuples », qui tient à Wilna le « congrès des nations assujetties », et c'est Napoléon « l'empereur de la République », qui tient à Dresde « cour plénière de monarques ». Etrange contraste, qui n'échappe pas à l'œil averti de Napoléon. Il sent la trahison dans le cœur des rois courbés et avilis; il sait la lassitude des peuples. Devine-t-il aussi que l'épopée dont il est le héros, et qui commença par la résistance nationale des Français, pourrait bien finir par celle des Russes? Après l'incendie de Moscou, il écrit à Alexandre : « Je fais la guerre à Votre Majesté sans animosité; *un billet d'elle, avant ou après la dernière bataille, eût arrêté ma marche...* » Et Alexandre, d'écrire dix jours plus tard à Bernadotte : « Cette perte (celle de Moscou) est cruelle. Du moins me donnera-t-elle l'occasion de présenter à l'Europe entière la plus grande preuve que je puisse offrir de ma persévérance à soutenir la lutte contre l'oppresseur... » Et il s'apprête dès lors à retourner la coalition soulevée contre lui par Napoléon.

C'est un instant solennel, conclut M. Sorel, que cette sortie de Moscou, par où s'achève le t. VII : « La Grande Armée est encore debout, mais devant elle nulle armée à vaincre... La force demeure inerte, faute de corps où frapper. La conquête, poussée à cet excès, échoue et chavire... C'est toute l'œuvre conquérante de la Révolution qui s'écroule avec la Grande Armée, et, du même coup, la Révolution qui recule. Elle ne disparaît pas, elle se transforme, elle se répand sur d'autres rives et, de nationale qu'elle était dans la seule France, elle le devient dans toutes les nations de l'Europe. »

Ce résumé pourra, nous l'espérons, donner au lecteur une idée du magnifique tableau d'histoire que M. Sorel vient de tracer. Nous avons à dessein, malgré notre envie de citer beaucoup, laissé de côté, sans les signaler, une foule de récits sobres et nerveux, des portraits merveilleux de vivacité, de pénétration et de relief, des analyses fines et suggestives de documents ou de négociations, qui se rencontrent, pour ainsi dire, à chaque page, dans ces deux derniers tomes. Ne valait-il pas mieux dégager les idées directrices de ce superbe travail qui vaudra toujours

Digitized by Google

par les vues d'ensemble qu'il présente et par les réflexions qu'il suggère? Dans ce champ immense de faits et d'idées, une critique attentive découvrirait sans peine plus d'un détail à retoucher ou même à corriger; mais il semble que ce travail de la critique ne puisse être cette fois aussi minutieux qu'il l'a été pour le tome V, dont les recueils de documents, les pièces d'archives, les relations précises des personnages officiels, composaient peut-être plus exclusivement la matière. Aujourd'hui rien n'appesantit ou ne retarde la marche de l'historien, et, d'une vive allure, il s'avance vers le terme de sa grande épopée militaire et diplomatique. Avant même qu'elle ne soit entièrement achevée, le lecteur peut déjà en contempler les grandes lignes. C'est une œuvre large et haute de psychologie politique, dont toutes les parties sont fortement soudées, une œuvre variée aussi, riche en contrastes, toute en relief, en oppositions hardies, savamment recherchées ou disposées en vue de souligner l'harmonie générale de l'édifice et d'en accuser la durable architecture.

Cl. Bouvier.

Quentin-Bauchart : **Etudes et souvenirs sur la deuxième République et le second Empire** (*1848-1870*), mémoires posthumes publiés par son fils, deuxième partie, *La présidence décennale et l'Empire.* — In-8 de 622 pp. Paris, Plon, 1902. **7** fr. **50.**

La première partie des mémoires laissés par M. Quentin-Bauchart relatait surtout les phases de la Révolution de 1848. La deuxième et dernière partie traite d'une période beaucoup plus étendue, puisqu'elle comprend la présidence décennale, l'Empire, et ne s'arrête ensuite qu'après le 4 septembre et le siège de Paris, au moment du vote des préliminaires de paix.

Le rôle important joué par l'auteur (dont on n'a pas oublié la mission de clémence en vue de réviser les décisions des commissions mixtes après le coup d'Etat du 2 décembre), lui a permis de connaître à fond plusieurs hommes politiques et de pénétrer les dessous de beaucoup d'événements. Et c'est pourquoi son livre, où il n'y a guère de documents nouveaux, est par lui-même un document, un témoignage aussi autorisé que sincère sur une période fort intéressante de notre histoire contemporaine. Le style de Quentin-Bauchart se ressent de la gravité qu'il met à rédiger son « témoignage » ; il lui semble qu'il parle devant la postérité, et que la postérité est fort attentive...

Digitized by Google

Hâtons-nous d'ajouter que l'admiration de Quentin-Bauchart pour l'Empire et l'Empereur ne connaît guère de réserves : c'est de propos délibéré qu'il entame une apologie du gouvernement impérial et qu'il l'oppose au régime qui l'a suivi. (Il a écrit, en effet, ces mémoires, de 1872 à 1883.) Aussi trouve-t-il toute une série d'euphémismes curieux pour expliquer la politique extérieure ou intérieure de Napoléon III. Bornons-nous à constater qu'il confesse, à propos de la dictature présidentielle, son dessein de montrer les avantages qui en résultèrent et, « s'il y a quelques ombres au tableau, de les laisser au second plan ». Un honnête homme ne saurait faire, avec plus de franchise, l'aveu de sa volontaire partialité !

C. B.

Le Père Didon, sa vie et son œuvre (1840-1900). Par Stanislas Reynaud. — In-12, xi-391 pp. Paris, Perrin, 1904. 5 fr.

Il est peu d'hommes, parmi nos contemporains, qui méritaient mieux que le P. Didon, que l'on nous racontât sa vie, afin qu'elle nous fût un exemple et un réconfort. Ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui, c'est de foi et d'énergie. Nous vivons en un temps où les croyances se dissolvent sous des actions diverses ; nous ne savons plus lutter vigoureusement pour défendre nos convictions ; nous n'avons plus le courage de souffrir pour elles. Prenons ce livre et apprenons d'un homme d'un grand cœur, d'une foi ardente, d'une énergie indomptable comment on vit pour sa foi et comment on souffre pour elle. Cette vie du P. Didon, nous ne craignons pas de le dire, est une belle et haute leçon. Nous ne voulons certes pas dire que le grand dominicain n'a pas connu l'humaine faiblesse, qu'il a été exempt de défauts ; non, il était un homme et comme nous tous il avait son lot, et même il n'était pas nécessaire d'être un critique perspicace pour trouver le défaut de la cuirasse. Mais il fut grand néanmoins par l'ardeur de sa foi et par son amour profond pour le Christ et, si nous recherchons le ressort vital de son existence, nous le trouvons là.

Tout cela ressort très nettement du récit du P. Reynaud ; récit complet, très bien documenté, où le P. Didon est suivi pas à pas dans sa vie extérieure, aussi bien que dans sa vie intime. On nous résume tous les sermons et conférences de l'illustre prédicateur ; on nous dit l'accueil qui y fut fait. Quel-

Digitized by Google

ques lettres bien choisies nous font pénétrer dans l'âme du jeune dominicain, de l'exilé de Corbara, du voyageur en Allemagne. Enfin, et ceci sera beaucoup goûté, car on nous révèle là un P. Didon mystique, que nous ignorions, on nous donne un résumé de ses conférences à des religieuses de la rue Saint-Lazare.

L'auteur de cette biographie a bien connu le Révérend Père, puisqu'il a vécu presque avec lui pendant plus de trente ans. Nous ne pouvions désirer un guide mieux informé et plus sympathique. Il nous a donné un beau livre, dont nous recommandons vivement la lecture.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Les Transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII^e^ Siècle (1740-1789), par F. Gohin. Grand In-8° de 400 pp. Paris, 1903, Belin. **10** fr.

La thèse de M. Gohin est un travail de haute valeur qui comble une lacune dans l'histoire de la langue française au XVIII^e^ siècle. Jusqu'ici, le sujet avait tenté peu d'érudits: nous ne possédions que des études de détail, comme celle de M. Vernier, sur *Voltaire grammairien*, ou encore tel chapitre fort suggestif, mais naturellement bien succinct, de la grammaire historique de Brunot. Voici une étude d'ensemble qui jette une vive lumière sur cette période encore obscure de l'histoire de notre langue.

Ce n'est point au hasard, comme bien on pense, que M. Gohin a pris comme point de repère de son travail les dates de 1740 et de 1789. Ces deux dates sont celles de la troisième et de la cinquième édition du *dictionnaire* de l'Académie, et elles embrassent la période de fermentation générale des intelligences où les principes essentiels de la langue furent eux-mêmes remis en question. On vit alors bon nombre d'écrivains, et non des moindres, opposer à l'autorité de Vaugelas et à sa théorie sur l'usage le principe de la liberté de l'écrivain et de son action légitime sur la langue. Quelles furent les influences qui favorisèrent alors le mouvement néologique, en quoi consiste-t-il, quels en furent les résultats pour la langue et la littérature du XIX^e^ siècle, c'est ce qu'examine M. Gohin dans la première partie de sa thèse?

Digitized by Google

Ce qui mesure le mieux l'importance du mouvement néologique de cette époque, ce sont les prétentions mêmes et les revendications des grammairiens et des écrivains. Pour justifier les acquisitions les plus récentes de la langue et pour s'assurer à eux-mêmes le droit de l'enrichir, ils élèvent une théorie en opposition absolue avec la doctrine classique; ils essaient de rabaisser la renommée de Vaugelas et d'ébranler son autorité. Cette hostilité a inspiré en particulier Thomas dans son opuscule de la *Langue poétique* et Marmontel dans son discours de l'*autorité de l'usage*. Dans cette lutte contre l'usage, les novateurs ont eu l'appui des philosophes du temps et du plus grand d'entre eux, Condillac, et, avec son concours, ils ont même prétendu créer une méthode et des règles pour la création des mots ; mais ce projet d'enrichir la langue ou de régulariser son développement, aboutit à une émancipation des plus désordonnées.

On peut distinguer, en effet, parmi les néologues, les philosophes et les publicistes. Dans la période qui va de 1740 à 1789, les trente premières années appartiennent aux philosophes ; ceux-ci, tout en se plaignant de la pauvreté du vocabulaire, se sont du moins gardés de porter atteinte à la tradition et au génie de la langue : c'est le cas de J.-J. Rousseau tout particulièrement ; car, malgré ses déclarations d'indépendance, il s'est montré très réservé dans la création proprement dite des mots ; c'est encore le cas de Condillac qui n'a inventé lui-même que trois ou quatre mots : rien de plus audacieux que les observations de ce philosophe sur la langue ; rien de plus sage que ses habitudes d'écrivain. Au contraire, pendant les vingt années qui précèdent la Révolution, les polémistes se laissent aller à toutes les audaces. Les écrivains de cette nature veulent diriger les esprits, faire de leurs revendications celles de toute une société. Exaltés par leur imagination, ils recherchent le mot nouveau qui peut frapper l'attention. Ils le trouvent dans la chaleur même de l'improvisation et se soucient peu de châtier leur style. Rédacteurs de journal, comme Linguet, auteurs de mémoires, comme Beaumarchais, ou de tableaux de mœurs, comme Mercier, tous sont et veulent être néologues ; tous le déclarent avec une sorte d'orgueil farouche ; mais l'un d'entre eux, Restif de la Bretonne, va plus loin encore. Sous prétexte d'enrichir et d'embellir la langue, il ne recule pas devant l'idée de la bouleverser.

En même temps, ceux-là même qui semblaient jusqu'ici avoir

Digitized by Google

la mission de faire bonne garde autour du vocabulaire en vinrent peu à peu à soutenir les efforts des émancipateurs de la langue. Sans doute les traditions ont été de tous temps très respectées à l'Académie française, et les Restif n'avaient aucune chance d'y faire prévaloir ce qu'il y avait de révolutionnaire dans leurs théories; mais, d'une part, des liens étroits rattachent la doctrine néologique et la philosophie du temps ; d'autre part, on sait que pendant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, l'esprit philosophique entra avec d'Alembert à l'Académie et que le parti s'empara de la position et s'y fortifia. Aussi, sous l'influence des philosophes, l'Académie se dégagea-t-elle, même en matière de grammaire, des anciens errements. Loin d'exercer sa rigueur contre les novateurs, elle entra résolument dans la voie des concessions. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les dictionnaires de 1762 et de 1798. Dans l'édition de 1740, l'Académie restreignait son Dictionnaire à la langue des « honnêtes gens », elle excluait beaucoup de mots de la langue ordinaire et en général les termes techniques. Or, voici que les deux éditions de 1762 et de 1798 contiennent, à quelques unités près, la première 5.217, la seconde 1.887 mots nouveaux ; et encore bon nombre de ces mots sont-ils d'un usage très récent ou même douteux. Ainsi l'Académie elle-même cesse d'être fidèle à ses principes traditionnels : il ne lui suffit pas de reconnaître et de suivre les transformations de l'usage, elle contribue à les diriger ou à les hâter.

Après cette étude d'ensemble sur le développement, le caractère et les causes générales du mouvement néologique, M. Gohin entre dans l'examen détaillé des moyens employés pour émanciper le vocabulaire : création des métaphores, extension du sens des mots, archaïsmes, emprunts au langage populaire, aux langues techniques, aux langues étrangères. On se fait difficilement une idée des recherches en tous sens que ce travail suppose et des aperçus nouvaux qu'il contient sur les transformations de l'art d'écrire, et sur la plus importante de toutes, la substitution, à la distinction des genres, du mélange des tons et des styles.

La deuxième partie de la thèse est un lexique méthodique dont l'objet est, non de donner un dictionnaire complet de la langue du XVIII^e^ siècle, mais de compléter et, quand il y a lieu, de corriger les indications contenues dans le Dictionnaire de Littré et dans celui de Hatzfeld. Ce lexique ne contient pas

Digitized by Google

moins de trois mille mots avec indication de leurs références : celles-ci sont des plus diverses et embrassent toutes les manifestations de la pensée au XVIII^e siècle.

Quels furent les résultats durables de ce renouvellement de la langue, M. Gohin le résume en ces termes : « Si les néologues et les novateurs ont parfois renié en principe l'œuvre du XVII^e siècle, ils ne l'ont pas détruite en fait. Ce qu'il y avait de solide a duré, seul s'est désagrégé et a péri ce qu'il y avait de fragile et d'artificiel... Si l'on songe que le mouvement romantique eut pour précurseurs les grands prosateurs du XVIII^e siècle, il faut reconnaître que le mouvement néologique de cette période et le renouvellement de la prose ont préparé le renouvellement de la poésie. Ce qui achève de montrer le mérite de ces novateurs et la légitimité de leurs tentatives, c'est qu'ils n'eurent recours ni aux programmes ni aux manifestes et qu'ils ne se concertèrent point pour réaliser des réformes ; la langue semble reprendre spontanément ce que les puristes du XVII^e et du XVIII^e siècle lui avaient fait perdre artificiellement. Ils n'avaient fondé une tradition qu'en reniant et en sacrifiant les droits de l'écrivain ; au XVIII^e siècle, la tradition élargie et consolidée peut ainsi se concilier avec la liberté de l'écrivain. Cette liberté, pour emprunter une image familière aux écrivains du XVIII^e siècle, n'est pas plus incompatible avec la stabilité de la langue que le mouvement avec les lois de l'équilibre. »

O. J.

Le Paradis de l'Homme, *roman des temps prochains*, par Marc ANDIOL. — Un volume in-12 de 309 pp. Paris, Perrin, 1903.

Voilà un roman, dont on ne contestera pas ni la nouveauté, ni l'originalité. L'auteur, — un jeune, mais un jeune plein de talent, de verve et de convictions saines et robustes, — nous transporte avec ses héros, Jean et Marie Randal, dans une île de la Mélanésie, dans un nouveau Paris, qui est « l'Eden, la terre promise de ceux qui auront foi dans la science ». « De petits cottages à demi enfouis dans la verdure,... des maisonnettes à un étage, des cases légères, très variées de forme, mais toutes d'aspect gracieux et coquet, s'espaçaient des deux côtés de la chaussée. » Astié, le grand chimiste, président de cet Eden, expose aux nouveaux-venus les théories sociales de cet Eden du XXI^e siècle : plus d'armée, ni de guerres ; des sucs alimen-

Digitized by Google

taires artificiels, « la manne Astié » ; « un grand Conseil, faisceau de toutes les élites intellectuelles d'Eden »; quatre académies, esthétique, médecine, sciences pures, sciences appliquées ». « Eden est une coopérative universelle et intégrale ; chaque citoyen en est l'actionnaire et le client... L'Etat est seul banquier, seul industriel, seul commerçant, seul propriétaire foncier, seul employeur... Abolition définitive de la faim, suppression de toutes les servitudes, rupture de toutes les entraves, solution de toutes les antinomies sociales; la dignité de l'espèce rétablie, le travail devenu une sorte de bref délassement, une manière de sport hygiénique et récréatif, l'homme n'ayant plus rien à faire qu'à contempler, méditer, admirer, penser, progresser, jouir. »

Quel rêve ! Et comme la Salente de Fénelon est distancée de toute la distance qui sépare la science informe du XVII^e^ siècle de la science radieuse, éblouissante du XXI^e^ siècle !

Nous sommes donc à la villa présidentielle, *Harmonie*, où la nièce d'Astié, Eva, attire beaucoup de prétendants. La « fête du Renouveau », se célèbre païenne et splendide. Une nouvelle théorie de l'amour, — pardon, des accouplements humains — s'étale sous nos yeux. « La prêtresse de la science », Eva, pontifie solennellement. Mais l'esthète Pédelous déclare « qu'il faudrait un idéal ». On décrète donc le culte « de l'Inconnaissable ». Marie Randal fait entrevoir la vie future à Eva, qui, prise d'une nostalgie indicible, et voyant et sentant que « plus de science ne suppose pas plus de bonheur », va chercher la mort dans l'Océan : « le gouffre se referme miséricordieusement au-dessus d'elle ». Astié devient fou, et les Randal, fuyant ces lieux maudits, « retournent aux vieilles terres », pour y écouter encore « la vieille chanson qui berce l'humanité » et qui nous dit qu'il « n'y aura jamais qu'un Paradis véritable,... celui de Dieu ».

Tout cela est conté spirituellement, éloquemment, par un écrivain de race, dont cet essai est « un coup de maître » et présage les plus beaux succès.

L'abbé Théodore DELMONT.

Digitized by Google

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — BALMFORTH (R.), *The Bible from the standpoint of the higher criticism. The Old Testament.* London, Sonnenschein. x-262 p. in-8°, 4 fr. 35. — BAUDRILLART (abbé A.), *L'Eglise catholique. La Renaissance. Le Protestantisme.* Bloud. XVI-400 p. in-16, 3 fr. 50. — *La Sainte Bible (Ancien Testament)*, I. Ill. par J.-J. Tissot. Paris, Brunoff. 1.500 fr. les 2 vol. — CAIRD (E.), *The Evolution of Theology in the greek philosophers.* Glascow, Maclehose. 2 vol. 400, 390 p. in-8°, 17 fr. 50. — CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE (P. D.), *Manuel d'Histoire des Religions.* A. Colin. LVI-712 p. in-8°, 16 fr. — GUILLEMET (abbé C.-L.), *Témoignages spiritualistes des plus grands savants du XIXe siècle.* Paris, Hatier, 0,80. — HERFORD (R. T.), *Christianity in Talmud and Midrash.* London, Williams and Norgate. 465 p. in-8°, 22 fr. 50. — HERKENNE (Dr H.), *Die Briefe zu Beginn des zweiten Makkabäerbuches.* Freiburg, Herder. VII-103 p. in-8°, 3 fr. — Hilaire de BARENTON (P.), *Les Doctrines de M. Loisy.* Paris, Amat. 72 p. in-8°, 1 fr. — IGHINA (Mgr), *Cours de théologie ascétique et mystique.* Bourges, Grand Séminaire. XII-488 p. in-18, 3 fr. 50. — *Recueil des Inscriptions grecques de l'Athos.* I. Fontemoing. In-8°, 15 fr. — KIRSCH, und LUKSCH, *Geschichte der katholischen Kirche.* München. Allg. Verlags-Gesellschaft. — SCHLUEGL (P.-N.), *Die Bücher Samuels oder erstes und zweites Buch der Königen.* Wien. Mayer. 2 vol. XXI-202, 150 pp., 10 fr. 50. — TODD (J.-C.), *Politics and religion in ancient Israel.* London, Macmillan. 352 p. in-8°, 7 fr. 50. — TROUILLAT (abbé), *Les Miraculés de l'Evangile.* Lyon, Vitte. 404 p. in-8°.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — BAUDIN (P.), *La poussée.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — CANTECOR (G.), *Le positivisme.* Delaplane. In-18, 0,90. — DAURIAC (S.), *Essai sur l'esprit musical.* Alcan. In-8°, 5 fr. — FAGUET (E.), *En lisant Nietzsche.* Soc. franç. d'Imp. In-18, 3 fr. 50. — MARET (H.), *La Liberté de l'enseignement.* F. Juven. In-18, 3 fr. 50. — MOSSO (A.), *Les exercices physiques et le développement intellectuel.* — Alcan. In-8°, 6 fr. — NAUDET (abbé), *Pourquoi les Catholiques ont perdu la bataille.* Fontemoing. In-18, 3 fr. 50. — PAULHAN (Fr.), *Le problème de la mémoire et le souvenir affectif.* Alcan. In-16, 2 fr. 50. — SANTOS-DUMONT, *Dans l'air.* E. Fasquelle. In-18, 5 fr. — SÉMANT (P. de) et GRAMACCINI (C.), *Au bagne des femmes.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50.

Digitized by Google

Histoire et Géographie. — CHUQUET (A.), *Dugommier* (1738-94). Fontemoing. In-8°, 7 fr. 50. — DAUDET (L.), *La France en alarme*. Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — CAUTHIER (P.), *Lorenzaccio* (1514-48). Fontemoing. In-8°, 7 fr. 50. — GUILLON (Ed.), *Du Caire à Moscou*. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — HOUTIN (abbé), *Un dernier Gallican*. Paris, E. Nourry. 482 p. in-8°, 6 fr. — HÜBNER (Cte de), *Neuf ans de souvenirs* (1851-1859). Plon-Nourrit. In-8°, 7 fr. 50. — KELLER (H.), *Sourde, muette, aveugle*. F. Juven. In-8°, 3 fr. 50. — LA NÉZIÈRE (J.), *L'Extrême-Orient en images*. F. Juven. In-4°, 5 fr. — *Les derniers jours de Léon XIII et le Conclave*. Lecoffre. In-12, 1 fr. 25. — MARIÉJOL (J.-H.), *La Réforme et la Ligue*. Hachette. In-8°. — MOLINIER (A.), *Les sources de l'histoire de France*. IV (1328-1461). Picard. 354 p. in-8°, 5 fr. — PILASTRE (E.), *Achille III de Harlay*. Calmann-Lévy. In-8°, 5 fr. — *Souvenirs du général Championnet* (1792-1800). Flammarion. In-8°, 7 fr. 50. — STRYIENSKI (C.), *Le gendre de Louis XV*. Calmann-Lévy. In-8°, 7 fr. 50.

Philologie et Belles-Lettres. — AUBREY (O.), *De l'Amour, de l'Ironie, de la Pitié*. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — AUZIAS-TURENNE (R.), *Le dernier Mammouth*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — BAZIN (R.), *Le guide de l'Empereur*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — O'BRIEN (Mme W.), *Silhouettes irlandaises*. Guillaumin. In-18, 3 fr. 50. — BROC (Vte de), *Paysages poétiques et littéraires*. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — FEUILLET (Mme O.), *Le Délaissé*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — FLEURY (F. de), *Les Etapes*. Soc. franç. d'Impr. In-12, 3 fr. — FOLEY (Ch.), *Fleur d'ombre*. Fontemoing. In-16, 3 fr. 50. — HENRY (V.), *Les littératures de l'Inde*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — JEANROY (A.), *Les origines de la poésie lyrique en France au Moyen Age*. Champion. 10 fr. — LE BEAUMONT (M.), *Loin du sillon*. In-18, 3 fr. — LE CARDONNEL (abbé L.), *Poèmes*. Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — MAISONNEUVE (H.), *L'éternelle revanche*. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — SUTTIN (M.), *Poèmes du Charolais*. Paray-le-Monial. Soc. franç. d'Imp. In-8°, 7 fr. — VERHAEREN (E.), *Toute la Flandre. Tendresses premières*. Bruxelles, Deman. In-8°, 5 fr.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LA VIPÈRE ROUGE

ET

SON ÉVOLUTION

Pour expliquer le temps présent les météorologistes se basent sur les observations antérieures. En rapprochant la concordance et les conditions des événements ils vont même jusqu'à prédire l'avenir. La météorologie est, par dessus tout, une méthode d'observation. L'époque et le mode de production des phénomènes sont notés avec soin et permettent d'expliquer l'actualité, en même temps qu'on peut, dans une certaine mesure, en préjuger l'avenir.

Tout ce qu'on sait du passé autorise à supposer, par exemple, qu'en janvier il y aura de la froidure, en mars du vent, en avril des giboulées, en juin des orages, en août de la chaleur, en novembre du brouillard, en décembre de la neige, etc...

Il ne peut y avoir à cela qu'un tout petit correctif, c'est que si l'ensemble est toujours à peu près justifié, dans la marche ordinaire des choses, il n'en est pas toujours ainsi des détails. Cette marche n'est pas à notre disposition, l'ordonnance de l'ordre naturel n'est pas à notre discrétion, et nous n'avons pas le pouvoir d'imposer à une nature, que nous ne commandons pas, l'exécution de nos prédictions. Et il en faut souvent si peu pour que ces prédictions ne se

Digitized by Google

réalisent pas ! Nous en sommes alors réduits à nous dire : « C'est curieux tout de même, d'après ce que nous savions du passé, nous aurions bien affirmé que cela serait arrivé comme nous avions dit ».

Tel est le principe général qui va servir de base à quelques réflexions. Appliquons-le, non plus à l'explication du temps présent et à la prédiction du temps à venir, mais bien plutôt à comprendre ce qui se passe actuellement dans ce que quelques-uns appellent l'évolution sociale, et à deviner la suite. Si nous réussissons dans nos explications nous pourrons peut-être nous garantir contre cette suite, comme nous nous garantissons du froid ou du chaud, en nous calfeutrant ou en nous allégeant, suivant que, par expérience du passé, nous savons que nous approchons de l'époque où il va faire chaud ou froid.

Expliquer le présent par ce que le passé a pu enseigner, et parer à l'avenir par les conséquences de cet enseignement, tel est le but de cette étude qui sera d'autant plus concluante qu'elle sera plus brève, ne comportant pas de longs développements. Il suffira presque d'énumérer des faits relativement peu nombreux.

I

LE PASSÉ

Il y a aujourd'hui un peu plus de quarante ans, un livre parut, qui souleva des polémiques qualifiées, selon les clichés usités en pareille circonstance, de retentissantes. Beaucoup crièrent *tolle*, un petit nombre approuva ouvertement, un plus grand nombre se réjouit *in petto* en soupirant d'une espérance qu'on se gardait bien d'étaler au grand jour.

A peine lu, le livre fut mis à l'*Index*. On crut de bonne foi que cela suffirait, et on ne parut pas devoir s'en préoccuper autrement. Il portait pour épigraphe : « *Le lendemain*

Digitized by Google

du jour où la France aura congédié ses six cent mille soldats, le monde sera à elle... » Il s'appelait TRISTIA et il était signé *A. Toussenel.* Ses moyens furent « l'histoire des misères et des fléaux de la chasse de France ». Quant à son but, on va voir ce qu'il était !

*
* *

On étudie trop peu le passé à notre époque. C'est un des vices fondamentaux de cette singulière éducation vers laquelle on évolue encore plus singulièrement. Dans les sciences de tout ordre, aussi bien que dans la littérature, les collégiens n'entendent presque plus prononcer les noms de ces grands pionniers qui, précurseurs de toutes les idées, fondateurs de toutes les sciences, ont tracé les superbes routes que les modernes cherchent à défoncer. On supprime ce qu'on affecte d'appeler dédaigneusement les auteurs anciens, ils sont usés, ils radoteraient au milieu de nous. On s'attaque aussi bien aux maîtres enseignants qu'aux choses enseignées, car on va jusqu'à faire fi de ce qu'on désigne par ce mot auquel on donne une signification toute particulière, « langues mortes ». Comme si on pouvait apprendre aux Français à parler leur langue, et surtout à l'écrire, sans en comprendre l'orthographe par les origines grecques et latines, d'où elle découle presque tout entière.

Un journaliste français très compétent en ces sortes de choses écrivait naguère : « Il est aussi nécessaire pour savoir à fond le français de l'exercer sur le latin, qu'il l'est de faire des gammes sur le piano pour parvenir à y bien jouer ».

Il est vrai que dans cet ordre d'idées on invente l'*Esperanto* auquel personne ne comprend rien, et qu'on n'apprend qu'avec force difficultés, alors qu'on a le latin que tout le monde peut parler facilement, avec bien peu d'efforts au collège. Mais il est vrai aussi qu'on espère qu'il fera créer des chaires sinécuriales et qu'il entretiendra quelques affaires de librairie. Tout cela n'est pas à dédaigner par le temps qui court. Et puis, l'*Esperanto* est d'origine étrangère et cela suffit aux Français de notre temps pour qu'il

Digitized by Google

ait droit à leur admiration et à leur patronage. Mais, ce qu'il faut noter surtout, et tout de suite, c'est qu'on ne veut supprimer le latin que pour faire une niche à ceux que l'on combat. On emploie ainsi un petit moyen d'une lutte pour laquelle on estime que, grands ou petits, tous les moyens sont bons. Nous verrons tout à l'heure d'autres exemples de ce que je ne fais qu'entrevoir ici par anticipation.

Quand on prend du galon on n'en saurait trop prendre, et pourquoi s'arrêter en bon chemin ? C'est ce qu'on se dit et non content de taire aux enfants les belles choses, écrites autrefois en bon français, pour leur faire ânonner les choses *réalistes* d'aujourd'hui, on veut aller jusqu'à leur supprimer l'histoire des siècles antérieurs. Sous prétexte qu'ils n'ont pas besoin de savoir comment la France est née et comment elle a grandi, on a la stupéfiante prétention de ne la faire commencer qu'à la fin. On semble, en un mot, essayer de lancer présomptueusement, comme une affirmation, cette vantardise outrecuidante : « L'humanité commence à nous, nous sommes le progrès, nous seuls comptons pour quelque chose, les autres... n'y entendaient rien ».

*
* *

C'est en vertu de cette ignorance acquise envers tout ce qui nous a précédé que beaucoup de braves gens s'imaginent qu'une question est récente parce qu'elle est discutée avec plus ou moins de fracas. On ne voit pas, dans la mise en scène nouvelle, le développement ou la poursuite d'une idée première, parce qu'on en a oublié, ou que même on n'en a pas connu les germes antérieurs. Ne serait-il pas bon, très bon peut-être, de remettre les germes en mémoire pour en bien comprendre la fructification ?

A continuer ainsi une pareille argumentation, quelques lecteurs pourront penser que je m'écarte un peu trop de mon sujet, et que je me livre à de véritables incartades sur une piste d'apparence toute autre que celle qui devrait se dérouler devant moi. A ceux qui penseraient ainsi, je

Digitized by Google

répondrai simplement que je fais... comme les autres. Si ceux dont j'ai à m'occuper procèdent de cette manière, je ne vois pas pourquoi je n'en ferais pas autant. Pourquoi, en définitive et pour commencer par un premier exemple, ne parlerais-je pas de perdrix à propos d'armées permanentes, alors que d'autres, et ceux-là avant moi, ont parlé d'armées permanentes à propos de perdrix ?

*
* *

L'épigraphe que je viens de citer est répétée dans une page du livre où elle est accompagnée de cet utile conseil : « essayez, vous verrez ».

Les considérations qui accompagnent cette manière de prêcher la paix universelle sont des plus suggestives. Il est dit que les traités de 1815, qui sont qualifiés de « stupidissimes », tiennent depuis un demi-siècle les populations « écrasées *sous les plus lourdes charges de guerre*, pour les maintenir en possession *des délices de la paix* ».

Puis, il est fait un tableau des hécatombes de perdrix. C'est par millions qu'on compte les victimes, et l'on est ainsi conduit à une véritable dépopulation de perdrix. Or, ces intéressants volatiles rapportent énormément au pays. Sans compter tous ceux qu'on fait rôtir ou qu'on transforme en pâtés qui se vendent un bon prix, il y a en plus les produits de toutes les industries que la perdrix fait vivre. Arquebuserie, fabriques d'ustensiles de chasse, de poudre, de plomb, chausserie, revenus de l'Etat, permis de chasse, impôts sur les chiens, procès et papiers timbrés, chemins de fer qui transportent les chasseurs et leurs victimes, hôtelleries où les chasseurs se donnent rendez-vous, et ainsi de suite, tout s'enchaîne forcément dans une conception de cette nature.

Il n'est pas jusqu'à « l'industrie nationale, puissante et respectée, des vins généreux » que la perdrix fournit l'occasion de boire, qui ne doive, selon l'auteur, entrer en ligne de compte par rapport à toutes les ressources fournies par

Digitized by Google

ce gibier spécial, à l'Etat, au département, à la commune, c'est-à-dire à l'ensemble social qui constitue la France.

Mais quel rapport, dira-t-on, tout cela peut-il bien avoir avec le besoin pour cette France de congédier ses six cent mille soldats?

Patience, l'avenir le dira. En attendant, le jalon est planté. Sous prétexte de constater une diminution des perdrix, on fait entrevoir celle des hommes, et pour arriver à demander d'arrêter les hécatombes d'hommes, on commence par s'intéresser aux hécatombes de perdrix. On montre tout le danger qu'il y aurait à détruire, pour le simple plaisir de le détruire, ou pour orner la table du bourgeois, l'oiseau dont « le nombre des compagnies de vieilles a souvent dépassé, dit-on, celui des compagnies de jeunes ». On note, sans affectation apparente, « que le célibat et le veuvage du cœur sont durs à la perdrix et réagissent fâcheusement sur sa chair ». Voilà pour le passé, celui auquel on n'a pas prêté assez d'attention, celui qui, sous les plumes d'un gibier, cachait tout simplement les théories du socialisme actuel.

Quant au présent, on sait ce qu'il est sous ce rapport. Le langage qu'il tient n'est que la répétition de celui du passé, et cette phrase ancienne se redit aujourd'hui : « Si nous profitions du moment où nous sommes en verve de justice, pour mettre à l'hôpital des fous, avec la camisole de force, les Paixhans, les Armstrong et tous les inventeurs de machines à tuer ! »

Il n'est pas du tout dans mes intentions, pas plus que dans mon programme, de discuter le pour ou le contre de toutes ces idées. Je n'ai ici qu'à constater ce qui a été dit, pour expliquer ce qui se dit, et pour crier casse-cou à l'égard de ce qui se dira. On m'objectera, sans aucun doute, que toutes ces théories ne sont pas nouvelles, qu'elles sont bien loin de ne se trouver que dans *Tristia*, et que c'est tellement dit et redit partout, et par tous, qu'on se demande pourquoi je ne choisis que cet exemple.

Ma réponse sera bien facile. Je tiens essentiellement à bien démontrer : 1° qu'on prend prétexte de tout pour faire

Digitized by Google

pénétrer sous toutes les formes les théories les plus favorables au sectarisme qu'on veut faire dominer; 2° qu'un plan est arrêté depuis bien longtemps et poursuivi sans relâche par tous les moyens; 3° que si je choisis cet exemple de préférence à tout autre, c'est que, mieux que tout autre, il montrera la réalisation du plan depuis longtemps conçu à l'égard des choses de l'enseignement.

C'est là surtout que je veux en venir, et quand j'y arriverai on comprendra facilement, je l'espère, pourquoi et comment j'ai fait l'école buissonnière.

*
* *

C'est en vertu de ce que je viens de dire, qu'après avoir esquissé rapidement la question de la suppression des armées permanentes, je parlerai, d'une manière également brève, de celle du féminisme.

Certes, voilà un mot qui fera encore couler beaucoup d'encre, et qui nous entraînerait dans une discussion absolument interminable, si nous entamions à son sujet le moindre développement. Je constaterai seulement qu'il y a près de cinquante ans, le gibier servait de prétexte à parler en même temps de tout ce qui fait actuellement le sujet de beaucoup de conversations.

On chasse un peu partout, sur la terre et sur l'onde, dans les bois des montagnes et dans les prés de la plaine, en pays chaud aussi bien qu'en pays froid, et partout on peut rencontrer autre chose que du gibier proprement dit. On peut trouver, par exemple, des serpents, et parmi ceux-ci des vipères. Toussenel ne s'en fait pas faute. Devant ses chiens, sous son fusil, à chaque pas, presque, il aperçoit des vipères, et il leur consacre ses pages les plus nombreuses et les plus virulentes.

C'est dans ces pages-là que la glane est la plus productive, et ce sont celles qui prouvent le mieux tout ce que nous avons à démontrer. Je les recommande très spécialement à tous ceux que la question intéresse.

Prenant texte des démêlés de la femme et du serpent,

Digitized by Google

les commentant à sa manière, Toussenel en arrive à dire « la femme ne se relèvera dans sa gloire qu'en écrasant la tête du serpent, c'est-à-dire en *mettant le pied sur la superstition* ». On sait tout ce que veut dire pour lui ce seul mot « superstition », mais, pour le cas où on ne le comprendrait pas suffisamment, il développe un peu plus loin cette idée en expliquant que la condition de sa rédemption sera pour la femme « d'abjurer la peur de l'enfer et de monter à pieds joints sur la superstition ».

Les conclusions qu'il tire de ces conseils peuvent être reproduites sans commentaire. « Par conséquent, le devoir de tous les gouvernements et de tous les amis sincères du progrès est de préparer à la femme les voies de son triomphe. L'*Œuvre de la layette*, la *Société d'éducation et d'action féministes*, et autres machines de guerre analogues répondent aujourd'hui à cet appel ancien, et ce n'est pas fini, au contraire, ça marche.

Bis repetita placent, ce qui veut dire, en bon français, qu'on ne saurait trop insister sur les moyens à employer pour parvenir au but. C'est pourquoi, revenant sur ce sujet, il est redit : « Mais j'estime pourtant que la femme a suffisamment expié par six mille ans et plus de captivité préventive, le tort incontestable qu'elle a eu de se donner au diable, et qu'il est temps de lui rendre les moyens de rentrer dans sa gloire ».

Ces moyens, c'est le *bis repetita* suivant qui nous les fournit. « Je rappelle derechef que la morale de cette histoire s'adresse principalement aux mères de famille imprudentes, trop enclines à confier la tutelle de leurs filles à des guides astucieux et sans délicatesse. » Or, ces guides astucieux et sans délicatesse, ce sont tout simplement les éducateurs chrétiens de la jeune fille, qu'il compare à l'aspic fascinateur engloutissant le rossignol au sortir du nid. Il complète son analogie en ajoutant : « Langue de dévote, langue de vipère, a dit la sagesse des nations ».

Ceux qui ne voudraient pas voir dans tous ces dires les symptômes précurseurs de tout ce qui se passe actuellement, seraient, ce me semble, bien difficiles à convaincre.

Digitized by Google

Il leur faudrait sans doute quelques preuves de plus. En voici : « Or, l'analogiste est en mesure de citer des fécondités encore plus prodigieuses que celle de la vipère, et plus alarmantes aussi pour la sécurité des familles : à savoir la fécondité de ces congrégations religieuses, autorisées ou non, qui se trouvent posséder tout à coup des millions, des palais, des caves bien meublées en des localités favorables où leurs premiers émissaires étaient arrivés trois ou quatre, la besace sur le dos, cinq ans auparavant. Fécondité d'autant plus merveilleuse, que tous les membres de ces congrégations, hommes ou femmes, sont voués au célibat! Richesses et prospérités d'autant plus scandaleuses, que la mainmorte et la mendicité sont également interdites par la loi ».

Une fois encore, on se demande quels drôles de rapports peuvent avoir le gibier, la vipère et les congrégations, et à quoi rime le salmigondis qu'est, en définitive, tout le livre. Et une fois encore je dirai que, pour répondre à la question, il suffit de voir que la route parcourue de nos jours a été jalonnée dans le passé, sans qu'on ait fait alors la moindre attention aux jalons qu'on n'a pas enfoncés tout de suite. Ce qui me reste à dire, et qui est certainement le plus intéressant de mon sujet, va le prouver.

*
* *

Pour le Toussenel de 1860 la vipère noire c'est l'Eglise. C'est le serpent dont il faut écraser la tête à la façon dont Voltaire voulait qu'on écrasât l'*Infâme*. Mais c'est seulement l'Eglise catholique, les autres églises lui sont, sinon plus ou moins sympathiques, du moins plus ou moins indifférentes. Tout lui est prétexte à comparaison, et partout la même analogie revient, celle qu'il établit entre l'aspic noir et le congréganiste, entre la vipère et l'Eglise qu'il considère comme deux pestes : « Ensemble sont nées les deux pestes, dit-il, ensemble elles doivent périr », et pour faire périr la seconde, il indique les moyens qui sont à employer.

Digitized by Google

C'est ici précisément que nous touchons au but. Qu'on lise plutôt.

« Du moment, par exemple, qu'il a été reconnu formellement en haut lieu que les congrégations ne pouvaient enseigner au peuple que des principes hostiles à la Révolution de 1789 et à la liberté, l'analogie trouverait logique *qu'on retirât aux congrégations cette arme de l'enseignement* dont elles ne peuvent faire qu'un déplorable usage. Et elle accueillerait avec une joie extrême *l'abrogation de la loi Falloux*, qui est la charte de l'enseignement public actuel, cette charte si funeste, à qui douze ans de règne ont suffi pour abaisser d'une façon si alarmante le niveau général des études et des mœurs et pour faire rétrograder la France de 1789 en plein obscurantisme. »

« Qu'il soit donné aux regrets ci-dessus une conclusion pratique; que la sagesse du gouvernement *retire des mains des ennemis de la Révolution* tous leurs moyens de nuire; et le progrès reprendra son cours interrompu... et la vipère et la superstition s'enfuiront, comme l'âme de Turnus, indignées sous les Ombres. »

Le voilà, le jalon planté pour tracer la route. Le voilà, le plan conçu depuis plus de quarante ans et dont l'exécution actuelle s'est poursuivie, et se poursuit sans relâche, jusqu'à ce que le but soit atteint.

Reprenant les mêmes arguments et mettant en scène la même analogie, nous dirons à notre tour — nous en avons le droit — que la secte triangulaire et le serpent ne font qu'un. Du serpent ordinaire à la vipère, la transition est aussi naturelle qu'insensible, et nous affirmerons, dans le langage même de Toussenel, que si la secte a le triangle pour symbole, c'est parce que la tête de la vipère dont elle procède a la tête triangulaire. Nous complèterons même l'analogie en constatant qu'il y a deux sortes de vipères : (en nous et malgré nous le naturaliste revendique ses droits et son autorité) la vipère noire et la vipère rouge. Et si l'un enfin s'arroge le pouvoir d'appeler une association du nom de vipère noire, l'autre aura toute qualité et toute puissance pour désigner, sous celui de vipère rouge,

Digitized by Google

une association dont le rouge, le triangle et le venin sont une trinité caractéristique.

Or, la vipère rouge s'est d'abord faite humble, soumise et rampante. Elle s'est glissée dans l'ombre, comme il convient a une véritable vipère ; le rouge de son enveloppe lui a permis de se faufiler traîtreusement à travers le rouge au milieu duquel elle évoluait. Personne n'a entendu sonner ses écailles, personne n'a vu sa couleur. Tout le monde l'a crue inoffensive, chacun s'est imaginé qu'il pouvait la mépriser, et aucun n'a songé à lui écraser la tête. Elle en a profité, et, quand elle a vu le moment favorable, elle s'est dressée d'un bond, elle a mordu. Peu lui importait de détruire la perdrix en tuant la mère et les poussins, l'essentiel était pour elle de se blottir, pour y digérer à son aise, dans le nid moelleux qu'elle aurait été incapable de construire. « Il fait bon ici se dit-elle, et périsse la race plutôt que de me priver d'un pareil confortable ! »

Toussenel redoutait que la vipère noire soit la cause de la disparition de la perdrix. Il craignait pour cette dernière le sort du Dronte, et il se disait que les savants, qui ne s'en occupent pas maintenant qu'elle est vivante, fureteraient peut-être un jour un peu partout pour en trouver les vestiges et les décrire académiquement. La vipère rouge n'a pas de ces craintes-là. Elle détruit sans se préoccuper des conséquences, pour la seule satisfaction de détruire, je me trompe, pour la satisfaction de profiter du nid d'autrui et d'y dormir tout à son aise. En même temps qu'elle s'y reposera, elle s'y engraissera.

Mais, tel est le sort de toutes les vipères, quand elles n'ont plus rien à se mettre sous la dent, elles se mangent elles-mêmes. Les reptiles sont les êtres chez lesquels l'auto-digestion est la plus énergique et la plus répandue. Gloutons à l'excès, ils abusent de la puissance de leur venin et de la dilatabilité de leur mâchoire pour engloutir toutes les proies qui passent à leur portée. Le travail de digestion leur est long et pénible. Puis, le vide se fait autour d'eux, et quand tout y est détruit, quand l'hiver

Digitized by Google

arrive, on les voit se terrer et vivre aux dépens de leur propre chair. L'analogie sera-t-elle complète ?

En tous cas, le rôle de la vipère rouge a été écrit dans le passé, il est mis en scène dans le présent, le répertoire de l'avenir le conservera-t-il ?

***

S'il faut en juger par les observations antérieures, il est à craindre que le venin de la vipère rouge conserve encore pendant quelque temps sa puissance nocive, à moins qu'un talon de botte énergique ne parvienne promptement à écraser la tête qui le fournit. Malheureusement, on ne l'entend pas encore résonner sur le sol défoncé, ce talon libérateur, tout au contraire.

Quoi qu'il en soit, il semble bien démontré par tout ce que je viens d'indiquer que tous les actes du moment ne sont que la réalisation d'un plan lentement et sûrement poursuivi. Et ce plan, qui lui a prêté l'attention qu'il fallait lui prêter ? Qui a cherché à l'entraver ? Qui a songé à écraser la vipère pendant qu'elle rampait sournoisement pour arriver au nid ?

Quand Toussenel écrivait que « l'unique et la véritable cause de mort de l'infortunée république de 1848 » avait été « la morsure d'une vipère que la loi Falloux recélait sous ses fleurs », cette loi Falloux qui, ajoute-t-il, « remet décidément aux ennemis nés de la révolution le gouvernement de l'instruction publique », à la suite de laquelle « le niveau des études a baissé d'une façon alarmante dans toutes les branches de l'enseignement » ; quand il dit encore que « l'agitation religieuse n'a cessé depuis ce jour-là de soulever la France et de faire siffler ses serpents » ; quand il consacre enfin de longues et virulentes pages au dénombrement des congrégations autorisées ou non, à l'énumération de leurs richesses, de leurs pensionnats, à demander qu'on enraye leur développement, qu'on diminue la puissance des évêques, qu'on mette un frein à leurs mandements, etc. ;

Digitized by Google

quand il formule tous ces vœux et toutes ces indications, qui s'en préoccupe ? qui le relève ?

Le prestige acquis endort toutes les énergies, fait somnoler toutes les vigilances, aucune voix ne s'élève pour crier : « Qui vive ! » Tous semblent, en effet, plongés dans une telle quiétude qu'ils s'imaginent que personne n'osera la troubler. On laisse la vipère rouge se glisser sous l'herbe fleurie dont on respire délicieusement le parfum qui enivre, sans se douter que sous la fleur il y a l'épine, sous le parfum le poison.

Eh bien ! le passé, qui explique si bien le présent, sera-t-il un enseignement pour l'avenir ? A cette demande, seule, la mise au point du présent pourra fournir la réponse. Je ne vais pas tarder à l'essayer.

*
* *

Je n'ai pris pour le passé qu'un seul exemple, qu'une unité pour ainsi dire, parce que j'ai considéré cette unité comme véritablement fondamentale. Il eût été bien facile d'en ajouter d'autres et de montrer comment la *Ligue de l'enseignement*, le *Sou des écoles laïques*, et tant d'autres encore, préparèrent les voies actuelles sur lesquelles se sont engagées à leur suite toutes les œuvres dites *péri-scolaires*, *post-scolaires*, etc., sans oublier ces *Universités populaires* où, sous prétexte de distribuer au peuple quelques parcelles de l'enseignement supérieur, on ne lui dispense, en réalité, que les théories scientifiques les meilleures, pour propager dans son milieu ce qu'on appelle maintenant « l'anticléricalisme » (1). Mais le rôle et l'importance de tous ces facteurs sont trop connus pour qu'il soit besoin même de les rappeler. Leurs moyens d'action ressortissent à une étude sociale bien différente de celle que

(1) Dans l'un des programmes de l'une des plus importantes de ces Universités, on trouve ceci : Jeudi 2 juin, *L'affaire Dreyfus*, par Mlle C... — On se demande le pourquoi de cette demoiselle introduisant l'*Affaire* dans l'Enseignement de l'Université... populaire !

Digitized by Google

je poursuis en ce moment et que je tiens à définir, à préciser dans des termes tels qu'il ne puisse pas y avoir confusion.

C'est à ce titre que je vais m'expliquer ainsi : C'est à l'enseignement libre qu'on fait la guerre, c'est lui qu'on veut détruire, mais, par dessus lui, on vise autre chose. Ce qu'on veut faire disparaître, c'est ce que cet enseignement imprime dans l'âme de l'enfant avec l'espérance qu'il en gardera le souvenir pendant toute sa vie d'homme. C'est en un mot la chose enseignée dont on ne veut plus, et pour cela deux moyens sont mis en jeu. La première conduit à empêcher de l'enseigner ceux qui enseignent cette chose ; le second permet d'enseigner à l'enfant la chose contraire, celle qu'on destine à combattre et à annuler la première.

De là, deux manières d'opérer. L'une qui consiste à « retirer à la vipère noire les moyens de nuire », c'est-à-dire à « enlever aux congrégations le droit d'enseigner ». C'est celle que Toussenel préconisait en ces termes mêmes, qu'il a formulés depuis plus de quarante ans, et que j'ai tenu à mettre en relief pour mieux expliquer le danger présent ; l'autre qui réside tout entière dans l'enseignement officiel lui-même, dans cet enseignement que des salariés distribuent du haut des chaires où les hissent la plupart du temps la servilité et le saltimbanquisme. La première fait les lois, la seconde fait les leçons, et toutes les deux ensemble vont au même but : ruiner les doctrines qui gênent, sous prétexte de liberté humaine et de liberté de penser !

La vipère rouge se plaît dans les endroits arides, inhabités. Elle fait le vide autour d'elle, car elle ne veut pas être dérangée quand, repliée sur elle-même, elle s'étale au soleil dans un abri qu'elle a jugé commode. Elle harmonise ses couleurs avec celles des lieux où elle trouve la vie bonne. Certains prétendent que c'est par *mimétisme*, il est suffisant de croire que c'est pour atteindre plus sûrement sa proie, pour mieux se glisser parmi ceux qui deviendront ses victimes parce qu'ils ne sauront pas la reconnaître sous ses déguisements. L'analogie à la Toussenel le démontrant, pourquoi ne l'accepterions-nous pas comme lui ?

Digitized by Google

C'est précisément pour nous en servir, comme nous en avons le droit, qu'il faudra dire, qu'en parlant comme elle en parle de la liberté humaine et de la liberté de penser, la vipère rouge, à la tête triangulaire, fait tout simplement du mimétisme. Elle a réclamé toutes les libertés quand elle en a eu besoin pour elle-même, puis quand elle en a pris ou obtenu la livrée, elle ne veut pas la laisser porter aux autres. Or, à chacun son tour, et c'est à nous maintenant de réclamer cette même liberté dans les mêmes termes.

Nous voulons être libres, nous aussi, de penser ce qui nous plaît. Si les uns veulent croire que le monde est sorti d'une cellule, les autres veulent croire qu'il est l'œuvre d'une toute autre Puissance. Si les uns prennent d'autorité le droit d'enseigner une théorie et l'imposent par la force, les autres doivent pouvoir exposer, en toute liberté, si cela leur convient, une théorie contraire. S'il plaît aux uns de nier Dieu, il peut plaire aux autres de l'affirmer; à chacun sa liberté, à chacun son droit, répétons-le sans cesse, et pour revendiquer ce droit, appuyons-nous sur nos adversaires eux-mêmes.

Il y a vingt-cinq ans et plus, le professeur Helmholtz écrivit dans une revue scientifique française un long article sur la liberté dans les Universités allemandes. Il montrait qu'en Allemagne on pouvait discuter librement toutes les théories scientifiques, « aussi bien, disait-il, la théorie évolutionniste de Darwin que la déification la plus complète du pape infaillible ». Il ajoutait : « Pour entretenir la libre conviction des élèves, il faut que la conviction du maître puisse s'exprimer librement, il faut la liberté d'enseignement. » Mais, nous ne demandons pas autre chose, et si le physicien allemand s'est plaint de ce que « les partis dominants se sont souvent permis d'intervenir dans le domaine de la science », nous nous plaignons à notre tour de ce que le parti actuellement dominant se permet de nous empêcher d'enseigner la science qu'il nous convient d'enseigner. Pour la France, nous demandons cette liberté qui domine en Allemagne, c'est-à-dire nous demandons justice et égalité.

Digitized by Google

La vipère rouge est essentiellement cosmopolite; on la trouve dans tous les pays, et partout on la rencontre avec la même robe, la même tête triangulaire et surtout le même venin. Elle mord, elle tue en tous lieux de la même manière, voilà le principe. Pourquoi l'application en est-elle différente en pays allemand? Y serait-elle d'une espèce tout autre? Ce serait intéressant à vérifier. Ce qui paraît le plus certain, c'est qu'elle s'y trouve en une liberté relative qu'elle tient à se conserver, et c'est pourquoi elle respecte celle des autres. Et puis, elle n'est pas encore la plus forte dans ce coin un peu froid pour son tempérament. Mais, patience, quand elle aura rampé et proliféré à son aise, quand l'adaptation aura fait son œuvre, elle se souviendra qu'elle n'était qu'une variété, et elle reviendra vite au type primitif, on peut en être sûr. L'analogie le garantit.

II

LE PRÉSENT

Il faut dire maintenant en quoi consiste cet enseignement qui constitue le second moyen, le plus puissant peut-être pour arriver au but. Celui-là, c'est le présent, et c'est celui dont il faut se préoccuper le plus, parce que c'est celui qui prépare l'avenir. Il constitue la deuxième partie du plan, et c'est lui qui rend la vipère plus dangereuse encore parce qu'il en est le venin le plus actif. Le passé n'était qu'une indication, un désir; le présent est une action, un fait. Comme toute action, il a une manière de s'exercer; l'examen rapide de cette manière va être le terminus de cette dissertation.

En général, et à part quelques rares exceptions dont le nombre tend de plus en plus à diminuer, on peut dire que les chaires officielles comptent deux catégories d'occupants, les arrivistes et les arrivés; ces deux mots veulent tout dire. Les uns et les autres se rencontrent à tous les degrés

Digitized by Google

et partout leurs appétits sont les mêmes; c'est seulement à qui surenchérira le boniment pour gagner les faveurs de ceux qui dispensent la manne, et quand ceux-ci font du mimétisme, c'est à qui, parmi les affamés, fera le plus de mimétisme.

L'une des machines de guerre les mieux organisées, et en même temps la plus redoutable, est, sans contredit, la théorie de l'Evolution; aussi tous les arrivistes sont-ils plus ou moins évolutionistes (1) selon leur degré d'ambition.

Je ne saurais vraiment entrer ici dans la discussion de cette théorie, ce serait non pas beaucoup, mais énormément trop long, et ça ne rentre pas dans mon cadre; mais j'en retiendrai juste ce qu'il faut en retenir pour en montrer tout le danger, et surtout pour en faire ressortir toute la perfidie en même temps que le véritable but. C'est le but que je veux surtout mettre en relief, c'est le venin contre lequel je veux prémunir, peu importent les crochets et la bête qui les porte, ils ne sont qu'accessoires et ne doivent être traités que comme tels.

L'Evolutionisme peut se résumer en ceci : des matières amæboïdes ont constitué une première cellule qui a été une cellule marine, et de cette cellule sont nés, par évolution, tous les organismes successifs. La cellule s'est d'abord différenciée, puis elle a constitué des organes. Ces organes se sont modifiés suivant leurs fonctions, et ils ont, en se groupant, formé des organismes; c'est une des formes de la descendance, *la dérivation*. Les organismes ont commencé par s'adapter aux milieux dans lesquels ils se produisaient et dont ils subissaient les diverses influences, c'est l'*adaptation* avec sa variante le *mimétisme*, tous deux conséquences de l'*influence des milieux*. En suite de ces

(1) Jusqu'ici, me conformant à l'usage, et, pourrait-on dire, à la légalité, j'avais écrit ce mot par deux *n*. Littré l'indique ainsi dans son supplément. Mais quelques auteurs récents, soit dans des recueils scientifiques, soit dans des dictionnaires (Larrive et Fleury), l'écrivent par un seul *n*. Etant données les faveurs accordées à la nouvelle orthographe, j'en profiterai pour écrire évolutioniste, évolutionisme. Ce sera toujours une lettre de moins à tracer.

Digitized by Google

premières modifications, ils se sont choisis entre eux, c'est la *sélection*. Si c'est l'homme qui les a choisis pour créer de nouveaux types, c'est la *sélection artificielle;* s'ils se sont choisis eux-mêmes, c'est la *sélection naturelle.* Enfin ils se sont entre-dévorés pour savoir qui l'emporterait, qui dominerait, qui disparaîtrait, c'est *la lutte pour l'existence,* le combat pour la vie, ou encore *la raison du plus fort.*

Les trois derniers facteurs sont la base fondamentale du *transformisme* de Darwin et consorts. En y ajoutant la la dérivation on a un ensemble qui correspond à l'*Evolutionisme* d'Hæckel et compagnie. Le transformisme fait varier les organismes issus de plusieurs types dont l'origine n'est pas indiquée; l'évolutionisme fait dériver tous les êtres d'un point de départ unique qui vient lui-même d'une matière première non organisée. Le transformisme n'était que drôle et très amusant; l'évolutionisme est dangereux, il est le venin. Le transformisme n'expliquait pas les premiers êtres, il était obligé d'admettre une création; l'évolutionisme supprime la création, il explique les origines et la constitution de tout le monde vivant, aussi bien animaux que végétaux, sans distinctions et sans préférences.

Je dis : « *il explique* », j'ai grandement tort de m'exprimer ainsi, car s'il *croit expliquer*, ce qui déjà n'est pas la même chose, en réalité il *n'explique rien du tout*, par l'unique et très excellente raison qu'il n'apporte que des hypothèses, des suppositions et pas une seule preuve, pas un seul fait affirmatif. Voilà la vérité. Mais il ruine l'hypothèse de la Création et c'est là qu'il veut en venir. C'est son but, il ne faut pas hésiter à le démasquer.

Il faut dire bien haut, il faut crier bien fort que l'évolutionisme est une arme de combat savamment aiguisée pour trancher ce qu'il appelle la superstition, et pas autre chose. Il reproche violemment à la Création de n'être qu'une hypothèse improuvable. Il demande à cor et à cris des preuves du Créateur et de son œuvre, et lui, qu'est-il donc? sinon une hypothèse drolatique que rien, absolument rien

Digitized by Google

ne peut démontrer, et qui fait hausser les épaules par les raisonnements burlesques qu'il essaie d'accréditer.

Création, hypothèse, soit ! mais évolutionisme, encore plus hypothèse, si une hypothèse pouvait être plus hypothétique qu'une autre ! Voilà ce qu'il y a de plus affirmatif, et je mets au défi l'évolutioniste le plus renforcé de me prouver le contraire. Si l'évolutionisme demande des preuves à la création, une fois pour toutes qu'il apporte donc les siennes ! Et dans cette impossibilité absolue pour lui, qu'il jette le masque, qu'il dise son véritable but. Assez rampé dans l'ombre, assez de mimétisme ; que la vipère rouge sorte de l'humus où elle se terre, qu'elle se montre au plein soleil, et qu'elle s'avance hardiment vers celui qu'elle veut mordre, afin qu'on puisse la saisir et lui écraser la tête ; mais qu'elle ne pique pas dans l'ombre, ce serait la lâcheté du serpent, mais ce serait tout.

Il est peu digne de se cacher derrière la science pour attaquer un dogme dont on est l'ennemi. La science est faite d'observations sérieuses, contrôlées et acquérant par là une force noble qui commande le respect et qui l'obtient. La faire intervenir pour jeter une hypothèse de hasard qui, au fond, n'est qu'une hypothèse de lutte intéressée, c'est méconnaître le rôle du savant, c'est même l'abaisser, le mot n'est pas de trop. La science a autre chose à faire que de servir des intérêts, et s'abriter derrière elle pour un pareil but, c'est méconnaître ses droits et ses qualités. Il ne faut pas craindre de le dire « l'Evolutionisme n'est pas la Science, ce n'est même pas une science, ce n'est qu'une supposition imaginée et soutenue uniquement pour ruiner une doctrine.

Tout, absolument tout, est hypothèse dans l'Evolutionisme, car si les observations sont exactes, si les faits sont réels, par contre les conclusions qu'on en tire sont strictement hypothétiques, et ce sont ces conclusions qui font la doctrine. Quand on dit cette doctrine appuyée sur des faits, on se trompe, ou plutôt, on trompe ; car si les faits sont les faits, s'ils sont réels, les déductions qu'on en tire sont fausses, elles sont hypothétiques, et ce sont elles qui

Digitized by Google

constituent toute la doctrine. Voilà ce qu'il faut mettre en relief, ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

En observant les rapports de deux organismes différents, on établit un fait réel, il n'y a qu'à approuver ; en disant qu'ils procèdent l'un de l'autre et que l'un s'est transformé pour donner naissance à l'autre, on formule une hypothèse et personne n'est obligé d'y croire. En étudiant les rapports des vers, des mollusques et des vertébrés, on fait de la science exacte, de la véritable science ; en disant qu'ils dérivent les uns des autres et que ce sont les uns qui se sont modifiés pour constituer les autres, on bâtit une hypothèse qui n'est plus la science, qui n'est qu'un raisonnement, qui n'est qu'une doctrine. Or, s'il faut s'incliner devant la science, on a le droit de discuter une doctrine.

Si les uns se croient autorisés à réprouver une doctrine, sous prétexte qu'elle est une hypothèse à laquelle ils refusent le qualificatif de dogmatique, les autres sont encore plus autorisés à condamner une autre doctrine qui n'est à son tour qu'une hypothèse qualifiée, sans autorisation, de scientifique. Cette science-là ne saurait prétendre à la valeur d'un dogme même d'une autre nature, et chacun peut se dire « hypothèse pour hypothèse, j'aime autant la mienne ». *E viva la libertà!*

***

Mais je l'ai déjà dit et je le répète : peu nous importe en ce moment la doctrine elle-même, ce n'est pas elle que nous avons à discuter. Nous n'avons qu'à montrer comment on s'y prend pour la faire s'infiltrer peu à peu dans l'enseignement où elle remplacera un jour, on l'espère, toutes les autres doctrines. Nous n'avons qu'à dire comment la vipère rouge rampe en se cachant dans les hautes herbes, et en ménageant son venin pour le moment où elle pourra l'utiliser sur le plateau où elle compte s'établir.

On a fait, en premier lieu, de l'Evolutionnisme et du transformisme d'où il dérive, un simple sujet de disserta-

Digitized by Google

tation. Les premiers livres s'y rapportant directement ont été publiés à l'étranger, ils ont été rapidement traduits en France et des savants officiels français se sont empressés de les prendre sous leur protection. Les travaux des étrangers ont été fort à la mode en ces temps passés ; ils le sont encore à ce point qu'on a pu dire, hors de notre pays, que la science française se borne à des traductions. C'est peu flatteur pour nous, on en conviendra, mais on est obligé d'ajouter que c'est mérité, car c'est la vérité. Les traducteurs ont fait de la librairie classique, et ils ont été nombreux. Il est bon, et très heureux en même temps, de constater, quand même, une certaine tendance à revenir de cette singulière pratique et de reconnaître que quelques auteurs français écrivent enfin, comme leurs grands ancêtres, des livres en français.

Mais le mal n'est enrayé que très incomplètement, car on préconise toujours trop les traductions, qui font si bien sourire au delà des monts et des mers, et surtout on introduit trop facilement dans la prose de notre pays celle des autres. Il faut voir le pourquoi de cette manière de faire.

Le transformisme anglais et l'évolutionisme allemand favorisaient trop bien l'engraissement de la vipère rouge cosmopolite pour que celle-ci n'en ait pas fait sa nourriture de choix. Non seulement elle s'en est repue elle-même, mais encore elle a voulu la faire digérer aux autres. C'était là son but principal. On a bien essayé d'ajouter à la pâtée un peu de Lamarckisme français, mais on l'a considéré comme un assaisonnement de peu de saveur, et on en a mis très peu. On peut cependant se demander pourquoi, si Lamarck a été le véritable fondateur de la théorie, on n'a pas fait à son égard tout ce qu'on a fait pour Darwin et pour Hæckel. C'est peut-être parce qu'il était Français, pourrait-on répondre ! Il n'y avait pas à le traduire.

Mais n'est-ce pas plutôt parce qu'il n'est pas allé assez loin dans ses conclusions, parce que sa pâtée à lui n'était pas assez nutritive pour la vipère rouge qui voulait se mieux engraisser ? Quoi qu'il en soit, on s'est empressé de délayer la nourriture (c'est toujours l'analogie à la Toussenel

Digitized by Google

qui nous fait parler ainsi) dans les recueils scientifiques d'abord, puis dans les livres classiques. On l'a fait ensuite déguster tout autour de la chaire, et on ne va pas tarder à en composer tous les menus.

La théorie de l'Evolutionisme est maintenant officielle, elle est devenue académique, en attendant d'être inscrite au programme où l'histoire de la cellule originelle du monde remplacera tout ce qu'il faut mettre désormais au panier.

Je ne m'attarderai pas à suivre la doctrine si drolatique, et si bien improuvée, dans toutes les pérégrinations à travers l'enseignement officiel. Ce serait perdre du temps et m'exposer à beaucoup de redites. Il vaut mieux la prendre à son point d'arrivée et montrer en vertu de quelle propulsion ou de quelle attraction elle y est parvenue.

Il est entendu que le monde vivant, tout entier, aussi bien celui du présent que celui du passé, aussi bien les herbes que les bêtes, que tout cela, dis-je, provient d'une matière amæboïde qui s'est organisée en cellule, et que c'est de cette cellule que tout est venu. Je l'ai déjà présentée comme base de l'Evolutionisme. Personne ne le prouve mais tout le monde doit le croire et... quelques-uns le croient. Mais, s'il y en a qui croient à de pareilles calembredaines, pourquoi ceux-là veulent-ils empêcher les autres de croire à autre chose? Comment comprennent-ils alors la liberté de conscience, la liberté de penser, la liberté, en un mot, d'être libre de soi-même? Les uns sont libres de penser que le monde est sorti d'une cellule, mais les autres sont bien libres aussi d'admettre qu'il est sorti de quelque autre part. On est bien mal venu à se moquer de la foi de son prochain, de sa crédulité qu'on qualifie de naïve ou d'autre chose, alors que soi-même on possède une foi ardente en de pareilles imbécillités.

Oh! foi ardente! Il faudrait peut-être bien en rabattre, et c'est ici qu'il ne faut pas hésiter à mettre les points sur les *i*, c'est la clé de la situation. Une brève explication, en un seul mot, pourra tout faire comprendre. *Ardente*, non; mais *intéressée*, oui! Le mot est écrit, il faut le justifier.

Digitized by Google

***

A lui tout seul ce mot-là dit la propulsion et l'attraction dont je viens de parler et il explique le point d'arrivée. Il est la raison d'être la plus fondamentale de toute la doctrine. Il résume tout.

Il me souvient d'un mien ami qui, un jour, essayait de justifier une affiliation que je lui reprochais : « Que voulez-vous, disait-il, ici tous les commerçants le sont, c'est obligatoire pour les relations commerciales. Mais on n'y attache aucune importance, on paie la cotisation et c'est tout. Je fais comme les autres et je ne m'en préoccupe pas autrement. C'est *l'intérêt* de mon commerce qui l'exige ». Ici c'était l'intérêt du commerce ; dans le cas qui nous préoccupe, c'est l'intérêt de la situation, et partout c'est l'intérêt de l'estomac.

Parvenir à la situation, paître en tout repos et à râtelier que veux-tu, c'est le rêve de tout arriviste, et tout bon arriviste se tourne toujours du côté d'où vient le vent. Or, le vent vient du côté où la vipère rouge le souffle. Par son sifflement elle en indique la direction, et ses appels sont trop significatifs pour que les *intéressés* ne s'empressent pas d'y répondre. C'est à qui, parmi eux, renchérira le plus, parce qu'ils savent, par expérience, que l'adjudication sera toujours pour le plus haut et dernier enchérisseur. Pour ne pas être taxé d'exagération, dans une appréciation si juste et si bien fondée, je vais m'appuyer sur quelques exemples que j'ai bien le droit de produire puisque, publiés dans les conditions ordinaires, ils sont du domaine public et, à ce titre, sujets à toute critique normale, régulière et impartiale. Ce sont, d'ailleurs, ces exemples-là qui vont nous montrer ce qu'est l'enseignement du présent et qui nous permettront de pronostiquer l'avenir.

On a commencé par lancer le transformisme, les renchérisseurs sont venus et l'évolutionisme a été inventé. On en a d'abord parlé presque timidement, puis, imitant

Digitized by Google

la vipère qui, avant de se glisser dans les hautes herbes, commence par sortir la tête du trou et humer l'air pour voir s'il lui sera bon, on a, selon la coutume, traduit l'œuvre qu'une science exotique lui consacrait. Le cosmopolitisme de la vipère rouge s'est étalé au grand jour, et ceux qui traitent les autres de Romains se sont empressés d'aller prendre en Allemagne leur mot d'ordre devenu le mot de passe de la nouvelle théorie.

Il a été convenu qu'on proclamerait partout, et en toutes occasions, que le monde est né d'une cellule amæboïde, origine première qu'on n'explique pas, mais dont on impose la supposition pour les besoins de la cause.

C'est à qui imprimera quelque chose sur ce sujet. Les revues en retentissent. Ce sont ensuite les livres classiques dans lesquels on le glisse, cette fois hardiment, et c'est enfin la leçon elle-même, la chaire officielle, qui s'en font l'écho plus ou moins dithyrambique. La vipère est sortie de son trou, elle glisse maintenant et elle ne va pas tarder à lever la tête. Ainsi toujours le veut l'analogie plus ou moins passionnelle.

Jusque-là cependant, et malgré les coups de grosse caisse, que chaque intéressé s'efforçait de rendre plus sonores, afin d'attirer le plus de monde autour de ses tréteaux, la musique ne s'orchestrait que sur les champs de foire ordinaires. Elle n'avait pas encore été *exécutée* sur la grande scène académique. Ça y est depuis quelques jours à peine, mais, cette fois, ça y est bien.

Un savant, il faut le reconnaître ainsi, comprit un jour de quel côté allait venir le vent. Il se tourna vers la vipère rouge qui le sifflait, et par un coup de tam-tam savamment et fortement frappé, il fit savoir « à toute l'honorable sociliété », qu'il devenait, ou plutôt, qu'il se transformait en transformiste. Bien lui en prit, car il est arrivé depuis. Après avoir, dans un banquet célèbre, arrosé de force coupes de champagne un beau discours sur la nécessité de la nouvelle doctrine qui, cette fois, explique tout, il a pu digérer en paix. Il manœuvre quelque part aujourd'hui une arche de Noé de très haute importance dont il a pu

Digitized by Google

empoigner la barre, il délivre des peaux d'âne les plus authentiques, il siège sous une coupole, etc.

C'est précisément sous cette coupole qu'il vient de déclarer aussi hautement que gracieusement que « tous les organismes animaux ont une origine aquatique marine », que « les premières cellules vivantes d'où sont dérivées par la suite toutes les espèces animales, ont été des cellules marines ». Il l'a fait en expliquant les hypothèses d'un monsieur, qui arrivera lui aussi, il faut l'espérer, et qui considère le milieu marin comme un milieu « vital des cellules à travers la série animale ». Il ne faudrait pas demander des preuves formelles et palpables ni à l'un ni à l'autre, on perdrait son temps. Si on a la foi naïve, on croit les probabilités, c'est le droit qu'on a, mais on n'a pas celui de demander des certitudes. Et, si l'on veut croire autre chose, n'en a-t-on pas la liberté ?

*
* *

Il vient d'être question d'une hypothèse, d'une théorie qu'il plaît à quelques-uns d'ériger en doctrine. Tous ceux qui l'admettent en ont le droit, il ne faut pas les contrarier si ça les amuse, mais, il ne faut pas alors qu'ils contrarient ceux que cela n'amuse pas. Quoi qu'il en soit, cette doctrine peut être taxée de scientifique aujourd'hui qu'on met ce condiment à toutes les sauces, mais la chose devient beaucoup plus sérieuse lorsque ces hypothèses ne sont plus lancées que comme de vulgaires plaisanteries dont on peut se dire : Est-ce de la fumisterie ou de l'imbécillité ?

La question semble amener tout naturellement cette simple réponse : Avancé par un arriviste, c'est de la fumisterie ; soutenu par un arrivé, c'est de l'imbécillité. Ici, en effet, il ne va plus être question d'une hypothèse proprement dite conduisant à une théorie, mais les exemples vont porter sur des observations plus ou moins exactes, conduisant à des déductions plus ou moins fantaisistes.

Un arriviste, arrivé dans une petite ville d'où il aurait

Digitized by Google

bien voulu passer dans une grande, se mit un jour en tête de faire parler les chiens. *Risum teneatis amici*, car cela a été imprimé dans des recueils scientifiques très sérieux et proclamé du haut d'une chaire très sérieuse. Ce « savant », puisque savant il faut dire, imprima un jour : « J'avais souvent entendu dire à mon père, qui était un médecin très instruit et très observateur, et qui avait voyagé en Afrique, en Amérique et dans presque toute l'Europe, qu'il n'avait jamais pu observer de mammifère prononçant les mots d'une langue humaine d'une manière distincte, mais il ajoutait *qu'il croyait la chose possible* et qu'il avait lu dans un ancien livre allemand, dont il avait oublié le titre, qu'on était parvenu à faire dire à un chien les mots *thé*, *café*, *chocolat*. »

Le fils de ce médecin, très instruit, fut beaucoup plus heureux que son père. Il trouva, un jour, un chat qui disait « assez distinctement, à certains jours, le mot *pap*, *papa*, *pappa*, mais *sans paraître y attacher aucun sens*. Un autre jour il trouva un chien « qui disait très nettement *maman*, *ma maman* ». Il promena le chien dans les principaux cafés de la ville (singulier rôle pour un maître du haut enseignement officiel) pour faire constater la chose, et il écrivit lui-même : « Toutes ces considérations m'ont amené, il y a longtemps déjà, à formuler, *dans mes cours*, les propositions suivantes. »

Suivent, en effet, les propositions par lesquelles il affirme qu'on peut trouver une foule de mammifères (singes, chiens, chats, etc.) assez intelligents pour apprendre à prononcer des mots, construire des phrases, et *y attacher un sens déterminé*. Suivent encore les moyens d'y parvenir et « un animal doué de la parole une fois obtenu, LA SÉLECTION CONDUIRAIT VITE AU PLUS MERVEILLEUX RÉSULTAT. » Et voilà où conduit la théorie de la sélection ! Oh ! Darwin, dépêche-toi de te pendre, si tu le peux ; tu n'avais pas trouvé celle-là. Et c'est un reflet du haut enseignement. — Passons à un autre exercice, je me trompe, exemple.

Digitized by Google

*
* *

Cette fois nous trouvons les plantes qui se meuvent plus ou moins, qui s'allongent, qui grimpent, qui s'étalent avec le jour ou avec la nuit, suivant le cas, mais qui toujours « ont conscience de leur état, *obéissent à une pensée*, exécutent des actes réfléchis. » Je m'en voudrais de faire une réclame quelconque à de pareilles élucubrations, aussi je n'insisterai pas et, suivant les affirmations de Nicolet, je montrerai du « plus fort que tout ça ». Je parlerai des pierres.

Tout le monde s'imagine qu'il n'y a de vivant que les animaux et les plantes, c'est une erreur profonde que nos aïeux, qui n'y entendaient rien du tout, ont propagée jusqu'à nos jours. La science actuelle, la grrrande, la sublime, celle qui fait dire par ceux qui ont vu sa lumière à travers le triangle de la vipère rouge « c'est la science, et c'est nous qui en sommes les princes », celle-là certifie qu'on s'est mis le doigt dans les deux yeux, et que le coude y est presque passé tout entier.

Les pierres vivent, oui, lecteur incrédule, homme qui ne crois qu'à ce qu'on ne peut pas te prouver, elles vivent et tu vas voir. Ouvre ta foi et tes oreilles, ou plutôt lis attentivement. Surtout ne t'imagines pas que je vais te pulvériser dans les narines une dose de protoxyde d'azote, le gaz exhilarant; comme tout à l'heure tiens ton sérieux. Je vais te parler gravement, comme le sujet l'exige et comme il en a été parlé officiellement de pierres, de minéraux, de cristaux, et de toutes choses un peu dures à... digérer. Tu les avaleras quand même, et en cela, tu feras bien. Ce sera ta meilleure infusion de science, et tu seras bien heureux de dire alors que tu as la science infuse. *Vale.*

Digitized by Google

*
* *

Un monsieur qui occupe, en un joli coin de la France et non loin de la frontière, une de ces loges royales qu'on appelle « chaire de l'enseignement supérieur », s'avisa un jour de plublier le fruit de ses leçons, sous ce titre pompeux autant que sensationnel « *la Vie des minéraux* ». Je glane au hasard quelques-uns de ses dires. « Nulle différence entre le minéral, le végétal et l'animal ; la vie de l'être inorganisé *est identique* à la vie de l'être organisé. » « Comme l'enfant qui au moment même où il ouvre ses yeux à la lumière et jette son premier cri, commence déjà à mourir, le minéral à peine formé, commence aussi à mourir..., ses fragments se brisent..., chaque élément entre alors dans une combinaison nouvelle, tantôt il redevient pierre, tantôt il *devient plante,* tantôt il *devient homme.* Où se trouve actuellement la naissance et où se trouve la mort ? Je n'aperçois que des périodes. » « ... La science réserve au savant des surprises inattendues, elle l'entraîne parfois dans des considérations empreintes d'une *étonnante grandeur...,* ne diminuons pas le *rôle de l'imagination* dans les recherches scientifiques. » .... « Le minéral est mort *comme serait mort un homme...,* les limites s'effacent, la pierre, la fleur, l'animal, entremêlent leurs natures, *se confondent mutuellement,* et l'on n'ose plus soupçonner où commencent chez les êtres et où finissent le *mouvement,* la *sensation* et la PENSÉE. »

Arrêtons là ces citations, il y en a bien assez. Nous pourrions peut-être bien ajouter encore que les minéraux qui naissent et meurent comme les hommes, supportent aussi comme eux la maladie, mais il faudrait se livrer à des commentaires, ce qui ferait croire, sans doute, que de pareilles idioties doivent être prises au sérieux. N'est-il pas plus sensé de « s'esclaffer d'un joyeulx rire », devant cette risible affimation que le minéral vit identiquement à l'homme, et qu'il peut se mouvoir, sentir et penser comme lui. Si nous ne comprenons pas son langage muet, si nous

Digitized by Google

n'entendons pas tout ce qu'il ne peut pas nous dire de ses souffrances et de ses misères, ce n'est pas sa faute, c'est la nôtre, et c'est parce que nous ne savons pas nous unir par la pensée avec notre frère.

Des esprits très éclairés, des savants très patentés, s'évertuent cependant assez pour mettre notre intellect en bonne voie. Tout ce que je viens d'esquisser avait été « avancé » il y a déjà quelques années. Il est probable que ça ne fut pas pris en considération suffisamment haute, aussi est-on revenu à la charge, et cette fois on a singulièrement surenchéri.

Trouver que les minéraux naissent, vivent, sont malades et meurent comme les hommes, ça n'était pas suffisant, il fallait trouver mieux, il fallait inventer qu'ils étaient *constitués* comme eux. C'est fait, l'affirmation est toute récente, et malgré mon grand désir d'éviter la réclame, je m'en voudrais de ne pas la faire connaître.

Maintenant cela s'appelle *la vie dans les cristaux*. Vivre, c'est fonctionner, disait-on au temps jadis; pour fonctionner, il faut des organes; l'être vivant s'en fait, il se constitue; pour se constituer, il faut prendre les éléments quelque part, il faut manger, respirer, excréter et sécréter, il faut se nourrir. D'où trois phases constituant le cercle vital : se nourrir, se constituer, fonctionner.

Pour accomplir tous ces actes-là, les êtres vivants possèdent une matière unique à laquelle on attribue toutes les propriétés; c'était autrefois le *protoplasme*. Maintenant c'est plus simplement le *plasme* qu'on a appelé encore BIOPLASME et dans lequel on distingue, suivant qu'il s'adresse aux plantes, aux animaux ou à l'homme, le *phytoplasme*, le *zooplasme* et l'*anthroplasme*. Pourquoi ce nom général de BIOPLASME? Tout simplement pour l'opposer au mot nouveau PÉTROPLASME par lequel on désigne le plasme des minéraux. Car les minéraux ont un plasme, c'est là qu'il fallait en venir. Bien plus, ils ont plusieurs plasmes : l'uniforme, c'est le *jaloplasme;* le granuleux, c'est le *granuloplasme;* le filiforme, c'est le *filoplasme*, etc...

Le croirait-on, tous ces *plasmes* ne suffisent pas à démon-

Digitized by Google

trer que les cristaux sont bien organisés comme les êtres vivants, on trouve beaucoup mieux quand on veut bien les examiner de *très près* et avec des yeux très particuliers.

Le *plasme*, puisque plasme il est de bon ton de dire, est le fondement dans les tissus vivants de ce qu'on appelle la cellule, et il jouit de la propriété d'y constituer des noyaux — les uns disent *nucleus*, d'autres *nucleum* — constitués à leur tour et très naturellement — c'était forcé — par la nucléine. Les cristaux renferment tout cela. Il paraît même que c'est mieux visible chez eux que chez les animaux ou les végétaux. Qui s'en serait douté avant les savants si transcendants, qu'une sélection des plus heureuses et des plus intelligentes a jetés au milieu de nos nouvelles générations pour y faire souche et pour y établir un « type perfectionné »!

Oh! sélection révélatrice, que voilà bien de tes coups! mais cette fois le coup est bon, la sélection a mis dans le mille. Il serait vraiment malheureux qu'un sot atavisme quelconque vînt enrayer une espèce aussi bien sélectionnée; la vipère rouge ne se consolerait pas de perdre d'aussi vigoureux vipérons. Pour obvier à d'aussi funestes conséquences, ne serait-il pas prudent d'empailler le spécimen afin de conserver l'échantillon?

Car enfin, c'est un génie spécial celui qui consiste à découvrir que les cristaux se font par des plasmes, des cellules, des nucléi. Ce ne sont pas tous les savants qui du pétroplasme peuvent passer au *pétroblaste*, et trouver dans celui-ci, au centre le *deutérolitoplasme*, et à la périphérie le *protolitoplasme*.

*
* *

Ce n'est pas tout de vivre, pour le cristal, il faut qu'il croisse et se multiplie, tout comme ses frères les hommes. Aucune difficulté à cela.

L'individu cristal peut se reproduire de trois manières : 1° Par division; il se divise en deux individus qui « s'éloigneront l'un de l'autre d'un mouvement rotatif ». 2° Par

Digitized by Google

germination; les pétroblastes « se développent, arrivent à la surface du cristal et se détachent en soulevant des ondes extérieures autour du cristal ». 2° Par endogénie; « un petit cristal se forme à l'intérieur du cristal mère (tout comme le vipéron dans la vipère), vient à la surface et en sort animé d'un double mouvement rotatif et progressif ».

Je transcris encore quelques extraits d'une appréciation résumée dans la *Vie dans les cristaux :*

« La vie dans les cristaux pourrait s'expliquer par la *lutte pour l'existence* qui est ardente là aussi ; en effet, si pendant leur accroissement deux cristaux viennent en contact, le plus faible disparaîtra complètement, absorbé par le plus fort. » Nos anciens expliquaient les phénomènes de cristallisations dans les solutions par la solubilité, l'attraction moléculaire, l'évaporation du dissolvant, etc. Ils n'étaient pas forts, c'est la lutte pour l'existence qui explique cela, c'est le combat pour la vie, puisque les cristaux vivent, c'est la raison du plus fort, puisqu'il y en a un plus gros que l'autre, et c'est le nivellement, ce nivellement dont on a parlé à propos des études gréco-latines qui sont à supprimer pour égaliser l'enseignement dans toutes les classes et le démocratiser, puisque le monde entier doit être soumis à ce grand principe : « Egalité » et voilà !

Je continue : « Le cristal semble bien être maintenant un être vivant, il doit avoir sa pathologie spéciale, et il l'a. On a constaté quinze cas de maladies, *dont plusieurs héréditaires*, chez cet individu : cas de bifurcation, de torsion, d'érosion qui sont un *sûr garant* de la nouvelle théorie. Le cristal, son cycle vital parcouru, devient vieux et se fossilise, il est inerte ».

Tous ces résultats sont dus, d'après les auteurs, à la génération spontanée qui permet de remplacer tous les adages devenus, eux à leur tour, trop vieux : *omne vivum ex vivo ; omne vivum ex ovo ; omnis cellula ex cellula*, et autres, par celui-ci : OMNE VIVUM EX PLASMATE.

Je termine par ces quelques extraits : « La théorie de la vie dans les cristaux peut servir admirablement à l'explication des expériences de Bose qui touchaient la RESPONSIVITÉ

Digitized by Google

(*sic*) des métaux... » « Tous minéraux sont formés de colonies d'êtres qui vivent ou qui ont vécu. Chaque individu de cette colonie se comporte de manière à défendre la masse ; ainsi l'*adaptation* d'un métal *au milieu* où il se trouve, et l'activité intérieure qui sert de base aux expériences de Bose ne seraient-elles pas produites par la masse elle-même en tant que masse, mais par les individus qui la constituent et qui ont à se défendre et à résister au coefficient de destruction. »

La lutte pour l'existence, l'adaptation au milieu, tout Darwin se retrouve dans la vie des cristaux, c'est complet.

III

L'AVENIR

Je viens de montrer qu'un premier savant a imaginé « la vie des minéraux » puis qu'un second a théorisé « la vie des cristaux ». J'ai indiqué ceux-là seulement et je n'ai pas noté tous ceux qui ont emboîté le pas, j'en aurais été trop retardé et j'ai hâte d'arriver à la conclusion. Je ne saurais cependant passer sous silence le troisième savant qui, renchérissant sur les deux autres, a voulu, lui aussi, faire valoir son opinion sous ce titre : « *La vita nei cristalli e nei minerali* ». Celui-là les englobe tous. Que l'écho répercute le plus longtemps possible son coup de grosse caisse, qu'il en soit heureux en ce monde des savants, c'est toute la grâce qu'il faut lui souhaiter !

De toutes les théories plus ou moins abracadabrantes de la science actuelle, je n'ai choisi que les plus caractéristiques. Elles suffisent amplement au but que j'ai indiqué dès les débuts et que je rappelle ici : montrer d'abord qu'un plan a été conçu, indiquer ensuite les moyens par lesquels on le réalise, et tâcher enfin de démasquer le complot pour l'avenir en caractérisant, comme je l'ai fait entrevoir, le véritable rôle de la vipère rouge.

Digitized by Google

Les théories de Toussenel nous ont été utiles pour comprendre l'exécution actuelle d'un plan depuis bien longtemps poursuivi. Il fallait faire pénétrer dans les idées populaires la nécessité de disperser les congrégations et d'enlever l'enseignement à l'Eglise. On l'a fait d'abord timidement sous le prétexte de constater la diminution du gibier en France. Puis, on a créé des associations qu'on a faites de plus en plus puissantes et parmi lesquelles on a propagé et solidement établi les mêmes insinuations. Sans arrête, et sans atténuation, on a continué le mouvement, en le précipitant même autant que possible.

On a renforcé tous les moyens de combat. J'en citerai un exemple dans la Ligue de l'enseignement. Elle a été fondée par un homme qui a écrit les lignes suivantes : « L'homme est bien un animal par sa machine, mais bien positivement aussi il est autre chose encore par ce *reflet divin* qui brille en lui, et qui le prête trop mal à la définition pour que j'essaie de vous en faire une... Allez là-dessus et mangez en paix, comme un joli petit animal que vous êtes. Mais n'oubliez pas de nourrir aussi *l'autre partie de votre être*, celle qui est la principale et qui vous fait *monter à Dieu* ».

Ces lignes sont de Jean Macé qui accepte la définition de l'homme par les philosophes, « une intelligence servie par des organes », et qui donne de l'animal celle-ci : « Un tube digestif servi par des organes ».

Aujourd'hui, la Ligue de l'enseignement fait montre éclatante d'athéisme, elle répudie hautement et énergiquement ce Dieu vers lequel, selon son fondateur, « monte l'autre partie de notre être... ». A l'heure où ces lignes pourront, je l'espère, paraître, cette Ligue terminera les préparatifs d'une grande fête destinée à commémorer, en même temps que sa fondation, la première partie de l'exécution enfin réussie du plan : la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire par les lois Ferry. On le combattait mollement à ce moment-là, on voit ce qu'il en est advenu. On ne se rappelait plus les vœux de Toussenel et on avait oublié les paroles du grand évêque patriote, Mgr Dupont des Loges, quand il dénonçait la Ligue et qu'il prophétisait son avenir.

Digitized by Google

Tel fut le passé dont on n'a compris ni le sens ni la portée. Il s'est abrité derrière un bouclier en apparence inoffensif, la vipère a glissé sans faire de bruit et sa morsure n'en a été que plus meurtrière. Plaise à Dieu qu'elle ne soit pas mortelle et qu'elle n'ait produit que de la léthargie. Mais, il n'en sera ainsi que si on peut verser à temps dans la plaie l'antidote spécifique, le contre-poison ; on travaille à un sérum qui doit l'être, il faudra l'utiliser.

Pour cela il faut étudier sérieusement et de très près le présent. Or, ce présent peut être bien facilement mis à jour. Il n'y a qu'à mettre, cette fois, non plus les points, mais les trémas sur les *i* et dire, en les rappelant sommairement, le pourquoi des théories que je viens d'exposer.

Parmi elles c'est l'Evolutionisme qui tient la tête et qui conduit le mouvement. Il est le centre, il est le pivot, la grande machine de guerre que chacun des intéressés s'escrime à manier de son mieux.

L'Evolutionisme est absolument faux. Rien, absolument rien ne peut le démontrer. Il est fait tout entier de suppositions, d'inventions, disons le mot. On le dit une hypothèse, mais une hypothèse est souvent réalisable et celle-ci ne l'est pas. L'hypothèse est vraie dans bien des cas, lorsqu'elle est appuyée sur des faits observés, sur des résultats évidents. On explique alors un fait réel par une hypothèse, un acte accompli par une supposition de la cause qui l'a fait accomplir. Où est le fait réel de l'Evolutionisme ? Il n'existe nulle part. Où est l'acte accompli ? Qu'on le montre.

Quand on dit que le cheval procède d'un hipparion quelconque, montre-t-on le fait réel de cette descendance ? On compare des éléments sur lesquels on n'a que des données très incertaines, on établit entre eux des rapports purement imaginaires, et on conclut d'un simple examen, qui ne ressemble en rien à quelque chose d'instructif, que l'un n'est pas autre chose que l'autre transformé. Mais montre-t-on l'acte par lequel s'est accomplie cette transformation ? Non, dans l'un et l'autre cas. On commence par dire qu'on le suppose, que c'est probable, qu'il a dû

Digitized by Google

en être ainsi, et on finit par déclarer qu'on l'admet. Et c'est bien pire encore quand on vient raconter qu'une cellule, dans un milieu marin, a donné naissance à tous les organismes du monde entier depuis sa première origine. Où est-elle cette cellule, qui l'a vue se transformer ? et surtout qui voit se transformer encore celles du moment ?

On le suppose, c'est une hypothèse, cela a dû se passer ainsi. Il faut répondre nettement : « On n'a pas le droit de le supposer, ce ne peut pas être une hypothèse et cela n'a pas pu se passer ainsi ». Qu'est-ce alors ? Une imagination, une invention, et pas autre chose, mais une invention pour les besoins de la cause. Ces besoins expliquent suffisamment l'invention, tout le démontre, il n'y a qu'à regarder.

*
* *

Ayant précédemment montré le but de l'hypothèse évolutioniste, je n'ai plus à m'occuper ici que des moyens employés pour y parvenir.

On a commencé par les livres et par ceux qu'on peut appeler « de bibliothèque », par opposition à ceux qu'on appelle plus simplement « classiques ». Les premiers sont le bagage ordinaire des savants, des chercheurs qui se placent sous la rubrique générale de « travailleurs » ; les seconds remplissent ordinairement le cartable de l'écolier, ils servent à la classe de l'année, de là leur nom, et la plupart du temps il sont ensuite remisés dans un coin où on les oublie. Mais en passant, pendant leur année de service, ils ont fait leur œuvre ; l'homme se rémémorera toute la vie ce qu'ils auront appris à l'enfant ; aussi sont-ils de beaucoup ceux qu'il faut le plus surveiller. L'homme discutera le livre de bibliothèque, il n'en retiendra que ce qui lui conviendra, il oubliera le reste ; l'enfant s'assimilera tout ce qu'il trouvera dans le livre classique et, sans discuter, il retiendra tout. Plus tard, de tout ce qu'il aura retenu il lui restera toujours quelque chose et son souvenir influencera plus ou moins ses discussions ultérieures.

Digitized by Google

Ils l'ont bien compris et ils le savent bien ceux qui ne se sont pas contentés des livres de bibliothèque. Après avoir débuté par là, en effet, l'Evolutionisme a été adroitement glissé dans les revues sérieuses d'abord, puis dans la presse plus ou moins mondaine; on l'a *vulgarisé*. Ses adversaires, sous prétexte de le combattre, lui ont inconsciemment fait la réclame que justement il attendait. Des polémiques plus ou moins violentes se sont engagées, et soutenus par ceux qui se font la courte échelle, se qualifiant entre eux d'*autorisés*, il a paru triompher.

Les autres n'ont pas compris la lutte, ils n'ont pas deviné le piège, ils ont discuté loyalement et sérieusement. Ils ne se sont pas dit qu'il est des hypothèses qu'on ne discute pas et qu'on se contente de renverser d'un seul mot « MENSONGE ». On n'ergote pas sur de pareilles théories, on ne leur fait pas l'honneur de les prendre au sérieux, on les traite suivant leur qualité, et au lieu de se livrer à de longues dissertations, à des controverses plus ou moins heureuses sur l'*erreur*, on fait le silence autour de la *blague*, on la méprise et on ne la met pas sottement en relief.

Voilà ce qu'il fallait faire; au lieu de chercher à détourner la vipère de son chemin, il fallait l'écraser. Il est trop tard maintenant; elle est sortie de son trou, et, qu'on le veuille ou non, il ne reste plus qu'à essayer de lui barrer le restant de la route. Ce sera plus que difficile, car ses ondulations pernicieuses lui permettent de se glisser dans les tranchées et de se faufiler entre les pierres des barricades. Il n'y a que la cendre dans laquelle elle s'embourbe. Puisse-t-elle trouver un jour cette cendre dans les débris même de son œuvre propre de destruction !

Les souteneurs de la doctrine ont compris la chose tout différemment, ils l'ont tout de suite propagée parmi les jeunes, ils l'ont mise entre les mains des ambitieux, des arrivistes, en leur faisant comprendre qu'elle leur servirait. C'est ce qui est le mieux arrivé.

Le haut enseignement s'en est emparé. Du haut des chaires les plus hautes, la manne évolutioniste s'est trans-

Digitized by Google

formée en mannes de toutes espèces, ce que voyant les sous-ordres ne se sont pas mis en retard pour s'accrocher à leur tour à la traîne et se hisser aux plateaux qu'ils ambitionnaient d'atteindre. L'Evolutionisme a eu tôt fait de passer dans « les classes », de se glisser dans les livres classiques et le voilà maintenant assis confortablement dans les programmes ; il est officiel, il est partout.

Tous les prétextes lui ont été bons, tous les déguisements lui ont été favorables, et l'évolutionisme ne se contentant pas de préconiser le mimétisme, l'a très largement pratiqué. Tantôt « leçon de choses », tantôt « philosophie morale «, tantôt « explication de l'univers », et toujours sous toutes sortes de rubriques, « moyen d'écraser l'infâme » ; voilà comment il faut le comprendre.

Je me contenterai, pour le démontrer, d'un fait relativement et suffisamment significatif.

*
* *

La géologie avait seule enseigné jusqu'ici la fossilisation et les fossiles. Elle décrivait ces derniers dans les terrains où elle les rencontrait et, par elle, le jeune lycéen pouvait avoir une idée de ce que fut le monde d'autrefois, celui qui nous a précédé ; on ne songeait pas à lui enseigner une paléontologie spéciale, on la réservait pour ceux qui, un peu plus avancés dans les études, pouvaient la mieux comprendre. L'Evolutionisme a deviné tout le parti qu'on pouvait tirer de la science qui raconte par des « supposons » ce qu'il appelle pompeusement — ne faudrait-il pas dire mensongèrement ou, avec plus de condescendance, hypothétiquement — la filiation, la descendance des êtres. Il s'est dit qu'il y avait dans cette théorie un excellent moyen (mettons le tréma sur l'i) d'annuler le catéchisme et, à l'âge où l'on fait apprendre ce dernier, il fait apprendre lui, « des notions élémentaires de Paléontologie ».

Ça n'a l'air de rien, cette petite chose introduite sans bruit dans les programmes du bas enseignement secondaire, et c'est énorme de conséquence. L'enfant apprend

Digitized by Google

ainsi de bonne heure que les espèces, en se transformant, ont fini par former des hommes, et il se dira pendant toute la vie qu'il n'est en définitive qu'une cellule transformée. L'Evolutionisme le lui a déclaré, son livre de classe le lui a confirmé, et comment ne croirait-il pas à son livre de classe qui lui apparaît entouré du prestige que chacun sait.

L'histoire de ce livre est cependant quelquefois bien instructive. Un monsieur bien en cour, parmi les messieurs les mieux en cour, est toujours bien informé. Il sait que tel sujet sera prochainement « introduit dans les programmes », il est plus ou moins documenté déjà sur ce sujet, il va trouver un éditeur. « Etes-vous certain du projet ? lui demande celui-ci; aurez-vous une souscription du ministère ? Faites-vous des cours officiels ? Faites-vous passer des examens ? »

Si les réponses sont affirmatives, ce qui est la normale quand le monsieur est en bonne situation, l'éditeur prend le manuscrit, et quelques jours après l'apparition des « nouveaux programmes », quelquefois même, en même temps, cela s'est vu, le livre paraît « en conformité avec les programmes nouveaux », « adapté aux récentes modifications », etc. Si un auteur sérieux veut ensuite écrire sur le même thème, on lui répond « c'est déjà fait ». Et dans cette course d'un nouveau genre, que je recommande aux journaux organisateurs de concours spéciaux, le monsieur arrivé bon premier, comme par ailleurs celui qui fait passer des examens, et qui diplôme alors avec grâce tous les « candidats » qui ont acheté son livre, et le libraire qui s'est hâté en conséquence, font tous les deux... une bonne affaire!

En même temps que les programmes, des livres de paléontologie furent mis au jour, et la doctrine de l'Evolution s'en trouva très bien. C'était un jalon de plus qu'elle plantait et celui-là, elle l'enfonçait d'autant plus solidement que personne ne l'avait dérangée pendant qu'elle forait le trou, parce qu'elle avait frappé les coups de maillet de manière à ce que personne ne pût les entendre. C'est sa méthode ordinaire, c'est celle qu'on n'a pas connu dans le passé, c'est celle que le présent permet de dévoiler pour l'avenir.

Digitized by Google

*
* *

Quoi qu'il en soit, voilà maintenant l'Evolutionisme implanté dans l'enseignement officiel à tous les degrés. C'est lui qui « écrasera l'infâme », qui « fera disparaître les vieilles légendes, les vieilles sornettes », lui qui n'est pas même une sornette, pas même une hâblerie, mais tout simplement une ruse de guerre calquée sur les ruses de Peaux-Rouges. C'est lui qui « mettra le pied sur la superstition », qui émancipera l'esprit, qui rendra à l'homme sa raison primitive et qui lui donnera la pleine liberté de penser, la pleine liberté de conscience. Il est la religion humaine, celle qui détrônera l'autre, la divine. Du moins, il croit être tout cela, parce que les menteurs finissent par se persuader à eux-mêmes leurs propres mensonges. Il est la science, il est l'avenir !

*
* *

Un dernier mot sur ses procédés avant de conclure.

J'ai dit en parlant du présent que, parmi les savants en place, ou ambitieux d'y être, c'était à qui cherchait à s'attirer le plus les faveurs des maîtres du jour. Or, ces maîtres accueillent avec l'empressement le mieux marqué et le plus reconnaissant, la propagation des théories qui soutiennent plus efficacement leurs projets. Ne serait-ce pas dans cet ordre d'idées qu'il faudrait surtout chercher la raison de ces théories, aussi extravagantes que burlesques, lancées à grand renfort de grosse caisse, et abritées outrageusement sous le pavillon de la science qui n'en peut mais? Les esprits impartiaux répondront à cette question que je me contente de poser.

Les chiens qui parlent; les plantes qui pensent, qui accomplissent des actes réfléchis; les pierres qui vivent, qui souffrent la maladie et la mort; tout cela est déjà très joli, mais dans l'ordre scientifique ce n'est pas tout. La science intervient encore pour expliquer autre chose; je

Digitized by Google

vais me borner à un nouvel exemple que je ne développerai pas parce qu'il m'entraînerait trop loin de mon sujet, mais je m'en voudrais de cacher à mes lecteurs cette véritable perle scientifique.

Tout le monde connaît ces auréoles lumineuses qui entourent la tête des saints, aussi bien sur les images d'Epinal que sur les tableaux des grands maîtres. La science fait à cet égard, je cite ici textuellement, « des rapprochements entre les auréoles dont on s'est plu à entourer la tête des saints des diverses religions et les rayons N émanant du cerveau en activité » ... il paraît même, je cite encore, « que les cornes lumineuses avec lesquelles on représente Moïse, au moment où il est censé transmettre à son peuple la parole divine, semblent implantées dans le crâne, au niveau de la circonvolution qui constitue, généralement à gauche, le centre de la parole. »

Qui se serait douté que les rayons X, en passant par les radiations, arriveraient à des rayons N, et à tant d'autres de même acabit, pour expliquer les auréoles des saints et les cornes de Moïse? Quel besoin de toujours mélanger, et souvent si mal à propos, les choses de la religion et les hypothèses de la science?

Pauvres rayons N, pauvres radiations! A quelles sauces les arrivistes ne vont-ils pas vous mettre! Avec vous, du moins, ils auront du pain sur la planche.

D'autre part encore, un journaliste, en mal d'interprétations scientifiques, n'a-t-il pas proposé d'expliquer, par des radiations X, N et divers, l'image peinte sur cette toile qu'on appelle à Turin le Saint-Suaire, toile que j'ai discutée dans un travail spécial? (1). Et dans toutes ces hypothèses, plus délirantes les unes que les autres, c'est toujours la science qu'on invoque pour tout certifier. Entre les mains des savants la science traduit tout ce qu'on voit, aussi bien que tout ce qu'on ne voit pas, et il y a tant de manières de voir!

(1) *Le Saint-Suaire de Turin devant la Science*, par A.-L. Donnadieu, 1 volume in-8° avec planches et figures. Paris, Ch. Mendel, 1904.

Digitized by Google

*
* *

Dans un travail que j'espère publier un peu plus tard, sous une autre forme que celui-ci, je suis amené à parler de ce qu'on a appelé le *vertige du microscope* et à constater que c'est avec le microscope qu'on peut arriver aux conclusions les plus « extraordinaires ». En langage scientifique il serait mieux de dire « autorisées ». Ce serait beaucoup plus académique, et si j'étais académicien jusqu'à me targuer d'écrire correctement, c'est ainsi que j'écrirais. Je m'occupe dans ce chapitre de ceux qui fabriquent des cellules et du protoplasma. J'en dirai ici un mot tout à l'heure.

En attendant je compléterai ce que j'ai dit plus haut des pierres qui vivent par l'explication sommaire de ce que j'appelle, à mon tour, « le *vertige de la photographie* ». Je considère, en effet, l'objectif microscopique et l'objectif photographique comme deux moyens équivalents appelés à la rescousse, pour donner aux procédés de l'Evolutionisme le vernis scientifique dont il se recouvre pour se mettre à l'abri des causes extérieures de détérioration.

Prévoyant qu'on lui demanderait de démontrer que les cristaux sont bien, comme il le dit, constitués par des cellules, du protoplasme, etc., l'auteur « du travail » (c'est ainsi qu'en science de laboratoire on désigne ces choses-là) a fait des photographies, beaucoup de photographies, douze mille photographies et même plus, tant de photographies qu'il en a fallu. En examinant toutes ces photographies il y a trouvé tout ce qu'il a dit, et ce doit être absolument exact puisqu'il a publié les photographies.

Si j'insiste là-dessus, c'est parce que, parmi les gobeurs, ou mieux parmi les intéressés, quelques-uns pourraient dire « mais c'est photographié, donc ... ». Ceux-là ne se doutent pas qu'il y a tant de manières de faire de la photographie avec le microscope, et surtout tant de manières d'interpréter le résultat !

Pour ne citer qu'un exemple : un cliché donne une

Digitized by Google

ombre circulaire claire autour d'un point noir, est-ce une raison pour en conclure que c'est du protoplasme autour d'un nucléus ? la photographie ne dit pas cette nature, s'il s'en faut du tout au tout ! En fournissant l'image d'un tableau, la photographie ne dit pas s'il est peint à l'huile ou à la colle, s'il est verni ou s'il ne l'est pas. Est-ce exact ceci, oui ou non ?...

Mais il y a plus. Quand on photographie à des grossissements pareils à ceux qui ont été employés, on est bien, et bien loin, d'être assuré du résultat. On indique des grossissements de 750, de 1000, de 1110 et même de 1500. Quelques observateurs vont jusqu'à prétendre qu'ils peuvent « déceler la présence de corps ayant un millionième de millimètre ». Il paraît que cela se voit quand on étudie les micro-organismes. A ces grossissements-là, je l'affirme d'une façon absolue, il est matériellement impossible d'obtenir une épreuve correcte. J'entends par là une épreuve correspondant *exactement* à la réalité. Pour si petit qu'il soit, un objet quelconque a une épaisseur, et à de pareils grossissements, l'objectif produit, par déformation optique, les effets les plus bizarres et les plus difficiles à traduire. Un œuf peut paraître cylindrique, un cylindre devient rectangulaire ou pyramidal, un ligne de démarcation peut devenir une large barre ombrée qu'on peut prendre pour une zône ; un point peut s'étaler en un cercle plus ou moins déformé, si le point lui-même n'est pas parfaitement rond, etc., etc.

Toutes ces choses changent alternativement, en passant des unes aux autres et en renouvelant les mêmes aspects, suivant les différences de plans d'observation amenés par la rotation des vis de rappel, organes de mise au point. Il s'en faut d'un atome pour que tous ces phénomènes visuels se produisent avec des grossissements qui ne demandent qu'un déplacement d'objectif presque infinitésimal.

C'est bien autre chose avec la photographie. Depuis plus de quarante ans je photographie des infiniment petits avec le microscope. Mes nombreuses publications photographiques, mes « travaux en ce genre » m'autorisent bien,

Digitized by Google

toute vanité à part (ce dont Dieu me garde), à m'attribuer quelque compétence ; eh bien ! je déclare, sans hésitation, que je ne connais pas d'appareil assez bien construit pour donner une épreuve très conforme à la mise au point et par conséquent rigoureusement exacte, à des grossissements de 1500 diamètres.

Si, dans ces conditions, on interprète une ombre autour d'une tache noire comme étant une membrane autour d'un noyau ; si on interprète des traînées ombrées, qui ont pu se produire suivant les incidences lumineuses par des matières quelconques autour d'un point central, comme des cellules multipolaires « semblables aux cellules nerveuses », alors que ce ne sont, après tout, que des parcelles atomiques d'acide salicylique en train de se cristalliser dans la solution qu'on « photographie » ; si on décrit comme pétro-cellule avec protoplasme et « nucléum évident » une tache où les effets optiques que je viens d'indiquer sont, eux, si évidents, et qui changerait dix fois de forme si on la photographiait en faisant varier dix fois la vis de rappel (dans le cas que j'ai en vue la prétendue membrane d'enveloppe pourrait devenir nette avec une forme bien déterminée ; le prétendu nucléum sera alors une petite masse centrale entourée d'une pénombre et on pourrait dire le protoplasme formé de deux couches ; ça ne souffrirait aucune difficulté), si on se livre à de pareilles fantaisies, il n'y a plus qu'à plaindre la Science du rôle qu'on lui fait jouer et à hausser les épaules, en accompagnant ce haussement significatif du plus simple mot qui convienne : *blagueur !*

*
* *

Le vertige du microscope et le vertige de la photographie font merveille dans le monde des évolutionistes, et, grâce au premier, il y en a qui ont affirmé, toujours très académiquement, qu'ils étaient parvenus à fabriquer des cellules et du protoplasme. Ceci semblerait le bouquet du feu d'artifice que les arrivistes tirent de temps en temps pour

Digitized by Google

rappeler aux populations ébaubies que la science a remporté une grande victoire sur les « préjugés »; c'est cette autre chose dont je viens de parler.

Il y a longtemps que l'homme cherche à créer lui-même la nature; ses tentatives ne sont pas nouvelles. Jusqu'ici on l'y avait cru impuissant, mais il s'en est enfin trouvé un plus fort que tous les autres; il a réussi. Un savant étranger, dont le nom se prononce en éternuant, un grand savant, a fait savoir scientifiquement qu'en mélangeant du sel ou du sucre avec de l'huile rance il fabriquait du protoplasme et des cellules qui avaient toutes les propriétés et tous les aspects de la cellule vivante; il ne leur manquait que la parole!

L'examen qu'il en a fait *par le microscope* le lui a confirmé. Pauvre microscope, par qui donc es-tu souvent manié? Si tu me répondais que c'est par ceux qui ne savent pas se servir de toi, je te dirais que tu as peut-être bien raison... dans bien des cas.

Si on objectait à ce savant étrange que ce qu'il prend pour des vacuoles, pour des cellules étranglées émettant des pseudopodes, etc., n'est pas autre chose que la compression du liquide entre deux verres, il serait capable de ne pas vouloir le croire. « Et les mouvements que j'observe, dirait-il. Parbleu, c'est l'huile qui glisse; il n'en faut pas beaucoup pour accentuer le mouvement... à de pareils grossissements! » C'est un effet à peu près semblable que, dans l'une des photographies dont je viens de parler, on a pris pour des cellules multipolaires. Et tout cela est interprété au nom de la Science; c'est la Science!!!

Il me semble inutile d'insister plus longuement sur toutes ces arlequinades; les discuter ce serait leur accorder la valeur et l'autorité des choses discutables, et ça ne vaudrait ni l'encre ni le temps dépensés. Il n'y aurait qu'à en rire si les conséquences ne menaçaient pas d'en être cruellement désastreuses. Que peuvent-elles donc être ces conséquences?

Je les ai fait assez entrevoir au cours de cette dissertation pour pouvoir les résumer maintenant.

Digitized by Google

CONCLUSION

Comme la vipère rouge, la science est essentiellement cosmopolite, et, comme le venin du reptile, son venin est universel. Pasteur a montré la route et, après lui, on transforme les venins mortels en médicaments sauveurs. Ce n'est pas que ce soit toujours vrai, tant s'en faut, et il y a, là encore, avec pas mal de hâblerie, beaucoup de sujets à... avancement. Mais, pour le moment, il suffit de constater que le cosmopolitisme est le propre de la secte qui a l'audacieux et imperturbable toupet de crier à d'autres qu'ils prennent leur mot d'ordre à l'étranger.

> Si l'étranger venait jamais en France,
> Nous marcherions à la voix du canon...,

dit une ancienne chanson patriotique. L'étranger vient en France et les nouveaux savants officiels, les vipérons à tête triangulaire, marchent à sa rencontre un canon de champagne dans les mains; c'est plus français d'aujourd'hui !

Toutes les « théories fondamentales » sont plus ou moins exotiques. Le transformisme est anglais, sinon par son idée première, du moins par son plus grand développement, par sa plus reptilienne vulgarisation; l'évolutionisme est allemand; autre chose est autrichien. Dans les cristaux-cellules, dans la fabrication du protoplasme, il y a du suisse, de l'italien, du belge; dans certains virus plus ou moins atténués, il y a du japonais (cette nation qualifiée dans un article tout récent d'une grande revue « nation scientifique », la science est à toutes les sauces), et l'on verra bientôt les Chinois introduire dans la science française l'art de manger les petits enfants en saucisses. Il ne faut désespérer de rien.

Les Français accueillent tout ce que le cosmopolitisme vipérien leur sert avec empressement. Pourvu que ça leur soit utile, que ça les mette *en situation*, c'est l'important et

Digitized by Google

Dieu sait combien c'est utile à quelques-uns, à ceux-là mêmes qui se montrent les plus ardents, afin de se faire passer pour les plus savants et d'en subtiliser les plus gros bénéfices.

L'Evolutionisme, tel qu'il est compris aujourd'hui, produit deux résultats : il fait obtenir des emplois lucratifs et plus ou moins honorifiques, et il assure la réalisation du plan poursuivi depuis bien longtemps, la suppression du dogme divin. C'était son rêve d'enseigner à l'enfant que le monde est issu d'une cellule marine, qui s'est développée dans des milieux et dans des conditions de vie telles, qu'elle a constitué, à travers les siècles, tous les organismes dont l'homme est le couronnement provisoire. Ce rêve, il le matérialise enfin, et cela, par le moyen de la science, par l'enseignement.

Jusqu'ici, tous ceux qui avaient voulu détruire la foi dans le Dieu créateur, n'avaient réussi qu'à faire des martyrs. On a compris que l'acte brutal du bourreau serait impuissant, on a cru meilleur d'utiliser l'astuce du serpent qui se glisse plus facilement dans la place et qui tue plus sûrement.

Il n'y a pas la moindre illusion à conserver, le moindre doute à garder ; il faut le dire sans crainte, comme sans hésitation, c'est l'Eglise catholique qu'on vise, c'est à ses dogmes qu'on s'attaque, c'est son influence qu'on veut détruire, et tout cela, au nom et sous le couvert de la Science. C'est, en un mot, la lutte de la Science contre l'Eglise, et surtout, il faut bien se garder de le perdre de vue, de la science de la nature, de la science physico-biologique.

On élève la Science au rang de la divinité, et pourvu qu'on s'abrite derrière elle, on arrive à tout. C'est en son nom qu'on parle et qu'on agit, et quand on dit « la Science l'explique » on a tout dit.

C'est au nom de la Science qu'on présente les théories les plus ineptes et les plus hasardées. Tellement ineptes ou tellement hasardées que parfois ceux-là mêmes qui les professent sont les premiers, dans leur for intérieur, à ne

Digitized by Google

pas les admettre. Mais, ils en ont besoin pour atteindre le but qu'il leur est commandé d'atteindre avant tout, et si elles leur sont utiles, si elles aident à leur avancement, ils n'hésitent pas à s'en faire les propagateurs. La secte commande, les salariés obéissent.

Ils savent bien que les pierres ne vivent pas, qu'il n'y a pas dans les plantes des cellules comparables aux cellules nerveuses des animaux, et qu'aucun singe ne s'est transformé en homme. Ils savent bien qu'ils ne peuvent pas admettre toutes ces turlupinades (1); s'ils les admettaient, ils feraient douter de leur propre intelligence. Mais, tout cela leur est nécessaire sous beaucoup de rapports, et nécessité fait loi.

Comme on pourrait croire que j'exagère ou que j'écris de parti-pris, je tiens à prouver ce que j'avance. Un Anglais (toujours les étrangers plus ou moins étranges) a éprouvé le besoin de remettre à flots *l'hétérogénèse* si bien effondrée sous les beaux travaux de Pasteur. Il se livre, à ce renouveau sujet, à des incartades *scientifiques* (le mot est à la mode) absolument désopilantes.

Dans un recueil scientifique (toujours) qui se déclare, dans une autre occasion, très fier d'abriter les théories transformistes sous sa robe couleur de la vipère rouge, l'hétérogénèse exotique est ainsi appréciée : « Il nous importe peu que des Sociétés savantes comme les Sociétés royales de Londres ou les Académies des Sciences de Paris et de Berlin aient refusé d'insérer les notes de M. B... (2): seuls les faits invoqués par l'auteur doivent être pris en considération... Elle (la thèse hétérogénique de l'auteur) servira donc *la cause de la vérité*, et c'est là l'essentiel. M. B... SE TROMPE SANS DOUTE, en partie dans ses conclusions, mais il faut le remercier de son labeur et le féliciter de son courage. *Ni l'un ni l'autre ne resteront stériles.* »

(1) Dans un dictionnaire : *Turlupin*, nom qu'on donna à des sectaires cyniques venus d'Allemagne, de Flandre ou d'Italie. *Turlupinade*, basse plaisanterie.

(2) Je supprime le nom pour ne pas m'exposer à une réclame qui n'est pas dans mon programme.

Digitized by Google

C'est un vipéron arriviste, dont le nom commence par la même lettre que ce nom général, qui écrit ces choses-là !

Tous les vipérons triangulaires reconnaissent donc bien les diverses mystifications, mais elles servent *la cause de la vérité*, c'est-à-dire les ondulations de la vipère, leur mère et protectrice, et C'EST LA L'ESSENTIEL.

Et puis enfin, disent-ils, c'est une théorie scientifique.

Théorie scientifique, non ! ça n'est pas vrai ! Armes de combat, moyen de lutte, procédé pour « écraser l'infâme », oui ! Voilà la seule véritable signification. Il s'agit de détruire l'enseignement de l'Eglise par l'enseignement de la science, d'accorder comme ils le disent eux-mêmes « la science et la démocratie », et d'y employer tous les moyens, n'importe lesquels. On en trouve la preuve partout, jusque dans l'un des programmes de la fête prochaine de l'Ecole laïque, où on peut lire : « Tous ceux qui luttent sur tous les terrains pour la raison contre le dogme, pour la science contre l'ignorance, pour l'école laïque contre la congrégation... » Surtout il s'agit de le faire de bonne heure, et le plus important pour cela est de s'adresser à l'enfant. C'est son esprit qu'il faut pétrir au nouveau moule, c'est son âme qu'il faut détourner du chemin.

Ce que j'écris ici est la vérité la plus absolue, celle que beaucoup soupçonnent et qu'il ne faut pas hésiter à proclamer bien haut pour que tout le monde la sache. D'ailleurs, si quelqu'un pouvait, malgré tout, en douter, il n'aurait qu'à lire le livre récent d'un certain professeur de la grande école normale d'une ville de province encore plus grande, où il est prouvé « que l'enseignement primaire doit se donner pour tâche et pour idéal de combattre l'idée de Dieu dans l'âme des enfants. »

On condamnera devant l'enfant ce qu'on lui dénommera « les mensonges dogmatiques » et on lui débitera, en lui ordonnant d'y croire, « les mensonges de la Science ». J'écris ce mot, *en attendant de le développer plus tard*, « LES MENSONGES DE LA SCIENCE ».

Et voilà pourquoi on fait de l'enseignement l'arme la plus meurtrière ; et voilà pourquoi on a commencé à

Digitized by Google

lancer, au nom de la Science, les théories les plus hypothétiques, mais les plus favorables ; et voilà pourquoi, tout doucement et sans bruit, on les a fait s'infiltrer peu à peu dans toutes les leçons, dans tous les livres ; et voilà pourquoi enfin elles sont maintenant dans tous les programmes, même les plus élémentaires, que dis-je, même, c'est *surtout* qu'il faudrait dire.

Car c'est de bonne heure, a-t-on pensé, qu'il faut pratiquer ce genre d'éducation pour que l'enfant apprenne, d'abord, que la nature s'est faite elle-même, et qu'il puisse répondre ensuite à celui qui, lorsqu'il sera devenu homme, essaiera de lui parler d'autre chose : « On ne me l'a pas appris au collège, il y avait le contraire dans mon livre ».

L'éducation de l'enfance demeure durant la vie, sinon tout entière, du moins assez persistante pour qu'on n'en perde jamais le souvenir. C'est là-dessus que l'on compte pour former les générations prochaines à la nouvelle science, à cette science faussée pour les besoins de la cause, que tous les arrivistes de tous les degrés se sont empressés de faire « la leur », afin de décrocher une timbale, de prendre une place au râtelier. Toute leur morale tient dans ceci : « Si ce n'est pas la vraie science, tant pis, si ça m'est utile, tant mieux ». Et pour arriver aux fins, tous les moyens sont bons.

***

J'ai dit le mal, mais il ne m'appartient pas d'indiquer le remède. Je décline, à cet égard, toute compétence et tout pouvoir. J'ai montré le passé établissant un plan, formulant un vœu et le présent répondant à l'un et exécutant l'autre. Je m'en tiens là, c'était mon but principal et je crois l'avoir suffisamment atteint.

On traçait pour programme — la question du féminisme et celle de la suppression des armées permanentes étant écartées parce qu'elles ne sont pas dans mon sujet — la dispersion des congrégations et la suppression de l'ensei-

Digitized by Google

gnement de l'Eglise ; ce sont choses faites aujourd'hui ou en train de se finir complètement. La vipère rouge est en pleine évolution.

Au moment où ce programme était écrit, on n'y a pas attaché d'importance, on l'a traité de quantité négligeable parce qu'on s'est imaginé qu'il ne serait jamais exécuté. Le présent donne un cruel démenti à ces illusions et le passé nous l'explique trop tard. On n'a pas compris que quand la vipère soufflait le vent, elle en faisait le précurseur du cyclone.

N'est-il pas temps, instruits par l'expérience, de crier aujourd'hui : « Casse-cou », et de dire comme conclusion : « Combattre le présent c'est parer à l'avenir » pour ne pas avoir à répéter plus tard : « Si j'avais su » !

On veut détruire les enseignements de l'Eglise : c'est à des théories scientifiques pernicieuses qu'on s'adresse pour cela, c'est à elles qu'il faut s'opposer énergiquement. Il faut en montrer la fausseté et le véritable pourquoi, il faut les démasquer, mais il ne faut pas en discuter la moindre parcelle. Il ne faut pas laisser croire qu'on leur accorde une valeur scientifique qu'elles n'ont pas. Il faut faire de la vraie science et ne pas s'amuser à cette science de tréteaux bonne seulement pour des affamés.

C'est par l'enseignement qu'on attaque les dogmes de l'Eglise, c'est par l'enseignement qu'elle doit les défendre (1). C'est la Science qu'on lui oppose, et je l'ai dit, je le répète avec insistance, c'est surtout la science de la biologie. C'est

(1) Un socialiste des plus autoritaires en matière d'enseignement, le doct[r] Augagneur, a dit, il y a quelques jours à peine, en parlant de la maison où se débitaient ce jour-là des conférences de l'Université populaire lyonnaise (maison qui est voisine d'une église devant laquelle il avait été « obligé de passer » pour aller au rendez-vous) :

« En réalité votre petite maison est là pour lutter contre la grande, contre cette église qui a personnifié toute la société pendant dix-huit siècles, et qui s'oppose encore actuellement à la diffusion des idées d'émancipation et de progrès et à l'éclosion et l'épanouissement de cet esprit scientifique qui sont le but de vos efforts. Toute votre œuvre se résume dans la lutte entre ceci et cela : le dogme et la science moderne ».

Et c'est pour cette lutte, et uniquement pour elle, qu'il a créé l'U. P. L. et qu'il la soutient énergiquement de tout son pouvoir. Sans autres commentaires que celui-ci : *Caveant consules !*

Digitized by Google

donc par les sciences physico-biologiques qu'elle doit relever le défi. Elle peut, sans crainte, faire siens tous les arguments de la saine et véritable Science, elle peut user de la même arme que ses adversaires, de l'enseignement supérieur, et elle peut la manier de la même manière qu'eux-mêmes l'ont maniée pour la faire passer ensuite par tous les degrés.

La Science, non pas celle des textes ou des interprétations hypothétiques et fantaisistes, mais celle des faits qui conduisent aux progrès de l'humanité, appartient à tout le monde, il n'y a qu'à savoir s'en servir.

Et alors, à ceux qui, pour expliquer scientifiquement le monde, invoqueront les « forces de la nature », on objectera cette simple question autorisée aussi par la science : « Qui a mis et qui met ces forces en mouvement? Qui les a établies? »

Et on attendra leur réponse !

A. L. Donnadieu.

Digitized by Google

LES

MISSIONS ESPAGNOLES

DE LA CALIFORNIE

AU XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

Suite (1)

II

LE DÉCLIN DES MISSIONS CALIFORNIENNES

L'illustre fondateur des missions californiennes, le P. Serra mourut le 28 août 1784, comme il avait vécu, en saint. Il avait soixante-onze ans. On lui a, pendant sa vie, attribué des miracles; après sa mort de grandes faveurs, dit l'histoire, ont été obtenues par son intercession. Ce généreux apôtre de la Foi avait établi huit missions sur la côte du Pacifique. Cinq mille huit cents indigènes avaient été amenés par lui à la connaissance et à la pratique du christianisme (2).

Le lecteur peut maintenant se faire une idée des conditions dans lesquelles le travail d'évangélisation s'accom-

(1) Voir le numéro de mai.
(2) L'état de Californie vient de lui élever une statue à San-Francisco.

Digitized by Google

plissait en Californie. La statistique qui suit donnera les meilleures preuves de l'activité dépensée dans ces lointaines régions à la gloire du Christ. Quarante-trois ans après la première fondation, on comptait dix-huit missions à chacune desquelles étaient attachés deux Pères franciscains. La population chrétienne indigène s'élevait à quinze mille cinq cents âmes. Dix ans plus tard, la Haute-Californie se composait de vingt missions avec vingt mille neuf cents baptisés. Après une nouvelle période de dix ans, il y avait vingt et une missions et trente-deux mille baptisés. Quelques détails sur les richesses matérielles des tribus évangélisées ne sont pas hors de propos ici. Elles possédaient alors soixante-deux mille cinq cents chevaux, des têtes de bétail par centaines de mille; elles produisaient en moyenne, cent vingt-deux mille cinq cents boisseaux de blé. Ces résultats sont merveilleux si on considère le temps si court qu'on mit à les obtenir et surtout le peuple chez qui ils furent réalisés. L'historien Bancroft donne une telle description des tribus du centre et du sud de la Californie qu'elles apparaissent avoir été au-dessous de n'importe quelle autre race indienne rencontrée par les Espagnols dans l'Amérique du Nord. Les Californiens étaient indolents et mous, vivant de poissons, de racines et de noisettes. N'étant pas chasseurs, ils n'avaient point ces sentiments de courage, de bravoure et d'indépendance qui distinguent les Indiens du Nord.

La Pérouse visita la Californie en 1785. Ses impressions de voyage sont intéressantes à connaître. Voici comme il décrit son arrivée à San-Carlos.

« Après avoir traversé une petite plaine couverte de troupeaux, dit-il, nous montâmes les collines et nous entendîmes le son des cloches annonçant notre venue. Nous fûmes reçus comme des lords qui visitent leur états pour la première fois. Le supérieur de la mission, revêtu de la chape, ayant à la main le bénitier, nous attendait à la porte de l'église illuminée comme aux jours des grandes fêtes. » L'auteur donne ensuite un aperçu général du système des missions, de la vie des néophytes, de la civilisa-

Digitized by Google

tion créée par le zèle des missionnaires dont il loue le désintéressement. Cependant, il prédit que leur mode d'éducation des Indiens doit échouer un jour. Les néophytes, selon lui, sont traités trop en enfants, trop peu comme des hommes libres. Les Pères ne les préparent pas assez à une existence d'indépendance virile et de confiance en eux-mêmes. Les devoirs et les obligations de la vie terrestre, les intérêts matériels sont trop souvent laissés dans l'ombre sous le prétexte de faire bénéficier ces enfants des bois des privilèges de la vie éternelle. Le système de communauté, destiné seulement à être une école transitoire pour amener progressivement à la vie de citoyen, semble être vu et accepté comme une institution définitive. « Je n'ai qu'à désirer », concluait La Pérouse, « un peu plus de philosophie humaine dans les missionnaires austères et charitables que j'ai rencontrés dans ces missions. »

Ces éloges mêlés de critique ne manquaient pas de justesse et les événements ne le montrèrent que trop.

Pendant le premier quart du XIX^e^ siècle (1808-1824) eut lieu au Mexique la révolution qui renversa la monarchie espagnole pour y substituer la République. Le changement du gouvernement amena un peu plus tard la sécularisation des missions, c'est-à-dire confiscation des propriétés ecclésiastiques, dissolution du système des biens-communauté faisant place au droit individuel de posséder acquis par les Indiens, expulsion des religieux franciscains remplacés par le clergé séculier. Aucune éducation n'avait été donnée qui pût préparer, même de loin, à un bouleversement pareil. Que s'ensuivit-il? La ruine totale des missions, le retour des Indiens à la vie sauvage et au paganisme. Le Mexique n'avait pas appris, semble-t-il, la leçon que les Etats-Unis ont reçue d'une longue expérience, à savoir, que seul le lent travail de multiples années de patience et d'éducation progressive peut amener les Peaux-Rouges à la mentalité du citoyen propriétaire et intelligent qui se suffit à lui-même. C'est la République du Mexique qui exécuta la sécularisation, mais c'est l'Espagne qui l'avait décrétée. La manière de procéder dans

Digitized by Google

l'œuvre des missions n'avait jamais été vague ni hésitante dans l'esprit du gouvernement espagnol. Le devoir des missionnaires, selon lui, était de convertir les indigènes, de les préparer à la vie de citoyen, et finalement de les mettre sous la conduite spirituelle du clergé séculier.

Malheureusement, jamais les moines ne comprirent ainsi leur rôle. Il semblait n'y avoir pas de place dans le système franciscain pour cette préparation graduelle des néophytes au titre de citoyen libre. Plus d'une fois les autorités civiles ordonnèrent que les Indiens de Californie fussent initiés à la gérance de leurs propres affaires sous le contrôle des Pères, invités, par exemple, à voter dans l'élection de quelques-uns des fonctionnaires, à s'intéresser, de quelque manière, à la conservation et au développement de la propriété des missions. Les Pères n'y consentirent jamais. Pendant deux siècles, dans l'Amérique espagnole, des divergences de vues dans le gouvernement des Indiens divisèrent les évêques et les missionnaires ; plusieurs missions furent confiées au clergé séculier contre le gré des Pères. Le 13 septembre 1813, les Cortès d'Espagne décrétèrent que toutes les missions d'Amérique fondées depuis dix ans seraient cédées aux évêques dans la juridiction desquelles elles se trouvaient. Les moines pouvaient être nommés curés, mais provisoirement; leur vocation, disait la loi, était surtout de convertir les païens et, si possible, de conquérir à la Foi de nouveaux continents, pour céder la place, en temps opportun, au clergé hiérarchique. L'administration des biens temporels, par le même décret, était laissée aux évêques, les terres des missions devaient être partagées entre les nouveaux convertis et les néophytes gouvernés par leurs propres conseils sous le protectorat des représentants civils de l'Espagne. Le décret s'appliquait à la Californie aussi bien qu'à l'Amérique espagnole, mais la loi n'y fut point exécutée parce que les missions n'étaient réellement pas prêtes. Aucun évêque n'avait encore visité la Californie ou pensé un seul instant à former un clergé diocésain pour y remplacer les moines. Nulle crainte d'être surplantés n'existait pour les bons Franciscains. La

Digitized by Google

surprise fut donc grande lorsque, en 1818 et 1819, ils prirent l'initiative d'informer l'évêque de Sonora, sous la juridiction duquel était leur territoire, qu'il pouvait mettre des prêtres en charge des missions du Sud, s'il le jugeait opportun. L'évêque fut obligé d'avouer qu'en conscience il ne croyait pas les circonstances favorables. Mais, quelques années plus tard, en 1833, la République du Mexique renouvela le décret de sécularisation et se mit à en presser l'exécution.

Néanmoins, dès avant cette époque, les missions avaient beaucoup souffert dans leurs biens temporels. Les revenus du « Fonds pieux » (1) étaient perdus pour elles, puisque le Fonds lui-même avait été confisqué par le gouvernement. Le salaire annuel de quatre cents dollars alloué à chaque missionnaire n'était donné qu'irrégulièrement. Les provisions de vases sacrés et de vêtements n'étaient plus envoyées que par intervalles; souvent même les présidios s'emparaient des récoltes des Pères, sur de simples promesses de paiement, promesses qu'ils ne se souciaient pas de tenir.

Rien ne prouve mieux sur quelles bases solides reposaient les missions franciscaines de Californie que le fait d'avoir pu subsister et prospérer au milieu de toutes ces épreuves. Ce fut précisément dans l'année même où le décret de sécularisation fut appliqué, que la prospérité des missions semblait avoir atteint son plus haut degré comme nous l'avons vu par les statistiques ci-dessus.

Les missionnaires étaient d'accord avec le gouvernement sur le principe de la loi, mais ils s'en séparaient sur la question d'opportunité. Selon eux, le gouvernement se hâtait trop. Ils étaient certainement de bonne foi, et, d'ailleurs, n'étaient-ils pas les mieux à même de juger si le temps était venu d'opérer une pareille transformation. En supposant même qu'ils fussent un peu aveuglés par leur préférence pour le vieux système, ne pouvaient-ils pas avoir des raisons graves de soutenir leurs opinions? Personne ne

(1) Le « fonds pieux » était, avons-nous dit dans l'article précédent, le capital créé par les religieux pour l'entretien des missions.

Digitized by Google

peut les en blâmer. Le problème indien a toujours été difficile à résoudre. La civilisation est une chose lente. Que de siècles furent nécessaires pour y amener les barbares qui avaient vaincu l'empire romain! Imposer de force la civilisation à une race demi-sauvage est une chimère.

L'initiation de l'Indien à la vie de citoyen libre est une œuvre de longue patience dont on ne peut définir la durée. Et peut-être faudrait-il conclure qu'il n'y eut jamais de plan meilleur que celui des Jésuites au Paraguay et des Franciscains en Californie, si toutefois ces religieux eussent un peu plus accordé à l'initiative personnelle des néophytes. La sécularisation pour avoir été trop soudaine et non préparée de la part des autorités diocésaines ou franciscaines, fut désastreuse pour l'Eglise de Californie.

Les lois, dit un historien de ces temps-là, dont le but évident était de transformer les établissements des missionnaires en pueblos, les églises en paroisses, et d'élever les Indiens convertis au rang de citoyens, furent exécutées de telle manière qu'elles n'eurent pour résultat que le pillage des missions, leur ruine complète, la démoralisation et la dispersion de cette pauvre race. Il sembla y avoir entente entre le gouvernement du Mexique et les politiciens de Californie. Le gouvernement absorba le « Fonds pieux » pendant que ses représentants en Californie s'appropriaient la richesse locale des missions. Les terres furent remises aux Indiens, mais pour être laissées en friche et revenir à leur inutilité première. Les troupeaux furent partagés entre les indigènes et les administrateurs au profit personnel de ces derniers. Qu'on juge du gaspillage des prétendus protecteurs des Indiens et du scandale qu'ils donnèrent. La population catholique indienne en 1836 était de trente mille âmes, près d'un million de têtes de bétail lui appartenait, la récolte annuelle donnait cent vingt-cinq mille boisseaux de blé; on cultivait le coton et le tabac, on récoltait l'huile et le sel, on fabriquait le savon; l'exportation de ces denrées produisait un revenu d'un million de dollars pour le Mexique, et un autre million provenait d'autres sources. Des jardins étendus, des ver-

Digitized by Google

gers, des vignes, entouraient les missions. Dans ces retraites paisibles se réfugiaient presque tous les habitants indigènes du centre et du sud de la Californie christianisée, civilisée; tout cela fut le fruit des labeurs des humbles fils de saint François pendant soixante-cinq ans d'apostolat.

Le décret de sécularisation fut proclamé par le congrès mexicain en 1833 et mis à exécution par le gouverneur de Californie en 1834; huit ans plus tard, la population indienne était tombée de trente mille à quatre mille. San-Rafael de douze cent cinquante habitants se réduisait à vingt Indiens.

Un historien américain a dit : « Le pays fut privé des établissements religieux sur lesquels reposaient le bon ordre et la prospérité. L'anarchie et la confusion commencèrent à régner partout. Quelques-unes des missions furent désertées, leurs propriétés disparurent, et les Indiens pressés par la faim, découragés, allèrent chercher la société de leurs sauvages compatriotes. La propriété devint la proie de la rapacité du gouverneur, des administrateurs et de leurs indigents officiers subalternes. »

Rien n'avait été prévu pour remplacer les Franciscains. Beaucoup de ces saints religieux dirent adieu à ces familles qu'ils avaient rendues heureuses et se retirèrent dans leurs couvents du Mexique. Quelques-uns demandèrent à rester; on le leur permit, mais à condition de prêter le serment d'obéissance à la République du Mexique. La pauvreté, la négligence ou la malveillance des autorités firent de leur existence un long martyre. Ceux qui autrefois vivaient de leur charité, chargés maintenant de distribuer aux Indiens les biens temporels des missions, accablèrent d'outrages ces moines héroïques restés à leur poste de dévouement. Plusieurs n'eurent pas même des moyens de subsistance; tel le P. Sarria, de la mission de Soledad, qui mourut de faim en 1838.

Dans le même temps, la population espagnole augmentait. En 1790, elle n'était que de neuf cent quatre-vingt-dix âmes; en 1800, de dix-huit cents; en 1810, de deux mille cent trente; en 1840, de cinq mille sept cent quatre-

Digitized by Google

vingts. Pour donner à ce nouveau peuple les secours religieux et, sans doute, pour empêcher la destruction totale des missions, le congrès mexicain résolut de placer le sud et le centre de la Californie sous la juridiction d'un évêque. Si la chose avait été faite plus tôt, peut-être les missions auraient-elles pu survivre; l'Ordinaire du diocèse aurait pris son temps pour préparer la transition du clergé régulier au clergé séculier. Hélas! le remède, du moins pour les missions, fut appliqué quand l'agonie avait déjà commencé; c'était trop tard. Le premier évêque fut dom Francisco Garcia Diego, un franciscain, ancien professeur de théologie au couvent de son ordre à Mexico, et préfet commissionnaire des missions de la Haute-Californie. Cette nomination fut confirmée par Grégoire XVI. Le gouverneur promit au prélat un revenu annuel de six mille dollars et lui en remit trois mille pour ses frais d'installation.

Mgr Garcia Diego fixa son séjour à Santa-Barbara où il arriva en décembre 1841. Sa première pensée fut de construire une résidence épiscopale, une cathédrale et un séminaire. Les fonds attendus du gouvernement ne vinrent pas et le travail traîna en longueur jusqu'à la mort de l'évêque en 1846. Cette année-là le drapeau des Etats-Unis fut arboré à Monterey et à San-Francisco par les généraux américains Frémont et Stockton; deux ans plus tard, en 1848, la Californie était annexée aux Etats-Unis, ce qui donnait à la République américaine une addition de territoire égale en étendue à l'Espagne et à la France. Cette acquisition de nouvelles provinces accrut et compliqua la terrible question de l'esclavage d'où devait sortir la guerre civile; nous verrons dans la suite à quels labeurs se livra le clergé diocésain dans ces vastes districts.

Digitized by Google

CONCLUSION

Nous venons de donner un résumé rapide des travaux de l'Eglise d'Espagne dans les régions qui constituent aujourd'hui l'immense territoire de la République des Etats-Unis.

Christophe Colomb avait lui-même touché aux côtes du continent de l'Amérique du Nord dans son premier voyage. Il se dirigea cependant vers le sud, et ce n'est que quelques années après sa mort, que l'Européen débarqua sur les rives océaniques des Etats-Unis. Les résultats des voyages du célèbre explorateur génois peuvent être étudiés aux points de vue religieux et civil. Sous ce double aspect, les découvertes qui s'en suivirent furent un avantage immense et une gloire incontestée pour la couronne d'Espagne et l'Eglise catholique. Les domaines de Charles V s'élargirent jusqu'à former un empire tel que le monde n'en avait point encore vu. L'amour du gain et de la renommée embrasa le cœur de la noblesse espagnole. Le Mexique, le Pérou, la Floride, le Nouveau-Mexique retentirent des bruits de canons, tremblèrent sous les pas de la cavalerie, s'illuminèrent de l'éclat des épées et des panaches flamboyants des envahisseurs castillans. L'or coula à flots incessants dans les trésors de Madrid. A quel prix pour les pauvres indigènes, du moins dans les commencements, l'illustre dominicain Las Casas, dans son *Histoire des Indes*, ch. XCIII, p. 48, l'a laissé connaître au monde. Simples, dociles, inoffensifs, étaient apparus les Indiens à Christophe Colomb lorsqu'il débarqua à San-Salvador. Les premiers aventuriers qui le suivirent sont responsables, par leur avarice et leur rapacité, des cruels traitements auxquels furent soumis les Peaux-Rouges et de l'introduction de l'esclavage au Nouveau-Monde.

Le gouvernement espagnol n'est pas cependant à l'abri de tout blâme. A coup sûr, sous le règne d'Isabelle et de

Digitized by Google

Ferdinand, il donna constamment des ordres contre le surmenage, l'oppression et surtout l'esclavage des indigènes, mais l'Amérique était loin et la Couronne se trouva dans l'ignorance des excès auxquels on se livrait jusqu'à ce que Las Casas pût faire parvenir ses plaintes aux oreilles royales. Tout considéré, un pouvoir qui approuvait les *repartimientos* et les *encommendias* (1) des Indiens ne peut apparaître sans reproche aux yeux de l'impartiale Histoire. Il aurait dû penser et prévoir, s'il eût connu tant soit peu la nature humaine, qu'un pareil système, dangereux en tout temps et en tout lieu, devait inévitablement finir par l'oppression et l'extermination de la race indienne, mis, comme il l'était, aux mains d'hommes tellement enfiévrés de la soif d'or qu'on n'avait jamais auparavant vu rien de semblable. C'est la gloire de l'Eglise que Las Casas et ses frères dominicains aient héroïquement résisté aux passions mauvaises de leurs compatriotes et en aient triomphé.

Il serait cependant faux de supposer que l'Indien fut anéanti par l'Espagnol. Non seulement l'indigène n'a pas été exterminé, mais il est aujourd'hui dans l'Amérique du Sud, formé à la vie chrétienne et civilisée. Sur ces continents où le protestantisme n'a pu encore s'implanter, l'Indien n'est pas une chose, mais un homme libre, un membre du corps social et de l'Eglise nationale. A travers des révolutions et des désordres de plus d'un genre, il cherche activement son chemin vers une civilisation plus élevée, et nul doute qu'il ne prenne un jour un rang de choix dans la grande marche de l'humanité vers le progrès.

Dans ce résultat glorieux l'Espagne a le droit de réclamer sa part, mais bien plus petite que celle qui appartient à l'Eglise. Non moins que l'Etat, l'Eglise, aussitôt après les découvertes de Colomb, comprit la grande œuvre qu'elle avait à accomplir sur ce champ nouveau. Même

(1) On donne le nom de *repartimientos* et d'*encomiendas* au système de distribution des Indiens plus ou moins assimilés aux esclaves entre les colons espagnols.

Digitized by Google

avant ces découvertes, lorsque tous abandonnaient l'immortel navigateur génois, seule l'Eglise le prit sous sa protection maternelle. Elle l'introduisit à la cour et bénit son audace, lorsque, le 3 août 1492, après avoir communié des mains de son ami Juan Perès, il cingla, toutes voiles déployées, vers ce monde inconnu que lui montrait son génie ; plus que le roi et la reine, elle se réjouit de son retour, car elle voyait dans le Nouveau-Monde l'extension du royaume de Dieu sur terre.

Toutes les nations de l'Europe rivalisèrent pour obtenir la suprématie sur le nouveau continent. Aucune n'a joué un rôle plus grandiose que l'Espagne. Elle échoua, mais son passage à travers l'Amérique du Nord touche au merveilleux. La Couronne de Madrid possédait à un moment un territoire qui s'étendait à l'ouest du Mississipi jusqu'au Pacifique et à l'état d'Orégon, et à l'est de ce grand fleuve jusqu'à l'Atlantique et aux Carolines du Sud. Les missions couvraient donc le continent qui forme aujourd'hui les états de Floride, d'Alabama, du Texas, du Nouveau-Mexique, de l'Arizona, et de la Californie. Plus de cent mille aborigènes furent amenés à la connaissance du christianisme et introduits pour le moins au seuil de la civilisation. Ces labeurs d'évangélisation s'échelonnent à travers près de trois siècles sans lasser ceux qui mettent leur honneur à s'y livrer tout entiers. C'était une œuvre glorieuse. Le récit de cet apostolat nous impressionne par son immensité et ses difficultés. Cependant que reste-t-il à l'Espagne de cet empire et à l'Eglise de cette conquête spirituelle? Quels sont les monuments qui marquent le superbe passage du Castillan, et l'humble mission franciscaine? Quelques noms de saints indiquent encore sur les cartes le champ de bataille où le moine espagnol travailla et mourut. Quelques milliers d'Indiens, rejetons anémiques de ceux que sa parole convertit et que ses mains civilisèrent, survivent encore dans le Nouveau-Mexique et l'Arizona. C'est tout. En Floride, point d'autres traces de l'Espagnol que quelques noms géographiques. En Louisiane, les lois de l'ancienne Ibérie sont dans les recueils des statuts, le sang

Digitized by Google

castillan coule encore dans les veines de quelques vieilles familles, mais l'influence pratique de l'un et de l'autre ne se fait plus sentir. Le Texas a encore plus oublié ses premiers colons. Quelques décrets démodés, quelques ruines d'église couvrent les pages des vieux codes ou un lambeau de terrain abandonné. Rien de plus. Le Nouveau-Mexique est le coin le plus espagnol des Etats-Unis, la langue castillane y est communément parlée et l'aspect de plusieurs centres de population rappelle bien les mœurs des pieux hidalgos. On retrouve les preuves authentiques des travaux des anciens missionnaires, soit dans les églises qu'ils bâtirent, soit même dans les vies des Indiens qu'ils ont convertis. Mais rien ne révèle la puissance de la nation conquérante. Elle s'est évanouie. L'Arizona n'a plus que quelques ruines de chapelles élevées autrefois par les fils de saint François ou de saint Ignace. En Californie, en face de la marche progressive de la civilisation américaine, les vestiges de l'occupation espagnole disparaissent rapidement. Il faut aller dans l'obscur réduit des archives pour apprendre quelle fut la gloire de la patrie des Cortez sur le continent où prospère aujourd'hui la République américaine. En présence d'une si complète décadence qu'avait précédée une si complète prospérité, on se demande instinctivement les causes de l'une et de l'autre.

L'éclatant succès des missions espagnoles s'explique par le zèle des missionnaires, par la transformation des tribus errantes en communautés fixes, par l'éducation industrielle des Indiens, le gouvernement patriarcal des moines, la générosité de l'Espagne, la protection militaire donnée aux hérauts de la Foi, et par la séparation effective des blancs et des Peaux-Rouges. Après les bénédictions d'En-Haut, telles sont les causes des brillants résultats obtenus. Mais comment expliquer la destruction? La ruine de leurs prodigieux travaux est due à des causes extérieures et intérieures. Je mentionne surtout les premières : l'existence de ces tribus sauvages errantes, restées païennes, dont les incursions incessantes réduisirent plus d'une fois à néant les plus riches espérances de moissons, les inva-

Digitized by Google

sions des colons anglais de la Géorgie et des Carolines dans le sud-est, la révolution du Mexique et la confiscation des biens qui s'ensuivit pour le sud-ouest, le fait que la protection des présidios fut à une époque presque partout retirée. Comme causes internes, il faut se rappeler le manque de cette préparation graduelle de l'Indien à la conscience de sa virilité et de son indépendance, le transfert trop subit des missions sous la juridiction d'un clergé diocésain, le retard trop prolongé dans la nomination des évêques qui seuls pouvaient amener sans heurt cette transformation des missions en paroisses hiérarchiquement organisées. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine et demeure à la gloire de l'Espagne : les fiers Castillans, en possession des continents américains, ne chassèrent point les indigènes de leurs pauvres foyers. Leur politique ne s'attacha jamais à détruire la race. Ces accusations, si elles sont faites, doivent se diriger à l'adresse d'un autre peuple de conquérants.

ANDRÉ.

Digitized by Google

CHATEAUBRIAND HISTORIEN [1]

Mesdames, Messieurs,

Chateaubriand a écrit le *Génie du Christianisme ;* il a chanté le Dieu dont Napoléon rouvrait les temples ! Deux œuvres et deux hommes paraissent en 1802 : le *Génie du Christianisme* et le Concordat, Napoléon et Chateaubriand !

Quel apologiste heureux que cet écrivain ! A-t-il composé d'autres ouvrages ? Il semble bien qu'il ait publié les *Martyrs* en 1809, l'*Itinéraire* en 1811... La foule ne s'en souvient pas, et (que d'esprits cultivés lui ressemblent !) réduit volontiers Chateaubriand à un seul mérite, à une seule gloire, à un seul livre, au seul *Génie du Christianisme*, qui, s'il est le plus heureux de ses ouvrages, n'en est certainement pas le meilleur. Mais la vanité humaine ne consent pas à admirer trop souvent le même personnage ; on ne saurait être deux ou trois fois grand homme ! Et voilà comment Chateaubriand qui fait paraître en 1831 les quatre volumes in-8° de ses *Etudes historiques sur la Chute de l'Empire romain*, suivies d'une analyse raisonnée de l'histoire de France ; en 1838 les deux volumes in-8° de son *Histoire du Congrès de Vérone* ; en 1844 sa *Vie de*

(1) Conférence donnée à l'Institut catholique de Toulouse.

Digitized by Google

Rancé, encore in-8° (1); qui de 1811 à 1833 compose et recompose ses *Mémoires;* qui introduit l'histoire dans les ouvrages les plus étrangers en apparence au genre historique : dans son poème en prose des *Martyrs*, dans son *Essai sur la littérature anglaise;* qui ouvre et ferme sa carrière littéraire par un ouvrage d'histoire; puisqu'elle commence en 1796 par l'*Essai historique, politique et moral sur les Révolutions antérieures et modernes, considérées dans leurs Rapports avec la Révolution française*, et finit avec les *Mémoires*, qui ne virent le jour, le grand jour (car un auditoire de privilégiés avait pu les entrevoir à travers quelques communications discrètes) qu'un an après la mort de l'auteur, en 1849; voilà, dis-je, comment Chateaubriand célébré, d'aucuns disent après Sainte-Beuve, surfait comme apologiste, est à peu près inconnu comme historien.

Les meilleurs critiques gardent le silence sur la partie historique de son œuvre. M. Brunetière le constate, et ne comprend pas que l'analyse des *Etudes historiques* « tienne ordinairement si peu de place dans l'examen des *Œuvres de Chateaubriand* » (2). Heureusement, si les uns se taisent, d'autres parlent : écoutons M. Alfred Croiset : « Chateaubriand, voilà le grand initiateur de l'esprit historique en France. Malgré les vicissitudes de sa renommée, on peut dire qu'il reste le maître incontestable de la première moitié du XIX^e^ siècle et qu'il est difficile d'exagérer son influence (3) ».

Ecoutons M. Lanson : « L'histoire, qui est évocation et résurrection, est sortie de lui (4). » « Un tel homme,

(1) Cette *Vie de Rancé* n'est pas, d'ailleurs, un chef-d'œuvre. Elle est appréciée ainsi par M. Brunetière :

« Depuis quand juge-t-on un grand écrivain sur les œuvres de sa vieillesse? Voltaire sur sa *Irène* ou Chateaubriand sur sa *Vie de Rancé?* » (*Cinq Lettres sur Ernest Renan*, p. 13. En note.

(2) CHATEAUBRIAND ; *Extraits publiés avec une introduction, des notices et des notes*, par F. BRUNETIÈRE... Paris; Librairie Hachette et C^ie^. *Introduction*, p. XII.

(3) *Histoire de la littérature grecque*, par Alfred CROISET... Maurice CROISET ; t. I, préface, p. XX.

(4) LANSON : *Histoire de la littérature française*, p. 894.

Digitized by Google

s'écrie M. Léon Gautier, ne pouvait passer devant l'histoire sans la transformer (1). »

Nous voudrions démontrer que ces éloges expriment un jugement littéraire définitif, et qu'ils forment la conclusion légitime d'un examen impartial de *Chateaubriand historien*.

Notre travail portera exclusivement sur les *Etudes historiques*. On a paru regretter que nous n'eussions point choisi les *Mémoires*. Mais notre siège était fait. Les *Mémoires*, d'ailleurs, les *Mémoires* en général et les *Mémoires* de Chateaubriand en particulier, sont plutôt un document historique qu'une histoire proprement dite.

Dans tout historien il convient d'étudier les *faits*, les *idées* et le *style* : le *narrateur*, le *penseur*, l'*écrivain*.

I

Avant d'aborder la première partie de notre étude nous dirons un mot sur les conditions dans lesquelles fut composé le principal ouvrage historique de Chateaubriand.

Les *Etudes* ou *Discours historiques* (2) furent laborieusement préparées et rédigées précipitamment. « Il y a trente ans que je lis, la plume à la main, les documents de notre histoire (3) », a-t-il écrit. Parlant de ce travail, il l'appelle « le plus long et le dernier travail de ma vie ; celui qui m'a coûté le plus de recherches (4) ». Mais il écrit aussi : « Si je n'avais pas fait tant de sacrifices aux libertés de mon pays, je n'aurais pas été obligé de contracter des engagements qui s'achèvent de remplir dans des circonstances doublement déplorable pour moi (5) ».

(1) Léon Gautier : *Portraits du XIXe siècle*, III, p. 18.
(2) Nous avertissons le lecteur que nous nous sommes servi pour ce travail de l'édition des *Œuvres complètes de Chateaubriand*, qui a paru chez Victor Sarlit, libraire-éditeur, rue de Tournon, 19, en 1873.
(3) *Œuvres complètes*, IX, p. 48.
(4) *Ibid.*, p. 5.
(5) *Ibid.*, p. 6.

Digitized by Google

C'est donc par force qu'il compose son dernier travail, et de quelle manière le compose-t-il ?

Ecoutons-le encore. « On n'aura jamais une idée de la violence que je me suis faite ; j'ai été forcé d'abstraire mon esprit dix, douze et quinze heures par jour de ce qui se passait autour de moi... J'écrivais l'histoire ancienne, et l'histoire moderne frappait à ma porte ; en vain je lui criais : « Attendez, je vais à vous » ; elle passait au bruit du canon, emportant trois générations de rois (1). »

L'histoire, avant de frapper à sa porte, avait peut-être rencontré dans l'escalier... les huissiers ? Non, mais l'éditeur qui venait chercher la copie promise, le pensum exigé. Voilà pourquoi Chateaubriand abattait fiévreusement, hâtivement, sa besogne historique ! Ce condamné aux galères intellectuelles traînait son boulet dans sa course à travers les siècles. Faut-il s'étonner qu'un travail achevé dans de si douloureuses conditions présente, à côté de qualités supérieures, de trop nombreuses lacunes ?

Après cette courte et nécessaire introduction, arrivons à la première question que nous voulons étudier : *Les faits* dans les *Etudes historiques*.

Ce qui frappe avant tout, c'est leur universalité. Chateaubriand s'intéresse à tout. Pour lui l'histoire n'est pas seulement la biographie pompeuse des chefs, elle est le récit de la vie tout entière d'un peuple : de sa vie politique, économique, intellectuelle, morale, religieuse, religieuse surtout. L'histoire était en quelque façon *laïcisée*, on ne s'occupait de religion que dans l'histoire ecclésiastique ; on l'abandonnait aux Eusèbe, aux Socrate le scolastique, aux Théodore, aux Sozomène ou aux Bénédictins ; Chateaubriand lui accorde droit de cité dans la République des Lettres. Il conduit avec une fierté respectueuse, qu'il ne dissimule pas, le cortège imposant des papes et des évêques, entrant, grâce à lui, dans l'histoire générale. Il expose avec une sorte de complaisance admirative, et, pourquoi ne le dirions-nous pas, avec le zèle d'un apologiste, tantôt

(1) *Œuvres complètes*, p. 5.

Digitized by Google

le rôle des évêques « protecteurs des cités », intermédiaires entre les peuples et le roi (1) ; tantôt l'influence apaisante, conciliatrice des moines (2), dont il admire la fierté si heureusement contagieuse ; tantôt enfin le grand rôle de la papauté à laquelle il rend un hommage que M. de Maistre n'aurait pas désavoué. Il comprend et il enseigne que la papauté ne prit pas, à vrai dire, le pouvoir au moyen, mais qu'elle le reçut de la société qui, trouvant la papauté seule capable de l'exercer, le lui confia. Elle régna donc moins par ambition que par charité (3).

L'histoire nous fait assister au travail de la législation s'adoucissant sous l'action de l'Eglise. Ce n'est pas en vain que l'évêque Flavien sollicite de l'empereur, au nom du Christ, le pardon des séditieux d'Antioche. De pareilles interventions prolongent leur influence bien au delà de leur effet immédiat. Elles désarment à la fois l'empereur et le code. « On ne saurait croire combien cet exemple du Christ incessamment rappelé pendant des siècles de barbarie et de despotisme, a été salutaire... (4). » Grâce à l'Eglise, l'humanité pénètre dans le code. Jadis, « si un esclave tuait son maître, on faisait périr avec le coupable tous ses compagnons innocents. La loi *Petronia*, l'édit de l'empereur Claude, les efforts d'Antonin le Pieux, d'Adrien et de Constantin, furent sans succès contre ces abus que le christianisme extirpa (5) ».

« En suivant, dit encore l'historien, la série des institutions, le code à la main, on remarque avec une admiration reconnaissante, que le travail des principes chrétiens tend surtout à l'adoucissement des inflictions criminelles et à la réforme des mœurs : les enfants des suppliciés retrouvent les biens paternels ; des règlements améliorent

(1) *Œuvres complètes*, p. 376.
(2) *Ibid.*, p. 379.
(3) *Ibid.*, pp. 65-66. Voici d'ailleurs comment il s'exprime : « Le christianisme dut entrer dans l'Etat et s'emparer du pouvoir temporel lorsque toutes les lumières furent concentrées dans le clergé. » P. 65 et 66 il l'explique mieux encore.
(4) *Ibid.*, p. 375. Lire, page 377, l'admirable portrait que trace l'écrivain de l'évêque aux IVe et Ve siècles.
(5) *Ibid.*, p. 393.

Digitized by Google

le sort des pauvres et des esclaves, multiplient les cas de liberté ; les vices abominables chantés par les poètes et protégés des magistrats sont punis. En un mot, c'est dans le recueil des lois romaines qu'il faut chercher la véritable histoire du christianisme, bien plus que dans les fastes des empires (1). »

Il n'oublie, d'ailleurs, aucune des victoires de l'Eglise, et la montre triomphant des hérétiques non moins que des barbares et des empereurs. Cérinthe, Ebion, Adrien, Pélage, Nestorius, Eutychès... ont chacun leur paragraphe. Jamais les événements dogmatiques n'avaient occupé une telle place dans l'histoire générale. Il faut le reconnaître.

Hâtons-nous de remercier l'historien, et, ayant acquitté notre dette de reconnaissance, usons de nos droits de critique.

C'était assurément un grand et difficile devoir pour un homme du monde de parler de religion. Nous ne sommes plus au XVII^e^ siècle, où les laïques se faisaient recevoir docteurs en théologie ; où Condé discutait avec Bossuet sur la nature de la lumière de gloire. Aujourd'hui, tous les docteurs en théologie sont ecclésiastiques. Aussi Chateaubriand s'égare plus d'une fois quand il sort de l'histoire politique. Il a tort d'écrire : « Avec Constantin se forme l'Eglise proprement dite. Alors prit naissance cette monarchie religieuse qui, tendant à se resserrer sous un seul chef, eut ses lois particulières et générales, ses conciles œcuméniques et provinciaux (2). » Il affirme que Sabellius avait établi la distinction des personnes divines (3). Or Sabellius les confond, ne reconnaissant entre elles d'autre différence que celle qui distingue les opérations d'une même substance. Il fait de saint Epiphane, le très orthodoxe historien des hérésies, un adepte de l'infâme erreur des Carpocratiens. Il paraît confondre le semipélagianisme avec le prédestinatianisme (4).

(1) *Œuvres complètes*, p. 262.
(2) *Ibid.*, p. 193.
(3) *Ibid.*, p. 384.
(4) *Ibid.*, p. 386.

Digitized by Google

En revanche, il nous apprend que « les Marcionites, les Marcosiens jetèrent une nouvelle confusion dans la foi ». A la bonne heure, ceci est irréprochable. L'auteur ne se trompe pas, puisqu'il ne dit rien. Et cependant quand on lit cette seconde partie de l'Etude V^e^, on est moins frappé des fautes qu'il a commises que de celles qu'il a évitées. Quelle conscience apportait dans la composition de ses ouvrages l'homme qui pénétrait si bien même les mystères de l'Histoire dogmatique. Convenons toutefois encore que les portraits qu'il trace des docteurs de l'Eglise sont pittoresques et incomplets; il peint l'homme, il laisse dans l'ombre le docteur. Le portrait de saint Athanase est vivant, on suit l'infatigable apôtre, le grand persécuté, à travers tous ses exils et jusque dans les tombeaux où il se cache, mais on ne sait pas devant quel ennemi il prend la fuite (1). Il caractérise surtout d'une manière vague et inexacte saint Jérôme et saint Augustin. « Augustin et Jérôme appartiennent aux temps modernes : on reconnaît en eux un ordre d'idées, une manière de sentir, ignorés de toute l'antiquité. Le christianisme a fait vibrer dans ces cœurs une corde jusqu'alors muette; il a créé des hommes de rêverie, de tristesse, de dégoût, d'inquiétude, de passion, qui n'ont de refuge que l'éternité (2). »

Evidemment il a lu la *Cité de Dieu*, puisqu'il en parle, mais pourquoi en parle-t-il si mal? « Cet ouvrage du Platon chrétien est empreint de la mélancolie la plus profonde : on y sent une âme tendre, inquiète, regrettant peut-être ses illusions, et dont les vagues sentiments passent à travers un esprit abstrait et une imagination mystique (3). »

Chateaubriand oublie que saint Augustin, né en 354, évêque depuis l'an 395, âgé de cinquante-six ans à la prise de Rome, avait composé la *Cité de Dieu* après l'entrée des Barbares dans la Ville éternelle, à une époque où il ne regrettait guère ses « illusions ».

(1) *Œuvres complètes*, p. 372.
(2) *Ibid.*, p. 378.
(3) *Ibid.*, p. 303.

Digitized by Google

Mais vraiment, c'est abuser du plaisir vulgaire de prendre en faute un grand écrivain qui n'a pas eu le temps de se relire; qui a jeté dans son travail des notes de date, de provenance et de destination différentes, et a été empêché de fondre tous ces détails dans un ensemble harmonieux, en éliminant les parties réfractaires à l'unité. Aussi vous le dirai-je, je suis médiocrement fier du réquisitoire que j'achève; je crains d'avoir été ou injuste ou ingrat; et je voudrais me racheter de cette double faute en rappelant que le plus souvent Chateaubriand s'est réformé lui-même et aussi que, s'il eut le malheur de se tromper, il gardera toujours le grand honneur d'avoir fait à l'histoire religieuse sa part dans l'histoire générale.

D'ailleurs, dans les *Etudes*, la religion n'empiète pas, elle laisse leur place, leur place prépondérante aux événements profanes qui remplissent de leur tumultueuse immensité les deux in-octavo de l'ouvrage. L'histoire de l'empire romain, au IV^e^ et au V^e^ siècles, est, en effet, l'histoire du monde entier dans la période la plus active, ou, si l'on veut, la plus agitée qui fut jamais.

Et voilà que, pour fortifier encore cette sensation d'universalité, avec Chateaubriand l'histoire contemporaine fait irruption dans l'histoire ancienne. L'historien est aussi étranger que possible à l'objectivisme des grands narrateurs épiques ou historiques : Homère, Thucydide ou Polybe. Ses préoccupations contemporaines le suivent dans le passé, sur ce champ de bataille où se heurtent deux sociétés, deux mondes; où s'accumulent les ruines avec lesquelles Dieu va tout rétablir. Le passé lui rappelle le présent; l'histoire d'aujourd'hui marche parallèlement à côté de celle d'hier. C'est si intéressant, le rapprochement est si éloquent que l'on se garde bien de condamner un procédé qui amène de si beaux effets littéraires. Il écrit dans son *Avant-Propos*, avec cette ironie amère et grandiose qui lui est familière : « Et que le temps concorde généreusement avec la nature même de ces *Etudes*. On abat les croix, on poursuit les prêtres; et il est question de croix et de prêtres à toutes les pages de mon récit : on bannit les Capets

Digitized by Google

et je publie une histoire dont les Capets occupent huit siècles (1). » Il est vrai que ces paroles sont tirées de l'Avant-Propos; elles n'interviennent pas dans le récit, elles le précèdent, mais en pleine Etude IVe, première partie, il s'exprime ainsi :

« Au bout d'un règne de vingt-huit ans, qui n'a d'exemple, pour le fracas de la terre, que les trente dernières où j'écris, Honorius expire à Ravenne... (2). »

L'obsession de l'histoire contemporaine le suit partout. Les Huns ne peuvent lui faire oublier la Révolution française, Napoléon et les Alliés. « Ces guerres prodigieuses (les invasions des Barbares), ces changements étranges de destinée nous étonnaient plus il y a un demi-siècle qu'ils ne nous frappent aujourd'hui : accoutumés au spectacle de petits combats renfermés dans l'espace de quelques lieues, et qui ne changeaient point les empires, nous étions encore habitués à la stabilité héréditaire des familles royales. Maintenant que nous avons vu de grandes et subites invasions ; que le Tartare voisin des murailles de la Chine a campé dans la cour du Louvre et est retourné à sa muraille ; que le soldat français a bivouaqué sur les remparts du Kremlin ou à l'ombre des Pyramides ; maintenant que nous avons vu des rois de vieille ou nouvelle race mettre le soir dans leurs portemanteaux leurs sceptres vermoulus ou coupés le matin sur l'arbre : ces jeux de la fortune nous sont devenus familiers; il n'est monarque si bien apparenté qui ne puisse perdre dans quelques heures le bandeau royal du trésor de Saint-Denis; il n'est si mince clerc ou gardien de cavales qui ne puisse trouver une couronne dans la poussière de son étude ou dans la paille de sa grange (3). »

Quelques pages plus haut, il écrivait (4) :

« En lisant le récit de la spoliation des temples sous le

(1) *Œuvres complètes*, p. 5.
(2) *Ibid.*, p. 329.
(3) *Ibid.*, p. 334.
(4) *Ibid.*, p. 311.

Digitized by Google

règne de Théodose, vous aurez cru assister à la destruction des églises perpétrée de nos jours. »

L'actualité la plus immédiate pénètre avec lui dans l'histoire universelle : « Le mot hérésie, dit-il, signifie choix, et c'est aussi ce que veut dire le mot éclectisme, si fort en vogue aujourd'hui : l'éclectisme est l'hérésie des hérésies, ou le choix des choix philosophiques (1). »

C'est faire beaucoup d'honneur à M. Cousin !

C'est ainsi que des allusions éloquentes mêlent l'histoire du présent à celle du passé, et que ce passé apparaît tout entier dans la diversité et la multiplicité des faits politiques, économiques, littéraires même théologiques et ecclésiastiques qui le constituent. Aussi nous ne pouvons nous défendre de trouver bien sévère le jugement que M. Renan a porté sur l'auteur des *Etudes* :

« M. de Chateaubriand, dit-il, qui avait une intuition si vive des temps et des races, fut arrêté sur le seuil de la grande histoire par l'insuffisance de son instruction... (2). » Ailleurs le même critique ajoute avec non moins d'inexactitude : « L'admiration de Chateaubriand n'est si souvent défectueuse, que parce que le sens esthétique si éminent dont il était doué ne reposait pas sur une solide instruction (3). »

Quoi qu'il en soit Renan ne lui aurait pas reproché d'introduire non seulement l'histoire contemporaine, mais encore son histoire personnelle dans la grande histoire. Lui qui parle si volontiers de lui-même a dû excuser Chateaubriand d'avoir eu cette faiblesse. La préface des *Etudes* nous édifie sur les conditions dans lesquelles l'auteur écrit; c'est là qu'il laisse couler le long flot d'amertume. C'est là qu'il pense tout haut sur lui-même. « Vous ne pouvez, dit-il, exiger de l'historien que la connaissance des lois, l'impartialité des jugements *et le style s'il peut* (4). » Dès la première page de sa première préface, il se hâte de nous

(1) *Œuvres complètes*, p. 381.
(2) Renan : *Essais*, p. 154.
(3) Id : *Pages choisies*, 266.
(4) *Ibid.*, p. 31.

Digitized by Google

avertir de sa gloire. « Qu'il faille en gémir ou s'en féliciter, mes écrits ont teint de leur couleur, grand nombre des écrits de mon temps. »

Et ailleurs il ne manque pas de nous faire savoir que les « preuves et développements de tous ces faits » ont été jusqu'ici méconnus ou défigurés (1). Mais cette personnalité envahissante déborde de la Préface et de l'Introduction dans l'ouvrage. A qui pense-t-il quand il parle « des affaires qui se détruisent également par l'entière sottise ou par la *complète supériorité* (2). » Il est difficile de ne pas voir une réflexion personnelle dans les lignes suivantes : « Le talent inquiète la tyrannie ; faible, elle le redoute comme une puissance : forte, elle le hait comme une liberté (3). »

Le *moi* que Pascal efface apparaît trop souvent ici, et nous signale l'originalité de ses recherches. Chateaubriand ne peut s'oublier, quoi qu'il fasse et en quelque lieu qu'il soit. Ses ennemis (il a fait trop de bien pour n'en pas avoir) ont souri en lisant cette phrase singulière : « Le christianisme naquit à Jérusalem dans une tombe que j'ai visitée (4). »

Evidemment cette intervention de la personnalité de l'écrivain amène certains contrastes moins esthétiques que les antithèses que recherche si constamment le grand prosateur. Les événements et les hommes qu'il décrit l'écrasent. Qui ne serait point petit devant Rome et Alaric, devant le Christ de Jérusalem ? Mais n'insistons pas et résumons ce qui précède en félicitant l'auteur d'avoir été si complet, d'avoir réuni une si riche matière de faits.

Or ces faits, l'auteur les recherche, les établit en s'inspirant d'une méthode sévère. Déjà dans une note de l'édition de *l'Essai* de 1826, il s'exprime ainsi : « Je puis assurer les lecteurs que les inexactitudes qui ont pu se glisser dans mes citations, sont de peu de conséquence, et que partout où le sujet l'a absolument exigé, j'ai suspendu

(1) *Pages choisies*, p. 74.
(2) *Ibid.*, p. 102.
(3) *Ibid.*, p. 109.
(4) *Ibid.*, p. 347.

Digitized by Google

mon travail jusqu'à ce que je me fusse procuré les livres originaux (1). »

Et dans la préface de ses *Etudes*, préface qui est un véritable traité sur la méthode dans les sciences historiques et un tableau des principaux historiens, il écrit : « L'inexorable histoire repousse les systèmes les plus ingénieux lorsqu'ils ne sont pas appuyés sur des documents authentiques (2). »

Dans cette même préface (3), il écrit encore : « Dupleix procède avec méthode ; c'est le premier historien français, avec Viguier, qui ait coté en marge des autorités. »

Hélas, ils sont nombreux ceux qui, avant ou après Dupleix, ne « cotent pas en marge leurs autorités » parce qu'ils ne les ont pas consultées, ou parce qu'ils n'admettent pas qu'ils puissent s'être trompés en les consultant et ne jugent pas utile de permettre au lecteur de contrôler leurs affirmations.

Chateaubriand (il était poète cependant, homme de sensibilité, homme d'imagination : l'imagination peut-être la plus originale sinon la plus puissante du siècle), Chateaubriand, s'il n'inaugure pas absolument, du moins, applique avec plus de vigueur et de continuité, la vraie méthode historique, celle dont le P. de Smedt et aussi, quoique avec moins d'autorité, M. Seignobos devaient tracer le code inflexible, sans arriver toutefois à faire de l'histoire une science exacte. Il ne se contente pas de louer avec éloquence les maîtres de l'école Bénédictine (4) il les

(1) CHATEAUBRIAND : *Œuvres complètes*, X, p. 375.
(2) *Ibid.*, XI, p. 47.
(3) *Ibid.*, p. 24.
(4) *Ibid.*, p. 15. « Des entreprises littéraires qui doivent durer des siècles demandaient une société d'homme consacrés à la solitude, dégagés des embarras matériels de l'existence, nourrissant au milieu d'eux les jeunes élèves héritiers de leur robe et de leur savoir. Ces doctes générations enchaînées aux pieds des autels, abdiquaient, à ces autels, les passions du monde, renfermaient avec candeur toute leur vie dans leurs études, semblables à ces ouvriers ensevelis au fond des mines d'or qui envoient à la terre des richesses dont ils ne jouiront pas. Gloire à ces Mabillon, à ces Montfaucon, à ces Martène, à ces Ruinart, à ces Bouquet, à ces d'Achery, à ces Vaissette, à ces Lobineau, à ces Calmet, à ces Ceillier, à ces Labat, à ces Clémencet,

Digitized by Google

imite. Avant de raconter il s'est instruit ; il est allé consulter les témoins sur place, dans les volumineux in-folio où ils ont déposé. Avant de peindre la chute de Rome sous les coups répétés des barbares, l'apparition et le développement du christianisme, il a étudié son sujet dans Suétone, Aurelius Victor, Tacite, Eusèbe, Sulpice Sévère, Josèphe, saint Epiphane, Hérodien, Lampride, Tertullien, Zozime, Jornandès, Ammien Marcellin, Eutrope, Photius, Rufin, Socrate le Scolastique, Eunape, saint Augustin, Orose, saint Jérôme... Il se garde bien d'imiter le parti pris de plusieurs de ses devanciers et successeurs, et de récuser les Pères de l'Eglise ; il a raison de dire que cette source n'a pas été suffisamment exploitée. Saint Augustin, saint Jérôme, Sidoine Apollinaire, Synésius, sont pour lui des autorités historiques.

Les témoins qu'il interroge sont contemporains des faits qu'ils racontent. Encore même ne les admet-il à déposer qu'après s'être soigneusement enquis des conditions dans lesquelles ils ont appris et transmettent ce qu'ils racontent. Avec notre grand critique littéraire (1) il sait comment il faut traiter les documents. Pas plus que Polybe il

et à leurs révérends confrères, dont les œuvres sont encore l'intarissable fontaine, où nous puisons tous, tant que nous sommes, nous qui affectons de les dédaigner ! Il n'y a pas de frère lai déterrant dans un obituaire, le diplôme poudreux que lui indiquait Dom Bouquet, Dom Mabillon, qui ne fût mille fois plus instruit que la plupart de ceux qui s'avisent aujourd'hui, comme moi, d'écrire sur l'histoire, de mesurer du haut de leur ignorance ces larges cervelles qui embrassaient tout; ces espèces de contemporains des Pères de l'Eglise, ces hommes du passé gothique et des vieilles abbayes qui semblaient avoir écrit eux-mêmes les chartes qu'ils déchiffraient. Ces admirables savants trouvaient dans les jésuites et dans les Pères de l'Oratoire « des émules et des rivaux ». *Ibid.*, p. 15. On comprendra à quel sentiment d'admiration et de reconnaissance nous avons obéi en prolongeant cette note. On sait quels Béotiens ont interdit à ces travailleurs de vivre ensemble. Il est permis de rapprocher la page si éloquente que nous venons de citer des outrages impertinents de M. Anatole France, nous représentant dans son discours pour l'inauguration de la statue de Renan comme les « éternels ennemis de la science et de la raison ».

(1) M. Brunetière dans sa réponse à M. Masson, reçu membre de l'Académie française en 1904, écrit : « Il ne faut pas mépriser les documents, on ne peut rien faire sans eux ; mais l'histoire a pour objet ou pour tâche, non, je pense de les collectionner mais de les critiquer de les juger et de les interpréter. »

Digitized by Google

n'accepte des ouï-dire sur ouï-dire, Ἀκόην ἐξ ἀκόης. C'est Ammien qui le renseigne sur Julien, Jornandès sur les Goths, Josèphe sur les Juifs, saint Augustin, saint Jérôme sur l'Église.

Ces témoignages il les discute. Si les contemporains se contredisent il nous avertit. Il est trop artiste pour ouvrir une malencontreuse parenthèse qui arrêterait la marche de son récit, mais une note lui permet de satisfaire sa conscience d'érudit. Racontant l'histoire d'Hormisdas, frère aîné de Sapor II, qui s'était réfugié dans l'empire, et avait accompagné Constance à Rome, il nous prévient qu'il a « suivi particulièrement Zozime » mais que « Zonare, Agathias et Albufarage diffèrent de Zozime sur plusieurs points (1). » S'il parle des relations de Julien avec les prêtres païens il termine son paragraphe par cette prudente réserve : « Si nous en croyons Eunape, seule autorité pour ce récit (2). » Quelque sympathie que l'historien-apologiste éprouve pour Constantin, il ne s'est point départi avec lui de sa sévérité critique. Il se demande si cet empereur s'est repenti du meurtre de son fils Crispus. Oui, dit Georges Codin cité en note. Il lui aurait même élevé une statue, mais « l'autorité sur laquelle repose ce fait, dit Chateaubriand, est suspecte (3). » Non moins suspect lui paraît l'écrit posthume de Constantin dans lequel il se plaindrait d'avoir été empoisonné par ses deux fils (4).

Il juge donc, il compare, il contrôle, j'ajouterai, il contient le document. Le document est envahissant de sa nature. Il faut lui faire sa place et ne pas lui permettre de se la faire, autrement il remplira tout, il submergera tout, texte et marge. Chateaubriand a le respect et non la superstition de l'inédit, du manuscrit; il n'est pas compilateur, il est historien. Il n'est pas de ceux qui copient et copient encore comme l'abbé Trublet qui

Compilait, compilait, compilait

(1) *Œuvres complètes de Chateaubriand*, IX, p. 214, *note*.
(2) *Ibid.*, p. 231.
(3) *Ibid.*, p. 202.
(4) *Ibid.*, p. 203.

Digitized by Google

et composent à coups de ciseaux, des ouvrages qui n'ennuient, d'ailleurs, personne parce que personne ne les lit, qui, par suite, n'instruisent personne. Il ne copie pas; il détache dans le document le passage, les phrases, le mot, le détail caractéristique, et il l'insère dans son texte. Le témoin dit ce qu'il doit dire, rien de plus et rentre dans le silence.

Naturellement l'historien a parfois recours à l'intermédiaire d'un traducteur, mais alors il s'assure de l'exactitude de la traduction ou en signale l'inexactitude. « Cette traduction n'est pas tout à fait exacte », observe-t-il. A quoi le lecteur répondrait, peut-être, qu'au lieu de citer Fleury (1) en le critiquant, il aurait mieux fait de le corriger.

Mais alors quand donc un historien achèverait-il son histoire s'il devait refaire le travail des traducteurs.

Enfin Chateaubriand consent à ignorer ce qu'il ne sait pas: les causes du massacre de la famille Constantin par l'armée et le palais conjurés « ne sont pas clairement expliquées » (2). Si on veut bien le remarquer, il applique cette méthode à un sujet immense qui l'obligeait à consulter les ouvrages les plus volumineux et les plus divers, qui le transportait à chaque instant d'un monde à l'autre, d'un ordre d'idées à un autre ordre d'idées. On sera frappé dès lors de l'énergie de la probité scientifique que représente un pareil effort, et on lui pardonnera quelques défaillances.

Il doit peindre les mœurs de la société païenne des quatrième et cinquième siècles, et il cite Hérodote, Platon, Socrate, Alexandre, Cicéron, Strabon, Théocrite, Lucien, Athénée. Il pouvait bien se contenter de Lampride, Salvien, Ammien Marcellin et tant d'autres, et ne pas faire de son réquisitoire contre le paganisme un anachronisme, anachronisme partiel cependant, car il cite assez de contemporains pour que l'accusation qu'il porte reste, même après qu'on aurait supprimé la moitié des accusateurs.

(1) *Œuvres complètes de Chateaubriand*, p. 219.
(2) *Ibid.*, p. 203.

Digitized by Google

Il en coûte de trouver en faute un écrivain qui se trompe avec tant d'éloquence, et on est heureux, de rejeter cette faiblesse sur les circonstances. Pendant qu'il écrivait l'*Histoire Contemporaine*, il vous en souvient, ou les créanciers ou le prote ont frappé à sa porte. Nous avons déjà assisté au dialogue. — « Monsieur le Vicomte, la copie est-elle prête ! — Pas encore ! Entendez le canon ; voyez l'histoire moderne qui passe emportant trois générations de rois. — Je vous demande de la copie. — De la copie ! — Oui de la copie. Votre tableau sur les mœurs païennes au cinquième siècle. » — Alors Chateaubriand se sera levé, il aura ouvert ses tiroirs, véritable grenier d'abondance, et tirant une liasse de fiches sur laquelle on lisait : *Tableau de la société païenne*, il aura complété le titre, et ajouté : *au cinquième siècle*. Il semble bien effet qu'il ait fait entrer dans son livre des morceaux de provenance différente. Il le confesse, d'ailleurs, dans une note de la page 358 : « Tout ceci était écrit avant les journées des 27, 28 et 29 juillet. »

Mais une défaillance qui se reproduit rarement ne vous donne pas le droit d'attaquer la méthode qui chez cet historien préside à la recherche des faits, et d'écrire avec le critique que cite malicieusement Sainte-Beuve (1), critique spirituel et partial, que Chateaubriand a bâclé son travail historique attendu qu' « il ne tient assez à la vérité sur rien pour y songer si longtemps à l'avance. » Bien au contraire, il « tient à la vérité », et cherche consciencieusement les faits.

La méthode qu'il suit dans l'exposition de ces faits n'est pas moins rigoureuse. Il les détermine avec précision. Chacun arrive à sa place, à sa date exacte. L'auteur a un double système de signes : les astérisques renvoient aux dates, les chiffres aux auteurs cités. Au bas de chaque page figurent les noms de l'empereur et du pape régnant. Les faits ainsi déterminés sont disposés dans un ordre synchronique ; il les raconte comme ils se sont passés : leur simultanéité passe de la réalité dans l'histoire. Cette disposi-

(1) *Chateaubriand et son Groupe littéraire*, I, p. 159.

Digitized by Google

tion contraint l'auteur à procéder par petits paragraphes à changer plusieurs fois par chapitre et quelquefois par page, de théâtre et de récit : c'est l'ordre adopté dans les chroniques ; il ne manque pas de grandeur ; il donne une sensation d'universalité qui a je ne sais quel charme austère et solennel.

Ces faits qu'il recherche, qu'il dispose comment les explique-t-il ? Chateaubriand a-t-il une philosophie de l'histoire, et s'il en a une quelle est-elle ? Après avoir essayé de déterminer comment il traite les faits, demandons-nous comment il les interprète ; quelles sont les idées qui commandent son œuvre historique.

II

Il y a une philosophie de l'histoire dans les *Etudes* essayons de la caractériser.

Avant tout, elle est *religieuse et nettement apologétique*, malgré des contradictions que nous devons signaler.

Chateaubriand est chrétien ! Pour Sainte-Beuve il ne l'aurait jamais été ; pour nous il n'a jamais cessé de l'être ; il l'était déjà même dans son *Essai sur les révolutions*, au moins par le respect pour le christianisme et l'impossibilité affirmée de le remplacer. Il a eu raison de dire : « En lisant attentivement l'*Essai* on sent partout que la nature religieuse est au fond, et que l'incrédulité n'est qu'à la surface (1). »

La mort de sa mère et la grâce de Dieu développèrent ces germes de christianisme et l'amenèrent à la foi complète. N'est-ce pas un croyant l'homme qui écrit : « Le vrai culte est celui qui explique le mieux la nature de la divinité et de l'homme ; par cette seule raison, le christianisme est la religion véritable (2). »

(1) *Œuvres complètes de Chateaubriand*, X, p. 368.
(2) *Ibid.*, IX, p. 100.

Digitized by Google

Dans la sincérité de sa foi, il a désavoué et réfuté son *Essai sur les révolutions*. Il l'a désavoué et réfuté dans la nouvelle édition qu'il en publia en 1826, où chaque assertion inexacte est relevée avec une vigueur, une éloquence et parfois même une ironie qu'un autre que l'auteur n'aurait pu égaler. Seul Chateaubriand était capable de faire ainsi justice de Chateaubriand! Il ne composera même son *Génie du Christianisme* que pour réfuter l'*Essai sur les révolutions* (1). Ce christianisme vit dans l'Eglise qui est divine. Malheureusement Chateaubriand s'exprime sans exactitude sur le caractère des premières conquêtes de cette Eglise, sur la propagation évangélique. Ce succès lui apparaît comme un fait humain. Son sentiment peut être formulé ainsi : Le christianisme plaisait aux souverains parce qu'il défendait l'autorité, aux peuples, parce qu'il défendait la liberté; et voilà comment il « parvint à dominer la société tout entière : peuples et rois(2) ». Et plus loin il enseigne que le christianisme dut son succès à cette circonstance que le monde n'avait pas de morale et que le christianisme fut le « véhicule » de cette morale qui lui manquait et que l'Eglise lui apporta (3).

Mais on peut corriger Chateaubriand par Chateaubriand. Car il affirme, à la fin de son Etude II[e] « ce qu'il peut y avoir de surnaturel dans l'établissement de la religion chrétienne (4) ». Il s'exprime de même avec une correction insuffisante sur la doctrine. Sainte-Beuve relève dans les *Martyrs* une notion inexacte de l'incarnation. « C'est, dit-il, toujours un inconvénient pour un poème d'être dans le cas d'avoir affaire avec les docteurs (5). » Or l'auteur des *Etudes* laisse échapper cette formule : « Le christianisme est la synthèse de l'idée religieuse; il en a réuni les

(1) Il écrit, parlant de la deuxième partie de l'*Essai* (chap. xxxi et suivants). « C'est surtout contre cette dernière partie de l'*Essai* que j'ai écrit le *Génie du Christianisme*. »
(2) CHATEAUBRIAND : *Œuvres complètes*, X, p. 193.
(3) *Ibid.*, p. 312.
(4) *Ibid.*, p. 258.
(5) *Chateaubriand et son Groupe littéraire*, III, p. 9.

Digitized by Google

rayons ; le panthéisme est l'analyse de la même idée (1). » Et cette autre : « Tandis que le polythéisme et la religion corporelle tendaient à sortir des nations, ils y rentraient par une double voie : Les philosophes, pour se rendre accessibles au vulgaire, inventaient les génies ; et les chrétiens, pour envelopper dans des signes sensibles la haute spiritualité, honoraient les saints et les reliques (2). » Tout de même, le culte des saints ramenant le paganisme, c'est trop fort, à moins que ce ne le soit pas assez !

Ce vague qui flotte entre l'erreur et la vérité se retrouve dans le jugement qu'il porte sur l'histoire de l'Eglise, sur le Moyen Age en particulier, auquel, dans le même ouvrage, il accorde et refuse la justice qui lui est due. Il vient d'énumérer les lois portées sous Théodose II, « lois contre les hérésiarques de toutes sortes : Manichéens, Pépuzéniens, Phrygiens, Priscillianistes, Ariens, Macédoniens, Tunoniens, Novatiens, Sabastiens, lois pour les professeurs des lettres à Constantinople : dix professeurs latins pour les humanités; dix grecs; trois latins pour la rhétorique; cinq grecs appelés sophistes; un pour les secrets de la philosophie; deux pour le droit; c'était le Sénat qui choisissait les professeurs publics; ils subissaient un examen; lois pour défendre d'enseigner aux Barbares la construction des vaisseaux, et qui prononcent la peine de mort contre les délinquants; lois qui accordent à chacun le droit de fortifier ses terres et ses propriétés... », et il conclut ainsi : « ce droit est tout le Moyen Age (3) ». Il trouve dans les sixième, septième, huitième et neuvième siècles, ce « caractère crédule et guerrier prêt à procréer le Moyen Age (4) ».

Il s'oublie jusqu'à écrire : Les hérésies « prévinrent la complète ignorance en tenant l'intelligence éveillée dans les siècles les plus rudes et les plus ignorants (5) ». Heu-

(1) Chateaubriand, *Œuvres complètes*, IX, p. 311.
(2) *Ibid.*, p. 200.
(3) *Ibid.*, p. 323.
(4) *Ibid.*, p. 386.
(5) *Ibid.*, p. 389.

Digitized by Google

reusement, ici encore, on peut corriger Chateaubriand par Chateaubriand lui-même qui définit ce même Moyen Age, l'heureuse époque où l'humanité avait « l'âme toute religieuse, le corps tout barbare, l'esprit aussi vigoureux que le bras (1) ».

Mais vraiment, à certaines heures, il semble que l'auteur des *Etudes* passe la plume à l'auteur de l'*Essai*, et que celui-ci, mal corrigé, juge ainsi l'état de l'Eglise à la fin du v^e^ siècle : « A cette époque, le christianisme était philosophique ; il rétrograda ; il devint *monacal* par l'ignorance et les malheurs répandus sur la terre (2). »

Voilà donc un ouvrage écrit, cela n'est point douteux, dans une pensée apologétique, et où cependant l'auteur nous parle d'un christianisme « philosophique au v^e^ siècle, puis devenant *monacal* par l'ignorance ! »

O Chateaubriand, est-ce bien là ce que vous pensez des moines ! Et le grand homme qui n'a pas eu le temps de se relire me renvoie à la page 380 du même volume où je lis : « Ainsi renaissaient la liberté et la dignité de l'homme par le christianisme : ces ermites, exténués de jeûnes, retrouvaient dans l'indépendance et le mépris de la vie les droits que la société avait perdus dans le luxe et l'esclavage; » et à la page 379, où il estime que « les couvents devinrent... une pépinière d'hommes de talent et d'indépendance ».

Plus loin (3) il s'exprime sévèrement encore sur les abus qui s'étaient glissés dans le clergé et jusque chez les moines. Ces sévérités ne s'expliqueraient-elles pas par une disposition trop commune? Chateaubriand n'obéirait-il pas à un sentiment assez fréquent, hélas ! chez certains catholiques qui paraissent craindre d'être trop catholiques, et qui, inflexibles pour les fautes de leurs frères, réservent leur indulgence et leur admiration pour leurs adversaires ? Mais peut-on reprocher à l'auteur du *Génie du Christianisme* de n'oser affirmer sa foi ! Non. Les sévérités de jugement de

(1) *Œuvres complètes*, p. 67.
(2) *Ibid.*, p. 310.
(3) *Ibid.*, p. 381.

Digitized by Google

l'écrivain, quand elles atteignent l'Eglise, procèdent d'un sentiment exagéré de justice qui entend n'épargner personne, pas même les plus vénérés de ses justiciables. Voilà pourquoi il est dur aux moines et si bienveillant pour Julien l'Apostat (1).

Toutefois ces scrupules ne vont pas, nous l'avons vu, jusqu'à lui faire méconnaître le grand rôle, la belle mission politique de l'Eglise au Moyen Age (2).

Or, cette Eglise qui représenta pendant quelques siècles l'autorité même en politique et qui représente toujours l'autorité en religion, est combattue par les hérétiques. Le libéral qu'est Chateaubriand ne peut se défendre de certaines formules vraiment audacieuses. Nous avons cité plus haut la proposition où il attribue aux hérésies le mérite d'avoir sauvé le Moyen Age de « la complète ignorance ». Il écrit avec la même inexactitude tranchante : « L'hérésie maintint l'indépendance de l'esprit humain et fut favorable à la vérité philosophique (3) ». Le protestantisme lui inspire cet éloge immérité : « Ce fut, à proprement parler, la vérité philosophique qui, revêtue d'une forme chrétienne, attaqua la vérité religieuse. La réformation servit puissamment à transformer une société toute militaire en une société civile et industrielle : ce bien est immense, mais ce bien a été mêlé de beaucoup de mal... (4). »

L'éloge est ici atténué d'une réserve. L'éloge disparaît et la condamnation seule reste dans les lignes suivantes. Les hérésies « affaiblirent et divisèrent le monde romain : les moines ariens ouvrirent la Grèce aux Goths, les Donatistes l'Afrique aux Vandales » (5); et surtout dans le tableau

(1) « Telle est la puissance d'un mot : Le nom d'Apostat, donné à Julien, suffit pour flétrir sa mémoire, même aujourd'hui que nous sommes séparés de ce prince par quatorze siècles, et que tombent les institutions qu'il proscrivait. » P. 228. Nous avons encore un exemple de ces contradictions trop nombreuses dans les *Etudes*. Dans un ouvrage qui est ou veut être une apologétique historique il voit tomber « les institutions » que proscrivait Julien. Ces institutions, ailleurs, dans le même ouvrage, il les voit florissantes.

(2) *Œuvres complètes*, pp. 65-66.

(3) *Ibid.*, p. 63.

(4) *Ibid.*, p. 72.

(5) *Ibid.*, p. 389.

Digitized by Google

qu'il trace du protestantisme à la page 72 de l'Introduction, où il montre l'action de la Réforme dans l'ordre intellectuel, moral, politique, économique et même esthétique (1).

Aussi l'Eglise n'a rien à craindre des hérétiques. « Le christianisme intellectuel, philosophique et moral a ses racines dans le ciel et ne peut périr (2). » L'auteur assiste même à une renaissance du catholicisme, à la réunion des sectes séparées. Son imagination s'exalte à cette pensée : « On aperçoit très bien aujourd'hui la possibilité de la fusion des diverses sectes dans l'unité catholique ; mais la première condition pour arriver à la recomposition de l'unité, c'est l'affranchissement complet des cultes. Tant que la religion catholique sera une religion soldée, dépendante de l'autorité publique et de la forme variable des gouvernements ; tant qu'elle continuera d'être gênée dans ses mouvements, entravée dans ses assemblées particulières et générales, contaminée dans ses chaires et ses écoles, par l'argent du fisc, en un mot tant qu'elle ne retournera pas au pied et à la liberté de la croix, elle languira dégénérée (3). » Dès 1826 l'auteur exposait donc les idées qui allaient bientôt trouver dans le journal l'*Avenir* une expression éloquente et téméraire. Les lignes qui précèdent auraient pu être signées de Lamennais, de Montalembert ou de Lacordaire.

C'est ainsi que Chateaubriand parle de l'Eglise et du christianisme avec une sympathie constante et une exactitude intermittente. Mais l'historien ne se borne pas à

(1) Il revient sur ce sujet dans son *Analyse raisonnée de l'Histoire de France* (*Œuvres complètes de Chateaubriand*, X, pp. 258 et 259). Il est curieux de lire aujourd'hui le passage suivant auquel l'état actuel du protestantisme en France fournit un commentaire saisissant. Bossuet n'aurait désavoué ni cette doctrine, ni cette éloquence :

« Sous le rapport religieux, la réformation conduit insensiblement à l'indifférence ou à l'absence complète de la foi : la raison en est que l'indépendance de l'esprit aboutit à deux abîmes : le doute ou l'incrédulité. »

(2) *Œuvres complètes*, IX, p. 313.

(3) Conf. p. 66, où on lit ces touchantes paroles :

« Tout tend à recomposer l'unité catholique ; avec quelques concessions de part et d'autre l'accord serait bientôt fait... Pour jeter un nouvel éclat, le christianisme n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place. »

Digitized by Google

étudier l'Eglise, ou si l'on aime mieux l'action de Dieu dans l'Eglise, il étudie aussi cette action en dehors de l'Eglise, car pour Chateaubriand la principale cause des faits n'est autre que la cause première, Dieu. Le nom et l'action de Dieu remplissent le récit de l'historien. Quelque grands que soient les hommes, ils ne sont à ses yeux que les serviteurs tantôt conscients, tantôt inconscients, d'une puissance supérieure. « Rufin, écrit-il, alla déterrer pour venger sa querelle domestique l'homme (Alaric) que Dieu avait destiné pour venger la querelle du monde (1). » Attila « fut arrêté par une main qui se montrait partout alors (2) ». Parlant des Wisigoths auxquels Valens avait permis de s'établir sur les frontières de l'empire, et que les soldats romains aidèrent à traverser le Danube, il fait cette remarque : « On vit par la permission de Dieu les Romains occupés jour et nuit à transporter dans l'empire les destructeurs de l'empire (3) ». Tous ces terribles barbares ne sont dans la pensée de Chateaubriand que les collaborateurs de la Providence. « Peuples et chefs remplissaient une mission qu'ils ne pouvaient eux-mêmes expliquer : ils abordaient de tous côtés aux rivages de la désolation, les uns à pied, les autres à cheval ou en chariots, les autres traînés par des cerfs ou des rennes, ceux-ci portés sur des chameaux, ceux-là flottant sur des boucliers ou sur des barques de cuir et d'écorce. Navigateurs intrépides parmi les glaces du nord et les tempêtes du midi, ils semblaient avoir vu le fond de l'océan à découvert. Les Vandales qui passèrent en Afrique avouaient céder moins à leur volonté qu'à une impulsion irrésistible. Ces conscrits du Dieu des armées n'étaient que les aveugles exécuteurs d'un dessein éternel : de là cette fureur de détruire, cette soif de sang qu'ils ne pouvaient éteindre ; de là cette combinaison de toutes choses pour leur succès : bassesse des hommes, absence de courage, de vertu, de talents, de génie. Genséric

(1) CHATEAUBRIAND : *Œuvres complètes*, IX, 315.
(2) *Ibid.*, p. 340.
(3) *Ibid.*, p. 267.

Digitized by Google

était un prince sombre, sujet aux accès d'une noire mélancolie ; au milieu du bouleversement du monde, il paraissait grand parce qu'il était monté sur des débris. Dans une de ses expéditions maritimes, tout était prêt, lui-même embarqué : où allait-il ? Il ne le savait pas. « Maître, lui dit le pilote, à quels peuples veux-tu porter la guerre ? — A ceux-là, répond le vieux Vandale, contre qui Dieu est irrité (1). » Les Attila, les Genséric ne sont que les « mandataires de la Providence » (2). Toutefois cette cause supérieure laisse leur libre jeu aux causes secondes que Chateaubriand ramène à trois principales. Pour lui les événements résultent de l'accord ou du conflit des trois vérités : la vérité religieuse, la vérité philosophique, la vérité politique (3). Ces mots ont dans les *Etudes* un sens particulier. La vérité religieuse, c'est le christianisme ; la vérité philosophique, c'est la science ; la vérité politique, c'est la liberté. La religion, la science et la liberté, voilà donc les trois facteurs de l'histoire. Cette synthèse est-elle complète ? Ne conviendrait il pas d'y ajouter l'autorité, la diversité des tempéraments nationaux et jusqu'au caractère géographique des régions habitées par les divers peuples, sans parler des antécédents historiques. La synthèse de Chateaubriand est plus ambitieuse que juste.

Les causes naturelles agissent dans la vie des personnages du grand drame historique qui, demeurant libres, sont responsables et relèvent des jugements sévères et impartiaux de l'écrivain. L'auteur exerce cette magistrature envers et contre tous avec une indépendance qui ne désarme ni devant le crime ni devant l'autorité, de quelque nature qu'elle soit, et quelque élevé que soit son représentant. Il a écrit sur les œuvres et sur les hommes de la Révolution française des pages qui égalent les *Annales* de Tacite (4) ; il n'entend pas se rendre complice des forfaits en les racontant sans les maudire ; il laisse ce ministère

(1) *Œuvres complètes*, pp. 444, 445.
(2) *Ibid.*, p. 447.
(3) *Ibid.*, pp. 87 et suiv.
(4) Préface générale de l'édition de 1826.

Digitized by Google

d'abdication à l'école fataliste. Malheur à quiconque pèche, malheur surtout à quiconque entrave la marche de l'humanité vers le progrès.

Car la philosophie de l'histoire dans Chateaubriand est énergiquement *progressiste*. Il croit « que loin d'être arrivée au but, la société marche à des destinées nouvelles », « c'est, ajoute-il, ce qui me paraît incontestable ».

Il dit encore : « Je cherche à démontrer que l'espèce humaine suit une ligne progressive dans la civilisation, alors même qu'elle semble rétrograder. L'homme tend à une perfection indéfinie; il est encore loin d'être aux sublimes hauteurs dont les traditions religieuses et primitives de tous les peuples nous apprennent qu'il est descendu. »

Et un peu plus loin : « Sur des sociétés qui meurent sans cesse, une société vit sans cesse; les hommes tombent; l'homme reste debout, enrichi de tout ce que ses devanciers lui ont transmis, couronné de toutes les lumières, orné de tous les présents des âges, géant qui croît toujours et dont le front montant dans les cieux ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Eternel (1). »

Or la principale forme de ce progrès, c'est la liberté. « Il m'a paru, dit-il, en relisant ses ouvrages pour les corriger, que deux sentiments y dominaient : l'amour d'une religion charitable et un attachement sincère aux libertés publiques. Dans l'*Essai historique*, au milieu d'innombrables erreurs; on distingue ces deux sentiments (2). Il est plus libéral encore que monarchiste. « Il n'y a, dit-il, qu'une constitution réelle pour tout état : Liberté, n'importe le mode (3). » Il sait que la liberté n'existe point

(1) *Œuvres complètes de Chateaubriand*, IX, p. 82; Conf. p. 87. « Cette société, tout en ayant l'air de rétrograder quelquefois, ne cesse de marcher en avant. La civilisation ne décrit point un cercle parfait et ne se meut pas en ligne droite : elle est sur la terre comme un vaisseau sur la mer. Ce vaisseau, battu de la tempête, louvoie, revient sur sa trace, tombe au-dessous du point où il était parti; mais enfin, à force de temps, il gagne chaque jour quelque chose dans son véritable chemin et surgit au port vers lequel il avait déployé ses voiles. »

(2) Préface générale de l'édition de 1826.

(3) *Œuvres complètes de Chateaubriand*, IX, p. 88.

Digitized by Google

exclusivement dans la république, où les publicistes des deux derniers siècles l'avaient reléguée. Les trois divisions du gouvernement : monarchie, autocratie, démocratie, sont des puérilités de l'école en ce qui implique la jouissance de la liberté : la liberté se peut trouver dans une de ces formes comme elle en peut être exclue (1). Il est reconnaissant à l'Eglise de l'avoir donnée et pratiquée. Il va jusqu'à dire que « la liberté est chrétienne ». La constitution de l'Eglise lui apparaît comme « une monarchie élective, représentative, républicaine, fondée sur le principe de la plus complète égalité (2). » Il assiste avec peine à la confiscation de cette liberté sous Louis XIII. « Toutes les libertés meurent à la fois : la liberté politique dans les Etats, la liberté religieuse par la prise de la Rochelle... La liberté littéraire périt à son tour par la création de l'Académie française : haute cour du classique qui fit comparaître devant elle le génie de Corneille. Racine vint ensuite imposer aux lettres le despotisme de ses chefs-d'œuvre (3). »

Louis XIV lui-même ne trouve pas grâce devant la susceptibilité de son libéralisme. Ecoutons-le :

« Louis XIV devenu majeur entra au parlement avec un fouet, sceptre et symbole de la monarchie absolue; et les Français furent mis à l'attache pour deux cent cinquante ans... Le siècle de Louis XIV fut le superbe catafalque de nos libertés, éclairé par mille flambeaux de la gloire qu'élevait alentour un cortège de grands hommes (4). »

Etudiant le despotisme non seulement dans ses effets sur les peuples, mais même dans son action par ceux-là même qui l'exercent et paraissent en jouir, ne sont que ses premières victimes, il écrit : « Deux effets de la puissance absolue sur le cœur humain sont à remarquer. Il ne vint pas même à la pensée des bons princes qui gouvernèrent le le monde romain de douter de la légalité de leur pouvoir et de restituer au peuple les droits usurpés sur lui. La

(1) *Œuvres complètes de Chateaubriand*, p. 88.
(2) *Ibid.*, p. 65.
(3) *Ibid.*, p. 78.
(4) *Ibid.*, p. 79.

Digitized by Google

même puissance absolue altéra la raison des mauvais princes ; les Néron, les Caligula, les Domitien, les Commode furent de véritables insensés (1). »

Il aime tellement la liberté, il a une telle horreur du despotisme, que pour lui, et à bon droit d'ailleurs, l'un des plus grands faits de l'histoire, c'est ce que nous pourrions appeler l'*évolution libérale* qu'il résume ainsi : « Le servage prit la place de l'esclavage... du servage on a passé au salaire, et le salaire se modifiera encore parce qu'il n'est pas une entière liberté (2). » Naturellement il doit être, il est, pour parler le langage du jour, *féministe*. Il constate que l'Eglise primitive avait reconnu que la femme était susceptible de la même éducation que l'homme (3). Il insiste sur le rôle héroïque qu'elle remplit dans les amphithéâtres et dans les catacombes, tantôt sainte, tantôt martyre, souvent aussi apôtre, et, dans la personne de sainte Hélène, renversant les temples et bâtissant les églises, méritant ainsi la liberté qu'elle allait enfin obtenir (4). Et toutefois « l'émancipation de la femme n'est pas encore totalement achevée, surtout en ce qui regarde l'oppression des lois : elle le sera dans la rénovation chrétienne qui commence (5).

Car l'auteur de ces progrès, c'est le christianisme. « Il vient d'affranchir la Grèce et de mettre en liberté les Pays-Bas ; il se bat dans la Pologne. Le clergé catholique a brisé sous nos yeux les chaînes de l'Irlande : c'est ce même clergé qui a émancipé les colonies espagnoles et qui les a changées en république (6). L'homme qui pensait ainsi avait le droit de dire : « On pourra différer avec moi d'opinion ; mais il faudra reconnaître que loin d'emboîter mon esprit dans les ornières du passé, je trace des sentiers libres (7). » Un dernier détail achève de déterminer ce que j'appellerai

(1) *Œuvres complètes de Chateaubriand*, p. 132.
(2) *Ibid.*, p. 67.
(3) *Ibid.*, p. 353.
(4) *Ibid.*, p. 362.
(5) *Ibid.*, p. 363.
(6) *Ibid.*, p. 83.
(7) *Ibid.*, p. 83.

Digitized by Google

son *modernisme;* il est partisan de l'abolition de la peine de mort (1).

En résumé, Châteaubriand, par ses idées, appartient plutôt à notre époque, à cette fin du XIX^e^ siècle, qu'à l'époque où il a vécu; c'est, dirions-nous volontiers, un homme d'aujourd'hui qui a vécu hier; il devançait son temps, voilà pourquoi son temps ne lui a pas toujours rendu justice. Il est vrai que, de son côté, l'auteur des *Etudes* se montre sévère pour ceux qui représentent une autre philosophie de l'histoire. « Dans la *Théorie du pouvoir civil et religieux* de M. de Bonald, il y a, dit-il, du génie; mais c'est une chose qui fait peine de reconnaître, combien les idées de cette théorie sont déjà loin de nous. Avec quelle rapidité le temps nous entraîne! L'ouvrage de M. de Bonald est comme ces pyramides, palais de la mort, qui ne servent au navigateur sur le Nil qu'à mesurer le chemin qu'il a fait avec les flots (2). »

Tels sont les principaux points de la philosophie historique des *Etudes*. Le trait le plus accusé de la physionomie de cet historien, c'est certainement la préoccupation religieuse. Ce penseur qui croit s'écarter de Bossuet y revient. Seulement Bossuet songe plus à faire à Dieu sa part qu'à justifier l'Eglise. Chateaubriand est en un sens plus apologétique peut-être que Bossuet; sans cesse il défend l'Eglise: il avait le droit d'écrire dans son Avant-Propos : « J'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageais le christianisme sous les rapports poétiques et moraux, je la finis par un ouvrage où je considère la même religion sous ses rapports philosophiques et historiques... Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même. »

Mais s'il était d'accord avec lui-même, il ne l'était pas également avec son pays et son époque. Il la devançait

(1) *Œuvres complètes de Chateaubriand*, p. 92.

(2) *Introduction*, p. 39. Il est vrai que M. de Bonald avait jugé d'un peu haut le *Génie du Christianisme*, quand il avait adressé à Chateaubriand les personnes qui « aiment les preuves de sentiment », se reservant pour lui celles qui raisonnent.

Digitized by Google

avons-nous dit, il était plus religieux et plus libéral qu'elle. Aussi ses contemporains se montrèrent moins favorables au penseur qu'à l'écrivain; il est vrai que l'écrivain était incomparable.

III

Quelque puissance que montre Chateaubriand dans la recherche, l'ordonnance et l'interprétation des faits, il est plus remarquable encore par la manière dont il les exprime. Si l'historien est distingué, répétons que l'écrivain est supérieur, que l'auteur des *Etudes* est le premier prosateur de notre siècle. Lui aussi transporte l'éloquence dans l'histoire, comme Bossuet dont il a si bien apprécié le génie et si mal compris le système, estimant avant et après tant d'autres que le grand orateur était fataliste à sa manière (1). Toutefois Chateaubriand est orateur moins par le caractère périodique de son style que par l'accent et l'éclat. Il aime, en effet, et Sainte-Beuve le lui reproche, à formuler sa pensée en maximes courtes, expressives et pittoresques : « Les barbares introduits dans l'armée s'accoutumèrent à faire des empereurs : quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent (2). » « Remarquons sous la première année du règne de Néron, la naissance de Tacite : il parut derrière les tyrans pour les punir, comme le remords à la suite du crime (3). »

Le tyran Philippe venait d'être assassiné. « Dans ces temps-là, dit Chateaubriand, un prince ne périssait presque jamais seul; ses enfants étaient massacrés avec lui. Cette

(1) *Ibid.*, p. 92. Voici ce passage : « Bossuet a renfermé les événements dans un cercle rigoureux comme son génie ; tout se trouve emprisonné dans un christianisme inflexible. L'existence de ce cerceau redoutable, où le genre humain tournerait dans une sorte d'éternité sans progrès et sans perfectionnement, n'est heureusement qu'une imposante erreur. »
(2) *Ibid.*, p. 115.
(3) *Ibid.*, p. 157.

Digitized by Google

leçon répétée ne corrigeait personne : on trouvait mille ambitieux, pas un père. » Ce n'est plus le grand fleuve classique creusé par Balzac et où l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle* et des *Oraisons funèbres* roule son éloquence en flots sonores et chargés de pensées, c'est le torrent romantique rebondissant en écume argentée, diamantée à chacune des pierres qui forment son lit, à chaque fait, à chaque avènement ou assassinat d'empereur, à chaque défaite ou victoire de la Barbarie. Dans Chateaubriand la lumière ne se répand pas avec une sorte d'égalité douce et sereine sur la surface de tous les objets, comme la lumière solaire si aimée des Grecs, elle s'arrête avec complaisance sur certains points laissant les autres dans l'obscurité.

Un critique cité par Sainte-Beuve a bien rendu la sensation que donne cette façon d'écrire : « Son style est tout en traits ; il recommence à chaque instant ; chaque paragraphe est une suite de recommencements successifs, brillants, saccadés. Point de *teneur* fondamentale ni de *flumen orationis*, mais une multitude de ces étincelles et de ces éclairs qui résultent d'une plume magique faisant feu sur le papier (1). »

Si de ces considérations générales nous arrivons aux particularités, nous remarquerons que le contraste est son principal procédé. L'antithèse est partout : dans la composition, dans les détails du style ; elle préside à l'ordonnance de l'œuvre et à celle de la phrase. Que sont les *Martyrs?* Un contraste entre Rome païenne et Rome chrétienne ! *Atala et Chactas?* Un contraste entre des convictions chrétiennes et les habitudes naïves d'une âme toute primitive. Que sont les *Essais?* Un parallèle entre les révolutions anciennes et les révolutions modernes ; dès le début l'auteur était en possession de sa grande manière. Pareillement, que sont les *Etudes?* Un contraste entre les deux Rome, entre les deux mondes, entre le présent et le passé. Car les contrastes s'ajoutent aux contrastes dans

(1) *Chateaubriand et son Groupe littéraire*, I, p. 159.

Digitized by Google

la même œuvre (1). Mais s'il aime à unir les contraires, il se plaît aussi à rapprocher les faits de même nature. Il groupe les circonstances d'un fait, les détails d'un tableau. Quand il raconte, sa narration s'allonge en énumération, quand il décrit, la description s'allonge en portrait. D'ailleurs, il peint plutôt à la façon d'Hérodote qu'à celle de Thuydide (on peut l'introduire dans cette illustre famille, il est à sa place au milieu d'eux). Il semble s'intéresser plus à l'extérieur de son héros qu'à l'intérieur ; il nous le montre plus qu'il ne nous l'explique ; on le voit plus qu'on ne le comprend. Saint Augustin, saint Jérôme, saint Basile (il faut excepter Julien l'Apostat) manquent de ce que nous appellerions, la vérité intérieure. Peut-être cela s'explique-t-il par ce fait que les matériaux dont il a fait ses *Etudes* étaient (certains du moins) préparés pour une autre destination ; l'historien aura utilisé les matériaux réunis par le poète pour le poète.

Quoi qu'il en soit, qu'il raconte ou qu'il décrive, aux faits comme aux hommes, Chateaubriand donne leur véritable figure. Désormais le règne de l'histoire *monochrome* est fini. Jusqu'à lui, toutes les batailles, tous les souverains, tous les soldats et tous les peuples se ressemblaient ou ressemblaient au présent. Le procédé du théâtre classique qui avait érigé en système l'anachronisme moral, politique et même physique (2), sévissait dans l'histoire. L'historien des *Etudes*, suivant l'expression de M. Brune-

(1) Nous ajouterions volontiers : Qu'est-ce que Chateaubriand lui-même ? Un contraste, une antithèse douloureuse entre l'idéal et la réalité, une foi très chrétienne et les faiblesses que cette foi condamne. Sainte-Beuve, dans son livre savant, spirituel et odieux (*Chateaubriand et son Groupe littéraire*), s'est armé de ces contrastes contre la sincérité de l'écrivain, comme si l'on pouvait reprocher à un auteur qui ne fait pas ce qu'il dit, de ne pas dire ce qu'il pense ! A ce compte, que d'hommes *insincères* !

(2) On sait que l'abbé d'Aubignac définissait la vraisemblance, la ressemblance avec les mœurs des spectateurs !! Mais croirait-on que Chateaubriand lui-même (p. 29), dans ses *Etudes*, a écrit ce qui suit : « Il y a dans l'homme, deux hommes : l'homme de son siècle, l'homme de tous les siècles, le grand peintre doit surtout s'attacher à la ressemblance de ce dernier. » Il confondait quand il écrivait ces lignes, l'histoire avec la poésie.

Digitized by Google

tière (1) « individualise les époques de l'histoire », il fait de l'histoire ce qu'elle doit être (la définition est de M. Lanson), une « évocation et une résurrection ». Il peint avec la même vérité et parfois avec la même crudité véhémente, Rome et la Barbarie, Rome méritant son châtiment par son épouvantable corruption que Chateaubriand, véritable Juvénal chrétien, a osé exposer, et la Barbarie accourant pour châtier la Sodome impériale; il peint avec un égal succès, les individus et les foules. Il montre avec la même vérité, les individus et les foules, la masse bariolée des invasions et les chefs féroces et farouches qui les conduisaient; il les place, les uns et les autres, sur le théâtre qu'ils ont foulé et ensanglanté; il décrit les régions d'où partent les envahisseurs et les régions où ils arrivent : il excelle dans cette géographie oratoire et pittoresque; il donne la notion et même la sensation de ce qu'il raconte : nous ne lisons pas, nous voyons : la lecture se prolonge en contemplation silencieuse et admirative.

Pour peindre ainsi, Chateaubriand demande au passé lui-même les couleurs dont il se sert pour le décrire. Nul n'a plus emprunté que cet écrivain qui était si riche de son propre fonds. Lisez-le : ce détail, ce mot si expressif est de Jornandès, d'Ammien Marcellin, de Sidoine Apollinaire, de Lampriscus, de Salvien, d'Ausone... Chateaubriand le traite comme Virgile traitait les quelques bons vers échappés à Ennius, il le prend, l'introduit dans son style, il se l'incorpore. « Les Alains « erraient avec leurs chariots « d'écorces de déserts en déserts. Quand leurs bêtes avaient « consommé tous les herbages, ils remettaient leurs villes « sur leurs chariots et les allaient planter ailleurs. » Or on lit dans Ammien Marcellin : *Velut carpentis civitates impositas vehunt* (2). »

Le même Ammien Marcellin lui prête cette expression si pittoresque. Il parle des Barbares. « Leur vie, dit-il, n'est qu'une fuite. » C'est dans Gildas qu'il a trouvé cette

(1) *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, p. 392.
(2) *Ibid.*, p. 420.

Digitized by Google

autre image si saisissante : l'incendie balaya « comme d'une langue rouge, les villes et les champs » de l'Armorique. Il met à contribution Synésius, qui lui fournit le trait suivant sur Athènes qui « n'était plus qu'une université moins fameuse par sa philosophie que par son miel (1) ». Aurait-il trouvé le détail horrible qui nous montre sur les champs Catalauniques « les blessés se traînant à un ruisseau pour y étancher leur soif et buvant le sang dont ils l'avaient formé », si Jornandès ne le lui avait fourni ? Et cette réflexion si éloquente, comme il a bien fait de la faire passer du grec de saint Chrysostôme dans sa prose : « Eutrope, qui avait possédé plus de terres qu'on n'en peut mesurer, obtint à peine le peu qu'il lui en fallait pour couvrir son cadavre (2). »

Et toutefois ce style composé d'éléments de provenances si diverses, n'est pas une marqueterie. Chateaubriand fait l'unité avec cette diversité, et forge de toutes ces pièces un métal homogène et resplendissant. Ajoutons qu'il anime et éclaire ses narrations, ses descriptions et ses portraits, par des réflexions quelquefois banales, mais d'ordinaire profondes et éloquentes, tantôt développées en larges périodes, le plus souvent condensées en maximes. Il parle d'Henry IV assassiné : « Disparaître à propos de la vie est une des conditions de la gloire (3). » Gordien III avait vaincu Sapor, mais il devait ce succès à Mysithée, son préfet du prétoire, et il le reconnaissait. Chateaubriand l'en félicite en ces termes : « Gordien eut la candeur d'en convenir en rendant compte de ses victoires au Sénat : C'est être digne de la gloire que de la rendre à celui qui nous la donne (4). »

Parfois ces formules sont toutes vibrantes de cette ironie qui est une des puissances de ce grand style. Gallien, fils du malheureux roi pris et empaillé par Sapor, « ne songea ni à racheter, ni à venger son père, il en fit un dieu, cela

(1) *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, p. 317.
(2) *Ibid.*, p. 321.
(3) *Ibid.*, p. 77.
(4) *Ibid.*, p. 155.

Digitized by Google

coûtait moins (1) »... « L'empire était une ferme que le prince prenait à bail moyennant une somme convenue, mais avec une clause tacite en vertu de laquelle il s'engageait à mourir promptement (2). » Julien part pour la Gaule. « Eusèbe lui donna des livres, ses conseillers ; Constance des valets, ses maîtres (3). » L'historien parle des Néron, des Caligula, Domitien, Commode... « Afin de ne pas trop épouvanter la terre, le ciel donna la folie à leurs crimes comme une sorte d'innocence (4). »

Mais parfois aussi l'écrivain abaisse volontairement son style et recherche la familiarité comme il avait recherché la solennité. Il parle de Synésius. « On lui laissa sa femme et ses opinions (5). » « Valentinien, dit-il, quitte sa cache de de Ravenne pour se *recacher* dans Rome (6). »

Comme on le voit par cette dernière citation, ce style n'est point parfait. Chateaubriand est une grande force, mais une force qui n'accepte pas toujours la discipline du goût, ajoutons même de la sévère raison. Quand il parle de théologie il laisse échapper des termes impropres ou des expressions vagues. « La vérité philosophique est l'indépendance de l'esprit de l'homme ; elle a combattu autrefois la vérité politique et surtout la vérité religieuse ; principe de destruction dans l'ancienne société, elle est principe de durée dans la société nouvelle parce qu'elle se trouve d'accord avec la vérité politique et la vérité religieuse perfectionnées (7). » Que faut-il entendre par ces vérités en conflit les unes avec les autres ? Que l'erreur contredise l'erreur, rien de plus naturel, mais une vérité peut être distincte d'une vérité, elle ne saurait être en opposition avec elle ! Quel langage philosophique étrange que celui qui nous parle de libertés *perfectionnées ?*

(1) *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, p. 164.
(2) *Ibid.*, p. 147.
(3) *Ibid.*, p. 208.
(4) *Ibid.*, p. 132.
(5) *Ibid.*, p. 305.
(6) *Ibid.*, p. 340.
(7) *Ibid.*, p. 100.

Digitized by Google

Quel malheur que Chateaubriand s'exprime en poète même quand il expose sa philosophie de l'histoire ! Nous lui pardonnerons plus volontiers ses fautes quand elles ne blessent que le vocabulaire ou la grammaire, Chateaubriand étant de ceux qui ont le droit d'enrichir l'un et de violer l'autre. Donc nous constatons plutôt que nous ne blâmons. Il construit les participes comme des substantifs. « Dieu prenait par la main l'*enrôlé* dans ses milices (1). » Il fait de *marauder* un verbe actif; il écrit *recacher*, *vileté*, *salvation*, *la ronflée de la corne*... Il fait violence à la syntaxe lorsqu'il nous représente ainsi les Cimbres et les Teutons « qui furent trouvés sur le champ de bataille attachés les uns aux autres. Ils avaient voulu impossibilité de reculer et nécessité de mourir (2). » Ici apparaît un des procédés les plus ordinaires de cette prose, procédé qui, par l'abus qui en est fait, dégénère en véritable défaut. Chateaubriand prodigue les termes abstraits comme les écrivains de la décadence latine, et tombe dans la préciosité ou l'obscurité. Ecoutons-le : « La liberté romaine, qui avait commencé dans le Sénat, passé au Forum, traversé l'armée, alla s'enfermer dans le palais avec des esclaves à part de la race humaine (3). » Il parle des ravages d'Alaric en Grèce et il écrit : « Alors périt, peut-être, ce Jupiter olympien qui n'avait d'immortel que sa statue. Malheureusement il était d'or et d'ivoire ; s'il eût été de marbre quelque espoir resterait de le retrouver sous les buissons de l'Elide, à moins que la pensée broyée de Phidias ne fût devenue la chaux d'une cahute ou d'un minaret (4).

L'obscurité de certains passages les transforme en véritables logogriphes. Amené à parler de Titus et du doute que certains historiens ont exprimé sur sa persévérance dans les heureuses dispositions qu'il avait manifestées

(1) *Manuel de l'Histoire de la Littérature francaise*, p. 198.
(2) *Ibid.*, p. 424.
(3) *Ibid.*, p. 180.
(4) *Ibid.*, p. 317.

Digitized by Google

dans son règne trop court : « Pourquoi, s'écrie-t-il, calomnier le néant d'un avenir si vain qu'il n'a pas même été (1) ! »

Evidemment l'écrivain a grande peur de la banalité ; il ne l'évite pas cependant, et la solennité du style au lieu de la dissimuler l'étale en quelque façon : il s'agit du titre d'*Eternité* que l'on avait donné à Rome, et que les empereurs s'attribuèrent. « Toutefois cette transmission du sort de l'espèce au destin de l'individu n'était qu'une fausseté impie : les nations qui changent de mœurs, de lois, de nom, de sang, ne meurent point, il est vrai ; mais est-il rien de plus vite et de plus mortel que l'homme (2). »

Enfin on éprouve une sorte de tristesse et d'impatience à voir un écrivain de cette force descendre à la banalité de la prosopopée suivante. Dans son voyage à Rome Constance « harangua le peuple. Qu'eût répondu Marius s'il eût mis la tête hors de sa tombe (3) ? » Voilà de la rhétorique pure ! C'est brillant, sonore et faux ! Ici Chateaubriand déclame ! Mais même quand il ne déclame pas, nous sommes loin avec lui de cette sincérité de style qui subordonne tout à la pensée, qui défend à l'expression de briller pour elle-même. Bossuet écrit ainsi ; Augustin Thierry, que Chateaubriand appelle avec quelque emphase « *l'Homère de l'Histoire* », écrit ainsi (4) ; mais Chateaubriand excelle dans un autre genre dont il a les qualités et les défauts.

Renan, qui aimait à étonner et qui tenait de Chateaubriand par la faiblesse même qu'il lui reproche, a posé cette question : « Que serait-il arrivé si M. de Chateaubriand avait été modeste ? » La réponse est bien simple, il aurait eu un peu plus ses qualités et un peu moins ses défauts ; il aurait rempli avec plus d'élévation et de désintéressement

(1) *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, p. 120.
(2) *Ibid.*, p. 181.
(3) *Ibid.*, p. 212.
(4) « Toute son œuvre soumise au plus rigoureux examen n'offrirait pas un trait de déclamation : la peinture y résulte de faits vivement présentés, sans aucun des procédés artificiels de couleur locale par lesquels les novices croient suppléer à l'art savant dont ils n'ont pas le secret. » RENAN, *Pages choisies*, p. 282.

Digitized by Google

son rôle d'apologiste, car son principal mérite, sinon sa plus grande gloire, c'est d'avoir défendu la religion. Aussi que d'autres le félicitent d'avoir rajeuni la littérature vieillissante, d'avoir créé tant d'images, d'avoir apporté d'Amérique tant de métaphores justes et originales; qu'on le félicite d'avoir enseigné l'art de peindre la nature, et d'avoir substitué aux paysages conventionnels des descriptions du *Télémaque* la nature vraie et vivante; d'avoir introduit dans le roman le type, plus ou moins intéressant d'ailleurs, du *découragé* dégoûté de tout et de lui-même; d'avoir créé son René, frère aîné des Sénancourt, Ugo Joscolo, Manfred; d'avoir inspiré Byron, Alfred de Vigny, Lamartine, Brizeux, Laprade; d'avoir réfuté Boileau, ce chrétien qui avait banni, par respect, le christianisme du domaine de l'art; d'avoir révélé à Victor Hugo sa véritable voie, de lui avoir donné, par ses exemples, le courage d'être lui-même, de se déployer dans toute l'audace de son originalité, d'accumuler ses énumérations éclatantes et sonores, d'écrire l'histoire à la grande manière épique; qu'on le glorifie surtout d'avoir suscité une brillante phalange d'historiens, l'honneur de notre siècle: les deux Thierry, Montalembert, Michelet, et d'avoir proposé à tous, poètes, romanciers, historiens, comme modèle universel le livre de Dieu, la Bible, — nous, mieux inspirés croyons-nous, nous le féliciterons d'avoir été apologiste, apologiste d'abord par l'importance qu'il donne à la religion dans son œuvre, par la place qu'il lui donne dans l'histoire, et aussi par les arguments qu'il oppose à ceux qui l'attaquent. Les *Etudes historiques* continuent le *Génie du Christianisme* et défendent la foi plus victorieusement que la brillante apologie; elles administrent la preuve de fait à ceux que les preuves de sentiment n'avaient pu satisfaire. Il est de mode aujourd'hui, même chez les catholiques, de réfuter le *Génie du Christianisme*; on ne réfutera pas les *Etudes*. La preuve historique résistera plus que la preuve esthétique.

Sans doute, même dans les *Etudes*, la faiblesse humaine se trahit par de trop nombreuses contradictions; on peut

Digitized by Google

retourner contre la religion certaines erreurs de son apologiste, mais la plus grande, la meilleure partie de l'ouvrage et l'esprit qui l'anime, font des *Etudes* une véritable apologie du christianisme.

Cet ouvrage est donc à la fois le couronnement et le résumé d'une grande vie littéraire. L'auteur, qui ne craignait pas de dire de lui-même le bien que tout le monde en pensait, aurait pu donner pour épigraphe à ce travail historique qui fut son dernier travail : *Qualis ab incepto.*

Digitized by Google

RENANISME ET RÉVOLUTION

Plus la Révolution — le Bloc, si vous voulez — triomphe dans le domaine de la politique, et plus son prestige s'affaiblit dans les milieux intellectuels et littéraires, où l'on s'efforce encore de penser français. Taine, élève d'Auguste Comte, porta des coups terribles au culte des « grands ancêtres », chacun le sait. Mais on sait moins que Renan fut son précurseur dans cette œuvre d'assainissement national.

Pour quelles raisons mystérieuses, le triste auteur de la *Vie de Jésus*, mit-il tant de persévérance à combattre à la suite ou en compagnie de de Maistre, les principes constitutifs de la Révolution ? C'est ce qu'il n'est peut-être pas impossible de comprendre. Mais pour l'instant, je voudrais surtout expliquer la nature du ressentiment un peu étrange que Renan nourrissait contre la Révolution. Il ne saurait être question ici de boutade ; depuis 1860 au moins, jusqu'à la fin de sa vie, Renan n'a jamais cessé de signaler à ses contemporains ce qu'il considérait comme la banqueroute des immortels principes.

Il libelle son jugement en une brève formule lapidaire qui a sa beauté : « La Révolution, dit-il, est une expérience manquée », après quoi il rédige ses considérants qui sont fort curieux.

« La Révolution n'a conservé qu'une seule inégalité, celle de la fortune. »

Il est superflu de faire remarquer ici que Renan dit trop vrai : personne en France, à l'heure qu'il est, ne songe à

Digitized by Google

nier la toute puissance de l'argent, ni les multiples et immorales et désastreuses conséquences qui en découlent. Comme chez les Romains de la décadence, l'argent opprime tout au moins, le droit, la vertu, la science, le talent et la foi. N'insistons pas.

Ce qui est remarquable, c'est le regret très nettement exprimé par Renan, que toutes les inégalités sociales aient disparu. Dans sa pensée, des inégalités doivent exister qui sont bienfaisantes et nécessaires. Par là-même, il se range parmi les plus intransigeants adversaires de la Révolution. Celle-ci, en effet, ne repose ni sur la liberté, ni sur la fraternité, mais sur la seule égalité telle que la conçoit une démocratie mesquine et dévorée de jalousie. Elle est par essence, ennemie de toute supériorité morale ou intellectuelle, c'est-à-dire, génératrice d'anarchie, c'est-à-dire, satanique. Et Renan-Prospero ne glorifie pas seulement l'inégalité qui s'attache au talent, il prône le principe même de l'aristocratie sous toutes ses formes, il déclare que nos peuples modernes ne sauraient se passer de l'hérédité royale.

Deuxième grief. « La Révolution n'a laissé qu'un géant, l'Etat, et des milliers de nains. » Et, en effet, l'Etat vend des allumettes et enseigne la métaphysique ; il ambitionne l'honneur de porter nos bagages et de distiller notre alcool, il est homme d'équipe dans l'Ouest et dieu partout ; il tend à devenir une monstrueuse idole. Le mal signalé par Renan en 1868 s'est aggravé dans des proportions formidables : avant qu'il soit longtemps, nous serons tous fonctionnaires ou condamnés à mourir d'inanition. La toute puissance de Monsieur le Préfet, n'est pas sur le point de prendre fin.

Après la centralisation administrative, Renan condamne et avec une égale force, la centralisation intellectuelle. « Paris, dit-il, est un centre puissant au milieu d'un désert intellectuel, la province. » Les disciples et amis de Renan, qui sont depuis trente ans au pouvoir, ont essayé de corriger ce dangereux état de choses. Dans ce but, ils ont célébré d'avance, et ils ont cru même créer des uni-

Digitized by Google

versités provinciales. La force des choses, c'est-à-dire le développement logique de l'idée révolutionnaire qui est essentiellement une idée centralisatrice, a réduit à rien cet essai louable. C'est de Lyon même qu'est venue la plus éloquente protestation contre le retour définitif, semble-t-il, au monopole pur et simple.

Centralisation politique et centralisation universitaire ont comme double conséquence, la transformation d'un nombre incalculable de Français en ronds-de-cuir et les progrès effrayants du socialisme. Il est vrai que Renan indique un moyen, le seul qui existe selon lui, d'enrayer le socialisme, savoir : la colonisation. Il est vrai que les gouvernements héritiers de Jules Ferry, ont réussi à créer en Asie et en Afrique, des empires ou du moins des embryons d'empire. Mais entre la colonisation uniquement bureaucratique telle qu'elle est pratiquée en France et la lutte efficace contre le socialisme, on ne voit pas très bien quelles relations existent. Loin que les socialistes turbulents songent à partir pour les colonies lointaines, ils se flattent, et non sans quelque apparence de raison, de devenir bientôt les maîtres absolus de la France. Le mal signalé par Renan subsiste donc tout entier, ou plutôt il s'est développé à ce point qu'il menace l'existence même de la France.

Le code civil, œuvre plus révolutionnaire encore que napoléonienne, apparaît dans la préface des *Questions contemporaines*, comme une source de calamités. Renan le rend responsable de la dislocation de la vie familiale et de la dépopulation. Il serait facile de prouver que Renan n'a rien exagéré certes, et qu'il est resté plutôt en deçà de la vérité. Mais pour l'instant, je veux moins prouver le bien fondé de ses thèses qu'indiquer avec autant de précision que possible, la nature de ses opinions politiques.

Chose très curieuse, au milieu de cette décomposition nationale produite par la Révolution, Renan ne distingue qu'un élément de force : l'Eglise. « On s'étonne souvent, dit-il, de la force que possèdent en province, le clergé, l'épiscopat. Cela est bien simple; la Révolution a tout désa-

Digitized by Google

grégé : elle a brisé tous les corps excepté l'Église ; le clergé seul est resté organisé en dehors de l'Etat. Comme les villes, lors de la ruine de l'empire romain, choisirent pour représentant, leur évêque, l'évêque sera bientôt en province, seul debout au milieu d'une Société démantelée. » Dans la pensée de Renan, le clergé et l'épiscopat tirent cette force sociale qu'il leur reconnaît, non pas de leur titre concordataire, mais de la seule confiance des catholiques.

La preuve en est dans le dédain profond que lui inspire le concordat. « La France est fière de son concordat, et en effet, le concordat est bien le dernier mot de la Révolution dans l'ordre religieux, comme le code civil est le dernier mot de la Révolution dans l'ordre politique. Le concordat a le caractère de tout ce qui est sorti de la Révolution : essentiellement administratif, il témoigne une remarquable entente de ce qui fait la force et la paix d'une nation, mais en même temps un singulier oubli de la liberté, un mince respect pour la conscience individuelle et une complète méconnaissance du côté moral de l'homme. Le concordat se résume en ce mot qu'on prête à Portalis : « Régulariser et resserrer la superstition ». L'erreur de la France est, de croire qu'on peut suppléer à la libre spontanéité des âmes par des institutions bien combinées... la persécution des habiles administrateurs sortis de l'école Colbert, lesquels n'aimaient guère le clergé, a bien plus frappé au cœur ses victimes que la grossière cruauté de l'inquisition espagnole. »

Voilà qui corrobore faiblement les principes de politique ecclésiastique que défendait naguère le cardinal Mathieu. Par contre, si certaines paroles qu'on attribue à Pie X sont authentiques, il faut reconnaître que les opinions concordataires de Renan, n'ont rien d'hétérodoxe, ni de banal. Quoi d'étonnant ? Le cardinal Mathieu envisageait le côté pratique et administratif de la question, il s'exprimait en diplomate et en historien. Renan étudie les conditions les plus générales et les plus élevées de la vie religieuse et c'est pourquoi, il me paraît se rapprocher davantage de la vérité profonde.

Digitized by Google

Il pousse l'amour de la contre-révolution jusqu'à professer un royalisme historique et philosophique *sui generis:* il affirme qu'en guillotinant Louis XVI, la France s'est décapitée elle-même. Pour lui la Restauration fut un retour vers le régime qui convient le mieux aux Etats européens, il ajoute, il est vrai, un retour inintelligent. Ailleurs, il parle avec une haine visible « du triste parti légitimiste » mais avec une admiration non moins visible pour la beauté du rôle nécessaire qui incombe à ce parti. Voici qui est plus étonnant encore. Renan regrette qu'en 1830, la révolution légitime, selon lui, dans ses débuts, ait eu pour conséquence finale, l'exil de Charles X c'est-à-dire de la branche aînée. « Après l'abdication de Charles X et la claire désignation d'un successeur contre lequel il n'existait aucun motif avoué de répulsion, la continuation du divorce avec la branche aînée était-elle légitime et opportune? Je ne le pense pas. Une longue régence commençant par le triomphe des idées libérales offrait pour fonder le régime parlementaire, une de ces occasions comme il s'en présente bien peu dans la destinée des nations... Nous ne songeons pas qu'une race mûrie par le temps, nourrie dans la pensée des honneurs traditionnels, préservée par le sentiment de sa majesté des inquiétudes auxquelles les dynasties nouvelles peuvent difficilement se soustraire, vaut mieux pour séquestrer le pouvoir qu'une race jeune, active, obligée de se faire une place dans le monde ».

Aisément, on pourrait citer d'autres textes aussi clairs et aussi significatifs. Mais il est assez démontré, je pense, que Renan s'est classé lui-même parmi les adversaires les plus résolus de la Révolution.

Comment cette conception historique se concilie-t-elle chez lui, avec une philosophie générale qui est si foncièrement hostile au catholicisme ennemi-né de la Révolution? La question est délicate, et elle vaut qu'on l'aborde avec beaucoup de précaution.

Des biographes sans doute mal informés ont affirmé que dans la chaleur communicative d'un banquet célèbre, en 1870, M. Renan aurait fait des vœux pour les Prussiens

Digitized by Google

contre les Français. Laissons cette histoire dont les amis du grand homme s'irritent si fort. Les écrits de M. Renan parlent assez d'eux-mêmes : ils renferment un assez clair exposé de la philosophie complexe dans laquelle entre, pour une part importante, la haine de la Révolution.

D'abord Renan a appelé de ses vœux la formation de la grande Allemagne et la constitution de l'unité italienne. « Après avoir servi la réaction, l'empereur Napoléon III obéit à ses instincts, lesquels n'étaient pas toujours à l'unisson du vieil esprit français dans ce qu'il a de borné et d'exclusif. Détruire l'opinion exagérée qu'on s'était faite de la puissance de l'empereur Nicolas ; tendre la main à l'Italie renaissante ; laisser se développer sans opposition et, en un sens, favoriser le mouvement inévitable qui fonde sous le nom de Prusse une grande Allemagne savamment libérale, destinée à compter pour beaucoup dans la direction des choses humaines ; préparer doucement la modification du pouvoir temporel des Papes ; atténuer les funestes effets de la loi sur l'instruction publique imposée en 1850 par le parti clérical... ce sont là autant d'actes contraires à l'esprit des conservateurs français et dont peu de gouvernants chez nous auraient voulu prendre la responsabilité. »

En même temps qu'il saluait, en une prose lyrique, l'hégémonie naissante de la grande Allemagne, Renan semblait prendre son parti de l'abaissement de la France. « Si l'on n'y prend garde, dit-il, le temps n'est pas loin où la nation sera divisée en deux parties, l'une composée d'intrigants de toute sorte, vivant de révolutions et de restaurations (?) ; l'autre composée d'honnêtes gens ayant pour règle absolue de ne pas se mêler des changements de gouvernement, attendant, mornes chez eux, l'arrêt du destin. Mais cet état de choses lui-même sera un paradis auprès de ce qui suivra. Nobles d'abord, puis faibles, puis méprisés, les honnêtes gens s'éteindront de jour en jour et au bout de cent ans, il ne restera plus que de hardis aventuriers... Dans le cercle fatal des révolutions l'abîme appelle l'abîme. Il y a des exemples de nations qui, entrées dans cet enfer de Dante, en sont revenues. Mais que dire de la

Digitized by Google

nation qui, après en être sortie, s'y replonge deux fois, trois fois ! »

Le diagnostic est trop clair : Renan considère la France comme une nation décadente vouée à une fin prochaine.

Parle-t-il, du moins, en ami, de la glorieuse vaincue ? Pas le moins du monde ; il s'acharne au contraire à la ridiculiser et à l'avilir. « La France est le pays des partis pris et des horizons bornés... La gaucherie de l'esprit français, quand il s'agit de l'infini, ne date pas, du reste, de nos jours... Qu'on examine les réputations devenues nationales, on verra qu'il n'en est presque aucune où n'entre ainsi un peu de la faveur qui s'attache à un certain mauvais goût. » Et pour conclure, Renan définit la France « un pays où la poursuite d'un certain bonheur vulgaire est devenue la cause des révolutions politiques, l'inspiratrice de la Muse, le souci, et, en un sens, la religion de tous. »

Jamais Voltaire ne parla sur un ton plus méprisant de ses amis, les Welches.

Avec les réalités ou les apparences politiques qui froissent Renan, dans son propre pays, l'idéal dont il emprunte les éléments aux pays voisins forme un contraste très instructif. L'auteur de la *Vie de Jésus* aime et admire le protestantisme, il envie à l'Angleterre son aristocratie, à l'Allemagne sa culture intellectuelle, à l'une et à l'autre, la monarchie héréditaire, le sens de la tradition et le goût de la hiérarchie sociale. Bref, tout lui déplaît, en France, ou l'irrite, tout le porte au découragement, au lieu que tout le charme en Angleterre et surtout en Allemagne.

Comment se fait-il que Renan ose, après cela, donner à cet infortuné pays gaulois dont il a une si pauvre idée, des conseils austères, très austères, et tracer un programme qui eût effrayé des Spartiates ou des Romains du temps d'Appius ? « Faire, dit-il, que chacun aime à rester à son rang, par résignation, par fierté, par goût de l'honnête, ne pas dire au pauvre : « Enrichis-toi » ; mais lui dire : « Console-toi ; tu travailles pour l'humanité et la patrie » ; lui prêcher le bonheur par la simplicité du cœur et la poésie du sentiment ; persuader à l'homme du peuple que ce qui

Digitized by Google

le rend intéressant, c'est d'être respectueux pour les grandes choses morales auxquelles il coopère sans pouvoir toujours les comprendre, etc. etc. » Une éthique aussi haute s'adresse ne disons pas à des héros, car on connaît des héros authentiques incapables de la comprendre, mais à une élite intellectuelle de héros. Renan se moquait-il? ou bien uniquement soucieux d'exprimer la vérité absolue, mettait-il sa joie à retracer d'avance la vie politique d'une nouvelle Salente? Cette dernière hypothèse me paraît peu vraisemblable. Renan savait qu'il n'en est pas de la politique, comme de la morale, laquelle dans ses parties essentielles, ne varie pas. Loin qu'il opère sur des abstractions, le philosophe politique doit faire porter tous ses efforts sur des réalités vivantes et concrètes. Or, entre la France idéale de Renan et la France réelle qu'il décrit, l'antithèse est si violente qu'elle autorise tous les soupçons. Offrir au pays de Béranger, un programme politique qui est une méditation de Marc-Aurèle, c'est bien se moquer, ou du moins c'est composer une satire. La satire fait le plus grand honneur, en effet, à la virtuosité littéraire de Renan, mais elle ne témoigne pas d'une grande sensibilité patriotique. Lui qui sait l'importance du sentiment religieux dans la vie d'un peuple, il impose une œuvre formidable et surhumaine aux Français fils de Voltaire et de Béranger.

Accuse-t-on Renan de ne pas aimer sa patrie? Non, pas absolument, puisqu'il a écrit sur la France bien des pages sincères, très pénétrantes et fortes. Ce qu'on affirme, c'est qu'il n'aimait pas la France catholique, surtout la France catholique des trois derniers siècles.

Il est vrai qu'on maintient ainsi ou qu'on rétablit presque toute l'accusation, car même après Voltaire, même après Rousseau, la France demeure étonnamment attachée à l'Eglise. Que reste-t-il d'elle si on l'ampute du catholicisme? Rien que l'esprit gaulois, l'esprit de Voltaire et de Béranger lequel est odieux à Renan, et le venin révolutionnaire dont se meurent les peuples modernes.

Il lui reste la science, répondront les renanistes, la science toute puissante qui peut communiquer à une

Digitized by Google

nation vieillie, une vie nouvelle, la transformer, la relever à ses propres yeux et aux yeux du monde. Au fait, Renan a présidé d'une certaine façon, à toutes les grandes réformes scolaires et universitaires que commença le second Empire et qu'achève la troisième République. Il fut sinon le conseiller et le collaborateur de Duruy, du moins le prophète des doctrines pédagogiques et philosophiques dont s'inspira Duruy. Tous les avocats qui ont occupé le ministère de l'instruction publique depuis trente ans, se sont proclamés ou se proclament les admirateurs, les disciples, les serviteurs de Renan. La France nouvelle, la France laïque et anticléricale qui sort des écoles officielles est façonnée à l'image de Renan. Le vieil Antistius avait donc d'excellentes raisons d'aimer ce pays qui devait porter l'empreinte de ce que ses disciples appellent son génie. Peut-être, malgré tout, n'aimait-il pas la France.

L'idéal national qu'il avait caressé toute sa vie, il l'avait emprunté presque de toutes pièces, à l'Allemagne et à l'Angleterre. S'il doit triompher définitivement chez nous, cet idéal, comme on serait tenté de le croire depuis quelques années, la France historique, la seule vraie France que nous connaissions devrait se suicider. Précisément, le France traditionnelle ne veut pas se résigner à la mort bien que réduite à vivre sur son territoire à la façon d'une minorité. Elle lutte sans trop de succès, il est vrai, contre un groupement composé d'internationalistes, de socialistes, de protestants incrédules et de juifs, qui ne comprend pas notre passé, qui hait notre religion, qui raille notre patriotisme. La transformation indiquée par Renan, n'a donc pu s'accomplir qu'à moitié, si toutefois elle n'a pas radicalement échoué. Lui-même, selon toute vraisemblance, il ne la jugeait pas réalisable. Quand il loue la France, avec quelque vivacité, c'est que ses éloges ont pour objet des époques lointaines, mais pour parler des Français de nos jours, il prend infailliblement le ton du médecin Tant pis. « Prenons garde, dit-il, qu'un accès n'emporte le malade ou ne le frappe d'une incurable débilité... la situation est pleine de péril ». Et ailleurs : « Il sera dit qu'en ce

Digitized by Google

XIX^e siècle, le siècle de la peur, il y eut encore quelques hommes qui, nonobstant le mépris du vulgaire, aimèrent à être appelés gens d'un autre monde ; des hommes qui crurent à la vérité, et se passionnèrent à sa recherche, au milieu d'un âge frivole, parce qu'il était sans foi, et superstitieux parce qu'il était frivole. »

Ainsi sur le terrain historique aussi bien que sur le terrain philosophique, Renan a combattu la Révolution qu'il considérait comme la cause unique ou principale de la décadence française. Cependant les hommes de nos jours qui incarnent ou se flattent d'incarner l'esprit de la Révolution ont accaparé sa mémoire, et ils se servent de son nom comme d'un drapeau pour rallier tous les amis du Bloc, héritiers authentiques du jacobinisme.

Là dessus, les libéraux des *Débats* et peut-être du *Temps*, les nationalistes et quelques catholiques s'indignent ou triomphent ; ils dénoncent comme scandaleuse, l'exploitation d'une mémoire qui n'appartient pas aux robespierrots de notre temps. Au pied de la statue qui s'élève sur la place de Tréguier, Combes, disent-ils, est odieux et ridicule.

Oui, Combes était odieux et ridicule, mais j'ai le très vif regret de dire, à l'encontre des spirituels rédacteurs des *Débats*, de M. Maurice Barrès et de quelques écrivains nos amis, qu'il n'occupait pas une place usurpée. Pourquoi contester à Combes, à M. Anatole France et à M. Berthelot le droit d'accaparer la mémoire de Renan ? Entre les organisateurs des fêtes trécorroises et le héros lui-même existe un lien plus fort que toutes les théories historiques et philosophiques. Je veux dire, la haine du catholicisme. Avant de mourir, Renan s'était réconcilié avec M. Homais, Béranger et Voltaire qu'il avait ridiculisés, autrefois. L'alliance avec ces hommes méprisés lui apparaissait comme une nécessité absolue dans la lutte contre le catholicisme. « Sans doute, semblait-il dire, la Révolution désorganise la France et prépare sa ruine prochaine ; mais vive la Révolution, quand même, puisqu'elle est la seule force capable d'anéantir l'Eglise ! Vivent

Digitized by Google

Voltaire, et Homais, et Béranger que je qualifiais jadis de polissons malfaisants ; l'Ecrlinf demeure notre devise ».

Le même sous-entendu immoral et antinational se retrouve dans les pensées de Combes et de ses amis. Leur logique est moins profonde que celle de Renan, elle n'en est pas moins curieuse. « Nous crions : Vive la Révolution, sans nous rendre toujours compte de toutes les significations complexes qui s'attachent à ce grand mot. Renan, mieux informé que nous, affirme que la Révolution est génératrice d'anarchie et de décadence. Soit ! Périsse la France, pourvu que nous écrasions le catholicisme ! Nous sommes d'accord, M. Renan et nous, sur l'essentiel, savoir, qu'il faut mettre au-dessus de tout la haine de l'Eglise. Tout le reste n'a qu'une importance secondaire. »

Ceci implique la capitulation de l'intellectualisme renaniste devant les basses passions du parti révolutionnaire.

Osera-t-on, après cela, qualifier de fanatique, l'auteur des *Considérations sur la France ?* La vraie, la grande caractéristique de la Révolution, il ne faut la chercher en effet, ni dans les gloires militaires de la République et de l'Empire, ni dans l'avènement du tiers état, ni dans les immortels principes ; on ne la trouve que dans la ferme volonté d'exterminer le catholicisme. Autant les jacobins de 1793 étaient patriotes et animés de l'esprit conquérant, autant les jacobins de 1904 sont pacifistes et peu chatouilleux sur l'honneur national. Rien n'égale le mépris dans lequel les politiciens du Bloc tiennent les mots liberté et fraternité, rien, si ce n'est l'acharnement qu'ils mettent à détruire la seule vraie notion d'égalité, en créant plusieurs classes de parias. Quant au tiers état il est devenu un ci-devant dont les jours sont comptés. Mais aujourd'hui, comme en 1793, la guerre au catholicisme et l'extermination du parti prêtre figurent à l'ordre du jour de tous les clubs politiques. De Maistre avait raison, la Révolution est satanique dans son essence.

Il est piquant de voir l'auteur de la *Vie de Jésus* et du *Prêtre de Némi*, se ranger ainsi parmi les disciples de de Maistre. Car Renan avoue dans un langage assez net,

Digitized by Google

qu'il a puisé ses théories sur la Révolution, dans la lecture des *Considérations sur la France* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. « La France, disait-il en 1882, la France n'avait pas lu M. de Maistre ; un pays n'est jamais très fort en histoire et d'ailleurs *beaucoup de maximes politiques devenues maintenant évidentes n'étaient pas claires.* » Je ne sache pas qu'on ait jamais rendu au génie prophétique de de Maistre un aussi éclatant témoignage. Ce grand homme avait donc su démêler et juger sagement, dès les premières années du XIX^e^ siècle, des événements historiques qui étaient encore fort obscurs.

Le premier, il avait vu tout ce qu'il y a dans la Révolution de fatal ou plutôt de providentiel, de mystérieux, de rebelle à toute discipline et de surhumain. Renan s'approprie, en l'affaiblissant, cette observation, lorsqu'il s'écrie à propos de M. Dufaure : « Qui, de nos jours, a su dominer les événements ? » Il répétait encore, non sans quelque humeur une formule qui, dès 1882, a triomphé dans les polémiques : « la Révolution on l'adore ou on la maudit ; on ne la critique pas ».

A l'inverse de Balaam qui bénissait Israel qu'il avait mission de maudire, Renan se voit obligé de maudire la Révolution qu'il aurait intérêt à bénir. Le spectacle est à la fois tragique et amusant, mais il est surtout instructif.

Ainsi se complète le groupe des écrivains célèbres qui sont les disciples volontaires ou involontaires de de Maistre. Après Auguste Comte, après Taine et Veuillot, Renan se proclame et se donne comme un simple commentateur des *Considérations sur la France*. Et Renan va jusqu'au bout du chemin dans lequel il s'était engagé. Il déplore, avec une tristesse qui n'est pas exempte d'une certaine grandeur, toutes les conséquences politiques et morales, surtout morales, de la Révolution. Le suffrage universel lui inspire une horreur, une défiance et un mépris qu'il ne songe pas à dissimuler. « C'est le pays que je plains, dit-il. La foule ne voit pas les difficultés de la politique ; elle ne peut comprendre à quel point, dans certaines situations, il faut être habile pour ne pas commettre de faute mortelle. La

Digitized by Google

foule veut gouverner; le mandat impératif plus ou moins déguisé est au fond de toutes ses erreurs... Nous avons, nous, le mandat impératif de notre conscience, lequel rend impossible tous les autres. »

Ceci n'est pas seulement du bien dire; c'est du bien penser. Renan diagnostique, en termes précis, le mal profond, il faudrait dire un des maux profonds dont se mourra la France, si rien ne vient interrompre le cours actuel des événements, savoir, un conflit permanent et dont personne n'entrevoit la solution, entre la conscience de l'élite et le gouvernement du pays.

Renan s'élève encore contre les préjugés démocratiques qui lui paraissaient monstrueux en 1882. Que dirait-il en 1904 s'il entendait les périodes redondantes de M. Jaurès et s'il lisait les honteuses proclamations électorales qui couvrent tous les murs de France?

Aux préjugés s'ajoute l'ignorance : Renan reproche à la démocratie française « de ne savoir rien d'hier et de ne se douter pas de demain ». Sans doute, depuis les jours où il composait ses thèmes contrerévolutionnaires, les ministres de l'instruction publique ont construit d'innombrables écoles, dans lesquelles des instituteurs apprennent aux petits enfants la nouvelle histoire de France. Les bons élèves savent, dit-on, un grand nombre de dates et de faits. Ont-ils le respect du passé que demandait Renan? Savent-ils que la patrie française fut construite au prix de mille ans d'héroïsme et de patience, par la bravoure des uns, par l'esprit des autres, par les souffrances de tous? Il est permis d'en douter. Les rhéteurs et les cuistres ont si souvent parlé au peuple de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy et de la Bastille, que des millions d'électeurs sont encore tentés de ramener tout le passé de la France à l'Inquisition espagnole, à la Saint-Barthélemy et à l'histoire mélodramatique de la Bastille.

Enfin Renan constate que la démocratie, fille de la Révolution française, se laisse entraîner aux abîmes par les flatteurs.

Digitized by Google

Ayant ainsi expliqué toutes ces causes de mort, M. Renan prophétise : « Oui, nous la reverrons encore avant de mourir, cette vieille France rétablie dans des conditions de vie séculaire, avec ses haines pacifiées, ses horizons ouverts, les ombres de ses victimes apaisées, ses gloires réconciliées. Nous la verrons telle qu'elle fut en ses beaux jours, forte, modérée, raisonnable, relevant dans le monde le drapeau abandonné du progrès libéral, nullement corrigée de son amour désintéressé pour le bien, instruite cependant par l'expérience et attentive à éviter certaines erreurs où l'indulgence trompeuse du monde, au moins autant que ses défauts, l'avaient engagée ».

En écrivant ces lignes ironiques, Renan savait très bien à quoi il s'exposait : son optimisme nous semble aujourd'hui sinistre et méphistophélique. La France n'a pas recouvré l'Alsace-Lorraine, elle n'a pas réparé l'affront de Fachoda, mais elle est plus divisée que jamais : la dépopulation, une sorte de guerre civile permanente, l'ostracisme devenu une habitude, le triomphe de l'esprit sectaire, l'augmentation effrayante de son budget, les progrès rapides d'un socialisme athée et intolérant lui font d'un pays voué à l'inquiétude permanente, la peinture achevée. En vérité on ne saurait être plus mauvais prophète que Renan.

Ou plutôt, ses prophéties se sont trop bien réalisées, car à côté de ces pronostics étrangement optimistes, on lit des prédictions, voire des affirmations aussi pessimistes que possible. « Notre situation, gémit-il, est un peu celle de l'acteur d'Antioche, ce qui veut dire, en français plus simple : voici le moment où va s'écrouler le vieil édifice français. Nos craintes, ajoute-t-il, portent sur l'avenir... Nos pressentiments nous font entrevoir un temps où l'homme cultivé devra aimer une patrie aux conseils de laquelle il aura peu de part, comme Fénelon, Beauvilliers aimèrent une monarchie qui ne les écoutait pas et dont ils connaissaient parfaitement les fautes... Tout serait pour le mieux si les choses humaines n'exigeaient ni prévoyance, ni sagesse. Mais jusqu'ici on n'a pas trouvé moyen de faire naviguer un

Digitized by Google

navire à pleines voiles par les mers les plus dangereuses, sans pilote ni commandement. » Au temps où Renan rajeunissait cette vieille métaphore, l'usage des torpilles n'était sans doute pas très connu et c'est grand dommage pour la beauté et surtout pour la clarté de cette exposition historique. Aucun doute n'est donc possible : Renan fut toujours pessimiste et il le fut plus que jamais le jour où il professa ou parut professer à l'Académie française, un optimisme... désolant. Quoi de plus triste, en effet, qu'un très équivoque sourire ébauché entre deux prédictions macabres?

La doctrine historique de Renan se résume donc dans les deux propositions que voici : 1° La France va mourir demain, c'est-à-dire dans deux siècles. 2° Elle se meurt parce qu'elle fit siennes toutes les utopies révolutionnaires.

Comment s'est produite chez lui, cette double conviction, il daigne nous l'expliquer dans un dialogue solennel avec feu M. Cherbuliez, transformé pour la circonstance en représentant officiel et autorisé des races protestantes. Le morceau est d'une belle venue, et il a une très grande importance : il est bon qu'on le lise tout entier : « Dans notre éducation intellectuelle (Renan et Cherbuliez) nous avions été l'un et l'autre à cette grande école allemande de science et de critique qui, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, a renouvelé tant de branches de l'esprit humain. Nous avions admiré l'application, la sagacité, la force d'esprit qui ont été déployées dans cette œuvre. Nous n'avons rien à dédire de ce que nous avons dit ; nos éloges sont sans repentance. Ce que nous avions admiré était vraiment admirable ; ce que nous avions aimé était vraiment aimable. Nous n'avons pas changé nos jugements sur Gœthe, sur Herder. Est-ce notre faute si, en restant fidèles à nos anciens jugements, nous nous trouvons un peu dépaysés en présence de ce qu'on proclame maintenant comme un nouvel idéal ? Ceux qui se sont plaints des critiques de Valbert (Cherbuliez) n'oublient qu'une chose, c'est que Valbert ne dit rien sur l'Allemagne qu'il n'ait appris à son école. Oui, je ne crains pas de le

Digitized by Google

dire, Monsieur, c'est votre ancienne éducation allemande qui vous a fait Français en 1870. C'est ce haut idéalisme de Kant et de Fichte qui vous a donné la force de regarder en face, le succès, de le critiquer et de vous constituer par libre choix l'avocat des vaincus. »

Quelques mots dans cette déclaration déconcertent le lecteur qui veut bien les étudier d'un peu près.

Renan daigne reconnaître qu'il est un peu dépaysé, en France. Très étonnante, cette constatation, surtout si l'on tient compte des circonstances où elle fut rédigée. En 1882, Renan était parvenu comme le lui avait annoncé ironiquement Louis Veuillot, au comble de la gloire ; il régnait sur tous les intellectuels de son temps, il recevait les hommages des ministres et il s'attendrissait, débonnaire, sur l'inintelligence des cléricaux vaincus qui n'avaient pas su profiter de ses services. Il était le vainqueur, et il laissait deviner un sentiment de profonde inquiétude. Pourquoi ? Parce qu'il connaissait la nature de l'âme française laquelle est incapable (que Dieu en soit loué) de prendre longtemps au sérieux l'idéal renaniste. Les Gaulois ne s'élèvent pas au-dessus de la théologie de Béranger et c'est pourquoi ils encourent le mépris de M. Renan. On s'allie avec eux pour mieux combattre le cléricalisme, mais comme les grandes dames romaines allaient danser à certains jours de fête, en compagnie des femmes du peuple. Quant aux Français de France qui ne sont pas Gaulois, ils iront à de Maistre, à Bossuet et à saint Thomas, ils redeviendront tôt ou tard catholiques.

Conclusion : la culture renaniste, qui est une culture purement allemande, ne saurait prospérer chez les Welches, et il n'y a pas trop lieu de s'en affliger, puisque, selon toute vraisemblance, la France est condamnée à une mort prochaine.

Plus inquiétante, encore, est la façon dont il convient d'aimer la France, d'après MM. Renan et Valbert-Cherbuliez. A les en croire, pour devenir bon Français, il faut d'abord se faire une intelligence allemande, par conséquent

Digitized by Google

haïr Bossuet, ignorer ou dédaigner la littérature, toute la littérature, y compris Racine et Corneille et n'apprécier que l'érudition d'Outre-Rhin. Notez bien qu'il ne s'agit pas de ses emprunts plus ou moins discrets par lesquels l'esprit français n'a cessé de s'enrichir, au cours des siècles. Renan ne nous offre pas de simples procédés d'assimilation ; il préconise une révolution intellectuelle : il souhaite, et son vœu ne s'est que trop bien réalisé, que règne parmi nous, le haut idéalisme de Kant et de Fichte. Fussent-ils Français d'origine, comment des hommes formés par des philosophes allemands, des grammairiens allemands, et des poètes allemands, sauraient-ils et voudraient-ils continuer les grandes traditions françaises qui remontent à Bossuet, à Racine, à saint Vincent de Paul et à Jeanne d'Arc? C'est ce que Renan oublie de nous expliquer, et pour cause. Ses disciples, si tant est qu'ils aient assez de force pour créer une œuvre durable, ses disciples constitueront une nation nouvelle qui n'aura rien de commun avec l'ancienne France. Le pays compris entre Rhin et Pyrénées ne sera plus qu'une province de la grande patrie germanique, plus étendue que la Suisse et intellectuellement parlant, moins influente. Mais, Renan n'a pas même cet espoir. Il ne dit pas de son ami Cherbuliez, qu'il a opté pour la France avec la certitude morale de la sauver, il le félicite seulement de s'être proclamé l'avocat des vaincus. Il n'ajoute pas un mot qui puisse faire soupçonner que les vaincus d'aujourd'hui seront peut-être les vainqueurs de demain...

On sait que Renan avait pris de grandes précautions contre lui-même en vue d'un retour possible aux idées catholiques de son enfance et de sa jeunesse. Nous étions explicitement prévenus. Dans le cas où l'auteur de la *Vie de Jésus* eût appelé un prêtre avant de mourir, l'obligation s'imposait à tous les intellectuels consciencieux de tenir le fait pour non avenu ou insignifiant. En pleine possession de son intelligence il frappait de nullité, tout acte de foi catholique que la maladie ou les Jésuites pourraient un jour, arracher à sa faiblesse d'agonisant. Les catholiques

Digitized by Google

ont le droit d'appliquer à Renan les considérations et surtout les conclusions des jugements rendus par Renan. Il lui a plu de se réconcilier avant de mourir avec les défenseurs de la Révolution, mais il n'a eu le temps ni de renier, ni surtout de réfuter les arguments très curieux et topiques qu'il a formulés contre la Révolution. Ils demeurent et ils acquièrent chaque jour, par le fait des événements, plus d'évidence et plus de force.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite [1]

XVI

M. CRISPI ET M. DE BISMARCK. — LES RENOUVELLEMENTS DE LA TRIPLE ALLIANCE. — LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LA TRIPLE ALLIANCE. — CONCLUSION.

VIII

Pendant que M. di Rudini défendait la Triple Alliance à la Chambre et au Sénat, le traité de Vienne qui la sanctionnait était sur le point d'être renouvelé. M. Chiala nous donne à ce sujet les informations que je vais reproduire :

« ... Le prédécesseur de M. di Rudini, avant de quitter le pouvoir, avait ouvert des négociations avec les chancelleries de Vienne et de Berlin, en vue du renouvellement de la Triple Alliance. Suivant le programme de M. Crispi, le nouveau traité devait être subordonné à une espèce d'union douanière, de *Zollverein* entre les Etats de la Triple Alliance.

(1) Voir le numéro d'avril.

Digitized by Google

« M. di Rudini, en reprenant les négociations, estima que l'idée de M. Crispi était impraticable. Il reconnut toutefois que, s'il ne devait pas être *subordonné*, le renouvellement du traité pouvait être *coordonné* (*sic*) avec la conclusion de traités de commerce également avantageux à tous les Etats alliés. Et c'est vers ce but qu'il dirigea ses efforts qui obtinrent un heureux succès l'année suivante.

« On posa alors la question suivante : Vaut-il mieux renouveler le traité lors de son échéance, au mois de mars 1892, ou quelques mois auparavant ? Des raisons politiques poussèrent M. le marquis di Rudini à adopter le second parti.

« Bien que le chef du cabinet italien eût déclaré aux alliés, dès le début de son ministère, qu'il avait la ferme intention de renouveler le traité, et qu'il l'eût également affirmé sans ambages et à plusieurs reprises devant le Parlement, néanmoins la conduite et le langage de quelques-uns parmi ses collègues et ses amis politiques, et le fait même que le plus grand nombre des députés de l'extrême-gauche, poussés surtout par la peur d'un retour de M. Crispi au pouvoir, continuaient à voter pour le ministère, malgré ses déclarations publiques en faveur de la Triple Alliance, avaient éveillé des doutes et des méfiances qu'il était bon de dissiper complètement.

« Précisément alors, le gouvernement allemand, qui s'était déjà mis d'accord à ce sujet, avec le gouvernement austro-hongrois, demanda confidentiellement au gouvernement italien s'il consentait à anticiper le renouvellement du traité. La réponse de M. le marquis di Rudini fut affirmative.

« La presse européenne ne tarda point à avoir quelque indice de ce fait. C'est pourquoi M. Cavallotti, d'accord avec ses collègues de l'extrême gauche, présenta, au cours de la séance de la Chambre des députés du 9 juin 1891, une demande d'interpellation au président du conseil, ministre des affaires étrangères. Comme à cette époque la discussion du budget n'était pas encore achevée, M. le marquis di Rudini proposa et obtint que cette interpellation fût renvoyée après l'approbation du budget.

Digitized by Google

Avant que le moment de la discussion fût arrivé, les journaux cléricaux (*sic*) de Belgique, et en particulier la *Réforme* de Bruxelles, organe officieux du chef du cabinet belge, M. Beernaert, conseillèrent aux radicaux italiens d'avoir recours à un vaste *referendum* sur la question : s'il convenait ou non de renouveler la Triple Alliance.

« L'idée sourit au cercle radical de Rome. Il s'empressa de nommer une Commission chargée d'adresser un appel aux Italiens pour leur demander leur avis touchant le renouvellement de la Triple Alliance. La Commission rédigea un manifeste qui porte la date du 18 juin. Elle en communiqua les épreuves aux journaux de la capitale, et elle comptait le faire afficher le lendemain...

« Le ministre de l'intérieur, après avoir pris connaissance du manifeste, défendit la réunion des *meetings* qu'il convoquait, ce qui provoqua une interpellation de M. Colajanni et de plusieurs de ses collègues de l'extrême gauche. Elle fut présentée à la Chambre le 22 juin...

« Sur la proposition du président du conseil, la Chambre établit que cette interpellation serait discutée après celle de M. Cavallotti. L'ordre du jour fixait au 27 juin la discussion de l'interpellation de M. Cavallotti. Mais celui-ci, prévoyant que la Chambre approuverait presque à l'unanimité la politique étrangère du cabinet, déclara qu'il la retirait pour que celle de M. Colajanni et de ses amis politiques fût immédiatement discutée. Mais il importait trop à M. le marquis di Rudini que la Chambre ne prît pas ses vacances d'été sans avoir auparavant exprimé par un vote qu'elle approuvait le renouvellement de la Triple Alliance. Et, comme il avait été informé d'avance du changement de tactique de M. Cavallotti, il n'avait pas hésité à prier M. Brin, ancien ministre de la marine (*sous le ministère Crispi*), qui était alors un des chefs de l'opposition constitutionnelle, de présenter une interpellation sur ce même sujet. M. Brin accepta sans difficulté (1). »

(1) Voy. Chiala : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. xiii, pp. 553-556.

Digitized by Google

D'accord avec M. Biancheri, président de la Chambre, M. di Rudini demanda la discussion immédiate de l'interpellation de M. Brin, et la Chambre y consentit à une très grande majorité, malgré les violentes protestations de M. Cavallotti et de l'extrême gauche.

M. Brin commença alors son discours, affirmant que le renouvellement de la Triple Alliance était une nécessité. Mais l'extrême gauche faisait un tel bruit que ses paroles se perdaient dans le brouhaha des interruptions et des exclamations. Il n'avait pas fini l'exorde que le tapage était tel qu'il fut bien forcé de s'asseoir. Le président dut lever la séance pour mettre un terme à ce scandale.

Le lendemain, le bruit recommença dès l'ouverture de la séance. M. Brin essaya de parler. Il dut bientôt y renoncer et se contenta de dire que tout le monde connaissait le but de son interpellation et qu'il attendait une réponse précise de M. di Rudini. Celui-ci se leva alors et se borna à faire cette courte déclaration :

« Je puis donner, à la Chambre et au pays, l'assurance que le gouvernement entend persévérer dans cette politique de paix que l'Italie suit depuis longtemps. Pour atteindre ce but, pour le maintien de notre politique de paix, nous resterons fermement et solidement attachés à notre alliance avec les empires de l'Europe centrale. L'Italie, l'Europe, je le répète encore, peuvent être sûres que les alliances seront maintenues et que, par là, la paix sera pour longtemps assurée. »

Toute la Chambre, sauf les trente députés de l'extrême gauche, se leva comme un seul homme pour applaudir le président du conseil, et M. Brin, se déclarant satisfait, ne présenta aucune motion.

M. di Rudini aussi était satisfait. Il voulait cependant donner de plus amples explications ; mais, comme l'atmosphère orageuse de la Chambre ne le lui permettait pas, il les réserva pour le Sénat. Le 29 juin, répondant à une interpellation de M. le sénateur, comte Taverna, il affirma que le traité du 20 mai 1882 venait d'être renouvelé pour la seconde fois, et que le gouvernement italien avait pris cette

Digitized by Google

résolution pour mettre un terme aux inquiétudes, aux hésitations et aux agitations. M. di Rudini parla longuement du caractère pacifique de la Triple Alliance et n'hésita pas à dire que l'Europe entière serait bien forcée de reconnaître que « la conduite du gouvernement italien était sage et pacifique ».

Le second renouvellement de la Triple Alliance était donc un fait accompli. Et, chose singulière, les avances que M. di Rudini et ses amis avaient faites à la France, loin de porter atteinte à cette coalition internationale, avaient surtout contribué à la consolider par le renouvellement anticipé des engagements qui liaient les trois puissances signataires du traité de Vienne.

En Allemagne, on éprouva une vive joie en apprenant cette nouvelle. Les déclarations de M. di Rudini ne permettaient plus d'en douter. Aussi, l'organe officieux de la chancellerie de Berlin, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* déclara, dès le 29 juin (1), que le traité de la Triple Alliance venait d'être renouvelé. Le même soir, l'agence télégraphique officieuse, le *Wolff Bureau* de Berlin reçut la dépêche suivante d'Héligoland :

« L'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne sont arrivés ce soir. L'Empereur, au cours de la traversée d'Hambourg à Héligoland, a notifié au directeur de la Compagnie des paquebots de Nissen que la Triple Alliance a été prolongée pour une période de six ans et lui a exprimé sa vive satisfaction pour un tel événement (2). »

(1) C'est-à-dire le jour même où le chef du cabinet italien fit sa déclaration au Sénat.

(2) M. Chiala, donne, au sujet du second renouvellement de la Triple Alliance, les détails suivants :

« Le *National Zeitung* de Berlin a affirmé que le traité fut renouvelé le 6 mai 1891, mais que ce ne fut qu'à la fin du mois de juin qu'on jugea opportun d'en informer le public.

« La durée du nouveau traité fut vraiment établie pour six ans. Et cela résulte également des témoignages de M. Crispi, à la séance de la Chambre du 19 janvier 1892, et de M. Brin, ministre des affaires étrangères, à la séance du 18 février 1893. A ce qu'on assure, on ajouta une clause disant que, si le traité n'était pas dénoncé avant la fin de la cinquième année, le traité resterait en vigueur pendant

Digitized by Google

La presse autrichienne ne fut pas moins empressée à applaudir que la presse allemande. Je ne citerai ici que l'avis du *Fremdenblatt* qui exprime la pensée du cabinet de Vienne dont il est l'organe attitré :

« L'Italie, en renouvelant l'alliance, et en la renouvelant avec des droits pareils à ceux des deux autres puissances, s'est assurée à elle-même et a augmenté la sécurité de la paix dans le monde. La Triple Alliance continue sur les mêmes bases sur lesquelles elle a été établie (1). »

En Angleterre, on fut également très satisfait de cet événement. Comme M. di Rudini avait affirmé, dans son discours du 29 juin au Sénat, que l'Italie s'était mise d'accord avec l'Angleterre pour le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée, M. Labouchère, le député radical de Northampton, dont j'ai raconté tout à l'heure les infructueuses démarches à la Chambre des Communes, interrogea le gouvernement à ce sujet. Il commença par déclarer qu'il croyait que M. di Rudini, en faisant cette grave déclaration, s'était mépris. Mais il ajouta que si le chef du cabinet italien avait dit la vérité, l'opposition radicale n'hésitait pas à affirmer qu'elle désapprouvait énergiquement l'appui donné par le gouvernement anglais à la Triple Alliance.

Sir J. Fergusson, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, lui répondit en ces termes :

« Le gouvernement de Sa Majesté n'hésite pas à affirmer que les déclarations de M. le marquis di Rudini sont exactes... Elles sont parfaitement d'accord avec celles qui ont été faites autrefois à cette Chambre... Quant à la Triple

une nouvelle période de six ans, c'est-à-dire jusqu'au printemps 1904. Mais comme on présumait qu'aucune des puissances signataires n'aurait intérêt à dénoncer le traité, les nouveaux traités de commerce entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, dont l'échéance tombait en 1892, furent tous renouvelés pour douze ans, probablement pour le motif indiqué par le chancelier de Caprivi au Reichstag allemand, le 10 décembre 1891, qu'ils étaient « comme un ciment et une garantie des traités politiques ». (Voy. CHIALA : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XIII, p. 562, *en note*.)

(1) Les autres principaux journaux de Vienne et de Budapesth furent unanimes à exprimer les mêmes sentiments que le *Fremdenblatt*.

Digitized by Google

Alliance, nous n'en faisons point partie; nous ne connaissons même pas le texte de ce traité qui vient d'être renouvelé entre l'Italie et les puissances de l'Europe centrale... Il me suffira de dire que nos sympathies sont toujours pour ces puissances qui visent au maintien de la paix... Si l'honorable député qui m'interroge n'est point satisfait de ma réponse, je regrette de ne pouvoir le contenter; mais je suis sûr que le pays approuve ce qui a été fait et se réjouit du résultat obtenu. Le résultat a été celui de promouvoir de bons rapports entre ce pays et les puissances européennes. »

En France, l'opinion ne pouvait pas être également satisfaite. Ce qui aggravait la responsabilité de M. di Rudini dans cette affaire, ce n'était point le fait du renouvellement de la Triple Alliance, c'étaient les demi-promesses qu'il avait laissé faire en son nom et qui autorisaient l'opinion française à s'attendre à un tout autre dénouement. En France, on pouvait parfaitement admettre que l'Italie se trouvât dans l'impossibilité de se retirer du jour au lendemain de l'alliance austro-allemande. Mais pour que cette idée très raisonnable fût acceptée par l'opinion, il ne fallait pas en gendrer des illusions par une attitude équivoque. Un homme d'Etat prévoyant ne devait pas se laisser séduire par la pensée de contenter tout le monde, par l'illusion de neutraliser, par sa présence au pouvoir et par quelques manifestations amicales à l'adresse de la France, la mauvaise impression que ferait plus tard le renouvellement de la Triple Alliance. Mais M. di Rudini était loin d'être prévoyant. Il faisait de la politique au jour le jour, sans jamais se demander ce qu'il ferait plus tard pour donner un peu d'unité à l'action du gouvernement à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur. Il était si peu conscient des conséquences de ses actes contradictoires qu'il s'étonna de voir qu'on ne lui savait point de gré, en France, de ses courtoisies.

Mais, de nos jours surtout, les nations tiennent plus compte des faits que des paroles, et, en France, on ne pouvait tirer qu'une conclusion des actes et promesses du premier ministre italien. Cette conclusion ne mettait pas

Digitized by Google

M. di Rudini en bonne posture, puisque, au même moment où, suivant le mot cher à M. de Bismarck, il « coquetait » avec la France, non seulement il ne renonçait pas à la Triple Alliance, mais il n'attendait même pas l'échéance du traité pour le renouveler. Quelle différence y avait-il entre cette politique et celle de M. Crispi? L'opinion française trouvait que puisque M. di Rudini était résolu à suivre la voie tracée par son prédécesseur, il pouvait s'épargner les avances qu'il aimait à faire à la République. M. de Mazade interpréta fort bien ces sentiments, lorsqu'il écrivit :

« Quant à la position faite à la France par le renouvellement récent de la Triple Alliance, elle reste, en vérité, ce qu'elle était, elle n'a rien de nouveau ni d'imprévu. La France y est depuis longtemps accoutumée; elle aurait été bien aveugle, bien incurablement frivole si elle s'était fait la moindre illusion, si elle ne s'était pas toujours attendue à l'acte de diplomatie qui vient de s'accomplir. C'est tout simplement la continuation du système de suspicion et de haute police diplomatique organisée contre elle. Après avoir fait tout ce qu'on a pu pour l'isoler, on s'efforce de prolonger son isolement, en resserrant les alliances, en cherchant partout des adhérents ou des complices. On n'a pas besoin de recourir sans cesse à des euphémismes pour déguiser une réalité qui est assez criante. On peut être tranquille, la France ne s'y méprend pas; elle sait à quoi s'en tenir, et puisqu'on s'étudie si bien à l'isoler, elle accepte sans forfanterie et sans faiblesse un isolement qui a sans doute ses dangers, mais qui a aussi ses avantages, qui lui crée dans tous les cas l'obligation de rester armée pour sa défense, de garder la disponibilité de ses forces, de surveiller ses finances, d'être en un mot prête à tout événement. C'est la politique des autres qui lui dicte la seule politique qu'elle puisse suivre, la politique de réserve et d'observation. Elle n'a même pas à affecter d'opposer des combinaisons à des combinaisons, à chercher à son tour des alliés, qu'elle peut après tout trouver sans rien sacrifier de son indépendance et de sa dignité : les alliances naissent d'elles-

Digitized by Google

mêmes au moment voulu, et elles sont d'autant plus puissantes quand elles se forment sur la communauté des intérêts, quand elles jaillissent pour ainsi dire des circonstances. Jusque-là, la France n'a qu'à attendre (1). »

L'attente ne devait pas être longue, et l'alliance franco-russe allait bientôt se dresser vis-à-vis de la Triple Alliance et rétablir l'équilibre en Europe.

IX

Mes lecteurs n'ont pas perdu le souvenir du traité secret de « neutralité bienveillante », signé à Berlin, au mois de novembre 1887, entre le czar Alexandre III et l'empereur Guillaume Ier. J'ai dit ce qui se passa à la suite de cet événement. M. de Bismarck en ayant profité pour augmenter dans des proportions fort considérables les forces militaires de l'Allemagne, le Czar devint fort méfiant vis-à-vis du gouvernement de Berlin. Alexandre III était persuadé que M. de Bismarck l'avait bel et bien dupé.

En montant sur le trône, le 15 juin 1888, Guillaume II constata que les rapports de l'Allemagne et de la Russie prenaient de plus en plus une mauvaise tournure. Avec l'assurance que lui donnait la jeunesse et une confiance quelque peu exagérée en ses propres talents, le successeur de Frédéric III attribua aux allures cassantes de M. de Bismarck et la mauvaise humeur du Czar et l'irritation croissante de la presse et de l'opinion russe contre l'Allemagne. Se croyant plus habile que son chancelier, il estima qu'un effort de sa part suffirait à rétablir l'entente cordiale entre Saint-Pétersbourg et Berlin (2). C'est pourquoi il voulut

(1) Voy. Charles de Mazade : *Chronique de la quinzaine*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 juillet 1891.

(2) Ce fut en cette occasion que M. de Bismarck s'aperçut que Guillaume II ne serait pas l'élève docile qu'il avait rêvé quelques mois auparavant. Il a avoué plus tard, dans un de ces épanchements où, après sa chute, il manifestait sa rancune contre le jeune empereur, que ce fut en cette occasion que Guillaume II prouva pour la première fois qu'il avait l'intention de gouverner lui-même et « d'être son propre chanceller ».

Digitized by Google

que son premier voyage à l'étranger fût une course à Saint-Pétersbourg, afin de prouver à Alexandre III quel prix il attachait à son amitié.

« A ce qu'il paraît, dit M. Chiala, Guillaume II n'atteignit point son but. Personne ne fit mieux ressortir que la presse officieuse de Berlin l'insuccès des combinaisons politiques qui se rattachaient au voyage de l'Empereur à Péterhof. Bien plus, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* se laissa entraîner par l'ardeur de la polémique à faire des aveux qui méritent d'être mis en relief, comme un indice important des espérances conçues par Guillaume II lorsqu'il partit de Berlin. Durant son séjour à Saint-Pétersbourg, un journal russe s'était permis de faire remarquer que les fêtes données en son honneur ne devaient inspirer aucune appréhension aux Français, et que la Russie, au moment critique, n'abandonnerait point la France. Relevant cette phrase, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, vivement irritée, s'écria : « On voit ce que désirent et espèrent les panslavistes ; et « l'on comprendra enfin *chez nous* que tous les efforts pour « contenter un semblable parti demeureront infructueux. »

« Un autre journal russe ayant constaté, avec satisfaction, que l'initiative du voyage appartenait à l'Allemagne, ce qui tendait à prouver que cette puissance désirait sincèrement se rapprocher de la Russie, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* répliqua avec arrogance : « L'initia- « tive de la visite vient naturellement de Berlin, mais, « seules, la présomption et l'ignorance asiatiques peuvent « en tirer la conséquence que le gouvernement allemand « éprouve le besoin de se rapprocher de la Russie (1). »

« Au mois d'octobre 1889, Alexandre III rendit à Berlin

(1) A propos de ces articles malveillants de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* dont M. Chiala cite des extraits « suggestifs », je ferai remarquer que ce journal était alors l'interprète fidèle des pensées de M. de Bismarck. On peut donc voir dans ces articles un symptôme éloquent du désaccord qui régnait, dès le début du règne de Guillaume II, entre l'empereur et son chancelier. M. de M. de Bismarck n'approuvait pas les avances que son jeune souverain prodiguait à la Russie. Il estimait que l'amitié du Czar était précieuse pour l'Allemagne, mais que, pour l'obtenir plus sûrement,

Digitized by Google

la visite qu'il avait reçue, quinze mois auparavant, à Saint-Pétersbourg; et probablement, afin que personne ne pût se faire la moindre illusion au sujet de ce voyage, quelque temps avant de se mettre en route, le Czar fit son célèbre toast au prince de Monténégro où il lui dit qu'il était *le seul ami sincère et fidèle* qu'il avait.

« Durant son séjour à Berlin, Alexandre III eut une entrevue avec le prince de Bismarck. On raconte que le grand chancelier fit parade, non sans affectation, de ses sentiments pacifiques, et se plaignit de la lutte acharnée qu'il devait soutenir contre l'état-major général de l'armée qui caressait l'idée d'une guerre contre la Russie (1). Le chancelier aurait ajouté qu'il n'y avait cependant aucune probabilité que l'état-major réussît à faire prévaloir ses desseins. Le Czar lui ayant demandé s'il était bien sûr de rester aux affaires, M. de Bismarck lui aurait répondu : « Certainement. Je suis absolument sûr de rester ministre « tout le temps de ma vie (2). »

il ne fallait pas se presser, ni surtout lui faire comprendre qu'on avait absolument besoin de sa bienveillance. C'est pourquoi M. de Bismarck n'avait pas manqué de donner à son jeune souverain des conseils conformes à ces idées. Guillaume II, trop confiant en soi-même, ne voulut rien écouter. Or, comme les prévisions de M. de Bismarck se réalisaient, le chancelier aimait à faire comprendre à Guillaume II qu'il faisait fausse route, dans l'espoir qu'il se déciderait à tenir un peu plus de compte de ses conseils. Seulement, suivant son habitude, le vieux chancelier se servait de moyens violents, peu propres à lui attirer la confiance de l'Empereur. Il est clair, en effet, que Guillaume II ne devait guère goûter la polémique violente du plus important des journaux officieux de Berlin contre la presse russe, au moment où il faisait un grand effort pour renouer avec le Czar l'entente cordiale d'autrefois. Il est non moins évident que Guillaume II ne devait pas être flatté en voyant l'empressement que le journal de M. de Bismarck mettait à signaler l'insuccès de sa démarche. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si, à partir de ce moment, les rapports entre souverain et chancelier devinrent de plus en plus tendus.

(1) Le 12 août 1888, M. le général, comte de Waldersee avait remplacé le maréchal de Moltke dans les fonctions de chef de l'état-major général. On attribuait à M. de Waldersee plusieurs articles, publiés par la *Kreuz-Zeitung*, inspirés à des sentiments belliqueux contre la Russie.

(2) Conversation avec M. de Bismarck, publiée par la *Neue Freie Presse* de Vienne, numéro du 24 juin 1892.

Digitized by Google

« Quelques mois après, la démission forcée du grand chancelier devait prouver quelle valeur avaient ses espérances et ses assurances.

« La chute du prince de Bismarck fut suivie, quelque temps après, par la dénonciation du traité de « neutralité bienveillante » dont l'échéance tombait précisément en 1890. L'empereur Guillaume nourrissait-il alors des sentiments hostiles contre la Russie, ou bien était-il bien sûr que celle-ci dénoncerait elle-même le traité? C'est là un point encore obscur dans l'histoire contemporaine. Ce que l'on peut affirmer, nous oserions dire avec certitude, c'est que le prince de Bismarck se faisait de grandes illusions lorsqu'il affirmait plus tard que, s'il était resté au pouvoir, le Czar eût renouvelé le traité. Le reproche qu'il adressa au chancelier de Caprivi (ou, pour mieux dire, à Guillaume II) d'avoir brisé le « fil métallique » qui liait toujours la Russie à l'Allemagne, est non seulement injuste, mais dépourvu de générosité.

« Il suffit de lire le discours du prince de Bismarck, du 6 février 1888, pour voir que le traité secret de novembre 1887 était désormais réduit, suivant sa propre expression, à « un morceau de papier », et que toute « cordialité » avait absolument cessé d'exister entre les deux empires.

« Ce qui, à notre avis, ne peut être également démenti, c'est que l'éloignement du prince de Bismarck des affaires encouragea les deux gouvernements de France et de Russie à reprendre ces relations amicales auxquelles sa politique machiavélique avait su mettre un frein en 1886-87 (1). »

Les origines de l'alliance franco-russe sont trop connues pour que j'aie besoin d'entrer en de minutieux détails pour les raconter. Les rapports entre la France et la Russie s'améliorèrent considérablement, au mois de mai 1890, à la suite de l'arrestation d'une bande de nihilistes russes, qui préparaient, en France, un attentat contre la vie du Czar. Alexandre III fut très sensible à ce bon procédé et en remer-

(1) Voy. Chiala : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. xiv, pp. 567-569.

Digitized by Google

cia vivement le gouvernement de la République. Quelque temps après, le ministre de la guerre de l'Empire moscovite, le général Vannowski, bien connu par ses idées favorables à une alliance franco-russe, fut autorisé par le Czar à faire un voyage à Paris, où il s'aboucha avec l'état-major de l'armée française. De son côté, le général Obroutcheff entretint les meilleurs rapports avec les chefs de la même armée. Ses fréquents séjours en France lui en donnaient le loisir. De là, vinrent les négociations sur une coopération éventuelle des armées françaises et russes qui préparèrent le terrain à l'alliance. Les visites personnelles, fréquemment renouvelées, des chefs des deux armées, devaient donner une « base tangible » à l'alliance si vivement souhaitée par les deux nations (1).

« Certes, écrivait à ce moment M. Türr, ancien général garibaldien, certes, l'alliance franco-russe ne se présente pas encore comme un fait accompli. Mais l'abîme creusé entre l'Allemagne et la Russie est devenu formidable, et les journaux parisiens en sont arrivés à ce point qu'ils croient pouvoir suggérer l'idée d'un voyage de M. Carnot à Moscou, d'une manifestation éclatante à organiser à propos de l'Exposition française dans l'ancienne capitale moscovite (2). »

M. Carnot ne fit pas le voyage de Moscou, mais le Czar profita de l'Exposition française de Moscou (3) pour donner une preuve de ses sentiments très amicaux pour la France. Ce fut Alexandre III qui facilita grandement l'organisation de cette exposition, en offrant le palais de Knodinskoe, où elle put s'installer fort bien. Il coopéra plus que tout autre au succès de cette entreprise et par la visite qu'il fit, le 30 mai 1891, à la dite exposition et par la pro-

(1) Voy. Elie de Cyon : *Histoire de l'Entente franco-russe*, p. 425.

(2) Voy. l'article de M. Türr, dans la *Revue d'Orient et de Hongrie*, numéro du 2 novembre 1890.

(3) Cette exposition était composée de deux sections, celle des Beaux-Arts et celle de l'Industrie. M. Flourens, ancien ministre des affaires étrangères et grand partisan de l'alliance franco-russe, l'avait organisée d'accord avec M. Watbled, consul de France à Moscou.

Digitized by Google

tection qu'il lui accorda et dont la haute portée politique n'échappa à personne, pas plus en Russie et en France qu'ailleurs.

Sur ces entrefaites, M. Flourens s'étant rendu à Saint-Pétersbourg et à Moscou, Alexandre III le reçut plusieurs fois au château de Gatschina et lui fit l'accueil le plus empressé (1). L'opinion européenne voyait dans tous ces événements grands et petits autant de symptômes d'une intimité croissante entre le Czar et le gouvernement de la République.

Cette intimité apparut au grand jour lors de la visite de l'escadre française à Cronstadt (juillet 1891).

« C'est la force des choses, s'écriait M. de Mazade, qui depuis quelques années conspire pour ce rapprochement auquel les deux peuples s'associent avec leurs gouvernements, et, à dire toute la vérité, les premiers auteurs de l'alliance de la Russie et de la France, si alliance il y a, sont ceux qui l'ont préparée sans le savoir par les menées de leur diplomatie, qui l'ont précipitée par leurs démonstrations... On a prétendu disposer de l'Europe par un bon plaisir d'arrangements à trois ou quatre, on n'a réussi qu'à partager l'Europe en deux camps, en décidant un effort énergique pour rétablir l'équilibre. On l'a voulu, c'est fait, et si, comme on n'a cessé de le dire, la Triple ou Quadruple Alliance n'a été créée que pour être une garantie de la

(1) M. Flourens s'est vanté plus qu'il ne le devait de son succès auprès du czar Alexandre III. Dans un article écrit ou inspiré par lui, on peut lire cette phrase :

« Les précédents de l'éminent homme d'Etat, les souvenirs laissés par son passage au quai d'Orsay, permettent d'imaginer la nature des entretiens qui eurent lieu entre l'Empereur et l'ancien ministre des affaires étrangères. Evidemment l'alliance franco-russe en dut faire les frais. Mais ce qui est certain, et ce qu'on ne sait pas assez, c'est que de cette gracieuse intimité accordée par Alexandre III à M. Flourens, est sortie, tout armée, la visite de Cronstadt. »

Voy. l'article intitulé : *M. Ribot au quai d'Orsay*, dans la *Nouvelle Revue* du 15 novembre 1893.

Je ferai remarquer que ces révélations et surtout ce ton de vantardise n'étaient pas le meilleur moyen de plaire à Saint-Pétersbourg où les traditions de discrétion et de réserve sont en honneur.

Digitized by Google

paix, il y aura désormais, par l'alliance nouvelle, une garantie de plus, qui n'est peut-être pas la moins sérieuse et la moins efficace. La paix sera probablement mieux gardée entre les deux camps qui s'observent, qui sont de force à se faire respecter... Au demeurant, la dernière impression à peu près dans tous les pays est bien, à ce qu'il semble, qu'il s'est passé quelque chose de sérieux, que si rien ne s'est précisément changé en Europe, il y a désormais des positions prises, des politiques plus nettement avouées (1). »

M. de Mazade ne se trompait pas. L'équilibre était désormais rétabli en Europe et la paix était plus que jamais assurée, mais, il faut bien l'avouer, au prix des plus grands sacrifices de la part de tous.

Que les intentions du gouvernement de la République fussent purement pacifiques, nous en avons la preuve dans le langage de M. de Freycinet, président du Conseil, et de M. Ribot, ministre des affaires étrangères.

Le 10 septembre 1891, à Vandeuvre, au grand dîner qu'il donna aux officiers généraux des quatre corps d'armée qui avaient pris part aux grandes manœuvres et aux attachés militaires étrangers, M. de Freycinet prononça un discours où on remarqua ce passage :

(1) Voy. Ch. DE MAZADE : *Chronique de la quinzaine*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 août 1891.

Dans sa *Chronique* du 1er septembre, M. de Mazade revient sur ce sujet qui était alors l'objet de toutes les discussions non seulement en France, mais en Europe. Il s'exprime en ces termes :

« Il y a deux faits également visibles. Il n'est point douteux que cette récente et éclatante révélation du rapprochement franco-russe a pu être un réveil un peu cuisant pour la Triple Alliance, qui s'était endormie il y a quelques mois au milieu de ses fanfares et de ses infatuations. Il est arrivé que cette sorte de prépotence que s'attribuait l'alliance de l'Europe centrale, reste désormais neutralisée par une alliance au moins aussi puissante, que le continent entre dans un ordre nouveau où la paix et l'équilibre public sont sous la garantie de puissances en état de se faire respecter. Il y a un autre fait qui n'est pas moins évident, c'est que la France, dans ces combinaisons nouvelles, a repris une position qu'elle n'avait depuis longtemps, qu'elle a reconquise par sa patience, par ses sacrifices pour reconstituer ses forces. Elle est revenue au point où l'on compte sur elle et avec elle. »

Digitized by Google

« Personne ne doute aujourd'hui que nous soyons forts; nous prouverons que nous sommes sages. Nous saurons garder, dans une situation nouvelle, le calme, la dignité, la mesure qui, aux mauvais jours, ont préparé notre relèvement. »

Et le 8 octobre, dans son discours de Marseille, le président du Conseil s'écria :

« Si nous portons nos regards plus haut, que de changements d'un autre ordre, nous constatons dans le pays !... ... La France, isolée et presque obligée de se désintéresser de ce qui se passait autour d'elle, est redevenue, grâce à la réorganisation de son armée et à la sagesse de sa diplomatie, un facteur important de l'équilibre européen. La paix n'est plus seulement dans les mains des autres, elle est aussi dans les nôtres et n'en est, par suite, que mieux assurée. »

Quant à M. Ribot, ministre des affaires étrangères, il profita de son voyage à Bapeaume, où il allait inaugurer la statue du général Faidherbe, pour prononcer, le 27 septembre 1891, un remarquable discours dont je donnerai ici le passage le plus saillant :

« L'Europe pendant quelque temps incertaine, nous a enfin rendu justice. Un souverain prévoyant et ferme dans ses desseins, pacifique comme nous-mêmes, a publiquement manifesté les sympathies profondes qui unissent son pays et le nôtre... Il est résulté pour tous, comme on l'a justement dit, une situation nouvelle, ce qui ne signifie pas qu'il faille y adapter une nouvelle politique. Celle que avons suivie nous a été trop favorable pour que nous la désertions le jour même où la valeur en apparaît à tous les yeux et où nous commençons à en recueillir les fruits. Ce n'est pas au moment où nous pouvons pratiquer la paix avec plus de dignité que nous nous exposerons à la compromettre. La France ayant conscience de sa force et confiance en son avenir, continuera de montrer les qualités de prudence et de sang-froid qui lui ont attiré l'estime des peuples et qui ont contribué à lui rendre le rang qu'elle doit occuper dans le monde. »

Digitized by Google

Ces discours prouvent clairement les intentions pacifiques de la France au lendemain des fêtes de Cronstadt. Alexandre III partageait pleinement ces sentiments, et l'Europe pouvait avoir confiance en leur loyauté et compter sur une longue ère de paix. Quant à l'impression que l'entente franco-russe produisit en Allemagne, en Autriche et en Italie, je trouve dans l'ouvrage de M. Chiala les informations suivantes :

« Même avant que les journaux et les ministres français fissent entendre bien hautement qu'après Cronstadt, la situation européenne s'était modifiée, on comprend sans peine que le groupe de puissances formant la Triple Alliance en avait pleine conscience. Et nous savons d'une manière certaine que, pendant l'entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie qui eut lieu, le 3 septembre 1891, à Schwarzenau — à laquelle assistèrent le chancelier de Caprivi, le comte Kalnoky et le prince de Reuss (1) — on discuta longuement et sérieusement les probables et possibles conséquences de la nouvelle attitude prise par la France et la Russie.

« Les deux souverains et leurs ministres admirent parfaitement que si ces deux puissances ne s'étaient pas encore engagées réciproquement par une convention militaire ou un traité formel d'alliance, elles le seraient sans le moindre doute à bref délai. Ils exclurent absolument que la Russie pût s'engager à provoquer une guerre pour permettre à la France de reprendre l'Alsace-Lorraine (2).

(1) Ambassadeur d'Allemagne à Vienne.

(2) A l'appui de cette thèse, M. Chiala cite le passage suivant d'un article de M. le duc de Broglie :

« Il y a une chose qu'on peut affirmer sans risque de se tromper : c'est qu'il ne peut avoir été question dans aucun article de ces conventions (*entre la France et la Russie*) d'apporter une dérogation aux conditions du traité de Francfort ; et que la porte, dès lors, n'est que très imparfaitement fermée aux chances de trouble qui peuvent toujours naître de la nature même de ces conditions.

« Loin qu'on ait dû songer à modifier l'état territorial défini et imposé par le vainqueur de 1871, c'est le dessein de le maintenir, s'il était menacé par une agression et extension nouvelles, qui a été

Digitized by Google

Mais ils n'exclurent pas également que la question des Balkans, que le Czar tenait à régler conformément au traité de Berlin, et qu'il regardait comme une affaire d'une importance capitale, ne l'entraînât à un conflit armé qui, au bout de très peu de temps, deviendrait général.

« Il est vrai qu'une telle éventualité était prévue dans le traité de la Triple Alliance, renouvelé en 1887, mais il est clair qu'elle pouvait se produire plus facilement après que la France et la Russie se seraient unies par des liens spéciaux. De là, la nécessité, pour les puissances composant la Triple Alliance, de garder plus que jamais une attitude réservée et prudente, d'éliminer les causes de tensions et de froissements dans leurs rapports avec la France et la Russie, et surtout d'augmenter les armements, afin de rendre moins facile, et, par conséquent, moins probable, une rupture de la paix.

« On convint, enfin, d'affecter au dehors une espèce d'indifférence devant le changement survenu dans la situation internationale de l'Europe, ou, mieux encore, de la considérer comme une garantie de plus pour le maintien de la paix.

« Conformément aux idées qui prévalurent dans l'entrevue de Schwarzenau, et qui, comme il était naturel, ne furent point cachées au gouvernement italien, le gouvernement allemand eut soin de révoquer le décret de 1888, imposant aux voyageurs étrangers l'obligation de présenter leurs passeports pour traverser l'Alsace-Lorraine. La presse française, d'accord avec la presse russe, s'empressa de prendre acte de ce décret et le considéra comme un indice des sentiments pacifiques qui régnaient dans les hautes sphères, en Allemagne. Elle se crut autorisée à faire les meilleurs pronostics pour l'avenir (1).

évidemment, pour les deux gouvernements, le point de départ comme le but de leurs négociations. »

Voy. dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1er juillet 1896, l'article de M. le duc DE BROGLIE, intitulé : *Vingt-cinq ans après* (1870-1896).

(1) Voy. le *Journal de Saint-Pétersbourg* ; voy. aussi le *Temps*, de Paris, n° du 23 septembre 1891.

Digitized by Google

« A vrai dire, quelques-uns des discours prononcés par l'empereur Guillaume II à des banquets militaires à Schwarzenau, à Mersbourg, à Munich, à Cassel, etc., pour avertir ceux qui voudraient troubler la paix que les puissances, formant la Triple Alliance, étaient « absolument résolues à maintenir », purent encore être interprétés comme un défi. Mais le chancelier de Caprivi s'empressa de profiter d'un jubilé militaire, célébré à Osnabruck le 27 septembre 1891, pour déclarer sa ferme conviction qu' « aucun homme d'Etat » n'avait le désir de provoquer une guerre européenne. Bien plus, il parla, sans la moindre apparence de mauvaise humeur, des « rapports « plus étroits qui s'étaient établis entre plusieurs Etats », pendant les derniers temps; et il ne vit, dans ces rapprochements, qu'un retour probable « à l'équilibre européen, « tel qu'il existait autrefois (1) ».

« En bon diplomate, M. Ribot, ministre français des Affaires étrangères, la première fois qu'il eut l'occasion de parler à la Chambre des députés, s'appuya sur ces déclarations du chancelier allemand pour attribuer un caractère absolument pacifique au rapprochement de la Russie et de la France (2). »

Je donnerai ici quelques passages de ce discours, qui

(1) Le discours de M. le général de Caprivi, cité par M. Chiala, nous donne une idée du caractère souple de Guillaume II. Au commencement de son règne, le jeune empereur se laissait fréquemment emporter par l'ardeur de ses sentiments et manquait souvent de mesure et de prudence, surtout dans les discours qu'il improvisait un peu partout, en Allemagne. Mais, dès qu'il s'apercevait du mauvais effet que son langage avait produit, il avait soin de le faire corriger par son chancelier. De même, lorsqu'un acte de son gouvernement, inspiré par lui, donnait de mauvais résultats, il savait le modifier et le réparer. C'est pour cela que les craintes que Guillaume II avait d'abord inspirées se dissipèrent peu à peu. Aujourd'hui, mûri par l'âge et l'expérience, l'Empereur sait mieux mesurer ses paroles. Il est plus prudent et, s'il ne sait pas toujours dominer sa nature ardente et son imagination, il ne lui arrive guère de prononcer des discours que ses ministres doivent ensuite interpréter *ad usum Delphini*.

(2) Voy. CHIALA : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XIV, pp. 580-582.

Digitized by Google

complètent ceux que j'ai tirés tout à l'heure des discours de M. de Freycinet et de M. Ribot :

« Messieurs, l'état de nos relations avec les autres pays de l'Europe n'a rien qui soit de nature à nous inquiéter. L'impression qui prévaut partout, et dont vous recueillez tous les jours les témoignagnes, c'est que la paix est mieux assurée aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a quelques mois, c'est qu'une garantie nouvelle a été apportée à l'équilibre des forces en Europe.

« Ce n'est pas moi seul qui le constate; vous vous rappelez le langage qui a été tenu à cet égard par le chancelier même d'un empire voisin.

« Ce résultat est dû en grande partie au rapprochement survenu entre deux grandes nations, la Russie et la France. Personne ne s'étonne de ce rapprochement, de cette entente plus intime qui est la conséquence, non seulement des sympathies existant depuis longtemps entre les deux pays, mais aussi, je puis le dire, de la communauté d'intérêts solidaires et reconnus comme tels. Personne ne doute que cet accord et les conséquences qu'il doit entraîner ne soient une garantie nouvelle pour la paix et la sécurité de l'Europe.

« La France, sans cesser d'être vigilante, peut avoir confiance dans l'avenir ; elle a droit d'être fière des sentiments d'estime et aussi de sympathie qui lui sont témoignés de toutes parts. Cette sympathie et cette estime vont à ceux qui ont su reconstituer leurs forces, comme l'a fait la France depuis vingt ans, à ceux qui, au lendemain de leurs désastres, ont su montrer avec tant d'énergie et de persévérance les qualités qui nous rendent aujourd'hui dans le monde la place que nous avons le droit d'occuper. »

La France pouvait être satisfaite. L'entente franco-russe la mettait à l'abri de tout danger et rétablissait, à son profit, l'équilibre européen.

Digitized by Google

X

La Triple Alliance fut renouvelée deux fois encore, en 1896 et en 1902. Quant à l'entente franco-russe, elle ne tarda pas à se transformer en alliance (1). L'empereur Guillaume II rétablit peu à peu d'excellents rapports entre l'Allemagne et la Russie. L'empereur d'Autriche imita, avec un égal succès, son exemple. Dernièrement les relations de l'Italie et de la France sont redevenues cordiales. Les prophètes de malheurs qui prévoyaient une guerre européenne comme conséquence de la Triple Alliance, et surtout lorsque l'alliance franco-russe se dressa vis-à-vis d'elle, se sont foncièrement trompés. L'équilibre une fois rétabli en Europe, toute velléité belliqueuse a disparu et on a pu régler les affaires les plus compliquées et les plus délicates à la satisfaction générale, sans mettre en péril les bienfaits de la paix. Les formidables armements des puissances européennes ont joué un grand rôle dans ces vingt dernières années. Ils ont inspiré une crainte sérieuse des conséquences d'une grande guerre dont il serait impossible de prévoir l'issue. La crainte a été pour tous le commencement de la sagesse et a amené la détente à laquelle nous assistons aujourd'hui. On pourrait se demander toutefois s'il ne vaudrait pas mieux de payer à moins de frais les avantages incontestables que la paix procure à tout le monde.

Avant de terminer ce travail il me sera permis de dire mon sentiment sur les effets produits par les deux groupes d'alliances dont j'ai parlé. En Italie et en France, on s'est plaint plus d'une fois que ces alliances n'étaient pas assez fructueuses. Il est clair que l'Allemagne et la Russie en ont plus largement profité que les autres. Mais il faut tenir

(1) Je m'abstiens d'entrer dans des détails à ce sujet. Les événements sont trop récents et trop connus pour que j'aie besoin de les raconter.

Digitized by Google

compte d'un facteur que les hommes d'Etat latins ont trop souvent méprisé : la politique intérieure.

On a beau dire que chaque pays a le droit de régler ses propres affaires comme il veut et qu'une bonne diplomatie et de l'esprit de suite dans la direction de la politique étrangère suffisent pour procurer à un Etat la sécurité et le crédit au dehors, il n'en est pas moins vrai que l'honneur et le prestige d'un pays dépendent en grande partie de la confiance qu'il inspire aux autres. Or, il est clair que ni une bonne diplomatie, ni la richesse, ni même la bonne gestion des finances ne peuvent cacher aux gouvernements étrangers l'incohérence ou l'esprit de désordre qui règnent dans la politique intérieure.

En Italie comme en France, cette politique est faite depuis longtemps sur la base de concessions plus ou moins graves aux passions révolutionnaires. La rue a trop d'influence sur la conduite de ces gouvernements dont les capitulations perpétuelles et lamentables vis-à-vis des sommations du radicalisme, du socialisme et de la franc-maçonnerie prouvent la faiblesse incurable. Cet état de chose, peu rassurant pour les bons citoyens qui y voient une sérieuse menace pour l'avenir, influe sur les résultats de la politique étrangère.

Les alliés de la France et de l'Italie savent à quoi s'en tenir sur les maux qui affligent ces pays, et, naturellement, ils en profitent. Car, si un traité d'alliance n'est pas un simple morceau de papier, comme M. de Bismarck se plaisait à le définir, il n'en est pas moins vrai qu'il a, comme tout contrat, une valeur positive et une valeur relative. Il engage les deux parties, et c'est-là sa valeur positive, mais il ne garantit pas à chacun les mêmes profits. Tout dépend de l'habileté qu'on aura à l'exploiter loyalement, et c'est là sa valeur relative. Eh bien, cette valeur relative ne peut être mise au point que si les conditions des alliés sont sensiblement les mêmes. Mais si, au contraire, l'un jouit d'avantages dont l'autre est dépourvu, il est évident que la situation du second est inférieure à celle du premier.

Digitized by Google

Il est clair que si la France et l'Italie avaient des gouvernements forts comme ceux de leurs alliés, elles auraient plus d'influence et pourraient mieux garantir leurs intérêts. Le perpétuel provisoire qui est l'état normal de leur politique intérieure, les met en mauvaise posture vis-à-vis de gouvernements solides comme ceux de Saint-Pétersbourg et de Berlin et influe considérablement sur les résultats des alliances.

On pourra objecter, il est vrai, que l'Allemagne et la Russie ont aussi leurs misères; que le socialisme et le nihilisme y font des progrès. Certes, je ne veux pas le nier : je fais seulement remarquer qu'à Saint-Pétersbourg comme à Berlin, on n'a point la fâcheuse habitude de capituler sans cesse devant le désordre et que les Allemands et les Russes n'appliquent pas seulement l'esprit de suite à la politique étrangère de leurs pays, mais à toute l'action de leurs gouvernements.

Et maintenant, si je considère le passé de la Triple Alliance, je suis amené à conclure que cette combinaison de politique internationale a garanti la paix de l'Europe parce qu'elle a rassuré l'Allemagne. Malgré quelques crises, parfois assez graves, la situation du vieux monde a été généralement assez bonne depuis le traité du 20 mai 1882. Au début, le manque d'équilibre pouvait présenter plus d'un inconvénient et même des dangers. Quelles que fussent les intentions pacifiques des alliés, ils pouvaient parfaitement subir la tentation de profiter de leur force pour s'imposer au reste de l'Europe, surtout après qu'ils purent compter sur le concours éventuel de l'Angleterre. L'alliance franco-russe rétablit l'équilibre et consolida la paix, en Europe.

Quant à l'avenir, il est difficile de le prévoir. Je crois cependant que la Triple Alliance durera encore longtemps par la raison que j'ai exposée plus haut, c'est-à-dire parce qu'il est plus facile à des Etats de s'engager dans une alliance que de la briser. Qui oserait affronter l'aléa d'une rupture? A moins de circonstances extrordinaires et impré-

Digitized by Google

vues, le groupement actuel des puissances européennes n'est pas près de se dissoudre. Il faut donc faire des vœux pour que l'équilibre qui en résulte soit mis à profit, non seulement pour maintenir la paix en Europe, mais pour rendre de plus en plus cordiales les relations entre tous les peuples, laissant à l'avenir et à la Providence le soin de régler les questions qui peuvent les diviser.

Comte Joseph GRABINSKI.

FIN

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Exposition de la morale catholique. — *Le Fondement de la morale : la Béatitude*, conférences et retraites, Carême 1903, par E. Janvier. — In-8° de 360 pp. Paris, Lethielleux, 1903. 4 fr.

Depuis que le P. Monsabré a achevé dans la chaire de Notre-Dame son *Exposition du dogme catholique*, on a songé à donner à son œuvre un pendant dans une exposition, faite aussi à Notre-Dame, de la morale catholique. Mgr d'Hulst, en tournant de ce côté ses vues, n'avait cependant pas l'intention de construire le nouvel édifice d'après le même plan, et si je puis dire, dans le même style que le premier. Esprit éminemment souple et moderne, allant droit aux difficultés contemporaines et ne s'inquiétant guère de suivre un ordre logique rigoureux, mais long, et que le besoin de ses auditeurs ne réclamait pas, il aborda — avec quelle distinction et quel talent ! — les questions vitales de la morale chrétienne, et en poussa aussi loin qu'il le put, l'examen et la solution. La mort interrompit son effort. Depuis deux ans le P. Janvier l'a repris, mais évidemment dans un autre esprit. Confrère en religion du P. Monsabré, formé à la même école et d'après les mêmes méthodes, son intention très claire — et le titre général de ses conférences l'indique déjà — est de donner à l'œuvre de son prédécesseur un complément qui s'harmonise avec elle, et qui en soit une vraie continuation. Saint Thomas et Billuart commencent à écrire de la morale en traitant *De ultimo fine*. C'est logique, et c'est aussi par là qu'a commencé le P. Janvier : Y a-t-il pour l'homme une fin, une béatitude dernière ? — Est-elle la même pour tous ? — Quelle

Digitized by Google

est cette fin ; en quoi consiste cette béatitude ? — Par quelles facultés, par quels actes l'atteignons-nous ? — Pouvons-nous atteindre à la béatitude, à la fin surnaturelle ? — Que comporte-t-elle et quels en sont les éléments ? Autant de questions qui font l'objet d'autant de conférences et dont la *Retraite* qui suit développe certains aspects particuliers. A ces questions l'orateur a donné les réponses nettes de la foi ou de la théologie. La matière étant parfois abstraite et sèche, la méthode adoptée pour l'exposer philosophique et austère, on trouve dans ces conférences des pages difficiles que les esprits sérieux seuls peuvent suivre et entendre. C'est, comme dans le P. Monsabré, mais en une langue, ce semble, plus serrée, de la forte théologie traduite en français. Et cela découragera peut-être plus d'un lecteur ou d'une lectrice incapable de s'appliquer à ces déductions, mais cela fera le régal de ceux qui cherchent d'abord dans un livre des idées et des enseignements, et qui veulent que ce livre les fasse surtout réfléchir et penser.

J. T.

L'Eglise catholique au XIX^e^ siècle (1800-1900), par James Forbes, prêtre. — In-8° de 292 pp., Paris, Lethielleux, 1903. **4** fr.

Le mot de *Conférences* évoque d'abord en France l'idée de discours synthétiques et plus ou moins éloquents, où les vues générales abondent, mais d'où sont absents les renseignements précis et les statistiques instructives. Ce n'est pas tout à fait ainsi qu'on l'entend hors de chez nous, et ce n'est pas ainsi que l'a compris M. James Forbes dans le volume qu'il nous présente et où il a reproduit, en les complétant, une série de Conférences sur l'Eglise données à Paris dans la paroisse de Saint-Philippe-du-Roule et ailleurs. Ces conférences sont bourrées de chiffres : quelquefois même les indications tournent en tableau, comme aux pages 115 et suivantes, où l'on nous dresse tout un état comparatif de ce qu'était le catholicisme aux Etats-Unis en 1850 et en 1900.

On voit dès lors le caractère du livre : livre de lecture, mais aussi d'instruction et de renseignements. Quant à l'objet de ces Conférences, après un coup d'œil d'ensemble sur l'expansion de l'Eglise au XIX^e^ siècle, elles étudient spécialement la situation actuelle de cette Eglise en Allemagne, aux Etats-Unis, en Angleterre, et en France. Quelques pièces justificatives com-

Digitized by Google

plètent le tout. De cet ensemble l'impression qui se dégage est en somme réconfortante. Si le catholicisme perd — ou paraît perdre — du terrain dans certains pays comme la France, désireux de faire l'expérience d'une société sans religion, manifestement ailleurs, et dans des pays qui ne le cèdent au nôtre ni en intelligence ni en activité, il en gagne, et beaucoup. Le protestantisme ne réussit pas à se défendre contre sa puissance d'attraction, et l'Eglise reconquiert peu à peu ce que la Réforme lui avait arraché d'un coup. En France même, le mal, pour être profond, n'est pas sans compensation, et l'on peut se demander si, à tout prendre, et malgré les menaces de l'heure présente, la situation n'est pas infiniment meilleure qu'elle ne l'était au début du XIX^e^ siècle. Il faut seulement travailler à la défendre et à l'améliorer encore. Ici, M. Forbes entre dans des détails précis et même techniques sur les œuvres à soutenir et à fonder de préférence. Je ne le suivrai pas dans ce détail : peut-être est-il trop sévère dans ses critiques, et ne tient-il pas assez compte, en nous reprochant ce que nous n'avons pas fait, de l'esclavage administratif et légal dans lequel vit pratiquement, en France, toute initiative religieuse. Mais je ne puis qu'applaudir quand, — sans blâmer les œuvres de charité temporelle, hospices, et secours de tout genre, — il montre qu'elles ne doivent point être le premier et principal objet de la sollicitude catholique, et préconise avant tout les œuvres d'enseignement et de presse, de formation intellectuelle et professionnelle. A ce point de vue les dernières lignes de son livre sont à citer, et termineront heureusement ce compte rendu : « Ne portez pas, dit-il, le plus gros de vos ressources au trou de la misère : faites la charité aux âmes, avant de la faire aux corps, et dites-vous bien : du trou de la misère ne sortira jamais une France régénérée. »

J. T.

Catéchisme catholique populaire, rédigé d'après les règles de la pédagogie pour les besoins de l'époque contemporaine, par François SPIRAGO, professeur au Séminaire impérial et royal de Prague. Traduit de l'allemand par l'abbé N. DELSOR. Fort volume in-8 raisin, XVI-626 pages; Lethielleux, Paris, 1904. Prix : **5 fr.**

Ainsi que nous le dit l'auteur dans sa préface, ce catéchisme est un livre d'instruction populaire, adapté aux besoins de notre époque, et un manuel pour les catéchistes et les prédicateurs.

Digitized by Google

Dans la première partie, le dogme, le Christ apparaît comme docteur; dans la seconde, la morale, comme roi ; dans la troisième, la grâce, comme pontife.

Ce catéchisme populaire a été composé d'après les meilleures règles de la pédagogie; il laisse de côté les termes et les définitions qui conviennent aux manuels de théologie et qui auraient besoin, pour être compris, d'être longuement expliqués. La matière se suit dans l'ordre le plus logique, les expressions sont simples, les propositions brèves. L'auteur fait marcher de front toutes les parties de la science sacrée : le catéchisme, l'histoire sainte, la liturgie, l'apologétique, l'histoire ecclésiastique, ce qui donne une grande variété à l'exposé.

Une attention spéciale a été donnée aux questions actuelles et l'on trouvera là des enseignements qui ne se rencontrent pas d'ordinaire dans les catéchismes: le devoir du travail, les devoirs envers le Pape et le chef de l 'Etat, les devoirs électoraux, le prix de la santé et de la vie, compromises par l'abus des aliments contraires à l'hygiène, par la falsification des denrées; les principes socialistes, l'emploi de la fortune, le mariage civil, les associations chrétiennes laïques, les congrès catholiques, la crémation des corps. Personne ne pourra dire, affirme l'auteur, que, pour le fond et la forme, ce catéchisme est un revenant du moyen âge.

Pour nous résumer, nous pouvons recommander sans hésitation ce nouveau catéchisme dont toutes les explications, données avec la plus grande clarté, sont appuyées sur l'autorité des saints et des docteurs, et élucidées par des comparaisons qui fixent l'attention et se gravent dans la mémoire des enfants. C'est un vrai trésor, et quiconque l'aura entre les mains ne s'étonnera plus du succès qu'il obtient en Allemagne, en Angleterre et en Italie, où les éditions se succèdent rapidement. La traduction française, très soigneusement rédigée par l'abbé Delsor, mérite d'être louée d'une manière spéciale.

Mgr Duilhé de Saint-Projet. **Apologie scientifique de la Foi chrétienne.** Nouvelle édition entièrement refondue par l'abbé J.-B. Senderens. In-12, xxxi-510 pp. Paris, Poussielgue; Toulouse, Privat, 1903.

L'*Apologie scientifique de la Foi chrétienne* de Mgr Duilhé de Saint-Projet avait eu le mérite de combattre pied à pied les erreurs contemporaines en leur empruntant leurs propres armes.

Digitized by Google

Cette méthode avait obligé l'auteur à entrer même dans les détails élémentaires des sciences, dont il avait à se servir, afin d'initier ses lecteurs plus ou moins novices à ces études. Aujourd'hui que cette initiation est faite, bien des parties du livre ont paru superflues et on les a retranchées dans la nouvelle édition, tandis que d'autres ont reçu des développements plus étendus, afin de répondre aux préoccupations nouvelles. Ainsi le problème de la conservation de l'énergie a pris en ces dernières années une importance considérable, et les matérialistes, s'appuyant sur ce principe de la mécanique moderne, prétendent substituer au dogme catholique le monisme qui serait la religion de l'avenir. On a donc introduit une cinquième partie, où le monisme est réfuté et le principe de la conservation de l'énergie est ramené au sens qu'il a exactement. Enfin, M. Maisonneuve a ajouté un chapitre sur l'Apologétique et l'Ecriture sainte, où il pose des conclusions prudentes et modérées.

Ainsi rajeuni, ce Manuel pourra fournir une nouvelle carrière et rendre autant de services que précédemment.

L.-A. Gaffre: **La contrefaçon du Christ**. In-12, xix-263 pp. Paris, Lecoffre, 1904. **2** fr. **50**.

Ce livre est un recueil de cinq conférences, données à Paris par le P. Gaffre devant un auditoire choisi. Elles traitent de la « Vie de Jésus » par Renan. Tout d'abord le savant dominicain étudie la méthode et les procédés de l'auteur, puis il recherche l'idée que Renan s'est faite des origines de Jésus et le portrait qu'il trace de la mentalité et de la moralité de Jésus, enfin de ses moyens d'action.

Le conférencier montre très bien que la méthode de Renan est entachée de subjectivisme, que les textes ont été défigurés ou mal interprétés, qu'en de nombreux passages l'historien fantaisiste affirme le contraire de ce qui est nettement attesté par les textes. Le livre de Renan n'est d'un bout à l'autre qu'un tissu de faussetés et de mensonges. On reste stupéfait devant une œuvre pareille et l'on ne peut comprendre comment un homme a eu l'audace ou l'imbécillité de défigurer ainsi l'histoire. Tout cela a déjà été plus ou moins dit, mais il n'était peut-être pas inutile de le redire en ce moment.

Digitized by Google

Méthodes et formules pour bien entendre la messe, par l'auteur de « *Pratique progressive de la Confession* ». In-18. Lethielleux, Paris, 1904. **1.50.**

Le but de l'auteur est, ainsi que le titre du livre l'indique, de donner des méthodes et des formules pour bien entendre la messe. Pour atteindre ce but, il applique aux diverses successions liturgiques de la messe les aspects divers de Jésus hostie, en développant les conditions de son état et de sa vie dans le Saint Sacrement. Ainsi dans une première partie nous avons Jésus sur l'autel : son état, sa vie, et dans une seconde : Jésus victime. Pendant douze messes on médite sur ce sujet.

Cet ouvrage convient à tout le monde. Le dogme eucharistique y est rendu sensible et la piété y trouve sans cesse des applications frappantes. Chaque mot contient une idée ou un sentiment. Quiconque lira ce livre, avec l'attention qu'il mérite, en fera son manuel de tous les jours, car sa substance est inépuisable.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

L'Infini. Catégorie et réalité. — Par Alexandre Véronnet. In-8° p. 87. Paris, A. Roger et Chernoviz, éditeurs.

L'auteur de cette brochure, par l'analyse de l'infini, arrive à la démonstration rigoureuse de l'existence de Dieu, à l'explication de ses attributs, et à la nécessité d'admettre la création. Ce n'est point l'argument de l'idée de la perfection proposé par Saint Anselme, adopté par Descartes et par Fénelon. La valeur de cet argument a été contestée. On lui a reproché avec raison de rester dans les régions de l'idéal, et d'être impuissant à démontrer la réalité de l'existence et des attributs divins. Autre est l'argument développé dans cet ouvrage. De l'idée d'infini on arrive à la nécessité d'un premier moteur, et cette idée même de l'infini repose sur les êtres concrets et réels. La démonstration change complètement de nature, et l'idéal se joint au réel de manière à se corroborer l'un par l'autre.

La thèse se divise en quatre parties : le possible, le réel, Dieu, et enfin comme conclusion, subjectivité et objectivité. Dans la première partie l'auteur cherche à démêler la notion de l'infini, et à en dégager la formule. C'est dans les mathématiques,

Digitized by Google

l'algèbre, l'analyse surtout, qu'il trouve les éléments de sa théorie. « L'analyse en particulier est comme tout imprégnée de ce concept de l'infini, dans ses fonctions, séries, dérivées, etc. (1). » Par une conclusion rigoureuse, il aboutit à ces deux propositions que le premier moteur est mécaniquement possible pourvu qu'il soit infini, et que ce premier moteur par là même qu'il est infini, possède sur la matière une puissance infinie, c'est-à-dire créatrice.

Mais il ne suffit pas de prouver la possibilité d'un premier moteur immobile, et celle de la création. Cette preuve est irréfutable, elle a l'évidence de la démonstration mathématique. Il faut aller plus loin, et s'appuyer sur des faits réels. C'est l'objet de la seconde partie. Alors vient l'argument de la contingence du monde. L'auteur l'expose en homme qui connaît parfaitement les sciences physiques. Il y a du mouvement dans l'univers. Ce mouvement n'a pu être éternel, il a dû commencer, et nous arrivons nécessairement à un moteur immobile. Il y a de l'énergie, or l'étude de cette énergie comme celle du mouvement, établit cette impossibilité de l'existence du monde *ab æterno*. Nous ne pouvons qu'indiquer ces deux arguments. Nous renvoyons à l'ouvrage où ils sont exposés avec une richesse de faits remarquable, et une vigueur de logique capable de convaincre les esprits les plus difficiles. Il en est de même de la création. L'existence de la matière n'est pas nécessaire. Elle n'a pas sa raison d'être en elle-même. L'infini seul a pu la produire. De plus, toutes les propriétés physiques et chimiques s'expliquent en dernière analyse par des vibrations, des ondulations, des atomes ou de l'éther. Sans mouvement, la matière serait donc absolument inerte, sans aucune forme, sans aucune propriété matérielle. Le premier moteur seul a dû nécessairement lui donner l'être en même temps que la vie, en même temps que le mouvement.

La troisième partie développe les conclusions. L'infini c'est Dieu, l'être un, immuable, toujours identique à lui-même. Il est absolument simple, parce que tout ce qui est multiple est soumis au nombre. Il vit d'une vie complète, tout entier en acte, toujours égal à lui-même dans la durée indivisible. Il existe par un seul acte, une seule pensée, sans changement. C'est l'acte pur, immuable. Il connaît tout, le passé,

(1) p. 9.

Digitized by Google

le présent et l'avenir. Telles sont les conclusions qui s'imposent. Et il résulte de là que la foi qui nous donne sur Dieu des notions si claires et si profondes, est éminemment conforme aux principes de la raison, que loin de les contredire, elle projette sur eux des lumières très vives, elle n'en est que l'épanouissement nécessaire. Nous ne pouvons mieux indiquer la portée de cette brochure qu'en transcrivant un passage qui nous semble résumer toute la doctrine. « Partout et toujours l'homme trouve Dieu, l'infini. Il ne peut penser et agir, se développer pleinement, sans rencontrer devant lui l'infini qui s'impose comme un problème qu'il faut résoudre à tout prix. Que ce soit dans la nature ou en lui-même, dans le développement de son activité volontaire, ou dans celui de sa pensée pure, à la base et au sommet de tout, il découvre toujours l'infini. Qu'on le veuille ou non il faut vivre avec Dieu. Dieu s'impose à nous, vit en nous, ou plutôt sa vie est tellement intense que c'est plutôt nous qui vivons en lui. Il nous enveloppe de toute part et l'esprit se réveille étonné et ravi de se voir plongé dans cet océan qu'il croyait contenir (1). »

Ph. GONNET.

Philosophies et philosophes. Essais de critique philosophique, 1re série, par l'abbé Clément BESSE. Préface de l'abbé GUIBERT, supérieur du séminaire des Carmes. In-12, 280 pp. Paris, Lethielleux, 1904. **3** fr. **50**.

Dans cette première série, l'auteur nous expose la philosophie de plusieurs de nos contemporains. Il ouvre le feu par une étude assez complète sur Ollé-Laprune. Fervent admirateur de ce dernier, l'abbé Besse fait plutôt une apologie qu'une critique de ses œuvres. Il admire la manière dont Ollé-Laprune a su concevoir l'union de la philosophie et de la religion, de la raison et de la foi, et conserver à chacune sa valeur respective. Evitant à la fois le scepticisme et le fidéisme, ce grand chrétien a remis en faveur la philosophie de la volonté.

Si la philosophie d'Ollé-Laprune unit la foi à la raison, celle du P. de la Barre allie la théologie à la science. Dans son livre *la Vie du Dogme*, le savant jésuite établit l'unité, la continuité, l'évolution de la tradition ; comment le dogme, immuable constitutivement et complet dès le début, passe cependant, à

(1) p. 84.

Digitized by Google

travers les âges, de l'indéterminé au déterminé, de l'imprécis au précis. Répondant à *l'Esquisse* de M. Sabatier, qui ne voit dans l'évolution de la tradition qu'une habile adaptation de l'Eglise aux progrès actuels des nations, le P. de la Barre expose le « travail humain » préparatoire à la définition des dogmes, et le « travail humain postérieur » à cette définition.

L'abbé Besse renforce encore les arguments du P. de la Barre en appliquant ici le principe de Spencer : l'instabilité de l'homogène. Il partage donc les idées de l'auteur de *la Vie du Dogme*, sauf en ce qui concerne la logique du progrès des dogmes. Ce progrès est, en effet, un mystère pour nous, il est tout entier dans les desseins de la Providence ; or, ces desseins, qui peut se vanter de les avoir scrutés ?

Avec M. l'abbé Piat, nous nous posons la question de l'immortalité de l'âme d'une manière scientifique. Ce n'est plus par la preuve de la spiritualité que l'immortalité de l'âme doit être établie, mais par l'appel à la loi de finalité, loi effective pour chaque être et non pas seulement pour l'espèce, comme le déclarait Renan. Déclaration fantaisiste, car en donnant l'immortalité à l'espèce, Renan en faisait une entité et, par la suite, une chimère à laquelle il accordait gratuitement un privilège.

M. Kauffmann, lui aussi, est un fervent finaliste. Disciple d'Aristote, il pousse même trop loin son culte pour son Maître et se croit obligé de le justifier jusque dans les corollaires de sa thèse et, en particulier, en ce qui concerne l'Eristique. Or, le hasard, s'il existe, n'est-il pas la négation de la finalité, un principe de résistance à la force et l'affirmation de deux forces : l'une bonne, l'autre mauvaise, se disputant l'Univers? Non, le hasard n'est pas, ou plutôt, suivant Bossuet, il n'est qu'un mot inventé par notre ignorance, un mot tenant la place de celui de Providence.

M. Tarde fait de la sociologie. Pour lui, toute science aboutit à un domaine propre de répétitions élémentaires ; aussi la psychologie-physiologique sociale n'est-elle qu'un calque de la psychologie physiologique individuelle. Ici, je me permettrai de demander à M. l'abbé Besse s'il n'a pas perdu une bonne occasion d'exercer son sens critique en montrant à M. Tarde combien ses observations sont simplistes et arbitraires. Ne tombons-nous pas, avec ce système, dans la conception « zoologique de la société si spirituellement décrite par M. Faguet dans son *Libéralisme* » ?

Digitized by Google

Voici de nouveau M. Piat qui nous présente un Socrate vraiment réel et exact, puis M. Huit qui traite d'une manière intéressante la philosophie de la nature et voit, dans l'amour déraisonnable du système, la cause de l'indifférence des anciens pour l'expérimentation. En effet, les expériences multipliées n'auraient-elles pas, plus d'une fois, gêné l'élaboration des systèmes ?

Un aperçu général, sur le Congrès international de philosophie, en 1900, nous initie à l'idée dominante du Congrès : faire de la philosophie, rapprochée des sciences, une œuvre d'unification, et à l'impossibilité de réaliser cette idée. L'abbé Besse résume, avec rapidité et clarté, les théories dynamistes de M. Blondel, les principes de la mécanique de M. Poincarré et les discussions sur la scolastique, phase de l'Aristotélisme. L'auteur termine en faisant justement remarquer le nombre minime de philosophes catholiques ayant pris part au Congrès et combien il est désirable de voir cesser cette abstention.

Thomiste dans l'âme, M. Besse consacre un long chapitre à l'enseignement du néo-thomisme dans les séminaires. Peut-être un peu injuste envers les supérieurs d'établissements ecclésiastiques (comme le démontre l'abbé Guibert dans sa lettre-préface), l'auteur fait cependant des réflexions excellentes sur la nécessité de choisir avec un soin spécial, les professeurs de philosophie dans les séminaires, d'organiser le travail, de propager les manuels et les livres de vulgarisation, d'avoir enfin une méthode.

C'est par une étude sur la philosophie de l'immanence que l'abbé Besse clôt cette première série. Ici, ce n'est pas tant la théorie même de l'immanence que l'auteur analyse et critique, que son antagonisme avec le thomisme. Il reproche à M: Blondel et au P. de La Berthonnière de se placer au point de vue unique de l'*action* et d'envisager le thomisme comme une description formelle, immobile, purement extérieure de la connaissance spéculative. L'abbé Besse fait justice de ces accusations en montrant aux dissidents qu'ils ont mal compris saint Thomas et particulièrement les rapports du sujet et de l'objet. De plus, M. Blondel, en affirmant que la conversion dépend de l'homme seul, commet une grave erreur. Il en est ainsi toutes les fois qu'on s'éloigne des idées moyennes exposées par l'Eglise.

Cette longue analyse ne peut donner qu'une faible idée de l'ouvrage de M. Besse, de l'intérêt et des lumières qu'on y trouve. Il faut donc pour faire de ce livre un éloge aussi complet qu'il le mérite, dire au lecteur : Lisez-le.

Digitized by Google

Condorcet et l'éducation démocratique, par Francisque VIAL, professeur au lycée Lakanal. In-18, p. 124, Paul Laplane, Paris. **0,90 c.**

Cette étude sur Condorcet nous révèle un des aspects les plus curieux de ce personnage qui a joué un rôle si important dans le mouvement révolutionnaire. Sans avoir formé d'élèves, sans posséder l'art de manier les âmes, il a organisé les études, et par les mémoires et les rapports, qu'il a rédigés à l'assemblée législative, il a été le véritable organisateur de l'instruction publique en France.

Après une courte biographie, l'auteur examine les caractères généraux de la pédagogie de Condorcet. Elle dérive tout entière de la nature de l'homme. L'homme en vertu de sa nature a des droits imprescriptibles et ces droits se résument dans la liberté et l'égalité. L'éducation doit respecter ces droits et en assurer la jouissance à tous les citoyens.

De ces caractères, dérivent les mérites et les imperfections du système préconisé par ce philosophe. Sans doute il travaille à faire disparaître les inégalités qui viennent des vices de la Société. Mais ne va-t-il pas trop loin, et ne mérite-t-il pas le reproche que lui adresse Taine d'être un fanatique à froid, un niveleur par système ? Il est animé d'un amour sincère de la liberté. Mais il connaît très peu la nature de l'enfant, lorsqu'il introduit dans l'école une liberté sans limite. Il est des principes qui sont au-dessus de toute discussion, les vérités religieuses et les principes de la religion naturelle.

Il est plus heureux dans le plan et les méthodes qu'il propose pour assurer le progrès des études. La plupart des réformes qu'il a inaugurées, lui ont survécu. Nous vivons encore sur l'organisation dont il a jeté les premières bases. Nos modernes éducateurs ont adopté la plupart de ses vues sur l'enseignement primaire, dans les programmes des lycées et dans la création de nos universités régionales.

Cette petite brochure est très bien étudiée, toutefois l'auteur nous semble faire la part trop belle aux mérites de son héros.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

Herbart et l'Education par l'instruction, par Gabriel Compayré. recteur de l'Académie de Lyon. In-18, p. 135, Paul Delaplane, Paris, 1903. **0,90 c.**

La culture de l'esprit et la culture du cœur sont unies par des liens indissolubles. Dans les systèmes les mieux ordonnés, la science n'est qu'un moyen de développer les qualités morales, et les grands éducateurs se sont toujours proposés de donner à la volonté une direction forte et vigoureuse, en éclairant l'intelligence.

L'originalité du système d'Herbart et aussi son défaut c'est de refuser à l'esprit toute espèce d'initiative. D'après lui, il n'y a plus de facultés, la sensibilité, l'intelligence, l'activité libre et volontaire sont reléguées au pays des chimères. Descartes avait admis des idées innées, Leibnitz des préformations primitives, Kant des formes dans la sensibilité, le jugement, la raison. Herbart fait table rase complète. « La monade, dit-il, n'a originellement ni idées, ni désirs, ni sentiments : elle ne connaît rien d'elle-même, elle ne connaît rien des autres choses. Bien plus, il n'y a en elle, ni formes d'intuition comme le pensait Kant, ni lois de la volonté et de l'action, ni même aucune sorte de prédisposition lointaine à tout cela. On voit tout de suite quelles seront les conséquences de ce système dans l'éducation. Si l'âme n'est qu'une série de représentations et d'idées, tout, le travail du maître doit se borner à grossir le trésor des connaissances. La formation du caractère dépendra de la formation de l'esprit. L'intelligence sera le principe unique de la volonté, et les actes se conformeront aux idées. Dans l'éducation antique on parlait du développement des facultés. L'important n'était pas de faire des savants et des érudits, mais il fallait avant tout faire des esprits justes et droits, apprendre à l'élève à diriger sa mémoire, à juger sainement des choses, préparer l'enfant aux redoutables épreuves de la vie et fortifier sa volonté contre les rudes attaques des passions.

Un autre défaut de ce système, c'est d'anéantir l'idée du devoir. La psychologie d'Herbart ne reconnaît aucune faculté primitive, pas plus une raison, une conscience morale, qu'une intelligence, ou une sensibilité : rien, comme le dit si bien M. Compayré, qu'une mêlée de représentations, et comme une poussière d'idées dont le mélange permettrait de reconstruire l'unité mentale. Par suite le devoir n'est plus la règle souve-

Digitized by Google

raine de nos actions, et le bien en soi n'existe pas. Ajoutons à cela que l'éducation n'est plus que le privilège d'une élite. Herbart en effet veut l'instruction intégrale. Il prétend qu'aucune étude n'est au-dessus de la portée des enfants. Tout doit leur être enseigné, et tout le sera dans toutes les écoles. Les sciences concrètes positives, celles de l'humanité tout entière sont le fonds de l'instruction.

On pourrait adresser bien d'autres critiques à cette théorie qui repose sur une fausse conception de la nature humaine et ne peut avoir que des résultats désastreux. C'est comme une cité qui serait bâtie dans les nuages, et qui n'aurait aucun fondement. Toutefois lorsqu'on l'étudie dans les détails, on est surpris de la profondeur des idées, de la justesse des observations. Herbart n'était pas seulement philosophe, il a cultivé avec un zèle qui ne s'est jamais démenti toutes les questions relatives à la pédagogie, il est éducateur par profession.

Il a des vues neuves sur les diverses méthodes. Il attache une grande importance à la méthode descriptive. Il veut que l'on mette sous les yeux de l'enfant les personnages et les événements dont on lui parle, qu'on parle à son imagination par des peintures pleines de vie et de couleur. L'analyse et la synthèse habilement mêlées ensemble couronneront l'édifice. Les moyens qu'il propose aussi pour gouverner l'esprit des enfants, pour stimuler leur ardeur et entretenir l'émulation font honneur à son esprit pratique. Il en est de même des mesures à prendre quand il s'agit de prévenir les fautes, et de réformer les caractères. Il veut qu'on employe tour à tour la menace, qu'on prodigue les encouragements. Quant aux punitions, il ne les supprime pas, mais il ne les admet que dans le cas extrême où les exhortations ne suffisent. Elles n'ont d'autre but que de remettre l'enfant dans le droit chemin. Reconnaissons aussi qu'il s'adresse à la religion. Elle lui apparaît comme une amie et une protectrice de la morale. En somme si le système d'Herbart pèche par la base, il renferme des parties utiles. Il peut rendre des services, à condition d'être associé à une psychologie plus rationnelle, et d'être soumis dans les détails à une révision sévère.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Adélaïde Sargenton-Galichon : **Sinaï, Ma'ân, Pétra sur les traces d'Israël et chez les Nabatéens.** In-16 carré avec nombreuses photogravures et deux cartes. Préface du marquis de Vogüé. 304 pp. Paris, Lecoffre, 1904.

Madame Sargenton-Galichon a refait le pèlerinage des Hébreux à travers la péninsule sinaïtique ; elle les suit pas à pas, notant chacune de leurs haltes, éclairant le texte biblique par la description des lieux. De Suez elle va au Sinaï, de là à Ma'ân et à Pétra, puis dans le pays de Moab. Son récit de voyage est très documenté et souvent éclairci par les renseignements historiques qu'elle rappelle. On lira surtout avec intérêt l'histoire du petit peuple nabatéen si florissant un jour et bientôt disparu. De tout ce qu'il a été, de ses rois, de ses princes, du peuple, de sa merveilleuse capitale, il ne reste rien. Ou plutôt il reste les ruines de Pétra et quelques inscriptions.

Nous ne pouvons mieux faire ressortir le charme de ce livre qu'en empruntant à la préface de M. de Vogüé ces lignes qui le feront bien connaître : « Ce sentiment vif de la nature, cette justesse de ton dans la peinture des plus grandioses comme des plus humbles scènes, cet accent de sincérité dans l'émotion et l'enthousiasme, tout cet ensemble de qualités démontre mieux que le témoignage irrécusable des photographies, que ces pages ont été écrites sous l'impression même des objets, en face des tableaux changeants de la vie du désert, au seuil de la tente, dans le recueillement de la nuit étoilée ». Appuyé sur cette haute appréciation d'un homme qui, lui aussi, a parcouru ce pays, nous pouvons donc en tout confiance recommander ce livre à nos lecteurs.

E. J.

Digitized by Google

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — Bassibey (abbé R.), *De la clandestinité dans le mariage.* Oudin. In-12, 3 fr. 50. — Bonaccorsi (G.), *La questione sinottica.* Monza, Artigianelli. 168 p. in-8°, 2 fr. 50. — Broglie (abbé de), *Questions bibliques.* Lecoffre. VII-408 p. in-12. 3 fr. 50. — Bugge (Ch.), *Das Gesetzt und Christus in Evangelium.* Christiania, Dybwad. 95 p. in-8°, 3 fr. 75. — Estlin-Carpenter (J.), *Les Evangiles d'après la critique moderne.* Fischbacher. VII-87 p. in-12, 1 fr. — Cholat (A.), *Le Bréviaire de Ste Claire.* Fischbacher. 64 p. in-8°, 3 fr. — *Le Clergé français.* Mame. In-8°, 6 fr. — Dabbous (abbé), *Liturgie grecque de S. Jean Chrysostome.* Poussielgue. In-8°, 0 fr. 75. — Daniel (Ch.), *Manuel des sciences sacrées.* 670 p. in-8°, 7 fr. — Harnack (A.), *Die Chronologie der Literatur von Irenaeus bis Eusebius.* Leipzig, Hinrichs. XII-564 p. in-8°, 18 fr. — Jeremias (A.), *Das Alte Testament im Lichte des alten Orients:* Leipzig, Hinrichs. In-8, 8 fr. 10 — Lenfant (Chan. L.), *Cœur d'or et bonté chrétienne.* Poussielgue. In-16, 2 fr. 50. — Leroy (R. P. H., s. J.), *Jésus-Christ, sa vie et son temps.* Beauchesne. In-18, 3 fr. — Mondain (G.), *Des idées religieuses des Hovas.* Fischbacher. 175 p. in-8°, 3 fr. 50. — Rose (R. P.). *Evangile selon S. Mathieu, S. Marc, S. Luc.* Bloud. 3 vol. in-16, 2 fr. 50 ch. — Schwane (Dr J.), *Histoire des Dogmes.* Beauchesne. 6 vol. in-8°, 36 fr. — Taaks (G.), *Alttestamentliche Chronologie.* Hannover Oldenst. 119 p. in-8°, 5 fr. 60. — Valvekens (Dr E.), *Eléments d'apologétique.* Retaux. In-8° 2 fr. 50. — Wellhausen (J.), *Das Evangelium Matthaei.* Berlin, Reimer. In-8°, 5 fr. — Viollet (Mlle), *Méditations.* Beauchesne. In-18, 2 fr. 50.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — *L'Année philosophique*, XIV. Alcan. In-8°, 5 fr. — *L'Année sociologique.* VII. Alcan. In-8°, 12 fr. 50. — Bertaux (E.), *Rome antique.* Laurens. In-4°, 4 fr. — Bouchaud (P. de), *Les successeurs de Donatello.* Lemerre. In-18, 2 fr. 50. — Fidao (J.-E.) *Le droit des humbles.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. Roosevelt (Th.), *Idéal d'Amérique.* II. Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — Sertillanges (A.-D.), *La politique chrétienne.* Lecoffre. In-12, 3 fr. — Sully (J.), *Essai sur le rire.* In-8°, 7 fr. 50. — Vivel (C.), *Die gregorianische Gesang.* Graz, Styria. VI-205 p. in-8, 4 fr. 50.

Histoire et Géographie. — Bapst (G.), *Le maréchal Canrobert.* III. Plon-Nourrit. In-8°, 7 fr. 50. — Du Ballay (J.), *La Deffence et Illustration de la Langue françoyse.* Fontemoing. In-8°, 7 fr. 50. —

Digitized by Google

CHAPOT (V.), *La province romaine proconsulaire d'Asie.* Bouillon. In-8°, 15 fr. — COQUELLE (P.), *Napoléon Ier et l'Angleterre.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — DAUDET (E.), *Le roman d'un Conventionnel.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — DEHÉRAIN (H.), *Etudes sur l'Afrique.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — LEBEY (A.), *Le connétable de Bourbon.* 1490-1527. Perrin. 456 p. in-8°, 7 fr. 50. — LOT (F.), *Etudes sur le règne de Hugues Capet.* Bouillon. In-8°, 20 fr. — *Vie de Mgr C. I. de Lubienski.* Retaux. In-8°, 7 fr. 50. — MARCÈRE (M. de), *L'Assemblée nationale* de 1871. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — MAUGRAS (G.), *La cour de Lunéville au* XVIIIe *siècle.* Plon-Nourrit. In-8°, 7 fr. 50. — MOISSON (L.), *Ste Marie-Magdeleine.* Beauchesne. In-8°, 2 fr. — RENAN (E.), *Mélanges religieux et historiques.* Calmann-Lévy. In-8°, 7 fr. 50. — ROBIQUET (P.), *Histoire municipale de Paris.* III. Hachette. In-8°, 7 fr. 50. — WEIL (G.), *Le pangermanisme en Autriche.* Fontemoing. In-16, 3 fr. 50. — VEUILLOT (E.), *Louis Veuillot* (1855-69). Retaux. In-8°, 7 fr. 50. — VILLERMONT (Ctesse M. de), *Le duc et la duchesse de Bournonville.* Retaux. In-8°, 6 fr. — VOGUÉ (Vte E.-M. de), *Sous l'horizon.* A. Colin. In-18, 3 fr. 50.

Philologie et Belles-Lettres. — BEAUREGARD (G. de), *La proie pour l'ombre.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — BOURDALOUE, *Nouveaux Sermons inédits.* Beauchesne. In-8°, 6 fr. — LA BRÈTE (J. de), *Un réveil.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — CHONSKI (M. de), *Nitchevo !* A. Colin. In-18, 3 fr. 50. — COULEVAIN (P. de), *Sur la branche.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — COULOMB (J. de), *Le fantôme des Tournoailles.* Gautier. In-18. 3 fr. — DRESCH (J.), *Gützkow et la Jeune Allemagne.* Soc. Nouv. de Libr. 483 p. in-18, 3 fr. 50. — *Evadée,* Lethielleux. In-12, 2 fr. 50. — MIRAMON-FARGUES (Vte de), *Terre maternelle.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — PALÉOLOGUE (M.) *La Cravache.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — REGGIO (A.), *Au seuil de leur âme.* Perrin. — RIVIÈRE (J.), *L'Erreur.* H. Gautier. In-18, 3 fr. THEURIET (A.), *Souvenirs des vertes saisons.* Ollendorff. In-18, 3 fr. 50. — VESCO (E.), *Comédies et Saynètes.* A. Colin. In-18. 3 fr. 50. — WARD (Mme H.), *La Fille de Lady Rose.* Hachette. In-16, 3 fr. 50.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE PONTIFICALE

Que de flots d'encre ont coulé sous ce titre et combien passionnées les discussions qu'il a fait naître ! Il semble que l'on ne puisse plus l'employer désormais sans éveiller des susceptibilités ombrageuses et des soupçons compromettants. Je l'inscris, cependant en tête de cette étude, parce que c'est le seul qui lui convienne, mais dans un tout autre dessein que celui de raviver des querelles dont le principal résultat est d'affaiblir les forces catholiques. Aussi bien n'ai-je pas l'outrecuidante prétention de vouloir justifier, à plus forte raison blâmer les directions que le chef responsable de l'Eglise juge à propos de donner à telle ou telle partie de la catholicité. Je veux simplement mettre en sa vraie lumière cette institution du gouvernement central ecclésiastique qui se nomme *la Diplomatie pontificale* et qui est le trait d'union entre l'Eglise et les Etats.

Maître de la pensée et du cœur d'une grande fraction de l'humanité, — l'Eglise catholique compte trois cent dix millions de fidèles répandus dans tout l'univers, — le Pape est un souverain avec lequel les Etats ont à traiter. Il n'a ni armée, ni marine, il est dépouillé, depuis trente-quatre ans, de la minuscule principauté qui forma, pendant onze siècles, son apanage temporel. Mais en compensation de tout cela, il possède la puissance morale qui est irréductible parce que basée sur les convictions religieuses. Il règne sur la conscience, et la conscience est un domaine qu'on

Digitized by Google

ne viole jamais en vain ; il tient les âmes, et les âmes sont la meilleure partie de l'homme, elles font mouvoir le corps. Vaincu tout d'abord, en apparence, dans une lutte qu'il n'aura pas soulevée, on le croira terrassé à tout jamais; il finira, l'histoire en témoigne, par demeurer victorieux. Par la simple « résistance passive », qui est une moderne traduction du séculaire *non possumus*, il tiendra en échec les gouvernements qui empiètent sur ses droits et ces gouvernements sombreront parfois, dans leur modalité actuelle, par leurs excès contre lui, tandis qu'il restera debout, car le Pape, hier Léon XIII, aujourd'hui Pie X, est éternel sur la terre, malgré que les augures politiques, comme Crispi en 1878 et M. Jaurès en 1903, nous annoncent gravement, à chaque vacance du Saint-Siège, que le Pape mort sera le dernier des Papes.

Il y aura donc toujours pour les Etats qui possèdent des groupements catholiques importants un intérêt considérable,— celui de la paix entre les citoyens, — à garder avec le Pape des relations pacifiques et amicales, de même que, pour le succès de sa mission, le Pape se tiendra avec eux dans la norme des bons rapports.

Cependant, nombre de publicistes et même quelques hommes d'Etat contestent cet intérêt, afin d'échafauder cette doctrine que le Pape n'a pas le droit d'avoir une diplomatie. Le motif qui les inspire, ils ne l'écrivent guère, mais ils le disent tout bas, c'est de diminuer le plus possible le prestige et l'influence de cette Papauté qui leur porte ombrage, alors que, toute question confessionnelle mise à part, on devrait l'honorer comme le principe de la civilisation occidentale, qui est en voie de rayonner sur le monde, et comme le palladium de l'idéal nécessaire aux sociétés démocratiques.

Quant aux raisons qu'ils mettent en avant, il y a lieu de s'étonner que des lecteurs les prennent au sérieux. Leur argumentation se ramène à deux idées, ni plus, ni moins. Le Pape, nous disent-ils en premier lieu, n'est plus souverain temporel. C'est faire bon marché du droit en faveur des coups de la force. Mais quand cela serait il n'en reste-

Digitized by Google

rait pas moins qu'ils n'ont rien démontré, car, nous espérons le prouver, le droit de diplomatie appartient *au chef de l'Eglise,* au moins autant qu'*au chef des Etats pontificaux.*

De plus, ajoutent-ils, l'organisme de la diplomatie pontificale est, comme l'esprit même de l'Eglise, tellement suranné, cristallisé dans les vieilles formules, qu'il ne répond plus aux conditions de la vie internationale.

Et c'est tout ! C'est peu on en conviendra. A l'encontre de ces deux propositions, qui n'ont guère d'autre saveur que celle de l'audace, je vais prouver : 1° que c'est de sa qualité de chef de l'Eglise que le Pape tient le droit d'avoir une diplomatie ; 2° que l'organisme de cette diplomatie s'est modifié suivant les besoins des époques et admirablement adapté aux exigences des situations politiques ; 3°, et enfin, qu'il fonctionne présentement comme un instrument très précis et fort bien approprié à son rôle. Au premier point nous serons condamnés à faire surtout du droit, lequel est toujours un peu aride ; au second et au troisième nous invoquerons l'histoire et ceci sera plus intéressant.

I.

LÉGITIMITÉ DE LA DIPLOMATIE PONTIFICALE. — DROIT DE LÉGATION INHÉRENT AU SAINT-SIÈGE

Le terme *diplomatie*, dans le sens qu'on lui donne présentement, est d'origine toute moderne ; ce n'est que vers la fin du dix-huitième siècle qu'il a commencé à être généralement employé par les cours européennes (1). On le fait dériver du grec διπλωμα ; il signifie double écriture. Un usage très ancien veut, en effet, que les écritures gouvernementales et les écritures publiques soient à double

(1) Cf. Charles Calvo : *Le Droit international théorique et pratique*, t. III, § 1311.

Digitized by Google

exemplaire dont l'un, l'*original*, doit rester dans les archives, et l'autre, la copie, est destiné au correspondant auquel on s'adresse ou à la personne qui a fait faire un acte public. Autrefois la copie se nommait diplôme, et celui qui la faisait, au nom du souverain qui l'accordait, diplomate. Puis on appela diplomate le savant qui étudiait les diplômes anciens, les chartes, les actes et contrats de toute espèce: pièces judiciaires, rôles, registres et cartulaires, en vue de fournir des documents à l'histoire. Aujourd'hui ce savant se nomme diplomatiste et la science qu'il a créée, la diplomatique, science dont les lois codifiées, pour la première fois, par Mabillon dans son *De re diplomatica*, sont parvenues à une perfection telle que la diplomatique a renouvelé l'histoire en la ramenant à ses véritables sources. Depuis deux siècles, le nom de *diplomate* est réservé aux agents internationaux des gouvernements et celui de *diplomatie* à l'art délicat et subtil qui régit les rapports des nations.

La diplomatie éveille dans l'esprit des images brillantes, évoque des décors fastueux, des fonctions relevées, des scènes qui ne sont parfois ni sans majesté, ni sans éclat; elle provoque aussi des jugements défavorables. Formules savantes, voies détournées pour déguiser sa pensée, pour donner le change sur ses sentiments véritables, restrictions mentales, dissimulations, fourberies même, on lui fait désigner tout cela et, pour corser le tableau, l'on fait apparaître les ombres de Machiavel, de Talleyrand, de Bismarck et de bien d'autres. C'est la faute des diplomates, qui sont des hommes, sujets comme nous tous des humaines passions, ce n'est pas celle de la diplomatie, qui poursuit une fin excellente, la paix entre les peuples, et qui suppose, dans ceux qui l'exercent, une haute culture et une grande valeur morale. C'est un art noble et utile, d'aucuns disent une science; elle est ces deux choses en même temps, d'abord la science des relations qui existent entre les divers Etats, telles qu'elles résultent de leurs intérêts réciproques, des principes du droit international, des traités et des conventions; elle est ensuite l'art d'entretenir ces relations au

Digitized by Google

profit de son propre pays; science et art, les agents diplomatiques sont tenus de les savoir comme tout bon ouvrier doit connaître son instrument.

Car leur rôle consiste principalement à conduire les négociations internationales, à surveiller l'exécution des traités ou des conventions qui en sont la suite, à empêcher ce qui pourrait nuire aux intérêts de leurs nationaux dans les pays où ils résident et à protéger ceux de leurs concitoyens qui se trouvent dans la nécessité de réclamer leur assistance. L'ensemble des agents diplomatiques de toutes classes accrédités auprès du même gouvernement forme le *corps diplomatique*, lequel n'est pas une personne juridique, mais la réunion de personnes indépendantes les unes des autres. Le corps diplomatique ne paraît guère que dans certaines cérémonies, par exemple pour complimenter le souverain, ou bien lorsqu'il s'agit de formuler des principes communs (1).

Dans l'ordre ecclésiastique, la diplomatie a pour objet de diriger et de régler pratiquement les relations entre l'Eglise et les Etats (2). Qui ne sait combien délicates et épineuses sont ces relations? La raison en est que les deux Puissances coexistent sur un même territoire, exercent leur action sur les mêmes sujets. Il n'est pas facile, en beaucoup de cas, de dire si l'une ou l'autre sort de sa sphère d'influence. En dehors du champ très délimité des matières spirituelles et temporelles, il y a le terrain des choses mixtes et ce terrain, immense par lui-même, chacun des deux rivaux s'efforce de l'agrandir à son profit. Le but de la diplomatie ecclésiastique est de neutraliser cette tendance, de concilier les droits et la liberté de l'Eglise avec les droits et la souveraineté de l'Etat et de trouver les moyens à prendre pour cela. « Les envoyés du Saint-Siège doivent veiller à ce que les rapports établis entre l'Eglise et l'Etat par les usages, les concordats et le droit canon ne soient

(1) Cf. Charles Calvo, *Op. cit.*, t. III, § 1327.

(2) « L'arte di ordinare, di dirigere, di seguire con conoscenza di causa le relazioni fra la Chiesa e le società politiche ». *Ita* Mgr Giobbio, *Lezioni di diplomazia ecclesiastica*, t. I, nozioni preliminari.

Digitized by Google

pas altérés ; conduire les négociations relatives à toutes les questions que le gouvernement ou le Saint-Siège pourrait soulever ; essayer par des représentations faites au gouvernement, d'empêcher celui-ci de prendre des mesures qui pourraient nuire aux intérêts du Saint-Siège et de la religion ; renseigner le Pape sur la marche des négociations dont ils sont chargés et, en général, sur toutes les choses d'intérêt public dont l'appréciation et la surveillance sont confiées à leurs soins (1).

*
* *

La diplomatie est-elle pour l'Eglise un droit légitime ?

Il y a moins d'un demi-siècle, cette question ne se posait pas. Il a fallu la haine qui anime les politiciens modernes contre la religion catholique pour la soulever, et la révolution italienne pour lui donner créance auprès des indifférents ou des superficiels, comme si la diplomatie ecclésiastique n'avait pas d'autre base que la royauté temporelle des Papes.

Nous pourrions observer tout de suite qu'une institution qui date de seize siècles, qui est antérieure, et de beaucoup, aux institutions similaires des Etats, et à la formation de l'Etat pontifical lui-même, que les Etats ont toujours reconnue et en droit et en fait, qui a pour elle la prescription et les longs services rendus, n'est dépourvue d'aucun des caractères de la légitimité ; nous ne voulons pas néanmoins nous en tenir à cette réponse, puisque, sans égard pour les considérations qu'elle implique, des écrivains la révoquent en doute. Il faut étudier la question au point de vue juridique, et, d'abord la dégager de quelques obscurités où l'ont plongée les arguties de certains canonistes.

Il va sans dire que les canonistes ne contestent pas à l'Eglise le droit de se faire représenter diplomatiquement

(1) Voy. IMBART DE LA TOUR. *La Papauté en droit international*, p. 85.

Digitized by Google

auprès des souverains et chefs d'Etat. Quelques-uns cependant parlent de ce droit de manière à laisser croire qu'il mérite peu d'être défendu. Ils considèrent l'institution diplomatique comme quelque chose de très secondaire, une superfétation, un organisme inutile, un objet de luxe fort coûteux et de nul rapport. C'est vraiment traiter d'un peu haut l'organisation ecclésiasque, à moins toutefois qu'on ne prouve qu'à toujours vivre dans les livres on risque fort de ne plus vivre dans le monde des réalités. Ne parlons pas des catholiques qui dirigent le gouvernement central de l'Eglise, les pieds sur les chenets, avec une désinvolture absolument charmante, une facilité remarquable et une simplicité plus remarquable encore. Esclaves, sans le savoir, de l'esprit de parti, ils critiquent, d'un ton tranchant, la politique religieuse du Pape dans leur pays et trouvent que décidément, ses nonces n'y entendant rien, il ferait bien de les supprimer. La lignée des hommes d'Etat en chambre ne disparaîtra pas de sitôt. Ne l'inquiétons pas; c'est une modalité de la nature humaine.

Sans nul doute la diplomatie n'est pas pour l'Eglise de nécessité de moyen; il suffit qu'elle lui soit utile; elle ne lui est pas nécessaire comme le sacerdoce ou la prédication, pour ne citer que ces deux exemples. A ne regarder les choses que par le côté abstrait, l'Eglise pourrait, non seulement vivre, mais se développer sans entretenir des ambassadeurs auprès des Cours. Un Etat le pourrait également. Longtemps les Etats vécurent isolés les uns des autres; ce n'est que depuis les temps modernes qu'ils ont des relations suivies. Mais il est des institutions politiques ou administratives qui, jadis inutiles, sont devenues indispensables à raison des nouvelles conditions de vie des sociétés. Telle est la diplomatie. Aujourd'hui tous les peuples l'emploient à journée faite; c'est le moyen d'entretenir entre eux de bons rapports. L'Eglise n'a pas échappé à cette loi du développement social; elle a dû, pour atteindre les peuples, aller à leurs gouvernements en vue de cultiver leur amitié. La diplomatie fait donc

Digitized by Google

partie intégrante de sa constitution ; c'est la mise en exercice de son droit public.

Ceci soit dit pour relever les propositions par trop fantaisistes d'un canoniste italien Guillaume Audisio, auteur du reste estimable et fort instructif. Dans son livre (1), sur la diplomatie ecclésiastique, il a voulu considérer la question du point de vue historique et rationnel, ce qui est très bien, mais le raisonnement n'est pas lié à l'histoire et c'est moins bien. Ce fut, dans l'espèce, la source des confusions que j'ai dû rectifier.

J'ai lu dans un autre écrivain de Rome que le droit diplomatique n'appartient à l'Eglise qu'en tant que le Pontife romain est roi temporel (2). En cela De Luise a fait preuve d'un singulier oubli de l'histoire, ou bien — chose plus grave — il n'a pas voulu en tenir compte. Le Pape était-il roi temporel quand il entretenait des ambassadeurs à la Cour de Byzance ? Il a, en outre, méconnu la véritable constitution de l'Eglise et commis une erreur juridique ; il a donné à la diplomatie pontificale un fondement qui n'est pas le seul vrai. Certes le Pape avait, comme chef des Etats pontificaux, la faculté d'accréditer des représentants auprès des autres chefs d'Etats. Il n'a pas, d'autre part, perdu sa qualité de souverain par le fait de la spoliation de 1870, nous le verrons plus loin, les Italiens eux-mêmes le reconnaissent. Mais ce n'est pas seulement de cette qualité, c'est encore et surtout de son titre bien autrement grand de chef de l'Eglise qu'il détient le droit de diplomatie. Je vais tâcher de le mettre en lumière et, ce faisant, je répondrai non seulement à De Luise, mais aussi à tous les publicistes qui prétendent ne pas comprendre pourquoi l'Eglise aurait le droit d'avoir des relations officielles avec les Etats.

(1) *Idea Storica e razionale della diplomazia ecclesiastica*, tit. I, n° 3.

(2) *De Jure publico seu diplomatico Ecclesiæ catholicæ.*

Digitized by Google

*
* *

L'Eglise, disent les canonistes, est une société souveraine et indépendante, nantie de la personnalité juridique dans le droit international, capable par conséquent comme tout Etat indépendant d'entretenir des relations extérieures.

Pour en faire la preuve, il ne faut que jeter un coup d'œil sur les doctrines aujourd'hui reçues dans le droit diplomatique et sur l'Eglise elle-même.

Il est entendu par tout le monde que le droit de diplomatie est un corollaire de la personnalité internationale. Qu'est-ce que celle-ci? La personnalité internationale suppose, comme base, une société stable, en mesure de soutenir son indépendance au moyen de ses propres ressources, et une autorité chargée de la diriger vers le but qu'elle poursuit. La réunion de ces conditions élève une société au rang d'Etat; dès l'absence de l'une ou de l'autre l'Etat n'existe pas dans son intégralité et, tel qu'il devrait être pour devenir la source et l'origine de relations extérieures. C'est ainsi que les tribus, qui n'ont d'autre occupation que le pillage, sont inhabiles à former de véritables Etats, et que ni le droit ancien, ni le droit moderne ne les reconnaissent comme tels. En revanche, toute société qui se gouverne par elle-même, sous quelque forme que ce soit, pourvu qu'elle reste indépendante de tout peuple étranger, est un état souverain, une personne internationale. « Personne internationale encore, disent certains publicistes, toute individualité sociale qui existe en vertu de son droit propre, « *jure suo* » et qui a une sphère d'action juridique distincte du droit territorial. » « Personne internationale enfin, la société qui possède la faculté de constituer l'Etat et le gouvernement selon l'idée qu'elle représente ou le but qu'elle poursuit » (1).

Reprenons l'énoncé de ces conditions, en suivant non

(1) Cf. Calvo, *op. Cit.*, t. I, § 41; — Giobbio, *op. Cit.*, t. I, p. 29; Vattel, *Le Droit des gens*, Préliminaires, part. I.

Digitized by Google

plus l'ordre des citations, mais l'ordre logique, et voyons si l'Eglise les remplit.

D'abord qui pourrait lui dénier sérieusement qu'elle existe en vertu de son propre droit? Ce n'est pas d'un Gouvernement, mais de Jésus-Christ qu'elle a reçu la vie. Et, si l'on ne veut pas reconnaître les titres suréminents de Jésus-Christ à fonder une société indépendante des gouvernements, c'est de la liberté de conscience qu'elle tient le droit d'exister. Pour affirmer ce droit elle a répandu son sang dans les amphithéâtres et sur les échafauds. Au demeurant, nous catholiques, qui reconnaissons Jésus-Christ pour ce qu'il est véritablement, c'est-à-dire *Dieu*, nous disons qu'il avait le droit de fonder, à côté de la société civile chargée de veiller sur nos intérêts temporels, une société religieuse pour sauvegarder la liberté de notre conscience contre précisément les entreprises de la société civile, et sur ce point nous n'abandonnerons jamais une parcelle de nos idées. Nous ne professons pas la théorie de la force brutale et la doctrine des faits accomplis, nous croyons au droit, et pour défendre un droit de la nature de celui-ci, nous sommes prêts à tous les sacrifices, bien convaincus d'ailleurs, que la victoire finira par se rallier à notre drapeau.

Fondée par Jésus-Christ, l'Eglise est une société, société d'ordre spirituel par la fin qu'elle poursuit et par les moyens qu'elle emploie, mais société *juridique*, *autonome*, *indépendante* et *souveraine*. Société *juridique*, ses membres sont liés envers elle et entre eux par des lois qu'ils ne peuvent enfreindre sous peine de manquer à un devoir de conscience, au lieu que dans les sociétés purement morales, ceux qui les composent ne sont tenus que par le lien des convenances ou du bon plaisir. Société *autonome*, elle a par devers elle tout ce qu'il lui faut pour exister et remplir sa mission; elle ne demande à personne ses moyens d'action et d'influence, sa constitution, ses principes de gouvernement, ses lois, ses sanctions pénales; elle n'a besoin que de la liberté, et la liberté c'est le droit sacré de ses enfants, et partant d'elle-même, puisque, suivant un principe qu'on

Digitized by Google

ne saurait me contester de nos jours, le droit général et social c'est la somme des droits individuels. Société *indépendante*, non pas que ses membres soient libres de vivre à leur guise dans leurs pays respectifs, ils sont citoyens en même temps que catholiques et soumis, partant, aux lois et obligations qui lient les hommes d'une même patrie, mais indépendante comme société, dans son gouvernement et dans l'exercice de sa fonction, de toute autre société politique ou religieuse. Eh donc, société *souveraine*, puisque le propre de la souveraineté c'est de ne relever de personne.

Peut-on revendiquer les mêmes prérogatives pour les autres Confessions religieuses? Elles ne les possèdent pas et du reste elles ne les réclament pas. Leur caractère commun c'est d'être des religions, plutôt que des sociétés, et de se confondre avec la nationalité. L'absence de lien social, j'entends de lien visible, est surtout remarquable dans le protestantisme. Il est divisé en une infinité de sectes qui n'ont aucun point d'attache les unes avec les autres, et là où il possède les plus importants groupements, il est dans la main de l'Etat; il est l'Eglise luthérienne d'Allemagne, ayant à sa tête l'empereur Guillaume; il est l'Eglise anglicane, régie souverainement par Edouard VII et par une loi d'Etat; il est le calvinisme français, morcelé en églises locales autonomes sous l'autorité de consistoires indépendants; il est épiscopalien, presbytérien, puritain, méthodiste, quaker, évangéliste, il est surtout individualiste, suivant le principe premier posé par le fondateur Luther, et c'est pourquoi il verse, de nos jours, dans le rationalisme. L'Eglise schismatique n'a rompu ses liens avec Rome que pour tomber sous le joug du tsar. Son dieu est russe; il ne protège que la Sainte Russie. Le Ruski-Bog n'a pas d'autre clientèle que les fidèles sujets de Sa Majesté l'Empereur. La religion est nationale. Même remarque pour les religions de l'Orient. Le boudhisme est indien, le confucianisme est chinois, le shintoïsme est japonais, le mahométisme est arabe. Seul, le lamaïsme peut être, comparé sur le point qui nous occupe avec le catholicisme, encore ne faut-il pas urger la comparaison.

Digitized by Google

Elle a été établie de nos jours avec une certaine complaisance. M. de Milloué (1) l'a poussée aux dernières limites, peut-être même l'a-t-il exagérée. « Comme le Pape, dit-il, le Dalaï-Lama est un chef religieux dont les décisions et les ordres, au point de vue dogmatique et moral, sont ou doivent être acceptées aveuglément. Il est infaillible en vertu de l'infaillibilité de l'Esprit divin, dont il est le représentant, l'incarnation sur la terre. Comme celle du Pape, sa juridiction religieuse s'étend au delà des frontières de son royaume, sur le Lâdah, sur le Népal, le Boutan, Sikhim, sur la Chine, la Mongolie, en Sibérie sur les Bouriates, même en Russie sur les hordes Kirghises et prétend à s'imposer universellement. Il est investi d'un pouvoir temporel de même que le Pape le fut longtemps, et, enfin, autre ressemblance curieuse, c'est un conquérant vainqueur, Charlemagne qui fonde le pouvoir temporel de la Papauté, ce sont deux conquérants Khoubilaï Khân et plus tard Gouchi-khân qui donnent le pouvoir temporel au Dalaï-Lama. »

Quand cette comparaison serait de tous points exacte elle ne prouverait rien à l'encontre de notre thèse, il faudrait en conclure que le Dalaï-Lama a, comme le Pape, le droit de se faire représenter diplomatiquement et voilà tout. Mais exacte de tous points elle ne l'est pas. Le lamaïsme n'a jamais eu le caractère d'universalité que possède le catholicisme ; il est renfermé dans les limites d'une contrée au lieu que l'Eglise catholique possède des établissements sur tous les points du globe et jusque dans le Thibet lui-même (2). En outre, le lamaïsme n'a pas su maintenir son indépendance comme le catholicisme. M. de Milloué en convient. Il reconnaît que le gouvernement chinois s'immisce beaucoup dans les affaires du Thibet et qu'il exerce une pression de plus en plus marquée sur les élections des Dalaï-Lamas, dont il a fini par faire des fonc-

(1) Cf. *Conférences du Musée Guimet* (*1899-1901*), par DE MILLOUÉ, page 85.

(2) Il y a dans le Thibet un vicariat apostolique, dont le siège est Ta-Tsien-Lou. Il fut érigé par Grégoire XVI, le 21 mars 1846.

Digitized by Google

tionnaires de l'Empire, rétribués comme tous les autres et, comme tous les autres, instruments dociles de sa politique.

En réalité aucune autre société religieuse ne ressemble parfaitement à l'Eglise. Aucune n'est, comme elle, absolue dans sa forme, autonome dans sa vie, indépendante dans son action, souveraine dans son gouvernement, maîtresse de sa fin, de ses moyens, de son orientation et de sa destinée, quoique très étroitement mêlée à la vie des peuples dont elle respecte la souveraineté politique et la liberté des mouvements. Elle seule, de son espèce, remplit les conditions requises pour la personnalité internationale.

*
* *

Nonobstant, disions-nous plus haut, quelques jurisconsultes modernes lui refusent cette personnalité parce qu'elle ne possède plus le pouvoir temporel. Ils sont, on le voit, de facile accommodement avec les faits accomplis. Défenseurs du droit, par profession, ils ne se gênent pas avec lui quand ce n'est pas le droit du plus fort. Ils oublient trop facilement, au surplus, que la question romaine demeure ouverte; que la souveraineté du Pape n'a jamais été abolie et que le Vatican n'a pas été annexé au territoire italien. Mais nous reviendrons là dessus; passons pour le moment.

Est-il vrai, comme le prétend Heffter (1), pour ne citer que celui-là, qui est un porte-parole, que l'internationalité exige un territoire souverain ? Heffter écrit : L'existence d'un Etat suppose les conditions suivantes : 1° une société assez nombreuse, capable d'exister par elle-même et dans l'indépendance ; 2° une volonté collective régulièrement organisée ou une autorité publique chargée de la direction de la société vers le but que nous avons indiqué ; 3° la permanence de la société (status), base naturelle d'un développement libre et permanent, et qui dépend essentiellement d'une propriété territoriale suffisante, de l'aptitude

(1) Cf. *Le Droit International de l'Europe*, § 16.

Digitized by Google

intellectuelle et morale de ses membres. Cela est-il vrai ?

Pour la première et seconde condition, nous disons oui ; nous venons de montrer que l'Eglise les possède parfaitement. La troisième, plus complexe, présente des parts de vérité que nous nous approprions, comme tout ce qui est vérité reconnue ; nous ne pensons pas en effet que l'on puisse contester à l'Eglise la permanence de son être social, non plus que son développement continu, corollaire de sa permanence. Toute la question est donc de savoir si l'Eglise possède une propriété territoriale suffisante pour se perpétuer et se développer.

D'abord est-il sûr que la propriété territoriale soit une condition essentielle de la personnalité internationale ? Des jurisconsultes non moins remarquables qu'Heffter le nient catégoriquement. Et du premier coup nous pouvons apporter un petit argument de fait qui a bien sa valeur. La diplomatie moderne emploie fréquemment la qualification d'homme d'Etat pour désigner les ministres du Pape; elle voit donc toujours en lui un chef d'Etat. Or l'on sait avec quelle prudence et quelle savante lexicographie, la diplomatie mesure ses termes; c'est surtout dans la langue des rapports internationaux que les mots ont une portée. De récents événements, qui retentirent dans le monde entier, l'ont montré une fois de plus.

Cependant, nous le reconnaissons sans peine, l'Eglise ne ressemble pas de tous points aux Etats ordinaires, à raison de son origine et de sa fin, et les Etats, en règle générale, possèdent un territoire déterminé. Les peuples ont une vie matérielle qui ne va pas sans les réalités concrètes. Ils ont besoin d'un pays qui soit à eux, où ils soient chez eux, libres de leurs destinées et indépendants des peuples voisins. La race n'a rien à démêler avec la souveraineté territoriale, il n'en est pas de même de la nationalité ; elle éveille naturellement l'idée de patrie et de frontières.

Mais tout cela ne préjudicie en rien à notre doctrine. Car, d'une part, entre reconnaître que l'Eglise est un Etat

Digitized by Google

d'un genre particulier, et prétendre, comme le fait M. Raoul Bompard (1), qu'elle n'est qu'une simple association il y a un abîme. L'association tire sa personnalité de la loi et relève du pouvoir politique ; l'Eglise n'a jamais, en tant que société, relevé du pouvoir ; quand celui-ci, outrepassant ses droits a voulu l'asservir, en faire une branche de l'administration civile, il n'a pu venir à bout de sa résistance. L'histoire a enregistré de nombreux coups de force en ce sens, ils ont tous échoué. L'Eglise n'a donc pas besoin de l'Etat pour avoir la personnalité. D'autre part, si le territoire est toujours dans l'ordre des faits, attaché à l'Etat il n'en est pas cependant la condition essentielle; en tout cas il peut exister des sociétés, qui sans être des Etats politiques, au sens strict du mot, soient élevées à ce rang, au point de vue de la souveraineté et de l'internationalité. C'est dans ce sens qu'un publiciste espagnol, le marquis d'Olivart, écrit ces paroles : « La possession du territoire n'est pas la condition essentielle de la subjectivité internationale. La terre est seulement un accessoire et un instrument placé à la disposition de la volonté des hommes, mais ce sont ces derniers qui forment les nations et les Etats. Et de même que le droit civil admet l'*universitas juris*, indépendamment de la nature et de la réalité même de ses biens, on doit reconnaître des institutions analogues dans le droit des gens. Ce qui est indispensable c'est qu'il y ait le *spiritus vitalis, la consociatio juris atque imperium* qui, d'après Grotius et Vico, constituent la chose publique. La reconnaissance internationale de la société africaine du Congo, le système employé dans les colonisations les plus récentes démontrent que de nos jours le droit des gens s'éloigne de la vieillerie moyennageuse du territoire, comme étant la condition première et nécessaire du droit de souveraineté. Et comme l'Eglise catholique romaine est, précisément, une de ces organisations juridiques de populations, unies entre elles en vue d'un intérêt éthique et social, tant que le Pontife romain sera le chef de l'unité centrale de l'Eglise,

(1) Cf. *Le Pape et le Droit des gens*, p. 62.

Digitized by Google

tout souverain qui aura des sujets catholiques pourra prétendre au droit d'entretenir des relations internationales avec lui pour la tutelle des intérêts spirituels et sociaux de ses sujets et de son Etat lui-même. » (1)

Il me semble donc avoir quelque droit de dire que l'Eglise peut posséder la personnalité internationale indépendamment de la souveraineté territoriale. Pour les Etats ordinaires je n'irais pas si loin que d'Olivart ; parce que les Etats n'ont guère pour eux que la force matérielle dont le territoire est un élément principal ; mais l'Eglise remplace surabondamment la force matérielle par la force morale et l'expérience a prouvé cent fois que cette force suffit à assurer son indépendance sociale.

*
* *

Il faut toutefois qu'il y ait de cette indépendance un signe matériel et visible, afin que les sujets du Pape possèdent la certitude qu'ils n'obéissent qu'à leur chef légitime et non à des inspirations à lui imposées par des puissances étrangères à la religion. Le Pape ne peut être le sujet de personne ; c'est la condition nécessaire de l'unité de l'Eglise.

« L'unité de l'Eglise, qui exige une certaine soumission religieuse de la part des nations chrétiennes serait inacceptable si le Pontife qui en est le dépositaire n'était complètement libre et indépendant. » C'est ainsi que parlait M. Thiers en 1848. « Le monde catholique écrivait, vers le même temps, Donoso Cortès, a le droit que l'oracle infaillible de ses destinées soit libre et indépendant. »

Les schismes ne tarderaient pas à éclater le jour où les citoyens catholiques d'un pays viendraient à apprendre que le Souverain Pontife obéit au gouvernement d'un autre pays. C'est alors que deviendrait spécieuse l'accusation gratuite qu'on nous jette, à nous catholiques français, du

(1) Cf. *Del aspecto internacional de la cuestion romana*, Madrid, 1885.

Digitized by Google

haut de la tribune et dans la presse, d'obéir à un chef étranger. Notre chef n'est étranger nulle part, pourvu qu'il demeure ce qu'il est et qu'il ne devienne point un sujet. Le Pape n'est ni italien, ni français, ni allemand, il est le Pape, il est souverain. Et de cette souveraineté nous voulons la preuve palpable, saisissante, indéniable, car très certainement, nous prétendons rester citoyens de notre pays sans que l'on puisse suspecter notre loyalisme. Quelle sera cette preuve, quel, ce signe d'indépendance ? C'est ici que j'invoquerais, avec Heffter, le territoire, non pas certes un territoire apte à donner la force matérielle suffisante pour contrebalancer celle des territoires voisins, je viens de dire que l'Eglise y supplée par la force morale, mais un territoire libre, souverain, qui me donne la preuve et le signe dont j'ai besoin.

Le Pape possède-t-il ce territoire ? Poser cette question c'est manier une lame à deux tranchants. Donc, prudence ! Observons d'abord que quelle soit la réponse, elle ne touche en rien à la question romaine, car de ce que nous dirions, par exemple, que le Pape conserve le territoire suffisant pour marquer son indépendance, il ne s'ensuivrait pas que l'on ait eu le droit de le dépouiller de ses principautés et que l'on puisse conserver le bénéfice de la spoliation. Nous disons, avec lui, que les choses ne peuvent demeurer en l'état et nous ajoutons, pour notre part, qu'un malaise profond, — qui pourrait devenir le principe de la chute la maison de Savoie, — pèsera sur l'Italie aussi longtemps que se maintiendra cette situation.

Ceci posé en bonne place, nous répondons à notre question que même depuis la conquête de Rome le Pape n'est pas totalement dépourvu de territoire.

Assurément ce territoire n'est pas grand. Il ne peut même pas être comparé à celui de Monaco, de Saint-Marin, ou d'Andorre. Il se borne au palais du Vatican et aux jardins qui l'entourent, mais enfin il existe et il est souverain. A sa limite, comme à toute frontière, la sentinelle veille l'arme au pied, en face de la sentinelle du royaume d'Italie. C'est même un tableau peu banal, que l'on a sous les yeux

Digitized by Google

quand on pénètre au Vatican par la *via del Fundamento*, que celui de ces deux braves soldats, mortellement graves et silencieux qui ont l'air de surveiller attentivement l'horizon contre une armée d'envahisseurs. Ils défendent des principes, ils représentent des idées. Peut-être bien qu'ils n'apprécient guère l'honneur qui leur est fait. Ils l'ont tout de même.

Les choses sont ainsi depuis trente-quatre ans. Lorsque l'armée italienne entra dans Rome, le 20 septembre 1870 par la brèche de la *Porta Pia*, le général Cadorna, qui la conduisait, était porteur d'instructions de son gouvernement, qui lui enjoignaient de ne pas la laisser pénétrer dans la cité Léonine, laquelle comprend, comme on sait, le Vatican et les maisons d'alentour sur la rive droite du Tibre (1).

Ces instructions furent fidèlement suivies dans la capitulation, qui intervint entre Cadorna et le baron Kanzler, général des troupes pontificales. Il fut stipulé que les Italiens n'occuperaient ni le Château Saint-Ange, ni la partie de Rome qui se trouve au-delà, sur la rive droite du fleuve, qu'au surplus, le Pape conserverait cinq cents hommes de la Garde palatine, cent de la Garde suisse, une Garde noble ou Garde du Corps et une gendarmerie suffisante pour faire la police du Palais. Le 21, des troubles éclatèrent dans la Cité Léonine. Kanzler, au nom du Pape, pria Cadorna d'envoyer quelques bataillons pour rétablir l'ordre. Cadorna ne voulut pas prendre sur lui d'entrer sur un ter-

(1) La cité Léonine, ainsi dénommée des papes Léon III (795) et Léon IV (847) qui la construisirent, s'étend depuis le château Saint-Ange jusqu'en haut de la colline du Vatican, par le nord, et jusqu'à la partie occidentale des murs d'Aurélien depuis l'hôpital du Saint-Esprit, par le midi. On l'appelle aussi le *Borgo di San Pietro* et plus communément le *Borgo*. Elle fut pendant tout le moyen âge, une citadelle très bien fortifiée et le théâtre où se déroulèrent les querelles des seigneurs romains et plus tard des empereurs d'Allemagne avec les Papes. Nicolas V fit disparaître ses formes féodales et l'embellit suivant le goût de la Renaissance. Alexandre IV y bâtit le *Borgo Nuovo*. Paul III fit remplacer les anciens murs de fortification par une muraille d'enceinte, faite sur les plans d'Antoine de Sangallo. La cité Léonine a une histoire fort intéressante, distincte en quelque sorte de celle de Rome, dont elle n'est pourtant qu'un faubourg.

Digitized by Google

ritoire placé en dehors de la conquête. Il mit son gouvernement, qui siégeait alors à Florence, au courant de la situation. Le Cabinet de Florence lui répondit qu'il pouvait obtempérer au désir du Pape, mais en faisant remarquer expressément que les troupes seraient retirées de la Cité Léonine de la même manière qu'elles y étaient entrées, c'est-à-dire à la première requête du Souverain Pontife.

A ce premier fait, qui sanctionnait pratiquement les clauses de la Capitulation, un autre vint s'ajouter qui n'était pas moins significatif. Suivant la procédure adoptée, pour opérer le *Risorgimento*, la conquête d'un pays, par les armées de Victor-Emmanuel II, était suivie d'un plébiscite par lequel les peuples annexés à l'unité italienne donnaient leur acceptation au nouvel ordre de choses. Que valait ce plébiscite, fait sous les baïonnettes des conquérants, ce n'est pas le lieu de le discuter. Toujours est-il que la Cité Léonine fut exceptée du plébiscite de Rome (1).

Dans la suite les troupes appelées par Kanzler ne quittèrent pas la Cité, mais il faut dire que le Pape ne le demanda pas et pratiquement la rive droite passa sous l'administration italienne. Toutefois, il importe de le remarquer, le Vatican fut toujours exclu de l'occupation. Il n'a donc pas cessé d'être territoire pontifical; il l'est comme il l'était avant 1870. Car, d'après le principe admis aussi bien dans le droit moderne que dans le droit ancien, le vainqueur ne possède que le territoire qu'il occupe par la force. A vrai dire, un autre principe de ce droit déclare que l'occupation de la partie principale d'une zone entraîne l'occupation de la zone tout entière, mais il ne s'applique pas à notre cas; il ne peut être invoqué que lorsque le vaincu se retire de la zone, non lorsqu'il demeure sur un point déterminé, comme fit le Pape en 1870. Au surplus, si minuscule que soit le territoire du Vatican, il renferme une Cour, des ministres, une administration, une petite armée, un service de police, la capitale enfin d'une très vaste et très puissante société.

(1) Cf. CADORNA, *La liberazione di Roma nell'anno 1870*, Turin, 1889. *La Civiltà Cattolica*, nos du 7 mai et du 4 juin 1904.

Digitized by Google

La célèbre loi des Garanties, signée le 13 mai 1871 par Victor-Emmanuel II, et déclarée par le Conseil d'Etat, le 2 mars 1878, loi politique, organique et fondamentale de l'Etat, bien qu'inspirée par le désir de montrer au monde catholique que l'indépendance du Pape n'avait rien à redouter du nouvel ordre des choses, ne donna pas à cette doctrine, d'ailleurs très sûre, la confirmation explicite qu'on était en droit d'attendre. C'était le cas d'affirmer hautement l'extraterritorialité du Vatican. Elle ne le fit pas. Cependant, ses interprètes autorisés, les professeurs de droit des universités royales, reconnaissent qu'elle est implicitement renfermée dans l'article premier qui déclare la personne du Souverain Pontife *sacrée* et *inviolable*, et dans les articles 8, 9 et 10 qui assurent au Pape la pleine liberté et l'indépendance absolue, deux choses incompatibles avec la sujétion de son palais à l'autorité royale. On peut d'autant mieux tirer cette induction, que peu de temps avant le vote de la loi, au moment où partait pour Rome l'armée d'invasion, le Gouvernement royal de Florence s'était solennellement engagé à assurer à la Papauté, sur les rives mêmes du Tibre, un siège indépendant de toute souveraineté humaine : « Una sede indipendente da ogni umana sovranità » (1). Et le décret du 9 octobre 1870, publié par conséquent au lendemain de la conquête, portait qu'une loi ultérieure stipulerait « les conditions et les *franchises territoriales* propres à garantir la pleine indépendance du Souverain Pontife et le libre exercice de l'autorité spirituelle du Saint Siège. » Peu de mois après, Visconti-Venosta, ministre des Affaires Etrangères, déclarait devant le Sénat que l'immunité de juridiction, l'exemption de toute subordination au Pouvoir civil, appartient au Pape et à sa résidence, comme tutelle de son indépendance et de sa dignité. « Et ceci, observait l'orateur, n'est pas un effet de la libéralité et de l'hommage du gouvernement, mais la conséquence du droit des nations catholiques, qui ne veulent à aucun prix que leur chef spirituel soit soumis à l'autorité d'un Etat

(1) Lettre de Victor-Emmanuel II à Pie IX, 8 septembre 1870.

Digitized by Google

particulier »(1). De son côté, le président du Conseil, Lanza, disait à Montecitorio que « la personne du Pontife, reconnu souverain, sacré et inviolable, a besoin d'être garantie dans sa résidence contre tout danger et toute violence et qu'elle doit être exempte de toute sujétion de l'Etat » ; « c'est pourquoi, poursuivait-il, l'article septième (de la loi des Garanties) dispose que les lieux où le Souverain Pontife réside habituellement, ou en passant, sont soustraits à la juridiction du Royaume, tout comme les résidences des Souverains étrangers qui s'y trouvent un moment ou l'autre » (2).

Conformément à ces paroles, l'article VII fut ainsi libellé pas la Chambre : « Aucun officier de l'autorité publique, aucun agent de la force publique ne peut, pour exercer un acte de sa fonction, s'introduire dans les palais qui servent d'habitation ordinaire ou momentanée au Souverain Pontife, à moins qu'il n'y soit autorisé par le Pontife lui-même : « Nessun ufficiale della pubblica autorità, od agente della forza pubblica può, per esercitare atti del proprio ufficio, introdursi nei palazzi o luoghi di abituale residenza o temporanea dimora del Sommo Pontefice, se non autorizzato dallo stesso Pontefice ».

Il suit de là que nul tribunal italien n'a qualité pour connaître des actes qui s'accomplissent dans les limites du territoire du Vatican. Le sénateur Bonghi, peu suspect de partialité en faveur du Pape, l'affirme très nettement dans la *Nuova Antologia* et, comme nous, il fait dériver son affirmation de la loi des Garanties. Nombreux d'ailleurs sont les juriconsultes italiens et étrangers qui parlent dans dans le même sens. Le 9 novembre 1882, la Cour d'appel de Rome, jugeant à l'encontre de ce sentiment, prononça que le privilège de l'extraterritorialité n'appartient pas au Vatican, parce que disait-elle, « la loi des Garanties n'a pas entendu déroger au droit commun de l'Italie, d'après lequel les raisons du *mien* et du *tien*, quelles que soient les

(1) Voy. *Civiltà Cattolica*, nº du 7 mai 1904. — *Atti ufficiali*, tornata 22 avril 1871. — *Codice del diritto pubblico ecclesiastico*, Turin, 1887.

(2) Cf. *Atti ufficiali*, Camera de' deputati.

Digitized by Google

circonstances de temps, de lieu et de personne, sont égales pour tous ». Elle s'avisa bien vite quelle avait fait erreur, une grosse erreur, et peu de mois après, revenant sur sa sentence, elle l'annula purement et simplement, tandis que par des considérants très formels, elle établissait que l'extraterritorialité résulte de la souveraineté internationale que l'on ne peut méconnaître au Souverain Pontife. Du reste le Pape n'avait pas attendu la revision de la sentence pour exercer son droit. Par un *motu proprio*, du 22 mai 1882, Léon XIII réorganisait au Vatican la hiérarchie judiciaire, créée par Pie IX et instituait des tribunaux à trois degrés, comme il en existe chez nous, pour régler les différends qui pourraient s'élever entre les membres de ses diverses administrations et en général pour connaître des causes qui surgiraient à l'intérieur de son domaine.

C'est dire qu'après, comme avant 1870, le Pape restait souverain. A cet égard, l'Italie multiplia les déclarations. Dès le lendemain de la conquête elle tint à faire savoir au monde entier que le chef de l'Eglise conservait la dignité, l'inviolabilité et toutes les prérogatives de la souveraineté. On lit dans une note adressée aux puissances le 18 octobre 1870 : « Notre premier devoir, en faisant de Rome la capitale de l'Italie, est de déclarer que le monde catholique ne sera pas menacé dans ses croyances par l'achèvement de notre Unité. La grande situation, qui appartient personnellement au Saint-Père, ne sera diminuée en rien ; son caractère de souverain, sa prééminence sur les autres princes catholiques, les immunités et la liste civile qui lui appartiennent seront pleinement garanties par une loi spéciale. L'exercice de sa haute mission spirituelle sera assuré par un double ordre de garanties, par la libre et continuelle communication avec les fidèles, par les nonciatures qu'il ne cessera pas d'entretenir auprès des puissances et par les représentants que celles-ci continueront à accréditer auprès de lui (1) ». Après de telles paroles, com-

(1) Voy. Le *Livre Vert de l'Italie*, documents diplomatiques relatifs à la question Romaine.

Digitized by Google

ment n'être pas surpris d'entendre des juristes italiens enseigner du haut de leurs chaires que la qualité de souverain est une concession gracieuse de l'Etat vis-à-vis du Pape? Elles reconnaissent la souveraineté, elles ne la concèdent pas. Il ne peut en être autrement, du reste, car la souveraineté du Pape découle du fait qu'il est chef de l'Eglise, non de la bienveillance des gouvernements.

Chef de l'Eglise et partant souverain et souverain environné de tous les signes de la souveraineté, jusques et y compris l'indépendance territoriale, le Pape a comme tous les autres souverains la faculté d'avoir une diplomatie, ou pour parler la langue du droit international, le droit de Légation.

Ce droit continuerait-il à exister dans le cas où tous les Etats viendraient à se séparer de l'Eglise? J'estime qu'on ne peut en douter. Les faits l'imposeraient. Il revêtirait peut-être des formes nouvelles; il n'aurait pas partout les mêmes modalités, il s'exercerait ici ou là d'une façon intermittente, mais les gouvernements seraient obligés de le reconnaître et de l'appliquer. A chaque instant surgiraient des affaires religieuses qu'il faudrait bien solutionner et qu'on ne résoudrait pas cependant sans recourir au chef responsable.

Je crois donc que, quelles que soient jamais les dispositions des Etats vis-à-vis de l'Eglise, la diplomatie pontificale sera maintenue et, malgré tout ce que l'on peut dire ou écrire contre elle dans les moments de sainte colère ou de colère haineuse, ce sera tout profit pour l'Eglise et pour l'Etat.

(*A suivre.*) R. PARAYRE.

Digitized by Google

TROIS LIVRES [1]

Il est bon de voyager, dit M. Théodore Joran, après Sainte-Beuve, et il s'en va à Wilbad prendre les eaux... et des notes. Les notes deviennent des articles qui se transforment eux-mêmes en un volume : *Choses d'Allemagne.*

Puisqu'il est bon de voyager, se disent les sédentaires, il y a sans doute profit à écouter les dires des voyageurs curieux et pénétrants, c'est-à-dire, de ceux qui ont directement observé les étrangers.

Mais l'observation de M. Joran s'exerce-t-elle sur nos voisins d'outre-Rhin aussi directement qu'il serait souhaitable ? Il a beaucoup lu lui-même, avant de voyager et il semble qu'il se soit laissé impressionner par ses lectures. Il cite une page de Chateaubriand qui malgré la magnificence de la forme, témoigne d'une évidente incompétence en matière politique. René déclare avec conviction et solennité que la vie sociale est plus intense en Espagne qu'en Allemagne ! M. Joran inquiet se demande si Chateaubriand n'irait pas trop loin par hasard. Non, Chateaubriand ne va pas trop loin, mais uniquement occupé de lui-même, de ses phrases qui sont fort belles et de ses amours qui sont plutôt tristes, il se soucie de l'Espagne et de l'Allemagne comme de sa première métaphore. Laissons René au clair de lune, aux ruines et à la mélancolie.

(1) *Choses d'Allemagne*, par Théodore Joran, Paris, Rudval ; *Profession de foi du Vicaire Auvergnat*, Paris, Perrin; le *Droit des Humbles*, par Fidao, Paris, Perrin.

Digitized by Google

De très légitimes préoccupations patriotiques s'interposent encore entre les réalités allemandes et l'esprit de M. Joran. Toujours une sorte de parallélisme s'établit dans sa pensée entre les mérites ou les défauts des Teutons et les mérites ou les défauts des Français. Les Allemands respectent profondément leur kaiser, mais, se hâte d'ajouter l'auteur, sous les apparentes fluctuations de la politique, et malgré l'instabilité ministérielle, la France s'attache persévéramment à des œuvres de longue haleine. En voyant défiler un régiment prussien devant la statue de la Germania, M. Joran se sent le cœur oppressé, mais il tressaille bientôt de joie en constatant que la langue française ne perd pas du terrain à Strasbourg.

Elles sont inutiles et elles manquent de virilité intellectuelle, les consolations que M. Joran se donne à lui-même et qu'il offre ensuite à ses lecteurs. Pourquoi rédiger une apologie de la France qui paraîtra suspecte aux étrangers et superflue à nos compatriotes ? M. Joran franchit les Vosges et le Rhin pour aller étudier sur place les choses et les hommes d'Allemagne. Que pas un instant son attention ne se détourne du sujet intéressant et grave qu'il veut nous faire connaître ; qu'il voie, qu'il écoute et qu'il lise, s'il le peut, dans les âmes.

Pour l'instant, les récits qu'il apporte d'Alsace, de la Souabe et du duché de Bade sont plutôt agréables. M. Joran veut plaire à ses lecteurs, et comme il a beaucoup d'esprit il atteint toujours, quand il ne le dépasse pas, son but. Les portraits, les dialogues, les histoires comiques abondent dans les *Choses d'Allemagne*. « En réalité, il n'y avait à Wilbad qu'un agent de police effectif, décoratif et actif. Il n'était pas habillé, lui, de vert, comme les agents authentiques ; il y avait mieux que ça. Il était paré comme une châsse, étant déguisé en suisse de cathédrale, grand style. C'était un vieux bonhomme à longue barbe grise qu'on appelait le « portier » du Bad-Hôtel. Un « portier » dont la fonction était d'être toujours à déambuler dehors. Qui n'a pas vu ce suisse et le respect dont il était entouré par la population, ignore jusqu'où peut aller l'inconscience du

Digitized by Google

ridicule. Chamarré, galonné, armé d'une hallebarde moyenageuse, le chef recouvert d'un bicorne monumental, des boutons d'or énormes à son habit, la poitrine traversée d'un large baudrier soutenant le ceinturon auquel pendait une flamberge, de l'or et de l'argent sur toutes les coutures... Notre homme ainsi harnaché circulait, circulait, moins encore pour remplir sa fonction que pour le plaisir de se montrer. Et, en effet, il rayonnait du Bad-Hôtel à la Trinkhalle, de la Trinkhalle aux Anlagen, il ne rayonnait pas moins, de satisfaction ».

Comme on le voit, par cet exemple, M. Théodore Joran connaît l'art si français de conter agréablement. Peut-être abuse-t-il quelquefois de son étonnante facilité : il ne sait pas toujours se borner. — Tel épisode qui ajouterait au charme d'un feuilleton, semble occuper trop de place dans un livre où l'utile se mêle au plaisant.

Car M. Joran, et je l'en félicite, subordonne le désir qu'il a trop vif, de charmer ses lecteurs, à la ferme volonté de les instruire. Après avoir signalé de petits ridicules, il note les défauts graves des Allemands et leurs qualités foncières. Quelque désir qu'il ait de les prendre en faute, il rend volontairement ou involontairement un magnifique hommage aux vertus de ce grand peuple, qui nous a vaincus hier et qui demeure pour nous, l'ennemi. Même, à dire vrai, je ne parviens pas à découvrir un seul côté faible de l'Allemagne, dans les notes de M. Joran. Des ridicules de société ou des abus de pouvoir administratif, ou un excessif savoir-faire dans l'art « de plumer le client » peuvent remplir quelques chapitres agréables, mais tout cela ne constitue pas un symptôme de décadence nationale.

M. Joran est respectueusement prié de prendre garde qu'en touchant aux grands principes religieux, politiques et moraux, qu'il a invoqués pour la France contre l'Allemagne, il risque de faire le jeu de nos ennemis. « Depuis la Révolution, dit-il, il faut bon gré mal gré, compter désormais avec l'un des plus nobles principes dont elle a doté le monde. Ce principe, c'est l'affranchissement de la personne humaine, le respect de l'individu. Il n'est plus

Digitized by Google

permis aujourd'hui, de faire de l'Allemagne avec de la France..... La dignité humaine nous est devenue plus sacrée et la conscience a repris tous ses droits que vous violez en appelant la force à votre secours. »

Que ces beaux mots ne soient que des mots, il est permis de le craindre. Encore quelques années de ministère Combes et les catholiques Alsaciens se détacheront définitivement de la France, ils oublieront, et, ce qui est plus grave, ils ne transmettront pas à leurs enfants, le souvenir. Ce jour-là, on aura fait de l'Allemagne avec de la France.

M. Joran croit à la Révolution et aux immortels principes. Je me permettrai de lui demander, si c'est comme homme ou comme Français.

En admettant, ce que je crois faux d'ailleurs, que la Révolution ait fait les affaires du genre humain, il est bien évident qu'elle a terriblement compromis celles de la France.

L'apologie des immortels principes devient de plus en plus difficile, j'espère bien qu'elle sera bientôt impossible ; mais à coup sûr, elle ne devrait pas avoir sa place dans cette enquête sur les choses d'Allemagne. D'où il suit que l'éloge de la France, ébauché par M. Joran, se réduit à une constatation unique : les Alsaciens s'obstinent à parler Français. Le fait est aussi certain que consolant et flatteur. Que prouve-t-il ? Que les Alsaciens veulent redevenir Français ? Oui, mais il prouve surtout qu'ils veulent rester Alsaciens, c'est du moins l'opinion des observateurs impartiaux.

Les notes les plus intéressantes de M. Joran sont celles qui ont pour objet, la vie allemande proprement dite : loin de rassurer notre patriotisme, elles l'inquièteraient plutôt. Les Allemands de toute province, de tout âge et de toute condition, ont le sens et l'amour de la discipline, ils acceptent et ils paraissent aimer la hiérarchie sociale, ils respectent leurs maîtres. « Les élèves de l'école primaire de Wilbad quittaient l'école en rang et ne se détachaient des rangs qu'au fur et à mesure qu'ils passaient devant leurs maisons respectives. Tout cela, sans maîtres ! » Au risque

Digitized by Google

de passer pour rétrograde, je me permets de trouver cette attitude très belle, d'autant plus belle qu'une certaine jeunesse française se montre plus grossière et plus insolente. Quel prêtre à cheveux blancs peut se flatter de n'avoir jamais été insulté dans la rue par des petits Français dont l'âge varie de 8 à 15 ans ?

L'auteur des *Choses d'Allemagne* dit encore : « Ne cherchez pas ici cette adoration de l'enfant que J.-J. Rousseau, continué par Victor Hugo, a propagée dans notre pays ». Les jeunes mères ont donc un peu de bon sens de l'autre côté du Rhin ! elles ne s'appliquent pas à former de petits fats qui resteront toute leur vie, des crétins.

Troisième observation, plus importante encore : « Contrairement à ce que l'on remarque en France, il y avait à la messe paroissiale au moins autant d'hommes que de femmes et ceux-ci chantaient des cantiques, suivaient l'office, le livre à la main. Le 12 août, jour de la Sainte-Claire, c'était la fête d'une dame dans la maison de qui j'avais l'honneur de fréquenter quelquefois. Elle, et toute sa famille, pour célébrer plus dignement cet anniversaire, s'approchèrent le dimanche précédent, de la sainte table. »

M. Joran relève d'autres symptômes de force, d'unité morale et de vie, qui se manifestent dans la société allemande et on voit trop bien qu'il n'a pas épuisé son sujet.

Une question que M. Joran pose assez bien et qu'il ne résout pas, mérite l'attention inquiète et profonde de tous les patriotes. D'une part, les idées générales qui transforment l'Europe ne sortent plus de l'âme française. « Aussi malheureuse que notre politique, dessaisie de l'empire matériel du monde, notre littérature laisse perdre par ses fautes, l'empire intellectuel qui était notre patrimoine incontesté. » Bref, la suprématie intellectuelle de la France est contestée ou absolument niée par les Allemands et pourrait-on ajouter par les Anglais et les Américains. Ne pas reconnaître l'authenticité de ce Sedan intellectuel serait puéril, en souligner la gravité est chose superflue.

Mais la langue de Voltaire et de Victor Hugo compte à son actif un triomphe que quelques-uns regardent comme

Digitized by Google

une sorte de compensation à la déchéance de la pensée française. Les Allemands, médiocrement instruits, ont la manie de faire entrer dans leurs conversations un grand nombre de mots français. Ils disent par exemple : discutieren, aller et retour, premier ministre, étape, chansonnette (ce mot est d'ailleurs employé à contresens) arrangeur, gouverneur, aristocratie, comtesse, etc., etc.

Cette mode a-t-elle quelque valeur symptomatique et nous autorise-t-elle à penser que la France jouit encore d'un grand prestige en Allemagne ? Il est peut-être permis d'en douter. Les Allemands envient à la France..... Quoi donc ? Ses chiffons, ses modes et son argot, et c'est pour cet unique motif qu'ils émaillent leurs conversations et leurs lettres d'expressions françaises. Si cette mixture linguistique prend de plus amples développements, elle donnera naissance à un jargon innommable qui sera dénué de toute valeur esthétique. Les critiques littéraires, les professeurs d'outre-Rhin et le kaiser lui-même la combattent d'ailleurs avec une persévérance qui sera tôt ou tard couronnée de succès.

M. Théodore Joran reviendra sans doute, sur ce sujet dans ses prochaines études, car il se fera une joie de retourner au pays où toujours l'on mange. J'ose le supplier instamment de laisser de ce côté des Vosges, son admiration pour 89 et quelques-unes de ses façons de penser universitaires. Qu'il se défie de son esprit aussi, qui est parfois un peu encombrant et qui se porte volontiers sur des sujets de peu d'importance.

Nous avons grand besoin d'être renseignés sur cette puissante Allemagne qui grandit tous les jours et dont les vastes ambitions sont singulièrement favorisées par la guerre russo-japonaise. Un diplomate écrivait naguère : « Il est évident que pendant la période de la guerre et durant celle de la reconstitution des forces russes, c'est l'Allemagne qui devient réellement l'arbitre de l'Europe. Elle se trouve, dès maintenant, en présence d'occasions comme les saisissait le grand Frédéric ou comme les préparait Bismarck... Aujourd'hui, par le seul fait de la guerre,

Digitized by Google

tout est absolument changé; l'équilibre des forces qui existait encore dans le vieux monde en janvier dernier, n'est déjà plus le même; il est virtuellement détruit, et la sécurité relative d'hier a en partie disparu. » Sans être de la carrière, on peut ajouter sans doute que les comédies diplomatiques dont la France et l'Italie ont donné récemment le spectacle ont fait revivre, en 1904, les plus mauvais jours de Napoléon III. Les publicistes voyageurs ont donc un devoir très grave à remplir : celui de tenir toujours en éveil leurs compatriotes oublieux et souvent dupes de leurs illusions. M. Théodore Joran parle allemand comme un Wurtembergeois, il sait voir, écouter, généraliser ses observations. On attend de lui un second ou un deuxième volume sur les choses d'Allemagne.

Peu d'œuvres ont paru en ces derniers temps, qui soient aussi vigoureuses, aussi originales et aussi intéressantes que la *Profession de foi du Vicaire auvergnat*. L'auteur, M. Pierre Félix, s'est proposé d'apporter à l'apologétique contemporaine, quelques arguments inédits et même une méthode nouvelle. S'il n'a pas absolument atteint ce double but, il a du moins su rajeunir et surtout mettre à la portée des esprits cultivés de notre temps, un certain nombre d'idées ingénieuses et fortes. M. Pierre Félix a beaucoup lu, et je vous prie d'entendre par là, non qu'il a dévoré un grand nombre de livres récents à 3 fr. 50, mais qu'il a étudié, la plume à la main, les grands maîtres de la littérature et de la philosophie. Il cite avec aisance, Leibnitz, Montaigne, Pascal, saint Augustin, saint Thomas, Hartmann, Kant et Herbert Spencer.

En même temps qu'il prenait des notes, M. Pierre Félix réfléchissait, comme en témoignent la profondeur de ses aperçus et la logique de ses raisonnements. Son héros principal, M. Raymond Davenelles, joint à l'érudition d'un professeur, la précision rigoureuse d'un géomètre et cette habitude d'aller toujours au fond des choses qui est le propre des métaphysiciens.

M. Pierre Félix est-il donc un penseur, un vrai philosophe, un créateur?

Digitized by Google

Je n'ai garde de l'affirmer, parce qu'une cohésion suffisante n'apparaît pas entre les diverses parties de son œuvre. Telles pages résument la conception kantienne de la connaissance, d'autres reproduisent les théories sur l'inconscient formulées par Hartmann, toutes trahissent les préférences de l'auteur pour les philosophes pessimistes et les positivistes. On ne voit pas cependant qu'il se soit inspiré de Nietzsche.

Il utilise ingénieusement les résultats psychologiques et métaphysiques obtenus par ces diverses écoles, mais je ne pense pas qu'il ait su les ramener à l'unité. M. Pierre Félix se proclame positiviste chrétien, mais ce positiviste d'un genre spécial fait des emprunts aux idéalistes, et il expose plus souvent sa foi qu'il ne démontre ses théorèmes psychologiques, mais ce chrétien — convaincu et ardent — s'attache à des hérésies formelles avec une sérénité admirable.

Le Vicaire auvergnat, dit M. Pierre Félix, ne prouve point l'existence de Dieu, et il ne cherche pas à le faire, d'ailleurs — parce que cela est matériellement impossible à l'homme — mais il met ses adversaires dans l'impossibilité de prouver sa non-existence. » J'ai le très vif regret de constater que dans la pensée du Vicaire auvergnat se produit une confusion très grave. La connaissance de Dieu s'acquiert par une double voie, la voie naturelle (*lumen naturæ*) et la voie positive (*lumen gratiæ*). En 1254, le pape Innocent IV adressait aux prélats de France, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Espagne et de Hongrie une lettre où il est dit : « C'est dans la philosophie que se révèlent les premières lueurs de la vérité. » Ce qui veut dire non pas que la révélation positive ne remonte pas toujours aussi haut que la révélation naturelle, mais que le commencement de la science est la conscience de soi-même, conscience inséparable d'ailleurs de la conscience du monde. Ainsi, dans le principe, comme dans le développement complet de la science divine, la connaissance naturelle de Dieu est constamment appuyée, garantie, dirigée, défendue contre l'erreur par la connaissance surnaturelle.

En d'autres pages d'ailleurs intéressantes, M. Pierre

Digitized by Google

Félix exprime des pensées que je crois justes, en des formules contestables ou plus que contestables. Il affirme, par exemple, qu'il n'y a point de morale et ne peut pas y en avoir, qu'il n'y a que de la science. Mais des explications qui suivent cet énoncé un tant soit peu effarant, il résulte que les hommes doivent prendre pour règle de conduite le *Décalogue* et le *Sermon sur la montagne*. A la bonne heure; il n'est rien de tel que de s'expliquer.

Même la constatation psychologique qui sert de base à toute l'argumentation de M. Pierre Félix, renferme des expressions plutôt inquiétantes. Avant d'énoncer la non-existence de la morale, le Vicaire auvergnat insiste sur ce fait que seul, l'égoïsme dirige le monde. « Le soldat ne risque sa peau que parce qu'on lui promet la gloire, le moine, que parce qu'on lui promet le ciel. Ce sont deux égoïstes... Le moine agit en gros usurier au contraire, en usurier qui consentirait à perdre cent sous pour gagner des millions. En ce sens, le Christ est le plus parfait des égoïstes... » On comprend, ou peu s'en faut, ce que veut dire M. Pierre Félix, mais sa philosophie ne perdrait rien à se servir d'une langue moins étrange. Il choque inutilement un certain nombre de lecteurs, sans s'attirer le moins du monde l'admiration des autres.

Il mérite cependant qu'on lui témoigne de l'indulgence, et cela pour deux raisons. D'abord, l'intelligence contemporaine, qu'on vante à tout propos, n'a plus assez de force et de finesse pour démêler les fines réalités de la vie psychologique; elle a perdu le secret des profondes analyses dans lesquelles excellaient les maîtres du moyen âge et du dix-septième siècle. En second lieu, la langue trop métaphorique et lourde, qui est celle de notre temps, manque de souplesse et d'idéalisme vrai et de précision. Pour mesurer avec exactitude ce qu'il entre de désintéressement dans les âmes les plus hautes, les plus pures et les plus saintes, M. Pierre Félix aurait dû s'adresser aux grands mystiques.

Saint Bonaventure demande *si la charité peut être mercenaire;* et il conclut avec distinction que si, par le mot *mercenaire, mercimonia,* on entend la récompense créée, la

Digitized by Google

charité n'est pas mercenaire; mais que si l'on entend la récompense incréée qui est Dieu même, selon cette parole dite à Abraham : Je serai ta très grande récompense; il n'y a nul inconvénient à dire que la charité est mercenaire. »

En parlant ainsi, saint Bonaventure ne fait que suivre saint Paul, d'après lequel, *la mort est un gain*, parce qu'elle lui donne Jésus-Christ qu'il a tant envie de gagner : *ut Christum lucrifaciam :* et que *la piété est utile à tout*, à cause qu'elle a *des promesses de la vie présente et de la vie future*, d'où le même apôtre infère après que *la piété est un grand gain*. Toutes ces expressions s'appliquent au seul amour d'espérance, comme parlent les théologiens; mais cet amour d'espérance coexiste avec la charité proprement dite, sans l'affaiblir.

C'est bien cela, n'est-ce pas que voulait dire M. Pierre Félix? Que ne se contentait-il de citer des auteurs plus experts que lui, en matière théologique ! L'obscurité dans les explications psychologiques est fort dangereuse et dans le cas spécial qui nous occupe, elle pourrait attirer à M. Pierre Félix, de cruels mécomptes. Je vais essayer de dégager de ses œuvres une apologétique orthodoxe dans le fond sinon dans la forme, une apologétique vivante, excellente à plusieurs points de vue et vraiment originale. Mais des critiques malveillants ou seulement pointilleux pourraient attribuer à M. Pierre Félix et non sans quelque apparence de raison, de véritables énormités.

Etant donné que l'égoïsme règne en maître dans la vie humaine (faisons grâce à M. Pierre Félix de quelques inexactitudes) l'homme intelligent et incrédule devient nécessairement un être monstrueux, les Américains diraient peut-être un requin, qui vit des souffrances et de la mort de ses semblables. L'auteur du *Vicaire auvergnat* explique cette nécessité avec une verve remarquable. « Si l'irréligion, dit-il, est la vérité, le temps viendra où se développant dans toutes les conséquences logiques, elle ne pourra que conduire l'humanité à l'anéantissement dans la barbarie et le mal. Sur ce point les conclusions de M. Hartmann sont absolument irréfutables, et l'on peut

Digitized by Google

dire que si l'irréligion n'est pas encore trop dangereuse, c'est parce que nous ne raisonnons pas encore suffisamment. »

La vie de Joseph Cerisier, un financier sans scrupule, sert de commentaire illustré, si l'on peut dire, à cette horrible théorie. L'adultère, la gastronomie, les coups de bourse, et des conversations philosophiques absorbent tous ses instants. Ne le prenez pas pour un bas coquin, c'est un positiviste, honnête et conséquent. Un jour par scrupule de conscience, il ne voulut pas pousser à fond une affaire superbe qui devait lui rapporter, au bas mot, un million. Il s'agissait d'écraser une usine concurrente en jetant sur le pavé, trois cents ouvriers. Par un reste de sentimentalité bébête, dit philosophiquement Joseph Cerisier, je laissai filer l'occasion. Quelque temps après, la foudre mettait le feu à l'usine, au grand bénéfice de ses propriétaires, deux affreux coquins « au sens où les prétendus honnêtes gens entendent ce mot ». Les malheureux ouvriers subirent dans toute sa rigueur, le sort qu'aurait voulu leur éviter la philosophie de notre héros. Cette mésaventure guérit radicalement M. Joseph Cerisier; plus jamais il n'eut pitié des humbles, il les écrasa désormais sans scrupules.

Bien que foncièrement égoïstes comme les incrédules, les chrétiens échappent aux misères et à la honte qu'engendre l'égoïsme vulgaire. Pourquoi? parce que leur intérêt bien compris est d'agir avec désintéressement, d'aimer le sacrifice et de se familiariser avec l'héroïsme. Qu'on leur apprenne à raisonner davantage, et ils multiplieront les énergies vitales de l'humanité, comme les sceptiques logiques deviendront plus experts dans l'art de propager le mal et de détruire.

Cette explication mécanique du monde moral est un peu simpliste et elle ne répond que très imparfaitement à la réalité des choses, mais elle ne manque pas d'originalité.

Elle prépare en outre, les lecteurs à comprendre aisément la grande découverte apologétique de M. Pierre Félix. Comme presque tous les intellectuels catholiques de son temps, l'auteur du *Vicaire auvergnat*, est quelque

Digitized by Google

peu hypnotisé par les rapports de la science et de la foi. Il les a étudiés avec une application intelligente, on ne saurait le nier, et il croit avoir trouvé la solution définitive. Ou plutôt, soyons modestes, il a rajeuni, paraphrasé et démontré d'une façon assez piquante, la pensée célèbre de Bacon : Peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène.

M. Pierre Félix formule ainsi sa découverte : « Certains dogmes catholiques plus immédiatement accessibles à notre esprit ne sont que l'expression de lois scientifiques que nous découvrons peu à peu. Que le dogme du péché originel soit monstrueux ou non, peu importe dans notre discussion... Est-il *vrai?*... Certes, il est impossible de le prouver comme une vérité mathématique, mais si l'on s'en rapporte à toutes les religions, à la tradition et surtout aux faits que nous avons constamment sous les yeux, toutes les présomptions sont en sa faveur. Vous ne comprenez point ce dogme, dites-vous, vous ne l'expliquez point — nous non plus d'ailleurs — et vous n'admettez que ce que vous comprenez, ajoutez-vous... Il faudrait nous expliquer alors, quelle justice il peut bien y avoir dans votre loi scientifique de l'hérédité. Pourquoi l'enfant innocent fils d'un rachitique, d'un alcoolique ou d'un débauché au sang corrompu vient-il au monde avec toutes sortes d'infirmités? Il y a là un fait impossible à nier. »

L'accord n'est pas moins frappant entre la science et la révélation sur la fonction sociale et morale de la richesse. Le chapitre VIII^e^ qui est consacré à la parabole évangélique du jeune homme riche, abonde en observations sagaces et d'une singulière actualité. Certains catholiques sociaux ne jugeront-ils pas que M. Pierre Félix se montre trop sympathique aux riches ? Je ne sais, mais M. Pierre Félix aura le droit de leur répondre qu'il suit l'Evangile pas à pas, et si l'on conteste ses dires, la discussion deviendra très intéressante.

Pareillement, il risque fort de mécontenter les exégètes modern-style, qui parlent comme on le sait, de certains livres inspirés. Depuis quelque temps, on ne lit plus l'An-

Digitized by Google

cien Testament, avec la pensée de découvrir dans ses pages, ce qu'elles renferment de vérité religieuse ou morale. Tout se réduit à des questions de chronologie et d'authenticité, et Dieu sait quelle quantité d'hypothèses plus ou moins sérieuses, l'imagination des spécialistes et des érudits jette, chaque jour, en pâture à la docile curiosité du grand public. Cela, paraît-il, c'est le progrès. Nous autres, braves gens, nous n'osons plus lire la Bible, dans le seul désir de la comprendre et de nous approprier sa doctrine. Toutes sortes de préoccupations pseudo-scientifiques intimident notre intelligence, inquiètent notre amour-propre et rendent plus difficile notre principal devoir qui est de lire respectueusement et de méditer le texte sacré, en lui-même, indépendamment des difficultés philologiques.

M. Pierre Félix commente la Genèse sans se demander, un seul instant, combien d'élohistes et de jéhovistes ont pris part à sa rédaction. Il prend le texte lui-même, et il découvre dans ce texte des enseignements fort curieux, qu'on peut discuter, il est vrai, mais qui sont de nature à frapper vivement nos contemporains. Dieu ne dit pas à l'homme : « Ne touche pas à l'arbre de la Science, parce qu'il est mauvais, mais parce que si tu y touches, tu mourras. »

Et, en effet, pour tous les hommes, la science est d'abord génératrice d'orgueil : elle les tue à la vraie vie. Le mystère ne fait donc que nous révéler un phénomène, un fait.

D'autre part, le Malin dit à nos premiers parents :

« Au contraire si vous mangez de ce fruit, vous serez comme des Dieux.

« Et ceci est également vrai : c'est par la science, par la connaissance, que l'homme se rapprochera indéfiniment de Dieu, car l'orgueil qu'il conçoit au début, ne l'en éloigne que momentanément. »

Pour donner plus de charme à ses dissertations philosophiques et théologiques, M. Pierre Félix les a encadrées dans une sorte de roman. Une chrétienne écrit à un fou quelques lettres courtes, graves et délicates ; et le fou ré-

Digitized by Google

pond à la chrétienne par une confession et des considérations de moins en moins absurdes d'abord, puis de plus en plus vraies, et finalement édifiantes. Subjugué par la dialectique originale du Vicaire auvergnat et touché par la vertu de Jeanne Cerisier, l'athée Raymond Davenelles se décide à faire le pas ; il est catholique.

L'œuvre sincère et forte de M. Pierre Félix vaut qu'on la lise, qu'on l'étudie et qu'on la discute. Obtiendra-t-elle le succès qu'elle mérite ? Je n'ose pas l'espérer. Les Français de 1904 lisent peu et n'achètent presque jamais les livres sérieux ; ils se lassent, paraît-il, même des romans, même des romans pornographiques. Les journaux, les revues, les revues légères surtout et les journaux illustrés suffisent à leur curiosité philosophique. Quant aux critiques et aux penseurs de profession, ils réservent tous leurs éloges aux seuls progressistes. M. Pierre Félix n'est probablement affilié à aucun bureau d'esprit scientifique, il cite à peine deux ou trois revues allemandes, il discute timidement, à mon avis, le dieu Progrès au lieu de l'adorer, il croit à Bossuet et à saint Augustin.

Le silence, je le crains, se fera autour de son œuvre. Il n'importe : M. Pierre Félix peut se rendre ce témoignage qu'il a réfléchi dans la solitude, avant d'écrire.

De M. Fidao, l'auteur du *Droit des Humbles*, on ne peut pas dire qu'il soit un solitaire, un isolé : il compte au contraire un grand nombre d'amis, surtout parmi les catholiques sociaux (1). Heureux les catholiques sociaux ! ils ne reçoivent de M. Fidao que des éloges, des encouragements et des sourires. D'autres écrivains qui ne font pas

(1) Théoriquement, nous sommes tous des catholiques sociaux, en ce sens que personne ne nie l'importance des questions sociales. M. Paul Bourget, par exemple, étudie très consciencieusement les conditions économiques et morales qui permettent aux individus et aux familles chrétiennes de vivre, d'observer le Décalogue et de prospérer. Aura-t-il le droit de s'appeler catholique social ? Pas le moins du monde, et cela parce qu'il croit à la nécessité et à l'action bienfaisante de l'aristocratie, de toutes les formes légitimes de l'aristocratie.

En réalité, les catholiques dits sociaux sont des catholiques démocrates.

Digitized by Google

partie de ce groupe sont loués cependant sans trop de modération : tels, M. de Vogüé qu'on appelle l'héritier direct de la pensée et de la manière de Chateaubriand, et M. Brunetière que je m'étonne de rencontrer dans cette société — d'ailleurs très sympathique. M. Brunetière est aristocrate, autrement que M. Paul Bourget, mais il est aristocrate, et il se propose d'utiliser de plus en plus le positivisme, d'une façon qui n'agréera pas, je le crains, à M. Fidao.

Aux chrétiens avec ou sans guillemets qui ne sont pas sociaux, l'auteur du *Droit des Humbles* prodigue les remontrances ironiques et même les insinuations piquantes. Vous pensez bien que M. Paul Bourget reçoit sa large part de ces amabilités académiques; il est accusé tout simplement de s'être livré à d'*inutiles provocations* qui viseraient, si je comprends bien, les véritables croyants. L'accusation est bien grave. Depuis qu'a paru l'*Etape*, j'ai lu quantité d'appréciations littéraires ou sociales (la consigne est d'être social) qui ressemblaient fort à des personnalités. M. Paul Bourget a-t-il jamais répondu à ces attaques? Je ne le crois pas, ou du moins je l'ignore. Donc et jusqu'à preuve du contraire, j'estime que tel est bien le cas de M. Paul Bourget — l'homme qui garde le silence, qui ne répond pas à des attaques personnelles, répétées, innombrables, passe pour provocateur, et ceux qui ne cessent de le contredire gravement ou ironiquement (1) se considèrent comme provoqués. Joignez qu'ils l'accusent de méconnaître la charité chrétienne, dont ils sont, eux, les officiels défenseurs.

Diront-ils que certaines opinions proposées par l'auteur de l'*Etape* sont de véritables provocations? Mais alors quelles mœurs littéraires vont-elles s'implanter parmi nous? Il suffira qu'un écrivain exprime des idées contraires à nos convictions personnelles ou aux dogmes de notre petite chapelle, pour que nous ayons le droit de lui dire : Vous nous provoquez.

(1) M. Fidao, lui, s'exprime poliment.

Digitized by Google

M. Fidao reproche encore à M. Paul Bourget d'être un grand dédaigneux à la façon de Renan. On voit bien qu'il n'a jamais conversé avec l'auteur du *Disciple* qui accepte de fort bonne grâce la contradiction, même la contradiction très vive, et qui ressemble de plus en plus à un Adrien Sixte converti.

De Maistre (et ceci consolera M. Paul Bourget, si tant est qu'il ait besoin de consolation), de Maistre est peut-être plus maltraité que l'auteur de l'*Etape*, M. Fidao fait un grief à de Maistre de n'avoir jamais invoqué, à l'appui des grandes thèses où s'est venu condenser sa doctrine, le moindre argument d'autorité. Voilà, par exemple, un reproche qui n'est point banal. *A priori*, on a de la peine à concevoir comment l'auteur du *Pape* pourrait bien être convaincu de n'avoir pas le sens de l'autorité. Après réflexion et enquête théologique, on se rassure; de Maistre comprend l'autorité autrement que l'auteur du *Droit des Humbles*, voilà tout. « Dans la vie de la Tradition catholique entre, en effet, un travail humain (et divin aussi d'une certaine façon) qui est surtout un travail d'interprétation philosophique et de disposition méthodique. Jésus-Christ a dit: « Mon Père et moi nous sommes un », *Ego et Pater unum sumus*. Le travail théologique construit la notion philosophique de la *nature;* il la compare à la notion philosophique de la *personne;* et les définitions conciliaires qui en sont le fruit affirment *unité de nature et Trinité de personnes* (1). »

M. Fidao constate donc, en définitive, que de Maistre a rempli, et avec succès, les fonctions de Père de l'Eglise.

Il rend à l'auteur des *Considérations sur la France* un autre hommage, non moins explicite et très glorieux. Après avoir cité quelques lignes de de Maistre, il ajoute : « Ces paroles n'avaient aucun sens pour les contemporains; leur sens apocalyptique disparaît à mesure que l'histoire se fait, que les forces déchaînées, il y a un siècle, épuisent leurs conséquences. » Renan a fait, dans les *Questions con-*

(1) *La Vie et le Dogme*, par le P. DE LA BARRE.

Digitized by Google

temporaines, une remarque identique, mais sans se permettre la moindre raillerie, d'où il résulte que loin de s'affaiblir et de vieillir, la pensée de de Maistre, dont personne n'avait jamais contesté l'originalité ou la hauteur, acquiert chaque jour plus de force et plus de clarté. Le moment serait mal choisi de s'attaquer à ce grand homme dont l'œuvre constitue déjà la plus pure gloire intellectuelle du catholicisme au XIX^e^ siècle.

Il est vrai que M. Fidao s'appuyant sur l'autorité de M. Pierre Lafitte, se demande si de Maistre croyait en Dieu. Voyons, faut-il citer des textes ?? Non, je ne ferai pas cette injure à M. Fidao et j'aime mieux penser qu'il regrette déjà, ce qu'il est permis d'appeler une boutade.

Eloges des amis et insinuations ou attaques contre les adversaires ont pour objet, dans la pensée de M. Fidao, l'apologie, du moins partielle, de la Révolution et la définition de la politique sociale.

Que des catholiques osent défendre la Révolution dont la caractéristique principale ou unique fut toujours la haine de l'Eglise, c'est ce que je ne puis pas arriver à bien comprendre. Même au point de vue purement français, l'amour de la Révolution apparaît comme de moins en moins explicable. Qu'a-t-elle fait de la France, cette Révolution que ne cessent de glorifier ses victimes? Il y a cent ans, notre pays exerçait sur l'Europe, c'est-à-dire sur le monde civilisé d'alors, une véritable magistrature. Après Sedan et Fachoda personne n'oserait le comparer aujourd'hui aux Etats-Unis et à l'Allemagne, à la Russie et à l'Angleterre ; il lutte péniblement pour se maintenir au second rang avec l'Italie qui progresse d'ailleurs, tous les jours. Encore quelques années, le port de Gênes l'emportera sur le port de Marseille, et les fonds d'État italiens offriront plus de garantie à leurs créanciers que les fonds d'État français, et les problèmes économiques, politiques et religieux qui provoquent des grèves et des désordres presque permanents à Marseille, à Lorient et ailleurs, auront reçu de l'autre côté des Alpes, des solutions pratiques. On a quelque droit d'attribuer à la Révolution, le déclassement de la France.

Digitized by Google

Quant à la politique sociale, je ne pense pas que M. Fidao ait réussi à la définir, l'occasion s'offrira bientôt, je l'espère, de le lui prouver. Je n'ai voulu aujourd'hui que signaler aux lecteurs de l'*Université Catholique* le *Droit des humbles* en caractérisant les tendances politiques plutôt que sociales de l'auteur.

Une remarque cependant. M. Fidao s'applique à créer ou à favoriser une division nouvelle des intelligences, dont le besoin, paraît-il, se fait sentir. Il range d'un côté, les contre-révolutionnaires, les positivistes, les scientifiques, les élèves de de Maistre, et les amis de Paul Bourget, tous les aristocrates qu'il accuse de ne pas comprendre le vrai christianisme ; de l'autre, les démocrates, les catholiques sociaux, les admirateurs de la Révolution, les défenseurs des humbles, tous ceux qui selon lui sont pénétrés du véritable esprit religieux.

Malheureusement il est impossible de ne pas ranger parmi les positivistes nouvelle manière, les rédacteurs de l'Evangile. Il est écrit : vous aurez toujours des pauvres parmi vous, et il est nettement expliqué que des humains seront toujours voués à la souffrance, aux larmes et à la misère. Accusera-t-on les évangélistes de se montrer aussi durs que M. Paul Bourget ?

M. Fidao me répondra, je le sais, par le *misereor super turbam* qui est très beau, en effet, que les chrétiens non sociaux admirent comme lui, et qu'ils désirent sincèrement comprendre. Mais quelle est la signification exacte, la portée surtout, de ce mot divin qu'il faut concilier d'ailleurs avec les précédentes déclarations évangéliques ? Il serait prudent de ne pas la rabaisser, en la ramenant aux seules préoccupations économiques. Outre que le divin Maître n'est pas venu sur la terre, pour faire disparaître la misère matérielle, il ne semble pas attacher une très grande importance à la satisfaction même légitime des appétits humains. « En vérité, en vérité, dit-il à ses auditeurs de Capharnaüm, vous me cherchez non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains et que vous avez été rassasiés. Travaillez, non pour la nourriture qui

Digitized by Google

périt, mais pour celle qui subsiste, pour la vie éternelle. »
Il n'en va pas autrement dans toutes les pages de l'Evangile. Toujours on lit des récits de miracles, ou des récits surnaturels, toujours on assiste à des discussions théologiques, morales, purement religieuses et toujours l'on voit se développer avec une ampleur divine, le grand mystère de la souffrance et de la Rédemption. Même en admettant que la politique sociale de M. Fidao et de ses amis soit clairement et justement définie, quelle est sa juste part dans le Nouveau Testament ?

Je me permettrai de faire la même remarque sur l'œuvre doctrinale de Léon XIII. A entendre les catholiques sociaux, il semble qu'elle soit contenue tout entière dans l'Encyclique *Rerum novarum*. Léon XIII a écrit d'autres pages dont il est permis de s'occuper, j'imagine, sans violer les règles de l'orthodoxie.

Mais encore une fois, il faudra revenir sur ces questions délicates et complexes. M. Fidao peut être assuré qu'on relira son livre intéressant avec toute l'attention qu'il mérite et avec un désir très sincère de le juger impartialement.

Abbé Delfour.

Digitized by Google

LE GNOSTICISME [1]

On donne le nom de Gnosticisme à toute une collection de systèmes nés de bonne heure au IIe siècle, dont plusieurs ont survécu jusqu'au Ve et au delà, et qui représentent dans leur ensemble un effort ou de la pensée philosophique pour absorber le Christianisme et le transformer en une

(1) Sources : I° Les écrits et fragments d'écrits gnostiques : l'*Epître de Ptolémée à Flora* (S. EPIPHANE, *Hær.*, XXXIII, 3 sqq., cf. *P. G.*, VII, 1281 sqq.); la *Pistis Sophia* (édit. PETERMANN-SCHWARTZ, Berlin, 1851, 1853); le *Livre du grand Logos* ou *Livre de Jeü*, et un autre ouvrage sans titre dans les papyrus de Bruce (édit. SCHMIDT, *Gnostische Schriften in koptischen Sprachen aus dem Codex Brucianus herausgegeben*, etc., *Texte und Untersuch*, VIII, Leipzig, 1892). D'autres textes coptes découverts par C. Schmidt ne sont pas encore édités (V. BATIFFOL, *Anc. littér. chrét., La littér. grecque*, p. 80, note 2). La collection des fragments se trouve dans GRABE, *Spicilegium*, II; MASSUET, *P. G.*, VII, 1263 sqq.; HILGENFELD, *Die Ketzergeschichte des Urchristentums*, Leipzig, 1884. Voir aussi CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Excerpta Theodoti*. — II° Les catalogues et réfutations d'hérésies : S. IRÉNÉE, *Adversus hæreses libri V;* S. HIPPOLYTE, *Syntagma contra omnes hæreses* — ouvrage perdu, mais qui est représenté par PSEUDO-TERTULLIEN, *Liber adversus omnes hæreses;* PHILASTRIUS, *De hæresibus liber*, et S. EPIPHANE, *Panaria; — Philosophoumena sive Hæresium omnium confutatio* (édit. Cruice); ADAMANTIUS, *De recta in Deum fide*. Il y faut ajouter les traités particuliers ou renseignements de Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, Eusèbe et autres historiens ecclésiastiques, et de plus PLOTIN, Πρὸς τοὺς γνωστικούς, dans les Ennéades.

Travaux : DUCHESNE, *Origines chrétiennes*, chap. XI. LIPSIUS, *Der Gnosticismus, sein Wesen, Ursprung und Entwicklungsgang*, Leipzig, 1860. MANSEL, *The gnostic hæresies*, London, 1875. KOFFMANE, *Die Gnosis nach Tendenz und Organisation*, Breslau, 1881. HILGENFELD, *Die Ketzergeschichte des Urchristentums*, Leipzig, 1884. E. DE FAYE, *Introduction à l'histoire du Gnosticisme*, Paris, 1903. — Pour la littérature particulière à chaque secte, voir BARDENHEWER, *Geschichte der altkirchlichen Litter.*, I, p. 318 sqq.

Digitized by Google

simple philosophie religieuse, ou de la pensée religieuse pour lui trouver un sens plus profond que ne comportait la simplicité de l'Evangile et le transformer en une mystagogie d'initiations et de rêves. Dans les deux cas, c'était une science plus haute (γνῶσις) qui prétendait se substituer à la foi commune et ordinaire (πίστις). Le gnostique était censé comprendre sa foi et en avoir percé le mystère.

Si le Christianisme en effet apportait aux grands problèmes qu'agitait l'esprit humain une solution autorisée, il ne prétendait pas donner de ces problèmes eux-mêmes une explication proprement dite. Il y avait donc, même admises les données chrétiennes, place pour des recherches ultérieures dont elles formeraient la base, et dont une philosophie claire et pondérée pouvait être l'instrument. C'est la gnose chrétienne telle que l'ont comprise Clément d'Alexandrie et Origène. Malheureusement, au lieu de cette philosophie réservée qui n'est que la raison en acte, les gnostiques usèrent, pour élucider leur foi, d'un platonisme dégénéré qui tournait au panthéisme et d'un néopythagorisme superstitieux qui tournait à la magie. Puis, afin d'utiliser dans le même but ce que les religions anciennes leur paraissaient avoir de bon, ils empruntèrent aux mystères païens fort en vogue, comme on sait, au IIe siècle, le secret de leurs rites et de leurs initiations, ou transportèrent dans l'enseignement de l'Eglise les doctrines théogoniques et cosmogoniques de l'Egypte, de la Chaldée, de la Perse et peut-être même de l'Inde, connues à Alexandrie et en Syrie. A tous ces éléments de mauvais aloi vint s'ajouter une exégèse allégorisante à outrance avec sa méthode décevante et ses interprétations fantaisistes. Dès lors, libre cours fut donné à l'imagination et au rêve, et l'on vit trop souvent de ces combinaisons indiscrètes, où l'Evangile était engagé, sortir des systèmes étranges, compliqués, monstrueux, dont on a peine à croire qu'ils aient pu tenir dans des cerveaux raisonnables, ou qu'ils aient pu être sérieusement proposés, admis et défendus.

Ces bizarreries cependant ne doivent point nous donner le change sur l'importance des problèmes auquel la Gnose

Digitized by Google

s'attaquait, ni sur la vigueur que quelques-uns de ses maîtres ont apportée dans leur étude. « *Eadem materia apud hæreticos et philosophos volutatur : iidem retractatus implicantur : Unde malum et qua in re? Unde homo et quomodo, et quod maxime Valentinus proposuit : unde Deus?* » C'est ainsi que Tertullien (1) résume les questions que les hérétiques voulaient éclaircir. Il ne s'agissait de rien moins que de dire ce qu'est Dieu, ce qu'est l'homme et d'où il vient; pourquoi le mal? Puis, dans les systèmes gnostiques eux-mêmes, nous devons distinguer avec soin ce qui fait le fond de leur enseignement des images sous lesquelles cet enseignement était proposé, et des récits plus ou moins symboliques dans lesquels on l'enveloppait. Ces images et ces récits, qui avaient leur place surtout dans le service liturgique, ne tenaient pas aux entrailles de la doctrine : ils étaient beaucoup plus flottants, et traités avec une certaine liberté.

Voilà donc ce que se proposait le Gnosticisme et les moyens qu'il a mis en œuvre pour y parvenir. Les sources dont nous disposons pour le connaître lui-même sont de valeur très inégale. Les écrits gnostiques, la première autorité à consulter naturellement, ont presque entièrement disparu. C'est à peine si quatre ou cinq pièces entières se sont conservées en dehors des citations et fragments, parfois assez longs, que les héréséologues ont insérés dans leurs ouvrages (2). Le catalogue héréséologique de saint Justin est perdu, et l'on désespère de le reconstituer. A l'époque de saint Irénée, le premier en date dont nous ayons les écrits contre le Gnosticisme, celui-ci avait déjà évolué, et il est à croire que l'évêque de Lyon, malgré les documents antérieurs dont il a profité (voir surtout *Adv. hær.*, I, 22-27), nous a dépeint l'erreur à sa naissance avec bien des traits qui ne s'y sont dessinés que plus tard. Le *Syntagma* de

(1) *De præscript.*, 7; cf. CLÉMENT D'ALEX., *Excerpta ex Theodoto*, 78.

(2) V. HARNACK, *Geschichte der altchrislichen Litter.*, *Die Ueberlieferung*, pp. 152 sqq., 918; BARDENHEWER, *Gesch. der altkirchlichen Litter.*, I, pp. 318 sqq.

Digitized by Google

saint Hippolyte peut sans doute être retrouvé assez exactement dans les trois auteurs — le Pseudo-Tertullien, Philastrius et saint Epiphane — qui y ont puisé, mais enfin nous n'avons plus le texte même; et quant aux documents analysés par les *Philosophoumena*, ces documents — s'ils sont authentiques — ne remontent vraisemblablement pas plus haut que le commencement du IIIe ou la fin du IIe siècle. Nous ne disons rien des renseignements fournis par Origène et Tertullien. Ceux de Clément d'Alexandrie sont plus près des sources et viennent d'ailleurs d'un esprit plus libre.

De cette revue, il s'ensuit que nous ne sommes pas parfaitement au clair sur ce qu'ont été au juste les systèmes gnostiques des cinquante premières années — de l'an 120 à l'an 170 environ, — et sur la doctrine précise qu'ont professée ceux qui les ont d'abord émis. Ce qui semble seulement résulter de l'étude de nos sources est ceci : c'est que nous devons distinguer dans l'histoire du Gnosticisme deux périodes. La première comprend le IIe siècle. Le Gnosticisme, dont les racines s'aperçoivent déjà, nous l'avons dit, dans le Nouveau Testament, y apparaît à l'époque d'Hadrien et d'Antonin (117-161) avec Ménandre, Saturnin, Basilide, Valentin, Carpocrate, et se développe régulièrement jusqu'à la fin. Ce qui caractérise cette première phase, c'est — au moins dans les commencements — la supériorité intellectuelle et souvent morale de ceux qui établissent les sectes, la tendance plus philosophique des systèmes, la distinction plus nettement tranchée des écoles. Puis, au commencement du IIIe siècle, s'ouvre une seconde période. De nouvelles sectes apparaissent et pullulent avec des noms étranges, fondées par des hommes inconnus ou médiocres. Leurs systèmes absorbent peu à peu les grandes théories de l'âge précédent, mais tendent d'ailleurs à se rapprocher entre eux, de façon à n'être plus que des variétés dans un fond de doctrine commune. En même temps, l'élément philosophique cède la place à l'élément purement religieux ou théurgique. Au lieu de raisonner, on s'appuie sur des révélations — les apocryphes

Digitized by Google

foisonnent ; — au lieu d'instruire, on multiplie les rites et les cérémonies mystérieuses. La tenue morale n'y gagne pas, et certaines sectes y descendent à l'extrême infamie. Aussi font-elles secret de leur enseignement et dissimulent-elles leur existence même. Seul un hasard heureux les a souvent fait connaître.

Quant à une classification des systèmes gnostiques, peut-être offrent-ils un ensemble trop complexe et d'ailleurs trop imparfaitement connu pour qu'il soit possible d'en donner une absolument satisfaisante. On n'y a pas, en tout cas, encore réussi, et celles que l'on a proposées diffèrent nécessairement, suivant le point de vue auquel les auteurs se sont placés. La plus suivie adopte le point de vue géographique et partage les systèmes en deux grandes catégories : ceux qui viennent de Syrie et qui ont emprunté aux religions syrienne, chaldéenne et perse. Ils composent la Gnose *syrienne* dont les principaux représentants sont Simon le Magicien, Ménandre, Saturnin, les Ophites de saint Irénée, les Caïnites et Justin. La seconde catégorie embrasse les systèmes qui sont nés sur le sol et ont emprunté à la religion de l'ancienne Egypte : c'est la Gnose *alexandrine* à laquelle il faut rapporter Basilide, Valentin et ses disciples (Ptolémée, Héracléon pour l'école italique ; Théodote, Marcus, Secundus, Axionicus, Bardesane pour l'école orientale), Carpocrate et Epiphane, les Docètes et les Ophites alexandrins (Naasséniens, Pérates, Sethiens, etc.). Le Marcionisme, souvent donné comme une branche de la Gnose, présente une physionomie spéciale et doit être traité à part.

De ce fouillis de systèmes plus ou moins heureusement construits, on n'attend pas que nous donnions ici une analyse détaillée : besogne fastidieuse et peu nécessaire. Mieux vaut en noter les doctrines principales et caractéristiques, en signalant, quand il y aura lieu, les divergences plus importantes.

Le Dieu suprême est généralement conçu comme unique. Au milieu des êtres divins qui l'entourent, qu'ils

Digitized by Google

émanent ou non de lui, il apparaît le seul de son rang (1). Dans quelques systèmes — par exemple celui des Ophites de saint Irénée — on retrouve des traces évidentes de la Trinité chrétienne. Le premier principe y comprend le Père (le premier homme), le Fils (Ennoia, le second homme), et le Saint-Esprit, considéré comme être féminin (2).

Ce premier principe, Dieu suprême, Père de toutes choses, est inconnu du monde inférieur, souvent même des êtres qui l'approchent de plus près. On tend à en faire une abstraction (βύθος, ὁ οὐκ ὢν θεός) : c'est un raffinement du platonisme ou un emprunt aux vieilles cosmogonies qui voient dans le chaos et l'abîme, c'est-à-dire dans le néant de la lumière et de l'ordre, la source du Cosmos.

Entre le Dieu suprême et le monde inférieur se place un monde suprasensible, divin, généralement émané du premier principe, et qui doit combler la distance entre l'infini et le fini, l'absolu et le relatif, et expliquer la création. C'est le Plérôme, l'Ogdoade. Il est composé tantôt d'êtres qui semblent bien réels et concrets, comme dans la Gnose syrienne en général, tantôt, comme dans les systèmes de Simon et de Valentin, d'abstractions, de passions personnifiées présentées deux à deux comme éléments masculin et féminin, formant des syzygies : νοῦς et ἐπίνοια, φωνή et ὄνομα, ou bien l'Esprit et la Vérité, le Verbe et la Vie, etc. Entre les Éons ainsi mentionnés, il faut distinguer l'Éon Christ ou Jésus, qui descendra plus tard sur le Rédempteur (3).

C'est d'un ou de plusieurs de ces éons inférieurs au Père universel que vient la création (4). La matière et l'esprit en effet ne sont pas conçus comme deux formes diverses, inégales en perfection, de l'être, mais comme deux formes contradictoires s'excluant en quelque sorte

(1) *Ptolemæi ad Floram epistola*, *P. G.*, VII, 1289.
(2) *Adv. hæres.*, I, 30, 1.
(3) SAINT IRÉNÉE, *Adv. hæres.*, I, 2, 6.
(4) *Ptolem. ad Flor. epist.*, *P. G.* VII, 1289.

Digitized by Google

l'une l'autre. L'esprit est bon, la matière est mauvaise : elle est le μὴ ὄν : elle ne peut donc être l'œuvre de Dieu qui est excellemment Esprit. Le démiurge se trouve dès lors forcément distingué de Dieu : l'homme et le monde viennent d'un être subalterne. De là à regarder ce démiurge comme un être mauvais la pente était naturelle, et beaucoup de gnostiques l'ont suivie.

Or ce démiurge, la Bible nous en assure, c'est le Dieu des Juifs, l'auteur de la loi mosaïque. Conséquemment, ce Dieu est un génie malfaisant et sa Loi lui ressemble : il la faut mépriser et lui résister à lui-même. Cette conclusion, que tirent plus ou moins explicitement plusieurs sectes, s'appuie encore sur le sentiment confus qu'a la Gnose du caractère exclusif et étroit du Judaïsme et de l'opposition qui existe entre l'Hellénisme, la Philosophie et l'Ancien Testament. Celui-ci ne représente qu'une religion particulière et relative, et c'est de religion définitive et absolue que rêve le Gnosticisme. Mais, du coup, cette conclusion rompt l'unité de l'histoire. Si la création et la Loi sont mauvaises, la Rédemption ne vient pas parfaire la première, mais la détruire, le Christianisme ne continue pas la seconde : il la contredit. Il y a opposition entre l'Ancien et le Nouveau Testament. C'est l'affirmation du Marcionisme, mais que l'on trouve formulée ailleurs. La Gnose est, dans son ensemble, antijuive.

Cependant, dans la création tout n'est pas mauvais. A l'insu du démiurge, le Père suprême ou quelque autre Esprit supérieur y a laissé tomber une étincelle, un rayon, un parfum du monde suprasensible, du royaume du premier être. Ce germe divin s'est répandu plus ou moins dans les créatures. Il y souffre de son contact avec la matière, de son emprisonnement dans les éléments grossiers auxquels il est mêlé, et d'autant plus que le démiurge le persécute comme étranger à son œuvre, et cherche à le détruire.

C'est de la présence ou de l'absence de cette étincelle de vie dans les individus que résulte la division du genre humain en catégories distinctes et fermées, dans lesquelles

Digitized by Google

le salut est moins une affaire d'initiative libre et personnelle que la conséquence d'une condition première dont on ne saurait s'affranchir. Il y a trois classes d'hommes, les spirituels ou pneumatiques, les psychiques et les hyliques ou matériels (πνευματικοί, ψυχικοί, ὑλικοί ou σωματικοί) (1) Dans les premiers l'élément divin domine : ils ne sauraient mal faire, leur salut est assuré. Dans les seconds il y a équilibre entre les éléments bons et mauvais : ils peuvent, à leur gré, bien ou mal agir, se sauver ou se perdre. Dans les derniers la matière l'emporte et par conséquent le vice ; ils sont irrémédiablement condamnés. Les premiers sont les gnostiques ; les seconds les chrétiens ordinaires ; dans les troisièmes sont compris les païens et les juifs.

La chute primordiale, on le comprend, c'est précisément l'emprisonnement de l'étincelle de lumière et de vie dans la matière. La Rédemption, par conséquent, consistera essentiellement dans la délivrance de cet élément divin et dans son retour au principe d'où il est sorti. C'est pour opérer cette délivrance qu'est envoyé le Sauveur.

Sur la personne de Jésus-Christ les systèmes gnostiques nous présentent trois conceptions distinctes, mais dont deux au moins ne s'excluent pas ou même se rencontrent dans les mêmes auteurs.

Carpocrate et Justin regardent le Sauveur comme un pur homme, supérieur aux autres seulement en justice et en sainteté. Ils ne sont guère qu'une exception. L'expression la plus ordinaire, et, l'on peut dire, caractéristique de la Christologie gnostique c'est le dualisme (2). Le Sauveur est composé de deux êtres, l'un terrestre, humain, l'autre divin, céleste, qui s'unit accidentellement au premier pour opérer en lui et sous son couvert la Rédemption. C'est l'en-

(1) Saint Irénée, *Adv. hær.*, I, 7, 5; Tertullien, *Adv. Valentinianos*, 29. Quelques sectes, celle de Saturnin par exemple, n'admettaient que deux classes.

(2) M. Harnack (*Lehrb. der D G.*, I. p. 247, note 1) a très bien observé que ce qui caractérise la Christologie gnostique ce n'est pas le docétisme, comme on le croit souvent, mais bien le dualisme, c'est-à-dire la distinction énergique de deux natures ou mieux de deux personnes en Jésus-Christ.

Digitized by Google

seignement des Ophites de saint Irénée, de l'école valentinienne en général et enfin des Docètes.

A ce dualisme vient s'ajouter souvent le docétisme. Des deux éléments qui composent Jésus-Christ l'élément humain n'est qu'apparent. C'est une conséquence de l'opposition entre l'esprit et la matière, du caractère essentiellement mauvais de celle-ci. Puisqu'elle est mauvaise en soi et incapable de salut, la matière ne saurait entrer comme partie intégrante du Rédempteur ni concourir à son œuvre. Le Christ céleste n'en prend que l'apparence, apparence même qu'il abandonne quand il remonte d'où il est venu. Souvent ce docétisme est absolu comme dans Simon, Saturnin, les Basilidiens de saint Irénée; d'autres fois il est partiel seulement et ne nie que l'origine terrestre du corps de Jésus-Christ. Ce corps n'a pas été pris de la matière ordinaire; il vient du ciel et n'a fait que passer par Marie (δι᾽ Μαρίας) : c'est le système de Marinus et d'Apelles.

Un corps réel était d'ailleurs d'autant moins nécessaire au Sauveur tel que le concevaient les gnostiques que ce n'est pas, d'après eux, par ses souffrances et par sa mort que s'opère la Rédemption, mais bien par la science, par la gnose. Connaître le Père inconnu jusque-là, pénétrer dans les mystères de la secte, croire à ses traditions secrètes, interpréter comme elle les récits évangéliques et les phénomènes de la nature, participer à ses rites, c'est là le salut que Jésus nous apporte (1). Les gnostiques sont des intellectuels au mauvais sens du mot : la science, ou ce qu'ils décorent de ce nom, est pour eux l'équivalent de la vertu ou plutôt la dépasse : c'est par l'étude et non par l'effort de la volonté que se gagne le royaume des cieux.

Appuyée sur les vues spéculatives que nous venons de résumer, la morale des gnostiques présentait deux tendances bien différentes. Clément d'Alexandrie déjà divisait leurs sectes en *ascétiques* et *licencieuses* (2), les unes et les

(1) S. Irénée, *Adv. hæres*, I, 15, 2; *Philosophoumena*, V, 10; *Pistis Sophia*, pp. 1 sqq., 182, 232; *Livre de Jeü*, p. 142.
(2) *Stromates*, III, 5, *P. G.*, VIII, 1144.

Digitized by Google

autres partant également du caractère essentiellement mauvais de la matière. Car, de ce principe admis, les unes concluaient qu'il la fallait maltraiter, les autres la souiller, et qu'incapable de tout bien ses actes étaient indifférents. Le fatalisme inéluctable prêché par plusieurs d'entre elles favorisait, il faut l'avouer, ce dernier parti, et aussi vit-on plusieurs écoles, dont les premiers maîtres avaient été austères ou corrects, glisser plus tard dans une immoralité révoltante. Les hérésiologues ont pu quelquefois, il est vrai, exagérer ce point de vue et l'on ne trouve pas toujours la confirmation de leurs dires dans les fragments originaux qui nous restent. Mais ceux-ci cependant ne sont pas toujours irréprochables à cet égard, et il faut bien convenir du reste que ce ne sont point là des choses que l'on consigne dans les livres, et dont on donne volontiers le secret par écrit.

Quant à l'eschatologie, elle était un des points sur lesquels la Gnose se séparait le plus profondément du Christianisme orthodoxe. De résurrection de la chair il ne pouvait être question (1). Le jugement était déjà porté pour un grand nombre d'hommes et s'exécutait tous les jours. D'autre part, le Christ était définitivement et pour jamais remonté vers le Père suprême : il n'y avait donc pas à attendre de parousie. La crise dernière était supprimée : il semble plutôt que le monde dût finir par l'épuisement du démiurge, impuissant à alimenter sa vie, et par le retrait successif des parcelles de lumière supérieure répandues dans la création. D'après le système de Valentin un feu général viendra, au moment voulu, dévorer l'univers matériel et avec lui les hyliques incapables de salut.

Reste à dire un mot du culte gnostique. Issue en partie des religions orientales, et se rapprochant, par sa doctrine ésotérique, des mystères du paganisme, il ne pouvait se faire que la Gnose ne présentât pas dans son culte des

(1) Voir la règle de foi d'Apelles dans S. EPIPHANE, *Hær.* XLIV, 2.

Digitized by Google

traces de cette double parenté. Aussi trouvons-nous chez elle tout un système d'initiations, de sacrements, de purifications, de formules magiques, de combinaisons de nombres, de divinations astrologiques, d'amulettes et de porte-bonheur qui rappellent parfois ce qu'il y a de plus saint dans le Christianisme, mais qui, le plus souvent, vont se perdre dans les enfantillages de la plus grossière superstition, ou même dans les turpitudes de la plus révoltante brutalité.

Plusieurs de ces pratiques et de ces rites nous sont connus. S. Irénée nous signale le mariage spirituel, des baptêmes accompagnés de formules hébraïques, des onctions de baume ou faites aux mourants avec un mélange d'eau et d'huile, la marque au fer rouge derrière l'oreille droite, les prophéties, les prétendus miracles rendant sensible la transsubstantiation dans les saints mystères (1). Ailleurs nous rencontrons les chants et les hymnes mystiques (2), le triple baptême de l'eau, du feu et de l'Esprit, une Eucharistie dégoûtante (3), des invocations baroques, l'emploi d'images singulières, de dessins symboliques, de médailles et de pierres gravées de figures bizarres. Tout cet appareil en imposait au vulgaire et lui rendait sensible la présence du divin. Incapable qu'il était de comprendre les théories compliquées d'un Ptolémée ou d'un Basilide, il s'attachait d'autant plus à ces pratiques où il pensait trouver le salut et le pardon des péchés que ces hautes doctrines étaient censées contenir.

Ainsi entendue, la Gnose constitua certainement pour l'Eglise un péril considérable. Plusieurs des hommes qui la dirigeaient étaient, nous l'avons dit, d'une pénétration peu ordinaire, capables de vues synthétiques, éloquents, offrant d'ailleurs dans leur vie une régularité morale ou même une austérité chrétienne qui augmentait leur auto-

(1) *Adv. hæres.*, I, 13, 2, 3; 21, 3, 5; 25, 6; cf. EUSÈBE, *H. E.*, IV, 7, 7.
(2) *Philosophoumena*, V, 10.
(3) *Pistis Sophia*, pp. 375 sq., 386; *Livre de Jeü*, pp. 194, 195, 198; S. EPIPHANE, *Hær.*, XXVI, 4.

Digitized by Google

rité. A l'Eglise ces hommes venaient offrir précisément ce qui lui manquait encore, une conception d'ensemble de l'histoire et de l'œuvre du salut, une philosophie du Christianisme et de ses rapports avec le Judaïsme et le paganisme, une intelligence plus profonde de sa foi. Il est vrai qu'ici, tout en prétendant éclairer cette foi, la Gnose la détruisait. Sur presque tous les points fondamentaux, sur l'identité de Dieu et du démiurge, sur la liaison des deux Testaments, sur l'universalité de la Rédemption, l'unité personnelle de Jésus-Christ et le caractère réel et sensible de sa manifestation, sur la valeur de son sacrifice, sur la résurrection de la chair et nos fins dernières, sur la nature même du Décalogue, elle se trouvait en contradiction avec l'Evangile; elle ruinait sa simplicité et sophistiquait son enseignement. Elle n'était, comme on l'a dit, que la sécularisation aiguë du Christianisme (1), une philosophie substituée à la Révélation, une tentative du paganisme pour continuer de vivre sous le couvert de l'Eglise. Mais néanmoins, ce monstrueux alliage, habilement présenté à des esprits nouvellement ou seulement à demi convertis, ne pouvait que leur offrir infiniment d'attraits. On le vit bien à la vogue qu'obtint le Gnosticisme, aux efforts que sa défaite nécessita de la part des controversistes, et au soin que mit l'Eglise à anéantir, autant qu'elle le put, son souvenir et sa littérature.

La lutte contre la Gnose fut, en effet, la grande affaire doctrinale de l'Eglise au IIe siècle. Ce qui est remarquable, observe très justement Mgr Duchesne (2), c'est qu'à ses raisonnements et à ses rêveries savantes l'Eglise n'opposa pas un système tout fait, une synthèse rationnelle de sa foi, une théologie proprement dite — cette théologie n'existait pas encore : — elle opposa sa tradition, non pas précisément et d'abord sa tradition doctrinale, mais sa tradition hiérarchique. Les successeurs des Apôtres sont seuls qualifiés pour nous enseigner la vérité; c'est à eux qu'il faut

(1) HARNACK, *Lehrb. der D G.*, I, p. 211.
(2) *Origines chrétiennes*, pp. 168, 169.

Digitized by Google

s'adresser pour la connaître. Et parce que l'Eglise de Rome est l'Eglise principale avec laquelle toutes les autres doivent s'accorder, sa tradition suffit à convaincre d'erreur tous ceux qui ne pensent pas comme elle, ou qui ne viennent pas d'elle. Voilà l'argument très simple, plus pratique que théorique, que saint Irénée a fait valoir contre la Gnose, et cet argument s'est trouvé, dès ce moment, assez fort pour en triompher. Sans secousses, sans conciles, et sans aucune de ces solennelles condamnations qui, dans les siècles suivants, firent en un jour justice de l'erreur, « l'Eglise se débarrassa de la Gnose peu à peu, sans crise, par le simple mouvement vital qui, dans un corps sain, suffit à éliminer les germes des maladies avant que les organes essentiels en soient atteints ».

Ajoutons du reste que si la Gnose constitua pour l'Eglise un danger des plus graves, elle ne laissa pas, par d'autres côtés, que de lui être utile. Non seulement les défenseurs de l'orthodoxie apprirent de leurs adversaires plus d'une vérité en les combattant, et virent s'élargir leur propre point de vue, mais la controverse mit en circulation une quantité de termes, οὐσία, ὁμοούσιος, ὑπόστασις, προβολή, etc., dont la théologie profita, et dont elle eut à déterminer exactement le sens. C'est dans ces débats que sa langue commença à se former, et qu'on sentit pour la première fois la nécessité de lui donner plus de fermeté et de rigueur.

J. TIXERONT.

Digitized by Google

AUTOUR

DU

CONFLIT D'EXTRÊME-ORIENT

Guerre russo-japonaise

Il n'est peut-être pas sans quelque intérêt, au début de cette étude, de rechercher les origines, lointaines et rapprochées, d'un conflit qui fixe sur l'Extrême-Orient l'attention de tous les peuples. L'observation un peu attentive des phénomènes politiques intervenus, particulièrement ces dernières années, dans les régions asiatiques, où sont appelées à se dérouler les diverses phases de la guerre, permet de constater que les événements actuels en sont comme la conséquence logique. Ce conflit a des racines profondes dans les faits antérieurs; l'attribuer *purement et simplement* à un accès d'exaspération ou de mégalomanie, ou encore aux suggestions et à la pression de certaines puissances, ou à des motifs d'ordre financier, c'est évidemment méconnaître la loi impérieuse des relations de cause à effet.

Il est nécessaire, ici de se rendre compte de la nature, de la diversité, du caractère complexe et aussi de l'importance des intérêts opposés en jeu, et, pour cela, de remonter,

Digitized by Google

même assez haut, dans l'histoire. « Rien n'est simple dans la vie humaine, rien n'est simple surtout en Asie; chaque événement a des prodromes qui l'expliquent et souvent le justifient (1). »

Les préoccupations du Japon, *apparemment*, à l'égard de la Mandchourie (intégrité de la Chine), et, *réellement*, à l'égard de la Corée (Etat-tampon, d'abord, Etat à occuper, plus tard) telles sont les origines générales des hostilités en cours, leurs causes vraiment prédominantes, conséquences des ambitions territoriales des deux empires de Russie et du Japon, et de la poussée instinctive du premier vers l'est, du second vers l'ouest. « L'expansion des peuples est presque toujours commandée par des lois naturelles, quelquefois féroces, souvent en contradiction avec les lois de la civilisation : aussi voit-on, malgré tous les traités, malgré toutes les lois d'assurance pour la paix, la guerre éclater, irrésistible, quand de grands intérêts économiques sont en jeu. Les nations reviennent à l'état de l'homme primitif et le droit du plus fort est seul reconnu (2). »

En outre et à côté de ces causes ou origines d'ordre principal, existent des causes *accessoires*, provenant soit de la *situation propre* des belligérants (nécessités politiques, économiques, militaires, etc.) soit de l'*influence* de *puissances tierces* sur l'une ou sur l'autre.

L'analyse de ces divers éléments nous permettra d'attribuer à chacun d'eux son rôle réel et sa quote-part dans le jeu, si complexe, de la politique asiatique des belligérants.

Il deviendra, par suite, plus facile de déterminer les conséquences naturelles du conflit et sa répercussion sur la politique universelle.

Dans cette lutte pour la prépondérance future dans les affaires d'Extrême-Orient, l'enjeu direct apparaîtra être la Corée, la Mandchourie ne se trouvant en cause que comme

(1) A. HALOT, *Les origines du conflit russo-japonais*, « *Rev. de droit international* », 1904, p. 122.

(2) H. CORDIER, *L'expansion japonaise*, « *Quest. Diplomat. et Colon.* ». 1er avril 1904, p. 474.

Digitized by Google

« danger voisin ». Question mandchoue et question coréenne sont donc à envisager tour à tour.

Mais, pour en distinguer bien nettement les tenants et les aboutissants, il est indispensable de connaître, dans leurs détails, les faits initiaux qui ont amené dans ces deux régions soit l'action russe, soit l'action nipponne.

Voyons d'abord ce qu'est la Mandchourie, aux divers points de vue : géographique, ethnographique, historique, et, quelles ont été, jusqu'à l'ouverture des hostilités, les politiques russe et japonaise vis-à-vis de cette province chinoise.

La Mandchourie. — Politiques russe et japonaise en Mandchourie.

Ce territoire de l'Asie orientale, baigné à l'est par la mer Jaune et la Manche de Tartarie, est borné au sud par la Chine, à l'ouest par la Mongolie et le territoire du Trans-Baïkal, au nord par la Sibérie orientale (gouvernement russe d'Iakoutzk) et fait encore partie, nominalement du moins, de l'empire chinois (1).

Il constitue trois provinces : celle de Moukden (Mandchourie méridionale), celle de Girin (Mandchourie septentrionale), et celle de Tsi-tsi-kar (Mandchourie occidentale).

Des montagnes à altitude moyenne assez faible coupent cette région en plusieurs parties. L'Amour est son principal fleuve, dont les multiples affluents forment, eux-mêmes par le volume de leurs eaux, de véritables fleuves.

« Elisée Reclus, parlant de la Mandchourie au point de vue de sa constitution topographique, la compare à un toit à deux pentes, donnant deux écoulements d'eau : l'un vers le sud, drainé par la grande vallée du Leao-ho, l'autre vers le nord, par le bassin de la Soungari. Cette figure s'applique très exactement au courant commercial du pays : ces deux grandes rivières, coupant presque toute la province,

(1) V. *Mémoire sur le différend russo-japonais relatif à la Mandchourie et à la Corée*, « Bureau permanent international de la Paix, Berne », 15 déc. 1903.

Digitized by Google

du nord au sud, créent deux voies importantes de trafic ; elles conduisent, au sud, au port de Yng-tze, ou Niou-tchouang, au nord, au bassin de l'Amour.

« Ces deux lignes naturelles sont, d'ailleurs, doublées sur leur parcours et réunies à leurs têtes, par le réseau des grandes routes mandchouriennes. Ce ne sont certes pas des modèles de voies de communication : mal entretenues ou plutôt pas du tout entretenues, elles sont presque impraticables au moment du dégel et des pluies, et horriblement poussiéreuses en été ; mais elles sont très bonnes pendant la longue période d'hiver lorsqu'elles sont durcies par la gelée. Elles sont alors très fréquentées par de nombreuses caravanes de voitures, comme en témoignent les immenses auberges chinoises, que l'on rencontre à tous les pas... (1) »

Vers l'ouest, les steppes en pente douce vont se perdre au désert du Gobi oriental.

C'est, dans la langue du pays, la « Terre des Herbes ». Ces herbes y atteignent jusqu'à trois mètres de hauteur et s'y mêlent au feuillage des arbrisseaux. La Mandchourie présente une grande variété d'aspects : elle a des déserts, des prairies, des régions champêtres et des forêts touffues encore vierges ; chênes, ormeaux et saules y atteignent des proportions exceptionnelles.

La richesse végétale y est telle qu'on a pu la comparer à celle des îles de l'archipel de Malaisie. La culture s'y est emparée de toutes les terres fertiles ; surtout dans les parties méridionales. Les arbres, les arbrisseaux et les plantes basses rappellent ceux de l'Europe. Les céréales y abondent et les arbres fruitiers y donnent de bons fruits.

Après des hivers toujours très rigoureux, la chaleur des étés, aussi longs qu'en Europe, permet toutes sortes de cultures, même celle de la vigne. Pendant l'hiver, on creuse des sillons aux pieds des ceps et on les enterre comme on enterre les rosiers délicats dans les jardins de France. On

(1) Enselme, *A travers la Mandchourie. — Le chemin de fer de l'Est chinois*, Paris, Rueff, 1904, p. 4.

Digitized by Google

y élève une sorte de ver à soie qui fournit non seulement la précieuse fibre, mais qui, frit et confit, est estimé comme un très fin régal (1).

Son sous-sol ne renferme pas seulement des gisements aurifères, mais, richesse autrement précieuse, des mines de fer et de charbon qu'on dit inépuisables. Ces deux derniers produits, mis en exploitation, donneront les éléments d'une industrie intense dont la création changera la face économique du pays. Jusqu'à présent, l'industrie est nulle, puisqu'elle n'est représentée que par quelques huileries et par des distilleries d'eau-de-vie de sorgho. Le principal commerce des Mandchoux est celui des pelleteries : la faune du pays est, en effet, la plus riche du nord de la Chine, et le marché de Moukden alimente, en grande partie, celui de Pékin en renards, zibelines et autres fourrures de prix (2).

Hickisch, voyageur allemand, a écrit qu'en Mandchourie « la chasse était un acte religieux » et que le Mandchou qui ne sait pas chasser « est un impie ». La pêche y est également très abondante dans les cours d'eau comme dans la mer. Il y a, parmi les Mandchoux, des populations entières qui ne vivent que de poissons. Un des affluents de l'Amour, la Soungari, a des saumons en si grand nombre et de si forte taille qu'avec leurs peaux on fait des vêtements d'été que les femmes excellent à orner de broderies. C'est le pays des « hommes à peaux de poisson » (3).

Dans le nord, le millet et l'orge; dans le sud, le froment, l'orge, le sarrasin, le tabac, l'indigo, le chanvre, le pavot; au centre, et un peu partout le long des rivières, l'élevage du bétail, permettent aux Mandchoux l'exportation de leurs produits et, en retour, l'importation de toutes les marchandises qui leur manquent et que leur fournissent à l'envi Russes, Japonais, Chinois et Américains (4).

Voici maintenant quelques détails sur les centres importants de la Mandchourie :

(1) V. *La Croix*, 8 janvier 1904.
(2) V. Enselme. *Op. cit.*, *Loc. cit.*, p. 4.
(3) V. *La Croix*, *Loc. cit.*
(4) V. H. R. *Les Russes en Mandchourie.* « *L'Européen* », 19 mars 1904, p. 14.

Digitized by Google

Moukden. — « Moukden est le nom mandchou de la grande cité que les Chinois appellent Chen-Yang; c'est la capitale de la province de Tcheng-King ou Feng-Tien, ou Mandchourie méridionale. C'est un centre administratif important, résidence d'un vice-roi; mais c'est aussi le berceau de la dynastie actuelle des empereurs, et cela est la raison d'être d'un certain nombre de privilèges : la ville et la province jouissent d'une autonomie relative que l'on ne rencontre pas dans les autres parties de la Chine.

« Moukden possède, en effet, six grands conseils correspondant aux six grandes cours de l'empire qui siègent à Pékin pour toutes les autres provinces; cela confère au gouverneur, sinon une indépendance et une suprématie effectives, du moins une sorte de dignité spéciale que n'ont pas les autres vice-rois. La ville elle-même a, d'ailleurs, tout à fait un aspect de capitale et n'a rien de la monotonie des autres cités chinoises qui, toutes, se ressemblent.

« L'enceinte est petite, elle n'a qu'un kilomètre de côté environ; mais c'est une miniature des murs de Pékin. C'est un carré dont les côtés font face aux quatre points cardinaux, suivant la coutume invariable de toutes les villes et de toutes les constructions du pays; on y pénètre par des portes monumentales, précédées de sortes de demi-lunes qui interdisent l'accès direct dans l'intérieur; cela forme de petites places où l'on entre par les côtés, avant d'atteindre la porte principale. Toutes ces ouvertures sont surmontées de l'édicule classique, à plusieurs étages, au toit retroussé dans les angles et aux nombreuses fenêtres, destiné à loger des défenseurs; ces superstructures sont réduites, depuis longtemps, au rôle de simple décoration.

« Tout cela a du cachet, mais est en bien mauvais état; les briques se détachent des murailles, les couronnements des portes sont plus ou moins démolis et menacent la sécurité des passants.

« A l'intérieur, coupant la ville d'une porte à l'autre, des rues larges et belles, chose rare au pays jaune, donnent à Moukden un nouveau point de ressemblance avec Pékin.

Digitized by Google

Mais, si larges qu'elles soient, ces avenues n'en sont pas moins aussi sales que dans la plus petite bourgade; ce sont de véritables cloaques, défoncés par les voitures, qui tombent d'ornière en ornière dans une boue infecte et nauséabonde. Il serait impossible d'y circuler à pied; les Chinois piétons suivent en file indienne ininterrompue un sentier à peu près sec qui rase les murs des habitations de chaque côté de la rue. Toute une population de chiens et de porcs fait la chasse aux immondices, assurant ainsi, par instinct, le service de la voirie.

« Autour des murs d'enceinte, la ville se prolonge par de vastes faubourgs, abritant la majeure partie de la population; là encore l'animation des boutiques et la circulation très active des centres commerciaux donnent leur note intéressante; Moukden est, en effet, un très gros marché de grains et de fourrures. Mais ce qui fait de la cité une capitale originale et presque coquette c'est la quantité et la diversité de ses monuments : c'est son palais impérial couvert en tuiles jaunes, ce sont ses nombrex yamens de mandarins, dont quelques-uns, aux toitures vertes, tranchent sur le reste des constructions grises; ce sont aussi ses pagodes d'une ornementation aussi riche que variée, ses arcs de triomphe, etc. Dans les faubourgs, aux quatre coins de la ville, des lamaseries où se pratique le culte des lamas thibétains, élèvent vers le ciel des sortes de clochers qui se voient de très loin; leur forme originale, rappelant vaguement celle d'une bouteille, fait un heureux contraste avec le style purement chinois des autres édifices. Enfin, sur toutes les routes, à leur approche des habitations, de grandes tours complètent cette série de monuments vraiment curieux.

« On voit donc que le berceau de la race conquérante des Tartares-Mandchoux a été et est encore une ville intéressante au plus haut point; c'est aussi pour les Chinois une cité sainte, car elle possède les tombeaux des premiers empereurs de la dynastie régnante. Ces monuments sont au nombre de trois, ils sont situés au nord et à l'est de la

Digitized by Google

ville, le plus éloigné à 15 kilomètres, le plus rapproché à 8 kilomètres environ (1). »

Kharbine. — « C'est seulement en 1900 que Kharbine « l'enfant du rail » commença à prendre de l'importance comme siège principal de l'administration du chemin de fer.

« En 1901, elle comptait 12.000 habitants russes ; en 1902, 20.000 ; en mai 1903, 44.000 ; en octobre de la même année, 60.000, non compris les troupes. Sur ces 60.000 habitants, il y avait 400 Japonais, 300 Allemands, Autrichiens, Grecs et Turcs — pas un Américain ; — tout le reste était Russe. Les employés de chemin de fer et de l'administration, avec leurs familles ne font pas moins de 11.000 habitants.

« La population chinoise, qui compte 40.000 âmes, est établie dans une ville particulière. Kharbine se compose de trois parties : 1° la vieille ville, à cinq kilomètres de la gare centrale ; 2° Prestin, la ville sur la rivière, qui est actuellement la ville commerciale, et 3° la ville administrative, qui se trouve près de la station du chemin de fer.

L'ingénieur en chef du chemin de fer est, en ce moment l'administrateur de toute la communauté. C'est, en effet, par l'intermédiaire de la Compagnie du chemin de fer de Mandchourie que le gouvernement russe a fondé la ville. Kharbine est le siège des tribunaux civils et le principal poste militaire d'où sont tirées les troupes préposées à la garde du chemin de fer. Les capitaux, pour les entreprises privées, proviennent principalement de juifs sibériens ; cependant les Chinois placent aussi beaucoup d'argent de cette façon, notamment dans les hôtels et divers magasins. La banque russo-chinoise, installée dans un fort bel édifice, a un chiffre d'affaires considérable. Ses principales opérations consistent à faire crédit aux commerçants chinois qui importent des marchandises de Russie, notamment des tissus de coton, qui entrent en franchise en Mandchourie par Vladivostok.

(1) ENSELME, *Op. cit.*, p. 63 et s.

Digitized by Google

L'industrie la plus importante à Kharbine est celle de la meunerie; 200 tuileries, employant pour la plupart des travailleurs chinois, fournissent des matériaux pour l'agrandissement de la ville. Il y a aussi d'importantes distillerie de « wodka » (eau-de-vie) (1). »

Khabarovsk. — « Khabarovsk, point de jonction du Transmandchourien et du Transsibérien, est, comme Kharbine, une ville toute neuve, œuvre des gouverneurs militaires de l'Amour et déjà, malgré cela, un « centre intellectuel » : on y trouve des écoles, un musée, et même une société savante (de géographie); le colonel Marchand fut très flatté (fin février 1902) de s'y voir complimenté en français par un élève de chaque classe de l'Ecole des Cadets, aussi bien que par les « demoiselles » du gymnase des filles (2). »

Port-Arthur. — « Port-Arthur est construit au milieu d'un cirque de montagnes, arrivant jusqu'à la mer, et enclavant même la rade; ceci forme une manière de cuvette, sur les bords de laquelle s'étagent les constructions de la ville. Au centre de la cité et comme ressortant sur le fond de la cuvette s'élève un petit mamelon que les Russes ont appelé la montagne militaire, et sur lequel ils ont édifié leur église et leurs écoles. Déjà les Chinois avaient compris l'avantage de ces dispositions, et avaient fait de Port-Arthur une forteresse maritime.

« Le 28 mars 1898, les Russes s'installaient officiellement à Port-Arthur, soulevant de la part des Japonais de violentes récriminations qui firent croire un instant à la guerre.....

« On a construit là, des casernes magnifiques et très confortables; les chambres des hommes sont très spacieuses, forment une série de pavillons isolés et sans étage; le couchage est assuré au moyen de vastes lits de camp, courant tout le long des salles. Ces chambres sont décorées de

(1) V. *Rappel Républ.*, 18 mai 1904.
(2) Ch. Malo. — Le *Transsibérien et le Transmanchourien*, « *Journal des Débats* », 9 avril 1904.

Digitized by Google

sujets militaires et de souvenirs historiques, toutes renferment l'image religieuse que l'on retrouve partout en Russie, et devant laquelle brûle une lampe toujours allumée ; cela leur donne un air d'intérieur tout à fait séduisant. A l'écart des casernes, de petites maisons à un étage, très coquettes, servent de logement aux officiers.

« Les fortifications de Port-Arthur forment une ceinture complète dirigée à la fois contre la mer et contre la terre ; cette ceinture est constituée par une série de forts et de batteries, couronnant toutes les hauteurs. Une grande route d'un développement de 43 kilomètres réunit tous les ouvrages... Une seule passe, sud-nord, donne entrée dans la rade, qui malheureusement manque un peu d'étendue. A l'est se trouve un bassin carré autour duquel sont construits les cales sèches et les divers établissements de l'arsenal ; c'est là ce qui constituait le port chinois, trop exigu pour donner abri à de nombreux navires de fort tonnage. Quant à la grande baie située à l'ouest de la passe elle n'a pas de profondeur (1). »

Vladivostok. — « La rade de Vladivostok, que les Russes appellent la « Corne d'Or », est une longue baie complètement abritée, et n'ouvrant sur la mer que par une passe ; les plus grands navires peuvent y évoluer, et les dimensions de ce port naturel lui permettraient de recevoir plusieurs flottes européennes réunies. Toute la région est bloquée par les glaces, pendant quatre ou cinq mois chaque année, et c'est là le grand obstacle au développement du commerce et de la navigation ; toutefois depuis quelques années, le fonctionnement régulier des bateaux brise-glace a permis d'assurer sans interruption, l'entrée et la sortie des navires.

« Le commerce très actif de Vladivostok se fait surtout avec la Russie, le Japon et l'Amérique, et il approvisionne tous les marchés de la Sibérie orientale...

« La ville s'étage en amphithéâtre, face au sud, sur presque toute la longueur du côté nord de la rade... Les mai-

(1) ENSELME, *Op. cit.*, p. 40 et s.

Digitized by Google

sons sont toutes construites en briques, et complètement à l'européenne : sur la grande rue qui serpente tout le long du port, s'alignent des bâtiments très vastes et très décoratifs, occupés par de florissantes maisons de commerce, étalant la richesse et le luxe de leurs magasins.

De nombreux édifices et monuments publics : églises, palais, musée, arcs de triomphe, etc... contribuent puissamment à donner à la cité un aspect de grande ville européenne (1). »

Hai-Lar. — « Hai-Lar, qui possédait à peine quelques centaines de Mongols ou de Chinois en 1898, est aujourd'hui une belle cité russe, avec des magasins, des hôtels, des hôpitaux et une vaste caserne. Le chemin de fer, qui passe tout près de Moukden, au milieu de la concession russe de 25 kilomètres carrés de superficie, occupée par des casernes et de nombreux bâtiments destinés à loger les officiers de la garnison et les fonctionnaires des chemins de fer, va donner une nouvelle prospérité à la ville sacrée, berceau de la famille impériale de Chine.

Kirin. — « Kirin est une cité plus importante aujourd'hui que Moukden. Sa population s'élève à 300.000 âmes. C'est une ville magnifique qui se trouve à 120 kilomètres du Transmandchourien, mais qu'un embranchement en construction doit relier à Kouang-tcheng-tse, ville située sur la grande ligne de Kharbine à Port-Arthur.

« Le Transmandchourien a été établi de façon à commander toutes les grandes villes de cette région, ce qui permet aux soldats du tsar chargés de la protection de la ligne de chemin de fer de surveiller les points importants (2). »

Dalny. — Dalny, au fond de la baie de Ta-Lien Wan, ville entièrement créée par le génie russe, destinée à concurrencer Chang-Haï et à devenir le grand port commercial de l'empire dans l'Extrême-Orient. On a voulu en faire une cité modèle réalisant les derniers progrès de notre époque.

(1) ENSELME, *Op. cit.*, p. 273 et s.
(2) F. MURY, *Populations de la Mandchourie et de la Corée.* « *Rev. de géographie* », 1er mai 1904, p. 138.

Digitized by Google

Liao-Yang. — Voici la pittoresque description que, en mai 1904, donnait de cette ville asiatique, quartier général des Russes, le correspondant du *Temps* à Moukden :

« Mon ordre de route m'enjoignait d'aller à *Moukden*, résidence du vice-roi; mais à *Liao-Yang*, on veut bien m'autoriser spécialement à m'arrêter quelques jours. Liao-Yang, quartier général, point de concentration de toutes les troupes, est de beaucoup le lieu le plus intéressant.

« Liao-Yang, grande ville chinoise en marge de laquelle une ville russe est en train de pousser. Cette ville russe est toute administrative; elle rayonne autour de la gare, le germe dont tout est sorti. Des maisonnettes sans étages, strictement pareilles, alignées, également espacées, monotones et symétriques comme toute œuvre d'administration, abritent les nombreux bureaux. Un petit clocher pointe d'une de ces maisons : c'est l'église, que les Russes apportent partout. De tous côtés, on bâtit activement; la petite ville, où les hommes et les roubles affluent par milliers, pousse en tous sens des ramifications : boutiques hâtivement installées, cabarets, lieux borgnes où se loge pêle-mêle l'escadron volant des suiveuses d'armée.

« Sur une voie de garage, à côté de la station, six wagons constituent le palais du généralissime : palais roulant qu'une locomotive vient accrocher de temps à autre et qui suit son maître partout. Tout près, dans des wagons également, les attachés militaires étrangers. Mais on construit pour eux une maison de briques, ce qui semble indiquer que leur séjour sera long.

« Le centre, le lieu de réunion de tout ce monde est le buffet. Pauvre et triste buffet de petite gare, un de ceux que chanta Frank-Nohain! Jamais, sans les hasards de la guerre, il n'aurait vu tant d'uniformes, tant de généraux. Il souffre d'une lamentable disette de chaises, le buffet de Liao-Yang! Quand les attachés étrangers, au complet, sont assis à la grande table qui leur est réservée, où le général Silvestre, chef de la mission française, voisine avec le col doré d'un haut officier autrichien, il reste bien peu de sièges pour les nombreux officiers russes, à plus forte raison

Digitized by Google

pour l'humble civil sans sabre ni boutons dorés. Alors, toute une galerie se forme à l'entrée de la salle, la galerie de ceux qui regardent manger, dans l'espoir que tôt ou tard quelque convive rassasié cédera sa place au festin. Et dans la cour voisine, à tout instant, des cavaliers débouchent, au grand trot, ce trot précipité des chevaux du Transbaïkal et de la Mongolie; des officiers cosaques du Caucase, au costume asiatique, le long caftan serrant la taille svelte et le haut bonnet d'astrakan...

« Enfermée dans des murailles élevées parfaitement intactes, la ville chinoise couvre un espace immense, environ deux kilomètres de long sur un et demi de large. Quatre portes y donnent accès, une au milieu de chaque côté. Un fossé mal comblé, avec des flaques de boue éparses çà et là, suit les remparts grisailleux. D'une porte à l'autre, en longueur et en largeur, deux grandes rues qui se coupent : c'est là que le commerce et l'animation se concentrent : les enseignes pendantes, les hauts mâts aux multiples branches étalent leurs inscriptions dorées; par delà les comptoirs, les étagères, sous verre, laissent voir les porcelaines, les paquets de thé soigneusement rangés. Les rues adjacentes sont tranquilles : derrière les maisons basses, de vastes espaces libres, des jardins et des champs (1). »

« Les premiers ouvrages où l'on trouve des renseignements vraiment sérieux sur la Mandchourie ne datent guère que de l'annexion de l'Amour à l'empire russe et de l'ouverture du port de Niou-tchouang. C'est en effet vers cette époque que les Européens commencèrent à s'aventurer dans ce pays dont la superficie égale presque deux fois celle de la France. Il se trouvèrent en présence d'une population bigarrée, composée d'éléments hétérogènes que séparaient profondément les différences de mœurs, de coutumes, de religions, etc. Il y avait là des Mandchoux, des Chinois, des Coréens, des Daoures, des Bouriates, des Manègres, des Goldes, des Tchiptchines et enfin des Toungouses, paisible peuplade nomade, qu'il faut bien se garder

(1) V. *Salut Public*, 25 mai 1904.

Digitized by Google

de confondre avec les brigands khoungouses dont nous parlerons plus loin.

« Avant l'arrivée des Célestes, les Mandchoux étaient, eux aussi, des tribus nomades. L'influence chinoise a modifié complètement leur genre d'existence. Presque tous s'adonnent aujourd'hui à l'agriculture et mènent une existence patriarcale. Les familles sont nombreuses, et l'on voit fréquemment sous un même toit un vénérable ménage mandchou entouré de deux ou trois générations d'enfants. Les maisons, bâties comme les maisons chinoises, se composent de quatre corps de bâtiments au milieu desquels se trouve une vaste cour. Les pièces sont très vastes. Dans chacune d'elles, on aperçoit tout d'abord un large lit de camp en maçonnerie, à l'intérieur duquel on entretient du feu tout l'hiver. Sur ce lit s'amoncellent les plaques de feutre, les tapis, les nattes qui servent de sièges aux Mandchoux pendant le jour, de lit pendant la nuit.

« Ces indigènes sont de taille moyenne. Ils ont le front haut, les pommettes saillantes, la peau d'un jaune foncé, les yeux bien fendus et placés horizontalement, tandis que les yeux des Célestes sont obliques et bridés. S'ils ont conservé leurs coutumes, ils ont emprunté le costume chinois. Les femmes ne soumettent pas leurs pieds à la torture de la compression. Leur coiffure, sensiblement différente de celle de la femme chinoise, n'est pas sans cachet. Les plus riches piquent dans leurs cheveux des épingles en or, les autres se contentent d'épingles d'argent ou même de cuivre.

« Les paysans mandchoux sont extrêmement travailleurs et très économes. Aussi habiles que les agriculteurs japonais, ils savent faire produire à leurs champs tout ce que ceux-ci peuvent donner. Les colons russes qui se sont déjà établis sur plusieurs points de la Mandchourie, où ils ont constitué de grandes entreprises agricoles, considèrent les ouvriers mandchoux comme une précieuse main-d'œuvre.

Les Mandchoux purs sont loin d'être en majorité dans leur pays. Sur une population totale de 15 millions d'habitants environ, en compte à peine 2 millions et demi de Mandchoux.

Digitized by Google

« Les Célestes atteignent le chiffre de 4 millions. La plus grande partie de la population se compose de métis. Le mélange du sang mandchou et du sang chinois a donné une race plus belle et plus grande que la race céleste pure. Il est vraisemblable que dans un avenir assez rapproché on ne trouvera plus de Mandchoux en Mandchourie.

« Les premiers établissements chinois en Mandchourie furent créés dans le voisinage de la Grande Muraille, bâtie à l'époque des Mings et qui s'avançait jusqu'au bord de la mer. Là elle se terminait par une jetée sur laquelle venaient se briser les flots. Ces établissements chinois étaient, au début, des pénitenciers et des colonies militaires, que les difficultés d'accès en territoire mandchou ne permettaient pas d'établir loin de la frontière. Plus tard les Célestes s'avancèrent dans l'intérieur de cette vaste région et commencèrent à déporter dans les steppes et dans les forêts inhospitalières du nord les condamnés à l'exil pour crimes politiques.

« Mais ce qui a surtout amené en Mandchourie de nombreux colons chinois, c'est la richesse de son sous-sol. Le gouvernement céleste avait appris l'existence dans cette région d'abondants gisements aurifères, dont l'emplacement avait été longtemps tenu secret. Il voulut se réserver les bénéfices de l'exploitation de ces mines d'or qui étaient fort riches en métal précieux puisqu'on y avait trouvé des pépites valant jusqu'à dix mille francs. Il organisa très habilement l'exploitation de ces gisements aurifères. Il créa de vastes magasins de vivres et de vêtements, établit des routes, construisit de véritables casernes et embaucha partout des ouvriers. Mais ces mineurs mal payés, mal traités, transportés souvent de force dans une région où le thermomètre descend jusqu'à 40 et même 50 degrés au-dessous de zéro, éloignés de leurs familles dont ils ne recevaient plus de nouvelles, obligés de renoncer à tout espoir de retour dans leur patrie, abandonnèrent en foule les exploitations aurifères et se réfugièrent dans les montagnes. Là, ils se mirent à extraire de l'or pour leur propre compte, malgré les rigueurs de la loi chinoise

Digitized by Google

qui condamnait les chercheurs d'or à la peine capitale.

« Le gouvernement céleste impuissant, à empêcher ces désertions, ramassa partout des vagabonds, des mendiants, pour les envoyer dans les mines d'or ; il y expédia même les malfaiteurs qui encombraient les prisons ; mais, à peine arrivés, ces mineurs improvisés s'enfuyaient également dans les forêts et allaient rejoindre les premiers déserteurs. Aussi lorsque les Russes commencèrent à pénétrer en Mandchourie, y avait-il, dans la région aurifère près de deux cent mille proscrits, mis hors la loi par le fait de leur fuite et de leur industrie. Nombre de déportés politiques, qui étaient venus se joindre à eux, les aidèrent à établir des groupements fort bien organisés. Mais, tandis que les uns formaient des associations de brigands connus sous le nom de khoungouses, les autres constituaient des associations paisibles et inoffensives, dont la plus connue était établie sur les bords de la Chétouga, affluent de l'Amour, dans le nord de la Mandchourie. Cette petite République, qui vécut plus de dix ans, comptait environ vingt-cinq mille citoyens. Elle disparut, victime des exploits des brigands khoungouses qui mettaient le pays en coupe réglée, pillaient les colons chinois, rançonnaient les voyageurs sur les routes et imposaient des contributions aux villes les plus importantes. Les gouverneurs célestes se trouvaient contraints de payer eux-mêmes un véritable tribut à ces brigands. Cette situation devint à tel point intolérable, qu'il fallut envoyer contre les khoungouses une véritable armée. Malheureusement ces troupes ne se contentèrent pas de pourchasser les brigands, elles anéantirent presque complètement les groupes paisibles comme la République de Chétouga. Tous les survivants, réunis par leur infortune commune, se réfugièrent dans les glaciales vallées du Khechan où beaucoup moururent de froid et de faim.

« Un jour quelques centaines de ces misérables, à l'instigation vraisemblablement d'émissaires moscovites, franchirent la frontière, s'aventurèrent sur le territoire russe

Digitized by Google

et pillèrent quelques établissements. Cet incident allait fournir au gouvernement de Saint-Pétersbourg le prétexte qu'il attendait impatiemment pour envahir la Mandchourie. Dès que les khoungouses eurent été refoulés vers le sud, d'où la faim devait les ramener maintes fois vers les villages mandchoux et justifier de fréquents envois de troupes dans la région nord-ouest de la Mandchourie, les colons russes commencèrent à affluer dans le pays. Près de cent mille immigrants, qui attendaient sur la frontière le moment propice pour s'installer dans les parties les plus fertiles de la Mandchourie, furent amenés à Kharbine et envoyés ensuite dans les concessions qui leur étaient destinées. Les villages ainsi formés ont reçu des noms russes, et l'on trouve aujourd'hui au centre de la Mandchourie, une importante colonie moscovite, qui va donner à cette région une vie économique de jour en jour plus active et russifier tout le pays.

« Les indigènes se sont très rapidement rendu compte que la prépondérance de l'autorité russe leur garantissait un calme et une tranquillité que la domination chinoise était impuissante à leur assurer. Aussi leurs sympathies ont-elles été vite acquises au nouveau régime. Actuellement, si on les invitait à se prononcer entre le Tsar et le Fils du Ciel, il est certain qu'une importante majorité se déclarerait pour la Russie. La construction du Transsibérien l'édification de nombreuses casernes pour recevoir l'armée russe, lorsqu'elle a dû se retirer le long de la ligne du chemin de fer, la création de villes, là où il n'y avait, hier encore, que de simples bourgades, ont versé dans le pays des millions de roubles et procuré ainsi à ses habitants une prospérité matérielle qu'ils n'avaient jamais connue jusqu'ici (1). »

(1) F. Mury, *Op. cit.*, *Loc. cit.* pp. 134, 135, 136, 137.

Digitized by Google

La politique russe en Mandchourie.

La présence des Russes en Mandchourie ne tenait, à dire vrai, que pour une part assez faible, au hasard des circonstances.

Il convient d'y voir une nouvelle étape de la marche progressive des Slaves vers l'Extrême-Orient, en exécution du plan de Pierre le Grand, marche dont les débuts remontent à plus de trois siècles et, qui, lente mais sûre, s'allongeait par-delà les territoires des Mongols, sur lesquels la Russie d'Europe avait été conquise, vers la mer du Japon et vers la mer Jaune.

« Des aventuriers, guidés par le cosaque Yermak, arrivèrent jusqu'au fleuve Amour, qui, en 1645, fut parcouru dans toute sa longueur, et bientôt les chasseurs et les colons prirent le chemin de ce pays considéré comme merveilleux. Cependant la dynastie mandchoue, qui s'est affermie, considérant la Mandchourie comme une dépendance directe de la Chine, s'efforça d'en chasser les Russes.

Après une guerre prolongée, un traité fut signé, en 1689, par les Cours de Moscou et de Pékin (entre Pierre le Grand et le célèbre empereur Kang-Hi): c'est le *traité de Vertchinsk*, d'après lequel le cours tout entier de l'Amour, à partir du point où le fleuve se forme par la réunion de ses deux grandes branches, la Chilka et l'Argoun, fut restitué à la Chine, ainsi que le pays boisé qui s'étend au nord du fleuve jusqu'aux montagnes ; le bassin de la Chilka et toute la gauche de l'Argoun (territoires connus sous le nom de Daourie) restèrent à la Russie. Mais il arriva que la contrée située au nord de l'Amour fut mal délimitée, parce qu'elle était peu connue, et les Russes se trouvèrent posséder, à leur issu, un territoire de 3.000 lieues carrées. Ce ne fut qu'en 1845 que cette anomalie fut révélée. Les Russes ordonnèrent alors des études sur le cours inférieur de l'Amour et sur les bords de la mer Jaune. Le résultat de ces études fut la conviction que l'Amour était une voie ininterrompue

Digitized by Google

de communication entre l'Asie centrale et l'Océan et que la côte de la Mandchourie présentait plusieurs bons ports. Toutefois le fleuve Amour se déverse dans la mer en un lieu où les glaces encombrent la circulation pendant une grande partie de l'année.

La Russie surmonta cette difficulté dans le *traité de Tien-tsin* (1858), par lequel elle acquit la côte orientale jusqu'à l'Oussouri, sur une longueur de 1.100 kilomètres. Cette côte orientale fut reliée avec les villes russes de la Sibérie par le télégraphe, et un service de bateaux à vapeur fut établi sur l'Oussouri ; ce service va de l'Amour au lac Chinka, et de là, par une route, on atteint Vladivostok (1). »

Ainsi toute la rive gauche de l'Amour était assurée à la Russie, en même temps que l'immense territoire côtier qui s'étend de Nicolaïevsk à la frontière coréenne, devait appartenir en commun à l'empire *Ta-tsing* et à celui des tsars.

Deux ans après, le traité de Pékin, conclu par Ignatieff, complétait l'œuvre du « comte Amourski » en assurant à la Russie la possession de ce territoire située sur la rive droite du fleuve (2).

(1) V. *Mémoire sur le différend russo-japonais relatif à la Mandchourie et à la Corée.* — Mandchourie. *Loc. cit.*

Voici le texte du *traité russo-chinois d'Aïgoun* (16 mai 1858) :

Art. 1er. — La rive gauche du fleuve Amour, à partir de la rivière Arg-Roun jusqu'à l'embouchure de l'Amour, appartiendra à l'empire de la Russie, et sa droite en aval jusqu'à la rivière Oussouri, appartiendra à l'empire Ta-tsing ; les territoires et endroits situés entre la rivière Oussouri et la mer, comme jusqu'à présent, seront possédés en commun par l'empire Ta-tsing et l'empire de la Russie en attendant que la frontière entre les deux Etats y soit réglée (ce qui a été fait par le traité additionnel du 2 novembre 1869). La navigation de l'Amour, du Soungari et de l'Oussouri n'est permise qu'aux bâtiments de l'empire Ta-tsing et de la Russie ; la navigation de ces rivières sera interdite aux bâtiments de tout autre Etat. Les habitants mandchoux, établis sur la rive gauche de l'Amour, depuis la rivière Zeia jusqu'au village de Hormoldzin au sud, conserveront à perpétuité les lieux de leurs anciens domiciles sous l'administration du gouvernement mandchou, et les habitants russes ne pourront leur faire aucune offense ni vexation.

L'article 2 concerne le trafic entre riverains, et l'article 3 déclare perpétuel le traité ainsi conclu.

(2) A Hallot, *Les origines du conflit russo-japonais.* « *Rev. Dr. Internation.* », 1904, p. 116.

Digitized by Google

« Plus de quarante ans se sont écoulés depuis cette annexion et la mise en valeur des deux provinces conquises se fait encore désirer.

« Loin de s'accroître, leur développement reste plutôt stationnaire, malgré tous les efforts tentés par le gouvernement russe pour coloniser ces régions lointaines et inhospitalières que jouissaient cependant d'une certaine prospérité avant leur envahissement par les bandes de Cosaques indépendants, c'est-à-dire à l'époque où elles étaient habitées encore par la population paisible des Daoures, cultivateurs habiles et laborieux...

« Harcelées sans cesse par les bandits russes, ces peuplades inoffensives, finirent par abandonner la contrée pour aller s'installer en Mandchourie, aux bords de la rivière Nonni, qu'elles rendirent en peu de temps florissants.

« Depuis cet exode collectif des Daoures, la province de l'Amour est demeurée dans un état de marasme indéniable. En quarante ans de possession, le gouvernement russe s'est bien rendu compte de la médiocrité de sa conquête, et ne pouvant plus garder beaucoup d'illusion sur l'avenir de ce pays désolé, annexé après un siècle et demi de luttes opiniâtres de ses diplomates avec ceux de la Chine, il se décida à chercher compensation ailleurs et jeta son dévolu sur la Mandchourie et la Mongolie, deux provinces chinoises, limitrophes des possessions asiatiques russes, et aussi, par extension sur la Corée, qu'il ne saurait abandonner aux Japonais, qui la convoitent, sans nuire considérablement à ses intérêts primordiaux en Extrême-Orient (1). »

Se montrant européens par l'utilisation des progrès matériels de notre civilisation, les Russes firent pour la Sibérie ce que l'Angleterre avait fait pour le Canada; le tsar Alexandre III chargea, en 1891, le tsarevitch de poser, à Vladivostok, le premier rail du Transsibérien (2), dont la construction commença par la ligne Khabarovsk-Vladi-

(1) De Zenzinoff, *L'annexion de la Mandchourie*, « *Rev. Bleue* », 1902, p. 783.
(2) Halot, *Op. cit.*, *Loc. cit.*, p. 116.

Digitized by Google

vostok, parallèle à l'Oussouri. — Cette voie de 770 kilomètres, traversant des régions désertiques, n'aura, d'ailleurs, de longtemps, qu'un intérêt stratégique. — La nécessité, pour parvenir à Vladivostok, désormais moins appréciée parce que plus connue, de suivre l'immense contour de l'Amour au nord de la frontière de Chine, suggéra aux Russes le projet d'obtenir la concession d'une ligne abrégée, allant directement de Nertchinsk à Vladivostok (la dominatrice de l'Orient), en plein territoire chinois et d'arrêter le Transsibérien à Stretensk, à 2.212 kilomètres de Khabarovsk.

C'était un gain d'environ 800 kilomètres sur le premier tracé; aussi l'idée du Transmandchourien conquit-elle rapidement tous les suffrages.

Or, vers cette époque, intervenait, entre le Japon et la Chine vaincue, le *traité de Shimonoseki* (17 avril 1895), dont nous aurons à parler un peu plus loin, à propos de la politique japonaise en Mandchourie.

Cet instrument diplomatique, en rendant les Nippons maîtres du golfe de Petchili et arrêtant à Vladivostok l'expansion des Russes vers le sud, enlevait à ces derniers l'espoir de détenir jamais un port en eau chaude. En les éloignant de la capitale chinoise, il les rejetait nécessairement vers la Sibérie.

Le coup était rude pour le cabinet de Saint-Pétersbourg; son initiative habile et audacieuse eut raison de toutes les difficultés.

Sous la pression des puissances, le Japon restituait à la Chine les territoires conquis sur le continent, en échange, il est vrai, d'une lourde indemnité de guerre!

La Russie offrit ses bons offices.

Emprunt chinois or 4 %; 1895. — Sur le refus de M. de Rothschild de s'occuper d'un emprunt chinois, gagé sur les Douanes chinoises avec garantie de la Russie, M. Rothstein, directeur de la Banque internationale de Saint-Pétersbourg, obtint de MM. Hottinguer et C^ie^, de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Crédit Lyonnais qu'ils fissent cette affaire. Malgré les intrigues allemandes,

Digitized by Google

et anglaises auprès du gouvernement chinois, basées sur cette considération que la garantie russe placerait la Chine en quelque sorte sous la tutelle de la Russie, l'émission eut lieu à Paris, Saint-Pétersbourg, Genève, Bruxelles et Amsterdam (19 juillet 1895). L'emprunt était de 400 millions. On mit en souscription 800.000 obligations ; il en fut souscrit 11.936.000 par 330.726 souscripteurs (1).

« La paix entre la Chine et et le Japon vient à peine d'être signée que la Russie songe à faire reconnaître aux Célestes le prix de ses bons offices. Des pourparlers mystérieux commencent entre Saint-Pétersbourg et Péking (2). » Ils aboutissent :

1° A une *convention secrète, signée à Saint-Pétersbourg*,

(1) *Banque russo-chinoise.* — Donnons ici quelques détails sur cet établissement financier, puissant instrument de la politique russe en Extrême-Orient :

« La Banque russo-chinoise, fondée à la fin de 1895, a été une conséquence naturelle de l'action suivie par le gouvernement russe lors de la conclusion de l'emprunt chinois émis au mois de juillet de la même année. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a pensé en effet que l'appui énergique prêté par lui au cabinet de Péking et grâce auquel celui-ci avait pu se procurer à des conditions avantageuses les fonds dont il avait besoin pour payer une partie de l'indemnité de guerre consentie au Japon, était de nature à lui concilier les bonnes dispositions non seulement des autorités, mais aussi de la nation chinoise. C'est en se plaçant à ce point de vue et dans le but de profiter de cette situation que le gouvernement du tsar a engagé les financiers russes à fonder une banque destinée à favoriser et à développer les relations financières, commerciales et industrielles qui existaient déjà avec la Chine. Il a tenu à associer à cette affaire de grands établissements français, qui avaient pris part à l'emprunt, et, ceux-ci persuadés que, en répondant à cet appel, ils agiraient dans un but essentiellement patriotique et au mieux des intérêts français en Extrême-Orient, n'ont pas hésité à lui prêter leur concours.

« La Banque a été dotée de notables privilèges et ses statuts dans leur ensemble ont été établis dans le sens le plus large et le plus libéral.

« Ils ont, en outre, par ukase daté du 10 décembre 1895, reçu la haute sanction de Sa Majesté l'empereur Nicolas II qui, on le sait, porte un intérêt particulier à tout ce qui concerne les affaires d'Extrême-Orient.

« Le capital de la Banque russo-chinoise ... a été porté, en 1897 ..., à 11.250.000 roubles.

« La Banque russo-chinoise a son siège social à Saint-Pétersbourg, En janvier 1897, elle a créé une succursale à Paris... » H. CORDIER. *Op. cit.*, p. 311-312.

(2) A. CHÉRADAME, *Les causes de la guerre russo-japonaise*, « *Correspondant* », 1904, p. 585.

Digitized by Google

par Li-Houng-tchang et le prince Lobanov (avril 1896), accord dont le texte exact n'a pas été divulgué, et, aux termes duquel « la Russie promettait aux Célestes son concours pour remettre Port-Arthur et Ta-lien-wan en bon état de défense. En compensation de ce service, la Russie obtenait le droit de considérer, en cas de conflit, Port-Arthur et la baie de Kiao-Tchéou, au sud-ouest du promontoire de Chantoung, comme des points d'appui pour sa flotte de guerre » (1) ;

2° A un *arrangement entre la Banque russo-chinoise et le Céleste-Empire*, relativement au chemin de fer de Mandchourie (*27 août-12 septembre 1896*)... La Russie pourra prolonger son Transsibérien sur le territoire chinois et atteindre directement Vladivostok par Tsitsikar ; elle aura le droit de « placer des bataillons spéciaux de cavalerie et d'infanterie à diverses stations, afin de mieux protéger la propriété du chemin de fer » ; elle pourra faire entrer dans la province cinq mille hommes de troupes pour la garde des travaux et des travailleurs..., etc.

Ainsi qu'on l'observe très justement : « Sous couleur d'obtenir pour le Transsibérien un simple raccourci de tracé, traversant en séton la Chine du nord, c'étaient les locomotives aux larges essieux qui pénétraient dans le Céleste-Empire et, derrière elles, les cosaques allaient occuper la Mandchourie (2). »

C'est à ces deux accords bien distincts que l'on donne la désignation de *Convention Cassini* (du nom du comte Cassini alors ministre plénipotentiaire de Russie à Péking), à la suite de la publication, inexacte d'ailleurs, qu'en avait faite, sous ce titre, et, en les amalgamant, le journal *North-China-Hérald*, de Chang-Haï (3).

« Sans perdre un instant, la Banque russo-chinoise

(1) *Id.*, *Op. cit.*, *Loc. cit.*, p. 585.
(2) N. Pinon et J. de Marcillac, *La Chine qui s'ouvre*, p. 221. Perrin, Paris, 1900.
(3) « Le journal le *Nord-China-Hérald*, de Chang-Haï, publiait, le 30 octobre 1896, un document intitulé : Convention spéciale entre la Chine et la Russie, dite Cassini. » — H. Cordier, *Op. cit.*, t. III, p. 347.

Digitized by Google

constitue la *Société du chemin de fer de l'Est chinois*, qui se charge de la construction et de l'exploitation de la ligne. Le 4/16 décembre 1896, la nouvelle société sanctionnée par le Tsar publie ses statuts dans le *Messager officiel de l'Empire*. Ils sont conçus de telle sorte que la future ligne se trouvera entièrement sous l'action de l'Etat russe quoique traversant un territoire chinois (1). »

« Dès le printemps 1897, une mission d'exploration pénétrait dans la région : elle était commandée par un colonel d'état-major (colonel Strelbitzy), et se composait de deux lieutenants, et une vingtaine de cosaques armés.

« Venus de Corée, ils parcoururent toute la Mandchourie, passant par les deux grandes capitales, Girin et Moukden ; ils s'établirent pendant un mois dans cette dernière ville, rayonnant, pendant ce temps, dans la province. Ils vécurent tout à fait en dehors des populations, frayant avec elles le moins possible, logeant de préférence dans de tout petits villages, ou même bivouaquant dans la campagne. Cette même année 1897, on vit passer à Moukden, un lieutenant de cosaques, parti de Vladivostok, et ayant traversé toute la région montagneuse du nord-est de la Mandchourie (2). »

« Enfin, en *décembre 1897*, la Chine accorda à la Russie la permission de s'établir provisoirement à Port-Arthur pendant l'hiver ; les Russes déclaraient que cette occupation n'était pour eux qu'une affaire de commodité, et qu'elle n'avait aucun rapport avec celle de Kiao-Tchéou (3). »

Mais, à peine l'Allemagne avait-elle obtenu la cession à bail de ce dernier territoire, que le cabinet de Saint-Pétersbourg demandait au gouvernement chinois une cession, en la même forme, de Port-Arthur et de Ta-lien-wan, pour vingt-cinq ans, « réalisant ainsi, aux dépens du Japon évincé, le rêve caressé de longue date, de posséder dans

(1) A. Chéradame, *Op. cit.*, *Loc. cit.*, p. 386.
(2) Enselme, *Op. cit.*, p. 2.
(3) V. Cordier, *Op. cit.*, t. III, p. 361.

Digitized by Google

le Pacifique un port ouvert toute l'année, celui de Vladivostok étant emprisonné chaque hiver par la glace, pendant cent dix jours environ (1).

La Chine accéda à la proposition russe, aux termes d'un *arrangement, signé, le 27 mars 1897, par les plénipotentiaires Li et Tchang, d'une part, et, le chargé d'affaires russe Pavlov, de l'autre* (2).

(1) De Zenzinoff, *Op. cit., Loc. cit.*, p. 784.

(2) *Cession à bail de Port-Arthur et de Ta-lien-wan.*

Voici les principaux articles de l'arrangement *russo-chinois* relatif à la cession à bail des deux ports du Liao-toung :

Le sixième jour de la troisième lune de la vingt-quatrième année, Kouang-Sin (*27 mars 1898*), Sa Majesté l'Empereur de Chine a spécialement délégué le Grand Secrétaire Li, et le Vice-Président du Ministère des Finances, Tchang, comme plénipotentiaires pour arranger les affaires relatives au prêt de Port-Arthur et de Ta-lien-wan avec le Chargé d'Affaires russe, Pavlov :

La convention rédigée est la suivante :

Art. Ier. — En vue de la protection de la flotte russe et (pour lui permettre) d'avoir une base sûre sur la côte Nord de Chine, Sa Majesté l'Empereur de Chine consent à louer à la Russie Port-Arthur, Ta-lien-wan, et les eaux adjacentes. Mais ce bail devra être sans préjudice pour l'autorité chinoise dans ce territoire.

. . . . . .

Art. III. — Le terme du bail est fixé à vingt-cinq ans à partir de la signature. A l'expiration, une augmentation de durée pourra être convenue entre les deux pays.

Art. IV. — Pendant la période fixée, dans le territoire loué à la Russie et dans les eaux adjacentes, tous mouvements de troupes, qu'ils soient navals ou militaires et la nomination des hauts fonctionnaires pour gouverner les districts, seront entièrement laissés aux officiers russes, un homme étant rendu responsable, mais il ne devra pas avoir le titre de Gouverneur-Général ou Gouverneur.

. . . . . .

Art. VI. — Les gouvernements des deux pays conviennent que, comme Port-Arthur est seulement un port naval, il n'est permis qu'aux vaisseaux russes et chinois de s'en servir, et doit être considéré comme un port fermé pour les vaisseaux de guerre et de commerce des autres puissances.

Quant à Ta-lien-wan, à l'exception d'une partie du port, qui comme à Port-Arthur, devra être réservée à l'usage des vaisseaux de guerre russes et chinois, le reste sera un port de commerce dans lequel les vaisseaux marchands pourront aller et venir librement.

Art. VII. — La Russie reconnaît définitivement le territoire loué, mais Port-Arthur et Ta-lien-wan sont d'une importance spéciale. (Quant aux) fonds, elle construira elle-même tous les bâtiments nécessaires aux troupes navales ou militaires, à la construction de batteries, de casernes pour les garnisons, et généralement fournira tous les fonds qui seront utiles.

. . . . . .

Traduit de *China*, n° 1 (1899) p. 127-129. V. H. Cordier. *Op. cit.*, p. 363.

Digitized by Google

Désormais, l'extrême-sud de la presqu'île de Leao-toung allait constituer sous le nom de « Territoire du Quang-toung » une véritable colonie russe, occupée militairement, dès mars 1898.

La diplomatie moscovite ne se tint pas pour satisfaite du magnifique résultat obtenu ; elle fit valoir à Péking la nécessité impérieuse de faire communiquer le nouveau territoire directement avec Saint-Pétersbourg et obtint, par un *accord complémentaire conclu à Saint-Pétersbourg, le 7 mai 1898*, la concession du *Sud-Mandchourien*, aboutissant à Port-Arthur et à Ta-lien-wan (1). Il fut convenu que les rails de ce réseau auraient le même écartement que celui du Transsibérien.

« Et chose inouïe, les autorités chinoises souscrivirent à cette clause, grosse de menaces puisqu'elle faisait revêtir à cette voie ferrée de pénétration un caractère manifestement agressif. Il n'y a rien de surprenant toutefois, à ce que la clairvoyance habituelle des rusés mandarins leur fit défaut en cette circonstance : en voyant avec quel empressement la Russie mettait au service de la Chine toute son influence pour défendre les intérêts des vaincus lors de la conclusion du traité de Simonoseki... la diplomatie cauteleuse des

(1) « Le traité du 15 mars paraît avoir été complété par l'arrangement suivant qui aurait été conclu à Saint-Pétersbourg, le 7 mai 1898 et qui a été envoyé de Pe-king, le 24 juin, au marquis de Salisbury, par sir Claude Mac Donald :

Arrangement spécial russo-chinois, 7 mai 1898.

Art. I. — D'accord avec le deuxième article du Traité original, le territoire Nord, loué et cédé à la Russie — Port-Arthur, Ta-lien-wan et la presqu'île Liao-toung — commencera du côté Nord de la baie d'A-tang sur la côte Ouest du Liao-toung, etc....

. . . . . .

Art. III. — Le Gouvernement Russe consent à ce que les points terminus de la ligne d'embranchement reliant le chemin de fer sibérien à la presqu'île du Liao-toung soient à Port-Arthur et Ta-lien-wan et à aucun autre port dans la dite péninsule. Il est de plus convenu réciproquement que les privilèges des chemins de fer dans les districts traversés par cette ligne à embranchement, ne seront pas accordés aux sujets d'autres puissances...

. . . . . .

China, nº 1 (1899), p. 187-188.
Voy. CORDIER *Op. cit.*, t. III, p. 364 et 365.

Digitized by Google

Célestes se laissa aller à un débordement de reconnaissance et, ne pouvant plus douter de l'amitié sincère et dévouée des Russes, leur accorda tout ce qu'ils demandaient, faisant la sourde oreille aux insinuations des Anglais qui prétendaient qu'en ouvrant la porte toute grande au Transsibérien, la Chine introduisait le loup dans la bergerie (1). »

Depuis lors, l'influence russe en Mandchourie gagne du terrain chaque jour ; on pousse « à toute haleine » l'exécution du *Transmandchourien*, dont les deux branches, en forme de T, ont leur point de croisement à Kharbine, sur la Soungari (2).

L'*insurrection des Boxers* (1900), qui prétendaient défendre contre les puissances l'intégrité du Céleste-Empire, provoqua l'intervention armée du gouvernement moscovite, conformément d'ailleurs à certaines stipulations de l'accord de 1896 entre la Banque russo-chinoise et la Chine.

« Ne pouvant que se réjouir du soulèvement chinois qui lui fournissait une excellente occasion de s'emparer de la Mandchourie sous prétexte de pacification, la Russie, sans avoir été la fomentatrice des troubles, contribua puissamment à précipiter l'explosion de la haine des Célestes contre les accapareurs étrangers.

« Le désir d'ouvrir immédiatement la crise chinoise et de régler la question mandchoue avant que l'Angleterre, em-

(1) De Zenzinoff, *Op. cit.*, *Loc. cit.*, p. 784.

(2) « La première branche se détache du chemin de fer de Transbaïkalie, près de la station de Kaïdalovskoë, à 240 verstes (le verste = 1.066 mètres) à l'ouest de Stretensk ; elle se dirige par une orientation générale sud-est, droit sur Nikolsk, où elle rejoint la ligne du chemin de fer de l'Oussouri.

La deuxième branche part de Kharbine, droit au sud ; elle traverse la Soungari, laisse à l'est Girin, passe près de Moukden et aboutit à Port-Arthur. » — (V. Enselme, *op. cit.*, p. 10, 11.)

Cent mille Chinois furent employés au Transmandchourien, sous la surveillance de quatre mille Cosaques ; aussi, grâce à un « effort titanesque », cette voie de 2.500 kilomètres pouvait-elle être ouverte à l'exploitation en février 1902.

Voir à ce propos, Ch. Malo : *Le Transsibérien et le Transmandchourien, Impressions de voyage d'un officier français, Journal des Débats*, 9 et 16 avril 1904.

Digitized by Google

pêtrée en Afrique, n'ait retrouvé sa liberté d'action, fut la principale considération politique qui guida la Russie en cette circonstance. Il est absolument certain que la guerre sud-africaine a servi à souhait les intérêts du tsar et que ses ministres en ont tiré un parti merveilleux.

« L'envahissement de la Mandchourie — simple promenade militaire — se fit simultanément par ses quatre points cardinaux. Les troupes des cosaques des provinces de l'Amour et d'Okhotsk, divisées en deux corps, firent leur irruption par le nord du pays; un de ces corps, formé à Blagovestchensk, y pénétra par la voie de terre et occupa successivement les villes mandchoues d'Aïgoun, de Mergen et de Tsitsikar; l'autre corps, parti de Khabarovsk, s'introduisit dans l'intérieur du pays par le fleuve Soungari et opéra, plus tard, sa jonction à Kharbine avec les troupes de Vladivostok qui pénétrèrent par la frontière est.

« L'armée de Transbaïkalie passa la frontière ouest de la Mandchourie au village Nagadan et, en suivant la ligne du chemin de fer de l'Est-chinois, occupa les points importants de son parcours, pour assurer la sécurité des travaux de construction, interrompus par les attaques des pillards.

« Les forces disponibles de Port-Arthur occupèrent précipitamment, dès le début des hostilités, Niou-tchouang, point essentiellement stratégique de la péninsule de Liao-tong et coopérèrent plus tard, avec toutes les autres troupes russes, concentrées à Kharbine, à l'attaque de Moukden, dont la prise mit fin aux opérations militaires proprement dites (1). »

Avant même que le protocole de paix fût signé à Péking, un *projet spécial d'arrangement entre le Céleste-Empire et le cabinet de Saint-Pétersbourg* était élaboré à *Moukden*, accordant aux Russes la situation privilégiée, en Mandchourie, qu'ils ambitionnaient depuis 1896.

« Les deux parties contractantes essayèrent de faire sanctionner, par les alliés, les termes de cette convention, mais elles se heurtèrent à de telles protestations unanimes,

(1) De Zenzinoff, *Op. cit.*, *Loc. cit.*, p. 785.

Digitized by Google

qu'elles jugèrent plus prudent et plus habile de simuler la renonciation et même de faire croire à la reprise des négociations relatives à l'évacuation de la Mandchourie (1). »

Aussi voyons-nous les diplomates du tsar signer, quelque temps après (*8 avril 1902*), avec la Chine, *un nouveau traité* qui, tout en reconnaissant aux Russes en Mandchourie les mêmes avantages que par le passé, en leur ménageant même, par une clause au sens élastique, de nouvelles possibilités d'intervention dans l'avenir, proclame l'intégrité du Céleste-Empire, le maintien de ses droits de souveraineté sur la Mandchourie, et annonce l'*évacuation de cette province par les Russes, évacuation devant s'effectuer en trois étapes, pour être complète au bout de dix-huit mois.*

Nous donnons en note le texte de cet important traité, dont l'inexécution partielle par la Russie, qui maintint sur le territoire mandchou ses contingents militaires, nonobstant l'expiration des délais de retrait, amena les protestations du cabinet de Tokio et contribua à la rupture des relations diplomatiques entre le Japon et le gouvernement de Saint-Pétersbourg (2).

(1) De Zenzinoff, *Op. cit.*, p. 786.

(2) *Voici le texte du traité russo-chinois du 8 avril 1902 :*

Art. Ier. — L'Empereur de Russie, désireux de donner une nouvelle preuve de son amour de la paix et de ses sentiments d'amitié pour l'Empereur de Chine, bien que, sur différents points de la Mandchourie, touchant la frontière, les premières attaques aient été faites contre la population pacifique russe, consent au rétablissement de l'autorité chinoise en Mandchourie, qui demeure portion intégrale de l'Empire chinois, et rend à la Chine le droit d'y exercer les pouvoirs administratifs et souverains comme avant l'occupation du pays par les troupes russes.

Art. II. — En reprenant possession des pouvoirs administratifs et souverains en Mandchourie, le gouvernement chinois confirme à la fois au point de vue de la durée et sur tous les autres points, et s'engage à observer strictement les stipulations du traité conclu le 8 septembre 1896 avec la Banque russo-chinoise. Le gouvernement chinois s'engage en outre, conformément à l'art. 5 dudit contrat, à protéger de toutes façons le chemin de fer et son personnel, et à veiller aussi a la protection de tous les sujets russes vivant en Mandchourie et des entreprises créées par eux. Le gouvernement russe de son côté, en raison de cette obligation assurée par la Chine, consent, tant qu'il n'y aura pas de trouble quelconque, et si la conduite des autres puissances n'y vient opposer aucun obstacle, à retirer

Digitized by Google

En vertu de la clause d' « égyptianisation » (1), dont nous parlions tout à l'heure, permettant de différer l'évacuation dans le cas où « il y aurait des troubles quelconques, ou si la conduite des autres puissances y opposait quelque obstacle », la Russie prolongea son occupation de la Mandchourie. A la suite du voyage-inspection du général Kouropatkine (1903) le *Messager officiel de Saint-Péterbourg* annonce la nomination de l'amiral Alexeieff à la lieutenance impériale des territoires de l'Amour et du Kouang-toung.

Puis, successivement, Moukden et certains points importants sont réoccupés par les forces russes, afin de « remédier à l'incurie de l'administration chinoise ».

graduellement toutes les troupes russes de la Mandchourie de la façon suivante :

a) Dans le courant des six mois suivant la signature de la convention, la partie sud-ouest de la province de Moukden, jusqu'à la rivière Liao, sera évacuée par les troupes russes et le chemin de fer remis à la Chine.

b) Dans le courant des six mois suivants, le reste de la province de Moukden et la province de Kirin seront également évacuées par les troupes russes.

c) Durant les six autres mois suivants, la Russie retirera le reste de ses troupes de la province de Hé-Loung-Kiang.

Art. III. — Pour prévenir toute future répétition des troubles de 1900, auxquels les troupes chinoises stationnées dans les provinces frontières de la Russie ont pris part, les deux gouvernements s'engagent aussi longtemps que les troupes russes ne seront pas retirées, à donner comme instruction à leurs autorités militaires respectives de se mettre d'accord afin de fixer le nombre et de déterminer l'emplacement des stations militaires des troupes chinoises en Mandchourie. La Chine s'engage à ne pas augmenter le nombre de ses troupes au delà de ce qui est fixé et qui doit être suffisant pour exterminer les brigands et pacifier le pays. Après la complète évacuation par les troupes russes, le gouvernement chinois aura le droit de fixer lui-même l'effectif de ses troupes dans ce pays, et de les augmenter ou de les diminuer, mais le gouvernement russe devra être immédiatement informé de chaque augmentation ou diminution de l'effectif des troupes chinoises, attendu qu'il est évident que le maintien d'un nombre excessif de troupes chinoises en Mandchourie nécessiterait une augmentation de troupes russes dans les districts adjacents, et causerait, par suite, un accroissement de dépenses militaires, pour le plus grand désavantage des deux pays. Pour le service de la police et le maintien de l'ordre dans l'intérieur en dehors du territoire cédé à la « Chinese Eastern Railway Company » les gouverneurs provinciaux militaires, pourront lever une gendarmerie chinoise montée et à pied, recrutée exclusivement parmi les sujets chinois.

Art. IV. — La Russie s'engage à restituer la ligne du chemin de fer Chan-Haï-Kouan Nieou-tchouang Sin-min-ting, qui depuis la

Digitized by Google

Et ainsi, visiblement, à la fin de 1903, le lien unissant cette portion du territoire chinois à l'Empire du tsar, au lieu de se relâcher, se resserre; tout annonce une prochaine et définitive annexion.

Ce résultat a-t-il été, de longue date, prémédité par la diplomatie moscovite, ou bien tient-il davantage au hasard de récents événements?

Il est vraisemblable que, jusqu'à ces tout à fait dernières années, la Russie a réellement cru possible d'établir et de conserver son immense ligne ferrée en territoire chinois, sans avoir à y exercer, un jour, l'occupation effective, prélude de l'annexion. Son opinion, à cet égard, ne s'est modifiée que sous la pression des circonstances et, lors-

fin de septembre 1900, a été occupée et gardée par les troupes russes, sous ces conditions :

I. — Le gouvernement chinois assumera la seule responsabilité de protéger lui-même cette ligne de chemin de fer et ne laissera aucune des autres puissances entreprendre ou participer à la défense des constructions ou à l'exploitation du chemin de fer, ni ne permettra à aucune puissance étrangère d'occuper le territoire restitué par la Russie.

II. — La ligne du chemin de fer ci-dessus indiquée sera complétée et exploitée conformément à la convention anglo-russe du 16 avril 1899 et au traité conclu le 28 septembre 1898 avec une compagnie privée, la Chine devant observer strictement l'obligation prise par la compagnie de ne pas prendre possession de ce chemin de fer et de ne pas s'en dessaisir de quelque façon que ce soit.

III. — Au cas où le gouvernement chinois songerait soit à étendre la voie ferrée dans le sud de la Mandchourie ou à construire des lignes d'embranchement, soit à établir un pont sur le Liao, soit enfin à transférer à un autre endroit la station actuelle de chemin de fer de Chan-Haï-Kouan, cela ne devra être fait qu'après accord préalable entre les deux gouvernements.

IV. — Attendu que les dépenses supportées par la Russie pour la restauration et l'exploitation du chemin de fer ne sont pas comprises dans l'indemnité que la Chine doit rembourser à la Russie, le montant du remboursement de ces dépenses sera fixé d'accord entre les deux gouvernements.

Les stipulations des traités antérieurs, non modifiées par la présente convention, restent en pleine vigueur.

La présente convention aura force légale du jour de la signature, et les ratifications seront échangées à Saint-Pétersbourg dans le délai de trois mois.

La convention a été rédigée en russe, chinois et français, le texte français devant faire autorité. Elle est signée par M. Lessar, le prince K'ing et Wang Wen-Chao. — (H. CORDIER. *Histoire des relations de la Chine avec les Puissances occidentales (1860-1902)*. Paris, Alcan, t. III. p. 549 et suiv.)

(1) V. A. HALOT, *Op. cit., Loc. cit.*, p. 119.

Digitized by Google

qu'elle s'est bien rendu compte du danger que ferait courir à son œuvre le champ libre laissé au Japon dans cette province du Céleste-Empire. — Aussi, lorsque, dans le traité russo-chinois de 1902, le gouvernement du tsar annonçait l'évacuation, dans un avenir prochain, l'opinion russe, qui envisageait les dépenses faites, évaluées à un milliard et demi, qui considérait les puissants intérêts engagés et l'énorme effort accompli, réclamait, d'instinct, la mainmise définitive sur cette partie de l'Extrême-Asie, où l'activité moscovite s'était tant dépensée.

La politique japonaise en Mandchourie.

Si l'occupation de la Mandchourie par les Russes, lors de la révolte des Boxers, en 1900, avec établissement d'effectifs militaires importants à Moukden, à Niou-Chouang et dans toute la vice-royauté de Kirin, est la conséquence directe d'un ensemble de faits politiques antérieurs, dont nous venons, il y a quelques instants, de suivre le développement progressif; par contre, les prétentions japonaises, à l'égard de cette partie intégrante du Céleste-Empire, ne paraissent pas avoir d'autre origine que les concessions territoriales éphémères, résultant, pour le gouvernement du Mikado, de l'heureuse issue de sa guerre avec la Chine, en 1895. « Sur cette province très éloignée de lui, affligée d'un climat glacial, patrie de la dynastie actuellement régnante à Pékin, le Japon ne saurait élever que des prétentions insoutenables, fondées sur la cession partielle qu'il en avait obtenue au *traité de Simonoseki* (*8 mai 1895*) (1), et à laquelle il a renoncé moyennant

(1) Voici les articles du *traité sino-japonais de Shimonoseki*, relatifs à la Corée et à une partie de la Mandchourie :

ARTICLE 1er. — La Chine reconnaît définitivement la pleine et complète indépendance et autonomie de la Corée, et, en conséquence, le payement d'un tribut et l'accomplissement de cérémonies et formalités par la Corée envers la Chine contraires à une telle indépendance et autonomie, cesseront complètement pour l'avenir.

ART. 2. — La Chine cède au Japon à perpétuité et en pleine souveraineté, les territoires suivants, ensemble avec les fortifications, les arsenaux et les propriétés publiques qui y sont situées : — *a)* La

Digitized by Google

une indemnité complémentaire de 150 millions en octobre 1895 (1) ».

Cette renonciation n'était due qu'à la pression exercée sur le Japon par certaines puissances européennes.

« La plupart des pays ayant des intérêts en Extrême-Orient parurent assez peu disposés à reconnaître le nouvel état de choses créé par le traité. La Russie surtout se montrait émue de voir le Japon prendre pied sur le continent asiatique. Il lui paraissait que cette conquête contenait, en germe, une atteinte à l'indépendance de la Chine et une menace grave pour la sécurité de ses propres possessions...

« L'attitude de la Russie fut imitée par la France pour des motifs semblables, quoique moins pressants, et par l'Allemagne qui paraît s'être laissée guider dans la circonstance par des raisons de politique générale. L'Espagne et la Hollande annonçaient leur intention de suivre la même voie. Au contraire, l'Angleterre, après bien des hésitations dont témoignent ses organes les plus importants, finit par se rallier à la thèse de la non-intervention...

« L'Allemagne, la France et la Russie se sont bornées à formuler, le 23 avril, par l'intermédiaire de leurs ministres à Tokio, des représentations contre l'article du traité qui

portion méridionale de la province de Feng-Tien avec les limites suivantes : La ligne de démarcation commence à l'embouchure de la rivière Yalu, et remonte cette rivière jusqu'à l'embouchure de la rivière An-ping; de là, la ligne va à Fêng-Huang ; de là à Hai-Tcheng; de là, à Yng-Kow, formant une ligne qui décrit la portion sud du territoire. Les places ci-dessus nommées sont comprises dans le territoire cédé; lorsque la ligne atteint la rivière Liao à Ying-Kow, elle suit le cours de cette rivière jusqu'a son embouchure où elle se termine. La ligne médiane de la rivière Liao servira de démarcation. Cette cession comprend aussi toutes les îles appartenant à la province de Feng-Tien, situées dans la portion orientale de la baie de Liao-Tung et dans la portion septentrionale de la mer Jaune.

b) L'île de Formose ensemble avec les îles appartenant à ladite île de Formose ou en dépendant.

c) Le groupe des Pescadores, c'est-à-dire toutes les îles comprises entre 119e et le 120e degré longitude est de Greenwich et entre le 23e et le 24e degré latitude nord.

(1) VILLETARD DE LAGUÉRIE, *La Corée*, « *Rev. des D.-M.* », 1er février 1904, p. 682.

Digitized by Google

stipulait l'annexion au Japon d'une possession continentale de la Chine. Ces représentations furent, du reste, faites séparément. La situation était à ce moment fort critique, car les puissances intervenantes paraissant décidées à appuyer avec la dernière énergie leurs représentations, une détermination précitée pouvait rallumer une guerre plus grave que celle qui venait de s'éteindre, et susceptible de mettre l'Europe en feu en même temps que l'Asie. Le Japon dans cette circonstance a encore suivi le conseil de la prudence, et il n'est que juste de remarquer que l'Angleterre qui s'était refusée à provoquer aucune modification au traité s'empressa de lui conseiller le parti de la résignation. Le 6 mai, le traité de Simonoseki, ratifié la veille par la Chine dans sa teneur première, était volontairement révisé par le Japon par égard pour les sentiments exprimés par les puissances intervenantes, et le 9 mai les rectifications étaient échangées... Un *décret japonais du 19 mai* (1) explique au peuple les raisons pour

(1) *Voici le texte de ce rescrit impérial :*

Nous avons récemment accédé à la requête de la Chine, et en conséquence nommé des plenipotentiaires à l'effet de conférer avec les plenipotentiaires nommés par la Chine et de conclure un traité de paix entre les deux Empires. Depuis lors, les gouvernements de L. L. M. M. les Empereurs de Russie et d'Allemagne et de la République française ont recommandé à notre gouvernement de ne pas posséder à titre permanent la presqu'île de Feng-Tien (Liao-Tung), notre territoire nouvellement acquis, par cette raison qu'une telle possession permanente serait préjudiciable au maintien de la paix de l'Orient. Dévoué comme nous le sommes inaltérablement et comme nous l'avons toujours été, aux principes de la paix, nous avons été contraints de prendre les armes contre la Chine pour la seule raison de notre désir d'assurer à l'Orient une paix durable. Maintenant la recommandation amicale des trois puissances a été également inspirée par le même désir. Consultant par conséquent les meilleurs intérêts de la paix, et animé par le désir de ne pas attirer à notre peuple de nouvelles souffrances et de ne pas empêcher le progrès de nos destinées nationales en créant de nouvelles complications, et par suite en rendant la situation difficile et en retardant le rétablissement de la paix, nous n'hésitons pas à accepter cette recommandation. En concluant le traité de paix la Chine a déjà montré la sincérité de ses regrets pour la violation de ses engagements, et par là la justice de notre cause a été proclamée à la face du monde. Dans ces circonstances, nous ne trouvons rien d'incompatible avec l'honneur et la dignité de notre Empire à céder aux suggestions de la magnanimité, et, prenant en considération la situation générale, à accepter l'avis des puissances amies. En conséquence nous avons

Digitized by Google

lesquelles son gouvernement a dans un esprit de paix cédé aux remontrances des puissances (1). »

Cette intervention des trois puissances à Tokio, après Simonoseki, inspirait dernièrement à un diplomate japonais les réflexions suivantes : « Deux intérêts contradictoires se trouvaient donc en jeu. C'est par ces intérêts que les événements s'expliquent et pas autrement. Les Russes qui furent en cause le savent mieux que n'importe qui; ils ont dû sourire de voir les Occidentaux transformer les choses en une question de sentiment, en représentant l'intervention russe imbue d'un désintéressement qui n'est dans les habitudes d'aucune nation et que les gouvernements, chargés des intérêts d'une collectivité, n'ont, du reste, même pas le droit d'avoir. D'autres puissances, poussées aussi par leur intérêt trop long à rappeler ici, suivirent les Russes dans leur protestation : c'est ainsi que la proclamation par trois puissances, de la nécessité de maintenir l'intégrité de la Chine, amena le gouvernement japonais à renoncer aux fruits de sa victoire.

« Cette intégrité de la Chine devait, proclamait-on, être désormais respectée.

« Il est assez piquant de noter, qu'il y a neuf ans l'intégrité de la Chine, opposée à la conquête japonaise, semblait donc comprendre même les dépendances de l'empire, comme la Mandchourie, au sud de laquelle se trouve la presqu'île de Liao-Toung...

ordonné à notre gouvernement de répondre aux trois puissances dans le sens ci-dessus indiqué. En ce qui concerne les arrangements par lesquels nous renoncerons à la possession permanente de la péninsule, nous avons spécialement recommandé à notre gouvernement que les mesures nécessaires fassent le sujet de négociations et d'un accord avec le gouvernement de la Chine. Maintenant l'échange des ratifications du traité de paix a déjà été effectué ; des rapports amicaux entre les deux Empires ont été rétablis, et nos relations cordiales avec les autres pouvoirs sont aussi fortifiées. Nous ordonnons donc à nos sujets de respecter notre volonté de prendre en soigneuse considération la situation générale, d'être circonspects en toutes choses, d'éviter des tendances erronées et de ne pas compromettre ou contrarier les hautes inspirations de notre Empire.

Le 18e jour du 5e mois de la 28e année de Meiji. (Signature de l'Empereur).

(1) V. *Rev. Dr. Int. public*, 1895, pp. 457, 458.

Digitized by Google

« Nous devons bien ajouter aussi que cette proclamation de la défense de la Chine, faite par des Occidentaux, pouvait étonner des Extrêmes-Orientaux qui se souvenaient de la paix de Pékin, de la guerre de l'opium, de la conquête de Hong-Kong, de celle de l'Annam et du Tonkin, car, ne l'oublions pas, aux yeux de la masse du peuple, les Occidentaux forment un bloc, comparable au bloc que nous formons en Europe, quand nous parlons de la race jaune composée de tant de peuples divers (1). »

Toutefois, dans la mise en demeure collective, adressée au gouvernement du Mikado, en 1895, si l'intérêt de la Russie est d'une évidence manifeste, et si celui de l'Allemagne, pour être plus complexe, ne ressort pas moins nettement du fait d'engager plus que jamais son voisin de l'est dans une politique extrême-asiatique, de nature à détourner pour longtemps l'activité de ce dernier de l'Europe centrale, et, conséquemment, d'affaiblr sinon le lien, du moins la portée utile de l'alliance franco-russe, par contre celui de la France est moins facile à percevoir.

Apparemment, le cabinet du *quai d'Orsay* se serait surtout inspiré, en la circonstance, du désir d'être agréable à la nation alliée; mais l'absorption progressive par l'Extrême-Orient des forces vives de l'Empire moscovite est loin de constituer un avantage pour notre pays.

Il est vrai que la mise en valeur des territoires asiatiques où flottera, dans l'avenir, définitivement le drapeau russe, assurera, peut-être, à nos capitaux des placements avantageux.

L'insurrection des Boxers (1900) avait provoqué l'intervention des alliés. « Fiers de coopérer avec les troupes européennes dans l'œuvre de la pacification de la Chine, les Japonais s'appliquèrent avec ardeur à faire admirer leur bravoure, sans s'apercevoir combien leur impétuosité faisait l'affaire de leurs malins compagnons d'armes de race blanche qui, comprenant fort bien qu'il n'y avait point de gloire à cueillir sur les champs de bataille chinois (où l'ac-

(1) A. Halot, *Op. cit.*, *Loc. cit.* 1904, pp. 117, 118.

Digitized by Google

tion militaire se réduisait le plus souvent à la basse besogne de police) étaient enchantés de se faire un rempart vivant de vaillants guerriers jaunes mettant tant d'empressement à se faire tuer (1). »

L'affaiblissement du Céleste-Empire, résultat de l'énergique répression, exercée par les puissances, permit, il est vrai, à la Russie de consolider sa situation privilégiée en Mandchourie (2) ; mais, ne servit à aucun titre, les inté-

(1) B. DE ZENZINOFF, *La prépondérance de la Russie en Extrême-Orient.* « *Rev. Bleue,* » 1903, p. 262.

(2) *Organisation administrative de la Mandchourie, à l'aide de la Banque russo-chinoise.* — « Le gouvernement russe se trouvait maintenant en présence d'une grave difficulté. Il importait d'établir dans le pays un régime fiscal qui convaincrait la population du caractère pacifique et définitif de l'occupation ; mais il était à craindre que cette création d'une administration civile attirât enfin l'attention de l'Europe sur la vraie nature des intentions russes. La Russie sut, d'ailleurs, tourner habilement la difficulté en utilisant la Banque russo-chinoise. Cette institution hybride est, comme il a déjà été établi, l'adroit et insaisissable agent de la Russie pour toutes les choses qui sont permises à des particuliers, mais défendues aux Etats. La Banque avait, depuis sa fondation, organisé un système merveilleux de puissance économique. Ses nombreuses agences inavouées, ses ressources aussi énormes que mystérieuses, et la rapidité inusitée avec laquelle elle assurait son service d'escompte et de virements, lui créaient, en peu de temps, une influence considérable et une sympathie générale.

« Et chez les Chinois où l'organisation économique tient en même temps lieu de politique, de patriotisme et de religion, la Banque ne pouvait manquer de devenir un agent politique de la plus haute importance.

« Le régime fiscal russe se caractérise pour le peuple, et spécialement pour les Asiatiques par l'existence des *Kaznatcheïstvo* ou caisses gouvernementales, qui sont pratiquement le symbole de la domination russe. Ces établissements encaissent les impôts, paient les appointements et représentent, en même temps, la Banque de l'Empire et la Caisse d'épargne. Ses employés sont naturellement des fonctionnaires attachés au ministère des finances. De telles caisses gouvermentales qui sont pour les Chinois le signe d'une administration stable et pacifique par opposition au régime militaire, lequel semble particulier aux invasions guerrières de courte durée, furent organisées en Mandchourie dès le mois de décembre 1900. Ce fut fait d'une façon fort habile. Le personnel de chaque agence de la Banque russo-chinoise fut simplement augmenté d'un certain nombre de fonctionnaires du ministère des finances, de sorte que chacun de ces établissements nominalement privés pouvait servir en même temps de *Kaznatcheïstvo*. Une école d'interprètes qui existait déjà, depuis cinq ans à Ourga en Mongolie, à l'insu de tout le monde avait suffisamment initié de jeunes fonctionnaires aux secrets des langues mongole, mandchoue et chinoise. Ceux-ci prenaient, à de gros appointements, les places ou l'on est en contact avec la

Digitized by Google.

rêts du Japon relativement à cette province de la Chine. Non seulement l'Empire du Soleil Levant s'y trouva frustré de tout avantage, mais, encore, dut-il se convaincre, d'après certaines nouvelles mesures économiques, prises par le cabinet de Saint-Pétersbourg, que le régime douanier russe allait, à brève échéance, en fermer, presque complètement, l'entrée au commerce nippon.

Dès lors, les Japonais « remuèrent le ciel et la terre pour attirer les foudres de l'Europe sur les conquérants audacieux ; ils chargèrent même, comme on s'en souvient, leur meilleur diplomate, le marquis Ito, d'une mission secrète auprès de tous les gouvernements européens.

« Le résultat de cette longue tournée diplomatique fut médiocre : personne en Europe ne semblait être disposé à prendre au sérieux les doléances du Japon ; il fallut bien en conclure que le sort de la Mandchourie lointaine paraissait être indifférent à toutes les puissances, sauf à l'Angleterre, qui prit ou fit semblant de prendre en considération les plaintes des Japonais et leur fit l'insigne honneur de conclure une alliance avec eux (1). »

L'annonce de la création, par le Tsar, de la vice-royauté d'Extrême-Orient, et, de la nomination de l'aide-de-camp général Alexeïeff comme titulaire de cette charge, excita jusqu'à l'exaspération, l'opinion publique japonaise.

population. Des fonctionnaires supérieurs, du département des Impôts, de la Banque de l'Empire et de la Caisse d'épargne, des inspecteurs des finances qui étudiaient l'introduction des contributions russes, et des géomètres qui procédaient à l'établissement d'un cadastre des endroits peuplés, complétaient le cadre de cette administration civile, improvisée dans un pays deux fois plus vaste que la France... Bientôt les billets russes étaient la monnaie courante. On préférait en cas de contestations, la procédure des juges de paix russes, importés à la hâte, aux tribunaux chinois désorganisés, et l'on payait les impôts habituels aux agences de la Banque au lieu de les livrer au mandarin.

Ainsi la Mandchourie fut russe. Et bien vite, les industrieux Chinois se sont habitués au nouveau régime. Souvent on a pu les entendre dire : « Nous autres, Chinois, avons presque toujours eu des dynasties étrangères. Un empereur russe ou un empereur mandchou, c'est la même chose. Pourvu que nous nous trouvions bien... » (A. Ular, *un Empire russo-chinois*, Paris. — Juven. pp. 298, 299, 300.

(1) B. de Zenzinoff, *Op. cit.*, *Loc. cit.*, 1903, p. 263.

Digitized by Google

Dès la fin juillet 1903, des notes sont échangées entre les cabinets de Tokio et de Saint-Pétersbourg. Elles visent particulièrement la situation de la Corée ; celle de la Mandchourie n'y occupant, de prime abord, qu'une place secondaire et accessoire. Mais, à la suite de la réception, par le gouvernement du Mikado, des contre-propositions russes, les exigences du Japon relativement à la situation future de la Mandchourie se précisent et s'aggravent. Nous reviendrons plus loin sur les négociations, qui précédèrent l'ouverture des hostilités.

D'ores et déjà, paraît établi l'intérêt supérieur de l'empire moscovite à maintenir, en Mandchourie, sa prépondérance exclusive. Aussi bien, le cabinet de Tokio n'avait-il mêlé aux pourparlers la *question de Mandchourie* que pour pouvoir discuter plus aisément celle *de Corée*, la seconde des causes *principales* du conflit, la cause *réelle*, et le nœud des relations sensibles entre les gouvernements russe et nippon.

C'est la question que nous allons envisager.

F. Gairal de Sérézin,
Docteur en droit,
Avocat à la Cour d'appel.

Digitized by Google

MONTALEMBERT DE 1835 A 1850

Les élections de 1846 à la Chambre des députés. — L'abbé Dupanloup. — Mort de Grégoire XVI et élection de Pie IX. — Projet de Salvandy sur la liberté d'enseignement. — La république de Cracovie. — Son occupation par l'Autriche. — Protestation de Montalembert. — Sa sympathie pour la cause de l'indépendance de l'Italie. — Les affaires de Suisse. — Le Le *Sonderbund*. — La révolution de février 1848. — L'Assemblée constituante. — Les journées de juin. — La constitution de 1848. — Election du président. — Loi de Falloux, ministre de l'instruction publique. — L'Assemblé législative. — La question romaine. — Préparation d'une loi sur la liberté de l'enseignement. — Loi du 15 mars 1850. — Ses premiers résultats.

La Chambre des députés approchait du terme de son mandat et de nouvelles élections devaient se faire au cours de l'année 1846. Dès le mois de juillet 1845, *comme un vigilant capitaine*, Montalembert adjurait les catholiques de se préparer au combat et de porter la lutte sur le terrain spécial de la liberté d'enseignement. Sa voix est entendue et ses adversaires s'en aperçoivent bientôt, car les préfets déclarent, de tous côtés, au gouvernement, qu'ils constatent les progrès du parti catholique et que si on ne le désarme pas en lui donnant quelque satisfaction, ils ne répondent de rien. C'est alors que M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, suspendit le cours de Quinet au collège de France et provoqua une ordonnance supprimant l'ancien conseil de l'Université, centre de toutes les résistances du monopole contre la libre concurrence. M. Guizot, M. Thiers font des avances aux catholiques, et, pour un

Digitized by Google

peu, ils crieraient, eux aussi : Vive la liberté d'enseignement ! Encouragé par ces heureux symptômes, Montalembert adresse aux catholiques de France un manifeste *sur leurs devoirs dans les élections.*

« Ne nous décourageons jamais, leur dit-il. *Jamais arrière !* C'est un beau cri de guerre des temps chevaleresques qui doit être le nôtre. Jamais de retraite, jamais de repos ! Mais aussi jamais d'impatience, jamais de ces lâches tristesses qui trahissent le mauvais soldat. »

Puis, s'adressant à ses adversaires : « Il y a longtemps, ajoute-t-il, que Leibnitz a dit des Jésuites : *Ils sont comme cet Antée de la fable qui se relève plus fort.* Eh bien, nous que vous appelez des Jésuites de robe courte, nous ferons comme eux : l'épreuve, l'humiliation, la mortification seront notre terre nourricière ; chaque fois qu'on nous abattra, on nous la fera toucher de nouveau et nous y puiserons de nouveau la vie, la force et le courage. »

Homme déterminé, homme d'action, lutteur déjà expérimenté, Montalembert donne aux catholiques disposés à le suivre, des instructions précises. Qu'au premier tour ils portent leurs suffrages sur un catholique notoire et qu'ils attendent avec confiance le second tour. Ils peuvent être sûrs que, dans l'intervalle, leurs voix seront sollicitées. Qu'ils acceptent alors pour règle de les donner *au plus offrant et dernier enchérisseur* en fait de liberté et de préférer mille fois un protestant libéral comme M. de Gasparin à un de ces catholiques qui sortent de la messe pour voter avec MM. Thiers et Dupin, l'expulsion des Jésuites.

Le succès dépassa les espérances. Plus de cent quarante candidats furent élus avec mandat de revendiquer la liberté d'enseignement. La Chambre précédente contenait à peine dix députés partisans d'une réforme libérale. Les catholiques n'étaient encore qu'une minorité à la Chambre ; mais quelle belle minorité ! D'ailleurs, disait Montalembert, « les minorités seules font les grands mouvements sociaux. Les majorités, *servum pecus*, confirment et suivent après avoir longtemps regimbé. La minorité émancipera l'Eglise, la conscience, la famille ».

Digitized by Google

A ce moment, vient d'entrer en scène un prêtre éminent. Montalembert l'a connu tout jeune à la Roche-Guyon, chez le duc de Rohan. Il a tenté, mais inutilement de l'entraîner dans la campagne de l'*Avenir*. Agé aujourd'hui de quarante-quatre ans, ce prêtre est en possession de toutes ses facultés et ces facultés sont brillantes. Dieu lui a donné, dit le P. Lecanuet, à la fois le tempérament du soldat et du diplomate ; il semble né pour livrer des batailles aussi bien que pour conclure des traités. Son activité est dévorante. Sa piété vive et sincère, son affabilité naturelle, sa haute intelligence lui ouvrent l'accès de tous les cœurs. Nul, d'ailleurs, dit son historien, Mgr Lagrange, ne sait mieux les « harponner ». Il affectionne beaucoup ses amis, mais il les aime dociles. Le P. de Ravignan l'appelle « notre tyran, notre cher tyran ». A ces traits on a sans doute reconnu l'abbé Dupanloup, le futur évêque d'Orléans.

L'abbé Dupanloup sera désormais l'allié, le conseiller, le frère d'armes de Montalembert et les liens d'une indissoluble amitié uniront à jamais leurs cœurs. Qu'on me permette de citer ici, pour faire ressortir le caractère de cette amitié, quelques lignes qui sont extraites d'une lettre que Montalembert écrivait à l'abbé Dupanloup le 1er janvier 1846 :

« Je vous souhaite une bonne année, avec autant d'orages et d'épreuves que l'année qui vient de s'écouler, parce que ces épreuves sont nécessaires pour notre sanctification et inséparables de la défense de cette église dont nous avons le bonheur d'être, vous le ministre et moi le soldat. Et puis, je vous demande mes étrennes : à savoir, la promesse que vous me direz toujours la vérité et la vérité tout entière ; que vous ne m'épargnerez ni les critiques, ni les avertissements, ni les reproches. Vous verrez que je ne vous en aimerai que davantage... »

Pie IX venait de succéder à Grégoire XVI, et le gouvernement français travaillait à circonvenir le nouveau pape. Louis-Philippe, paraît-il, se déclarait sûr d'obtenir de lui l'extinction des Jésuites en France. Il est bien urgent, disait le nonce, Mgr Fornari, à Montalembert, que vous

Digitized by Google

alliez à Rome pour éclairer le pape sur la véritable situation religieuse et empêcher Rossi de le tromper. La délicate mission dont il s'agit fut remplie non par Montalembert mais par l'abbé Dupanloup. Montalembert avait seulement rédigé sur la position du gouvernement français vis-à-vis de l'Eglise et du Saint-Siège, un important mémoire qui devait être mis sous les yeux du pape. L'abbé Dupanloup fut subjugué par la dignité et la bienveillance du Souverain Pontife. Surtout il fut ravi quand il l'entendit approuver pleinement la conduite des catholiques français. Il écrivit bientôt à son ami pour lui rendre compte de ce qui s'était passé entre le Saint-Père et lui. « La conversation s'engagea bientôt sur nos affaires religieuses de France. « Il « faut, me dit d'abord Pie IX, continuer à réclamer la « liberté d'enseignement avec courage, avec fermeté. » Ces paroles furent prononcées par le pape avec un accent très remarquable. Puis il ajouta en souriant : « et avec charité ». Et de cette dernière recommandation il me donna cette raison si haute et si profondément chrétienne : « Car, « ajouta-t-il, quand nous combattons, nous autres, nous « devons toujours combattre avec la confiance en Dieu « dans notre cœur. Or, la confiance en Dieu inspire tou- « jours la charité. »

Les encouragements de Pie IX arrivaient à propos, car la question de la liberté d'enseignement allait encore une fois être débattue. En effet, dans les premiers mois de 1847, M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, soumettait aux Chambres un nouveau projet de loi. Dans son *exposé des motifs* il rend hommage au droit sacré des familles, il reconnaît que « l'Etat n'a d'autres droits que ceux qu'il emprunte à cette origine », il proclame que l'Eglise et le clergé français peuvent légitimement et même doivent s'occuper des questions relatives à l'enseignement, il exalte les avantages de la concurrence pour tous, il critique avec force l'Université impériale et puis, comme conclusion (qui s'y serait attendu ?) il exige des professeurs de l'enseignement libre des conditions de grades qui équivalent presque à une interdiction, il maintient le certificat d'études, il

Digitized by Google

interdit l'enseignement aux membres des congrégations religieuses, il livre à l'Université la surveillance, l'inspection, la direction (au moins quant à la détermination des livres de classe) des établissements libres. « Jamais peut-être, écrit Montalembert aux comités de province, l'attente publique n'a été plus complètement trompée. » Il donne aussitôt le signal d'un nouveau pétitionnement. En quelques mois on obtint cent vingt-cinq mille signatures.

Le projet fut aggravé encore par un rapport de M. Liadières, rapport que Montalembert mit en pièces. Mais rapport et projet furent bientôt balayés par la révolution de Février et nous n'avons pas à nous en occuper davantage.

Montalembert était homme et toute cause qui intéressait l'humanité était la sienne. Montalembert était fils de l'Eglise et toute cause où se trouvaient engagés les droits de la conscience était sûre de l'avoir pour avocat. Son amour pour la justice, pour les vrais droits de l'homme, ses sympathies pour les nations menacées dans leur existence ou entravées dans leur légitime développement, déterminèrent l'attitude qu'il crut devoir prendre dans diverses questions qui occupèrent la France pendant les dernières années du gouvernement de Juillet. C'est ainsi que nous le voyons, lui qui a déjà pris pour clients les enfants employés dans les manufactures, intervenir en faveur des Arabes maltraités par certains administrateurs français d'Algérie, que nous le voyons, en 1845 et 1847, réclamer avec énergie l'émancipation des esclaves dans nos colonies et demande quand le drapeau de la France cessera enfin d'abriter des hommes qui peuvent, à leur gré, astreindre au travail, vendre et flageller d'autres hommes. Que l'Angleterre, s'écrie-t-il, ne puisse pas montrer la France d'un doigt méprisant et dire : « Voilà cette nation libérale, révolutionnaire, qui avait la prétention d'affranchir le monde. La voilà ! Non seulement je l'ai devancée dans l'émancipation des noirs, mais elle n'a même pas osé me suivre en évitant mes fautes et en profitant de mes leçons ».

Ainsi qu'il l'avait déclaré un jour à l'occasion de la révo-

Digitized by Google

lution de Juillet, Montalembert n'aimait pas les causes victorieuses. Toutes ses sympathies étaient pour les faibles, les malheureux, les opprimés. Nous l'avons déjà vu défenseur de la Pologne en qui il voyait une nation catholique persécutée pour la justice et pour la foi. A l'époque où nous sommes arrivés dans notre récit, un attentat nouveau contre le peuple polonais vint exciter son indignation. Un débris subsistait encore du royaume de Pologne ; un dernier asile abritait encore avec les tombeaux de ses saints et de ses héros, le principe de son indépendance, sa langue, ses traditions historiques. C'était la république de Cracovie, petit territoire dont le traité de Vienne avait garanti l'indépendance. Mais les puissances spoliatrices, l'Autriche surtout, épiaient l'occasion de consommer l'œuvre d'iniquité. Cette occasion fut fournie par la révolte de quelques jeunes démocrates imprudents. L'Autriche sévit cruellement contre la noblesse polonaise et s'empara de Cracovie. Du haut de la tribune Montalembert blâma le gouvernement de M. Guizot de n'avoir rien tenté en faveur des victimes, d'avoir eu, au contraire, des paroles d'acquiescement et d'approbation pour les oppresseurs couverts de sang. « C'est un grand crime, s'écria-t-il, de tromper le malheur. Mais savez-vous quelque chose de pire que de tromper le malheur, c'est de flatter le bonheur, c'est de flatter le succès, le succès inique, le succès impie, le succès sanglant. » Bientôt, le 2 juillet 1846, dissipant les ombres qui avaient d'abord obscurci les faits, il dénonce l'égorgement de quatorze cent cinquante propriétaires du cercle de Tarnow et les indignes raffinements de cruauté employés par les meurtriers. Huit cents enfants demeurent orphelins et deux cents d'entre eux sont si jeunes qu'on ne peut savoir d'où ils viennent et quels sont leurs parents.

« Pardonnez-moi, Messieurs, s'écrie-t-il, l'émotion inaccoutumée que je ressens en vous dénonçant ce nouveau forfait ; mais c'est que, j'ai honte de le dire, il y a eu des écrivains qui ont osé invoquer le nom, l'intérêt de la religion catholique pour flétrir, pour calomnier, pour persécuter jusqu'à la mort les victimes de la politique autri-

Digitized by Google

chienne. C'est pour cela que vous me voyez, moi catholique, si ému et si indigné en vous les dénonçant. » (*Vive approbation.*)

Du moins, dit-il, la France n'aura aucune responsabilité dans ces horreurs. « Lorsqu'il y a une infamie à faire en Europe, ce n'est pas la France qu'on vient chercher; on la fuit ou on la froisse selon les circonstances, mais il y a une chose à laquelle on ne pense jamais, c'est de la prendre pour complice. » Elle est isolée, elle ne peut que protester à la face du ciel. Puisse sa protestation n'être pas stérile !

« Je crois qu'il y aura un châtiment sur l'Autriche, dit alors Foisset, et je crois de plus que ce châtiment commencera en Italie. Montalembert le croyait aussi et même il appelait de ses vœux cette juste punition. Il croyait à la légitimité du mouvement qui poussait irrésistiblement les Italiens je ne dis pas vers l'unité, mais vers l'affranchissement de leur pays. Je tiens pour légitime; disait-il, non pas que l'Italie n'obéisse qu'à un seul maître, mais qu'elle secoue le joug de l'Autriche et soit gouvernée par des Italiens. Sur ce point il était en communion d'idées et de sentiments avec Silvio Pellico, avec César Balbo, l'auteur du livre : *le Speranze d'Italia* qui, lui demandant d'exprimer sa sympathie pour la cause italienne, lui disait : « Vous êtes un de ceux qui savez mettre une question à l'ordre du jour de la chrétienté », avec Tommaseo, avec César Cantù, le célèbre historien, et avec bien d'autres. Ces idées et ces sentiments semblaient être partagés par le pape Pie IX, et Montalembert détermina la Chambre des pairs à rendre simultanément hommage et au Pontife et à l'Italie, en faisant insérer dans l'adresse au roi ces paroles significatives : « Une ère nouvelle de civilisation et de liberté s'ouvre pour les Etats italiens. Nous secondons de toutes nos sympathies et de toutes nos espérances le Pontife magnanime qui l'inaugure avec autant de sagesse que de courage et les souverains qui suivent, comme lui, cette voie de réformes pacifiques où marchent de concert les gouvernements et les peuples. »

On le sait trop, la cause de l'Italie devait être déshonorée par les menées et le triomphe du radicalisme.

Digitized by Google

Le radicalisme devait triompher en Italie ; il triomphait déjà en Suisse. Ce pays était depuis longtemps le rendez-vous de révolutionnaires qui, venus de France, d'Italie, de Pologne, se faisaient les collaborateurs des agitateurs indigènes. Ensemble ils arrivèrent à se rendre maîtres de quelques cantons et se mirent en devoir de soumettre le pays tout entier à leur domination en faisant d'une confédération de petites souverainetés une république indivisible et fortement centralisée. Ils se heurtaient à un état de choses qui avait été reconnu et sanctionné, en 1815, par le traité de Vienne, traité aux termes duquel chacun des vingt-deux cantons suisses formait un Etat indépendant et souverain. Transformer l'ensemble de ces cantons en une république unitaire ou tout au moins en un Etat fédératif qui ne laisserait guère à chacun d'eux qu'une ombre d'autonomie, c'était violer ce traité, c'était en même temps obliger le pays à rompre avec des traditions séculaires. Les radicaux s'attaquaient donc à la constitution politique de la Suisse; ils s'attaquaient en même temps à l'esprit religieux des cantons catholiques en confisquant les biens des couvents et en prenant diverses mesures vexatoires.

C'est pour résister à ces entreprises, c'est pour maintenir l'indépendance cantonale que, en 1845, les sept cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Fribourg et Valais formèrent, sous le nom de *Sonderbund* (alliance séparée), une ligue par laquelle ils s'engageaient à se défendre mutuellement aussitôt que l'un d'eux serait attaqué dans son territoire ou dans ses droits de souveraineté.

Cependant la faction radicale l'emporte à Lausanne, dans le pays de Vaud, à Genève, à Saint-Gall ; elle est maîtresse de la diète. Elle décrète l'illégalité du *Sonderbund* et l'expulsion immédiate des Jésuites. Les cantons catholiques maintiennent leur alliance. La guerre devient inévitable, à moins que les puissances signataires du traité de 1815 n'interviennent. L'Autriche, la Prusse, la Russie étaient disposées à cette intervention, mais Louis-Philippe et Guizot refusèrent d'entrer dans leurs vues. Ils auraient dû pourtant se rendre compte que la révolution ne menaçait

Digitized by Google

pas la Suisse seulement, qu'elle menaçait tout autant les monarchies européennes et la société entière. L'Angleterre joua dans cette affaire un rôle équivoque, et tandis qu'il prolongeait d'inutiles négociations avec la France, lord Palmerston disait plus ou moins formellement aux radicaux suisses : *Fate presto*, faites vite.

Montalembert épousa avec une conviction et une ardeur enflammées la cause du *Sonderbund*. « Jamais cause ne fut plus sainte et plus immaculée, s'écriait-il. La Suisse c'est la Vendée de la liberté. » — « Que deviennent les catholiques ? dit-il encore... Ils sont un contre dix ! Ah ! si je savais seulement manier une épée ou un fusil !... » Mais bientôt les catholiques plient dans cette lutte inégale. Fribourg et Lausanne ont capitulé. Plus d'espoir ! « Quelle défaite pour le bien, la justice, la liberté, l'Eglise, pour tout ce qui vaut la peine d'être aimé et servi ici-bas », écrit Montalembert dans son *Journal intime*. — « Par quel mystère faut-il donc, écrit-il encore, dans le temps où nous vivons, que les méchants seuls aient de l'énergie et de la persévérance ?... Au reste, nous n'avons pas le droit de juger trop sévèrement nos malheureux frères de Suisse parce que nous n'en ferions pas autant qu'eux. »

Les vainqueurs souillaient leur triste victoire en dévastant les églises et les couvents, en profanant les vases sacrés, en exilant les prêtres, en spoliant les populations catholiques. Sur l'initiative de son chef, le comité central ouvre une souscription pour les victimes de la persécution radicale et recueille plus de 200.000 fr. Montalembert se souvient ensuite que sa parole est une épée, et le 14 janvier 1848, de sa voix frémissante, il dénonce au monde et les indignités dont la Suisse vient d'être le théâtre et les dangers dont les progrès du radicalisme menacent l'ordre social européen :

« Ces fiers vainqueurs dont on vous a fait l'éloge, savez-vous ce qu'ils ont fait le lendemain de la victoire ? Ils ont osé écrire de leur plume sanglante le nom de saint Vincent de Paul dans un décret d'expulsion, et d'expulsion contre ces Sœurs de charité qui sont les filles de saint Vincent de Paul et qui sont l'objet du culte, de l'admiration

Digitized by Google

et du respect du monde entier. Et comment les a-t-on expulsées ? Comme des bêtes fauves, en leur donnant trois fois vingt-quatre heures pour évacuer le canton, sans pension, sans indemnité, sans pudeur ; elles, ces saintes femmes, ces filles non pas de saint Ignace de Loyola, mais de saint Vincent de Paul. (*Très bien ! Très bien ! — Marques d'indignation.*)

« Mais on ne s'est pas arrêté là...

« Voyez-vous ces hommes armés qui montent par ce défilé des Alpes que beaucoup d'entre vous ont franchi ? Les voilà qui suivent le sentier escarpé que pendant tant de siècles des milliers de chrétiens, d'étrangers, de voyageurs ont foulé avec respect et reconnaissance ; ils vont là où la République française s'est arrêtée avec respect (*vive sensation*) ; là où le premier consul Bonaparte avait laissé avec sa gloire le souvenir de son intelligente tolérance (*vive approbation*) ; là où le corps de Desaix, de votre camarade Desaix, a trouvé un tombeau digne de lui !... Et que vont-ils faire, ces vainqueurs sans combat ? Il faut le dire sans détour, car le mot est encore moins ignoble que la chose : ils y vont pour voler (*approbation marquée*), oui, pour voler le patrimoine des pauvres, des voyageurs, de ces moines de saint Bernard que dix siècles ont entourés de leur vénération et de leur amour.

« Et puisqu'on a eu le triste courage de venir à cette tribune se moquer des vaincus et ajouter à l'amertume de leur défaite l'amertume de la dérision (*Très bien ! Très bien !*), qu'on me permette de dire tout ce que je pense. Oui, la défaite a été honteuse. La vérité m'arrache ce témoignage au détriment même de mes amis. Mais savez-vous quelque chose de bien plus honteux que cette défaite ? C'est la victoire ! (*Vives acclamations*), cette victoire remportée sans combat, par dix contre un, victoire qui se présentera à la postérité flanquée d'un côté par une sœur de charité expulsée et de l'autre par un moine de saint Bernard spolié, chassé et insulté par ces lâches vainqueurs. » (*Nouvelles acclamations.*)

Des tristes exploits des radicaux l'orateur passe ensuite

Digitized by Google

au radicalisme lui-même. Avec quelle énergie ne le stigmatise-t-il pas ?

« Qu'on ne vienne pas dire, comme certains esprits généreux mais aveugles, que le radicalisme c'est l'exagération du libéralisme. Non, c'en est l'antipode, l'extrême opposé; le radicalisme n'est que l'exagération du despotisme, rien autre chose (*Très bien ! Très bien !)* et jamais le despotisme n'affecta une forme plus odieuse. La liberté, c'est la tolérance raisonnée, volontaire ; le radicalisme, c'est l'intolérance absolue qui ne s'arrête que devant l'impossible... En un mot, et pour résumer, la liberté c'est le respect de l'homme tandis que le radicalisme c'est le mépris de l'homme poussé à sa plus haute puissance (*Vive approbation.*)

L'orateur arrive enfin à l'Angleterre qui ne s'est montrée que trop fidèle à son habitude de fomenter et d'entretenir le désordre sur le continent, et désignant le principal représentant de sa politique actuelle, lord Palmerston :

« C'est lui, s'écrie-t-il, qui est le grand coupable; c'est lui qui est le véritable exécuteur des cantons apostoliques, de l'indépendance et de la liberté helvétiques. C'est lui qui, par ses délais calculés, a rendu dérisoire, à force d'être tardive, l'œuvre de la médiation ; c'est lui qui a exigé une entente préalable sur les conditions et sur les détails, avant d'exiger la cessation des hostilités ; c'est lui qui, tout en faisant mine d'accepter enfin la note commune, faisait presser l'accélération de cette guerre parricide par son ministre à Berne : c'est lui enfin qui, seul en Europe, après le mal consomné et lorsqu'un sentiment d'horreur et d'indignation unanime s'est emparé de tous les hommes sages, de tous les honnêtes gens de l'Europe, c'est lui qui s'est constitué l'avocat de la spoliation ; qui a déclaré, en plein parlement, qu'il n'y avait rien à blâmer, rien à réclamer; c'est lui enfin qui, maintenant entoure de son patronage, et de son approbation les bourreaux de la liberté et de la justice, en Suisse. Oui, c'est lui !.. » (*Mouvement.*)

«... Messieurs, j'ai besoin de le dire, nous avons, nous aussi, de tristes pages dans notre histoire... Nous avons

Digitized by Google

porté au bout de nos baïonnettes, l'anarchie et la dévastation dans beaucoup d'Etats de l'Europe; mais nous avons commencé par être nous-mêmes enivrés par ce délire que nous propagions au dehors. Ce que nous n'avons jamais fait, Messieurs, c'est de garder pour nous les bienfaits de l'ordre, de la liberté, de la justice, de la hiérarchie sociale, et d'aller au dehors soudoyer, fomenter, patronner le désordre et la tyrannie. (*Bravos prolongés.*) Non, grâce au ciel ! la France n'a point cet égoïsme, cet aveuglement à se reprocher. Mon cœur lui rend avec bonheur cet hommage, non pas dans un étroit et mesquin esprit de patriotisme exclusif que j'ai toujours réprouvé, mais pour obéir au sentiment moral, au sentiment de la justice outragée qui se fait enfin jour et qui m'arrache ce cri d'indignation trop longtemps comprimé. » (*Nouveaux applaudissements.*)

Jamais peut-être l'éloquence humaine n'avait atteint de plus hautes cimes, et ce jour-là, comme dit le journal *la Presse*, en la personne du jeune pair de France (1), l'aiglon s'était fait aigle. Son discours fut suivi d'acclamations prolongées. Guizot obtint avec peine quelques instants de silence pour rendre hommage à l'orateur et dire qu'il n'avait rien à lui répondre. Le vieux chancelier Pasquier l'embrassa en pleurant; le duc de Nemours descendit de son fauteuil pour joindre ses félicitations à celles dont Montalembert était accablé et, pendant plusieurs heures, écrivait Doudan, la chambre des pairs demeura comme folle d'admiration.

Quelques jours après celui où Montalembert avait prononcé, à la haute Chambre, son ardent réquisitoire contre le radicalisme, le trône de Louis-Philippe était renversé par l'émeute, et il n'y eut plus ni parlement, ni monarchie. Le jeune pair se sentit brisé par une révolution qui lui paraissait grosse de périls pour le pays et qui le précipitait lui-même d'une position éminente où il pouvait consacrer son indépendante parole aux causes qui lui étaient chères. Un des jours suivants, il passait devant le palais du

(1) Montalembert avait à peine trente-huit ans.

Digitized by Google

Luxembourg tandis qu'aux applaudissement de la foule, on arrachait du fronton de l'édifice l'inscription : Palais de la Chambre des pairs. « J'éprouvai, dit-il, un inexprimable serrement de cœur. » Il descendit la rue de Tournon et entra à Saint-Sulpice : « Je m'agenouillai, poursuit-il, à cette chapelle de la Vierge où j'allai toujours faire l'hommage de mes pauvres discours... J'y porte aujourd'hui ma douleur et ma ruine en offrande au Seigneur... Mes larmes coulent amères et abondantes... Puisse-t-il agréer cette trop juste et trop faible expiation de mes fautes : *intra tua vulnera absconde me !* Je puis, du moins, me rendre le témoignage d'avoir toujours consacré à la justice, à la vérité, à l'Eglise, à la liberté, tout ce qui plaît à Dieu de m'enlever (1)... »

L'Eglise de France restait debout et, au milieu même du désordre et du pillage, elle recevait des hommages inattendus. Dès le 26 mars, le pape pouvait, dans une lettre adressée à Montalembert lui-même, « remercier le ciel de ce que, dans ce grand changement, aucune injure n'avait été faite à la religion et à ses ministres ». Pie IX ajoutait : « Il Nous est doux de penser que cette modération est due en partie à votre éloquence et à celle des autres orateurs catholiques qui ont rendu Notre nom cher à ce peuple généreux. »

Le gouvernement qui s'établit sur les ruines du trône fut accepté par la plus grande partie du clergé et par le plus grand nombre des catholiques. Mais l'attitude et la disposition morale de tous ces adhérents n'étaient pas entièrement semblables. Les uns se ralliaient avec joie et confiance, les autres subissaient simplement le fait accompli et réser-

(1) A ce même moment, il écrivait à ses filles, deux enfants dont l'aînée avait onze ans : « Apprenez, mes chers enfants, combien les jugements de Dieu sont imprévus et terribles. Il n'y a plus de roi en France, votre papa n'est plus pair, il ne fera plus ces discours dont vous avez tant entendu parler. Le moment est venu, pour vous, de bien travailler, car il est possible que vous ayez à gagner votre vie par votre travail comme tant d'autres petites filles. Apprenez, par dessus tout, à vous servir vous-même, car nous vivons dans un temps où il est impossible de compter sur les services des autres. »

Digitized by Google

vaient implicitement le droit de la nation d'exprimer sa volonté. Lacordaire prit place dans le premier groupe, Montalembert dans le second.

Dès le 26 février, Lacordaire annonçait à son ami l'intention de faire « une pointe en avant », et de fonder un journal catholique où, avec plus de sagesse qu'aux temps de l'*Avenir*, on travaillerait de nouveau à la « réconciliation de l'Eglise et de la démocratie ». Ozanam et l'abbé Maret devaient être ses principaux collaborateurs. Monseigneur Affre approuvait l'entreprise. Le nonce, Mgr Fornari, et Montalembert la virent avec défaveur. *L'Ere nouvelle* (tel était le nom du journal) parut le 15 avril. Elle acclamait la république, déclarait *voulue de Dieu* la révolution qui venait de s'accomplir. Aux yeux de ses rédacteurs, le régime démocratique était celui qui convient le mieux à l'Eglise, c'est le terme de tous les progrès sociaux.

Montalembert ne tarda pas à se relever de l'abattement où l'avait jeté la révolution de février. Il comprit bien vite qu'il valait mieux agir que gémir. « Il faut de toute nécessité, écrivait-il, secouer cette torpeur qui n'a déjà que trop duré. » Il marche d'accord avec l'*Univers*, dont il avait été précédemment séparé, et avec l'*Ami de la Religion*, journal transformé par l'abbé Dupanloup et qui compte, parmi ses rédacteurs, MM. de Champagny, de Falloux, de Vatimesnil, de Riancey, Beugnot, etc. Lui-même prend part à la rédaction d'une feuille spéciale : l'*Election populaire*, où l'on s'efforcera, dans un langage simple et pratique, d'enseigner ou de rappeler aux cultivateurs et aux ouvriers leurs droits et leurs devoirs en matière électorale.

La France est, en effet, appelée à nommer une assemblée constituante et, pour la première fois, le droit de suffrage est reconnu à tous les Français. A la voix de Montalembert et sous l'impulsion donnée par le comité central qui subsiste toujours, et par les comités de province, les catholiques se réveillent, ils agissent et ils triomphent au moins dans une certaine mesure, puisque de l'élection du 23 avril 1848 sort une assemblée où l'on compte deux cent

Digitized by Google

cinquante partisans de la liberté d'enseignement. Les légitimistes y sont nombreux. Ils ont à leur tête Berryer, de Falloux, de Kerdrel, de Larcy, de Vatimesnil, de Vogüé, de Barthélemy; les républicains, modérés et amis de l'ordre pour la plupart, y tiennent une place considérable. Une quinzaine d'ecclésiastiques, parmi lesquels NN. SS. Parisis, Graveran et Fayet, évêques de Langres, de Quimper et d'Orléans, en font partie. Au grand déplaisir de Montalembert, Lacordaire, qui est député des Bouches-du-Rhône, va siéger à l'extrême-gauche, non loin de L. Blanc, de Barbès, de F. Pyat.

Thiers est membre de l'assemblée. Montalembert s'est employé pour lui faire obtenir les voix des électeurs catholiques de la Seine-Inférieure. Consterné par la révolution du 24 février, l'ancien ministre avait désiré avoir un entretien avec son ancien adversaire. Déjà, en 1840, il avait dit à Montalembert : « Je suis papiste, je déteste le gallicanisme que je regarde comme un acheminement au protestantisme. » Déjà, à la même époque, il avait dit en présence de Cousin, Faucher, Salvador et Montalembert : « Je défie l'esprit humain de produire une vérité ou une beauté qui ne soit pas déjà dans le christianisme. » La révolution de février l'affermissait dans ces sentiments et le délivrait de quelques-uns des préjugés dont ils étaient accompagnés. Mais la liberté d'enseignement ? lui dit Montalembert. — Je l'admets, répond Thiers, et il explique son changement d'attitude par cette observation que l'Université tombée, dit-il, aux mains des phalanstériens, prétend enseigner aux enfants un peu de mathématiques, de physique, de sciences naturelles et beaucoup de démagogie. Voilà pourquoi, conclut-il, je ne vois de salut, s'il y en a, que dans la liberté d'enseignement. Rassuré sur ce point ainsi que sur la liberté d'association, à propos de laquelle Thiers donne des assurances non moins positives, persuadé que la fusion des anciens partis peut seule assurer le triomphe de l'ordre et de la liberté, Montalembert exhorte vivement les électeurs rouennais à donner leurs voix à l'ancien ministre, lequel est élu. La suite mon-

Digitized by Google

trera qu'il a eu raison de le soutenir contre des défiances assez naturelles. Thiers sera pour lui, nous le verrons, un très précieux auxiliaire dans la lutte suprême pour la liberté d'enseignement.

Montalembert lui-même fut élu dans le Doubs. En apprenant son élection, il s'agenouilla pour redire une prière qu'il aimait : « *Domine, volo quidquid vis, volo quia vis, volo commodo vis, volo quamdiù vis*, Seigneur, je veux tout ce que vous voulez, parce que vous le voulez, comme vous le voulez et aussi longtemps que vous le voudrez. »

Acclamée par le peuple, le 4 mai, jour de son ouverture, l'Assemblée fut envahie par le même peuple le 15 mai. Tocqueville a laissé un récit saisissant de cette scène. Un rugissement formidable, poussé par vingt mille voix se fait entendre. « Je n'eusse jamais pu imaginer que des voix humaines, en s'unissant, pussent produire un bruit aussi immense. » Des individus à la figure sinistre se précipitent et cernent les bancs des députés. « On vous cherche, tâchez de disparaître, murmure un inconnu à l'oreille de Montalembert. » Il reste à sa place. « Vois-tu ce vautour? dit un des envahisseurs en désignant Lacordaire, revêtu de sa robe blanche, j'ai bien envie de lui tordre le cou. » « Citoyens, s'écrie Barbès, il faut que l'Assemblée vote immédiatement un impôt d'un milliard sur les riches; sinon les députés seront traîtres à la patrie. » — « Voilà le mot de la situation, écrivit bientôt Montalembert. Il fallait voir les trépignements, les applaudissements de la foule qui dansait de joie dans le milieu de notre enceinte !... A chaque décret proclamé par les orateurs de l'émeute, ajoute-t-il, on s'attendait à ce que pour obéir aux excitations des meneurs, l'on nous fît voter par appel nominal, et que les récalcitrants fussent égorgés sur place ; néanmoins tout le monde est resté à son banc. » Ledru-Rollin, l'un des membres de la Commission exécutive, essaie de rappeler le peuple au respect dû à l'Assemblés. « Allons donc, lui crie-t-on, n'avez-vous pas fait la même chose en février? » Il était difficile de répondre à cette question autrement que par le silence.

Digitized by Google

Cette scène d'anarchie durait depuis trois longues heures lorsque enfin l'Assemblée fut délivrée par un bataillon de la 7e légion.

Le lendemain, Lacordaire donnait sa démission de député. Le triste spectacle qui s'était étalé sous ses yeux avait dissipé ses illusions et lui avait, à diverses reprises, arraché cette exclamation : « La République est perdue ! » Quelques semaines plus tard il quitta *l'Ere nouvelle* qui donnait à la démocratie plus de gages qu'il n'aurait voulu.

L'orage n'était que momentanément apaisé. Le gouvernement provisoire avait eu l'imprudence d'organiser, à Paris, ce que l'on a appelé les ateliers nationaux, promettant ainsi aux ouvriers de la capitale un travail qu'il ne serait pas longtemps possible de leur assurer. La Commission exécutive par laquelle l'Assemblée la remplaça, le 15 mai (1), eut bientôt sur les bras cent mille ouvriers inoccupés et demandant non seulement du pain, mais l'aisance et les jouissances du luxe. Elle était débordée. Que faire pour conjurer le danger inhérent à une telle situation? Duclerc, ministre des finances, proposait que l'Etat mît la main sur les grandes lignes du chemins de fer. Grâce à cette mesure, disait-il, on pourra relever le crédit public, ouvrir de nouvelles voies ferrées et occuper les ouvriers à ces nouveaux travaux. Montalembert juge ce projet dangereux. Il monte à la tribune et le combat comme portant atteinte au droit de propriété, aux obligations contractées par l'Etat et à l'esprit d'association qui doit animer toute vraie démocratie :

« Prenez garde, s'écrie-t-il. Vous vous engagez dans une voie funeste... Lorsque vous aurez accordé à l'Etat le monopole des chemins de fer, on viendra vous demander, comme on l'a déjà fait, celui des assurances immobilières; puis on viendra, le lendemain, vous demander le monopole des assurances mobilières et maritimes, puis celui des usines, puis des grandes filatures et vous ne pourrez rien

(1) Elle était composée de MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin.

Digitized by Google

répondre... La liberté du capital et la liberté du travail seront l'une et l'autre confisquées.

« ...Savez-vous ce que cela me représente ? Cela me représente ces machines terribles où l'on voit périr quelquefois, dans vos usines, de malheureux ouvriers, ces cylindres et ces engrenages où s'engagent d'abord un peu de vêtement, puis un membre, puis le corps, puis le cœur, puis la tête. Il en sera ainsi de l'industrie française. Elle sortira expirante et broyée de votre mécanisme impitoyable. » (*Très bien ! très bien !*)

« La cause soutenue par Montalembert était bonne, a dit Tocqueville, mais son discours fut excellent. Je ne crois pas l'avoir entendu parler si bien, soit avant, soit depuis. »

Ces débats furent violemment interrompus par les journées de juin. Les ouvriers prennent les armes, élèvent des barricades; la guerre sociale commence, la terreur règne dans Paris, l'Assemblée confie au général Cavaignac un pouvoir dictatorial. Pendant trois jours et deux nuits la plupart des représentants restent au palais Bourbon. Quelques-uns d'entre eux se rendent sur le théâtre de la lutte. Montalembert est du nombre. A un moment donné, plusieurs de ses collègues et lui reçoivent du général Duvivier un message pour Cavaignac et, quelques instants après, le vaillant officier tombe frappé d'un coup mortel (24 juin).

Le lendemain, après avoir de nouveau circulé à travers les rues ensanglantées de la capitale, Montalembert revenait à l'Assemblée par la rue de l'Université. Il rencontra l'Archevêque de Paris qui, obéissant à une inspiration héroïque, se rendait au faubourg Saint-Antoine pour porter des paroles de paix aux combattants. « Je ne m'arrêtai pas pour lui parler, écrivit-il quelques jours plus tard; je me doutais bien peu qu'il marchait à la mort et à la mort la plus sublime !... Son sacrifice est la plus belle page de l'histoire de l'Eglise au XIX^e^ siècle !... Cet homme, si médiocre sous tant de rapports, le voilà monté tout à coup à l'une des plus nobles places qui puissent exister dans la mémoire des hommes... Dieu lui-même lui a posé la couronne du martyre sur le front !... »

Digitized by Google

Ces terribles journées finissaient à peine, lorsque Carnot, ministre de l'Instruction publique, déposa, sur le bureau de l'Assemblée, un projet de loi relatif à l'enseignement primaire, projet de loi dont le premier article supprimait des programmes l'enseignement religieux. Montalembert s'indigna qu'on fît semblable proposition au lendemain d'une lutte comme celle qui venait d'épouvanter la France entière. C'est en sens inverse qu'il faudrait agir :

« Rendez, rendez au peuple cette foi qu'il a perdue, s'écrie-t-il, rendez-la lui en plaçant la liberté du bien à côté de celle du mal qui est presque illimitée parmi nous, en permettant à l'ancienne doctrine, à la foi chrétienne de reprendre son empire consolateur et puissant sur les âmes et les esprits égarés, en l'invitant à faire pour l'avenir de ce grand pays ce qu'elle a fait pour le passé. »

C'est au début des délibérations à la constitution promise à la France que Montalembert fit entendre ces accents et son intervention ne fut pas infructueuse, car il obtint qu'on insérât dans le préambule de cet acte une déclaration en faveur de la liberté d'enseignement.

Il prit peu de part aux débats sur la constitution elle-même. Ce ne fut pas sa faute si l'Assemblée repoussa le principe de la dualité des Chambres. En consacrant le principe contraire, écrivait-il, elle a signé l'arrêt de mort de la République; elle l'a confirmé, ajoutait-il, en confiant au peuple lui-même l'élection du président. Montalembert fut un des trente représentants qui repoussèrent par leur vote l'ensemble de la Constitution.

L'élection à la présidence de la République était fixée au 10 décembre. Deux candidats étaient en présence : le général Cavaignac et le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Au premier, homme de caractère et d'énergie, on savait gré d'avoir sauvé la société aux journées de Juin, mais son attitude fortement républicaine, sa déclaration qu'il était fier de son père, conventionnel et régicide, lui aliénèrent bien des suffrages. Le prince L.-Napoléon trouvait, au contraire, à raison de son origine, de profondes sympathies dans les masses. La plupart des députés de la droite firent

Digitized by Google

taire leurs répugnances et acceptèrent le prince non comme une solution définitive, mais comme une étape vers la monarchie. Thiers, dit le P. Lecanuet, ne voyait pas de meilleur candidat que lui-même, mais personne ne songeant à le nommer, il se prononça pour le prince. « Après tout, disait-il, Bonaparte n'est qu'un crétin, et quatre ans (1) sont bientôt passés. »

Des deux candidats quel était celui qui, en cas d'élection, favoriserait le mieux la liberté de l'Eglise en France ? Sur cette question, les avis étaient partagés. Mgr Parisis, Louis Veuillot inclinaient pour L.-Napoléon. Mgr Sibour, successeur de Mgr Affre, MM. de Falloux et de Champagny, l'abbé de Cazalès, le P. de Ravignan soutenaient Cavaignac. Montalembert résolut de mettre chacun des candidats en demeure de s'expliquer et les déclarations du prince ayant été plus explicites que celles du général, il se prononça en sa faveur (2). On sait que L.-Napoléon fut élu à une très forte majorité. « La vengeance du peuple, quand il est mécontent d'une république, dit M. E. Ollivier, est toujours d'appeler César. »

Le concurrent de L.-Napoléon avait eu les voix de la gauche. Il était naturel qu'au moins à ses débuts, le vainqueur s'efforçât de donner satisfaction à la droite. C'est ainsi qu'il fut amené à offrir le portefeuille de l'instruction publique à M. de Falloux. M. de Falloux éprouvait la plus vive répugnance à l'accepter. Le 10 décembre, il n'avait pas voté pour le prince, pouvait-il maintenant s'associer à sa politique ? D'autre part

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,

et M. de Falloux ne voulait pas contribuer, même indirectement, au rétablissement de l'empire. En vain, Montalem-

(1) C'était la durée que devaient avoir, d'après la Constitution, les pouvoirs du président.

(2) L.-Napoléon avait fait les deux déclarations suivantes : « La protection de la religion entraîne comme conséquence la liberté d'enseignement. — La souveraineté temporelle du Pape est intimément liée à l'état de la religion comme à la liberté et à l'indépendance de l'Eglise. »

Digitized by Google

bert, le P. de Ravignan, O. Barrot, chef du cabinet, Thiers, Molé le pressaient de ne pas se dérober au fardeau. Pour échapper à ces obsessions, il quitte son domicile et se réfugie chez Mme Swetchine. L'abbé Dupanloup le poursuit, le découvre et lui dit : « Vous allez abandonner l'Italie à ses convulsions, laisser le pape sans secours à la merci de ses pires ennemis, rejeter dans l'anarchie la France qui n'aspire qu'à s'en affranchir et couvrir de confusion devant elle les plus éminents représentants du parti conservateur. » Puis, l'arrachant à son asile, il le conduit chez Montalembert qui, à son tour, le conduit chez Thiers. Falloux est enfin ébranlé. « J'accepte le ministère, dit-il à Thiers, si vous me promettez de préparer, de soutenir et de voter avec moi une loi de liberté d'enseignement. » — « Je vous le promets, répond M. Thiers, et, croyez-le bien, ce n'est pas un engagement qui me coûte... Nous avons fait fausse route sur le terrain religieux, mes amis les libéraux et moi, nous devons le reconnaître franchement. »

C'est ainsi qu'arriva au pouvoir un ministre dont Tocqueville a dit : « Qui n'a pas vu M. de Falloux discuter autour d'une table ne sait pas ce que c'est que la puissance d'un homme », un ministre, habile tacticien, avisé politique, un orateur éloquent, à la voix harmonieuse et douce, au geste élégant et sobre. « C'est le malheur des gens habiles d'être souvent accusés de fausseté. M. de Falloux n'a pas échappé à cette accusation, dit le P. Lecanuet. Elle est injuste ; mais entre les deux vertus que le Christ réclamait de ses disciples, il est certain que M. de Falloux cultiva plus la prudence du serpent que la simplicité de la colombe. » En acceptant une place dans le ministère, il se proposait de travailler à la répression de l'anarchie, au rétablissement du pape qui avait été obligé de quitter Rome tombée au pouvoir de Mazzini et de donner enfin à la France la liberté d'enseignement.

Le jeune ministre (il avait trente-sept ans) était pourtant discuté. Montalembert s'efforça de le faire accepter partout et de lui aplanir les voies. A ceux qui craignaient que Falloux ne fût trop porté aux accommodements et qui le

Digitized by Google

pressaient, lui, Montalembert, de ne pas s'effacer, il répondait : « Il ne s'agit pas de moi mais de l'Eglise... L'heure semble venue de négocier une transaction honorable (en matière d'enseignement). Nous avons défriché le terrain et jeté la semence. Personne plus que Falloux n'est capable de bien faire la moisson... Il est digne, sous tous les rapports, non seulement de prendre ma place, mais d'aller bien plus loin et de monter bien plus haut que moi... *Illum oportet crescere, me autem minui...* (1). Je regarde comme un grand bonheur d'avoir pu lui servir de précurseur et surtout d'avoir été son ami et son associé. » Nobles et généreux sentiments !

L'Assemblée constituante allait se dissoudre. Elle avait pourtant mis à son ordre du jour une loi sur l'organisation judiciaire. D'après un article du projet en délibération, le gouvernement devait, dans le délai de deux mois, procéder à l'installation d'une nouvelle magistrature, et le droit était accordé au ministre de la justice de faire descendre de leur siège les juges qu'il voudrait écarter. C'était méconnaître le salutaire principe de l'inamovibilité de la magistrature, principe dont l'application place, au moins jusqu'à un certain point, le juge à l'abri et au-dessus des mouvements politiques. Montalembert attaqua et fit rejeter cette disposition, et Guizot lui écrivit : « Vous avez gagné une grande bataille et pour une bonne cause. Noble joie devenue bien rare! Je suis charmé qu'elle vous soit échue. »

(1) « Il faut qu'il s'élève et que je sois abaissé. » On se rappelle que c'est par ces paroles du saint précurseur que Bourdaloue salua les débuts de Massillon.

(A suivre)

Ch. DE LAJUDIE,
Professeur aux Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

I. Aug. Molinier, *Sources de l'Histoire de France*, Des origines aux guerres d'Italie (1494), fascicule IV, *Les Valois* (1328-1461); in-8° de 354 pp.; Paris, Picard, 1904.

II. Louis Halphen, *Recueil d'Annales Angevines et Vendômoises* (Collection de textes pour servir à l'enseign. de l'hist.); in-8° de LXI-162 pp.; Paris, Picard, 1903.

III. Maurice Prou, *Recueil de Fac-Similés d'Ecritures* du V^e^ au XVIII^e^ siècle, accompagnés de transcriptions, atlas in-4° de 50 planches; Paris, Picard, 1904.

IV. Arsène Perrier, Un chancelier au XV^e^ siècle, *Nicolas Rolin* (1380-1461); in-8° de III-392 pp., avec portrait en héliogravure; Paris, Plon, 1904.

V. A.-M.-P. Ingold, *La seconde phase du Jansénisme*, Fragment de l'hist. de la *Constitution Unigenitus*, par D. Vincent Thuillier (Documents pour servir à l'Hist. relig. des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles); in-8° de XI-404 pp.; Paris et Lyon, Picard et Nouvellet, 1901.

VI. Henri Lion, *Le Président Hénault* (1685-1770) d'après des documents inédits; in-8° avec portrait de IV-446 pp.; Paris, Plon, 1903.

VII. L'abbé Sicard, *L'Ancien clergé de France*, III, *Les Evêques pendant la Révolution*, De l'Exil au Concordat; in-8° de 570 pp.; Paris, Lecoffre, 1903.

VIII. J. Meilloc, *Les serments pendant la Révolution*, publié par les soins de l'abbé F. Uzureau, directeur de l'*Anjou historique*; in-12 de 368 pp.; Paris, Lecoffre, 1904.

IX. Maurice Talmeyr, *La Franc-maçonnerie et la Révolution française*; in-12 de 94 pp.; Paris. Perrin, 1904.

X. Comte de Reiset, *Mes Souvenirs* (L'Unité de l'Italie et l'Unité de l'Allemagne), tome III; in-8° de 536 pp.; Paris, Plon, 1903.

XI. Jean Darcy, *France et Angleterre* (*Cent ans de Rivalité coloniale*). — L'Afrique; in-8° de 481 pp.; Paris, Perrin, 1904.

I. — Signalons d'abord, parmi les ouvrages récemment envoyés à cette revue, un certain nombre d'excellents instruments de travail édités par la librairie Picard.

La collection des *Manuels de bibliographie historique* s'est enrichie du IV^e^ fascicule des *Sources de l'histoire de*

Digitized by Google

France des origines aux guerres d'Italie. Ce fascicule, dû comme les précédents à M. Molinier, a pour sous-titre : *Les Valois, 1328-1461*, et embrasse toute la période de la guerre de Cent ans. L'historiographie française subit vers cette date de grandes modifications et change quelque peu de caractère. Les annales monastiques ont disparu, l'histoire « se fait de plus en plus laïque »; les grandes chroniques reflètent une inspiration plus personnelle et ressemblent à des Mémoires; au sein de l'anarchie politique et administrative, l'historiographie « locale » ressuscite.

Par suite, M. Molinier se trouve contraint d'élargir un peu le cadre ordinaire des premiers fascicules de son travail (1), d'y introduire, par exemple, quelques indications sur les documents d'archives administratifs et financiers, publiés à Paris ou en province depuis une cinquantaine d'années. De même, quoique en défiance contre l'activité inquiète, légèrement brouillonne des chancelleries du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle, et contre les fantaisies des érudits qui les ont explorées et exploitées depuis le XVIII^e^ siècle, il a dû faire une place à l'historiographie étrangère, aux recueils de documents, instructions, rapports des ambassadeurs. Il a également noté un certain nombre de comptes royaux mais avec beaucoup de réserve, surtout quand il s'agit de comptes concernant l'histoire artistique (pourquoi l'auteur les écarte-t-il délibérément de son plan ? L'histoire artistique n'est-elle pas de l'histoire, un document de moralité et surtout de mentalité, qui en vaut bien d'autres ?)

Comme il reste encore deux fascicules à publier, le V^e^

(1) M. Molinier expose lui-même, p. 3, les grandes lignes de son plan : « En tête, on a mis les deux principales chroniques chevaleresques du XIV^e^ siècle : Jean le Bel et Froissart; à la suite on a énuméré les chroniques moins étendues, les documents ayant un caractère local, puis les pièces et fragments relatifs aux règnes des trois premiers Valois : Philippe VI, Jean II et Charles V. Viennent ensuite les textes étrangers classés par pays; tout cela nous conduit vers l'an 1380. » — Pour les règnes de Charles VI et de Charles VII, M. Molinier adopte, enfin, l'ordre suivant : « Charles VI (sources générales — détails de l'histoire); Le Grand Schisme ; Charles VI et Charles VII (chroniques étrangères); Charles VII (chroniques françaises — détails de l'histoire); Jeanne d'Arc. »

Digitized by Google

qui comprendra les années 1461-1494 et l'Introduction générale, le VI• qui contiendra la table générale, M. Molinier a fait insérer fort opportunément, dans le fascicule IV, une table alphabétique provisoire qui permettra d'utiliser sans trop de peine « cette masse assez considérable de près de 1600 articles (1) ».

II. — Dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, M. L. HALPHEN publie avec une introduction et des notes critiques une nouvelle édition des Annales composées en Anjou (2), et déjà éditées une première fois en 1869 par Marchegay et Mabille pour la Société de l'Histoire de France.

Le travail de M. Halphen ne consiste pas seulement dans une importante révision du texte, mais dans une description et une comparaison détaillée des manuscrits qui aboutit, notamment pour ceux des Annales de Saint-Aubin, à un classement nouveau, et, pour l'ensemble des documents angevins et vendômois, à une connaissance plus exacte de leurs rapports. M. Halphen admet pour les *Annales de Vendôme* et pour les *Annales dites de Renaud* une source commune. Il aurait existé à Saint-Maurice d'Angers, un recueil, anonyme jusqu'en l'an 965, puis, à partir de cette année, œuvre de l'archidiacre Renaud. « Ce qui, dans la première partie de ce recueil, concernait le x^e^ siècle avait été rédigé peu après la mort de Foulque Nerra (1040) et avant la mort du roi de France Henri 1^er^ (1060), ainsi que le prouvent les mentions des années 954, 956, 987 des *Annales de Vendôme*. Renaud étant mort lui-même vers 1076, l'œuvre était certainement terminée à cette date. Par contre, c'est alors seulement qu'a pu commencer la rédaction des *Annales de Saint-Aubin*, des *Annales de Vendôme* et de celles *dites de Renaud*. » Et M. Halphen

(1) Dans la même collection, on annonce comme étant *sous presse* le fascicule I des sources du *XVIII^e^ siècle*, par Maurice TOURNEUX.

(2) Ce sont les *Annales de Saint-Aubin d'Angers*, les *Annales de Vendôme*, les *Annales dites de Renaud*, les *Annales de Saint-Serge d'Angers*, les *Annales de Saint-Florent de Saumur*.

Digitized by Google

admet pour la rédaction des premières une date qui va du milieu à la fin de la seconde moitié du XII^e siècle ; pour la rédaction des secondes, il estime que des contemporains et des témoins oculaires ont noté les faits, au fur et à mesure des événements, dès que Renaud eut terminé son œuvre, c'est-à-dire depuis l'an 1075. Les *Annales dites de Renaud*, s'arrêtant en 1106, semblent bien avoir été terminées vers cette date. Les *Annales de Saint-Serge* ont été écrites vers 1154, et les *Continuations* de 1154 à 1180. Les *Annales de Saint-Florent* ne datent pas d'avant le début du XIII^e siècle.

C'est à peine si, dans ce dernier recueil, perce une légère tendance à prendre le parti du roi de France. Les auteurs des parties originales des autres Annales ne cachent pas leur vif attachement aux comtes d'Anjou (et par suite leur animosité à l'égard de la maison de Blois, ennemie héréditaire des comtes d'Anjou); ils ne dissimulent pas non plus leurs sympathies pour les rois d'Angleterre (*Annales de Saint-Aubin*), et la faible estime, l'indignation même que leur inspire la conduite de Philippe-Auguste vis-à-vis de Richard Cœur-de-Lion. Les *Annales de Vendôme* manifestent des préoccupations plus étroites encore, surtout un profond amour, exclusif de tout autre sentiment, pour l'abbaye de la Trinité, pour ses abbés, ses biens, ses prérogatives.

III. — Tout le monde connaît l'excellent *Manuel de Paléographie latine et française* du VI^e au XVII^e siècle (2^e édition), que M. Maurice Prou, professeur à l'Ecole des Chartes, a publié en 1892. Il est devenu classique. Pas un étudiant chartiste, pas un « autodidacte » qui n'ait été appelé à s'en servir, à examiner les fac-similés phototypiques qu'il contient ; pas un érudit qui n'ait eu quelquefois intérêt à consulter le copieux dictionnaire des abréviations latines et françaises employées dans les manuscrits du moyen âge, qui forme à lui seul presque la moitié de l'ouvrage total. — Toutefois la science pratique de la paléographie résultant d'un long usage des vieux textes, de mul-

Digitized by Google

tiples exercices de lectures, plus encore que d'explications théoriques, il devenait nécessaire de joindre au Manuel, en guise d'Atlas, une collection de fac-similés abordable et commode pour ceux qui, loin d'un centre universitaire, « désirent cependant... se mettre en état de lire des livres manuscrits ou des documents d'archives. »

C'est ce que vient de faire M. Prou. Son *Recueil de Fac-similés d'Ecritures du V^e^ au XVII^e^ siècle* ne comprend pas moins de quarante spécimens des types d'écritures les plus usitées au moyen âge, dans les manuscrits d'origine *française*. Mais comme nous n'avons pas, pour le V^e^ et le VI^e^ siècles, de manuscrits qu'on puisse affirmer avoir été faits en Gaule, M. Prou a fait exception pour deux manuscrits très anciens dont il nous donne aussi des exemples, l'un d'écriture capitale, l'autre d'écriture onciale. — De même, comme les manuscrits du haut moyen âge sont rares ou déjà publiés, il n'y avait pas à insister sur l'écriture de cette époque; il n'y avait pas non plus à multiplier les exemples pour la période du IX^e^ au XI^e^ siècle, pendant laquelle l'écriture n'a pas subi de modifications essentielles. M. Prou a préféré multiplier les modèles d'écriture, soit pour les époques où les écoles et les habitudes des scribes se diversifient, soit pour les temps, même plus rapprochés du nôtre, où les difficultés de lecture augmentent, à raison de l'emploi qu'on fait, dans les actes publics et dans la correspondance journalière, de cursives dégénérées et sans caractères originaux.

L'exécution des fac-similés ne laisse rien à désirer. Dans les utiles transcriptions, accompagnées de notices explicatives, que M. Prou a placées en face des cinquante phototypies dont se compose son recueil, nous n'avons remarqué que quelques fautes d'impression : par exemple, planche II, ligne 18, on lit dans la transcription: *variæque festes*, la phototypie doit porter et porte, de fait, *pestes;* planche I, ligne 2, ne faudrait-il pas en note : corrigez *aliquot* (au lieu d'*aliquod*)? etc... — D'ailleurs, pourquoi M. Prou n'indique-t-il de corrections qu'à la planche I, lorsqu'il s'agit du latin classique? Peut-être eût-il fallu adopter partout un système uniforme?

Digitized by Google

IV. — Nicolas Rolin (1380-1491), qui fut au xv^e^ siècle chancelier de l'empire bourguignon, arriva au pouvoir sous Philippe le Bon, presque au lendemain de l'assassinat de Jean sans Peur dont il avait été l'ami, l'avocat et le conseiller. Pendant quarante années il dirigea la politique d'un prince que les circonstances avaient rendu l'arbitre de l'Europe. Il faut donc remercier M. Arsène Perrier, bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour de cassation, d'avoir remis en lumière cette figure un peu oubliée d'un grand ministre qui ne servit pas toujours les vengeances de son maître, et devint, à un moment donné, l'agent le plus actif de la réconciliation entre la France et la Bourgogne, par où devait prendre fin la guerre de Cent ans.

Au lendemain de la mort de Henri V, l'alliance anglaise n'apparaissait déjà plus à la Bourgogne comme aussi précieuse que par le passé. Rolin n'en devait pas éprouver moins de difficultés de la part de son maître, lorsqu'il lui arracha ce traité de Chambéry (1424) où, pour la première fois dans un instrument bourguignon, Charles VII était désigné sous le titre de roi. Charles VII avait donné, il est vrai, au duc de Bourgogne des gages de ses intentions pacifiques en renvoyant les conseillers armagnacs que Philippe considérait comme ses ennemis personnels. — Si Philippe revint ensuite aux Anglais dont il obtint la lieutenance générale du royaume, Rolin resta fidèle à sa première idée d'une réconciliation avec Charles VII : il finit par en obtenir, en 1435, la réalisation. La Bourgogne ne pouvait se plaindre, car, après tant de luttes, elle se trouvait agrandie au sud et au nord ; et son prince, considéré comme souverain, était soustrait à tout hommage humiliant vis-à-vis du roi de France.

Rolin ne fit pas seulement de bonne politique. Il protégea les sciences et les arts. Il fonda l'Université de Dôle et celle de Louvain. Pour l'hôpital de Beaune, il fut un Mécène. Et pour rappeler, enfin, qu'il favorisa les artistes, M. Arsène Perrier a voulu qu'au commencement de son volume fût reproduite la *Vierge d'Autun* de Jean van Eyck, où le chancelier figure sous les traits du donateur agenouillé.

Digitized by Google

V. — Dom Antoine-Vincent THUILLIER, de la congrégation de Saint-Maur, avait été appelé en 1716 à Saint-Germain-des-Prés, où il continua ses travaux d'helléniste, ce qui ne l'empêcha pas de prendre une active part aux querelles suscitées alors par le jansénisme. Après avoir d'abord refusé de souscrire à la bulle *Unigenitus*, il révoqua son appel, publia divers écrits destinés à ceux de ses confrères qui persistaient à ne pas se soumettre, et, sur la prière des cardinaux de Fleury, de Rohan et de Bissy, finit par entreprendre, en collaboration avec dom Guillaume Le Seur, l'*Histoire de la Bulle Unigenitus*. Les deux bénédictins commencèrent par aller séjourner deux mois en Hollande, afin de se renseigner sur le jansénisme. Revenus en France, ils obtinrent de Fleury la communication des Archives de la police et de l'Etat ; et, de Rome, par l'entremise du cardinal Alboni, neveu de Clément XI, la copie de toutes les pièces trouvées dans le cabinet de ce pape. Dom Thuillier travailla dix ans à son œuvre et mourut, en 1736, avant de l'avoir achevée ; dom Le Seur continua le travail et mourut, lui aussi, sans qu'il fût publié — Mais on devine quel intérêt peuvent avoir pour l'histoire du jansénisme les brouillons et les deux copies de cette *Histoire* que les Bénédictins de Saint-Germain-les-Prés nous ont précieusement conservée, et qui se trouve actuellement dans le fonds français de la Bibliothèque nationale.

M. l'abbé Ingold, frappé des lacunes de la thèse de M. Le Roy sur *La France et Rome de 1700 à 1715; Hist. diplom. de la Bulle Unigenitus*, etc. (1892), s'est rendu compte que l'auteur eût été plus complet et plus exact, si, élargissant ses informations qui sont presque toutes d'inspiration janséniste et gallicane, il avait eu recours à l'œuvre de dom Thuillier. Aussi a-t-il eu l'idée d'inaugurer sa collection de *Documents pour servir à l'hist. relig. des XVII^e et XVIII^e siècles*, par la publication d'une partie du travail de dom Thuillier (1). Des trente-six livres dont

(1) Depuis lors, M. INGOLD a continué de publier d'autres *Documents* : ce sont les *Mémoires domestiques pour servir à l'Hist. de l'Oratoire*, du P. BATTEREL. (Picard, 2 vol. in-8, 1902 et 1903.)

Digitized by Google

il se compose et qu'il espère publier intégralement un jour, il n'a donné ici que la seconde partie (livres 7 à 13) relative à Quesnel, à la condamnation de ses *Réflexions morales*, et à l'acceptation de la Bulle par le Parlement, l'Assemblée du clergé et la Sorbonne. Ces livres, observe-t-il, correspondent précisément à la période traitée par M. Le Roy avec trop peu d'impartialité, comme on lui en a fait le reproche à la soutenance de sa thèse.

VI. — Le président Hénault n'appartient pas à la grande histoire, mais il fait quelque figure dans l'histoire d'*à-côté* qui, si souvent, éclaire ou commente l'autre. Il faut remercier M. Lion de nous l'avoir rappelé tout récemment dans une étude aussi érudite que spirituelle, et d'où il ressort que ni l'œuvre ni la personne de son héros ne méritent le dédain. Si l'on s'avisait de supprimer Hénault du XVIII^e^ siècle, il y manquerait vraiment un type assez représentatif de l'esprit, du caractère et des mœurs de toute une « condition », comme on disait alors, et de toute une société.

François Hénault fut de la race de ces magistrats d'ancien régime — les Montesquieu, les Bouhier, les de Brosses — qui se confinaient dans leurs fonctions et savaient trouver des loisirs pour le monde ou pour les lettres. Cette tradition d'honnête homme et d'homme de goût, Hénault l'avait d'ailleurs héritée de son aïeul, le libraire, traducteur des lettres de Cicéron, de son oncle maternel, qui fut ami de Boileau, de son père, le fermier-général, que la finance ne put distraire des livres. Au collège, où on le mit jusqu'à quinze ans, le futur président parut comme un modèle du parfait écolier, très satisfait de ses maîtres, très avide de toute sorte d'enseignements, également capable de s'intéresser à la géographie — cas peut-être assez rare à cette époque — et de triompher aux vers latins. On se souvient peut-être des anecdotes rapportées dans les *Mémoires :* Hénault composant les vers latins de son concurrent Chauvelin pris de migraine, et se voyant frustré du titre d'*empereur* de la classe qui lui revenait ; ou bien encore Hénault laissant échapper une faute de quantité, au grand

Digitized by Google

désespoir de son précepteur qui s'évanouit de chagrin...

En 1669, à sa sortie de collège, l'écolier n'est pas encore fixé sur son avenir. Il entend Massillon, et aussitôt, pris d'enthousiasme, il se voue à l'éloquence de la chaire et s'enferme pour deux ans à l'Oratoire. Ce n'est qu'assez longtemps après l'avoir quitté, en 1710, qu'il fut nommé, jeune encore, président de la première Chambre des enquêtes, charge qu'il occupa plus de vingt ans. Il s'y distingua par son désintéressement, par son empressement à rendre service, par son zèle de négociateur officieux dans plusieurs affaires délicates, notamment lors des démêlés survenus entre le Parlement et le régent en 1720, à l'occasion de la bulle *Unigenitus*. M. Lion s'est peu étendu, malheureusement, sur le rôle de Hénault entre les années 1720 et 1723, et c'est une des lacunes de son livre. Il n'a pas omis toutefois de décrire le fameux lit de justice de 1723 pour lequel Hénault composa les discours des divers orateurs qui eurent à prendre la parole. La séance eut un vif succès. Hénault, qui la décrit, trouve lui-même que le discours du roi « était fort court, et fort bien », celui du duc d'Orléans « tendre pour son royal pupille et précis sur les affaires », celui du garde des sceaux « impératif », celui du premier président « très conforme à l'esprit de sa compagnie». De fait, tout le monde sortit content : le régent, le garde des sceaux, le parlement, Hénault qui était en somme le triomphateur du jour (triomphateur inconnu et discret, mais triomphateur enfin), surtout le cardinal Dubois qui avait tout conduit dans la coulisse...

Pareille aventure se renouvela, du reste, la même année, lorsque M. de Marville eut à recevoir le président à l'Académie française. Le récipiendaire composa lui-même la harangue de M. de Marville. Ce jour-là encore, tout le monde fut enchanté, et surtout, sans doute, Hénault, qui s'était célébré lui-même.

On se lasserait à citer des traits de sa complaisance et de son humeur accommodante. C'est à la vivacité de son esprit fertile en ressources, au charme et à la sûreté de son

Digitized by Google

commerce qu'il dut ainsi de devenir bientôt l'homme à la mode, le convive, l'ami dont on ne peut se passer. Entre temps, en 1731, il avait abandonné sa charge de président, et désormais il possédait toute liberté de vaquer publiquement à ses relations et à ses travaux littéraires.

Ses relations sont nombreuses et diverses. On le voit figurer d'abord à la tête du petit groupe qui fréquente chez Mme du Deffand. Celle-ci regrettait, non sans raison, que son « empressement pour plaire » fût « trop général ». Plus tard, elle ne lui pardonna jamais d'avoir pris parti contre elle dans le conflit qu'elle eut avec Mlle de Lespinasse. Enfin, quand Walpole entra dans la vie de la marquise, Hénault en disparut doucement. A la mort du président, c'est toutefois Mme du Deffand qui se plaint d'avoir été oubliée : « Son testament, écrit-elle à Voltaire, est de 1766; il avait alors son bon sens. Il laisse à des paroisses, à des couvents des legs peu considérables, il traite fort bien ses domestiques, etc... *De ses amis il n'en parle point.* » Mme du Deffand oublie ici de mentionner qu'elle a reçu du vivant d'Hénault, qu'elle reçoit encore de par la volonté testamentaire de celui-ci, une rente viagère de six mille livres.

L'amitié de Voltaire et du président a de quoi étonner davantage. Elle datait d'assez loin, du jour où ils s'étaient rencontrés chez le président de Maisons, où ils avaient collaboré à certain *divertissement* en l'honneur de la marquise de Prie, où Hénault avait sacrifié ses manchettes pour sauver du feu des fragments de la *Henriade.* Depuis lors, ils ne cessèrent guère de correspondre.

A mesure que grandissait l'influence de Hénault, les prévenances de Voltaire allèrent, du reste, se multipliant, et se tournèrent en flatteries délicates. Une des pièces les plus curieuses, retrouvées par M. Lion au château de Carrouges, est une réponse à Voltaire qui, confiant dans les lumières, l'érudition et le goût du président, lui avait demandé une « critique minutieuse » du *Siècle de Louis XIV.* Cette lettre de Hénault serait tout entière à citer, et il ne nous paraît pas qu'elle ait été remarquée autant qu'elle le

Digitized by Google

mérite. Il commence par y louer Voltaire, non sans malice, du titre choisi pour le nouvel ouvrage qui ne contient guère, en effet, qu'une légère « superficie » des choses, « comme ce que sait à peu près tout homme du monde qui a entendu raconter les événements de ce règne ». Puis il lui reproche de n'avoir pas toujours parlé assez sérieusement des personnes et des choses : « Le genre de l'histoire, qui parle à la postérité, demande un ton sérieux... A cette réflexion générale, j'en joins une seconde, qui regarde la religion : je ne parle pas de la catholique, mais de la *Religion*. Il n'y a pas un païs, pour peu qu'on y laboure la terre, qui n'en reconnaisse une, et les hommes sensés n'approuveront jamais que cet article soit traité avec indifférence ou légèreté. » Suivent quarante remarques, où le critique signale des fautes de goût ou de style, mais aussi des inexactitudes, des omissions, des erreurs, des appréciations, excessives : « Au nom de Dieu effacez ces mots : Il (M. de Turenne) s'était fait catholique sans qu'on eût jamais pu savoir le motif de son changement... Jamais on ne vous pardonnera ce trait par lequel il semble que vous vouliez dédommager les calvinistes de son abjuration. » Et plus loin : « Pourquoi en voulez-vous aux grands hommes ? Voilà encore le prince de Condé que vous dégradez parce qu'il vint mourir à Fontainebleau... »

Voltaire assura Hénault à plusieurs reprises qu'il lui était reconnaissant de ses remarques. Etait-il sincère ? Peut-être. Il est permis néanmoins d'en douter un peu, lorsqu'on se souvient que Voltaire souhaite, à ce moment, d'obtenir l'autorisation d'imprimer le *Siècle* en France, et que Hénault, bien vu à la cour, estimé de d'Argenson, traité par le roi « avec beaucoup de bonté », est entré depuis quelque temps dans le cercle intime de la reine. Marie Leczinska est aux petits soins pour son cher président, surveille de loin ses rhumes, ses fluxions, ses rhumatismes, même ses indigestions, s'entremet auprès du roi en faveur de ceux qu'il lui recommande. Il est impossible que l'entourage de Hénault ignore cela, ignore aussi que la reine

Digitized by Google

lui réserve, dès la mort du comte de Prieux, la charge de surintendant de sa maison...

D'ailleurs, pour diverses causes, les relations de Voltaire avec Hénault se refroidirent notablement à dater de 1765. Aussi bien le président n'était-il plus apte à lui rendre aucun service. C'est un grand tort de « vivre trop longtemps et de mourir plus qu'octogénaire, à une époque où l'on respecte peu, et la vieillesse, et les vieillards... Les hommes voient ce que vous êtes sans se souvenir de ce que vous avez été. » Il y paraît dans la lettre que Voltaire écrit, à la mort de Hénault, à Mme du Deffand : « Il y a trente ans que son âme n'était que molle, et point du tout sensible, qu'il concentrait tout dans sa petite vanité, qu'il avait l'esprit faible et le cœur dur, qu'il était content pourvu que la reine trouvât son style meilleur que celui de Moncrif... »

Dur et injuste portrait, où Voltaire se venge peut-être de l'article sur *Servet* contenu dans la nouvelle édition de l'*Abrégé chronologique*. Dans le vrai, il ne peut pardonner au président l'ardeur de ses convictions chrétiennes. « Ce *charlatan* n'aimait rien : de plus il disait son bréviaire... » Ces petits vers qu'il envoie à Mme du Deffand peuvent servir de commentaire à une phrase de la marquise sur Hénault : « *Son esprit n'était pas convaincu*, ni son cœur n'était pas touché... » Et ici se pose la question de loyauté de Hénault que M. Lion n'a pas suffisamment dégagée, quoique son livre contienne toutes les données utiles pour la résoudre. Rappelons seulement la spirituelle franchise de certains reproches adressés à Voltaire dans la lettre citée plus haut ; rappelons aussi la lettre qu'il écrivit, âgé de plus de quatre-vingts ans, au même Voltaire qui venait de publier sous le nom d'abbé Basin, une facétie irréligieuse, dont la « barbarie insigne » avait indigné le vieux président ; rappelons enfin sa conduite modérée et ferme dans l'affaire des Jésuites, et — sans retenir aucune autre considération de détail — concluons de ses écrits et de ses actes à la sincérité de la foi qui les inspira.

Au surplus, il serait puéril de compter Hénault, par un

Digitized by Google

excès contraire, dans le groupe des adversaires de la « philosophie ». Il fit de sa dévotion une affaire toute personnelle. Non pas, comme on pourrait le croire, par une sorte de timidité qu'on rencontre parfois chez les convertis de son espèce. Mais très réellement il ne se sentait pas autorisé à parler au nom de la religion ; le passé de sa vie ne l'y avait guère préparé, il gardait des goûts trop mondains pour cette tâche de théologien laïque dont il se fût acquitté avec tant d'esprit, s'il avait cru devoir l'assumer. Non ! il a eu raison de dire : « Je ne suis point théologien », et de le dire à Voltaire même, qui eût si aisément triomphé d'un tel ennemi.

Son œuvre, qui n'est pas sans mérite, demeure donc toute profane : s'il faillit glisser dans le sermon, en souvenir de l'Oratoire, il revint vite à la poésie de circonstance, aux églogues, aux petits vers, à la tragédie ou il fut, somme toute, assez médiocre. L'histoire littéraire accueillera plus favorablement son *François II*, essai curieux de drame historique qui ouvre une voie nouvelle. Quant à l'histoire proprement dite, on sait tout le profit qu'elle a tiré de ses Lettres — Hénault fut, au XVIII^e^ siècle, un de nos meilleurs épistoliers — et de ses Mémoires « si vivants, si simples, si sincères ». On apprendra dans le livre de M. Lion, à mieux connaître l'*Abrégé chronologique* où il y a un réel effort de généralisation et de critique. « Clair, exact, savant, il a plu aux uns et il a instruit les autres ; les profanes l'ont lu et étudié avec plaisir, les savants l'ont consulté avec profit ; tous y ont admiré l'art et le goût de l'abréviateur, la science de l'historien, la pénétration du moraliste, la précision et le naturel du peintre et de l'écrivain ; bref, c'est un de ces livres qui tiennent, et au-delà, les promesses du titre. » — « Il a fallu, dit encore M. Lion, tout le renouveau de la science historique de notre temps, il a fallu le *Précis de l'histoire moderne* de Michelet pour le rejeter dans l'ombre. »

VII. — Le troisième volume de M. l'abbé SICARD sur

Digitized by Google

l'*Ancien clergé de France* a pour sous-titre : *Les Evêques pendant la Révolution*, *De l'Exil au Concordat*.

Il débute par un récit très émouvant de la grande dispersion du clergé « réfractaire » sur tous les chemins de l'exil, au lendemain du refus d'adhésion à la Constitution civile et des décrets portés successivement par la Législative et la Convention. L'accueil qu'un grand nombre de prêtres et l'immense majorité des évêques reçoivent à l'étranger, varie beaucoup suivant les circonstances et les pays. — Naturellement l'épiscopat, le Pape en tête, rivalise presque partout de générosité en faveur des proscrits, mais il ne faut pas conclure de là que toutes les nations leur sont également favorables. En Italie, à Rome même, les intentions bienveillantes de Pie VI sont quelquefois méconnues par son entourage : d'ailleurs tous les émigrés voudraient résider à Rome, ce qui ne laisse pas d'offrir certains inconvénients d'ordre politique et économique, le Pape ne pouvant ni recevoir plus d'étrangers qu'il ne s'estimait capable d'en loger et d'en nourrir, ni leur offrir plus de sécurité qu'il n'en avait lui-même. Si l'Allemagne se montre accueillante à Constance et en Westphalie, elle demeure, en Prusse et dans les parties protestantes du territoire, hostile ou indifférente. Nos prêtres errent à l'aventure en Autriche, en Bavière, en Hongrie, se contentant lorsque l'accès de ces pays, catholiques pourtant, ne leur est pas interdit, d'une hospitalité précaire. Les abbayes de Souabe, à la grande indignation des proscrits, leur restent fermées. En Espagne, au contraire, les monastères s'ouvrent largement pour eux, mais à la condition d'y subir la règle, très dure, et d'être châtiés, s'ils y manquent : c'est le peuple, encore plus que le clergé, parfois ignorant et jaloux, qui fait aux exilés la réception la plus chaleureuse. — Mais trois pays se distinguent entre tous par leur charité. C'est la Belgique où nos évêques et nos prêtres ne font que passer. C'est la Suisse qui accueille d'abord six mille étrangers, multipliant les industries : travail, quête, table commune, pour leur venir en aide, jusqu'au jour où, se sentant trop pauvre pour les héberger, subissant peut-être aussi la

Digitized by Google

pression du gouvernement français, elle est obligée de déverser son trop plein vers le Piémont et les Etats du Pape. Enfin, c'est l'Angleterre où nos compatriotes trouvent des sympathies inattendues, qui leur inspirent souvent de naïves et touchantes effusions de reconnaissance pour leurs bienfaiteurs. Il n'est pas jusqu'aux prélats anglicans qui n'ordonnent pour eux des quêtes dans leurs diocèses, ne tiennent à honneur de siéger dans la commission des secours. Le vieil archevêque de Narbonne, Dillon, qui avait souvent présidé les assemblées du clergé de France, ne peut retenir un cri de surprise : « J'ouvre, s'écrie-t-il dans un discours prononcé à Londres, j'ouvre un Nouveau Testament, et je lis à la première page : *Imprimé d'après la Vulgate, et publié aux frais de l'Université d'Oxford, pour l'usage du clergé français réfugié en Angleterre...* Dieu de concorde et de paix, elles sont donc adoucies ces préventions les plus amères de toutes, celles qui naissent de l'opposition des sentiments en matière religieuse ! » — Le peuple anglais manifesta, il est vrai, en plusieurs circonstances des sentiments hostiles, mais la patience et les vertus de nos prêtres ne tardèrent pas à le désarmer. Et l'Angleterre n'en versa pas moins entre les mains des étrangers, de 1792 à 1806, une somme qu'on peut estimer égale à 47.000.000 de francs. Il y a lieu de se demander quels furent les motifs de tant d'empressement et de générosité. M. Sicard les ramène à trois : amour de la liberté, haine de la Révolution, respect pour cette Eglise gallicane dont le prestige a été si grand dans l'histoire, et dont Burke a redit l'éclat, les vertus.

Cette première partie du travail de M. Sicard est celle qui retiendra davantage le lecteur ; l'intérêt, soutenu par un grand nombre d'anecdotes suggestives, n'y chôme jamais ; les témoignages apportés sont précis et sûrs ; toutefois, comme ils émanent ordinairement des victimes ou de leurs panégyristes, on aimerait à les voir plus souvent appuyés de documents ou de pièces officielles, provenant des collections étrangères. Il serait intéressant de savoir comment, par quels ordres, par quelles mesures, dans quels

Digitized by Google

rapports, les gouvernements et les autorités des divers pays se sont occupés administrativement de ce phénomène politique nouveau : l'émigration du clergé français.

Sous ces titres : *La politique épiscopale de l'émigration* et *Le clergé et la question politique en France*, les deux parties suivantes de l'ouvrage sont consacrées à l'étude d'un problème identique, celui des rapports du clergé avec le nouveau régime. Suivant qu'on l'envisage du dehors ou du dedans, ce problème se présente sous des aspects fort divers, et c'est pourquoi il provoqua jadis des solutions assez différentes.

Les évêques qui subissent les rigueurs de l'exil, qui fuient de ville en ville, de royaume en royaume, devant les soldats républicains, n"éprouvent d'ordinaire aucune sympathie pour le nouvel état de choses. Quelques-uns font même des vœux pour le succès des armées étrangères : on voit un cardinal de Rohan s'autoriser de son titre de prince du Saint-Empire pour armer contre la France; un de Conzié, évêque d'Arras, se faire, au nom du comte d'Artois, le Pierre l'Ermite de la croisade politique, un de la Fare, évêque de Nancy, s'en improviser le diplomate, un Asseline, évêque de Boulogne, le théologien. L'évêque de Dol, M. de Hercé, prend une part directe à la guerre civile : pour ne pas abandonner ses compagnons d'infortune, il se laisse fusiller à Vannes, le 30 juillet 1795, et meurt en héros. — L'épiscopat ne s'était pas encore habitué à distinguer entre la France et les Bourbons : on s'inspirait volontiers sous l'ancien régime de cette maxime : « La patrie est là où est le roi ». M. Sicard rappelle à ce propos l'exemple de la Fronde, de Condé, de Turenne, celui des protestants exilés par la Révocation et allant, au nombre de six cents, former la garde de Guillaume III d'Angleterre. Il montre, d'ailleurs, que ces prélats, malgré les illusions qu'ils se faisaient quelquefois sur le désintéressement des coalisés, auraient repoussé avec horreur toute idée de démembrement de la France. Lorsqu'il fut enfin possible de se rencontrer à l'étranger sans se donner la mort, on vit bien quels liens unissaient — malgré les douleurs supportées depuis tant

Digitized by Google

de mois — les exilés à leurs compatriotes. Bonaparte écrivait au Directoire au sujet des émigrés en Italie : « Ils pleurent en nous voyant... » Leurs sentiments, observe encore M. Sicard, avaient déjà éclaté avec une particulière éloquence quand ils s'étaient vus appelés au chevet des blessés et des mourants, réconciliant avec Dieu ceux qui, quelques heures auparavant, les menaçaient de les passer au fil de l'épée. Mais « ces considérations, conclut l'auteur, expliquent, sans la justifier, l'espèce de connivence avec l'étranger qu'on a pu reprocher aux laïques et même au clergé émigré ».

Si les prélats de l'émigration en viennent peu à peu, en dehors de toute idée préconçue, de tout système politique défini, à concevoir le bonheur de la France comme lié de fait à la résurrection de la monarchie, il n'en est pas de même du clergé du dedans qui se rallie d'ordinaire aux idées de conciliation. Les serments à prêter, ceux de fidélité à la constitution civile, de soumission aux lois de la République, de haine à la Royauté, surtout celui de liberté-égalité, exigé par la Législative, et celui de fidélité à la Constitution de l'an VIII, au lendemain du coup d'Etat de brumaire, furent l'occasion de controverses ardentes et presque d'un schisme entre les diverses fractions du haut clergé. M. de Bausset, évêque d'Alais, l'abbé Emery, M. de la Luzerne, l'abbé Godard, et bien d'autres, plus au courant que les émigrés de la situation intérieure, inclinèrent, on le sait, vers les solutions modérées, cherchèrent, avec habileté et courage, un *modus vivendi* avec le nouveau régime. La lutte décisive éclata au moment même où il semblait qu'on pût enfin concevoir de sérieuses espérances au sujet du rétablissement prochain de la religion. Chose curieuse, le serment de fidélité demandé par le Consulat souleva de plus violents orages que n'en avait déchaîné le serment de haine à la Royauté (que Louis XVIII toléra dans une certaine mesure, afin que les royalistes pussent prendre part aux assemblées de vote et aux fonctions publiques). C'est que, après Brumaire, on sentait que la rupture entre le trône et l'autel risquait d'être défi-

Digitized by Google

nitive. Si vive qu'elle ait été, l'opposition au nouveau serment fut néanmoins de courte durée : l'intérêt de la religion l'emporta, et aussi le désir du clergé secondaire de rentrer en France, où le bruit commençait déjà à courir que des négociations avec Rome venaient d'être entamées.

A ce moment, les décrets de persécution ne sont pas encore abolis. Des poursuites, suivies de condamnations, ont encore lieu. Mais la religion gagne chaque jour un peu de terrain. Le consulat accorde successivement, de 1799 à 1802, la liberté de rouvrir les églises, la liberté du dimanche, la radiation des prêtres déportés sur la liste des émigrés, l'amnistie aux prêtres qui reviennent en France. Telle est la confiance inspirée par le nouveau gouvernement que, dans l'été de 1801, le clergé français peut être considéré comme étant au grand complet. M. Boulay de la Meurthe évaluait à quatorze mille les membres du clergé légitime. A l'aide des réponses des préfets à l'enquête ordonnée par Chaptal en juillet 1801, M. Sicard précise et complète cette première évaluation, en portant à vingt mille environ le nombre des prêtres orthodoxes. — Il faut donc admettre qu'un *réveil* catholique avait précédé et déterminé le Concordat. C'est une des conclusions les plus contestées et cependant les moins contestables du beau livre de M. Sicard, où l'on verra décrite minutieusement chacune des phases de cette renaissance qui va de la chute de Robespierre à la signature du Concordat, des jours difficiles de l'organisation *missionnaire* à l'époque heureuse du rétablissement du culte, sous sa forme officielle et normale.

VIII. — M. Meilloc, vicaire général et supérieur du séminaire d'Angers, fut administrateur de ce diocèse pendant la Révolution. Au prix de beaucoup de sacrifices et en courant les plus grands périls, il put, caché dans l'hospice de Baugé, consoler les âmes, réconforter les cœurs, distribuer les sacrements, surveiller le mouvement des esprits, donner d'opportuns et virils conseils aux ecclésiastiques qui le consultaient aux moments difficiles. Cette

Digitized by Google

haute et sereine figure de prêtre que le cardinal Mathieu a pu comparer à M. Emery, placer à côté de lui, et « à la même hauteur », ne nous était point tout à fait inconnue depuis que M. Letourneau, curé de Saint-Sulpice, a publié, en 1895, l'*Histoire du séminaire d'Angers* dont il avait été lui-même supérieur. Mais voici qu'un érudit angevin, M. l'abbé Uzureau, a cru devoir éditer, avec une copieuse notice sur M. Meilloc, les divers écrits de circonstance de ce dernier sur les serments révolutionnaires.

M. Meilloc avait refusé, en 1791, le serment à la Constitution civile, mais il ne nous est resté de lui aucun mémoire authentique contre ce premier serment. Il faut chercher sa pensée dans d'autres morceaux de lui, notamment dans les passages où il oppose à la Constitution civile le serment de liberté-égalité qu'il conseilla de ne pas refuser, après que la Constitution du 24 juin 1793 en eût expliqué et atténué la portée : en pleine Terreur, sans autre lumière que celle de sa conscience, il n'écrivit pas moins de sept petits traités sur ce sujet; ils forment la majeure partie de la publication de M. Uzureau. — La *promesse de soumission aux lois de la République* (septembre 1795) suscita une vive opposition en Anjou, où les intransigeants soutenaient que prêter un pareil serment, c'était approuver tout ce que la République décrétait. M. Meilloc, à l'aide de nouvelles *Observations* où il reproduit quelques-uns des arguments déjà employés dans ses premiers traités, fit toutes les distinctions nécessaires, dans le dessein de sauvegarder ce qui restait encore de liberté et de pourvoir aux besoins spirituels des âmes : est-ce qu'on peut, demandait-il, laisser sans secours religieux une multitude de catholiques, en refusant un serment purement politique, qui engage envers une souveraineté de fait ? M. Meilloc n'a laissé aucun écrit relatif au *serment de haine à la royauté et à l'anarchie* (1797). Mais lorsque, à la suite du coup d'Etat du 18 brumaire, le premier consul exigea la *promesse de fidélité à la constitution de l'an VIII*, de nouvelles divisions éclatèrent au sein du clergé et durèrent jusqu'au moment de la publication du Concordat. M. Meil-

Digitized by Google

loc, ayant reçu alors de son évêque, Mgr de Lorry, une lettre pastorale favorable à la promesse, s'empressa de la publier, en y joignant une instruction et des commentaires appropriés aux circonstances.

Qu'on ne l'accuse point ici de modérantisme : il a agi, non pas comme un intrigant, un rallié fanatique, un flatteur du pouvoir, mais en théologien docte et subtil, surtout en prêtre zélé qui met au-dessus de tout le bien des fidèles. « L'histoire de son emprisonnement et des persécutions qu'il éprouva, dit M. Uzureau, ne laisse aucun doute à cet égard. Le Consulat ne lui fut guère favorable : à cette époque, il dut reprendre le chemin de la prison et plus tard quitter momentanément l'Anjou pour laisser passer l'orage amoncelé contre lui par le nouvel évêque d'Orléans et ses amis, qui reprochaient à M. Meilloc une trop grande intransigeance dans les conseils donnés à Mgr Montault. »

IX. — Dans une conférence très vivante, et à laquelle il a joint quelques notes et des documents pour la plupart déjà connus, M. Talmeyr a essayé de montrer que, d'un bout à l'autre de son développement, depuis la prise de la Bastille jusqu'à la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le drame révolutionnaire n'a été que la mise en œuvre d'un plan élaboré d'avance par la Franc-Maçonnerie internationale.

Cette thèse est connue. Elle est même fort acceptable, à deux conditions, dont l'une est que l'on ne fasse pas de l'action maçonnique l'unique ni même la principale cause de la Révolution, dont l'autre est qu'on appuie cette démonstration historique sur des faits et des pièces précises (le récent travail de M. Rostaing (1) est un modèle en ce genre pour la région d'Annonay et même pour toute notre région). M. Talmeyr a eu le tort de prendre comme principale source les livres de Barruel qui sont, en effet, une mine de renseignements curieux et peu connus ; malheu-

(1) Cf. *Univ. cathol.*, 1903, n° d'octobre, pp. 310-314.

Digitized by Google

reusement on ne pourra s'en servir avec fruit que lorsqu'une étude critique approfondie aura été faite sur les documents que Barruel a utilisés. (Il paraît que les papiers de Barruel existent encore : peut-être contiennent-ils les *preuves* de ses assertions. Jusqu'à ce qu'on les ait triés et étudiés, il est fort à craindre qu'on ne puisse faire, dans son œuvre, le départ exact entre les faits à retenir et ceux qu'il faut rejeter, comme agrandis, modifiés par son imagination aventureuse de publiciste au service d'un parti.) — M. Talmeyr semble encore faire état de la prophétie de Cazotte : Taine l'avait rapportée aussi à la fin de l'*Ancien régime*, à titre de tableau symbolique de l'avenir, mais il avait du moins répudié, en termes plus nets, la « *fiction* que... Laharpe converti *inventa* à la fin du Directoire, en *arrangeant* ses souvenirs ». (*Orig. de la France contemp.*, I, 524.)

X. — Le troisième volume de *Mes Souvenirs* (*L'Unité de l'Italie et l'Unité de l'Allemagne*) par le comte de Reiset, ne contient (mais c'est déjà beaucoup) qu'un récit intéressant de ses séjours à Darmstadt, à Nassau, puis à Hanovre, à une époque où tout devait être un sujet de réflexions pour un observateur politique aussi bien placé que lui. On apprend dans ces mémoires — et vraiment l'apprend-on ? — quelles illusions les princes et les hommes d'Etat nourrissaient sur la faiblesse de la Prusse. On s'amusait beaucoup, en effet, dans les petits Etats qui bordent le Rhin, peu de mois avant cette guerre de Hanovre dont l'auteur a raconté les phases rapides, avec l'intérêt et l'émotion d'un témoin.

Sur les efforts tentés auprès de Napoléon III, en 1866, pour le forcer à intervenir, M. de Reiset apporte un renseignement inédit. Il cite une lettre de l'empereur à Walewski (12 juillet 1866) dans laquelle le souverain affirme que ses idées en ce qui concerne l'Allemagne sont admirablement exprimées dans certain article du *Journal des Débats* auquel il renvoie son ministre. Or, on lisait dans cet article, qui était de John Lemoinne : « Nous sommes décidés à regarder avec plus de sympathie que d'ombrage

Digitized by Google

la révolution qui met la Prusse à la tête de l'Allemagne... Blücher est mort : paix à ses cendres ! »

Le troisième volume est malheureusement dépourvu de notes et de table alphabétique.

XI. — Le jour où lord Chatham adjurait lord Bute et lord Grenville de ne nous rendre aucune parcelle de notre empire colonial, ainsi qu'ils en avaient annoncé le projet, l'implacable adversaire de la France en vint à prononcer gravement ces mots : « Que les ministres de Sa Majesté n'oublient jamais ce grand principe, le principe directeur de toute notre politique : la seule chose que l'Angleterre ait à craindre ici-bas, c'est de voir la France devenir une puissance maritime, commerciale et coloniale ! » Tout le livre de M. Darcy, *Cent Ans de Rivalité coloniale*, pourrait servir de commentaire à cette parole, la France s'étant partout heurtée, depuis un siècle, à l'Angleterre « acharnée à lui couper la route et à réprimer son élan », jusqu'au jour, récent encore (15 novembre 1898), où M. Chamberlain, confondant les rôles et jouant à son tour le rôle du loup en face de la brebis, fit à Manchester cette solennelle déclaration : « Si l'on veut que nous arrivions à une meilleure entente avec la France, il est nécessaire que les hommes politiques de ce pays renoncent une fois pour toutes à la tactique qu'ils ont suivie pendant tant d'années, et qui eut pour effet de contrarier, d'embarrasser la politique anglaise dans toutes les parties du monde, même dans le cas où la nation française n'avait aucun intérêt propre à sauvegarder... »

M. Darcy n'a pas eu de peine à répondre à cette accusation aussi imprévue que gratuite, en examinant tour à tour, et à fond, une série d'affaires qui ont mis nos intérêts en contact ou même en conflit avec ceux de l'Angleterre : la question d'Alger, l'affaire tunisienne, la question du Niger et des établissements de la France sur la côte occidentale d'Afrique, la question du Congo, celle du Nil. — Toujours préoccupée de contrecarrer dans ses desseins toute puissance qui voudrait avoir des ports, des vaisseaux,

Digitized by Google

des colonies, l'Angleterre faillit risquer une guerre contre nous, au moment où nous prenions possession de l'Algérie ; elle a mis vingt ans à accepter l'idée de notre établissement définitif dans ce pays. « C'est qu'en effet, écrivait en 1868 la *Dublin Review*, tout ce que nous autres Anglais ne pouvons ou ne voulons pas faire par nous-mêmes, nous prétendons empêcher les autres de le faire... » — Pour les questions qui se rattachent au partage du bassin du Niger, M. Darcy analyse le traité du 18 février 1898 et démontre que si nous avons alors dégagé le Dahomey de l'étreinte de nos voisins et fait reconnaître nos droits sur plusieurs centaines de kilomètres carrés, nous n'avons que réparé par là, et très imparfaitement, les erreurs du traité de 1890. Les Anglais, pour qui la qualité vaut mieux que la quantité, en sont venus tout de même à leurs fins : ils restent seuls maîtres sur le bas Niger, dans la Bénoué, dans tous les pays desservis par ces deux grandes artères, y compris même le lointain Bornou. Pour M. Darcy, la responsabilité de notre échec final revient en partie aux gouvernements qui, de 1880 à 1884, ont laissé périr l'œuvre entreprise dans les bouches du Niger par quelques hommes d'intelligence nette et de grand courage : c'était une faute capitale d'avoir laissé expulser notre drapeau du domaine que l'Angleterre avait assigné à son ambition. Cette faute fut complétée encore par le cabinet de 1890 (cabinet Ribot), et l'expédition du Dahomey ne parvint pas à la réparer : la Grande-Bretagne demeure l'unique maîtresse de la grande voie de pénétration de l'Afrique occidentale. — M. Darcy prouve, à propos de la question du Nil et de l'affaire de Fachoda, que rien n'avait été fait en France pour assurer le succès de la mission de MM. Liotard et Marchand : dès 1894, les fautes s'accumulent. La déclaration de Sir Grey, en 1895, indiquait clairement et brutalement que l'Angleterre ne permettrait pas de rouvrir sur le Nil la question d'Egypte ; quant aux atténuations que M. Darcy croit apercevoir dans certains propos de lord Kimberley, elles supposent seulement que l'Angleterre ne s'interdisait pas de tolérer certaines revendications sur les affluents du Nil, notamment sur le Bahr-el-Gazal. — Notre marche en avant

Digitized by Google

nous exposait donc à un échec certain, puisqu'il était avéré que l'Angleterre, en prenant à sa charge, sans nulle opposition de notre part, les destinées de l'Egypte, entendait profiter de notre abandon et de notre désintéressement pour s'établir de façon définitive sur la ligne fluviale qui va des lacs équatoriaux à Ouadi-Halfa. Toute action de ce côté devait éveiller les susceptibilités de l'Angleterre qu'on aurait dû prévoir et contre lesquelles il eût fallu se prémunir, dès le commencement, lorsqu'on assignait en 1894 à M. Liotard le Nil comme terme de sa mission. Il est toujours fâcheux d'entreprendre et de ne pas achever, de faire quelques pas en avant pour reculer ensuite. A ce point de vue, Fachoda est un *symbole*... Le mot est malheureusement de M. Chamberlain.

M. Darcy ne voit qu'une seule exception importante à la règle générale d'hostilité pratiquée par les Anglais vis-à-vis de nos tentatives coloniales africaines, depuis un siècle environ. Lors de l'occupation tunisienne, ils ne cherchèrent pas à s'opposer à notre expansion. Peut-être les profits matériels et moraux obtenus au Congrès de Berlin leur commandaient-ils le silence. Peut-être aussi, comme ils l'ont insinué, la question tunisienne avait-elle été liée à celle de Chypre et de l'Egypte où nous leur laissions toute liberté d'action. Mais ce n'est là qu'une conjecture hasardeuse. « Rien n'est jamais venu, dit M. Darcy, confirmer cette théorie : ni les témoins oculaires, ni les documents publics ou inédits que nous avons pu consulter, n'ont fourni le plus léger indice en sa faveur. »

M. Darcy continuera son travail et consacrera un second volume à Madagascar et aux autres parties du monde où notre politique rencontre la politique et les intérêts de la Grande-Bretagne. Il sera intéressant de connaître son avis sur les dernières conventions franco-anglaises ; mais pourra-t-il, à une telle proximité des événements, prononcer la sentence définitive de l'histoire ? — Ce tome II, s'il a d'ailleurs les mérites du premier volume, devra être favorablement accueilli du public, une thèse même discutable pouvant toujours servir de document historique.

Claude Bouvier.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Le Tribunal de la Pénitence devant la Théologie et l'Histoire par l'abbé P. Pellé, du clergé de Quimper. Un vol. in-12 de LIV-540 pp. — Paris et Poitiers, H. Oudin, 1903.

Dans ce volume, qui a valu à son auteur le titre de docteur en théologie à la Faculté catholique de Paris, M. l'abbé Pellé fait un examen approfondi, au point de vue de l'Ecriture et de Tradition, des thèses qui servent de base à la doctrine et à la pratique du sacrement de Pénitence. L'Eglise a-t-elle le pouvoir de remettre les péchés ? Peut-elle remettre tous les péchés et aussi souvent qu'ils sont commis ? Qui est-ce qui peut exercer ce pouvoir ? Son exercice constitue-t-il un sacrement et est-il un acte judiciaire ? Puis, quel aveu de ses fautes l'exercice du pouvoir des clefs requiert-il de la part du pénitent ? Cet aveu a-t-il toujours été pratiqué dans l'Eglise et sous quelle forme ? Il suffit d'avoir énuméré ces questions pour montrer que le volume touche aux problèmes les plus délicats qu'ait agités dans ces derniers temps la théologie historique, et ce qui fait précisément l'intérêt du livre, c'est l'effort qui y est tenté pour concilier ensemble les exigences de la théologie et les données de l'histoire, et pour montrer que celles-ci ne vont pas à l'encontre des premières, mais plutôt les justifient.

Il serait bien long de tout analyser, car l'ouvrage est massif, et parfois — c'est du moins mon impression — un peu diffus. L'auteur s'est trop laissé entraîner au désir de tout dire et d'utiliser toutes ses recherches. Je signalerai seulement ses conclusions sur les points les plus épineux. Y a-t-il eu à un

Digitized by Google

moment donné, dans l'Eglise, refus d'absolution au moment de la mort pour certains péchés ? — Non : on refusait seulement la réconciliation solennelle caractérisée par la pleine rémission de la peine et la communion eucharistique (pp. 88 suiv.). — Ce même refus a-t-il existé vis-à-vis de certaines fautes plus graves (les fautes *canoniques*) ? — Non : il y a eu seulement sous ce rapport des rigorismes locaux (pp. 100 suiv.). — Accordait-on l'absolution aux relaps ? — Oui, mais seulement l'absolution privée, *l'actio pœnitentiæ* conduisant à l'absolution pleine et entière *a culpa et a pœna* ne pouvant s'accomplir qu'une fois (pp. 113 suiv.). — L'aveu des fautes fait le mercredi des Cendres par ceux qui sollicitaient la pénitence était-il suivi immédiatement de l'absolution, ou bien celle-ci était-elle renvoyée au Jeudi saint ? — M. Pellé pense qu'une absolution secrète était immédiatement donnée au moment où le coupable commençait les exercices de la pénitence, sauf à être renouvelée solennellement quand il les avait achevés (pp. 178 suiv.). — Il admet de même que l'aveu public des fautes secrètes n'a jamais été obligatoire dans l'Eglise (pp. 443 suiv.) ; l'aveu même des fautes publiques était d'abord et généralement secret, et ne devenait public que d'après la décision et sur le conseil du confesseur ; que les seuls péchés *canoniques* (apostasie, adultère, homicide) étaient passibles de la pénitence publique (pp. 460 suiv.) ; qu'il a existé par conséquent, concurremment avec l'ensemble de ce que nous appelons Pénitence publique (aveu secret, expiation publique, absolution secrète et publique), une économie de Pénitence dont tous les éléments (aveu, expiation, absolution) restaient entièrement secrets (pp. 511 suiv.).

De ces conclusions les unes sont en tout ou en partie généralement admises, d'autres sont sujettes à des difficultés. M. Pellé s'est efforcé de résoudre ces difficultés. Je n'oserais affirmer qu'il y a toujours et parfaitement réussi. Il m'a paru en certains cas trop disposé à rejeter l'autorité du témoignage de tel ou tel auteur ancien, Tertullien ou Origène par exemple, en définitive parce que ce témoignage le gênait. N'a-t-il pas non plus interprété trop strictement tel texte de concile ou telle bulle de Pie VI ? D'autres en jugeront : mais fût-on, sur certains détails, d'un avis contraire au sien, tout le monde reconnaîtra, je l'espère, le mérite sérieux et la vraiment grande utilité de son travail.

Une observation de détail seulement, pour finir. Pourquoi

Digitized by Google

avoir cité simplement (pp. 354, 355) comme datant « des premiers temps du Christianisme » et « remontant à une très haute antiquité » l'*Epistola I ad Jacobum* des *Homélies clémentines*, et l'*Epître au moine Démophile* du Pseudo-Aréopagite? C'est là une indication bien vague, et c'est faire à ces apocryphes un honneur qu'ils ne méritent pas.

J. TIXERONT.

La Science de la Foi, par Cyrille LABEYRIE; ouvrage couronné à l'Université de Fribourg (Suisse) par l'Institut apologétique de la Faculté de Théologie (prix Albert le Grand, 1903). — La Chapelle-Montligeon (Orne). — Imprimerie-librairie de N. D. de Montligeon, 1903. 1 vol. In-8° de XXIV-653 pp.

En publiant sous ce titre : *La Science de la Foi*, un excellent manuel de théologie générale M. Labeyrie comble une lacune; il met à la portée des laïques instruits l'ensemble des questions que les théologiens étudient dans les traités *de la Révélation* ou *de la vraie Religion, de la Foi, de l'Eglise et de la Tradition*. Mais ce n'est pas à dire que les ecclésiastiques eux-mêmes ne puissent tirer grand profit de la lecture de cet ouvrage, puisqu'ils y trouveront condensées, sous une forme très accessible et très claire, avec l'exposition de la doctrine traditionnelle, la critique des plus récentes tentatives apologétiques, et la discussion des théories qui se sont fait jour, en ces dernières années, soit sur la nature et les fondements de la foi, soit sur la vie et l'évolution du dogme et de la théologie. L'enseignement de l'auteur est prudent et sûr, son information étendue, et il a la sagesse, aujourd'hui trop rare, de prendre pour guides, sur les points les plus importants et les plus délicats, les écrivains les plus autorisés. Du reste, la haute récompense qu'il a obtenue de la Faculté de théologie de Fribourg est la meilleure garantie de l'orthodoxie et de la valeur de son livre. Ce livre, sans doute n'échappe pas au principal inconvénient de tous les manuels; il est incomplet, et, par une conséquence forcée, beaucoup de ses jugements semblent trop péremptoires; beaucoup de ses propositions ont l'air d'être des affirmations, sinon dépourvues de preuves, au moins insuffisamment prouvées; beaucoup de ses discussions sont écourtées. Il n'y aurait à cela d'autre remède que de doubler ou de tripler d'étendue de l'ouvrage. Il faut dire, cependant, que M. Labeyrie fait les plus

Digitized by Google

louables efforts pour réduire autant qu'il se peut l'inévitable inconvénient dont je parle. Les questions sont, en général, bien posées, bien divisées ; les points essentiels nettement indiqués ; la substance des preuves bien présentée. Pour les développements qu'il ne peut donner, l'auteur renvoie aux meilleures sources. On souhaiterait, parfois, des références plus nombreuses et une bibliographie plus étendue. Il sera facile de tenir compte de ce *desideratum* dans une prochaine édition. — Les limites de ce compte rendu ne nous permettent pas d'entrer dans plus de détails ; nous signalerons seulement comme tout particulièrement intéressants le ch. VIII de la deuxième partie : *L'apologétique moderne ;* — les ch. III, IV et V de la troisième partie : *Le motif de la foi ; les caractères de l'acte de foi ;* enfin, les ch. VI et VII de la cinquième partie : *La théologie et les sciences ; la vie et l'évolution du dogme et de la théologie.*

Dogme et métaphysique, par Cyrille LABEYRIE, ouvrage couronné par l'Institut Catholique de Paris (Prix Hugues 1903), in-8, XIV-816 p. La Chapelle-Montligeon, 1904.

Nous ne pouvons rien ajouter aux éloges si autorisés qu'a déjà mérités ce travail considérable, couronné par l'Institut catholique de Paris et agréé par l'Institut catholique de Toulouse comme thèse de doctorat d'agrégation en philosophie, avec la mention la plus honorable *(cum maxima laude)*.

Comme le titre l'annonce, l'auteur s'y est appliqué à montrer les rapports étroits du dogme et de la métaphysique. Le premier ne peut vivre, se développer et se défendre sans la seconde ; la théologie n'a donc de véritable valeur qu'à la condition d'être philosophique. L'auteur le prouve surabondamment, en parcourant les principaux dogmes : la Trinité, l'Incarnation, l'Eucharistie, etc. Le rapporteur du concours, le R. P. Bulliot, a fort bien marqué, en peu de mots, les mérites principaux de l'auteur et les caractères de son œuvre. Voici la conclusion de son rapport :

« Une rare vigueur d'esprit, une connaissance étendue et personnelle de la philosophie contemporaine aussi bien que des sources anciennes, une critique pénétrante qui s'exerce volontiers non seulement contre les adversaires déclarés de toute la philosophie scolastique, tels que Magnan et Saguens, mais

Digitized by Google

aussi contre les de Lugo et les Suarez, contre tous ceux qu'il juge disciples trop indépendants du grand et incomparable maître saint Thomas.

« Il serait trop long de signaler tous les aperçus neufs et d'un sérieux intérêt, comme aussi de relever l'un après l'autre les divers points où l'on pourrait formuler des réserves.

« En résumé, et c'est là l'important, votre Commission a jugé ce mémoire digne du prix proposé, et il lui semble que nous n'avons qu'à nous féliciter d'avoir provoqué des études si excellentes sur un sujet aussi capital pour la philosophie chrétienne et qui n'avait pas encore été traité avec cette ampleur (1). »

Les Principes ou Essai sur le Problème des Destinées de l'homme, par le chanoine G. Frémont. — T. IV : *L'âme humaine, ses facultés et leur localisation. — Dieu, son existence et sa perfection infinie.* — T. V., précédé d'une Lettre à sa Sainteté Pie X : *La Providence et le problème du mal. — L'immortalité de l'âme. — La Révélation et le Miracle. — Premiers arguments : Le Monothéisme et le Messianisme juifs.* — 2 vol. in-8. — Bloud, Paris, 1903, 1904. — Prix du vol. 5 fr.

Les deux volumes nouveaux du grand ouvrage de M. le chanoine Frémont sont dignes des précédents soit par l'intérêt des questions traitées, soit par les qualités de l'exposition et de la discussion. On ne saurait trop louer le souci constant de l'auteur de satisfaire aux exigences de la pensée moderne et de se mettre en face des théories et des objections les plus contemporaines. Ce souci est un des devoirs principaux de l'apologiste. Il faut aussi faire un mérite à M. Frémont de sa parfaite loyauté et de la conscience avec laquelle il n'hésite pas à reconnaître, quand il le juge nécessaire, l'insuffisance de certains arguments ou la faiblesse de certaines positions prises par l'apologétique traditionnelle. On peut être sans doute, d'un autre avis que le sien et estimer peu fondées quelques-unes de ses critiques, malheureuses quelques-unes des modifications qu'il propose. C'est ainsi que les changements introduits dans la démonstration de l'existence de Dieu et dans celle de l'immortalité de l'âme, l'abandon fait de preuves importantes, jugées valables par les plus grands esprits, paraîtront appeler

(1) On pourra lire une étude sur cet ouvrage important dans la *Pensée contemporaine*, du 25 juin 1904.

Digitized by Google

des réserves, peut-être même entraîner d'assez graves conséquences. Mais il est bien permis d'avoir, même en ces questions, des vues personnelles ; en fixant l'attention sur ce que l'on regarde, serait-ce à tort, comme des points faibles, on en provoque l'examen plus approfondi et on sert la cause de la vérité. Ce ne sera pas nuire au succès de l'œuvre de M. Frémont que de signaler, en passant, ces vues contestables. Elles n'y tiennent d'ailleurs qu'une fort petite place, et ne sauraient faire obstacle au bien considérable qu'elle est appelée à produire. Par elle, l'éloquent prédicateur étendra au loin et continuera longtemps son infatigable et fécond apostolat.

Patrologia Orientalis, par R. Graffin et F. Nau, professeurs à l'Institut catholique de Paris. — Tome I, fascicule 1 : *Le Livre des Mystères du Ciel et de la Terre*, texte éthiopien publié et traduit par J. Perruchon avec le concours de M. I. Guidi. — Firmin Didot, Paris. — Gr. in-8°, XII-97 pp. — Prix fort, **6** fr. **50** (pour les souscripteurs **4** fr.). 1903.

Sur le témoignage d'un biographe mal informé, et à la fin du XVII^e^ siecle, se rendre de Francfort-sur-le-Mein à Aix-en-Provence, pour consulter un manuscrit, contenant, disait-on, la *Prophétie d'Enoch*, apprendre là que l'ouvrage est à Paris, et constater finalement, sur des fragments copiés par d'obligeants amis, qu'on a affaire, non pas à la *Prophétie d'Enoch* mais au *Livre des Mystères du Ciel et de la Terre*, est une assez déplaisante aventure. Ludolf, qui en fut la victime, ne cacha pas son irritation et contre le biographe de Peiresc, et contre la *Prophétie d'Enoch* — dont il nia bien à tort l'existence en éthiopien — et contre le *Livre des Mystères*. Cet ouvrage avait été acquis, en effet, par Fabri, seigneur de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix (1580-1637) qui l'eut d'un citoyen de Montpellier, de bijoutier dans sa ville natale devenu généralissime des armées d'Ethiopie. Traité avec respect, richement relié, le *Livre des Mystères* se cachait, depuis son entrée en France, sous le nom mieux porté alors de *Revelationes Henochi aethiopice*, lorsque son identité fut reconnue. Au demeurant, il ne mérite pas de perdre beaucoup de l'estime qu'on portait aux Révélations. Car bien que les idées bizarres, développées dans ce livre, aient été jugées fort sévèrement par Ludolf déçu, « la critique moderne, dit M. Guidi, juge autrement ces compositions, qui se rattachent

Digitized by Google

à la grande littérature apocalyptique et cabbalistique et qu'il importe de connaître dans ses origines, pour étudier l'histoire de la pensée humaine, sous toutes ses formes ».

On ne sait rien de son auteur, Ba-Hayla Mika'êl, ou Zosime. Le manuscrit (N° 117 de la Bibl. Nat.), le seul (1) connu jusqu'à présent, serait du xv^e siècle et vraisemblablement l'autographe de l'auteur qui paraît avoir utilisé, entre autres écrits, l'Apocalypse de saint Pierre et le *Livre d'Enoch*.

M. Perruchon nous donne la traduction française du *Livre des Mystères*. Une affection de la vue lui interdisant depuis quelque temps tout travail, le savant éthiopisant dut faire appel à M. Guidi, pour terminer la correction des épreuves. M. Guidi écrivit en outre une introduction, et M. Nau une note, faisant connaître l'histoire du manuscrit et l'analyse de l'ouvrage, analyse que nous reproduisons en partie.

Après un court chapitre sur la Trinité, on trouve exposée et commentée, suivant les idées de l'auteur, la création des six cieux, des anges, de la terre, de la mer, des astres, des animaux, et d'Adam, et comme récits incidents, la lutte de Satan contre saint Michel et une anecdote, pour prouver la puissance de l'Archange. L'auteur fait ensuite le récit de la tentation d'Adam, celui du déluge; donne les noms des descendants de Noé, l'histoire d'Abraham, la généalogie des patriarches, l'histoire de la sortie d'Egypte, enfin des commentaires sur les sacrifices, les lévites et le premier tabernacle. Suit la vision d'Ezéchiel concernant Jérusalem, et qui, pour être comprise complètement, demanderait, peut-être, qu'on possédât une édition de la version éthiopienne d'Ezéchiel, que l'auteur devait avoir sous les yeux. L'ouvrage se termine par des considérations sur le Christ, sur son incarnation, sa passion et sa résurrection, sur la vision de Daniel et sur celle d'Esdras, sur le jugement dernier, sur les moines et en particulier sur saint Antoine, sur l'Antichrist et la résurrection finale. A noter quelques paroles attribuées aux apôtres.

Cet ouvrage appartient sans doute, par quelques côtés, à la science ecclésiastique, cependant c'est plutôt du *Folklore* religieux. Il peut avoir de l'importance pour quelques passages, si l'on peut remonter jusqu'à la source. Il contient, en outre, cer-

(1) Le N° 118 est une copie de ce manuscrit, faite par le P. Vansleb.

Digitized by Google

taines explications symboliques, qu'il serait intéressant de comparer avec le symbolisme occidental dans l'art du Moyen Age.

La traduction de M. Perruchon allie l'exactitude et toute l'élégance de forme possible quand il s'agit de documents de cette nature. Les difficultés ne sont ni surfaites ni voilées. Le lecteur est averti des retouches, des hypothèses philologiques nécessaires pour éclaircir certaines obscurités du texte ; une traduction douteuse est toujours présentée comme telle ; si plusieurs interprétations sont possibles, la plus vraisemblable est admise, mais les autres sont données en note ; c'est un travail fait avec autant de loyauté que de compétence.

L'édition se termine par deux tables : l'une des mots éthiopiens peu usités et d'origine étrangère, due à M. Desnoyers, l'autre des noms propres, fort nombreux.

Nous prenons occasion de ce compte rendu pour faire connaître aux lecteurs de l'*Université* l'entreprise dont la publication du *Livre des Mystères* est la première manifestation. A la suite du Congrès des Orientalistes de 1897, Mgr Graffin résolut de continuer, par une Patrologie orientale, les Patrologies grecque et latine de Migne, ainsi que la Patrologie syriaque qu'il avait créée antérieurement, et qui nous semble pouvoir raisonnablement se fondre avec la Patrologie orientale, dont elle devient une partie. Tous les textes chrétiens orientaux sont donc du ressort de celle-ci. Mgr Graffin et M. Nau qu'il s'adjoignit bientôt, assurèrent à cette œuvre la collaboration de nombreux savants français et étrangers.

Le format adopté est celui de la Patrologie de Migne. La page est divisée horizontalement, le texte à la partie supérieure, la traduction au-dessous, avec une correspondance rigoureuse de l'une à l'autre. La langue de la traduction est laissée au choix du traducteur : on aura donc des traductions françaises, allemandes, anglaises, latines... N'aurait-il pas été préférable d'imposer aux traducteurs la langue latine; le surcroît de travail résultant pour eux n'aurait pas été énorme, et on eût ainsi rendu la lecture abordable à un plus grand nombre, ou tout au moins plus facile.

Mgr Graffin a fait graver (1) et fondre des caractères orientaux

(1) Les caractères gravés pour la Patrologie Orientale sont mis libéralement à la disposition de tous les imprimeurs, qui peuvent en commander à la Fonderie générale, rue Duguay-Trouin, Paris.

Digitized by Google

pour sa publication, les caractères éthiopiens, que nous avons sous les yeux, sont fort beaux ; c'est à la maison Firmin Didot qu'est confiée l'impression. Le prix, bien réduit vraiment, est de o fr. 60 par feuille de 16 pages (1).

Deux fascicules ont paru jusqu'à présent : le *Livre des Mystères* et la *Vie de Sévère*, par Zacharie le Scholastique, texte syriaque publié et traduit par M. Kugener, Malines. — Sont à l'impression : MM. Evetts, Oxford et Derenbourg, membre de l'Institut : *l'Histoire des Patriarches coptes d'Alexandrie* (tex. arabe, tr. anglaise). — M. Révillout, directeur au Musée du Louvre : les *Apocryphes coptes ;* M. Kugener : la *Vie de Sévère*, par Jean, supérieur du monastère de Beith Aphtonia (tex. syriaque, tr. française). Viendront ensuite : R. P. Delehaye, bollandiste : la *Version grecque des Actes des Martyrs perses* (tr. latine) ; M. Pereira, Lisbonne : *le Livre de Job* (tex. éthiopien, tr. française) ; MM. R. Duval, professeur au Collège de France et Brooks, Londres : les *Homélies de Sévère d'Antioche* (tex. syriaque, tr. française) ; M. Goodspeed, Chicago : la *Vie de Sévère*, par Athanase (tex. éthiopien, tr. anglaise) ; M. Goussen, Dusseldorf : le *Synaxaire arménien* (tr. latine) ; MM. R. Basset (Alger), Conti-Rossini (Asmara, Ethiopie), Guidi (Rome), Hackspill (Toulouse) : *Synaxaire éthiopien* (tr. française).

On ne saurait s'empêcher de faire des vœux pour le succès de cette entreprise, qui vient combler une lacune et fournir de précieux matériaux aux études scripturaires, historiques et liturgiques.

L. Guerrier.

Cathéchisme de la Dévotion du Sacré Cœur. par le chanoine Lejeune. — In-32, 104 p., Lethielleux, 1904. Prix : **0 fr. 30.**

Nous ne connaissons rien de meilleur que ce petit écrit comme opuscule de propagande pour faire comprendre et goûter la dévotion au Cœur de Jésus.

Après avoir exposé en quelques mots l'historique de la dévotion, M. le chanoine Lejeune répond, sobrement, néanmoins complètement, et avec un heureux mélange de simplicité et d'élévation, aux questions principales qui se posent touchant l'objet et le but de la dévotion du Sacré Cœur. L'objet sensible

(1) On accepte les souscriptions partielles à un ouvrage particulier, ou aux ouvrages publiés ou traduits dans une langue déterminée.

Digitized by Google

de cette dévotion est le Cœur matériel du Sauveur ; mais son objet principal est l'amour même du Fils de Dieu, symbolisé par son Cœur de chair. Dès lors est-il naturel que le culte du Cœur de Jésus se traduise principalement par l'amour, sans laisser d'être en même temps un culte de réparation et d'imitation.

A bon droit le docte auteur se préoccupe de rendre la dévotion au Sacré Cœur pratique et efficace, et il montre, d'une façon très heureuse, l'influence que peut et doit avoir cette dévotion sur toute la vie chrétienne, comment elle doit entrer dans notre culte envers la Sainte Eucharistie, comment aussi elle doit s'associer la dévotion au Cœur de la Vierge Marie.

Enfin, on trouvera en ce petit volume une doctrine très exacte et intéressante sur les formes les plus estimées de la dévotion au Cœur de Jésus : les honneurs à rendre à son image, la Communion des premiers vendredis, l'Adoration perpétuelle en union avec Montmartre, la Garde d'honneur.

Nous souhaitons de tout cœur à cet excellent opuscule une ample diffusion.

M. L.

L'Oraison rendue facile, par le chanoine LEJEUNE. — In-12, 385 p., Lethielleux, 1903. Prix : **3** fr. **50**.

Ils ne sont pas rares, parmi les fidèles, et, faut-il le dire, parmi les prêtres, ceux qui se représentent l'oraison comme un exercice pénible, ardu, auquel peuvent seulement aspirer les âmes ayant une vocation spéciale, et où l'on ne peut réussir que rarement. Ce préjugé est des plus funestes. L'oraison n'est ni le privilège de l'état religieux, ni le partage d'une élite : elle convient à toutes les âmes de bonne volonté, et, jusque dans nos populations de campagne, ouvrières ou agricoles, nombreux sont les fidèles qu'un directeur zélé peut former à une vie d'oraison bien comprise.

C'est ce que montre excellemment l'ouvrage de M. le chanoine Lejeune. Sous une forme agréable et intéressante, il fera comprendre aux prêtres l'accessibilité de l'oraison au grand nombre et excitera en ce sens leur zèle sacerdotal, en même temps qu'il leur fournira une direction très complète et très pratique pour la conduite des âmes dans les voies ordinaires de l'oraison.

Digitized by Google

L'ouvrage n'est d'ailleurs pas écrit uniquement en vue des directeurs ; il s'adresse à toutes les âmes qui veulent s'instruire de l'oraison, et peut très heureusement servir de guide à quiconque désire s'y former selon les règles les meilleures et les plus sages.

Après avoir exposé la nature de l'oraison et les conditions de préparation qu'elle exige, l'auteur décrit l'oraison elle-même, précise la part qu'il faut y donner à la méditation, aux affections, aux demandes et aux résolutions. Les meilleurs conseils sont donnés touchant les écueils à éviter dans cet exercice et les épreuves qui peuvent s'y rencontrer. Sur la conduite à tenir vis-à-vis des distractions et des aridités, des consolations et des suavités spirituelles, comme sur la part à faire à l'acte d'amour parfait et à l'abandon, c'est partout une doctrine sûre et exacte qu'on nous présente, également éloignée du défaut et de l'excès.

Nous ne sommes pas étonné que Son Eminence le cardinal Langénieux ait jugé l'ouvrage « appelé à prendre place dans toute bibliothèque pieuse, à côté des ouvrages de spiritualité les plus estimés ».

M. L.

« **Discours de circonstances**, par M. le chanoine Simon, vicaire général de Luçon. *Panégyriques, éloges funèbres, noces d'or et d'argent, allocutions.* » Haton, Paris, 1904. In-8°, 4 francs.

Ce recueil renferme un discours sur le Sacré-Cœur que l'abbé Coubé juge ainsi : « Nos amis voudront tous lire ce discours où l'orateur a condensé la moelle d'un traité sur le Sacré Cœur. » L'abbé F. Million, missionnaire de Saint-François-de-Sales, l'éditeur des sermons du Père Tissot, écrit de son côté : « Ce magnifique discours rappelle notre aimable Saint : c'est la même richesse de pensées sublimes, de sentiments exquis et de poésie toute salésienne. » Enfin, Mgr Catteau décerne à l'ensemble de l'œuvre un éloge qui, venant d'un juge si autorisé, fait le plus grand honneur à l'écrivain. « Dans cet ouvrage plein de doctrine et d'entrain abondent les pensées brillantes et les réflexions ingénieuses avec les sentiments exquis et les éloges délicats. Il est écrit avec autant de vie et de verve que de naturel, de mesure et de goût. Vous avez su dire beaucoup de choses en peu de mots, et si M. l'abbé

Digitized by Google

Coubé a justement remarqué que dans votre discours de Paray vous avez *condensé* la moelle d'un traité sur le Sacré Cœur, on peut ajouter que votre second panégyrique du bienheureux Montfort — *Montfort et le Rosaire* — est un résumé excellent d'un traité sur la dévotion à Marie. On goûtera particulièrement les pages historiques où vous avez groupé et cité un grand nombre de traits et de paroles admirables. » On hésite à parler après avoir donné la parole à des juges si autorisés. Il ne reste plus qu'à signaler les défauts. Je n'en trouve qu'un, le titre : *Discours de circonstances.* Horace, que l'abbé Simon connaît si bien, recommande de donner

Non fumum ex fulgore sed ex fumo dare lucem.

Horace aurait fait un détestable éditeur. A la place de l'auteur des *Discours de circonstances* j'aurais intitulé mon œuvre : *Histoire et théologie.*

Ce titre n'a rien d'ambitieux, il ne promet rien que l'ouvrage ne donne amplement, surabondamment. A la prochaine édition il faudra se résigner à changer la première page du livre, la seule que je condamne. Toutes les autres instruisent et édifient. Ces discours si nourris de bonne substance théologique, mystique et historique — revêtus en outre d'une forme vraiment classique, nous font honneur. Nous aimons à nous reconnaître dans le docte et éloquent confrère ; dans cet orateur qui a pu, sans témérité, faire imprimer ses discours. Heureux orateur, *terque quaterque beatus*, qu'on entend avec plaisir et édification et qu'on lit avec plus de plaisir et d'édification encore. A tous les prédicateurs en détresse pendant la quinzaine qui précède une grande fête du Sacré Cœur ou de la Sainte Vierge, je dirais volontiers : Cher confrère, lisez le « *Discours de circonstance* de M. le grand vicaire Simon ».

L. V.

Compendium Caeremoniarum sacerdoti observandarum, auctore Melch. Hausherr S. J., edit. quarta emendata a P. Aug. Lehmkuhl S. J. — Un vol. in-18 de XIV-179 pp. Fribourg en Brisgau, Herder, 1904. **1 fr. 90.**

Voici un petit livre que l'on ne saurait trop recommander aux ecclésiastiques soucieux d'observer dans leur intégrité les prescriptions de la liturgie, et désireux par conséquent de ne point oublier ce qu'ils en ont appris durant leurs études clé-

Digitized by Google

ricales. Sous un format commode, l'auteur nous y présente, dans un style concis et un ordre rigoureux, un résumé des cérémonies et rubriques de la messe basse en général, — de certaines messes spéciales (votives, devant le Saint Sacrement, etc.), — des diverses parties du saint sacrifice (oraisons, préface, communion, etc.), — de la messe solennelle et de quelques autres fonctions plus ordinaires, — enfin de la récitation et du chant de l'Office divin. Le texte en est si nettement distribué et la table si détaillée qu'un instant suffit pour trouver un renseignement ou repasser une instruction. L'ouvrage, parvenu déjà à sa quatrième édition, a été revu et mis au courant des dernières décisions des Congrégations par le grand moraliste A. Lehmkuhl.

J. T.

Ce qu'il y a dans une Hostie. *Entretiens sur la Sainte Eucharistie*, par l'abbé MILLOT, vicaire à Orléans. — In-32, br., 384 pages. *Paris*, P. Lethielleux. *Prix :* 1 fr. 25.

Il existe de nombreux ouvrages, où l'on se propose de préparer les enfants à la première communion. Le but particulier qu'a en vue l'auteur de cet opuscule est de « faire resplendir la vérité auguste du mystère de nos autels ». Il a écrit pour cela une série *d'entretiens* qui comprennent, chacun, une étude eucharistique, une histoire édifiante, et un choix de prières, On ne saurait mieux parler à des enfants sur la présence réelle. la messe, et la communion, ni s'ingénier plus pieusement à les intéresser et à leur faire du bien, que ne l'a fait M. Millot.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Le réalisme chrétien et l'idéalisme grec, par L. LABERTHONNIÈRE, in-12, 214 p. Paris. Lethielleux. **3** fr. **50**.

Naguère on rendait compte ici même, en faisant les réserves nécessaires (1), d'un ouvrage allemand, où l'auteur M. Ientsch, présente le christianisme comme la continuation de la philosophie et de la religion grecques, affirmant que toutes les vérités morales et philosophiques contenues dans nos livres saints

(1) *Université catholique*, mai 1904, p. 136-8.

Digitized by Google

faisaient partie de l'enseignement des écoles et que l'autorité seule leur manquait pour les faire pénétrer dans la foule. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui peut être regardé comme une excellente réfutation des exagérations commises par l'auteur allemand. M. Laberthonnière y met, en effet, en pleine lumière l'opposition radicale qu'il y avait entre l'esprit grec et l'esprit chrétien. Sans aller comme lui jusqu'à résumer pour ainsi dire toute la philosophie grecque sous le nom d'*idéalisme*, et la religion chrétienne sous le nom de *réalisme*, on peut dire que le conflit était inévitable et que l'une ne pouvait triompher que que par la destruction ou la transformation essentielle de l'autre. L'auteur ne se borne pas à établir cette thèse si importante. Mais il est amené, en outre, « à marquer le rapport qui existe entre les faits et les dogmes dans la doctrine chrétienne, à dégager le vrai caractère de la Bible et de l'Evangile, et à exposer ensuite quel est le rôle de l'histoire et de la critique dans la croyance religieuse ». Comme on le voit, il n'est pas de question plus actuelle, ni de plus importante. Ses idées très personnelles et déjà bien connues en apologétique, reparaissent surtout dans les derniers chapitres ; et nous ne pouvons que le féliciter de les accommoder de mieux en mieux avec les idées traditionnelles, qui seules peuvent leur conserver toute leur force particulière, sans les dépouiller de leur opportunité. Comme il le dit avec raison, « l'apologétique qui méthodiquement considère le christianisme comme une vie — et non pas simplement comme un fait extérieur ou un système d'idées — et qui pour le faire accepter s'efforce de le présenter comme la solution même du problème de la vie est aussi ancienne que nouvelle ; car, si l'on remonte à l'Evangile, on reconnaîtra bien que c'est essentiellement sous cet aspect que déjà le christianisme s'y montre. *Non nova sed nove.* »

E. B.

Banqueroute des Maîtres chrétiens au XIX^e^ siècle : *ses Causes*, *ses Remèdes*, par X. Milès. Un vol. in-12 de VI-207 pages ; Paris, Amat, 1904. **3 fr. 50.**

Il me répugne de transcrire un tel titre d'ouvrage, à l'heure même où nos adversaires, francs-maçons et jacobins, croient si peu à la « Banqueroute des Maîtres chrétiens », qui instruisent encore la moitié de la jeunesse française dans l'enseignement

Digitized by Google

secondaire, qu'ils ont chassé déjà, indignement proscrit toutes les Congrégations enseignantes, Jésuites, Dominicains, Marianistes, Maristes, etc., et qu'ils se préparent à voter une loi sur l'Enseignement secondaire privé, que M. Wallon appelait naguère dans la *Revue des Deux Mondes* « la loi sur l'Enseignement secondaire, privé de liberté ». On ne s'amuse pas à fabriquer des lois liberticides contre ce qui a fait « Banqueroute»; les « remèdes » à cette Banqueroute viendront bien tard, lorsque la loi Chaumié aura réduit à un seul par diocèse les Petits Séminaires existants et rendu presque impossible la vie des Collèges libres, soumis à des exigences draconiennes, pour les grades des professeurs, les conditions hygiéniques, les livres d'enseignement et l'esprit même de cet enseignement.

Eh ! sans doute, on a pu parfois se laisser « hypnotiser » par la recherche du nombre des élèves. — Mais l'Enseignement libre, qui ne puise point dans les caisses de l'Etat, avait à « vivre d'abord avant de philosopher».

Sans doute encore, « l'enseignement religieux » et « l'éducation chrétienne» ont pu laisser à désirer. — Mais comparés à ceux qu'on reçoit ailleurs, ou plutôt qu'on n'y reçoit guère plus, cet enseignement et cette éducation chrétienne sont infiniment précieux pour la jeunesse et empêchent énormément de mal.

Sans doute enfin, c'est une très belle chose que des « maîtres et des maîtresses de vocation », qu'une « solide instruction religieuse », qu'une « éducation foncièrement chrétienne », que la « fermeté », « l'amour d'un apôtre » chez les maîtres, et « à la vertu requise » chez les éducateurs. —Mais quand la maison brûle on court aux pompes ; quand un gouvernement sectaire menace la liberté d'enseignement, on fait tout son possible pour l'empêcher de mourir ; on prend les maîtres où l'on peut, alors que les meilleurs ont été proscrits ; on accepte surtout les élèves tels qu'ils viennent, alors que bien des familles chrétiennes consentent à peine à les confier à des établissements qui ne portent pas l'estampille officielle.

M. Milès, qui dit trop ce que n'a pas fait l'enseignement libre, oublie trop aussi ce qu'il a réellement fait pendant cinquante ans; le reste de christianisme, dont nous vivons encore, s'est en grande partie conservé par « nos maîtres chrétiens », qu'il faut encourager plutôt que blâmer amèrement.

L'abbé Théodore Delmont.

Digitized by Google

Enseignement, Éducation, Famille : *Discours et Panégyriques*, Ve volume par le P. Monsabré, des Frères Prêcheurs. Un in-12 de 334 p. ; Lethielleux, Paris, 1904. **3 fr. 50.**

A l'heure où la proscription la plus odieuse frappe nos excellents religieux et où leur parole ne peut plus se faire entendre dans les églises, sans provoquer les foudres ministérielles de Combes, le défroqué, il y a un double plaisir à trouver l'écho d'une grande voix de religieux, comme celle du P. Monsabré, dans un livre qui nous apporte ses *Discours* de circonstances, ceux-là même qui touchent le plus aux questions actuelles, débattues entre catholiques et sectaires : *Enseignement*, *Education*, *Famille*.

Le P. Monsabré est trop connu comme orateur illustre de Notre-Dame de Paris, pour qu'il faille faire l'éloge de ses *Discours*, substantiels, élevés et pratiques à la fois. Qu'il parle de la *Société générale d'éducation et d'enseignement*, ou des Ecoles libres, de l'Eglise et l'Ecole, de l'Ecole et la Famille, de l'œuvre des Catéchismes, de l'œuvre des Bons Livres, de l'Ouvrier chrétien, de l'Eglise, maison de Dieu et du peuple, de la Première Communion, ou enfin des Mariages chrétiens, il le fait toujours avec la même sûreté de doctrine, avec la même vigueur de pensée, avec la même force d'éloquence, surtout avec la même liberté apostolique.

Il mérite l'éloge que faisait de lui son illustre frère en religion, le P. Ollivier, lorsque, aux noces d'or sacerdotales du P. Monsabré, 22 juin 1901, il lui appliquait les belles paroles de saint Thomas d'Aquin, dans son *Commentaire sur saint Matthieu* : « Le prédicateur du Verbe divin se reconnaît à trois caractères : il se maintient dans l'exacte vérité ; il l'enseigne avec clarté et ne cherche que la gloire de Dieu, sans penser à la sienne. »

Tel fut l'apostolat du P. Monsabré, et ce volume de *Discours* est de nature à en convaincre tous ceux qui le liront, pour voir comment parlait à notre époque un religieux éminent, qui, sans rechercher une vaine popularité, n'a jamais été qu'apôtre et prêtre selon le cœur de Dieu.

L'abbé Théodore Delmont.

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Henri Didon, par Jaël DE ROMANO. — In-12 de XIII-330 pp. Paris, Plon, 1903. **3** fr. **50**.

Pour Jaël de Romano, le P. Didon a été un « grand génie » et « un grand saint ». C'est donc sur le mode lyrique qu'il convient de célébrer sa mémoire, et c'est pourquoi, dédaigneux du procédé analytique et positif usité par les biographes ordinaires, Jaël Romano découpe en larges tranches la vie du moine qu'il s'efforce encore plus de chanter que de raconter : *l'âme naissante*, *le mystique*, *le rationaliste*, *l'orateur*, *l'éducateur*, tels seront, non pas précisément les chapitres, mais les points de vue, les principaux aspects dont se compose le livre. — Jaël de Romano a appris de son Maître à considérer de haut les âmes, à les aborder par leurs sommets. Procédé légitime, en somme, mais procédé hardi, et qui déconcerte le lecteur peu habitué aux synthèses. Ajoutez que le ton du livre n'est pas fait pour diminuer cette impression ; à la longue, qui ne serait découragé par l'emploi constant du sublime ? Voici un échantillon de ces effets de style auxquels on ne s'habitue pas (je le prends aux dernières lignes de la dernière page : « Du pas grave et cadencé des choses qui montent dans l'apothéose, les Renommées et les Gloires l'ont pris pour le porter dans l'Immortalité. »

Ce langage manque évidemment de simplicité. — Pourtant Jaël Romano semble avoir compris et aimé d'un cœur sincère la grande âme du P. Didon. De curieux fragments de lettres inédites, dont le livre est orné, en fournissent la preuve. Dans l'intimité où lui est apparu le P. Didon, est-ce qu'on parlait continuellement de ce style ? Je ne puis croire, malgré la pente du célèbre orateur, à embellir continuellement sa pensée de toutes les splendeurs du verbe. Mais passons...

Ce qui est piquant, c'est que l'auteur fut appelé, dans une circonstance mystérieuse, à servir d'intermédiaire entre celui qu'il nomme « l'Adversaire » et le P. Didon. Rencontre et rapprochement où un *programme nouveau* aurait été élaboré, programme sur la nature duquel on ne s'explique point, mais qui a paru à Jaël de Romano plein de promesses et de fécondité. — Cela est vague est alléchant : quel est cet X ? quel est ce pro-

Digitized by Google

gramme? C'est un mystère. — De même, J. de Romano fait allusion à certains travaux inédits du P. Didon : verront-ils le jour? C'est un second mystère...

Et voici le troisième : qui est Jaël de Romano? — On le cherchera sans doute. Lui-même nous prévient qu'il est « royaliste de naissance », qu'il a « du sang de saint Louis et des d'Albret dans les veines ». — C'est déjà beaucoup dire, notre curiosité souhaitait davantage...

C. B.

A. Tréguier. In-12. Paris, Lethielleux, 1904.

Sous ce titre, la librairie P. Lethielleux (10, rue Cassette, Paris) met en vente, au prix de vingt-cinq centimes, une brochurette de propagande, avec préface de Th. Botrel et gravures, dont le double but est de réfuter les discours blasphématoires prononcés lors de l'érection de la statue de Renan (sep. 1903), et d'attirer la généreuse attention des catholiques sur le monument expiatoire qui s'appellera désormais « le Calvaire de Tréguier ». Cette plaquette mérite une large diffusion.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — Babut (E.-Ch.), *Le Concile de Turin.* Picard. XI-313 p. in-8°, 6 fr. — Davidson (A.-B.), *The Theology of the Old Testament.* Edinburgh, Clark. 15 fr. — Eusebius, *Die Theophanie.* Leipzig, Hinrichs. In-8°, 12 fr. — Id, *Das Onomastikon der bibl. Namen.* Leipzig, Hinrichs. In-8°, 10 fr. — Gibier (abbé C.), *Le Catholicisme dans les temps modernes.* Lethielleux. 2 vol. in-8°, 8 fr. — Hoffmann (R.), *Das Marcusevangelium und seine Quellen.* Beyer, Königsberg. In-8°, 20 fr. — Jean de Cronstadt, *Ma vie en Jésus-Christ.* Lethielleux. In-12, 3 fr. 50. — Juncker (A.), *Die Ethik des Apostels Paulus.* Halle, Niemeyer. In-8°, 6 fr. 50. — Kennedy (A.), *St Paul's Conceptions of the last things.* London, Hodder. 9 fr. 10. — Le Camus (Mgr), *Fausse Exégèse, mauvaise Théologie.* Oudin. In-8°, 2 fr. — Leclercq (dom), *L'Afrique chrétienne.* Lecoffre. In-12, 2 vol., 7 fr. — Lewis (A.-S.), *Acta mythologica Apostolorum.* London, Clay. In-4°, 15 fr. 60. — Id, *The mythological*

Digitized by Google

Acts from the Apostles. London, Clay. In-4°, 7 fr. 50. — SMITH (J.-R.), *The Teaching of the Gospel of John*. Chicago, Revell. In-8°, 7 fr. 50. — VIOLLET (P.), *L'Infaillibilité du Pape et le « Syllabus »*. Lethielleux. In-8°, 8 fr. — WAITZ (H.), *Die Pseudoklementinen*. Hinrichs, Leipzig. In-8°, 396 p. 16 fr. 25.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — *L'Année psychologique*. 1904. Masson. VII-680 p. in-8°, 15 fr. — DRAGHICESCO (D.), *Du rôle de l'individu dans le déterminisme social*. Alcan. In-8°, 7 fr. 50. — GREEF (G. de), *La sociologie économique*. F. Alcan. In-8°, 3 fr. 75. — HENNEGUY (L.-F.), *Les insectes*. Masson. XX-804 p. in-8°, 30 fr. — LA GRASSERIE (R. de), *Essai d'une sociologie globale*. Schleicher. In-8°, 10 fr. — PROVENSAL (H.), *L'art de demain*. Perrin. In-16, 3 fr. 50.

Histoire et Géographie. — *Autour du monde*. F. Alcan. In-8°, 10 fr. — BÉRARD (V.), *La révolte de l'Asie*. A. Colin. 440 p. in-8°, 4 fr. — BERGER (E.), *Le Vicomte de Mirabeau*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — BORDEAUX (A.), *La Bosnie populaire*. Plon-Nourrit. In-16, 4 fr. — BOTTET (M.), *Autour de la Légion d'honneur*. 1693-1872. Flammarion. In-8°, 25 fr. — BRISSAC (Duchesse de), *Pages sombres (1789-1794)*. Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — CHOPIN (F.), *Souvenirs inédits*. Welter. 224 p. in-8°, 7 fr. 50. — COURTE (Cte de), *La Nouvelle-Zélande*. Hachette. In-8°, 12 fr. — DOGUEREAU (J.-P.), *Journal de l'Expédition d'Egypte*. Perrin. In-8°, 7 fr. 50. — FARJENEL (F.), *Le peuple chinois*. Chevalier-Rivière. In-18, 4 fr. — GACHOT (E.), *La campagne d'Helvétie*. 1799. Perrin. In-8°, 7 fr. 50. — HOMBERG (O.), et POUSSELIN (F.), *Le chevalier d'Eon* (1728-1810). Plon-Nourrit. In-8°, 6 fr. — HURET (J.), *En Amérique. De New-York à la Nouvelle-Orléans*. Fasquelle. In-18, 3 fr. 50. — LECLERCQ (J.), *Une croisière au Spitzberg*. Plon-Nourrit. in-16, 4 fr. — LEROY-BEAULIEU (P.), *Les Etats-Unis au XXe siècle*. Colin. In-18, 4 fr. — LUCHAIRE (A.), *Innocent III*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — MARÉCHAL (H.), *Rome. Souvenirs d'un musicien*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — MORTIER (R. P. D.-A.), *Notre-Dame de la Quercia*. Lethielleux. In-4°, 6 fr. 50. — NOURRISSON (P.), *Les Jacobins au pouvoir*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — NOUSSANNE (H. de), *Le véritable Guillaume II*. Tallandier. In-18, 3 fr. 50. — PEYRON (E.), *Bazaine fut-il un traître?* Stock. In-8°, 2 fr. — RENOUARD (P.), *S. Pierre Fourier et Charles Fourier*. A. Rousseau. 108 p. in-8°, 2 fr. 50. — ROCHE (J.-B.), *Au pays des Pahouins*. Ch. Lavauzelle. 200 p. in-8°, 3 fr. — ROGER-MILÈS, *Alfred Roll*. Lahure. In-4°, 60 fr. — SCHOPOFF (A.), *Les réformes et la protection des chrétiens en Turquie*. Plon-Nourrit. In-8°, 12 fr. — SERVIÈRES (G.), *L'Allemagne Française sous Napoléon Ier*. Perrin. VIII-492 p. in-8°, 7 fr. 50. — TALMEYR (M.), *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*

Digitized by Google

française. Perrin. In-16, 1 fr. — VERLY (H.), *La conjuration de Bruges.* Sansot. In-18, 3 fr. 50. — WIRTH (H.), *Le maréchal Lefèbure.* Perrin. 535 p. in-8°, 7 fr. 50.

Philologie et Belles-Lettres. — ACKER (P.), *Petites Confessions.* Fontemoing. In-16, 3 fr. 50. — BARAT (E.), *Le style poétique et la révolution romantique.* Hachette. In-8°, 7 fr. 50. — BERMON (de), *Le Sillon.* Plon-Nourrit. In-12, 3 fr. 50. — BUXY (E. de), *Les nouvelles dames de la Haute Neigeraie.* H. Gautier. In-18, 3 fr. — CAGNAC (M.), *Fénelon.* Baranger. In-8°, 1 fr. — DAVIGNON (H.), *Molière et la vie.* Fontemoing. In-16, 3 fr. 50. — DESPLACES (H.), *Le père Gibus.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — GENDRIER (F.), *Temps d'orage.* Poésies. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — GOURMONT (R. de), *Epilogues.* 2e série. Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — MAEL (P.), *Fille de Roi.* Hatier. In-16, 3 fr. 50. — MÆTERLINCK (M.), *Le double jardin.* Fasquelle. In-18, 3 fr. 50. — MARSAC (E.), *Les Ecumeurs.* Baranger. In-8°, 3 fr. 50. — NAHUM-SLOUSCHZ, *La langue et la littérature hébraïques.* Sansot. In-18. 1 fr. — NERVAT (M.), *Histoire de Janine.* Delagrave. In-8°, 3 fr. 50. — ORINO (Ch. d'), *Contes de l'Au-delà.* F. Juven. In-18, 3 fr. 50. — PIMODAN (Ctesse de) *Contes et Légendes du Vieux Japon.* Plon-Nourrit. In-8°, 2 fr. — REILLE (B. X.), *Semaine de Jeunesse.* H. Leclerc. In-16, 4 fr. — SAND (G.), *Souvenirs et idées.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

TROISIÈME PARTIE

I

Si la mission de Chesnelong eût réussi, c'est-à-dire, si l'on n'eût pas retourné le Prince après les déclarations obtenues, et que ce retournement n'eût pas été rendu possible par des suggestions ataviques et autres; si en un mot le Prince eût pris, selon les conventions acceptées, ce chemin de la France qui devait être pour lui le chemin de Damas (2); jamais on n'eût pu célébrer assez l'habileté de Chesnelong, sa diplomatie, son savoir-faire mis au service de son zèle et de son dévouement. Et la preuve, c'est qu'il en a été ainsi tant qu'on a cru au succès. De toute part, on admirait son adresse à éviter les écueils, sa promptitude à modifier les propositions, la délicatesse de ses formules, la chaleur, la sincérité qui avaient rendu son patriotisme si éloquent et son loyalisme si persuasif. Mais une fois vaincu, une fois la lettre du 27 octobre publiée et connue, il fallait

(1) Voir le numéro de décembre 1903.

(2) On a bien vu que ce n'était pas une vaine espérance de la part de Chesnelong et de ses amis, puisque, une fois à Versailles, le comte de Chambord fit proposer à Mac-Mahon la modification du drapeau.

Digitized by Google

bien que le mécontentement de tous les gens déçus se retournât contre quelqu'un.

« ...Ils se dirent l'un à l'autre : Allons, jetons le sort pour savoir d'où ce malheur a pu nous venir ; et ayant jeté le sort, il tomba sur Jonas... Et, ayant pris Jonas, ils le jetèrent à la mer (1). » Nous en sommes à ce point de l'histoire de Chesnelong.

Submergé, livré aux vagues furieuses de l'opinion par les gens de son bâtiment, avalé tout vif par le gros cétacé qu'est la badauderie de parti, et de parti désappointé, secoué d'ailleurs par les jets que les branchies du monstre lancent avec abondance — jets de presse, jets de salons, branchies de gauche et de droite — il peut dire lui aussi : *Tous vos flots ont passé sur moi... L'abîme m'enveloppe... la mer et ses lames ont couvert ma tête* (2), et avec le prophète, il « crie au Seigneur du fond de son affliction (3). »

Disons en passant — car il est impossible de ne pas appuyer sur ce point délicat et capital — disons que de ce déchaînement, qui fut le déversoir de la douleur de tout un monde, il resta quelque chose dans l'opinion publique et surtout dans les esprits passionnés ou légers, entièrement livrés à la puissance des premières impressions. J'ai cité le général du Barail : il ne fut ni plus injuste, ni plus mal informé que beaucoup d'autres. Et comme le caractère de Chesnelong, placé trop haut par dix années de vie publique et toute une existence au grand jour, forçait au respect même les rancunes de partis, on s'en tira par les accusations de maladresse, de naïveté, d'ignorance et d'incapacité diplomatique, et par le nom de Talleyrand lancé comme un projectile à la tête du négociateur de Salzbourg.

Certes, si jamais des noms grincèrent de se trouver accouplés, ce furent ceux-là ; et, sans me donner le ridicule d'expliquer pourquoi ces deux hommes sont, sous tous les rapports, *incomparables*, j'indiquerai cependant, puisque

(1) *Jonas*, I, 7 et 15.
(2) *Ibid.*, II, 4 et 6.
(3) *Ibid.*, II, 3.

Digitized by Google

celui du très illustre diplomate a été prononcé en cette affaire, un point de dissemblance fort important dans la vie de l'un et de l'autre, c'est qu'il y avait en Chesnelong du prêtre — nous l'avons montré dans sa vie de famille — et qu'en Talleyrand, il n'y en avait pas du tout, ce qui d'ailleurs est à sa décharge. En dehors de cela, le parallèle n'est point à faire, l'objet de comparaison étant à la fois, quant à Chesnelong, trop haut et trop bas. Mais il serait doublement absurde de l'entreprendre en ce qui concerne la diplomatie, celle de Chesnelong se trouvant d'un ordre tout à fait spécial, et le nom de Talleyrand jeté à la face de l'envoyé des droites près le comte de Chambord, n'ayant été qu'un simple mot de colère.

Ceci doit être bien entendu. Après quoi j'ajouterai, sans aucune intention d'établir un rapprochement avec Chesnelong qu'il n'est ni prouvé ni probable que Talleyrand eût pu mener à bien l'entreprise de Salzbourg, *alors qu'un intervalle de deux semaines eût séparé Salzbourg de Paris.* Mieux valait certainement tenir tête, à Vienne, aux plénipotentiaires de l'Europe.

Quoi qu'il en soit, et si complet que puisse être le désastre de la monarchie, si profond que soit le naufrage de ceux qui s'étaient dévoués à la restaurer, si poignante leur douleur, « il y a la France », ainsi que Bazaine vient de l'entendre (1), « la France cassée, mais dont les morceaux sont bons (2). » Il faut aviser à les ressaisir, à les rapprocher, à les recoller si possible. Les monarchistes, sauf des exceptions qui ne comptent pas, ne songent au premier moment qu'à cela. Nul ne contestera que leur patriotisme n'ait continué à rester debout sur les ruines de leurs espérances, et c'est, en dehors de toute question de réussite et de succès, leur grand honneur.

(1) N'oublions pas que le procès de Bazaine, commencé le 6 octobre, ne se termina que le 10 décembre 1873. Toute la campagne monarchique se déroula pendant qu'à Trianon un fils de France dirigeait ces amers débats.

(2) Ce mot est encore du duc d'Aumale. Voyez Ernest DAUDET : *le Duc d'Aumale*, p. 18.

Digitized by Google

Chesnelong s'est refusé à toute action dirigeante depuis la fatale lettre; il est rentré dans le rang, silencieux, meurtri, triste *usque ad mortem*, mais prêt à agir avec les autres. C'est un blessé, c'est un noyé; ce ne sera jamais ni un lâcheur, ni même un *découragé : il y a la France* qu'il ne faut point abandonner aux hommes de désordre et de révolution. Et ce dernier mot est en effet toute l'explication de l'expédient hâtif du *septennat* et de la presque unanimité des droites pour le constituer (1) : on fait ce qu'on peut.

Ce qu'on pouvait était très limité. Ni présidence, ni régence, ni lieutenance de princes : ceux-ci ne s'y prêtaient pas (2), et leur chef moins encore. En s'effeuillant, une à une à Versailles, les dernières espérances du Roi l'avaient laissé moins préparé que jamais à des transactions nouvelles. D'autre part, tout courage avait été rendu aux gauches extrêmes, aux tenants plus ou moins déguisés de la Commune. Ernest Picard avait raison lorsqu'il disait à ceux qu'il appelait en riant « des conspirateurs » : « Surtout gardez-vous de ne pas avoir la majorité !... » Il connaissait les dessous du monde républicain, ses réserves sous terre, ses profondeurs inavouées; il savait quelle armée de politiciens se préparait à recueillir l'héritage de la monarchie en déroute et à piller le champ de bataille. Instruit par l'explosion de 1871 et républicain de gouvernement, il n'avait plus d'illusion sur la queue qui traînait derrière lui. En fait, la masse des royalistes ne s'abusait pas non plus, et c'est ce qui leur fit élever sur-le-champ, faute de mieux, le *rempart d'argile*. Un monarchiste, prêchant aux conservateurs l'union, disait quelques mois plus tôt dans un article dont le retentissement avait été considérable (3) :

(1) Seuls MM. Dahirel et Hervé de Saisy votèrent contre, et il y eut sept abstentions.

(2) Les plus intransigeants voulaient au début avec M. Dahirel, le breton pur entre les purs, que le duc de Nemours ou le prince de Joinville acceptassent la régence ou la lieutenance.

(3) Ce monarchiste était M. de Foblant, et son article avait paru sous ce titre : Les Conservateurs libéraux, dans le *Correspondant* du 25 mai 1872. Les hommes s'oublient si vite qu'il n'est peut-être pas inutile de dire ici que M. de Foblant fut un publiciste de noto-

Digitized by Google

« Si triste que soit l'heure présente, *le jour de demain nous fera regretter celui d'aujourd'hui.* Alors, ce n'est ni la République qui s'établira, ni la monarchie qui reviendra... C'est la décadence qui nous menace ; c'est elle qui, *sous forme honteuse ou sauvage*, attend la proie que lui offrent toujours les peuples qui ne savent plus qu'osciller de l'anarchie au despotisme, ceux qui après s'être déchirés s'abandonnent. »

On en était à ce lendemain prévu, et la majorité de Versailles voulait repousser le surlendemain « honteux et sauvage » que nous connaissons.

Sans doute, il est de mode aujourd'hui, même à droite, surtout à droite, d'afficher le dédain du septennat et de déclarer absurde ce gouvernement qui n'amenait à rien, n'assurait rien, ne tranchait rien et « qui nous a conduits où nous sommes ». Il n'amenait, en effet, qu'à vivre un temps sans convulsions ; il n'assurait que l'ordre dont le Maréchal répondait ; et, ne tranchant rien, il donnait le temps de se retourner pour chercher autre chose. Quant à nous avoir *conduits où nous sommes*, on y arrivait plus vite sans lui. La Commune était là, derrière, toute chaude et toute prête, et l'on tombait en tout cas immédiatement dans les bras des prédécesseurs et des préparateurs du bloc... Il est facile de porter de tels jugements, plus tard, quand on n'est plus « dans la sauce », comme disait Victor-Emmanuel ; mais ceux qui, depuis le 30 octobre, y nagent et sentent que la France peut s'y noyer, cherchent au moins une combinaison qui soit une halte, une planche où s'accrocher pendant le naufrage... Cette planche, quoi qu'on ait pu dire, c'est la prorogation des pouvoirs du maréchal, sur laquelle la majorité peut se faire. Ils la saisirent désespérément en la nuit du 19 au 20 novembre, où l'évanouissement du dernier de ses rêves fit repartir pour l'exil le Roi que l'exil avait perdu.

riété qui rédigeait, en 1848, l'*Espérance de Nancy*, l'un des journaux de province les plus connus, conservateur, libéral, monarchiste, catholique. Envoyé à la Chambre, en 1849, M. de Foblant ne cessa depuis de combattre le bon combat, par la plume surtout.

Digitized by Google

Mais remontons un peu plus haut. Le 2 novembre, donc quarante-huit heures après l'effondrement du *grand projet* — dispersé par un souffle comme l'*Armada* de Philippe II — une réunion de l'extrême-droite avait eu lieu chez M. de la Rochette, son président, laquelle s'était terminée par l'engagement de ces ardents serviteurs de la royauté, à voter la prorogation comme une nécessité de défense et de préservation sociale (1). Le 5, la session s'était ouverte par le message du maréchal expliquant son attitude et demandant à la Chambre « la stabilité et l'autorité suffisantes » pour maintenir, avec l'ordre et la paix, la marche des affaires. Toujours vaillant, même après l'amère défaite qu'il venait de subir, Changarnier s'était aussitôt jeté en avant, présentant un projet qui portait à dix années la prolongation des pouvoirs présidentiels ; une commission avait été nommée pour élaborer au plus tôt ce projet : c'était bien. Mais avant la fin de cette séance, les royalistes avaient dû entendre M. Dufaure — l'ami de Thiers — dire, avec son air de *pince-sans-rire* et son nasillement des grands jours : « Du haut de la tribune, je remercie M. le comte de Chambord d'avoir donné aux agitations un motif d'apaisement par la lettre qu'il a écrite le 27 octobre... » Après quoi, un autre ami de Thiers — comment n'eussent-ils pas tous triomphé ? un autre vainqueur ironique du centre gauche, Jules Simon, prenait à partie les organisateurs — il disait les *fauteurs* — de la campagne monarchique, et très particulièrement, celui qui avait surtout été à la peine et qui n'était pas à la gloire.

C'était le 18. On touchait à la fin de la discussion qui, depuis deux semaines, se poursuivait énervante, parmi des gens déjà terriblement énervés, encore ne savait-on pas

(1) C'est dans cette réunion que MM. Ernoul et de La Bouillerie annoncèrent que si l'extrême-droite ne prenait pas l'engagement de voter la prorogation, ils quittaient le ministère dès le lendemain. Vaillamment soutenus par Lucien Brun, ils furent bientôt suivis par MM. de la Rochette, Casenove de Pradines, etc. Et c'est alors, le 2 novembre, que le duc de Broglie écrivait à Ernoul : « Cher ami, ...A nous maintenant d'agir pour que la majorité arrive toute refaite et ralliée derrière le *rempart d'argile* que nous sommes *réduits* à lui donner, pour la sauver de l'inondation qui monte. »

Digitized by Google

que le comte de Chambord écoutait en quelque sorte à la porte, c'est-à-dire rue Saint-Louis. Mais, tout en ignorant sa présence, une sorte de malaise particulier, indéfini, pesait sur les siens, quelque chose comme l'instinct ou la sensation qui vous avertissent lorsqu'un regard vous suit... Toutes les piqûres en étaient plus sensibles.

Dans ces conditions, Jules Simon vient de parler de *conciliabules* préparatoires : il a eu tort de nommer ainsi des réunions légales autant que légitimes (1); mais aussi les droites s'emportent et lui crient : « Nous ne sommes pas des conspirateurs, nous !... » On se surexcite, on s'entreblesse. Ecoutez plutôt :

« — ... Vous auriez eu *peut-être* la majorité — continue Jules Simon très amer; — vous auriez fait un roi le 29, la France aurait appris le 30 qu'elle avait un roi...

Un membre à droite : « — Comment a-t-elle appris qu'elle avait le gouvernement du 4 Septembre ?... »

Jules Simon, dédaigneux : « — Et le lendemain elle aurait appris que l'ambassadeur s'était *pour le moins* trompé... »

Applaudissements frénétiques de la gauche. Chesnelong sursaute : « Je demande la parole !... » Il n'y a pas, en effet, de résolution de silence qui puisse tenir ici. Et il se met fiévreusement à écrire, laissant l'orateur corriger un peu, mais à peine, sa cruelle phrase :

« — Je dis, Messieurs, que la France aurait appris que l'ambassadeur *s'était trompé*, et que la France *avait été trompée...* »

Chesnelong monte à la tribune, son papier à la main :

« — Messieurs, — dit-il d'abord en appuyant sur les syllabes, — je n'ai trompé personne, et personne n'a trompé le pays. Et je sollicite pour une explication personnelle de quelques minutes, l'attention de l'Assemblée. *(Parlez ! Parlez !...)*

(1) On se rappelle, Ernest Picart disant en riant à Chesnelong : « Vous conspirez ? » — Chesnelong lui répondant sur le même ton : « Nous délibérons et nous allons vous inviter à délibérer avec nous ! »

Digitized by Google

« — Cette explication, je demande la permission de la lire, ne voulant pas que l'improvisation trahisse ou dépasse ma pensée. » *(Lisez... Lisez...)*

Il était résolu à ne pas en appeler *du Roi à Dieu*, comme cela avait échappé à sa douleur le 30 octobre. Là surtout, devant la gauche, il n'entendait pas qu'une plainte pût traverser les mailles de sa protestation, et c'est pourquoi il s'était jeté sur sa plume avant de répondre.

« — Je n'avais ni recherché, ni désiré — mes collègues le savent — la mission que j'ai eu l'honneur de remplir auprès de M. le comte de Chambord. Mais quand elle me fut offerte, je ne crus pas avoir le droit de la décliner. Je savais en m'y dévouant qu'elle m'exposerait, hors de cette enceinte, à des attaques outrageantes et injustes. Mais *j'invoque contre ces attaques la loyauté de tous les hommes de cœur, à quelque parti qu'ils appartiennent*, en qui la passion politique n'altère pas le sens de la justice et de l'impartialité. *(Très bien... Très bien...)*

« — Deux devoirs m'étaient imposés : le premier, d'apporter au prince l'expression respectueuse, loyale, sincère des pensées de mes collègues ; le second, *de rapporter à mes collègues l'expression exacte et vraie des résolutions du prince.*

« *J'ai rempli ces deux devoirs avec une scrupuleuse fidélité.* Et quand on semble inférer de la lettre de Monsieur le Comte de Chambord *que les déclarations que j'ai faites ne sont pas celles que j'étais autorisé à rapporter, au nom de la haute loyauté du Prince*, de cette loyauté qui fait partie de la grandeur de son caractère, *comme au nom de mon propre honneur*, JE PROTESTE. *Et Monsieur le Comte de Chambord ne démentira pas*, J'EN SUIS SUR, *ma protestation.* »

Les droites font entendre des salves d'applaudissements. Chesnelong poursuit, lisant toujours :

« — Des commentaires ont été faits en divers sens ; je n'en réponds pas. Mais les déclarations elles-mêmes, telles qu'elles sont consignées dans le document dont notre vénéré collègue le général Changarnier a constaté l'exac-

Digitized by Google

titude, *j'en réponds*. SUR MON HONNEUR ET MA CONSCIENCE, DEVANT DIEU ET DEVANT MON PAYS, J'AFFIRME QU'ELLES SONT PLEINEMENT ET ABSOLUMENT CONFORMES A LA VÉRITÉ. »

Les droites applaudissent de plus en plus, et en masse.

M. René Brice : « — C'est donc le Comte de Chambord qui a changé d'avis ! ».

Chesnelong continue sa lecture.

« — On a parlé tout à l'heure d'intrigues, d'agitations coupables. Je n'accepte pas ces mots pour des actes publics, loyaux, ostensibles qui n'ont été que l'exercice de nos droits de députés et l'accomplissement de nos devoirs de citoyens. »

Ceci et tout ce qui va suivre, couvert, entrecoupé par les applaudissements de toute la droite.

« — Oui, nous avons voulu rétablir la monarchie.

« Oui, nous avons cru que ce rétablissement importait au relèvement social et national de notre pays.

« Oui, en face du radicalisme qui menace notre sécurité et notre liberté, nous avons voulu donner à l'ordre la garantie d'un principe d'autorité placé au-dessus de toutes les compétitions et d'assurer par cela même le développement des libertés publiques.

« Oui, après les douleurs et les désastres de la patrie, nous avons voulu lui rendre le prestige de la tradition qui se personnifie dans la maison royale de France — *tradition la plus ancienne et la plus vénérable qui soit en Europe* — et lui ménager ainsi des sympathies et des alliances...

« Oui, nous avons voulu cela... et si avant d'aller à Salzbourg — laissez-moi dire ceci, ce n'est point une flatterie à l'adresse de la puissance — si j'étais convaincu que la monarchie était nécessaire, j'avais après en être revenu la confiance que cette monarchie serait inaugurée par un règne bienfaisant, libéral, réparateur. »

Les bruyantes approbations de la droite et du centre droit redoublent. L'orateur poursuit :

« — Nous n'avons pas réussi, mais nous ne désavouons pas notre tentative... Nous ne voulions ni surprendre le succès par la ruse, ni l'imposer par la violence. Nous

Digitized by Google

serions venus devant vous, faisant appel à votre patriotisme et nous inclinant devant votre souveraineté. *Nous étions d'honnêtes gens, poursuivant honnêtement une honnête entreprise.* »

On a souvent cité ce dernier mot; il méritait de l'être, non pas comme une phrase à effet, ah! Dieu, non! mais comme exprimant bien la vérité. Il fit rouler des bravos comme un tonnerre.

« — Nous avons — dit Chesnelong se reprenant et faisant face à la gauche — une douleur profonde de n'avoir pu mener à bonne fin cette entreprise, et nous nous honorons devant le pays de l'avoir tentée. Elle n'est pas en question aujourd'hui... Nous sommes réunis autour du vaillant soldat qui est à la tête du gouvernement, et je voterai la prorogation de ses pouvoirs telle que mes amis la demandent pour lui et telle qu'il l'accepte... Mais je ne renonce pas à mes convictions. La monarchie est le gouvernement naturel et, je crois, nécessaire de notre pays... Ce qui est nécessaire ne meurt pas... »

Lorsque Chesnelong descend de la tribune, c'est comme un fourmillement de toutes les droites autour de lui, c'est le serrement de toutes les mains, l'unanime remerciement des consciences soulagées. M. de Belcastel s'avance un des derniers. « Votre déclaration a été très noble et très émouvante, lui dit-il. Elle a produit une impression très profonde. Je l'ai beaucoup applaudie, et je vous en félicite de tout mon cœur... Mais il y a manqué une chose, une seule. Vous auriez dû dire qu'au fond il y a identité entre les déclarations que le Prince vous avait autorisé à faire et la lettre qu'il vous a écrite le 27 octobre... Mon cher ami, c'est une lacune; il faut remonter à la tribune pour la réparer.

— Ce que vous me demandez là est impossible, répond Chesnelong profondément attristé, car ils étaient jusque-là étroitement unis. Quelle que soit ma déférence pour vos avis, je ne puis pas... Croyez-moi, mon bien cher ami, j'ai dit ce que je pouvais dire. Le Prince lui-même ne saurait m'en demander davantage, et il ne le fera pas... Pas plus,

Digitized by Google

vous le savez bien, qu'il n'a démenti ou infirmé une seule de mes paroles.

— Alors — reprend Belcastel qu'une exclusive préoccupation aveugle — alors vous ne trouverez pas mauvais que, dans une lettre où je compte expliquer mon abstention dans le vote de la prorogation (1), j'indique la lacune et je la déplore.

— Vous êtes libre... Et Dieu me garde de douter de vos intentions. Mais, si vous faites cela, vous aurez tort... D'autant plus, mon cher Belcastel, que je ne pourrais vous répondre qu'en discutant la lettre du Prince, ce que m'interdisent mon respect et mon dévouement, ce que je ne veux pas faire, entendez-le bien, ce que je ne ferai pas quels que soient les termes dont vous vous serviez. »

La lettre néanmoins fut écrite et publiée (2), pénible, injuste, indigne en tout cas de son signataire, prouvant une fois de plus qu'en regardant fixement une seule idée sous un seul angle, on peut s'hypnotiser aussi complètement qu'en immobilisant ses rayons visuels sur un objet brillant. C'est un phénomène qu'on voit souvent se produire dans les moments difficiles et les partis extrêmes, un phénomène qui nous a valu cette boutade de M. Doudan : « Quand un homme me dit : *Partons d'un principe*, je deviens tout triste et je me dis, à raison de la complication des choses humaines : *Pourquoi pas de deux ou trois principes* (3) ».

Chesnelong aussi « devint tout triste » de l'hypnotisation de son ami. Etre brave contre l'ennemi, ce n'est rien ; mais supporter les injustices des siens !... « Après la lettre de

(1) M. de Belcastel fut un des sept membres de l'extrême-droite qui s'abstinrent. On sait qu'un seul, M. Dahirel, vota contre la prorogation.

(2) Elle fut même adressée à l'*Univers*, qui se posait en adversaire de Chesnelong et de toute cette campagne monarchique dont M. de Belcastel avait été l'un des instigateurs et en tout cas le partisan jusqu'à la lettre du 27 octobre.

(3) *Lettre du 31 janvier 1872*. Doudan avait écrit de même à propos de la *Démocratie* de M. de Tocqueville (*Lettre du 5 mai 1840*) : « Tout le mouvement de la société moderne est expliqué par un seul principe, et il me semble que c'est peu d'un seul principe en pareil cas. *Hormis l'unité de Dieu, je ne crois pas à ces explications qui partent d'un seul principe.* »

Digitized by Google

Belcastel, je gardai, écrivit-il dans la *Campagne monarchique* (1) un silence qui me coûta... » Sur quoi, il se hâte d'affirmer, comme pour cicatriser sa propre blessure, qu'il n'y eut pas d'*autre nuage* entre lui et M. de Belcastel. « Il en résulta bien un petit refroidissement, dit-il, mais la communauté de notre foi et de nos sentiments ne tarda pas à le faire disparaître. » Et c'est certainement à l'honneur des deux : si l'on pardonne difficilement un déni d'amitié, on oublie bien plus difficilement encore le tort qu'on a eu soi-même envers un ami. Or, Chesnelong parlant des années qui suivirent, atteste la *réciproque* et *croissante intimité* qui l'unit à M. de Belcastel. « J'eus le bonheur — put-il écrire plus tard — de posséder toute son amitié et de lui donner toute la mienne. »

II

Il y avait à cette ouverture de l'année 1874, plus de deux ans que la France était tour à tour donnée en spectacle au monde comme un martyr sur son chevalet, comme un criminel sur son échafaud. Il y avait aussi près de deux ans que se débattait chez elle et que se posait de toute part, la question du gouvernement à choisir pour la guérir et la relever. Bienveillante ou hostile, l'Europe s'en entretenait et s'en inquiétait, et penchées sur l'abîme où la défaite et la guerre civile nous avaient précipités, les puissances, — spécialement les Anglo-Saxons des deux hémisphères — regardaient curieusement nos mouvements et nos efforts, tenant, les uns et les autres, pour leurs traditions respectives, et répétant chaque fois que nous nous donnions un chef, cette question : *Monk ou Washington ?...*

Quand l'assemblée de Bordeaux eut remis entre les mains de Thiers nos destinées, *Monk ou Washington ?* chucho-

(1) *Campagne monarchique*, p. 495.

Digitized by Google

tèrent, les tribunes cosmopolites. Et l'élu de l'assemblée ne tarda pas beaucoup à répondre : *Washington*. Mais en vieux pays latin le rôle de Washington est difficile. Il y faudrait en tout cas plus d'oubli de soi-même, de détachement du pouvoir que les appétits politiques du nouveau chef d'Etat n'en peuvent promettre et que sa personnalité vibrante n'en peut donner. Néanmoins, à la droite qui ne cesse de souffler : *Monk !...* il répond persévéramment, et bientôt avec une impatience qui devient de la colère : *Washington.* Après quoi il sort faisant claquer les portes, le 24 mai 1873. Alors l'assemblée cherche un Monk, elle croit le trouver dans ce maréchal que l'Angleterre caractérisait ainsi pendant nos malheurs : « vrai soldat au milieu de vrais soldats (1) » et qu'en France on désigne par ces mots : « soldat légal, soldat loyal (2) ».

En effet, lorsque les galeries font entendre leur persistant interrogatoire : *Monk ou Washington ?* lorsque la majorité suggère : *Monk*, il répond : *Monk*, *peut-être*, *Monk... si la France le veut*, car il sera toujours et loyal et légal. Nous n'avons pas à redire ici puisque nous venons de le voir, comment une partie de la France veut Monk avec la majorité parlementaire, comment l'autre partie s'y résigne avec la minorité ; comment, sauf l'Allemagne, l'Europe s'incline vers nous avec un intérêt qui s'accentue, et comment, au bout de cinq mois de tentatives légales et loyales, *Monk* se voit forcé, malgré lui, — au nom de *la légalité* et de *sa loyauté* — de tourner au *Washington.* Transformation douloureuse... Il aimait mieux le « vrai soldat » servir que gouverner !

(1) Ces mots se trouvent dans une poésie de *R. H. Horne* (*l'auteur de Orion*) publiée en Angleterre dans *Public opinion*, le 3 septembre 1870. « ... Oh ! vaillant général d'une guerre aveugle, s'écrie *Horne.* (*Oh valiant leader in a sand-blind cause !...*)... Vrai soldat au milieu de vrais soldats (*True soldier 'midst true soldiers !*) Ame inébranlable, que tu écrases ou que tu sois écrasé... ton pays inscrira ton nom parmi ceux de ses héros des plus grands jours ...»

(2) Cette parole, qui était du duc de Broglie, avait eu la fortune des formules justes : On la répétait avec conviction, souvent en en ignorant la provenance.

Digitized by Google

Mais enfin, oui nous en sommes là. Mac-Mahon est comme ces mères qui, au milieu d'un deuil profond, n'ont pas le droit de s'abandonner à leur tristesse, ayant à pourvoir à tous les besoins de leur famille. Le duc de Broglie est avec lui en même posture. Appuyés l'un sur l'autre après le vote du septennat ; dominés l'un comme l'autre par la pensée du devoir et le sentiment des responsabilités, se donnant mutuellement toute leur estime et agissant de concert en toute sincérité ; ils ne se reconnaissent pas le droit de se refuser au transitoire par préférence pour le définitif, de rejeter le possible par fidélité à l'impossible. Qu'on nomme *septennat personnel* ou *septennat impersonnel*, le régime improvisé pendant la dernière catastrophe, peu importe ; ils ont sur les épaules et sur les bras, ils ont la fortune et les destinées de la France qui s'était crue au port et qui n'y est pas (1).

Donc tout réorganiser de nouveau et, pour commencer, remonter la maison, je veux dire le ministère. Se trompent-ils quand ils jugent que les agents actifs de la campagne monarchique dans le cabinet n'en doivent plus faire partie ? Beaucoup pensent avec eux, et surtout la fraction de la majorité qui voisine le centre gauche, beaucoup croient que MM. de la Bouillerie et Ernoul sont trop directement compromis dans le dernier naufrage pour rester au gouvernail ; mais l'extrême-droite s'irrite de leur exclusion. Chesnelong la regrette aussi et n'est pas loin de la blâmer.

« ... Oui sans doute — écrit-il (2) — Ernoul et La Bouillerie sont bien remplacés, l'équilibre du ministère n'est ni détruit, ni atteint ; Larcy et Depeyre ne sont pas

(1) On peut dire, je crois, même de la France républicaine, qu'elle s'était cru *sinon au port* au *moins dans un port* où elle allait jeter l'ancre pour un temps, un port *inévitable* où il fallait organiser sa vie. Elle nourrissait certainement l'espoir d'en sortir un jour, et surtout la pensée de travailler à en sortir ; mais elle s'était positivement résignée à ce qu'elle croyait déjà fait. Quelques-uns des siens trouvaient même ce port hospitalier et assez sûr. *Gardez-vous de ne pas avoir la majorité !*

(2) Lettre du 5 décembre 1879.

Digitized by Google

seulement des ministres de choix, se sont des royalistes éprouvés, très résolus à faire du septennat une pierre d'attente, une base pour l'édifice plus stable que nous aspirons toujours à construire. Le Président du Conseil est avec eux : le voilà qui prend Baragnon pour son *sous-secrétaire d'Etat* à l'Intérieur (1), qui remplace à Londres M. Decazes par M. de la Rochefoucauld-Bisaccia (2) : l'extrême droite a bien tort de se fâcher ; mais il eût fallu éviter de donner à sa mauvaise humeur l'ombre d'un prétexte. Je voudrais qu'on ménageât beaucoup ces hommes qui souffrent des doubles blessures que je connais bien, qu'on se souvînt pour leur pardonner de cruelles injustices que rien n'aigrit comme certaines souffrances inavouables, et inavouables ici par une fidélité mal entendue peut-être, mais certainement héroïque. J'éprouve en moi, depuis notre malheur commun, une sensibilité nouvelle et très aiguë qui me fait comprendre la leur et excuser leurs écarts. Il n'en est pas moins vrai que Dahirel, Belcastel, Franclieu, le général du Temple qui ont crié si fort contre Ernoul et La Bouillerie votant le septennat, les adoptent maintenant avec enthousiasme (3)... Quant au ministère, il est composé

(1) Le duc de Broglie venait de rétablir l'institution des sous-secrétaires d'Etat et de l'inaugurer par des choix excellents, tels que celui de M. Lefébure, dont le nom appartient depuis à la charité, et qui devait, entre tant d'autres œuvres utiles, fonder l'*Office central des œuvres bienfaisantes*. En s'attribuant le ministère de l'Intérieur il prit pour *sous-secrétaire d'Etat* de ce département un homme de pure droite des plus agissants, que M. Zevort, dans son *Histoire de la troisième République* caractérise ainsi : « le plus agressif des députés (ce qui est beaucoup trop dire), le plus antipathique à ses collègues de gauche » (ce qui est trop dire encore, mais donne la mesure de l'avance faite à l'extrême-droite).

(2) En appelant le duc Decazes à lui succéder au *ministère des Affaires étrangères*, le duc de Broglie qui l'enlevait à l'ambassade de Londres, orienta celle-ci du côté de l'extrême-droite en la personne de M. de la Rochefoucauld-Bisaccia.

(3) « MM. de La Bouillerie et Ernoul ne peuvent disparaître sans nous laisser sous le coup d'une appréhension qui ne justifie que trop nos prévisions — écrit l'*Union* le 24 novembre — et que les noms de MM. de Larcy et Depeyre ne parviennent point à dissiper...Eliminer MM. de La Bouillerie et Ernoul en les remplaçant par MM. Depeyre et de Larcy, c'est un acte d'habileté qui ne nous trompe point ». L'*Univers* est plus agressif encore.

Digitized by Google

de très bons éléments dont trois ou quatre sont excellents (1). Plus je vois le duc de Broglie, plus je trouve en lui haute race, haute intelligence et haute conscience. Je dis haute race d'homme d'Etat avec des traditions dans les veines, aussi bien que haute race de gentilhomme avec de l'honneur partout. Quant à la conscience, elle est chez lui la maîtresse du logis, car il est chrétien de toutes pièces... Mais je ne sais si jamais homme d'Etat s'est heurté à une complexité, à des complications de malheurs, d'obstacles, de dangers semblables. On y mettrait Richelieu, Ximenès et Talleyrand que je ne sais s'ils pourraient s'en tirer. Les deux premiers seraient tout à fait dépaysés, le troisième serait dépassé, Pitt...? peut-être. Et encore !... Il est néanmoins très regrettable que, chez le duc de Broglie, dans ses rapports avec les hommes, il y ait une sorte de timidité étrange en un homme qui connaît sa supériorité et qui la sent, une timidité que l'on prend en général pour de la hauteur et qui serait plutôt le contraire, car elle est faite de modestie très réelle, en même temps que d'une gêne causée par la difficulté d'élocution contre laquelle il lutte; mais enfin une timidité qui nuit positivement à son influence. Ce n'en est pas moins un chef de cabinet de premier ordre, comme Magne est un financier de qualité supérieure — en ce moment surtout où il faut plus de savoir-faire et d'entente de l'économie que de génie inventif et d'inspirations nouvelles — comme le duc Decazes, qui nous a déjà donné sa mesure dans son ambassade, va être, je le crois, un ministre des

(1) Voici la composition du *Ministère du 26 novembre* dit *second ministère de Broglie :*

Intérieur	Duc de Broglie.
Affaires étrangères	Duc Decazes.
Justice	Depeyre.
Finances	Magne.
Travaux publics	de Larcy.
Instruction publique, Cultes, Beaux-Arts	de Fortou.
Agriculture	Desselligny.
Guerre	Général du Barail.
Marine	Amiral de Dompierre-d'Hornoy.

Digitized by Google

Affaires étrangères à la hauteur des difficultés présentes (1). Ce dernier mot est le plus grand éloge que je puisse faire d'un ministre actuellement, et je l'applique à ces trois hommes.

« Ils seront bien aidés par Depeyre et de Larcy ; mais, j'y reviens, je n'eusse pas voulu qu'on se donnât l'apparence d'écarter ou de désavouer les deux autres. Je puis vous dire toutefois que si le duc de Broglie n'a rien fait pour retenir M. de la Bouillerie, il a demandé à Ernoul de garder son portefeuille, et que celui-ci a refusé par solidarité.

« Les sous-secrétaires d'Etat dont le rétablissement doit être applaudi comme tout ce qui tend à donner à l'administration plus de suite et de solidité, sont des hommes de devoir et des hommes d'affaires, équilibrés, prudemment libéraux. — J'excepte quelque peu Baragnon qui a plus d'ardeur que d'équilibre et dont le verbe est plus méridional que prudent, mais, dans son département où rien n'échappe à l'œil du maître, il sera guidé, inspiré, contenu.

« Bien que les autres ministres, dont je ne vous parle pas vous sachant renseigné, ne soient pas tous des spécialistes ou des hommes supérieurs, c'est un cabinet très bien composé. Mais il se trouve en face d'une extrême-gauche dont vous n'ignorez ni l'exaspération ni les espoirs depuis la défaite monarchique ; en face du parti Thiers, grossi à nos dépens, qui se moque de nous et se sent très fort ; en face d'une droite affaissée, divisée, sans espérance ; en face d'une extrême-droite qui a subi une

(1) « Ce fut un ministre des Affaires étrangères *presque incomparable* » — écrira plus tard Chesnelong (Papiers intimes) qui différait, beaucoup d'opinion avec le duc de Decazes et n'avait pas pour lui la sympathie que lui inspiraient plusieurs de ses collègues. — Et il observera qu'après quatre années de ministère ininterrompu « à travers et malgré tous les changements de personnel ministériel, je pourrais dire de politique, acceptant tour à tour les présidents de conseil les plus divers, depuis le duc de Broglie, jusqu'à Jules Simon en passant par le général de Cissey, M. Buffet, et M. Dufaure... après avoir préservé le pays d'une nouvelle agression allemande, il laissa toutes les affaires du dehors à bon point et la France dans un situation très digne ».

Digitized by Google

insolation ; en face de M. de Bismarck qui se frotte les mains depuis l'échec de la restauration et cherche par où rentrer chez nous ; en face d'une Europe dont nous avons fatigué l'intérêt, tué la sympathie et que nos révolutionnaires, sortant bruyamment de leurs caches, effraient : faites donc avancer le char de l'Etat sur un tel chemin !... Gouvernez ce peuple déçu, ruiné, fou de malheur, que dévorent maintenant du regard, que guettent les léopards, les baleines, les ours, les lions, les aigles assemblés !... C'est cependant ce qu'il faut entreprendre. Le ministère s'y met avec une réelle abnégation, à commencer par le Maréchal pour qui le pouvoir a intrinséquement peu d'attrait, et, dans l'occurrence n'en a pas du tout. C'est pourquoi il faut les aider si on le peut, tout courbaturé qu'on puisse être ; c'est pourquoi je vous quitte pour terminer mon *Rapport*. Et, par parenthèse, c'est là, dans la commission, la préparation, l'épluchage du budget que j'ai vu Magne à l'œuvre, net, juste, faisant partout la lumière et pas de bruit. Je ne sais s'il eût pu être l'homme des combinaisons extraordinaires de la rançon, je ne crois pas qu'il eût pu, verre en mains, défier notre vainqueur (1) ; mais il est bien l'homme de l'équilibre dont nous avons besoin présentement. Dieu ne nous abandonne pas tout à fait ; il nous laisse encore quelques hommes... »

Cette lettre qui nous livre la pensée de Chesnelong sur les hommes du jour, me dispense de beaucoup d'explications. Elle nous ramène aussi, quant à lui, à ce dont nous avons été complètement détournés par la campagne monarchique. Il y faut revenir.

(1) On se souvient de l'espèce de prestige que Pouyer-Quertier avait acquis auprès de M. de Bismarck en lui tenant tête à table et *portant le vin* aussi bien que lui. Il ne put l'enivrer malgré d'incroyables assauts. Les Allemands prétendaient que la signature des derniers arrangements, pour l'évacuation anticipée, fut surtout obtenue par cela.

Digitized by Google

III

Nous avons vu qu'en la session précédente et à travers les émotions monarchiques de l'été, alors que la droite et le centre droit harcèlent Chesnelong pour l'envoyer à Frohsdorf, celui-ci, qui ne se croit pas qualifié pour une telle démarche, ne se refuse à aucune des tâches parlementaires dont on a l'habitude de le charger ; nous l'avons en quelque sorte entendu traiter et débattre des questions très variées, à des titres divers aussi; mais il faut savoir encore que, mis en balance, à la commission du budget, avec Léon Say, le ministre des Finances sortant, ayant par suite contre lui tout le parti thiériste; il l'avait emporté et était *rapporteur* du budget de 1874, ce qui lui créait une fonction délicate, en plus de la fonction laborieuse. Il en résultait, en effet, un duel de systèmes, le projet de budget élaboré par Léon Say ayant été, disait M. Thiers, « *fourragé* par Magne comme par un sanglier » ; il en ressortait des batailles quotidiennes de principes et de chiffres, lesquelles avaient été inaugurées dès avant la prorogation de juillet. Or, jouter en l'arène des finances contre Léon Say et contre Pouyer-Quertier, eût-on Magne avec soi, ne saurait être un tournoi de cour d'amour ; il y faut l'épée de Roland et la tactique de Moltke, la dextérité des paladins et toute la science moderne. On s'en était bien rendu compte aux premières escarmouches, il y avait eu du sang, ou à peu près, et, dans les deux camps, maîtrise et bravoure.

Ce n'est pas tout, dans le temps même où Chesnelong avait été, en de telles conditions, chargé du *Rapport général sur le budget des recettes et des dépenses de l'an 1874*, un projet spécial de loi sur les contributions directes, dont les recettes étaient provisoirement détachées du budget général, ayant été préparé et devant être discuté, Chesnelong en avait été nommé *rapporteur*. Ce n'est pas tout

Digitized by Google

encore. Toujours dans le même temps, le ministre du Commerce, M. de la Bouillerie, ayant, avec son collègue des finances, reconstitué le *Conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie*, Chesnelong avait été appelé à en faire partie; et, là, comme le gouvernement demandait au Conseil des avis (au sujet des droits de douane sur les matières brutes proposés par l'ancien ministère et touchant les impôts à établir si on les supprimait), le Conseil n'avait rien trouvé de mieux que de remettre ce double rapport dans les mains de Chesnelong; et bientôt de lui en confier un autre tout spécial concernant les droits d'accise sur les produits fabriqués, dont cette assemblée proposait l'établissement. C'est si commode d'avoir sous la main un homme qui ne rechigne jamais à la besogne, prêt à la parole aussi bien qu'à la plume, tirant ainsi tout le monde d'affaire, et sans se plaindre !... Au Conseil supérieur, en effet, comme dans les commissions, comme dans les réunions générales de la Chambre, le rapporteur assumait le poids des discussions touchant les matières du rapport. Il y en eut là même d'homériques, entre notre omni-rapporteur et Pouyer-Quertier « à la verve abondante », à l'affirmation rude, à la dénégation emportée. « — Non, non, non », criait un jour l'ancien ministre (1), tandis que Chesnelong développait une opinion et l'appuyait de chiffres, « — non, non », répétait-il, n'ajoutant rien de plus. Son contradicteur s'arrêta et, avec un grand calme : « Vous dites *non*... moi, Monsieur, je dis *oui* ». Pouyer-Quertier s'arrêta aussi alors, au milieu d'un rire général.

Mais ne nous attardons pas aux historiettes. Ce que je veux dire c'est que, pour se délasser ou se « décourbaturer » après Salzbourg et la lettre du 27 octobre, Chesnelong retrouvait cette situation chargée ; d'autant plus chargée que durant les trois mois de la prorogation, entiè-

(1) Pouyer-Quertier venait en outre d'être nommé vice président du Conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Digitized by Google

rement consacrés à la campagne monarchique (1), il lui avait été impossible de s'occuper de ses travaux parlementaires, budgetaires, et autres... Peut-être, après tout ce labeur absorbant, disons même écrasant, des rapports et des discussions financières, fut-il un bien pour lui ?... Les anciens forçats qui ramaient sur les galères du roi, et sous le fouet des gardes-chiournes, en arrivaient parfois à perdre la conscience de leur détresse.

Chesnelong, néanmoins, paraît très conscient, bien que ramant toujours. Le 8 décembre, il dépose son volumineux rapport sur le budget général de 1874, et demande qu'on n'attende pas qu'il soit imprimé pour en commencer la discussion afin d'éviter d'en venir aux *douzièmes provisoires*, « système, dit-il, dont on ne s'est jamais bien trouvé et qui, à mon sens, ne peut être employé que lorsqu'on y est contraint d'une manière absolue ». On discute donc et vote sur-le-champ les dépenses de certains ministères, puis le budget tout entier ; et en voilà quant à lui, pour quatre mois de tribune, deux mois surtout. Il y monte et remonte à chaque séance (2), toujours clair, toujours simplifiant, toujours organisant l'équilibre, mieux que cela, l'excédent, pour peu que ce soit.

« — Notre budget, affirme-t-il le 18 décembre, notre budget, vous le savez, se solde, pourvu qu'on n'y touche pas, par un excédent de 975.000 francs, excédent bien faible et cependant sérieux, car il repose sur un budget consciencieusement élaboré et régulièrement établi. »

Un budget avec excédent, Seigneur mon Dieu ! — cet excédent ne fût-il que d'un million — en pleine réorganisation de l'armée et de tous les services, en complète réfection des ruines de la guerre et de la Commune !... Un budget sincère, sans dépenses omises sournoisement et

(1) Correspondance, mémoires, réunions, et enfin voyage et action directe.

(2) Il suffit de lire, pour s'en convaincre, les tables du *Journal Officiel*, la place qu'y tient le nom de Chesnelong est énorme. On a l'impression qu'il remplit les séances, et cette impression n'est pas trompeuse.

Digitized by Google

réservées sous forme de crédits supplémentaires et extraordinaires !... sans qu'une partie des chapitres restent ainsi en suspens au moment du vote, ce qui est la manière d'empiéter à perte de vue sur l'avenir et de dissimuler le présent : rien de tout cela.

Tel est l'un des résultats qu'ont déjà obtenu les deux gouvernements « libéraux » de Thiers et de Mac-Mahon, résultat que démontre le rapport de Chesnelong et sa discussion acharnée, en laquelle il est vraiment, comme il l'a été à la commission... « le dogue chargé de veiller sur le budget », réclamé jadis par Thiers pour ministre des finances.

« — Il y a, — dit-il en la séance du 31 décembre, — une question qui se mêle à tous les votes d'impôts et qui les domine; cette question, c'est celle de savoir si vous voulez régler le budget avec un équilibre sérieux ou avec un équilibre fictif ?..... Il ne s'agit pas seulement du budget de cette année, il s'agit de déterminer si vous voulez asseoir les finances du pays sur une base solide, ou si vous voulez entrer dans la voie des déficits voilés par des expédients. Après le budget de 1874, viendra celui de 1875 qui se présentera avec les mêmes nécessités. Et si vous équilibrez pendant plusieurs années vos budgets avec des ressources d'emprunt... »

La gauche, ici, fait un tapage infernal, on peut prévoir la manière dont elle traitera les finances quand elle aura saisi le pouvoir, et quels seront ses moyens d'équilibre. Le président, M. Buffet, intervient; Chesnelong reprend :

« — Messieurs, la question est assez grave pour mériter votre attention. Je dis qu'en réglant successivement, pendant plusieurs années, vos budgets avec des ressources d'emprunt appliquées aux dépenses normales, vous creuserez, quelles que soient les apparences, *un déficit accumulé*..... Les conséquences d'une telle situation seraient bien autrement considérables que celles d'une aggravation d'impôts... »

Snas se lasser et sous toutes les formes, Chesnelong répète cet argument. C'est son cri d'alarme, son GARDE A

Digitized by Google

vous ! qu'il fait entendre dès qu'il est en faction, et qui retentit si bien que, trente années plus tard, un économiste écrira dans une remarquable étude sur la *situation financière* à l'ouverture du xx^e^ siècle : « L'événement n'a que trop justifié les avertissements prodigués pendant des années par les Chesnelong, les Buffet, les Bocher, etc. Si leur voix avait été entendue..., nous ne serions pas en déficit et sous les menaces de la banqueroute (1). »

Certainement non... Voilà Chesnelong qui plaide pour les taxes à l'aide desquelles on évitera « le déficit accumulé » que nous avons depuis appris à connaître. Déficit qu'on peut si bien éviter par le système *Magne-Chesnelong* que si, pour 1874, l'excédent calculé n'est que de 975.000 francs, cet excédent est, en 1875, net et réalisé, de 75 millions et en 1876, de 98 millions. Ah ! si l'on eût continué depuis à marcher de ce pas !... Mais enfin le voilà, dis-je, qui plaide pour les taxes demandées, ne dissimulant rien, comme toujours, et sans perdre un instant de vue le but principal :

« —...Il n'y a pas d'impôt qui, si on l'examine isolément, en lui-même et dans les inconvénients qu'il présente, puisse supporter la discussion ; la question est de savoir si, d'une part, l'impôt proposé est nécessaire, et si, d'autre part, on peut le remplacer par un impôt meilleur... Il ne faut pas se payer de mots : régler un budget, dans sa partie normale, avec des ressources d'emprunt ou le régler en déficit, c'est tout un (2). »

Le voilà de même en la discussion générale, terminant un discours serré dans lequel il a combattu les principes de ses adversaires et leurs applications, et demandé, d'une part, 44 millions d'économie sur les divers chapitres du budget ; d'autre part, 27 millions du fait des taxes nou-

(1) Voyez *Correspondant*, livraison du 25 octobre 1901. Renée Lavollée, *La Situation financière :* « Si leur voix eût été entendue, — dit-il encore des hommes en tête desquels il place Chesnelong, — un grand dommage, une grande humiliation auraient été épargnés à la France. »

(2) Séance du 31 décembre 1873.

Digitized by Google

velles. Le voilà s'écriant : « — L'assemblée ne saurait hésiter : elle choisira l'équilibre ; elle ne voudra pas laisser le déficit à demeure dans le budget.... cette question est décisive pour le relèvement de nos finances. Je supplie l'Assemblée de ne pas s'en laisser détourner par des critiques de détails qui ne touchent pas au fond des choses, et d'accepter virilement les devoirs que lui impose, dans l'intérêt du pays, la situation vraie de nos finances. »

Lui-même ne se laisse ni détourner, ni troubler par l'éloquence nourrie, persuasive, ingénieuse, un peu hautaine de Léon Say ; par l'érudition réelle mais laborieuse et lourde de Walewski, aide de camp du maître en cette campagne ; par la verve débordante, parfois endiablée, parfois agressive de Pouyer-Quertier.

Agressive !... Un jour, le 16 mars, on était en pleine question des sucres, Chesnelong discutant tranquillement un chiffre, démontrait qu'une erreur de date avait faussé le calcul sur lequel s'appuyaient ses contradicteurs. « J'ai fait votre compte », dit-il. A ce mot, Pouyer-Quertier se relève furieux et narquois (c'est comme le sourire mêlé de larmes d'Andromaque) et lui crie de sa formidable voix :

« — Attendez !... Je vais vous faire votre compte, à vous !... » Le tout pour la plus grande joie de la Chambre, qui connaît ces « sorties torrentielles » et les attend.

L'œuvre de Pouyer-Quertier et celle de ses amis a été *la rançon ;* c'était la plus nécessaire et la plus difficile ; ils s'en sont pénétrés jusqu'à l'identification, et de telle sorte qu'ils ne peuvent se mettre au point de vue nouveau de leurs successeurs, à leur œuvre économique très différente. C'est ce qui rend cette discussion si opiniâtre, si intéressante aussi. Il y a là deux écoles sérieuses en présence, poursuivant chacune leur but, défendant leurs doctrines avec une égale puissance. L'incident Janvier de la Mothe, qui a fait choir Pouyer-Quertier (1), n'a pu diminuer l'importance de ses premiers succès financiers et patriotiques ;

(1) Nous avons rappelé en son temps cette affaire des *virements* sous laquelle succomba Pouyer-Quertier.

Digitized by Google

il est, en l'espèce, un victorieux, et il supporte mal ces contradicteurs qui veulent maintenant remplacer par une autre, sa construction. Chesnelong ne parle pas sans qu'il l'interrompe. Plus patient, mais voulant aboutir, il regimbe parfois. « —J'ai écouté M. Pouyer-Quertier en silence, je le prie de ne pas m'interrompre (1). » Vaine prière, trois lignes plus loin, les ironies, les objurgations, les dénégations recommencent. Et après quelques nouvelles tentatives de résistance, notre rapporteur finit par se résigner ; il se contente de hausser la voix pour dominer les interruptions.

Je voudrais pouvoir rendre le mouvement de ces séances auxquelles la Chambre ne se dérobait pas alors. Les bancs occupés, les esprits aussi, non seulement on écoutait, mais on se passionnait pour ces discussions hérissées de chiffres, où se traitaient des questions vitales. Questions d'honneur, questions de probité, questions de sagesse et de dignité autant que questions de relèvement économique et matériel. On retournait le mot connu du baron Louis et l'on disait : *Faisons de bonnes finances afin de pouvoir faire de bonne politique* (2). Temps héroïques, dira-t-on. Temps bien près de nous cependant, où l'on était en une crise politique des plus douloureuses, succédant à une horrible crise sociale ; mais l'âme française vibrait ; on ne l'avait point encore saturée de procès menteurs, accoutumée aux sales aventures ; on ne l'avait pas énervée par des procédés de gouvernement qu'aucun peuple n'est en mesure de supporter.

Chesnelong, qui prêche l'austérité financière, l'économie, le retranchement, le courage des impôts nécessaires, n'exagère cependant pas la détresse du pays ; à M. Langlois qui, dans la commission du budget, représente un autre esprit que le sien (3) et qui vient de faire un tableau très noir, il répond :

(1) Séance du 12 mars 1874.

(2) On sait que le mot toujours juste du baron Louis était : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. »

(3) M. Langlois, que la gauche trouvait toujours moyen de maintenir dans la commission du budget et dont la commission fera un jour son rapporteur, était déjà un partisan déclaré de l'*impôt sur le revenu* ou, comme il disait alors, de l'*impôt sur tous les revenus*.

Digitized by Google

« — Non, nous ne sommes pas dans une situation financière épouvantable. Nous sommes dans une situation qui n'est pas large, sans doute, mais qui est cependant inespérée après les épreuves que nous avons traversées (1). »

Et il énumère si bien les motifs de confiance sur lesquels il s'appuie que le duc Pasquier, prenant la parole après lui, s'excuse d'avoir à exprimer des craintes qui pourraient, dit-il à la Chambre, « troubler votre sécurité et vous empêcher de dormir d'un sommeil paisible comme vous y invite M. Chesnelong ». Il dit néanmoins cela en souriant. Nul ne s'effraie moins que M. d'Audiffret-Pasquier des sommeils de Chesnelong ou de ceux qu'il provoque ; il vient de le voir à l'œuvre, ne dormant que d'un œil ou même ne dormant pas du tout, et ne laissant dormir personne quand l'intérêt de la France est en jeu.

Il faut dire encore qu'en cette campagne budgétaire qui succède pour Chesnelong à... l'autre, et dans laquelle il se montre le vrai dogue rêvé par Thiers et sautant sur qui veut entamer le budget, il est des gâteaux de miel et de justice auxquels ce Cerbère ne résiste pas. C'est lui alors qui délie les cordons de la bourse commune. Le 22 janvier, par exemple, nous le voyons se donner beaucoup de mal pour obtenir 212.000 francs d'indemnité en faveur de M. Souberbielle, entrepreneur au Mexique pour l'Etat, pendant notre fatale aventure, et qui, là où tant d'autres donnaient des exemples différents, s'était montré d'une probité inattaquable, compromettant et perdant sa propre fortune, tandis qu'il réalisait pour l'administration des économies inattendues. En présence d'une telle situation que le seul mot de Mexique rend plus étonnante ou plus criante, le dogue ne cache pas seulement ses crocs, il supplie, il mendie, il promène la sébile du chien de l'aveugle.

« — Messieurs, il s'agit d'un honnête homme auquel tout le monde rend hommage, qui a été ruiné à la suite de circonstances complètement indépendantes de sa bonne ges-

(1) Séance du 18 décembre 1873.

Digitized by Google

tion. *Je crois véritablement qu'en pareil cas, la générosité fait partie de la justice...* »

Voilà le mot décisif. Mais un mois plus tard, au cours d'une discussion qui porte sur la rentrée intégrale des recettes et qui dure plusieurs séances, il s'agit encore de justice, seulement c'est tout autre chose et Cerbère montre les dents :

« — Nous ne sommes pas à cette tribune pour accuser et pour défendre des intérêts privés, nous y sommes pour faire *impartiale justice* à tous, et pour y défendre au profit de tous, *et au besoin contre tous*, l'intérêt général. »

En fait, il mord ici et il tue un amendement de M. Villain auquel la Chambre avait commencé par faire bon accueil. Mais en la même séance (1), il est moins heureux avec Pouyer-Quertier, dont un amendement soutenu d'ailleurs par le cabinet, l'emporte après une belle joute de chiffres et de considérations économiques. Cette joute a été si sérieuse et, en l'espèce, si passionnante, que lorsque le scrutin est proclamé, donnant à l'amendement une majorité de près de cent voix, Pouyer-Quertier ne se possède plus et affirme sa victoire par des claquements de mains et des bravos.

Qui oserait dire qu'il n'y avait pas là, dans ces discussions épiques, à travers le jeu des passions humaines qui jamais ne désarment absolument, un souffle patriotique, une vie parlementaire, une pratique de la politique qu'il faut saluer au passage quand on écrit trente ans plus tard ?...

Trente ans plus tard !... C'est-à-dire alors que la discussion du budget, non seulement n'émeut plus, mais n'occupe plus personne, sinon les politiciens qui en font une machine électorale, ou ceux qui remplacent les lois, suppriment ou maintiennent les institutions, les libertés — voire les ambassades — par des votes budgétaires, émis dans une salle vide... Alors que le chiffre total du budget, presque triplé en vingt ans, et sans avoir eu, cette fois, à pourvoir

(1) Séance du 12 mars 1874.

Digitized by Google

aux dévastations de la guerre et de la Commune, arrive, pas à pas, à ce quatrième milliard de dépenses annuelles que les autres puissances attendent, curieuses et intriguées, comme une chose qui ne s'est jamais vue... Alors enfin que les amortissements prônés et organisés par Chesnelong, pratiqués par l'Assemblée, sont traités avec un aristocratique dédain, et que, parallèlement au chiffre du budget, s'accroît d'heure en heure celui de la dette publique. On a calculé qu'au train dont nous allons, ce dernier chiffre augmente environ de six cent mille francs par jour... M. Le Trésor de Larroque disait déjà, il y a quelques années, qu'en naissant chaque petit Français trouvait dans son berceau le billet de mille francs qui était sa part moyenne de la dette nationale.. Aujourd'hui les petits Français sont débiteurs de quelque chose de plus; mais les rapporteurs de nos budgets n'en sont pas autrement gênés, pas plus que les ministres dont les Chartreux menacent la vertu. Ils dominent ces enfantines inquiétudes qui troublaient le sommeil de Chesnelong.

Ainsi sauvegarde-t-on « les intérêts supérieurs de la République » devenus très distincts de ces intérêts de la France que les Léon Say, les Magne, les Pouyer-Quertier, les Chesnelong, les Thiers avaient le tort de vouloir confondre.

Si je n'ai reproduit ici et dessiné en quelque sorte que *la face* de cette campagne budgétaire fort importante, fort instructive, fort honorable, si j'en ai à peine indiqué la substance; c'est d'abord parce que l'analyse des systèmes exposés et des questions traitées eût demandé des volumes — les seuls et nombreux rapports de Chesnelong en formèrent plusieurs en cette année 1873-1874 — c'est ensuite parce que cette physionomie animée de la discussion nous rend d'une manière assez nette le profil même de Chesnelong, et sous un aspect un peu trop oublié par notre monde en tourbillon, dont la figure passe si vite. Mais c'est encore et c'est beaucoup pour accentuer et faire sentir la différence des temps, celle des politiques et celle des hommes.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, Chesnelong estimait qu'il avait combattu le bon combat, en ce rude hiver de 1874 (1). Examinant dix ans plus tard (2) et sa conscience de financier, et les théories pour et contre lesquelles il était si souvent descendu dans l'arène, il écrivait : « Je tiens, pour ma part, à grand honneur d'avoir énergiquement combattu, aussi bien en 1874 que plus tard, les systèmes qui ont prévalu depuis 1878 et dont Léon Say aurait voulu faire une première application en 1874 (3). »

(1) Rude sous tous les rapports, froid, rigoureux. Il y eut une grande misère à Paris et en province.
(2) En 1885 où Chesnelong recueillit ses souvenirs.
(3) Papiers intimes — Préparation des lois constitutionnelles.

(*A suivre*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

MONTALEMBERT DE 1835 A 1850

Suite [1]

Les élections de l'Assemblée législative eurent lieu le 13 mai 1849. Montalembert s'était prodigué pour les préparer, et il n'avait pas hésité à tendre la main à tous les hommes d'ordre. A Paris, à Lyon, les socialistes avaient le dessus; dans l'ensemble du pays, ils n'avaient pas obtenu moins de cent quatre-vingts sièges. Les républicains arrivaient à la nouvelle Chambre au nombre de soixante-dix seulement. Les conservateurs avaient atteint le nombre de cinq cents, mais ils étaient divisés, effrayés, et les socialistes manifestaient hautement l'espérance que « bientôt la Convention remplacerait la Législative ».

Un des premiers actes de la nouvelle Assemblée fut une loi assez restrictive sur la presse. Montalembert la vota sans hésiter. On le lui reprocha vivement. On lui reprocha de n'avoir pas été fidèle à lui-même et d'avoir pris, en 1849, vis-à-vis de la presse, une attitude bien différente de celle qu'il avait eue en 1835. A quoi il répondait que les temps étaient bien changés : qu'en 1835 l'émeute ne grondait pas, qu'à cette époque on avait pu croire, qu'il avait cru le tempérament de la France assez robuste pour supporter un régime de large liberté, régime qui semblait actuellement impossible, qu'au surplus, même en 1835, il n'avait pas accepté une liberté sans limites.

(1) Voir le numéro de juillet.

Digitized by Google

« Malédiction sur le déclamateur hypocrite qui exploite la misère d'autrui contre la société!... Mais aussi malédiction sur l'égoïste qui s'endort dans ses jouissances, oublie que la propriété est une charge sociale, ferme l'oreille et le cœur à la plainte de ses frères. » Ce cri de Montalembert nous explique l'adhésion empressée qu'il donna, au sein de l'Assemblée législative (car les électeurs du Doubs et ceux des Côtes-du-Nord l'y avaient envoyé) aux projets de loi présentés par le vénérable vicomte de Melun, ce grand ami des pauvres, en faveur des classes laborieuses et souffrantes : projets de loi sur les logements ouvriers, sur l'apprentissage, sur les jeunes détenus et sur les enfants trouvés. Mais il demandait que, comme préambule à ces lois sociales, on proclamât la liberté de la charité privée (1).

Pendant que ces événements se passaient en France, la Révolution triomphait à Rome et, après avoir assassiné Rossi qui, devenu ministre de Pie IX, se montrait résolu à tenir tête au désordre, elle obligeait le pape à chercher un refuge à Gaëte, dans les états napolitains. Cavaignac, encore au pouvoir, s'était déclaré prêt à protéger la *personne* du Souverain Pontife et avait décidé qu'une expédition de trois mille cinq cents hommes serait dirigée sur Rome pour agir dans ce sens. C'était quelque chose assurément, mais ce n'était pas assez aux yeux des catholiques. « La personne du pape nous est infiniment chère et infiniment sacrée, disait Montalembert; mais il y a quelque chose de plus cher et de plus sacré encore pour nous, c'est son autorité... Or, c'est là ce à quoi il importe le plus de veiller et de pourvoir. » Cette autorité, ce sera l'honneur de la France de la rétablir en restituant au Saint-Père le domaine temporel, qui est pour son ministère spirituel une précieuse et providentielle garantie d'indépendance.

(1) Cette liberté de la charité privée, Montalembert en usait avec un admirable dévouement. Dans une lettre adressée, il y a peu d'années, au R. P. Lecanuet, son secrétaire M. Cavelty rendait un hommage ému à sa sollicitude active pour les souffrances des pauvres, et, parlant des moments que le fils des croisés consacrait aux préoccupations charitables, il disait : « Dans ces moments sublimes, je trouvais mon maître bien plus grand qu'à la tribune. »

Digitized by Google

« Voyez, dit-il, ces deux cents millions d'hommes répandus sur toute la surface de l'univers... Ils vont apprendre, les uns après les autres, que le chef de leur foi, le docteur de leurs consciences, le guide de leurs âmes, celui qu'ils appellent tous leur père, a été assiégé, insulté, opprimé, captif dans son palais. Ils en frémiront tous d'indignation et de douleur. Mais qu'apprendront-ils en même temps? Ils apprendront que la France, de cette même main avec laquelle elle a écrit, depuis soixante ans, dans ses codes et ses institutions, le principe de la liberté de conscience et des cultes, que de cette main elle a étendu l'épée de Charlemagne... (*interruptions et rumeurs à l'extrême gauche. — Vive et longue approbation sur d'autres bancs*)... oui, l'épée de Charlemagne pour sauver l'indépendance de l'Eglise menacée dans son chef. Eh bien! je dis qu'il y a là pour la France un immense honneur; je dis qu'au point de vue purement humain, au point de vue purement politique, il y a là, pour la République française, ce que je ne craindrai pas d'appeler une immense bonne fortune. »

Ces vues furent celles de l'Assemblée législative. Mais lorsque l'expédition voulue par elle eut, sous la conduite du général Oudinot, délivré Rome (1er juillet 1849), le prince président manifesta, dans sa fameuse lettre au colonel Edgar Ney, l'intention de mettre au retour de Pie IV dans sa capitale des conditions excessives en elles-mêmes et de plus attentatoires à la dignité et à l'indépendance du Saint-Siège. Le pape ne voulut pas subir ces conditions. Il accordait cependant, *motu proprio*, à son peuple un conseil d'Etat et une consulte pour les finances; il annonçait des libertés provinciales et communales étendues, il promettait des réformes dans les lois civiles et judiciaires et proclamait une amnistie restreinte, il est vrai, par un certain nombre d'exceptions.

Déçu et mécontent, Louis-Napoléon affirma qu'il ne renoncerait pas à ses exigences libérales. Le ministère, la commission législative qui, en ce moment même, vérifiait les dépenses occasionnées par l'expédition romaine, et

Digitized by Google

Thiers, son éloquent rapporteur, se montraient, au contraire, satisfaits par des déclarations de Pie IX. La question est portée à l'Assemblée. Victor Hugo demande la parole. Il a voté l'expédition de Rome. Il n'en prononce pas moins une violente diatribe contre l'Eglise et contre le pape. « Il faut, dit-il, contraindre ce dernier, au besoin par la force, à accomplir les réformes libérales qui lui sont demandées. » La montagne applaudit avec frénésie. Mais Montalembert est à la tribune : « Messieurs, dit-il, le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu le châtiment qu'il méritait dans les applaudissements qui l'ont accueilli ». La gauche hurle, la droite applaudit. La tempête se prolonge pendant un quart d'heure. Quand le calme s'est enfin rétabli, l'orateur reprenant son discours et retournant impitoyablement le fer dans la plaie, ajoute : « Puisque le mot de châtiment vous blesse, Messieurs, je le retire et j'y substitue celui de récompense ». Puis il rappelle tout ce que Pie IX a fait pour la liberté, il rappelle l'ingratitude dont ses concessions ont été suivies, il établit que les réformes promises par le *motu proprio* répondent à la situation actuelle et ne sauraient être poussées plus loin sans imprudence.

« Messieurs, dit-il, Bossuet a parlé de je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu. Pie IX a connu ce je ne sais quoi d'achevé : il a connu le malheur, mais il a connu en outre ce qu'il y a de plus poignant dans le malheur, l'ingratitude. Et cependant je ne l'en plains pas, je l'en honore, j'oserais presque dire : je lui en porte envie. Ne fait pas des ingrats qui veut; pour faire des ingrats il faut faire du bien à ses semblables, il faut avoir tenté de grandes choses pour l'humanité... Heureux donc ceux qui font des ingrats ; mais malheur à ceux qui le sont et malheur à ceux qui se font les organes et les orateurs de l'ingratitude. » (*Vive approbation à droite.*)

Passant ensuite à sa seconde idée, à savoir que le pape, à raison de l'état des esprits, à raison des périls de l'heure présente et des menaces que la révolution et le socialisme lui prodiguent à l'envi, a mille fois raison d'être circons-

Digitized by Google

pect ; il affirme que les forfaits, les assassinats commis partout au nom de la liberté ont glacé et désolé les cœurs les plus dévoués à sa cause. « Votre grand crime, s'écrie-t-il, c'est d'avoir désenchanté le monde de la liberté. »

Au surplus, quoi de plus répugnant que d'user de contrainte vis-à-vis du Souverain Pontife. Vous avez la force : vous disposez de cinq cent mille hommes. Le pape n'a qu'une force morale. Et même, cette force morale vous la niez.

« Eh bien, soit ; mais il y a une chose que vous ne pouvez pas nier, c'est la faiblesse du Saint-Siège. Or, sachez-le, c'est cette faiblesse qui fait sa force insurmontable contre vous. Oui, vraiment, car il n'y a pas dans l'histoire du monde un plus grand spectacle et un plus consolant que les embarras de la force aux prises avec la faiblesse. (*Nouvelles marques d'adhésion à droite.*)

« Permettez-moi une comparaison familière. Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément. Elle lui dit : Frappez, mais vous vous déshonorerez et vous ne me vaincrez pas. (*Très bien ! Très bien !*) Eh bien ! l'Eglise n'est pas une femme ; elle est bien plus qu'une femme : c'est une mère. (*Très bien ! Très bien ! — Une triple salve d'applaudissements accueille cette phrase de l'orateur.*)

« C'est une mère, c'est la mère de l'Europe, c'est la mère de la société moderne, c'est la mère de l'humanité moderne. On a beau être un fils dénaturé, un fils révolté, un fils ingrat ; on reste toujours fils, et il vient un moment, dans toute lutte contre l'Eglise, où cette lutte parricide devient insupportable au genre humain et où celui qui l'a engagée tombe accablé, anéanti soit par la défaite, soit par la réprobation unanime de l'humanité. » (*Nouveaux applaudissements.*)

Au dire du *Journal des Débats*, ce discours fut salué d'applaudissements tels qu'on ne se souvenait pas d'en avoir entendu dans les assemblées délibérantes. « Vous êtes le plus éloquent des hommes, dit Thiers à son collègue. Votre discours est, de tous ceux que j'ai entendus

Digitized by Google

en ma vie, celui que j'aurais le mieux voulu prononcer, que j'ai le plus envié. Mais je pense que cette envie n'est pas un péché, car j'aime le beau et j'aime votre personne. Ecrivez cela à votre femme. »

Le vote de l'Assemblée fut éloquent, lui aussi. Par 467 voix contre 168, elle proclama que la liberté et la dignité pontificales devaient être sauvegardées.

Et l'orateur lui-même, quels sentiments éprouve-t-il au milieu de son triomphe? Il a eu un saisissement de bonheur en entendant les acclamations qui accueillaient ces mots : L'Eglise est une mère! Mais que fait-il ensuite? Son *Journal intime* va nous le dire : « En rentrant je récite le *Miserere* et le *Te Deum*... Je me sens profondément reconnaissant envers Dieu d'avoir été choisi pour arracher à ce pauvre pays un semblable acte de foi, mais aussi profondément humilié de mon indignité personnelle ». — Quelques jours plus tard, il recevait de Pie IX ému et heureux un long bref de remerciement.

M. de Falloux avait vivement insisté dans les conseils du gouvernement pour l'expédition de Rome. En cela il s'était acquitté d'un premier engagement pris envers les catholiques et envers lui-même. Mais nous savons qu'il en avait pris un second, à savoir de présenter et de soutenir une loi sur la liberté d'enseignement. Il se hâta de tenir cette promesse, et il eut raison de se hâter. Le moment était favorable; il était sage d'en profiter. M. de Falloux résolut de proposer un plan général d'organisation de l'enseignement en France. Il voulait, d'une part, non pas supprimer, mais améliorer l'Université en faisant pénétrer dans sa direction et son enseignement l'influence religieuse; d'autre part, consacrer au profit des catholiques toute liberté de fonder des établissements d'instruction. « L'Eglise n'est point une secte, a-t-il écrit. Quand on veut la servir à son exemple et selon ses vues, on s'applique à lui faire prendre, dans l'éducation et le gouvernement de toutes les âmes, la part qui se concilie, dans l'intérêt même de la foi, avec le respect des consciences, le droit public et l'état général de la nation. »

Digitized by Google

Encouragé, soutenu par Montalembert, de Falloux marcha à son but d'un pas résolu, à travers des obstacles qui s'élevèrent de tous côtés et à travers les oppositions les plus diverses.

Il forma d'abord, en dehors du Parlement, une commission de vingt-quatre membres chargée d'élaborer un projet de loi. Il fit entrer dans cette Commission, d'une part les représentants les plus éminents de l'Université : Cousin, Saint-Marc-Girardin, Dubois, etc., d'autre part, les principaux défenseurs de la cause catholique : Montalembert, l'abbé Dupanloup, de Melun, de Riancey, Laurentie et quelques autres, et enfin des hommes politiques de nuances diverses : Thiers, de Corcelles, Fresneau, Eugène Jantier, Freslon, etc. Thiers fut président, Auguste Cochin, secrétaire.

La Commission s'occupa d'abord de l'enseignement primaire dans lequel il paraissait opportun d'introduire quelques modifications. D'accord avec Cousin, Thiers déclare qu'il faut ici faire de l'enseignement religieux le fondement même de l'instruction. Il demande bien davantage : il désire la suppression des écoles normales qu'il traite de « clubs silencieux, de foyers des plus mauvaises passions » ; il déclare que que les instituteurs actuels sont trente-sept mille socialistes et communistes, véritables *anticurés* dont il faut se débarrasser en confiant à l'Eglise l'instruction primaire, et cela entièrement et sans réserves. On pouvait bien dire de Thiers : *Quantum mutatus ab illo !* Montalembert répondit qu'il ne désirait point voir accorder au clergé une influence exclusive en matière d'enseignement ; il demandait seulement qu'on brisât les entraves qui pouvaient gêner sa liberté. La Commission ne vota ni la suppression des écoles normales, ni celle des instituteurs laïques. Elle se borna à ôter à ces derniers le privilège de l'inamovibilité ; en revanche, elle éleva leur traitement. Elle ne confia pas l'enseignement primaire au clergé, elle se contenta de déclarer que « les ministres des différents cultes étaient spécialement chargés de surveiller l'enseignement religieux et la direction morale de l'école, dont l'entrée leur est toujours ouverte ».

Digitized by Google

Quant à l'enseignement secondaire, Thiers changeait d'attitude et de langage. Il voulait maintenir le certificat d'études et ne dissimulait pas ses répugnances pour les ordres religieux. Ici la parole fut laissée à l'abbé Dupanloup pour lequel Thiers avait de la sympathie. « Je reconnais, dit-il, le droit de l'Etat d'entretenir des établissements officiels; j'admets votre système d'instruction publique embrassant à la fois les établissements libres pour les surveiller, les établissements officiels pour les diriger et les gouverner; je m'incline, malgré mes vives répugnances devant le droit d'inspection de l'Université et j'accorde la collation des grades aux Facultés, quelque déraisonnable et injuste que je trouve, en principe, cette prétention... Mais je réclame quatre conditions absolument indispensables si l'on veut faire la paix : la suppression des certificats d'étude réclamés pour se présenter au baccalauréat, le droit d'enseigner accordé aux congrégations religieuses, la direction des petits séminaires laissée exclusivement aux évêques, sauf une surveillance générale de l'Etat, enfin la réduction raisonnable des grades universitaires à exiger des chefs d'établissements libres. »

Ces demandes soulèvent des protestations. Un certain nombre de membres de la Commission, Thiers en particulier, se déclarent vivement pour le maintien du certificat d'études et pour l'exclusion des religieux de l'enseignement, surtout pour l'exclusion des Jésuites. L'abbé Dupanloup répond :

« Eh quoi ! on admet et j'admets certainement pour mon compte, dans la loi, toutes les sectes protestantes avec leurs subdivisions ; vous laissez pleine liberté aux Quakers ; pourquoi donc faire à l'Eglise cette effroyable injure de lui refuser certaines congrégations qu'elle approuve ? L'Eglise peut assurément ne pas tenir les Jésuites pour la perfection absolue, mais elle les considère comme innocents de toutes les accusations portées contre eux... Je vois l'Institut des Jésuites solennellement approuvé par le concile de Trente ; depuis, en 1761, dans une assemblée générale du clergé de France, un seul évêque sur vingt et un leur est défavora-

Digitized by Google

ble ; quatre autres se bornent à demander quelques modifications aux règles de l'Institut, et c'était pour obtenir un avis défavorable aux Jésuites que le roi avait convoqué les évêques... Leur cause est celle de la justice et de la vertu ! »

Thiers s'était levé ; ses yeux demeuraient fixés sur l'orateur ; il adhérait à ses paroles comme un homme qui se reconnaît et salue la vérité. Après la séance, il saisit le bras de Cousin. « Cousin, Cousin ! s'écrie-t-il, avez-vous bien compris la leçon que nous avons reçue là ? Il a raison, l'abbé ! Oui, nous avons combattu contre la justice, contre la vertu et nous leur devons réparation. » M. Thiers était gagné et la cause de la liberté était gagnée avec lui.

Aux termes du projet tel qu'il sortit des délibérations de la commission extra-parlementaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire étaient donc soustraits au régime du monopole. On réservait néanmoins à l'Université (et la concession était sérieuse, assurément) l'inspection des établissements officiels et libres ainsi que la collation des grades. Au-dessus de l'enseignement universitaire et de l'enseignement libre on instituait, suivant la proposition de M. de Falloux, un conseil supérieur qui, composé des principales autorités sociales, devait étudier et trancher les questions générales d'enseignement. Dans ce conseil supérieur, qui était substitué au conseil supérieur de l'Université, déjà supprimé, prendraient place, à côté des membres de l'enseignement, des magistrats, des conseillers d'Etat, des membres de l'Institut et trois archevêques ou évêques désignés par leurs collègues. — Dans les départements, en vertu d'une pensée de décentralisation, on remplaçait les vingt-sept académies existantes par quatre-vingt-six conseils départementaux composés chacun d'un recteur, d'un inspecteur, de l'évêque du diocèse, du préfet, de délégués des cours d'appel, etc.

Ce projet, il fallait maintenant le faire agréer par le ministère et par le pouvoir administratif. *Hic opus, hic labor !* Au sein du ministère, Odilon Barrot et Passy firent plus d'une objection. Ils finirent pourtant par se rendre.

Digitized by Google

A l'Assemblée législative, les difficultés furent grandes. La majorité y était conservatrice mais nullement cléricale et beaucoup de ses membres ne comprenaient pas que l'Etat se dépouillât de son monopole et laissât libre carrière au clergé. Une commission est nommée par l'Assemblée pour l'examen préparatoire du projet qui lui est soumis. Sur les quinze membres qui la composent huit seulement lui sont favorables. Thiers est élu président et aura à tenir la balance entre sept membres de droite et sept membres de gauche. Montalembert obtient que le droit des Jésuites, s'il n'est pas formellement reconnu par la loi, le sera du moins dans le rapport de la commission. « J'y consens, dit M. Thiers, mais quand l'Assemblée discutera cette question, vous me permettrez de me cacher sous la table. Comment, en effet, pourrai-je demander qu'on reconnaisse le droit des Jésuites à enseigner, après avoir obtenu, il y a si peu d'années, leur exclusion de France. »

Le sort du projet de loi paraissait encore incertain lorsqu'un événement imprévu vint aggraver les craintes de ceux qui en désiraient le succès. Le Président de la République congédiait le ministère dont M. de Falloux faisait partie. Heureusement, le nouveau ministre de l'instruction publique, M. de Parieu, est un sincère et rude chrétien; il adopte le projet Falloux comme s'il l'eût lui-même conçu et se dévoue à le faire aboutir.

La gauche de l'Assemblée tente un nouvel effort. Elle demande et elle obtient que le projet de loi soit soumis à l'examen préalable du conseil d'Etat. Ce haut conseil est, en grande partie, composé de membres peu favorables à la liberté. Que résultera-t-il de son intervention?

Au dehors l'opposition n'est pas moins redoutable. L'Université se plaint d'être trahie, abandonnée aux Jésuites, tandis que, parmi les catholiques il en est qui se plaignent qu'on livre l'Eglise à l'Université. Veuillot déclare le projet « détestable ». A aucun prix, il n'acceptera, dit-il, la liberté tronquée qu'on lui offre, liberté qui n'est qu'un faux et dangereux allègement de servitude. Montalembert reçoit des lettres pleines d'amertume. On lui

Digitized by Google

reproche son alliance avec Thiers. « Le philosophe a vaincu le chrétien pusillanime, lui écrit-on. Le sceptique Thiers a attelé à son char le fils, le noble fils des croisés. » D'autres désignent l'abbé Dupanloup comme le grand coupable et disent à Montalembert : « Il a pris sur vous un empire tellement tyrannique que vous vous êtes abdiqué vous-même, que vous avez renié votre glorieux passé de vingt ans. Le « vieux compagnon d'armes » de Montalembert, Guerrier de Dumast et le sage Foisset, son conseiller habituel, ne tiennent pas un langage moins sévère. Montalembert est profondément attristé : « A vous entendre, répond-il à ses contradicteurs, il semblerait, vraiment, que les catholiques ont fait la conquête de la France au 24 février, ou bien qu'ils sont assez nombreux et assez énergiques pour sauver la société, à eux tout seuls, des périls immenses qui la menacent. » — « Refuser systématiquement toute transaction ou exiger que cette transaction soit tout entière au profit d'une seule des parties, dit-il encore, c'est méconnaître profondément l'esprit de notre pays et de notre temps. C'est aussi méconnaître la force des catholiques en France, très forts pour crier et critiquer, très faibles quand on en vient à l'action et aux sacrifices nécessaires... »

Ce n'est pas tout. Les évêques eux-mêmes entrent en scène et un certain nombre d'eux y entrent pour réprouver le projet de loi. Ils semblent craindre, notamment, que leur présence dans le Conseil supérieur de l'instruction publique et dans les conseils départementaux, ne compromette la dignité de leur ministère et ne soit stérile pour le bien. Dans ce nouveau groupe d'opposants on remarque un prélat récemment élevé au siège de Poitiers, Mgr Pie, qui deviendra bientôt une des lumières de l'épiscopat français. Montalembert est accablé de tristesse. Ne va-t-il pas céder au découragement? Un jour, dans une réunion des membres catholiques de la commission parlementaire, il jette sur la table un paquet de lettres épiscopales qu'on venait de lui remettre. « Ne devons-nous pas, s'écrie-t-il d'une voix pleine de larmes, abandonner cette loi réprouvée

Digitized by Google

par de si importantes autorités? » Mais il se ressaisit bientôt. Il est d'ailleurs soutenu par deux hommes en qui sa confiance est grande, le P. de Ravignan et l'abbé Dupanloup qui est maintenant l'évêque d'Orléans. « Oui, mon bien-aimé comte, lui écrit le premier, les catholiques se rendent coupables d'injustice et d'ingratitude quand, méconnaissant votre dévouement, votre courage, votre abnégation, ils se laissent aller à votre égard à des préventions qui dénaturent vos nobles et généreuses intentions... » Et Mgr Dupanloup: « Je suis évêque malgré moi depuis six semaines. Toutes les lumières que le bon Dieu me donne, me confirment puissamment en tout ce que je vous ai dit... Je n'ai jamais eu, dans ma vie, plus de tranquillité d'âme et de conduite. C'est ici *évidemment*, *profondément*, la cause de Dieu, de l'Eglise et le salut de ce pauvre pays, autant que possible. Je dirais avec confiance, ce soir, mon *nunc dimittis* sur cette affaire... Quant à vous, seul sur ce champ de bataille, vous devez combattre comme vous l'auriez fait sous les murs de Jérusalem (1). »

Le projet de loi était sorti bien modifié de l'examen auquel le Conseil d'Etat avait dû le soumettre. Cette assemblée proposait, en effet, de supprimer les conseils départementaux, de confier la direction de l'instruction primaire à l'autorité préfectorale et d'abandonner à l'administration la surveillance que M. de Falloux avait voulu réserver aux plus hauts représentants de la société. Mais la Commission parlementaire ne s'associa pas à ces propositions. Le 6 octobre 1849, l'Assemblée législative entendit la lecture du rapport présenté, en son nom, par M. Beugnot, et, le 14 janvier suivant, commença la discussion du projet de loi.

Après avoir rendu hommage à « l'Eglise, notre mère à

(1) L'opposition dont Montalembert et ses amis eurent à souffrir eut du moins une utilité indirecte qui, paraît-il, fut considerable. Elle permit aux auteurs du projet de loi de fermer la bouche à ceux de leurs adversaires qui disaient : on accorde tout au clergé et aux catholiques. « La meilleure preuve que nous ne leur accordons pas tout, répondait Thiers à ses amis, c'est qu'ils se plaignent que nous ne leur accordions rien ou presque rien.

Digitized by Google

tous », Victor Hugo attaque ce projet avec violence. « Votre loi, dit-il, est une loi qui a un masque ; elle dit une chose et en fait une autre. C'est une pensée d'asservissement qui prend les allures de la liberté. » Barthélemy-Saint-Hilaire lui succède et parle dans le même sens. M. Wallon voudrait accorder la liberté à l'Eglise, mais ne rien ôter à l'Université dont il est le fils.

A plusieurs reprises, M. de Parieu défendit le projet de loi, et il le fit toujours avec une modération et une éloquence qui impressionnèrent la Chambre. Montalembert prit, à son tour, la parole. Les auteurs du projet ont aperçu le mal qui dévore la société française, dit-il en substance. Ce mal, c'est l'esprit révolutionnaire, c'est le socialisme. Mais d'où vient cet esprit révolutionnaire, d'où vient ce socialisme ? Il vient, au moins en partie, du monopole de l'instruction publique. Eh bien ! ce projet de loi remédie à ce mal en améliorant l'enseignement de l'Etat et en permettant à l'enseignement libre de s'établir et de se développer. Puis, énonçant les motifs qui l'ont porté à accepter une transaction, à s'unir, dans une pensée de préservation sociale, avec des hommes qu'il a autrefois combattus :

« Messieurs, s'écrie-t-il, j'ai fait la guerre et je l'ai aimée... mais je n'ai pas cru que la guerre fût la première nécessité du pays. Au contraire, j'ai pensé qu'en présence du danger commun, des circonstances si graves et si menaçantes où nous sommes, et en présence aussi (pourquoi ne le dirais-je pas ?) des dispositions que je rencontrais chez des hommes que nous avions été habitués à regarder comme des adversaires, le premier de nos devoirs était de répondre à ces dispositions nouvelles. Et c'est à cette pensée honorable que j'ai consacré, depuis un an, toute l'activité et tout le dévouement de mon âme. (*Approbation à droite.*)

« Oui, nous avons rencontré des adversaires, pour qui les leçons des événements n'avaient pas été stériles, pas plus qu'elles ne l'ont été pour nous, car tout le monde avait à apprendre et tout le monde avait à profiter. (*Très bien !*)

« Certes, ces hommes ne croient pas tout ce que nous

Digitized by Google

croyons ; certes, ces hommes-là ne veulent pas tout ce que nous voulons... mais ils croient aujourd'hui au péril dont ils riaient jadis et que nous signalions d'avance ; ils veulent, comme nous, un remède à ce péril ; ils veulent le salut de la société et ils nous ont invités à y travailler avec eux.

« Eh bien ! nous avons accepté l'invitation avec le juste empressement d'un cœur dévoué à la patrie et à la société. (*Très bien ! Très bien !*)

« Messieurs, on fait la paix le lendemain d'une victoire, on fait la paix le lendemain d'une défaite, mais on la fait surtout, selon moi, le lendemain d'un naufrage. (*Sensation.*)

« Eh bien ! que l'honorable M. Thiers me permette de le dire, nous avons fait naufrage, lui et moi, en février (*Mouvements divers*) quand nous naviguions ensemble, quand nous voguions ensemble sur ce beau navire qu'on appelait la monarchie constitutionnelle... (*Rires ironiques à gauche. — Approbation à droite.*)

« Nous nous sommes trouvés, au lendemain du naufrage, sur une frêle planche, qui nous sépare à peine de l'abîme. Fallait-il, sans nécessité impérieuse, recommencer les luttes de la veille ? Fallait-il repousser la main que nous étions portés à nous offrir l'un à l'autre ?... Non, je ne l'ai pas pensé, je ne l'ai pas voulu, je ne l'ai pas fait ; je ne m'en repens pas. » (*Très bien ! Très bien !*)

Faisant ensuite un retour attristé sur lui-même, l'orateur ajoutait ces touchantes paroles :

« Eh bien, ce rôle que j'ai assumé, cette union que j'ai conclue, ce travail en commun avec mes ennemis de la veille m'a valu (permettez-moi cet épanchement), m'a valu la plus grande épreuve de ma vie politique. J'ai vu se dissoudre l'armée que j'avais, j'ose le dire, formée pendant vingt années de lutte. J'ai vu se retourner contre moi des hommes que j'avais guidés et précédés dans cette lutte... Je les ai vus se retourner contre moi au moment où je croyais qu'elle allait cesser ; je les ai vus verser, comme ils le disent dans leurs journaux, des larmes sur ce qu'ils appellent mon suicide.

Digitized by Google

« ... Je n'incrimine pas, ici, Messieurs, les intentions des hommes dont je parle. J'accepte au contraire cette épreuve comme la plus grande de ma vie politique. Je l'accepte, voici comment : je ne sais si jamais j'ai méconnu dans d'autres temps, les intentions de mes adversaires ; je ne crois pas l'avoir fait... Mais si jamais il a pu m'arriver, à mon insu, de méconnaître les lois de la justice vis-à-vis de mes adversaires d'autrefois, eh bien, j'expie cette faute ! Je sais désormais ce que c'est que d'être méconnu non seulement par ses adversaires, mais par ses amis. Si, au contraire, je n'ai, comme je le crois, en vérité, rien à expier en ce genre, j'accepte encore cette épreuve comme un dernier hommage et un dernier service à la cause de la liberté de l'Eglise.

« J'ai donné à cette cause ma vie, mon courage, vingt ans de persévérance et de dévouement. Je lui offre encore aujourd'hui, comme un dernier hommage, l'ingratitude, l'impopularité et l'injustice que cette loi m'a fait récolter au sein de mon propre parti. »

Thiers monta alors à la tribune et, entrant dans les sentiments du précédent orateur, il adjura ses amis, les modérés de gauche et de droite, de sacrifier leurs préjugés ou leurs préférences à la cause de l'ordre et de la paix. Lui aussi se félicitait d'avoir tendu la main à d'anciens contradicteurs. « Oui, j'ai tendu la main à M. de Montalembert ; je la lui tends encore... J'ai tendu la main à ceux qui m'avaient combattu, que j'avais combattus ; ma main est dans la leur ; elle y restera, j'espère, pour la défense commune de cette société qui peut bien vous être indifférente, mais qui nous touche profondément. »

« La loi est sauvée, quant à présent, par ce discours, écrivait Montalembert dans son journal intime. Falloux et moi, nous sommes bien justifiés de notre confiance dans cet homme étonnant et charmant malgré ses faiblesses et ses inconséquences (1). »

(1) Le P. de Ravignan, comme beaucoup d'autres, avait d'abord mal auguré de cette confiance.

Digitized by Google

La discussion générale était close. Par 455 voix contre 187, l'Assemblée décida de passer à la discussion des articles du projet de loi. Mais ici, de nouveaux combats attendent les défenseurs de la liberté. Il n'est presque aucune disposition de ce projet que les partisans du monopole ne tentent de modifier, de transformer, de défigurer. Un prêtre, d'ailleurs très recommandable, l'abbé de Cazalès, demande que les évêques ne soient pas appelés au Conseil supérieur de l'instruction publique, et cela pour les motifs que nous avons déjà indiqués. M. de Parieu lui répond : « Que le clergé s'éloigne avec soin des hauteurs qu'habite l'ambition politique ; mais quand il s'agit de mission sociale, de surveillance d'intérêts publics, quand il s'agit de coopérer à l'enseignement national, qu'il se présente avec hardiesse et confiance, alors que l'Etat l'appelle, et il sera toujours béni, honoré, jamais compromis. » La motion de l'abbé de Cazalès fut rejetée.

Mais la plus vive des batailles auxquelles donna lieu la discussion des articles se livra le 23 février 1850. Un député de la gauche, M. Bourzat, propose un amendement ainsi conçu : « Nul ne pourra tenir une école publique ou libre, primaire ou secondaire, laïque ou ecclésiastique, ni même y être employé, s'il fait partie d'une compagnie religieuse non reconnue par l'Etat. » L'amendement visait surtout les Jésuites, et c'est sur cette question que les adversaires de la loi attendaient M. Thiers. Il avait dit plaisamment, on s'en souvient, que lorsque la discussion s'ouvrirait, il se cacherait sous la table. Il eut, au contraire, le courage et l'esprit de prendre une attitude pleine de franchise et de fermeté. Il présente d'abord quelques observations générales. La gauche lui crie : « A la question! Passez aux Jésuites ! » Il répond : « Je vais passer aux Jésuites. »

A gauche. « C'est fait ; vous y êtes passé, aux Jésuites ! (*Rire général et prolongé.*)

M. THIERS, *souriant.* « Oui, c'est convenu, je suis un Jésuite ; d'accord. (*Nouvelle hilarité prolongée.*)

Digitized by Google

M. DE MONTALEMBERT. « Je ne suis donc plus le seul dans l'Assemblée !

M. THIERS. « Et vous allez voir comment, en ma qualité de nouvel affilié aux Jésuites, j'évite la difficulté. Vous allez voir. (*Nouveaux rires.*)

« Quelle est la différence entre la monarchie et la république? La monarchie était le régime de la liberté limitée en toute chose. La République, comme vous l'entendez, comme les plus modérés d'entre vous l'entendent, c'est la liberté sans limites. (*Réclamations à gauche.*)

Une voix à gauche. « C'est la liberté donnée à tout le monde.

M. THIERS. « La liberté donnée à tout le monde! Je remercie celui qui me donne cette définition... Vous avez dit, en effet, que le régime des libertés limitées, que vous avez appelé des fausses libertés, des libertés restreintes, était mauvais; vous en avez voulu un autre, qui est écrit dans votre Constitution.

Une voix à gauche. « Vous l'avez votée.

M. THIERS. « Sans doute, je l'ai votée... Après l'avoir votée, je vous demande de la pratiquer, car il ne faut pas mentir aux lois qu'on a faites. La Constitution dit : L'enseignement est libre, tout le monde pourra exercer l'enseignement sous des conditions de moralité et de capacité... Un individu, laïque ou ecclésiastique, se présente. Ces deux preuves exigées, par lui faites, il n'y a plus rien à demander. S'il porte la robe de prêtre, on ne peut pas lui demander s'il appartient à telle ou telle congrégation. Cela ne se peut pas... »

Les lumineuses observations de l'orateur dissipent les dernières incertitudes. L'amendement est repoussé par 450 voix contre 148. Enfin, quelques jours plus tard, le 15 mars 1850, l'ensemble de la loi fut votée par 399 voix contre 237 (1).

(1) L'auteur principal de cette loi, M. de Falloux, a dit avec assez d'originalité : Quand on entend dire du bien, on l'appelle la loi du

Digitized by Google

Les adversaires que le projet de loi avait rencontrés parmi les catholiques, ne désarmèrent pas immédiatement. Ils ne surent pas reconnaître avec M. de Parieu « qu'ils ne pouvaient espérer une loi meilleure, qu'en demandant plus on perdait tout et pour longtemps. » Ils ne surent pas dire avec le P. Rozaven : « Quand on ne peut obtenir tout le bien qu'on voudrait, il faut savoir se contenter de celui qu'on peut obtenir. » Ce religieux ajoutait : « Je suis convaincu que dans les circonstances présentes, il était comme impossible d'obtenir davantage. Si nous n'avons pas tout ce que nous pouvions désirer, nous avons, du moins, autant et plus que nous n'osions espérer, et nous devons de la reconnaissance à ceux qui nous l'ont procuré... Nous pouvons entreprendre avec espérance de succès ce à quoi, avant les concessions de la loi, il eût été inutile de songer. »

Loin d'accepter cette manière de voir, l'*Univers* écrivait dès le 16 mars : « Qu'il soit bien entendu que nous ne sommes pas de ceux qui ont voulu cette loi, que nous l'avons combattue depuis le premier jusqu'au dernier jour et dans son principe et dans son ensemble et dans ses détails. » Le bruit se répandit qu'un certain nombre d'évêques persistaient dans leur opposition. Dans ces circonstances, Montalembert crut devoir écrire au Souverain Pontife pour « déposer à ses pieds l'expression filiale de sa douleur et de son inquiétude ». Le pape répondit par deux lettres où il exprimait ses remerciements aux auteurs de la loi nouvelle. En même temps il recommandait aux évêques de France, l'union, cette « union par laquelle on pourra obtenir les avantages qu'il est permis d'espérer de la nouvelle loi », il les exhortait à ne pas refuser la place qui leur était offerte dans le Conseil supérieur de l'instruction publique.

L'*Univers* inséra les instructions pontificales et ajouta :

15 mars 1850 ; quand on en veut dire du mal on l'appelle la loi *Falloux*. Aujourd'hui, les ennemis de la liberté chrétienne vont plus loin, ils disent : la *funeste* loi Falloux.

Digitized by Google

« Plus notre opposition a été vive et persévérante, plus il nous importe qu'aucun nuage ne puisse s'élever sur la sincérité et l'intégrité de notre soumission aux directions du vicaire de Jésus-Christ. » Belles paroles et beaux sentiments ; mais il convient d'ajouter que si les hostilités cessèrent entre les catholiques qui s'étaient si malheureusement divisés à l'occasion de la loi d'enseignement, la sympathie mutuelle fut bien lente à renaître parmi eux.

Montalembert avait exprimé la crainte que lorsque la liberté aurait cessé de manquer aux catholiques, les catholiques manquassent à la liberté. Il eut, du moins, la joie de voir cette crainte entièrement démentie par les faits. Les catholiques se mirent à l'œuvre avec une généreuse énergie et, sur tous les points du territoire, les établissements libres surgirent les uns à côté des autres. Elle n'était donc pas illusoire, inutile, cette loi de 1850 qui, suivant l'expression de Foisset, permit au P. Olivaint d'enseigner à Vaugirard, au P. Lacordaire d'enseigner à Sorrèze, au P. Captier d'enseigner à Arcueil, cette loi, la meilleure du XIX^e^ siècle, au dire de Mgr Besson, ce nouvel édit de Nantes, au dire de Lacordaire. Hélas ! que nous en reste-t-il aujourd'hui ?

Quelques mois après les événements que nous venons de retracer, Montalembert était à Rome et il recevait, dans la cité pontificale, un accueil exceptionnellement honorable. Le Saint-Siège se plaisait à multiplier autour de lui les témoignages d'estime et, si je l'ose dire, les témoignages de sa reconnaissance pour les services rendus à la cause catholique par le nouvel O'Connell. Mgr Borromeo, depuis cardinal, lui fit les honneurs du Vatican et, songeant plus particulièrement à la part qu'il avait prise dans la restauration de la souveraineté temporelle du pape, il lui dit : « Il est bien juste que nous vous recevions ici avec empressement, puisque c'est grâce à vous que nous y sommes. » Ainsi parlait le descendant de la famille de saint Charles à l'allié de la famille de sainte Elisabeth. De même, les religieux qui, pendant un demi-siècle ont

Digitized by Google

élevé dans les principes chrétiens la moitié de la jeunesse française, ont pu dire : Si nous sommes ici, enseignants et enseignés, c'est, en très grande partie, à Montalembert que nous le devons. Et aujourd'hui que la tempête a dispersé ces admirables éducateurs, les prêtres et les laïques qui, avec un courage si méritoire, ont recueilli cette jeunesse, jurant de la protéger énergiquement contre le vent d'incroyance et d'impiété qui ravage notre malheureux pays, peuvent dire, à leur tour : Si nous sommes ici, maîtres et élèves, c'est à Montalembert, en grande partie, que nous le devons.

Digitized by Google

LE DRUMONT D'AUJOURD'HUI

On m'a dit : Il est très dangereux de parler de M. Drumont ; quelques-uns de ses amis ont l'admiration intolérante, et nombre de ses ennemis poussent la haine jusqu'au fanatisme.

Oui, il est très dangereux de parler de M. Drumont. Pourquoi, cependant, n'essaierait-on pas d'une méthode simple au point d'en être enfantine, et qui consiste à approuver M. Drumont quand il est dans le vrai, puis à se séparer de lui quand il exagère. L'opération, pour ceux qui veulent bien lire les textes, n'offre pas des difficultés insurmontables.

D'abord, il faut renoncer à la légende qui présente l'auteur de la *France Juive* sous les traits d'un énergumène ou d'un homme de mauvaise foi, ou d'un pamphlétaire de bas étage. Il s'exprime dans une langue simple, presque toujours saine, en homme qui n'a qu'un très petit nombre d'illusions et aussi d'espérances.

Le Drumont d'aujourd'hui est, en somme, un écrivain assez calme. Sauf en quelques pages, où il retrouve cette férocité d'ironie qui lui avait attiré tant de haine (1) il laisse deviner une certaine lassitude. Son ton est celui d'un homme un peu découragé qui, depuis trente ans, remplit le rôle ingrat de Cassandre. « Je vous l'avais bien dit : vous ne vouliez pas m'en croire. Eh bien, geignez

(1) Par exemple dans son dernier portrait de M. de Boisdeffre.

Digitized by Google

maintenant. » Il se répète et comment ne se répéterait-il pas ? il délaie sa pensée ; sacrifiant la verve à la clarté, il s'attarde volontiers dans les récits d'un passé lointain, il s'amuse quelquefois, il veut prouver et il prouve qu'il réussit à éditer des calembours plus jolis que ceux de Rochefort. « Le homard rougit de plaisir... Cette fiche de consolation serait plutôt une fichue consolation... Delcassé, dans son servile désir de plaire à l'Angleterre avait modifié la formule et il disait à nos voisins : « Cette malle doit être à vous, vous avez déjà la malle des Indes, cela vous en fera encore une de plus. »

Evidemment, le vieux lutteur s'amuse : le moment est peut-être venu de fixer sa mobile physionomie.

Dans le journaliste antisémite de 1904 il est facile de distinguer deux personnages : le penseur d'une part, et de l'autre, le conseiller effectif du parti nationaliste. Le second gêne terriblement le premier.

Drumont prophète et philosophe estime que la France, autrefois peuple-chef, est aujourd'hui une nation de second ordre, une nation agonisante. Il montre, d'un geste prophétique, l'Allemand qui se prépare à prendre la Champagne et la Bourgogne, l'Angleterre qui va mettre la main sur nos colonies, l'Italie qui aspire à la double hégémonie catholique et latine. Ce pessimisme, qui est très net dans la pensée de M. Drumont, revêt cependant diverses formes dans lesquelles des lecteurs superficiels croient découvrir des contradictions. Une nation peut, après être passée du premier au second rang ou au troisième, vivre longtemps encore dans une prospérité relative. Telle, la Hollande. En sera-t-il de même de la France qui a certainement perdu le premier rang ? Ou bien sommes-nous condamnés à une disparition prochaine et totale ? Les articles de M. Drumont renferment des textes qu'il est légitime d'interpréter dans l'un ou l'autre sens. Cependant, d'une lecture d'ensemble, il résulte que Drumont, — comme Renan, du reste, — croit à la fin prochaine de la France.

Mais un penseur, qui est en même temps un chef de

Digitized by Google

parti, ne peut pas dire toujours à ceux qui le suivent : « La cause pour laquelle je vous invite à vous imposer des sacrifices, et, si l'occasion se présente à vous faire casser la tête, est une cause irrémédiablement perdue ». De temps à autre, il faut distribuer aux officiers et aux soldats des éloges, des encouragements et des promesses, oh ! très timides ! de succès et de victoire. Ainsi s'établit une sorte de gamme chromatique du pessimisme qui serait fort agréable, si elle n'était inquiétante.

Premièrement, les générations contemporaines sont veules, neurasthéniques, corrompues, en tout cas, incapables de se défendre ou de vivre. Elles ont a leur tête des gouvernants qui sont « à la fois des canailles et des idiots ».

Rien ne prouve que les historiens du xx^e^ siècle n'emprunteront pas cette formule à Edouard Drumont, quand ils auront à juger le Bloc et ses œuvres.

Mais voici où le deuxièmement apparaît. Les honnêtes gens que conseille ou dirige M. Drumont sont moins intelligents encore que les hommes du Bloc. « Il ne faut pas se lasser de le répéter, ce qui manque aux honnêtes gens, c'est d'avoir les qualités des francs-maçons et des blocards. Les francs-maçons et les blocards ont beaucoup de qualités... ils ont l'obéissance intelligente, la reconnaissance collective, le don de s'élever au dessus des considérations mesquines. Ils ne voient que le but... » Parmi les honnêtes gens qui sont si notoirement inférieurs aux idiots du Bloc, les catholiques se distinguent par leur inintelligence, leur incapacité et leur égoïsme. « C'est égal, les congrégations, qui ont eu la France dans leurs mains, pendant plus de trente ans, n'ont pas fait une belle génération. Les religieux qui ont refusé constamment d'aider ceux qui combattaient pour eux ont été les premières victimes de leur égoïsme. » Sur ce thème, qu'il semble aimer, M. Drumont a écrit plusieurs articles très récents.

Toutefois, et ici il conviendrait de placer un troisièmement, quelques honnêtes gens luttent contre le Bloc, avec

Digitized by Google

intelligence, courage et persévérance. Vous devinez qu'il s'agit des nationalistes et des antisémites. Drumont raconte en un style ironique et attendri, la campagne de douze ans qu'ils ont menée contre les juifs. Et encore est-il bien sûr que M. Drumont trouve ses amis les nationalistes, je ne dis pas admirables, mais seulement dignes d'indulgence. Il les défend contre Jaurès, et il les loue, on ose pas dire en bloc, mais il ne tarde pas à énumérer leurs erreurs et leurs fautes individuelles. « Les électeurs jugent que cette opposition (nationaliste) est, somme toute, assez faiblement représentée. » Nombre de nationalistes reçoivent sur les doigts de jolis petits coups de férule, délicatement administrés, car M. Drumont est devenu patriarche, ce qui lui permet de morigéner paternellement ses amis. En vérité, M. Drumont, conseiller politique du nationalisme, gâte et compromet peut-être Drumont penseur et prophète. Pourquoi le second ne dirait-il pas quelque jour son fait au premier ? Le titre de l'article est tout indiqué : « Edouard nocher des ombres ». Je ne me permets pas de prévoir les développements qui, si l'auteur de la *France Juive* était en verve, se présenteraient magnifiques.

M. Drumont s'impose à l'attention des contemporains comme le philosophe, ou tout au moins comme l'un des philosophes du nationalisme et surtout comme le fondateur d'une forme moderne de l'antisémitisme.

Il raconte assez exactement la genèse du nationalisme. « Il faut, dit-il, qu'un pays qui a commis la faute de se laisser envahir s'y reprenne à dix fois avant de réussir dans l'œuvre de sa libération. Le Boulangisme fut un effort dans ce sens ; l'agitation qui suivit les révélations du Panama en fut un autre ; la révolte générale de toutes les consciences françaises contre la monstrueuse réhabilitation du traître Dreyfus fut un nouveau mouvement de ce genre, un mouvement qui, nous le répétons, fut bien près de réussir. »

Oui, mais qui n'a pas réussi et qui ne réussira pas, aussi longtemps que les conseillers intellectuels du nationalisme n'auront pas su formuler une doctrine adéquate aux réa-

Digitized by Google

lités historiques, homogène et catholique. M. Drumont semble compter avant tout sur le temps, en quoi il se trompe. Je ne dis pas que le temps ne fait rien à l'affaire, mais il ne fait pas tout à l'affaire. L'essentiel est de créer une doctrine.

Le nationalisme actuel est destiné, selon toute vraisemblance, à disparaître bientôt, mais, si la France ne meurt pas, il renaîtra sous une forme nouvelle. Il dépend peut-être de MM. Drumont, Coppée, Barrès, Lemaître et quelques autres, que ce nouveau nationalisme offre des garanties sérieuses de durée. M. Drumont voudra-t-il dire à ses amis et surtout à ses lecteurs, toute la vérité? Son ami, M. Lemaître, commit autrefois une faute très grave, qui a pesé et qui pèse encore lourdement sur les destinées du nationalisme. On sait à quel malencontreux incident je fais allusion. Il ne s'agit pas de se réconcilier personnellement avec M. Coppée, qui a pardonné, voire oublié depuis fort longtemps. Mais il faut de toute nécessité ne pas rougir de ces pauvres catholiques de France, qui sont de fort médiocres politiciens, en effet, mais qui sont admirables à tant de points de vue, et qui, bien dirigés, accompliraient des miracles.

Au nom de ses amis nationalistes, M. Drumont reproche aux congrégations en général, aux Chartreux en particulier, leur indifférence pour la presse. Au fait, les Chartreux dont la générosité royale et plus que royale, secourait toutes les œuvres de charité, n'offrirent jamais un concours appréciable aux publicistes chrétiens.

La faute en est aux nationalistes et à M. Drumont lui-même peut-être autant qu'aux Chartreux. Les amis de la presse, je ne dis pas les journalistes eux-mêmes, ont-ils rédigé un mémoire à l'intention du Prieur et de son conseil, ont-ils remis ce mémoire à un personnage autorisé? Des milliers de catholiques qui, hier, ne soupçonnaient pas l'importance de la presse apportent aujourd'hui leur obole à un bon journal. Les Chartreux, avertis, eussent fait de même. Pour ce motif et pour bien d'autres, messieurs les nationalistes dont la stratégie ne fut pas toujours géniale, sont priés amicalement de ne pas trop railler notre réelle

Digitized by Google

incompétence politique et de nous apprendre progressivement, si tant est qu'ils le connaissent eux-mêmes, l'art de bien combattre.

De tous les chefs nationalistes, M. Coppée est le seul qui remplisse bien sa mission patriotique. Encore regretterai-je qu'il n'emploie pas toutes ses forces à l'expression littéraire du sentiment catholique. De son activité politique il ne restera rien que la beauté du geste, et le souvenir d'un dévouement, à certains points de vue, héroïque. Et pendant ce temps, il pourrait évangéliser si efficacement le peuple de Paris et des provinces!

Quant à M. Drumont, il ne fait pas tout le bien qu'on serait en droit d'attendre de son érudition, de son esprit et de son courage... tout simplement parce qu'il n'a pas su prendre la succession, toute la succession de Louis Veuillot: il est antisémite avant tout au lieu d'être catholique avant tout. Se résignera-t-il à écouter patiemment ce qu'un certain nombre d'amis obscurs pensent de lui et de son œuvre?

Assurément, M. Drumont fut prophète au sens vulgaire et, dans une certaine mesure, au sens biblique du mot. « Celui qui a écrit ces lignes a conscience d'avoir créé un mouvement d'idées qui exercera une action considérable sur l'avenir; il est impossible à un homme d'être aussi insulté, aussi outragé, aussi vilipendié, aussi loué, aussi félicité, aussi acclamé qu'il ne l'a été. Il est dans cette situation bizarre que le respect de la pudeur publique lui défend de reproduire toutes les malpropretés qui ont été vomies contre lui et que la modestie lui interdit également de reproduire tous les éloges et tous les témoignages d'admiration qui lui ont été adressés. »

Oui, Drumont a découvert le péril juif, il a posé la question juive, il a révélé au monde Cornélius Herz, il a mis à nu la gangrène politique dont la France se meurt, il a créé l'état d'esprit qui permet aux moins intelligents de comprendre l'histoire de l'*Union générale*, Panama, l'affaire Dreyfus, l'affaire Humbert. Les journaux du Bloc nous l'ont assez dit : c'est pour expier l'offense faite au sieur Dreyfus que des milliers de religieuses et de religieux

Digitized by Google

vivent en exil ou y meurent de privations. Grâce à Drumont, nous avons la clef de l'effarante et sinistre comédie. Si donc le diagnostic était toute la médecine, il faudrait proclamer M. Drumont le plus grand médecin des temps modernes : son diagnostic est parfait.

Ou plutôt non, il laisse subsister quelques obscurités. Dans la campagne abominable qui est menée contre l'Eglise, les juifs n'acceptent pas toutes les responsabilités : ils ont des collaborateurs, qui sont les protestants sectaires (on connaît, grâce à Dieu, des protestants libéraux) et les francs-maçons. Les juifs disposent-ils en maîtres du triumvirat, autant que l'affirme M. Drumont? C'est ce qui n'est pas encore démontré. D'autre part, il reste bien établi que la diplomatie anglaise et la diplomatie allemande pèsent de quelque poids sur la direction de la France. M. Drumont ne suppose pas, j'imagine, qu'Edouard VII et Guillaume II travaillent pour le seul bonheur des juifs. Les sociologues et les psychologues contemporains n'ont pas encore dénombré très exactement les forces de l'ennemi.

C'est la thérapeutique de M. Drumont qui fait naître les plus vives inquiétudes parmi ceux qui le lisent sans haine, sans parti-pris, avec un désir sincère de le comprendre et de le suivre. Il prophétise et indirectement il prépare des émeutes populaires qui auront pour objectif le coffre-fort des hautes banques (1). Je ne discuterai pas avec M. Dru-

(1) M. Drumont écrivait très récemment (13 juin 1904) :

« ... Tant qu'il existera dans un chef-lieu de canton un journal radical ou radical-socialiste — car les socialistes purs sont un peu moins bêtes — on y lira que j'ai demandé que l'on fasse « gigoter des juifs dans une chemise soufrée ».

« Cette phrase fait partie de ma légende, et je ne crois pas qu'il y ait un moyen quelconque de m'en debarrasser.

« ... On nous racontait que l'Espagne de l'Inquisition était un peuple sauvage, féroce et barbare. J'ai montré qu'aux beaux jours de l'Inquisition, l'Espagne était un peuple chef, un peuple en pleine éclosion de force et de civilisation, en pleine floraison aussi de poésie et d'élégance.

« J'ai dit aux juifs :

« Nous sommes par terre, mais vous avez tort d'appuyer trop brutalement sur nous votre talon victorieux et de nous persécuter si implacablement dans des croyances qui nous sont chères... Craignez qu'un vengeur ne sorte un jour du milieu d'entre nous et ne vous fasse expier cruellement ce que vous nous faites. »

Digitized by Google

mont la délicate question de savoir si les juifs méritent, oui ou non, ce traitement. Je me permettrai simplement de lui demander : En conscience, des chrétiens, des catholiques, peuvent-ils s'associer à cette campagne qui est révolutionnaire, au moins dans ses procédés? En refusant de vous y associer, répond M. Drumont, vous vous rangez vous-mêmes parmi les vaincus, les veules, les amis de M. de Mun, les pâles et insignifiants disciples des Jésuites modernes ; vous renoncez à vos devoirs et à vos droits de citoyens; vous n'êtes plus que des brebis bêlantes.

Brebis bêlantes, soit, mais les chrétiens ont-ils jamais été autre chose, et ont-ils triomphé autrement, comme le dit Balzac (Jean-Louis, abbé de), que par la chasteté et la mort. M. Drumont sait bien que les catholiques de France mourraient héroïquement s'il le fallait; ils renoncent, sur ses indications, à fréquenter les juifs, en quoi ils font preuve de sagesse, et s'ils se refusent à adopter le système de la spoliation révolutionnaire ou légale, ce n'est pas manque de courage, c'est par scrupule de conscience.

M. Drumont ne se tiendra pas pour battu ; il dira : Le scrupule de conscience est le résultat d'un affaiblissement intellectuel.

Est-ce bien sûr? L'Eglise s'est montrée toujours tolérante pour les juifs, et en ce qui me concerne (chacun parle de ce qu'il sait) je vois tous les jours des juifs qu'on appelle contadins, parce que, chassés de toutes les villes du Midi, ils trouvèrent toujours un refuge dans les états du pape, en Avignon. L'Eglise fut toujours moins antisémite que ne l'est M. Drumont.

Il est d'ailleurs impossible de croire sérieusement à l'efficacité des remèdes proposés par l'auteur de la *France juive*. Supposons que, demain, par des procédés légaux ou par des procédés révolutionnaires, on réduise à rien les fortunes juives ; supposons même qu'une Saint-Barthélemy de juifs (ce que ne souhaite pas M. Drumont) se produise en France, voire dans le monde entier. Avant deux siècles, et peut-être avant cinquante ans, les choses seront remises au point où nous les voyons aujourd'hui :

Digitized by Google

les catholiques redeviendront pauvres, les juifs redeviendront riches et les protestants occuperont une situation intermédiaire. Faire rendre gorge aux traitants modernes, représente une opération politico-sociale qui relève du plus pur empirisme. Les juifs drainent l'or des peuples, comme les tigres mangent des moutons ou des vaches, comme le brochet et le requin dévorent les poissons ; les juifs sont merveilleusement outillés pour la lutte financière; sur les marches du temple de Mammon, ils sont invincibles. N'apprenez donc pas à vos lecteurs, Monsieur Drumont, la vaine, dangereuse et peu chrétienne formule : « Mort aux juifs, sus aux juifs » ! Mais vous tournant vers les rois de l'or, faites retentir du haut de votre tribune le mot terrible de leurs aïeux : *pecunia tua tecum sit.*

Oh ! que M. Drumont serait éloquent si jamais il consentait à méditer profondément, à s'approprier et à développer cette pensée. Qu'ils les gardent leurs obligations et leurs actions et leurs coffres-forts et leurs trusts, *Mammona iniquitatis.*

Ici une objection trop facile est à prévoir : « Vous voulez donc laisser le champ libre aux juifs et ne rien tenter contre leur toute-puissance. » Parfaitement, il est prouvé par plusieurs siècles d'histoire qu'on ne supprimera pas et qu'on ne paralysera même pas les aptitudes financières des juifs ; mais il est prouvé aussi que les succès financiers de ces mêmes juifs n'offrent de graves inconvénients que dans les pays où l'argent règne sans contrôle, sans obstacle et sans contrepoids, sur les ruines de toutes les convictions morales et de toutes les institutions sociales. Louis XIV avait besoin de Samuel Lévi, autant que les ministres de la troisième République ont besoin de M. de Rothschild, mais en tendant la main il demeurait roi, au lieu que M. Maurice Rouvier a l'air d'un petit commis de M. de Rothschild. Sous les rois et sous les papes, sous les empereurs et dans les républiques du moyen âge, les juifs, toujours riches, furent toujours méprisés. Aujourd'hui, ils protègent les Français de France ou ils les oppriment quand ils ne les ridiculisent pas en des journaux salariés.

Digitized by Google

C'est que « l'argent n'était pas tout », sous l'ancien régime. La famille subsistait par elle-même, les associations représentaient des forces accumulées; les corps d'état vivaient dans certaines conditions sociales qui assuraient leur indépendance; la royauté traditionnelle se savait forte; l'individu ne se sentait pas isolé en face de la ploutocratie.

La Révolution a détruit toutes ces forces sociales, toutes ces armatures, de sorte que de ce qui était vraiment la France rien ne subsiste. Comment l'argent ne régnerait-il pas sur cette poussière d'individus? M. Drumont s'indigne tantôt contre un député, tantôt contre un évêque, tantôt contre l'aristocratie, comme s'il dépendait d'un député, d'un évêque ou d'un comte, s'appelât-il Albert de Mun, de modifier, par des efforts isolés, le présent état de choses. Depuis cent cinquante ans, les catholiques de France sont vaincus sur presque tous les champs de bataille. On ne répare pas de tels désastres en quelques années.

M. Drumont, lui, a l'air de croire, premièrement, qu'un bon petit coup d'Etat n'a rien en soi d'impossible et deuxièmement que ce coup d'Etat peut sauver la France. Ah! si Cavaignac avait compris, si Déroulède avait pu, si les généraux avaient voulu! Et M. Drumont organise, après coup, son petit *pronunciamento;* il marche sur l'Elysée, il envoie au bloc, Brisson et les vieilles barbes de la rue Cadet; il voit les grands juifs filer à toute vapeur sur Bruxelles. Rêve que tout cela, et, à dire vrai, il y a lieu de se demander si les catholiques de France doivent souhaiter sincèrement qu'un tel rêve devienne une réalité. La dictature bonapartiste qu'on nous annonce de tous côtés sera nettement anticléricale, démagogique et socialiste — elle sera révolutionnaire. Or, la révolution, c'est l'ennemi.

Du reste, est-il sage, est-il philosophique d'attacher une importance si grande à la possession du pouvoir? Etant donné les mœurs et les idées révolutionnaires qui dominent en France, on peut tenir pour certain qu'un gouvernement honnête sera réduit à l'impuissance avant quelques mois.

Digitized by Google

La seule chose nécessaire, *unum necessarium*, en ce moment, c'est la diffusion des idées saines, c'est-à-dire des idées catholiques et contre-révolutionnaires. Drumont, qui est un voyant, un homme de l'Idée, par conséquent, n'a pas foi en l'Idée, ou du moins il n'a pas assez de foi.

Il n'a pas le droit de se plaindre, en effet, qu'on ne l'écoute pas. Il porte ou il portait la terreur dans les ministères, il inquiète les juifs soucieux de respectabilité, il force les dramaturges à discuter l'antisémitisme, et il dispose, en maître, de l'intelligence de ses ordinaires lecteurs. Si Drumont était le penseur-chef, le pasteur des peuples, le parfait voyant que nous appelons de nos vœux, il tiendrait entre ses mains les destinées futures de la minorité catholique. Ni ses ennemis n'ont pu faire le silence autour de son œuvre; ni l'antipathie des catholiques constitutionnels et progressistes n'a pu ébranler la confiance qu'il inspire à ses disciples. Combien la *Libre Parole* compte-t-elle de lecteurs? Je l'ignore, mais quel qu'il soit, leur nombre est suffisant, et la liberté de la presse est assez grande pour que l'influence de Drumont n'ait d'autres limites que celles mêmes de son talent, — ses admirateurs disent de son génie.

Précisément, ses études ne sortent pas d'un cercle relativement restreint, parce qu'il est dominé par une idée négative, parce qu'il ne capte, que dans de très faibles proportions, les grandes sources de la vie intellectuelle, morale et sociale, en un mot, il n'est pas assez catholique. Entendons-nous bien : M. Edouard Drumont est un brave homme de catholique, qui, au duel près, observe, je crois, toutes les lois de l'Eglise et qui donne au besoin sur les questions d'exégèse et de théologie une note fort sensée. Mais songez qu'il est le conseiller ou le directeur très écouté d'une partie considérable du clergé français et des catholiques les plus militants, songez qu'il consacre quantité d'articles, à la hiérarchie catholique, au rôle de la Papauté, à la mentalité cléricale, à la tradition patrologique. Seul, un théologien de profession pourrait traiter avec une absolue compétence, ces difficiles sujets. Est-il excessif de sou-

Digitized by Google

haiter que le directeur intellectuel de tant de croyants ait des préoccupations uniquement catholiques?

Il n'en est pas ainsi malheureusement. L'antisémitisme qui a toujours eu des adeptes dans l'Eglise depuis le temps de saint Paul jusqu'à nos jours, l'antisémitisme ne représente qu'une faible, très faible partie de la vie catholique; il est tout à la *Libre Parole*.

Cette foncière erreur sur l'importance proportionnelle des choses a pour cause, certaines lacunes qu'on aperçoit trop aisément dans la pensée de M. Drumont. Historien prodigieusement informé, observateur pénétrant, prophète même, polémiste redoutable, trop redoutable, car il abuse quelquefois de sa supériorité, l'auteur de la *France Juive*, qui aurait pu devenir un philosophe éminent, n'a pas suffisamment étudié la philosophie. L'instinct de divination, la finesse naturelle de l'esprit, la pénétration et l'expérience de la vie ne suppléent qu'imparfaitement à la faiblesse des études philosophiques ou théologiques.

Ainsi, après avoir développé un thème qui lui fut donné par un écrivain boulevardier et par un sociologue-juif, M. Drumont s'aperçoit trop tard qu'il faut se défier de certaines formes du pessimisme. « M. Edmond Haraucourt, écrit-il, prédisait l'autre jour, dans une chronique du *Journal*, que le successeur probable de l'homme serait le gorille. En une fantastique vision, moitié ironique, moitié sérieuse, il nous montrait un savant professeur gorille, exhibant à son auditoire le dernier échantillon de l'espèce humaine et se livrant, à propos de ce dégénéré lamentable enfermé dans une cage de fer, à toutes espèce d'hypothèses et de conjectures sur ce qu'avait pu être la civilisation aux temps reculés où l'homme régnait sur l'univers. »

M. Edmond Haraucourt peut paraître timide en comparaison de Taine. L'auteur des *Origines* définissait l'homme d'hier et d'aujourd'hui, un gorille lubrique et féroce. En ce temps où règnent simultanément la haute banque, la torpille et le parlementarisme, la définition de Taine n'a rien de si effarant. L'homme, dit un proverbe latin, est à l'homme, un loup. La difficulté consiste en ceci, que le

Digitized by Google

philosophe après avoir relevé dans l'histoire du genre humain des actes monstrueux de sauvagerie et de brutalité, se voit ensuite dans l'heureuse obligation de constater des faits et des séries de faits où éclate une exquise douceur. Le christianisme et le christianisme seul permet d'introduire dans une synthèse harmonieuse, les deux ordres de faits.

M. Drumont n'a pas le temps de remarquer combien est vieillotte et insuffisante l'hypothèse de M. Haraucourt; il veut se délecter longuement dans l'apocalypse pseudo-scientifique d'un juif, émule de Wells, le prophétique historien de la fin des mondes. En une suite de tableaux très noirs et légèrement incohérents, M. Daniel Halévy décrit un état de choses que de Maistre avait défini d'un mot: L'abrutissement scientifique de l'humanité. « Cette universelle et constante débauche ne tarda pas à menacer l'humanité jusqu'aux sources même de la vie. Les cerveaux surchauffés éclatèrent : le chiffre des aliénés augmenta dans des proportions effrayantes, et bientôt les asiles d'aliénés devinrent insuffisants. Puis tout à coup une épidémie effroyable se produisit, fauchant des milliers et des millions d'hommes. »

Suivent des descriptions plus effroyables les unes que les autres, et M. Drumont conclut : « Jaurès a beau dire, la vieille chanson qui berçait la misère humaine était tout de même autrement douce, autrement consolante et réconfortante que cette chanson nouvelle dont chaque couplet nous prédit la désolation et l'épouvante. » La réflexion de M. Drumont ne manque pas d'à-propos, et si l'on considère le seul M. Jaurès, elle est topique. Comme on voit bien cependant que la médiocrité théologique et philosophique de nos adversaires exerce une influence fâcheuse même sur nos amis! Certes, la religion catholique est une douce et consolante chanson ; certes, elle est belle, infiniment plus belle que n'a su le dire Chateaubriand, mais ce n'est pas l'envisager par ses grands côtés, que d'insister, comme on le fait de nos jours, sur son utilité ou sur les satisfactions, d'ailleurs très nobles, qu'elle procure à

Digitized by Google

MM. les Esthètes. La religion catholique est vraie: elle explique et corrige et élève la nature humaine; elle est génératrice de grandes âmes, elle donne la vie éternelle à ceux qui recherchent d'un cœur pur, la vérité. Et c'est parce qu'elle est vraie, qu'elle apporte avec elle consolation, douceur et espérance, comme un orage d'été, qui a sauvé les moissons, rafraîchit du même coup l'atmosphère pour la plus grande joie des oisifs qui se plaignent de la chaleur.

M. Drumont s'inspire donc de l'apologétique romantique et superficielle que Chateaubriand et Lacordaire imposèrent au XIX• siècle. C'est pourquoi on ne trouve pas en lui l'invincible optimisme chrétien qu'il faudrait opposer au pessimisme sarcastique des juifs. Pour ceux qui sont appelés saints, toutes choses concourent au bien absolu, et cela doit s'entendre non seulement de la vie éternelle, mais aussi, dans une certaine mesure, de la vie présente. Ainsi, M. Drumont croit fermement que la France, dominée et pervertie par les juifs, est un peuple perdu; il n'attend plus d'elle que quelques soubresauts de colère. Il est fort possible qu'il ne se trompe pas sur ce point, et tous les patriotes de sens rassis partageraient ses craintes si on ne savait qu'il existe une Providence spéciale qui veille toujours sur le pays de Jeanne d'Arc, pour l'arracher à l'abîme et le ramener tout à coup sur les sommets.

Supposons, toutefois, que la décadence soit irrémédiable. Dans son patriotisme particulariste et un peu farouche, M. Drumont ne goûte qu'une amère consolation, celle de se dire qu'il fut jadis bon prophète et d'apposer en même temps sa signature sous ce titre significatif: La fin d'un monde, la fin de la France.

La France ne meurt pas cependant; elle se transporte de l'autre côté de l'Océan, et en Afrique, et dans les îles lointaines. Avant la persécution présente, c'est-à-dire en 1900, les religieuses françaises donnaient l'instruction à plus de trois cent mille jeunes filles, aux Etats-Unis. Elles ont, sans doute, aujourd'hui près de cinq cent mille élèves; elles en auront bientôt peut-être un million.

Digitized by Google

Dans l'Amérique du Sud, ordres enseignants et ordres charitables ont reçu un accueil triomphal ; ils font revivre, là-bas, l'âme de la France. Et vous osez dire, après cela, que la France se meurt, que la France est morte ?

J'entends bien que M. Drumont ne veut pas être consolé; il ne s'occupe, lui, que des Français de France. Mais les Français de France vont-ils tous domestiqués à la synagogue ? Ils ne sont pas trente-cinq millions, comme l'affirment des polémistes bien intentionnés ; ils sont encore quelques millions cependant, ils forment une minorité, digne d'intérêt à tout le moins, une minorité qui, bien conseillée, bien disciplinée et bien conduite, pourrait contenir ses adversaires et devenir, demain, majorité. M. Drumont se contente de lancer ses amis à l'assaut du pouvoir et de les consoler ensuite ou de panser leurs blessures, lorsqu'ils lui reviennent démoralisés, blessés, vaincus.

A Dieu ne plaise qu'on lui reproche d'entretenir dans ses troupes l'amour et l'habitude du combat ! Il faut lutter, même quand on est moralement certain d'aller à la défaite. Mais n'y a-t-il pas quelque imprudence à laisser naître et se développer des espérances irréalisables ? Ne vaudrait-il pas mieux expliquer à la minorité catholique vaincue, et vaincue, selon toute vraisemblance, pour de longues années, son vrai rôle de minorité opprimée. Les Polonais, les Irlandais et les catholiques allemands subirent, pendant des siècles, des humiliations, des injustices et des persécutions. Sans triompher aujourd'hui et sans participer au pouvoir, ils jouissent d'une certaine liberté et ils s'imposent au respect de leurs adversaires. Ainsi, en sera-t-il sans doute des catholiques de France. Plus tôt ils se rendront compte qu'ils sont devenus des parias dans leur propre pays, qu'ils n'ont rien à attendre du gouvernement quel qu'il soit, et plus prochaine sera leur délivrance.

Je ne puis me défendre d'une tristesse profonde lorsque je vois les colonnes des journaux catholiques remplies par les histoires monotones des scandales financiers qui éclatent périodiquement dans le monde parlementaire. De

Digitized by Google

braves gens se trouvent parmi nous pour croire que ces scandales hâteront la fin du régime. Comme si ce régime ne vivait pas de scandale, d'oppression et de corruption.

Pourquoi M. Drumont ne s'applique-t-il pas principalement ou uniquement à créer l'état d'esprit historique et surtout doctrinal et social qui convient aux catholiques de France? La guerre n'est pas entre les juifs et les antijuifs, elle est entre le Syllabus dont on rougit, parce qu'on ne le connaît pas, et les Droits de l'homme, entre l'Eglise et la Révolution.

Or, la Révolution triomphera, aussi longtemps qu'elle imposera ses propres doctrines aux catholiques ses victimes, heureux de célébrer, à leur tour, la beauté des immortels principes. M. Melchior de Vogüé, un écrivain qu'ils aiment, ne manque jamais une occasion de chanter dans la prose poétique qu'il a héritée, dit-on, de Chateaubriand, les bienfaits de la grande Révolution. Aussi, passe-t-il pour le protecteur intellectuel des catholiques.

On ne voit guère que M. Drumont qui ait assez de vigueur et d'autorité morale pour présenter à toute une génération d'opprimés la vérité cruelle, mais salutaire. Les catholiques de France seront, je ne dis pas vainqueurs, mais libres, le jour où ils oseront penser à l'encontre de l'opinion dominante et vivre, chez eux, la contre-révolution. La liberté de la presse, condamnée par Pie IX, le suffrage universel, l'état d'esprit romantique et révolutionnaire, le libre examen sous toutes ses formes qui sévit dans la foule des électeurs et des administrés, l'égalité, la monstrueuse notion d'égalité, telles sont les idoles principales qu'il faut renverser. Mais il est évident qu'une telle campagne exigera de ceux qui l'entreprendront, une absence d'ambition, un mépris de l'impopularité absolu, plus, une certaine érudition théologique. Qui nous rendra Louis Veuillot?

Il est profondément regrettable, en effet, que M. Drumont n'ait pas pu ou voulu accepter la succession intégrale

Digitized by Google

du grand polémiste catholique. Comme Veuillot, il raille et démasque admirablement nos adversaires. A-t-il plus, ou moins, ou autant d'esprit que l'auteur des *Odeurs de Paris?* Il importe peu de le savoir, en vérité. Remarquons seulement qu'après avoir flétri les juifs, leurs alliés et leurs volontaires victimes, Drumont laisse tomber sa plume et semble dire : Malgré tout, ces étrangers demeurent les maîtres de la France. Veuillot sait de science certaine que Renan, Buloz, Havin, Havet et autres expriment en style solennel ou académique de pauvres idées. Il refute donc, ses adversaires avec une sérénité, une bonne humeur, une force, une certitude de vaincre admirables et surtout... communicatives. La vérité n'est-elle pas par définition génératrice de vraie liberté ?

Quand Drumont cesse de prophétiser et de railler il se condamne au rôle ingrat de conseiller électoral des comités nationalistes. Lui, qui est si courageux, il apparaît gêné aux entournures comme un pékin engoncé dans un uniforme militaire. Veuillot au contraire est plus éloquent et plus naturel dans l'exposé de la vérité positive que dans la sotise proprement dite. Il aime et comprend et il chante tout ce qui est beau, tout ce qui est humain, tout ce qui est catholique. Existe-t-il un thème lyrique qu'il n'ait orchestré ? Il a chanté les monastères suisses, les croix savoyardes, le sublime de l'angelus, les fleurs du Colysée, la bonté clairvoyante de Pie IX, les gloires infinies et éternelles de la Papauté, la vie des moines, l'histoire des vierges chrétiennes, le dévouement de ceux qui ne pensent pas, le mariage chrétien, la famille chrétienne, le *Syllabus*, les martyrs anciens et modernes ; il a consacré au Crucifix des strophes qui sont plus belles, oui, plus belles, plus pures, plus vraies que celles de Lamartine.

Il est peut-être temps encore pour M. Drumont, de s'engager dans la voie glorieuse tracée par Louis Veuillot. Aussi bien, personne ne met en doute, l'authenticité de la découverte historique et sociale dont il est l'auteur. Les Français sont renseignés sur l'influence des juifs ; la question est de savoir s'ils auront assez de force pour se libérer

Digitized by Google

et en supposant qu'il soient trop faibles, quels moyens s'offrent à eux de préparer pour un avenir lointain, la victoire. Caton se mit très tard à l'étude du grec, Bossuet ne connut l'hébreu qu'à soixante ans. Est-il téméraire de souhaiter que M. Drumont, qui est d'ailleurs exposé à se répéter s'il se confine dans l'antisémitisme, acquière, en 1904, les connaissances spéciales qui lui permettront de devenir un catéchiste, un bon catéchiste, un organisateur des forces catholiques, un bon professeur de contre-révolution, le théologien du nationalisme anémié.

En tout cas, ses amis me pardonneront, je l'espère timidement, les critiques que j'ai cru devoir formuler en conscience. Se refuseraient-ils à faire des vœux pour que l'action exercée par leur écrivain de prédilection devienne moins négative et plus positive, plus pure de tout alliage politique plus noble, plus catholique ?

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

L'ŒUVRE POÉTIQUE DE DANTE [1]

I

L'ŒUVRE DE L'ÉCRIVAIN

..... Non è impresa da pigliare a gabbo
Descriver fondo a tutto l'universo,
Né da lingua che chiami mamma e babbo.

« Ce n'est point une œuvre à entreprendre à la légère, que de décrire le fondement qui porte tout l'unviers, ni cela n'appartient à une langue qui balbutie encore. »

(Enf., xxxii, 7).

C'est une opinion assez répandue que Dante a formé la langue italienne moderne. Certains savants la combattent : « Un seul homme, dit l'un d'eux (2), quel que soit son génie, ne peut créer une langue, même littéraire. » On ne saurait le contester. Mais la langue vulgaire, à l'époque de Dante, n'était qu'un mélange impur de différents dialectes. Le grand mérite de Dante, le seul d'ailleurs auquel il ait prétendu, c'est d'avoir entrepris de la réformer en faisant un choix des meilleurs vocables et en excluant les autres. Il visa à fonder un idiome qui égalât l'idiome latin en beauté, en douceur et en force d'expression, et fût accepté par toutes les contrées italiennes. C'est à lui le premier que

(1) Extrait d'une étude générale sur Dante Alighieri.
(2) M. Etienne, *Hist. de la litt. italienne.*

Digitized by Google

vint une aussi excellente idée. On reconnaît en cette circonstance le patriote qui voulait l'unité en tout ce qui regardait son pays, l'unité de forme gouvernementale et l'unité de langage. Avant de fonder la nation, il jugea qu'il fallait fonder une langue nationale (1).

Nous ne rapporterons pas les motifs qui l'ont poussé à un travail de cette importance, lui-même les expose dans son traité *Du langage vulgaire*. Nous dirons seulement qu'il sut mettre, dans une matière en apparence des plus ingrates, le sentiment, l'enthousiasme, la chaleur manifestés en toutes ses opérations. Quant à la valeur de celle-ci, elle est incontestable. C'est grâce à cet instrument nouveau, à la langue *illustre, cardinale, aulique et curiale* créée par lui, que put commencer à partir de lui l'âge d'or de la littérature de son pays. Si Dante eut des devanciers, « la marque de son génie est si profonde sur l'œuvre ébauchée par eux, que c'est justice de le proclamer le père de la langue italienne (2). »

En tout cas, ce qu'on ne saurait nier, c'est sa supériorité comme versificateur sur les versificateurs qui l'ont précédé ou qui ont vécu de son temps. Les compositions de ses meilleurs contemporains ne sont exemptes ni de pensées, ni de termes malséants et même grossiers. Il sut éliminer des siennes les constructions barbares, les tours et les mots trivials, et les embellir de formes originales et nobles. Ses poésies lyriques : ballades, chansons et sonnets, sont jugées par les Italiens comme égalant en beauté celles de Pétrarque. La plupart pourtant sont des œuvres de jeunesse. De sorte que, quand bien même il n'eût pas donné la *Divine Comédie*, écrit Ginguené, il eût été le premier poète de son siècle. D'ailleurs Boccace le déclare formellement : « Il ne tarda pas à prendre rang parmi les poètes en renom ; mais concevant la poésie comme autre chose qu'un amusement

(1) FRATICELLI, *De vulgari Eloquio*.
(2) GEBHART, *Orig. de la Renaissance en Italie*, p. 168. Voir aussi pour la reforme de Dante, OZANAM, *Purg.*, p. 10 et 12; *Dante*, p. 43; Karl HILLEBRAND, *Dino Compagni*, p. 240 ; FRATICELLI, *Dissertation sur le « De vulgari Eloquio »*.

Digitized by Google

frivole, persuadé qu'elle doit servir d'enveloppe à des vérités historiques ou philosophiques, il se mit à étudier l'histoire et la philosophie. » C'est à cette haute conception qu'il doit sa supériorité, et c'est aussi, c'est surtout à cette circonstance que ce qu'il chante, il le sent, tandis que chez ses confrères le sentiment exalté, l'amour, n'existe que dans leur tête. *Io mi son un che quando — Amore spira, noto, ed a quel modo. — Ch'ei detta dentro, vo significando.* — « Je suis tel que, quand l'Amour m'inspire, j'écris et de cette façon j'exprime tout haut ce qu'intérieurement il me dicte (1). » Apollon dictait, Homère écrivait. — De là l'intervention du souffle poétique jusque dans ses graves traités. Ce souffle commence à se manifester dans sa *Vita Nuova*. « Il avait écrit à la première page du livre : *Incipit vita nova;* vie de jeunesse et d'amour, c'est aussi la *vita nuova* du génie italien. De ces quelques pages sortirent à la fois, avec la prose, l'analyse morale, la méditation individuelle, et dans les canzones éplorées de l'amant, une lyrique rajeunie, la renaissance de la poésie... Le cri lyrique de Dante éclate comme un sanglot ; mais l'imagination du poète garde sa grâce avec sa liberté, et tel de ses sonnets est éclairé comme d'un rayon d'Anacréon (2.) » Si Guido Guinicelli, rimeur bolonais, dont il est parlé au chant XXVI^e^ du Purgatoire, introduisit en poésie ce principe nouveau, l'amour platonique, il faut avouer que, le premier, Dante le propagea, le développa et sut en montrer l'excellence et la beauté.

Son goût, son enthousiasme plutôt pour l'antiquité romaine, a dû certainement lui donner l'idée de la révolution littéraire qu'il entreprit et l'aider à l'accomplir. Il écrivait admirablement en latin. Il avait étudié cette langue chez Cicéron, Sénèque et les autres grands prosateurs, chez les poètes Virgile, Horace, Ovide et Lucain qu'il glorifie et, en quelque sorte, béatifie. L'influence de Virgile surtout est évidente, et, dans le Cantique de l'Enfer, il

(1) Purg., XXIV, 53.
(2) GEBHART, *Renaiss. en Italie*, p. 295.

Digitized by Google

lui emprunte ses idées, ses types et jusqu'à ses expressions.

La belle langue de la vieille Rome, Dante y a toujours recours, selon d'ailleurs l'usage de son temps, dans les grandes circonstances, dans ses pressants appels au patriotisme des peuples et des princes, dans les menaçantes prophéties dont il accable ses ingrats et rebelles concitoyens. Son style alors, sous la forme solennelle qu'il a revêtue, devient grandiose, comme celui des interprètes de Jéhovah parlant à Israël, ou du Voyant de Pathmos révélant l'avenir à la jeune Eglise.

Cette hauteur de pensées et de paroles, il l'a transportée çà et là dans les trois parties de son poème. Ce poème, il l'appelle comédie, parce que, écrit-il à Can Grande, il se termine heureusement, contrairement à la tragédie qui finit toujours par une catastrophe. En outre, le langage de celle-ci est constamment élevé, tandis que celui de la comédie est simple et humble. Trop modeste aveu ! L'élévation habituelle du langage, décelant l'élévation habituelle de la pensée, ne pouvait manquer de se trahir en une œuvre d'une nature telle que la *Divine Comédie*. Aussi l'y découvre-t-on aisément et l'y admire-t-on. Et lui-même, vaincu par l'éclatante vérité, n'avoue-t-il pas que cette œuvre est un *poème sacré auquel et le ciel et la terre ont mis la main ?* — Histoire générale et complète de l'âme humaine de son principe jusqu'à sa fin, et histoire particulière de l'âme de l'auteur ; tableau des vicissitudes de l'une et de l'autre, des périls que toutes deux ont à courir, des erreurs qu'elles doivent éviter, des moyens qui leur permettront d'y échapper, ou, si elles y ont succombé, de racheter leur faute ; intuition des châtiments et des récompenses qui les attendent selon qu'elles se seront laissé vaincre ou qu'elles auront su triompher ; vive peinture des discordes et des crimes de Florence, des malheurs et des espérances de l'Italie, des colères, des amours et des haines du proscrit, voilà la matière principale de la *Divine Comédie*, la matière principale mais non toute la matière. Cette création extraordinaire renferme bien autre chose encore, comme nous l'avons

Digitized by Google

vu dans ce que nous en avons déjà extrait, et comme la suite de notre étude nous le prouvera ; car il nous reste à la considérer dans ce qu'elle a d'extérieur et de plus brillant, l'élément purement poétique.

Signalons tout d'abord un fait qui nous a frappé et qui doit frapper quiconque lit attentivement les deux ouvrages dont Dante est à la fois l'auteur et le héros, la *Vie Nouvelle* et la *Divine Comédie*. Ce fait, c'est une impressionnabilité physique et morale excessive. A en juger d'après ce qu'il avoue avoir ressenti, non seulement durant sa vie fictive, mais aussi durant sa vie réelle, l'Alighieri aurait en partie vécu comme dans un rêve, pendant lequel des apparitions merveilleuses le plongeaient tantôt dans l'épouvante ou l'angoisse, tantôt dans la joie et les délices. Le touchant récit qu'il nous a laissé de sa chaste affection pour Béatrice Portinari nous en fournit la preuve. Remarquons d'abord les termes dont il use quand il veut indiquer l'âge de la jeune enfant et le sien : il a recours à des images tirées de son habituelle contemplation des choses célestes et de son amour inné de la lumière. « Neuf fois déjà, depuis ma naissance, le ciel de la lumière (celui du soleil), dans son mouvement circulaire, était revenu au même point lorsque, pour la première fois, la dame de mes pensées apparut à mes yeux... Elle était en cette vie depuis assez longtemps pour que le ciel des étoiles se fût mû vers l'Orient de la douzième partie d'un degré (c'est-à-dire de la douzième partie du siècle). » La couleur rouge de sa robe frappe son œil, comme le fera la couleur blanche de celle dont elle sera parée neuf années plus tard, quand de nouveau les deux jeunes gens se trouveront en présence l'un de l'autre. Nous savons qu'à partir de cette seconde entrevue les rencontres se multiplièrent, et qu'après chacune d'elles une puissante émotion s'emparait de Dante. Nous avons décrit la nature, variable selon les circonstances, de cette émotion ainsi que ses effets, tantôt doux et désirables, tantôt tristes et accompagnés de tremblement, de douleur et de larmes. A la suite de ce trouble, le jeune homme tombe ordinairement en un sommeil subit pendant lequel il est sous l'em-

Digitized by Google

pire d'un songe. C'est l'Amour qui lui apparaît, lui apprend qu'il est son maître, le conseille ou le console. Ou bien il est témoin, dans un moment de délire provoqué par un accès de fièvre de la mort de sa dame, et il se livre au désespoir. Dès lors, il arrive souvent que, cédant à la force de son imagination, il rêve tout éveillé, l'esprit uniquement occupé de Béatrice, jusqu'au jour où, le Seigneur ayant appelé cette vertueuse personne à jouir de la béatitude éternelle, il eut la grande vision dont il parle à la fin de son autobiographie.

Un tel état d'âme doit-il être regardé comme une simple fiction poétique? L'insistance de Dante au sujet de cette disposition singulière, les cas fréquents où elle se présente, l'importance qu'il lui attribue, l'exactitude avec laquelle il la décrit, l'accent de vérité qui accompagne ses descriptions, tout nous fait croire à sa réalité, du moins en ce qu'elle a d'essentiel. Toutes les particularités du phénomène sont trop fidèlement exposées pour que le narrateur n'ait pas procédé d'après sa propre expérience. Déjà nombreux dans la *Vie Nouvelle*, les sommeils et les apparitions le sont bien davantage dans la *Divine Comédie*. On peut dire qu'ils en forment l'élément principal, en ce sens que c'est le mode ordinaire employé par le poète pour raconter ses merveilleuses visions et les sentiments qu'elles lui font éprouver. C'était aussi la voie par laquelle Béatrice, montée au ciel, communiquait avec Dante, comme nous l'apprend ce passage de l'épilogue du Purgatoire que nous avons cité, où la bienheureuse reproche à son ami d'avoir persisté à suivre le mauvais chemin malgré les avertissements qu'elle lui prodiguait au moyen de songes.

Dès le début de l'Enfer, à propos de la forêt inextricable qui l'arrête; « je ne saurais, dit-il, expliquer comment j'y entrai, tant j'étais plein de sommeil quand j'abandonnai la bonne voie ». Puis il insiste sur l'épouvante dont son cœur a été saisi. Au moment de descendre dans l'abîme, les cris qui s'en échappent le terrifient et lui arrachent des pleurs. Un vent qui s'élève, un rouge éclair qui en même temps jaillit, lui font perdre connaissance, et il se laisse aller

Digitized by Google

comme un homme qui subitement s'endort. Un bruit horrible le tire de cet état, et nous assistons aux phases successives d'un réveil pénible : « Un violent coup de tonnerre rompit, dans ma tête, le profond sommeil, de sorte que je frissonnai comme quelqu'un qui est réveillé par force. Alors, dressé sur mes pieds, je portai autour de moi mon œil reposé et regardai fixement afin de connaître en quel lieu j'étais. » Une grande pitié s'empare de lui à la pensée du malheur de Françoise de Rimini, et, à la fin du récit qu'elle lui en fait, il tombe à terre « comme un corps mort tombe ». Le sort de Ciacco, puni pour sa gourmandise, personnage par conséquent peu digne d'intérêt, lui arrache également des larmes. Des larmes, à l'exemple des héros d'Homère et de Virgile, toute triste aventure, tout spectacle émouvant lui en fait abondamment verser.

La souffrance physique et morale éprouvée par Dante, dans la première partie de son voyage, fait place, dans la seconde, à des idées de consolation et d'espérance. Aux évanouissements subits et accablants, à la suspension apparente de toute vie, succèdent des sommeils doux et réconfortants, remplis d'images dont la sérénité et la beauté croissent à mesure que le pèlerin approche du sommet de la sainte montagne. Mais ce n'est pas toujours quand il dort qu'elles se présentent à lui. Alors même qu'il a pleine conscience de ce qui se passe autour de lui, des apparitions annonçant les visions claires et radieuses du Paradis commencent à se produire. Parfois aussi le voyageur se trouve en cet état qui participe du sommeil et de la veille sans être ni l'un ni l'autre, état durant lequel les idées se suivent rapidement dans l'esprit et que notre observateur décrit avec une exactitude remarquable. A la suite d'une longue dissertation philosophique sur l'amour, « une nouvelle pensée, nous dit-il, entra en moi ; d'autres pensées, différentes d'objet, en naquirent; si bien que, errant de l'une à l'autre, dans ma vague rêverie je fermai les yeux, et alors mes pensées se changèrent en songe » (1). D'autres fois, par

(1) Purg., XVIII, 85.

Digitized by Google

un effet puissant de son imagination, il rêve tout éveillé. Il voit, comme si le fait se passait réellement sous ses yeux, Progné changée en rossignol, Aman crucifié regardant avec dédain Assuérus, Esther et Mardochée présents à son supplice, Lavinie pleurant la mort de sa mère. Ainsi que lui-même l'explique, ces images naissent soudain dans son esprit pour aussitôt après se fondre les unes dans les autres et disparaître.

Il arrive même que son extase est tellement profonde que son guide s'en étonne et l'interpelle : « Qu'as-tu donc, que tu ne peux te tenir debout? Voilà que, semblable à celui que le vin ou le sommeil accable, tu as fait plus d'une demi-lieue les yeux fermés et les jambes chancelantes (1). » Cette faculté d'abstraire son esprit, au point de le rendre insensible à toute impression, était propre au grand penseur et fut remarquée par ses contemporains. On le vit un jour, à Sienne, lire un livre qui l'intéressait, avec tant d'attention qu'il ne s'aperçut pas qu'une fête tumultueuse se donnait à côté de lui sur la vaste place du Campo : ni le bruit d'une joûte, ni le son des instruments de musique, ni les acclamations de la foule ne purent le distraire de sa lecture.

Un physiologiste de nos jours trouverait en la personne de cet homme extraordinaire, tel qu'il se révèle spontanément à nous, un sujet parfait pour ses recherches, le modèle de l'illuminé, de l'extatique et quelque peu celui de l'hypnotisé, du cataleptique. « Non seulement il croit, mais il voit; il se meut dans la région du surnaturel sans plus d'étonnement que les thaumaturges de la *Légende dorée*. Toujours il entend des voix aériennes, il rencontre des fantômes de lumière, quelqu'un parle au fond de lui-même. Quand l'intuition le frappe d'une lumière trop éblouissante, il se sent défaillir et mourir (2). » S'il possède la nervosité et les facultés particulières des êtres anormaux auxquels nous venons de le comparer, ainsi qu'eux il éprouve, à la

(1) Purg., XV, 120.
(2) GEBHRART, *Ital. myst.*, p. 295.

Digitized by Google

suite de chaque mystérieux sommeil, un fort ébranlement physique et intellectuel. A un point de vue purement psychologique, il semble donc qu'il y ait eu en la personne de Dante, bien plus qu'en celle de n'importe quel génie créateur, qu'il y ait eu vraiment deux hommes distincts : l'homme de la vie intérieure et contemplative, et celui de la vie extérieure et pratique, l'homme de la fiction et celui de la réalité ; tous deux simultanément et avec une égale énergie voyant et agissant, sans que l'activité de l'un empêchât celle de l'autre : pendant que l'un se meut dans le monde sensible, connaît exactement ce qui existe et s'agite hors de lui, l'observe et le note, l'autre rêve des choses sublimes qu'il ajoute aux réalités du premier ; de sorte que ces deux hommes, très bien équilibrés, vivent dans un accord parfait, quoique chacun à part. Non seulement ils vivent dans un accord parfait, mais ils se réconfortent et s'entr'aident ; ils mettent en commun les fruits de leur expérience et de leur labeur, les observations qu'ils ont recueillies et les révélations qu'ils ont obtenues ; d'où il suit qu'en leur œuvre unique les réalités prennent l'aspect brillant et surnaturel des choses rêvées, et qu'en celles-ci s'infuse la vie puissante des choses vues.

L'œil particulièrement, chez Dante, se distingue par une excitabilité surprenante ; ou, semblable aux héros de Virgile :

Ibant obscuri solà sub nocte per umbram,

il parcourt des régions entièrement plongées dans les ténèbres, ou bien les êtres fantastiques qui peuplent ses visions lui apparaissent au sein de la plus éclatante lumière, sous des formes et avec des couleurs qui impressionnent vivement sa rétine. La lumière ! oh combien il l'aime ! C'est l'élément indispensable à sa vie, c'est le milieu plein de délices où il s'épanouit. La sensation de la lumière est inséparable pour lui du sentiment de la joie, et chez lui la joie s'exalte à mesure que la lumière augmente. Un des tourments de l'Enfer, c'est l'absence d'une clarté pure, vivifiante, qui procure toute leur force aux organes et à l'esprit.

Digitized by Google

Durant tout le cours de sa descente dans le gouffre, Dante se plaint des lourdes vapeurs qui l'enveloppent, ténèbres menaçantes dont l'horreur s'accroît encore quand les lueurs du feu infernal les traversent, et que les cris des damnés éclatent. Aussi décrit-il avec ravissement le soulagement qu'il éprouve en quittant ce lieu. « Une douce couleur de saphir oriental mêlée à la sérénité de l'air, pur jusqu'au premier ciel, en riant à mes yeux ramena en moi la joie, aussitôt que je fus sorti de l'air mort qui m'avait attristé le regard et le cœur. La belle planète qui invite à aimer (Vénus) faisait sourire tout l'Orient. »

Désormais la douce sensation ne finira pas ; au contraire, elle augmentera sans cesse. Au Purgatoire, avec le poète, nous ressentons l'influence diverse, si agréable, des heures du jour, principalement de l'heure du matin et de celle du soir. Nous sommes charmés par la description des jours radieux et des nuits sereines, par l'opposition de l'aube matinale, gracieuse et fraîche, au glorieux midi et au soir mélancolique et pieux, par l'enthousiasme que le poète nous communique quand il chante le flamboiement du soleil, cet emblème de la puissance divine : « O doux foyer de lumière !... Tu réchauffes le monde et tu l'éclaires;... que tes rayons soient toujours nos guides (1). »

Chaque fois que le voyageur monte un degré de l'échelle mystique qu'est vraiment la montagne d'expiation, il entre dans une région plus belle, plus sereine ; l'ange qui en garde les abords prend un aspect plus radieux ; l'air qu'on y respire est plus pur, la marche y est plus légère, les pensées y sont plus riantes. Mais c'est dans l'ascension à travers les espaces célestes que le phénomène dont nous nous occupons atteint son entier développement. Désormais, plus d'efforts, plus de lassitude, plus de sommeils mortels, plus de songes. Une continuelle allégresse, allant toujours croissant, les a remplacés. En même temps les forces intellectuelles progressent, les intuitions deviennent de plus en plus grandes, les visions de plus en plus claires et brillan-

(1) Purg., XIII, 16.

Digitized by Google

tes. A mesure que l'ami de Béatrice monte vers l'Empyrée, les horizons célestes s'étendent, la splendeur environnante augmente, tout semble un sourire de l'univers. C'est à l'éclat de plus en plus vif de sa compagne qu'il s'aperçoit du changement de lieu ; c'est aussi au mouvement intérieur qu'il éprouve : il sent qu'il se *transhumane*. Mais bientôt les délices dans lesquelles son âme est plongée acquièrent une telle intensité que son âme ne peut les supporter; l'imperfection de ses organes l'empêche de goûter la souveraine béatitude qui est le partage des élus. A force de s'agrandir son esprit finit par sortir de soi et devint incapable de se rappeler ce que dès lors il fit (1).

Comment n'en serait-il pas ainsi quand, non seulement la vue, mais tous les autres sens, principalement l'ouïe et l'odorat, sont également surexcités et charmés? L'ouïe surtout, non moins que l'œil l'oreille est enivrée. La lumière et les sons vont bien ensemble et tendent au même but, l'exaltation de l'âme. Notre dilettante est aussi épris de musique que de clarté. Au fracas des bruits infernaux qui remplissent le cœur d'épouvante, aux lamentations, aux cris de douleur, aux exclamations de colère qui *roulent éternellement dans l'air sans étoiles* que les maudits respirent, il aime à opposer et fait succéder les chants d'espérance, de foi et d'amour des âmes repenties, puis les hymnes d'allégresse des âmes bienheureuses. Dès, par exemple, qu'il a franchi la porte du Purgatoire, il entend retentir le *Te Deum* et il ressent ce qu'on éprouve quand les sons de l'orgue accompagnent la voix humaine, et que tantôt on perçoit, tantôt on ne perçoit plus les paroles. Les cantiques sacrés ne cessent pas durant son ascension, et ils deviennent encore plus beaux au sommet du mont que couronne l'Eden. Les oiseaux, la brise, le feuillage des arbres, jusqu'aux eaux courantes, dirait-on, s'unissent aux saints habitants de ce séjour pour, en un magnifique concert, célébrer le bonheur qu'on y goûte.

De même que la lumière, la musique, au Paradis, arrive

(1) Parad., XXIII, 40.

Digitized by Google

à sa perfection. Tout y est harmonie : roulement des sphères, chants des Esprits et chants des Anges qui composent la couronne de Marie : « La plus douce mélodie qui résonne ici-bas et s'empare le plus fortement de l'âme, paraîtrait le fracas d'une nuée déchirée par le tonnerre, si on la comparait au son de cette lyre, couronne du beau saphir dont l'azur jaillit dans la région la plus brillante du ciel... Toutes les lumières firent retentir le nom de Marie;... puis elles se tinrent en ma présence chantant *Regina cœli* d'un ton si suave que jamais le charme que j'éprouvai ne s'effacera en moi (1)! »

Ces célestes harmonies vont *crescendo* de sphère en sphère. Mais quand le voyageur est parvenu au Premier Mobile, tout près de l'Empyrée et de Dieu, il n'entend plus rien, il ne perçoit plus rien. Ses organes mortels, même fortifiés, ne peuvent supporter ni la puissance de la musique, ni l'éclat de la lumière divines. Ce n'est que pendant un court instant qu'il lui est permis de contempler le fleuve de feu d'où jaillissent des étincelles sur les topazes et les rubis de ses bords, ainsi que les splendeurs des hiérarchies angéliques et les arcs-en-ciel éblouissants que forme la Trinité sainte.

Et maintenant que nous savons ces choses, il nous est facile de pressentir ce que devait être, ce que fut en effet un poète doué d'une âme aussi sensible et aussi intelligente servie par des organes aussi délicats et aussi parfaits.

(1) Parad., XXIII, 97.

Digitized by Google

II

L'ŒUVRE DU POÈTE

O divina virtù, se mi ti presti
Tanto, che l'ombra del beato regno
Segnata nel mio capo io manifesti,
Venir vedraimi al tuo diletto legno,
E coronarmi allor di quelle foglie,
Che la materia e tu mi farai degno.
(Parad., I, 22).

Se mai contiga che 'l poema sacro,
Al quale ha posto mano e cielo e terra.
. . . . . .
Vinca la crudeltà che fuor mi serra
Del bel ovile, ov' io dormii agnello
Nimico à lupi che gli danno guerra;
. . . . . .
Ritornerò poeta, ed in sul fonte
Del mio battesmo prenderò 'l capello.
(Parad., XXV, 1).

« O vertu divine (d'Apollon) ! si tu te communiques à moi si bien que je rende manifeste et claire l'ombre du royaume bienheureux empreinte en mon cerveau, tu me verras venir à ton arbre chéri et me couronner de ces feuilles dont mon sujet et toi m'aurez rendu digne. »

« Si jamais il arrive que le poème sacré, auquel et la terre ont mis la main, triomphe de la cruauté qui me tient éloigné du beau bercail où je dormis, petit agneau ennemi des loups qui, encore aujourd'hui, lui font la guerre,... j'y rentrerai poète et sur les fonts où j'ai reçu le baptême, je prendrai la couronne de laurier. »

Généralement les études, remarque Boccace, surtout les études spéculatives, demandent de la part de celui qui s'y livre la solitude et une tranquillité d'esprit parfaite. Or, Dante eut l'âme constamment troublée par la passion de l'amour et d'autres passions, distraite par le souci des affaires publiques et privées, attristée par un exil et des malheurs immérités, empêchée par de continuelles pérégrinations et par la pauvreté. Ces circonstances, si défavorables dans la plupart des cas, au lieu de lui nuire lui furent

Digitized by Google

utiles. C'est grâce à elles que les trois facultés propres de l'homme, l'intelligence, la sensibilité et la volonté arrivèrent chez lui à un développement extraordinaire et que son génie se forma. « Voici un poète, c'est Ozanam qui parle (1), qui parut dans un siècle tumultueux, qui marcha comme enveloppé d'orages. Cependant derrière les ombres mouvantes de la vie, il a pressenti des réalités immuables. Alors, conduit par la raison et la foi, il devance le temps, il pénètre dans le monde invisible; il s'en met en possession, il s'y établit comme dans sa patrie, lui qui n'a plus de patrie ici-bas. De ces hauteurs, s'il laisse tomber ses regards sur les choses humaines, il en découvre à la fois le principe et la fin, par conséquent, il les mesure et il les juge. Ses discours sont des enseignements... C'est... une poésie qui, aux trois harmonies d'où la beauté résulte, en joint deux autres, l'harmonie de la pensée avec ce qui est, c'est-à-dire la vérité, l'harmonie de la parole avec ce qui doit être, c'est-à-dire la moralité!... Aussi... elle répond aux besoins les plus chers du plus grand nombre des hommes;... elle est, comme on dit, sociale. L'union de deux choses si rares, une philosophie poétique et populaire, une poésie philosophique et vraiment sociale, constitue un événement mémorable qui indique un des plus hauts degrés de puissance où l'esprit humain soit jamais parvenu. »

Tous les écrivains qui ont traité spécialement du beau dans la littérature, ont, comme celui que nous venons de citer, loué le talent poétique de Dante Alighieri. Lamennais, dans une belle page de son *Esquisse d'une philosophie* (2), admire la force, la concision et la richesse d'une poésie qui se transforme trois fois pour peindre les trois mondes. « Sombre et terrible lorsqu'elle décrit le royaume ténébreux, la cité du peuple perdu et de l'éternelle douleur, elle s'empreint, au lieu où s'expient les fautes légères,... d'une tristesse douce et pieuse, et semble, en ces régions sans astres, refléter les lueurs molles d'un jour à demi éteint;

(1) *Dante*, p. 61.
(2) Tome III, p. 388.

Digitized by Google

puis tout à coup s'élevant de ciel en ciel, traversant les orbites des soleils innombrables, elle se revêt d'une splendeur toujours plus éclatante, s'embrase d'une ardeur toujours plus pure, jusqu'à ce qu'elle se perde par delà les limites de l'espace dans la lumière essentielle elle-même et l'amour incréé. Mais en incarnant dans sa sublime poésie ces mondes invisibles, Dante y sut rattacher les événements réels et les passions des hommes. Il les peignit à larges traits, et souvent d'un mot, d'un de ces mots puissants qui retentissent dans les abîmes du cœur... Il y a dans son poème des cris effrayants et d'affreux silences. Les âcres vapeurs du crime, de la haine immortelle, de la vengeance atroce, s'y mêlent aux plus suaves parfums de la tendresse et de l'innocence, des saintes affections et du céleste amour. »

Si l'on pèse ces considérations, n'a-t-on pas le droit de croire et d'affirmer que Dante est le poète le plus complet, sinon le plus accompli en tous points, qu'il y ait jamais eu ? Ni Homère, ni Virgile, ni Milton, ni le Tasse, ni aucun moderne ne l'égale en savoir; nul d'entre eux n'a traité une matière aussi vaste, aussi universelle, aussi sublime. Ce qu'il chante en effet, nous l'avons vu : c'est la divinité, le monde, l'homme et lui-même; sujet redoutable par sa qualité et son immensité, qu'il n'est venu à l'esprit de nul autre que lui de choisir. Et c'est à lui tout particulièrement que conviennent, selon nous, ces paroles de Lamartine cherchant à définir la poésie : « Ces hommes exceptionnels (les grands poètes) ne sont que pensée, cette pensée n'est en eux que poésie, leur existence tout entière n'est qu'un développement continu et progressif de ce don de l'enthousiasme poétique que la nature a allumé en eux en les faisant naître, qu'ils respirent avec l'air et qui ne s'évaporera qu'avec leur dernier soupir (1). » Tout ce que Dante exprime ne revêt-il pas une apparence poétique ? La poésie est en lui et hors de lui. Il la découvre dans le milieu où il vit, dans tout ce qu'il sait, dans tout ce qu'il sent, dans tout ce qu'il voit.

(1) *Préface des Méditations.*

Digitized by Google

Essayons de pénétrer aussi avant que nos faibles moyens nous le permettront en cette poésie si nouvelle et si haute, et constatons d'abord qu'elle porte la marque de toute production de génie : elle n'est ni imitée, ni imitable.

Elle n'est pas imitée, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit souvent inspirée par autrui. C'est la condition de toute œuvre humaine : aucune n'a été ni peut être créée de toutes pièces. « Dante sait bien, écoutons encore le docte Ozanam (1), Dante sait bien que l'idéal ne peut être cherché que dans la réalité ; que cette beauté rêvée par les poètes, ils ne l'ont entrevue que dans la nature, qui ne la laisse pas voir sans voile ; qui la cache, mais qui la possède. Cet homme savant, ce disciple des écoles, a étudié la création ailleurs que dans la physique d'Aristote, ailleurs que chez les naturalistes et les poètes. Il est allé la chercher hors des villes, loin de tout ce qui rétrécit l'horizon... Comme Camoëns, Dante est un poète voyageur ; et pour le connaître il faudrait voyager sur ses traces. » Ce desideratum, J.-J. Ampère l'a réalisé. Dans son voyage dantesque, il suit pas à pas l'exilé partout où la tradition rapporte qu'il a séjourné, et compare les lieux tels qu'ils sont avec ceux qu'il a décrits dans son poème. Il signale la fidélité de ses descriptions et se plaît en cette douce étude.

Dante et l'Antiquité profane.

Mais l'observation de la nature est-elle la seule qui s'impose à un poète complet ? Poète veut dire créateur ; c'est aussi, dans le fond, le sens du mot artiste. L'artiste et le poète, quand ils créent une œuvre où le beau est exprimé, doivent user du même procédé. Les maîtres qui ont inauguré et accompli la restauration de l'art en Italie, outre la nature, ont étudié les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Cette double source leur a été nécessaire pour réaliser leur entreprise. Dante les a précédés dans cette voie. De même que Michel-Ange sut utiliser les ruines de Rome et, d'une salle

(1) Purg., p. 69.

Digitized by Google

des Thermes de Dioclétien, faire la magnifique église de Sainte-Marie des Anges, de même son précurseur « a trouvé dans Boèce, dans Virgile, dans Aristote, de beaux fragments d'antiquité ; il les a relevés de la poussière pour en faire des colonnes de son édifice... Il n'y a point ici de plagiat, le beau est la chose de tous. Les grands poètes imitent toujours. Mais en même temps ils font une œuvre nouvelle qui porte leur sceau. Ils ne vont pas cueillir les fleurs d'autrui pour les emporter toutes fanées et sans parfum ; ils savent en trouver la semence et les faire germer nouvelles et fraîches dans leur jardin... Dante nous montre comment l'art doit imiter l'antique et s'attacher à la tradition ; comment il doit imiter la nature et s'attacher à la réalité. En effet, c'est la destinée de l'art de chercher l'idéal et de le chercher dans le réel (1). »

Nous avons nommé les principaux écrivains latins qui ont fourni à Dante des exemples de beau langage et des conceptions. L'idée de l'harmonie des sphères ne serait-elle pas une réminiscence du songe de Scipion ? S'il était certain que le poème de Lucrèce sur la nature a été connu des lettrés du moyen âge, on pourrait croire que le poète florentin y a puisé des inspirations. Le septième vers du IIe chant du Paradis,

L'acqua ch'io prendo giammai non si corse,

« Les eaux que je choisis n'ont jamais été parcourues », nous semble une variante de ceux-ci :

Avia Pieridum peragro loca, nullius ante
Trita solo... (2) ;

et les suivants :

..... *Juvat... novos decerpere flores,*
Insignemque meo capiti petere inde coronam (3),

n'auraient-ils pas inspiré le beau mouvement poétique que nous avons cité en tête de cet article : *Ritornerò poeta*, etc. ?

(1) OZANAM, Purg., p. 46, 52, 68.
(2-3) *De la Nature*, début du Livre IV.

Digitized by Google

Nous trouvons une singulière conformité entre la description que Lucrèce donne (1) du tourbillonnement de corpuscules dans un rayon de soleil traversant une chambre close, et le même exemple employé par Dante pour représenter les mouvements des âmes montant et descendant au sein de la croix lumineuse de Mars. Mais, peut-être, ne faut-il voir, dans ces rencontres, qu'une simple coïncidence. Le vrai modèle et le maître de Dante, c'est Virgile.

Nous savons quel motif l'a poussé à le prendre pour guide et, d'autre part, Ozanam (2) nous explique d'où vient la haute considération dont Virgile jouissait, comme savant universel, au moyen âge et déjà chez les païens. C'est lui d'ailleurs, qui avait enseigné le bon style à l'auteur de la *Divine Comédie :*

Tu se' lo mio maestro e lo mio autore :
Tu se' solo colui, da cu'io tolsi
Lo bello stile, che m'ha fatto onore (3).

« Tu es mon maître et mon auteur, tu es celui-là seul dont j'ai pris le beau style qui m'a fait honneur. » Aussi lui rend-il souvent hommage. « Es-tu donc ce Virgile, cette source qui épanche un fleuve si large d'éloquence ?... O, des autres poètes, l'honneur et la lumière, que me profitent la longue étude et le grand amour qui m'ont fait rechercher ton livre ! (4). » — « O âme courtoise de Mantoue, dont la renommée dure encore en ce monde et y durera autant que lui (5) ». — « Honorez le poète sublime » (6), etc., etc. Il serait trop long de citer toutes les paroles d'admiration et de respect sorties de la bouche de l'enthousiaste disciple.

Ce disciple a reproduit à sa manière plusieurs des personnages fabuleux ou légendaires mis en scène dans l'*Enéide*. Dès le premier chant de sa trilogie, parlant de la

(1) *De la Nature*, livre II, 115.
(2) Purgatoire, commentaire du chant XXII.
(3) Enf., IX, 85.
(4) *Ib.*, 79. Comme il le dit. Enf., XX, 114, Dante savait toute l'*Enéide* par cœur.
(5) *Ib.*, VI, 58.
(6) *Ib.*, IV, 80.

Digitized by Google

pauvre Italie, il rappelle le dévouement de Camille et de Turnus, d'Euryale et de Nisus qui moururent pour elle. Le premier être qu'il rencontre après avoir franchi la porte infernale, c'est le vieux Caron, à l'air redoutable, aux yeux de braise, au langage et aux gestes menaçants. Le portrait qu'il en fait et la description du transport des âmes sur les eaux livides et mortes de l'Achéron, sont une traduction manifeste des vers 295-316 du VI^e^ livre de l'*Enéide*. Comme dans ce poème, le sévère Minos juge les ombres. Le monstre Cerbère, les Centaures, les Harpies, les Furies, Phlégyas, Géryon sont devenus les bourreaux des damnés. Le poète chrétien s'est emparé des créations du poète païen, mais il les a modifiées, transformées, adaptées à ses idées religieuses, avec le plus grand succès. Rien en ces images ne heurte la croyance ni le goût, grâce au caractère allégorique et moral qu'elles ont acquis. Venant à l'appui de faits tirés du christianisme, elles servent à montrer que la sagesse humaine, seule, sans la foi, est souvent conforme à la vérité.

Parmi les conceptions virgiliennes, il en est une, celle des Champs-Elysées, qui semble avoir plu tout particulièrement à l'auteur de la *Divine Comédie*:

> *Devenere locos lætos et amœna vireta*
> *Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.*
> *Largior hic campos æther et lumine vestit*
> *Purpureo : solemque suum, sua sidera norunt.*
> (VI, 638).

C'est dans un séjour semblable, ses Limbes, au milieu d'une prairie à l'herbe verte et fraîche, que Dante place les hommes vertueux nés avant le christianisme. Leur mérite n'a pas été suffisant pour leur valoir une plus grande récompense, car ils n'ont pas été régénérés par le baptême et n'ont pas adoré Dieu comme il le faut. Leur unique peine est le désir sans espoir. Mais le sort qui leur a été imposé n'est pas dépourvu de charme. Les philosophes et les poètes de l'antiquité sont là réunis. « La belle école de ce maître du chant sublime (Homère) qui plane comme un aigle, au-

Digitized by Google

dessus des autres », comprend outre le maître, Horace le satirique, le chantre de l'amour Ovide, le patriote Lucain, qui parla si bien de Caton et Virgile. Celui-ci présente son disciple aux membres de la glorieuse assemblée. « Après qu'ils eurent quelque peu discouru ensemble, déclare avec une naïve franchise le poète florentin, ils se tournèrent vers moi en m'adressant un geste de salut. Mon maître sourit d'un tel accueil. Mais ils me firent un honneur beaucoup plus grand encore : ils m'admirent d'eux-mêmes en leur compagnie, de sorte que je fus le sixième parmi ces intelligences d'élite (1). » Leur génie leur a donc tenu lieu de vertu, doctrine plus conforme aux principes d'une libre philosophie qu'à ceux d'une stricte orthodoxie. Ces illustres personnages « aux regards lents et graves, à l'aspect imposant, parlant peu et d'une voix douce, s'acheminent tous ensemble du côté de la lumière, c'est-à-dire vers la sapience suprême, en s'entretenant de choses inénarrables. »

Les cinq grands poètes que l'on vient de nommer ne sont pas les seuls qui habitent cette tranquille retraite. Les Latins Stace, Juvénal, Perse, Cecilius, Térence, Plaute, Varron, et les Grecs Euripide, Anacréon, Simonide, Agathon y coulent la même douce existence (2). C'étaient sans doute les auteurs favoris de Dante qui leur adjoint les héroïnes qu'eux, ou d'autres fils d'Apollon, ont chantées : Antigone, Déiphile, Argia, Ismène, Ipsiphyle, Daphné, Téthis, Déidamie. Ces ombres heureuses passent leur temps à s'entretenir de ce qu'elles ont aimé sur la terre.

Notre poète n'a pas oublié les héros vrais ou imaginaires de l'antiquité. Il les a bizarrement assemblés. — « Je vis Electre (fille d'Atlas et mère de Dardanus, le fondateur de Troie) avec beaucoup de compagnons, parmi lesquels je reconnus Hector, Enée, César aux yeux d'épervier, couvert de son armure. Je vis Camille et Penthésilée, et le roi Latinus assis auprès de sa fille Lavinie. Je vis ce Brutus qui chassa Tarquin, Lucrèce, Julie, Marcia et Cornélie, et, seul

(1) Enf., IV, 94.
(2) Purg., XXII, 97.

Digitized by Google

en un lieu écarté, Saladin (1). » Il ne peut nommer tous ceux qu'il aperçut en cette région privilégiée où, par opposition à ce qui se passe dans les régions voisines, « l'air est calme et la lumière brille ».

Nous avons fait connaître les motifs de la haute considération de Dante pour Stace. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet, mais nous voulons signaler comme un épisode charmant la rencontre des trois poètes. « Luc écrit que le Christ, sorti de son sépulcre, se montra à deux de ses disciples qui cheminaient; voici que de même une ombre nous apparaît. Et elle marchait derrière nous... Et nous ne l'aperçûmes que lorsqu'elle nous eut parlé en disant : Mes frères, que Dieu vous donne la paix (2). » Ne croirait-on pas, en vérité, assister à la scène évangélique à laquelle il est fait allusion? Sur cette affectueuse parole, Virgile se retourne et rend le salut qu'elle a mérité. Les deux poètes se font connaître l'un à l'autre; ce qui amène entre eux une scène de tendre épanchement et de confidences mutuelles.

Tous les héros de l'antiquité n'ont pas trouvé grâce auprès de l'universel justicier. Il a infligé le supplice des conseillers perfides au principal auteur de la ruine de Troie, Ulysse. Nous ne savons pourquoi il lui est venu à l'esprit de modifier le récit d'Homère dans l'*Odyssée*. Quelque allégorie se cache-t-elle sous la fiction qu'il a imaginée, ou a-t-il cédé à la tentation d'exposer ses idées personnelles en géographie? De son temps déjà, sans doute, la croyance à un continent faisant équilibre au nôtre, était répandue. Quoi qu'il en soit, voici, racontées par lui, les dernières aventures et la mort du fameux Grec. — Après qu'il eut quitté Circé, poussé par le désir d'explorer le monde et de connaître les mœurs de tous les hommes (3), il se hasarda sur la haute mer avec un seul vaisseau et quelques compagnons dévoués. Il visita l'un et l'autre rivage méditerranéen jusqu'à l'Es-

(1) Enf., IV, 121.
(2) Purg., XI, 7.
(3) Début de l'*Odyssée*, ainsi traduit par Horace, *Art poétique*, 141 :
Dic mihi, Musa virum...
Qui mores hominum multorum vidit et urbes.

Digitized by Google

pagne, jusqu'à Maroc, ainsi que la Sardaigne et les autres îles. Quand il atteignit les Colonnes d'Hercule, il était, ainsi que les siens, alangui par l'âge. Il ranima l'ardeur de ses fidèles, les engagea à ne pas reculer devant un dernier effort, leur rappela leurs glorieux travaux, les anima de l'amour de la science et de la vertu, puis s'élança avec eux sur l'Océan, vers les régions septentrionales. Déjà les constellations du pôle nord brillaient aux yeux des hardis navigateurs, lorsqu'une montagne (celle, dit-on, du Purgatoire), la plus haute qu'ils aient jamais vue, leur apparut. A cet aspect, ils se réjouirent. Mais leur joie fut de courte durée. De cette terre nouvelle s'éleva un tourbillon qui frappa le navire, le fit tournoyer et le submergea. Tous furent engloutis (1).

Dante et l'Antiquité sacrée.

Les légendes païennes ne sont pas l'unique source antique où notre poète ait puisé. La nature de son sujet et son propre instinct le poussèrent à s'abreuver à une autre source encore, plus pure et plus féconde, la tradition chrétienne. Nous avons vu quel profit il a tiré de la méditation des Livres Saints : les patriarches, les grands rois, les prophètes, les héros et les héroïnes bibliques figurent en son poème où ils sont souvent caractérisés par un trait éloquent et rapide. S'élevant aux plus hautes considérations, notre poète a l'intuition des origines du genre humain. Traducteur du livre de la Genèse, il nous fait assister aux opérations et même aux pensées intimes de Dieu. Nous voyons le Père Tout-Puissant tel que Michel-Ange l'a peint à la voûte de la Sixtine, délibérant avec soi-même et, dans un élan d'amour, après avoir créé les anges, créant l'homme. Nous nous promenons avec notre poète dans le jardin délicieux qui devait être le séjour éternel de l'homme, si l'homme n'eût pas désobéi. Enfin, il nous est accordé de nous mêler au cortège triomphal célébrant le

(1) Enf., XXVI, 90.

Digitized by Google

relèvement de l'homme au lieu même où l'homme est tombé.

Dante et l'Histoire.

Après les traditions fictives viennent les traditions vraies. L'histoire glorieuse de la Rome antique, symbolisée par l'aigle romaine, nous est racontée en une ou deux pages d'un style grandiose qui nous rappelle celui de Bossuet. C'est l'empereur Justinien, le grand législateur, qui parle en présence des justes de la deuxième sphère. Il signale les vertus qui ont rendu « l'Oiseau divin » digne de vénération.

« Ces vertus commencèrent quand Pallante mourut pour lui assurer la royauté. Tu sais qu'il fit d'Albe sa demeure pendant trois cents ans et plus, jusqu'au jour où, pour lui encore, trois combattirent contre trois. Tu sais ce qu'il fit depuis l'outrage subi par les Sabines jusqu'à l'acte désespéré de Lucrèce, sous sept rois, en soumettant les races voisines qui l'entouraient. Tu sais ce qu'il fit quand les Romains, devenus illustres, le portèrent contre Brennus, contre Pyrrhus et d'autres princes, et contre des peuples confédérés. C'est alors que Torquatus et Quintius, les Décius et les Fabius acquirent une renommée que je me plais à honorer. L'aigle terrassa l'orgueil des Africains qui, à la suite d'Annibal, franchirent les roches des Alpes là où le Pô prend sa source. Sous elle, Scipion et Pompée obtinrent tout jeunes le triomphe...

« A l'approche du temps où le ciel voulut procurer au monde entier une paix semblable à la sienne, par la volonté de Rome, l'aigle fut remise à César. Ce qu'elle fit du Var au Rhin, l'Isère et la Saône le virent, et le vit aussi la Seine ainsi que toutes les vallées qui versent leurs eaux dans le Rhône. Ce qu'elle fit après que, sortie de Ravenne, elle eut passé le Rubicon, elle le fit emportée dans un tel vol que ni la langue, ni la plume ne sauraient la suivre. Elle poussa ses armées vers l'Espagne, puis vers Durazzo, frappa Pharsale d'un tel coup qu'au Nil brûlant on se ressentit de la douleur qu'il causa. Elle revit Antandros et le

Digitized by Google

Simoïs d'où elle était partie, et le lieu où Hector expira. De là de nouveau elle s'élança, pour le malheur de Ptolémée. Après quoi, elle tomba comme la foudre sur Juba, puis, entendant retentir la trompette pompéienne, elle rentra dans votre Occident.

« De ce qu'elle fit sous celui qui ensuite la porta, Brutus et Cassius hurlent en enfer, et Modène et Pérouse gémissent. En pleure encore la triste Cléopâtre qui, fuyant devant elle, reçut du serpent une mort soudaine et terrible. Avec ce prince, elle vola jusqu'à la mer Rouge, avec lui elle établit dans le monde une paix si parfaite que le temple de Janus en fut fermé.

« Mais ce que l'enseigne qui me fait tenir ce discours avait exécuté jusqu'ici et ce qu'elle devait exécuter encore pour la royauté temporelle qui lui avait été confiée, prend une apparence chétive et terne si, avec un œil clairvoyant et une affection pure, on la considère entre les mains du troisième César. Car la vivante justice qui m'inspire lui accorda, sous celui que je viens de nommer, la gloire d'être le ministre des vengeances de la colère divine. Or, étonne-toi ici de ce qu'il y a de contradictoire dans ce que je dis : elle s'empressa, avec Titus, de tirer vengeance de la vengeance du péché antique.

« Enfin, quand la dent lombarde mordit la sainte Eglise, Charlemagne en vainquant sous les ailes de l'oiseau sacré, la secourut (1). »

Avec des couleurs aussi vives Dante nous peint le tableau des souverains de son temps, celui des bons et celui des mauvais, et nous retrace les faits les plus importants qui s'accomplirent alors. Ainsi il répète dans son poème, en termes brefs et précis, ce qu'il a longuement développé dans son traité *De la Monarchie*, son opinion sur la querelle du Sacerdoce et de l'Empire, sur la prétention du pape à la suprématie temporelle. Au chant xvi[e] du Purgatoire (vers 103), il tient ce langage. « Une mauvaise direction est la cause qui a perverti le monde. A Rome, qui

(1) Parad., vi, 35.

Digitized by Google

rendit le monde meilleur (sous les empereurs qui facilitèrent la propagation du christianisme), c'était l'usage d'avoir deux soleils pour éclairer les deux voies, la voie terrestre et celle de Dieu. L'un de ces soleils a éteint l'autre : l'épée a été jointe à la crosse ; réunies par force, il est de toute nécessité qu'elles aillent mal ensemble, car l'une ne craint plus l'autre. » Et plus loin (vers 127) : « L'Eglise de Rome, en confondant entre ses mains les deux gouvernements, est tombée dans la fange et se salit elle et sa charge. »

Aussi le don d'un patrimoine fait à l'Eglise par Constantin, malgré la pureté de l'intention, a-t-il été un don funeste et, au ciel, saint Pierre se plaint de la condition nouvelle de sa barque, jadis pauvre de biens, mais riche de vertus. « L'épouse du Christ ne fut pas nourrie de mon sang, de celui de Lin et de Clet, pour qu'elle prenne l'habitude d'acquérir de l'or ; c'est pour gagner la vie bienheureuse que Sixte et Pie, Calixte et Urbain après beaucoup de larmes versèrent leur sang. Ce ne fut pas notre intention qu'une partie du peuple chrétien (les Guelfes) s'assît à la droite de nos successeurs, et qu'une autre partie (les Gibelins) parût à leur gauche ; ni que les clefs qui me furent confiées devinssent un emblème peint sur l'étendard levé contre des baptisés ; ni que l'image de ma personne fût prise pour sceau destiné à marquer des privilèges vendus et menteurs, ce dont souvent je rougis et m'enflamme (1). »

En maint autre passage, le poète s'élève contre l'abus du pouvoir des papes, mais il a soin de séparer, dans son blâme, le chef spirituel du prince temporel. Au chant XX (vers 86) du Purgatoire, un cri d'indignation et de douleur lui échappe en voyant les fleurs de lis entrer par violence dans Agnani, et le Christ une seconde fois crucifié en la personne de son vicaire. Il s'agissait pourtant de Boniface VIII, son mortel ennemi. Ailleurs (2), il s'agenouille humblement devant Adrien V, qu'il a placé parmi ceux qui expient leur avarice : — « Pourquoi t'incliner ainsi, lui demande le pontife ? — A cause de votre dignité. »

(1) Parad., XXVII, 40.
(2) Purg., XIX, 127.

Digitized by Google

C'est ainsi que quelques vers (un seul parfois) lui suffisent à dessiner la figure historique de ces papes et celle d'autres papes contemporains : Urbain IV, Clément IV, Nicolas III, Martin IV, Célestin V. Mais quel que soit le jugement qu'il prononce à leur égard, il reconnaît l'influence salutaire de l'Eglise sur les âmes. Nous avons admiré le zèle qu'il a mis à célébrer l'œuvre de saint François et de saint Dominique, et la réprobation dont il accable les fauteurs de schismes et d'hérésies, les impies et les incrédules. Du même pinceau qui a tracé les fresques, peut-on dire, les fresques magnifiques des philosophes, des poètes antiques, des souverains européens, il a tracé, comme nous l'avons vu, celle des docteurs illustres de l'Eglise.

Descendant du général au particulier, il a embrassé de même, dans un rapide coup d'œil, l'histoire de l'Italie et de Florence.

C'est un excellent peintre de batailles. Comme les artistes intelligents qui traitent ce genre de représentations, il nous les met sous les yeux, non pas en en déroulant tout l'ensemble, mais en choisissant quelque épisode caractéristique et saisissant. Grâce à ce procédé, nous connaissons ce qu'il y a d'essentiel et de plus intéressant dans les mémorables batailles de Bénévent, de Montaperti et de Campaldino. Le jeune Alighieri assista à cette dernière, dans laquelle, selon ses expressions, « le parti gibelin fut presque entièrement anéanti ». Il nous communique la vive émotion qu'il y ressentit en nous racontant la touchante aventure de Buonconte de Montefeltro. C'était le capitaine des Arétins. Il fut tué dans le combat. Le poète le rencontre au Purgatoire où il gémit parmi les malheureux qui ont péri de mort violente et attend que les prières des siens abrègent ses souffrances. Le poète le prie de lui apprendre comment il a disparu du champ de carnage, si bien qu'on n'a pu retrouver son corps. « Ah ! répond Buonconte à qui ce souvenir est douloureux, au pied des monts du Casentino coule une rivière nommée l'Archiano, qui a sa source dans l'Apennin, plus haut que le saint monastère

Digitized by Google

(des Camaldules). Blessé à la gorge, fuyant à pied et ensanglantant la plaine, j'arrivai au lieu où elle perd son nom (en se jetant dans l'Arno). Là l'usage de la vue me fut ravi, ma voix s'éteignit en prononçant le nom de Marie, je tombai et ma chair resta abandonnée. Mais je veux te dire toute la vérité ; toi, répète-la aux vivants. L'ange de Dieu vint me prendre pendant que celui de l'enfer criait : O toi du ciel, pourquoi me prives-tu de mon bien ? Pour une petite larme qui me l'enlève, tu emportes avec toi ce qu'il y a d'immortel en celui-ci. Mais, ce qui en reste, je vais le traiter autrement. — Tu sais bien comment s'amasse dans l'air cette humide vapeur qui retourne en eau aussitôt qu'elle s'est élevée à la hauteur où le froid la condense. Le démon mit son intelligence au service de sa volonté méchante, qui ne désire que le mal ; par la puissance qu'il tient de sa nature, il fit mouvoir les nuées et le vent. Ensuite, dès que la lumière du jour fut éteinte (par les nuées), il couvrit de brume toute la vallée, depuis Protomagno jusqu'au sommet (des montagnes), et il disposa la région supérieure du ciel de telle sorte que l'air saturé (de vapeurs) se convertît en eau. La pluie tomba ; et ce que la terre n'absorba pas remplit les ravins. Puis il se forma de grands torrents qui se précipitèrent vers le royal fleuve avec tant de rapidité que rien ne les retint. L'impétueux Archiano trouva à son embouchure mon froid cadavre et l'entraîna dans l'Arno, en défaisant la croix que j'avais faite sur ma poitrine avec mes bras quand la douleur me vainquit. Il me roula contre ses bords et sur son lit de gravier, puis, du sable qu'il entraîne, il m'enveloppa et me couvrit (1). »

Naturellement, le poème dantesque contient le récit des querelles florentines ; on peut y retrouver les diverses péripéties de la lutte acharnée des partis politiques qui divisèrent la cité et de nombreux portraits historiques peints d'une main magistrale. Nous avons admiré ou nous admirerons entre autres ceux de Farinata, de Manfred, de

(1) Purg., v, 88.

Digitized by Google

Buonconte, de Bocca, d'Ugolin, d'Albert d'Autriche, de Henri de Luxembourg. Le poète évoque la plupart des personnages qui jouèrent un rôle de quelque importance dans les affaires de sa patrie, et fait passer leurs figures grandioses devant les yeux du lecteur.

Sa patrie ! nous avons dit combien il l'aimait. La vive affection qu'il lui portait se révèle même dans les reproches qu'il lui adresse, quand il appelle l'Italie une cavale indomptée et rebelle méritant qu'on lui impose un frein, une terre esclave, un lieu de prostitution ; quand il lance l'invective contre Florence, qui pourtant resta toujours pour lui le berceau où, petit enfant, il a dormi et où il espère revenir pour y finir ses jours. Trop d'amour, on le sait, lorsqu'il est trahi se change en trop de haine. C'est cette règle qui a suscité le nouveau Juvénal, qui du chantre de l'amour idéal a fait le plus violent satirique d'une habileté sans égale à manier l'ironie. Ecoutez-le quand il oppose les mœurs dégénérées des familles florentines nouvelles aux mœurs pures des anciennes familles.

« Florence, dans son antique enceinte, vivait en paix, sobre et pudique. Elle n'avait ni chaînes, ni diadèmes d'or, ni riches parures de femmes, ni de ces ceintures plus belles à voir que la personne qui en porte. La naissance d'une fille ne faisait pas encore peur au père de famille, car alors ni l'époque où il fallait la marier, ni sa dot, n'excédaient la juste mesure. On ne voyait, dans la cité, nulle maison vide d'enfants. — Sardanapale n'y était pas encore venu montrer ce que l'on peut faire dans le secret d'une chambre... J'ai vu Bellincione Berti aller avec une ceinture de cuir à boucle d'os, et sa femme quitter son miroir sans avoir le visage peint. J'ai vu les Nerli et les Vecchietti se contenter d'un habit de peau, et leurs femmes tout à leur fuseau et à leur quenouille. Les bienheureuses ! Chacune d'elles savait où serait sa sépulture, et nulle d'elles ne voyait sa couche délaissée pour la France (1). L'une veillait tendrement sur

(1) L'amour du gain poussait leurs maris à chercher fortune en ce pays.

Digitized by Google

le berceau de son enfant qu'elle consolait à l'aide de ce langage dont les pères et les mères aiment à se servir d'abord. L'autre, en filant le chanvre de sa quenouille, s'entretenait avec sa famille de la merveilleuse histoire des Troyens, de Fiesole et de Rome. Une Cianghella, un Lapo Salterello eussent été alors un prodige, comme le seraient aujourd'hui une Cornélie ou un Cincinnatus. Durant cette vie si calme et si belle des citoyens, au sein de cette société d'un commerce si sûr, dans une si douce demeure, Marie, ardemment invoquée, me fit naître et, dans votre baptistère antique, je devins en même temps chrétien et Cacciaguida (1). »

Et plus loin (2), l'aïeul de Dante complète le tableau délicieux de ce nouvel âge d'or. A la manière d'un vieillard morose, continuant son long discours, de nouveau il déplore la dégénérescence du peuple vieux et le temps durant lequel la cité avait été si heureuse. Alors la communauté des citoyens était pure jusque dans le dernier artisan. Aujourd'hui y sont mêlés des gens de Campi, de Certaldo, de Figghiera. « Oh! combien il vaudrait mieux pour vous avoir vos confins à Galazzo et à Trespiano, et être seulement les voisins de ces hommes dont je parle, au lieu de les avoir chez vous et de supporter l'odeur infecte du vilain d'Aguglione et de Signa, à l'œil grand ouvert à la concussion!... Tel est devenu Florentin, s'adonne au change et au trafic, qui aurait mieux fait de retourner à Simifonte, là où son aïeul allait tendant la main. » C'est le cas des Guidi, des Cerchi et des Buondelmonti. « Toujours la confusion des personnes fut le principe des maux d'une cité, comme l'est pour le corps une alimentation déréglée. » Suit l'énumération des antiques maisons dont jadis Florence était fière. C'est avec orgueil que le vieux patricien les évoque tour à tour et proclame leurs noms. « Sous ces familles et d'autres encore, j'ai vu Florence en une telle paix qu'elle n'avait aucun sujet de larmes. Sous ces familles j'ai vu son

(1) Parad., xv, 97.
(2) *Ib.*, xvi, 49.

Digitized by Google

peuple glorieux et si juste que jamais le lis de son étendard ne fut renversé (par l'ennemi vainqueur), ni rougi par (le sang versé dans) les discordes. »

Ecoutez encore l'exilé flagellant les peuples du Val d'Arno. — Deux Romagnols demandent au visiteur des régions d'outre-tombe son nom et d'où il vient. Voici sa réponse : — « Au centre de la Toscane se promène un petit fleuve qui naît à Falterona ; c'est sur ses rives que j'ai reçu cette enveloppe mortelle. Vous dire qui je suis serait parler en vain : mon nom ne retentit pas encore beaucoup. » Les ombres ont compris que le petit fleuve dont il s'agit est l'Arno, et se demandent pourquoi celui qui est né sur ses bords n'a pas prononcé son nom. « Je ne sais, dit l'une d'elles, mais il est bien juste que le nom de cette vallée périsse. » De la montagne d'où elle part jusqu'à la mer où elle finit, « la vertu, comme une ennemie et ainsi qu'un serpent, est chassée par tous... Et les habitants de la misérable vallée ont tellement changé de nature qu'on dirait que Circé les ait eus dans ses pâturages. Parmi de grossiers pourceaux (les Casentins) à qui le gland convient mieux que toute autre nourriture à l'usage des hommes, cette vallée (1), dirige d'abord son pauvre défilé. En descendant elle rencontre des roquets (les Arétins) plus hargneux que ne le comporte leur force. Avec dédain, elle détourne d'eux sa face. Elle continue son chemin et plus elle s'élargit, plus la fosse maudite et malheureuse trouve de chiens devenus loups (les Florentins). Enfin, après être descendue en plusieurs plaines vastes et basses, elle rencontre des renards (les Pisans) si pleins de fraude, qu'ils ne craignent nul engin qui les prenne (2). »

« La courtoisie et la valeur habitent-elles encore dans notre ville ? » lisons-nous aussi au chant XVI[e] (vers 67) de l'Enfer ; et le chant XXVI[e] débute par cette moqueuse exclamation : « Réjouis-toi, ô Florence !... ton nom est répandu

(1) D'autres traducteurs disent ce fleuve ; — rien pourtant n'indique que le sujet soit le fleuve.
(2) Purg., XIV, 16.

Digitized by Google

jusqu'en Enfer. » Le poète nous montre, en effet, le lieu des châtiments peuplé d'un grand nombre de ses concitoyens coupables, surtout de ces trois péchés capitaux : l'orgueil, l'envie et l'avarice. Il ne manque pas de leur adjoindre les auteurs de discordes civiles. Le conseiller néfaste dont la parole fatale alluma la première querelle qui ensanglanta la cité toscane, celle des Amidei et des Donati (1215), expie cruellement son forfait dans le neuvième fosse de Malebolge.

Des peuples italiens autres que le peuple florentin sont également stigmatisés. « Marche, crie un démon à un Bolonais qu'il flagelle, marche, ruffian ; ici il n'y a pas de femmes à vendre (1). » On comprend de quel crime le poète accuse, en la personne de ce damné, tous les habitants de son pays. « Ah ! Gênois, dit-il ailleurs (2), hommes aux mœurs étranges et pleins de toutes sortes de vices, que n'êtes-vous exterminés de ce monde ! » — « Fut-il jamais une race aussi vaine que la siennoise ? — Non, certes, pas même la race française (3). »

C'est en enfer que l'histoire locale occupe la plus grande place. L'exilé au cœur ulcéré était plus porté à haïr et à châtier qu'à aimer et à louer. Sous les dehors de l'inflexible justice, la colère provoquée par des doctrines ou des actes hostiles à ses convictions, par des offenses à sa patrie ou à lui-même, l'inspire pendant tout le cours de sa visite au sombre abîme. Ce n'est qu'au purgatoire que les bons sentiments s'éveillent, que les douces affections prévalent sur l'amertume de cœur. L'apparition successive de Casella, de Sordello, de Forese est l'occasion de tendres épanchements. Au paradis, l'âme du poète, épurée et détachée des choses d'ici-bas, oubliant les douleurs du proscrit, se dilate dans les délices de l'amour infini.

Il ne pouvait se faire que Dante ne nous initiât à sa propre histoire. Cette matière s'imposait. Des faits qui lui

(1) Enf., XVIII, 65.
(2) *Ib.*, XXXIII, 151.
(3) *Ib.*, XXIX, 121.

Digitized by Google

sont personnels sont exposés çà et là dans les différentes parties de son poème. Nous connaissons par lui les origines de sa famille et l'illustration qu'elle tire d'un glorieux ancêtre, les causes de son bannissement et l'acharnement de ses ennemis. S'il ne décrit pas les divers événements de sa vie errante, ce qui eût été un hors-d'œuvre, il nous apprend qu'il ne tarda pas à séparer sa cause de celle de ses compagnons d'exil et à former à lui seul tout son parti. Il nous apprend également combien le pain de l'étranger lui fut amer.

(*A suivre.*) P. FONTAINE.

Digitized by Google

L'ŒUVRE

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

Dans son écrit intitulé : *Des intérêts catholiques au XIX^e^ siècle,* le comte de Montalembert expose en un tableau saisissant de vie et de vérité, l'état déplorable de l'Eglise catholique en l'année 1800, et il met en regard la situation où il voit cette même Eglise en 1850. Au début du siècle, Pie VI vient de mourir à Valence, prisonnier d'une république incroyante et persécutrice, l'épiscopat français est tout entier en exil, le clergé a été décimé par la guillotine et la déportation, les ordres religieux, après mille ans de gloire, gisent dépouillés et anéantis. Dans le reste de l'Europe le catholicisme n'est guère plus vivant. Partout il doit paraître aux sages de ce monde un cadavre qu'il ne reste plus qu'à enterrer.

Un demi-siècle s'écoule et l'Eglise a repris sa place au premier rang. En Angleterre les catholiques sont émancipés ; les Belges ont affranchi leur patrie et leur religion. En Allemagne, à la suite des archevêques de Cologne et de Posen persécutés pour leur foi, les catholiques secouent leur torpeur, s'associent et réclament leur liberté : mais c'est en France que la transformation est la plus complète. Montalembert rappelle notre armée ramenant à Rome et

Digitized by Google

affranchissant la papauté ; il montre à l'entrée des carrières libérales, une jeunesse revenue aux croyances et aux pratiques chrétiennes ; au sommet de la nation les maîtres de la pensée ou de la parole professant ou tout au moins respectant sincèrement la religion, les ordres monastiques restaurés et multipliés, la liberté d'enseignement conquise et mise à profit par les catholiques ; nos évêques à qui ont interdisait jusque-là de s'entendre même par écrit, donnant à la chrétienté étonnée le spectacle de douze conciles provinciaux et, parmi les institutions nouvelles de charité et d'apostolat dont la vue le transporte de joie, il signale cette œuvre *majestueuse* de la Propagation de la foi qui est « devenue en quelque sorte, dit-il, une des grandes institutions de l'Eglise universelle, cette œuvre dont une prière quotidienne est le seul lien et dont le budget recueilli, sou par sou et semaine par semaine, dans l'épargne du pauvre, subvient à l'éducation, aux voyages, à la subsistance de tant de missionnaires, alimente les catholiques opprimés de la Scandinavie et de l'Orient comme les chrétientés naissantes de l'Orégon et de l'Australie, donne du pain au martyrs du Tonkin et de la Polynésie jusqu'au jour où ils montent au ciel, et suffit pour rejeter dans l'ombre tout l'immense effort de ces sociétés bibliques qui savent bien prélever de l'or par millions, mais qui n'ont jamais su enfanter un martyr. »

C'est de cette grande œuvre de la Propagation de la foi que je voudrais entretenir les lecteurs de l'*Université catholique*. S'ils veulent bien me suivre j'étudierai avec eux sa fondation, son organisation, ses progrès et je dirai la part glorieuse bien que secondaire qu'elle a prise à l'évangélisation des contrées infidèles pendant ce XIX^e^ siècle qui a eu ses misères, ses douleurs, ses crimes, mais qui, du moins, par l'œuvre des missions, a su donner à l'Eglise vingt-six millions de nouveaux catholiques.

Digitized by Google

*
* *

ORIGINE, FONDATION, ORGANISATION, PREMIERS DÉVELOPPEMENTS DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

L'œuvre dont j'entreprends l'étude sommaire soutient, dans la mesure de ses ressources, les missionnaires de toute nation qui vont porter le flambeau de l'Evangile au milieu des peuples infidèles. Mais je ne parlerai guère ici que des missions françaises ; non que je méconnaisse le mérite et les succès des missionnaires étrangers, mais pour réduire, s'il est possible, à des proportions convenables un sujet en lui-même bien étendu. Au reste, il nous est bien permis à nous, Français, sans encourir le reproche de vouloir compter seuls pour quelque chose dans le monde, de constater que, actuellement, les deux tiers des prêtres missionnaires sont nos compatriotes, que les quatre cinquièmes des frères et des religieuses qui travaillent, sous leur direction, à l'évangélisation des infidèles, sont partis de France et qu'enfin notre pays peut revendiquer le glorieux mais sanglant privilège d'avoir donné naissance aux cinq sixièmes des martyrs tombés, au cours du XIX^e^ siècle, dans les champs de l'apostolat (1).

« L'œuvre de la Propagation de la foi est vieille comme le christianisme dont elle est la naturelle et nécessaire émanation, a dit Mgr l'Evêque de Moulins. C'est Notre-Seigneur lui-même qui en est le fondateur et qui, le premier, l'a mise en pratique. »

Après son Ascension, les Apôtres se réunissent, composent le *Credo*, symbole de cette foi qui leur est commune et qui traversera les siècles, puis, se séparant, dirigent leurs pas vers tous les points de l'horizon, et répandent dans

(1) Le nombre total des missionnaires, prêtres ou frères s'élève à 17.814.

Digitized by Google

tous les sillons la divine semence. Leurs successeurs poursuivent leur œuvre avec intrépidité. Les habitants de la Gaule, les Anglo-Saxons, les Allemands reçoivent la lumière de l'Evangile.

Les siècles s'écoulent et cette lumière s'étend de nation à nation. Au XIII^e siècle paraissent saint Dominique et saint François d'Assise dont les ordres naissants impriment un nouvel essor à la propagation de la foi et bientôt un franciscain, Jean de Monte-Corvin s'assied sur le siège épiscopal de Pékin.

Au XVI^e siècle, la découverte de l'Amérique ouvre un nouveau champ à l'apostolat, tandis que, dans l'ancien monde, François Xavier baptise des centaines de milliers d'infidèles aux Indes, à Malacca, à Ceylan, au Japon et expire dans l'île de Sancian en face de cette Chine que, dans son zèle ardent, il brûlait de conquérir au Christ.

Mais le bon vouloir des peuples chrétiens pour la propagation de l'Evangile est quelquefois indiscipliné. Le pape Grégoire XV fonde pour ramener leurs efforts à l'unité la Congrégation de la Propagande (1622). Cette commission de cardinaux « connaîtra et décidera de toutes les questions qui se rattachent à la propagation de la foi ». C'est elle qui, désormais, créera les missions, en fixera les limites, les pourvoira de vicaires et de préfets apostoliques, les répartira entre les divers ordres ou congrégations religieuses.

Quelques années plus tard, un jésuite d'Avignon, le P. de Rhodes, qui a longtemps évangélisé la Cochinchine et le Tonkin, médite une fondation nouvelle. « J'ai cru, écrit-il en 1652, que la France étant le plus pieux royaume du monde, me fournirait plusieurs soldats qui aillent à la conquête de l'Orient pour l'assujétir à Jésus-Christ et particulièrement que j'y trouverais moyen d'avoir des évêques qui fussent nos pères et nos maîtres en ces églises. » Il expose ses plans au Saint-Siège et les fait agréer. Par une bulle datée du 8 juin 1658, Alexandre VII nomme deux évêques vicaires apostoliques pour la Chine, la Cochinchine et le Tonkin. Avant de quitter la France, ces évêques

Digitized by Google

missionnaires s'adjoignent un certain nombre de prêtres pour coopérateurs et un séminaire est fondé à Paris, rue du Bac, par Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone, pour être une pépinière d'ouvriers apostoliques. C'est ainsi que s'est formée cette congrégation des Missions étrangères qui, depuis deux siècles et demi, n'a cessé de mériter la confiance du Saint-Siège et de coopérer à l'extension de la foi catholique dans les missions de l'Extrême-Orient et à l'établissement d'un clergé indigène dans ces vastes régions. Placée aux avant-postes de l'armée évangélique elle a donné un grand nombre de martyrs à l'Eglise. La tourmente révolutionnaire en dispersa les membres; l'Empire la maintint dans son anéantissement, mais en 1815, elle put rentrer dans son église et dans son établissement de la rue du Bac. Elle ne tarda pas, dit Mgr Baunard, à reprendre le chemin des Indes et du martyre. Depuis 1840 plus de 2.000 de ses prêtres ont suivi cette route sanglante! 86 ont été couronnés de la palme des héros, et le dimanche 27 mai 1900, neuf évêques ou prêtres français sortis de son sein étaient béatifiés dans la basilique de Saint-Pierre en même temps que quarante de ses prêtres ou fidèles indigènes du Tonkin, de la Chine et de la Cochinchine : *fortissimorum virorum series*, dit le décret pontifical, *qui, effuso sanguine, testimonium Christo reddiderunt*. Actuellement 1.315 missionnaires appartiennent à cette congrégation et ils ont 8.000 Sœurs pour coopératrices.

La société de Jésus n'était inférieure ni quant au zèle ni quant au succès à la congrégation des Missions étrangères et lorsque, en 1773, cédant, sous une pression impitoyable, aux exigences des cours de France, d'Espagne, de Portugal, de Parme et espérant assurer par un douloureux sacrifice, la paix de la chrétienté, le pape Clément XIV consentit à la supprimer, les membres de l'Institut n'avaient pas cessé de montrer au monde que, suivant l'expression de Bossuet, ils ne portaient pas en vain le nom de Jésus. Ils avaient 3.162 des leurs dans les missions étrangères. Une de leurs principales œuvres était l'évangélisation du Paraguay où ils s'étaient établis en 1608. Les indigènes convertis étaient

Digitized by Google

réunis par eux en groupes et chacun de ces villages chrétiens (on les appelait des *réductions*) était gouverné par deux missionnaires qui dirigeaient les affaires temporelles et spirituelles. Heureuses et paisibles sous la sage conduite de leurs bienfaiteurs, ces populations formaient *la république chrétienne* admirée par Chateaubriand. « Mais, poursuit l'auteur du *Génie du Christianisme*, toutes les fois qu'on fait le tableau de la félicité d'un peuple, il faut en venir à la catastrophe ; au milieu des peintures les plus riantes, le cœur de l'écrivain est serré par cette réflexion qui se présente sans cesse : *Tout cela n'existe plus.* Les missions du Paraguay sont détruites ; les sauvages rassemblés avec tant de fatigues, sont errants, de nouveau, dans les bois ou plongés vivants dans les entrailles de la terre. On a applaudi à la destruction d'un des plus beaux ouvrages qui soient sortis de la main des hommes. »

Les Jésuites avaient la principale part dans la publication d'une série de correspondances intitulées *Lettres édifiantes et curieuses.* Cette correspondance, à laquelle les *Annales de la propagation de la foi* font suite, contenait des récits de missionnaires, des études sur les pays et les populations auxquels ils portaient le flambeau de la civilisation chrétienne et le monde savant les appréciait hautement. « Lorsque les Jésuites firent paraître la correspondance connue sous le nom de *Lettres édifiantes*, dit encore Chateaubriand, elle fut citée et recherchée par tous les auteurs. On s'appuyait de son autorité et les faits qu'elle contenait passaient pour indubitables. Mais bientôt, poursuit-il, la mode vint de décrier ce qu'on avait admiré. Ces lettres étaient écrites par des prêtres chrétiens ; pouvaient-elles valoir quelque chose? On ne rougit pas de préférer ou de feindre de préférer aux voyages des Dutertre et des Charlevoix ceux d'un baron de la Houtan, ignorant et menteur. Des savants qui avaient été à la tête des tribunaux de la Chine, qui avaient passé trente et quarante années à la cour même des empereurs, qui parlaient et écrivaient la langue du pays, qui fréquentaient les petits, qui vivaient familièrement avec les grands, qui avaient parcouru, vu et

Digitized by Google

étudié en détail les provinces, les mœurs, la religion et les lois de ce vaste empire; ces savants, dont les travaux nombreux ont enrichi les *Mémoires de l'Académie des sciences*, se virent traités d'imposteurs par un homme qui n'était pas sorti du quartier des Européens à Canton, qui ne savait pas un mot de chinois, et dont tout le mérite consistait à contredire grossièrement les récits des missionnaires. On le sait aujourd'hui et l'on rend une tardive justice aux Jésuites. »

La suppression de la Compagnie de Jésus, on doit le pressentir, porta un coup mortel aux missions étrangères. On était d'ailleurs en plein XVIII^e^ siècle, et, au dire de M. Brunetière, le siècle de Voltaire et de Rousseau est le moins chrétien et le moins français de notre histoire. Le souffle glacial du philosophisme a éteint le zèle et enchaîné toute initiative généreuse. Vient ensuite la Révolution qui décime le clergé et ruine l'Eglise par la spoliation. Les grandes guerres de la République et de l'Empire complètent l'œuvre d'épuisement et accumulent les ruines sur le territoire de l'Europe entière. La suppression des ordres religieux, en France et chez plusieurs nations catholiques, a fermé ces cloîtres et ces écoles où s'étaient formées les plus fortes milices de l'apostolat. A grand'peine le clergé séculier reforme peu à peu ses rangs, et il ne suffit pas toujours, loin de là, à pourvoir aux besoins spirituels des fidèles. Ce n'est pas de Napoléon qu'il faut attendre des mesures réparatrices en faveur des missions. « Je ne veux plus de Missions quelconques, dit-il. Je me contente d'exercer la religion chez moi et je ne me soucie point de la propager à l'étranger. » Toutes ces causes avaient, dit-on, fait tomber le nombre total des missionnaires au chiffre humiliant de trois cents. C'était la ruine et la désolation.

Etait-ce donc fini? Le jour allait-il arriver où la source de l'apostolat auprès des nations infidèles serait complètement tarie et où de tant de belles et prospères missions il ne resterait pas même des ruines? Pour le croire, il eût fallu avoir bien peu de confiance dans les promesses faites à l'Eglise par son divin fondateur. « Vous avez vu une forêt

Digitized by Google

abandonnée à la cognée du bûcheron, dit Montalembert : tout paraît mort, dévasté, stérile; les vieux chênes sont tombés et leur feuillage desséché jonche le sol d'alentour; leurs grands bras dépouillés et dépecés, leurs troncs mutilés gisent à terre; rien n'est épargné et jusqu'aux jeunes rejetons qui croissaient à l'ombre de leurs ancêtres semblent entraînés dans la ruine commune. Et cependant, rien n'a péri! De ces cépées que la hache a découronnées, la sève et la vie vont jaillir de nouveau. Tout renaît, tout repousse, tout s'élève et reverdit de nouveau. Au bout de quelques années, vous repassez; vous retrouvez d'épais ombrages, une végétation féconde, partout la fraîcheur, la jeunesse, la beauté et l'impérissable témoignage de la vitalité dont Dieu a doué la nature.

« Ainsi et plus vivace encore renaît du sein déchiré mais inépuisable de l'Eglise la race invincible des serviteurs et des servantes de Dieu. » Ainsi et plus vivace encore allait renaître, au cours du dix-neuvième siècle, l'apostolat catholique parmi les nations idolâtres.

Quelques précieux débris de la Compagnie de Jésus proscrite par les nations catholiques avaient trouvé asile et protection sous le sceptre de Catherine de Russie. A peine assis sur la chaire de saint Pierre, le pape Pie VII consacre officiellement leur existence et rétablit la Compagnie dans l'empire des czars (1801). En 1804, il la restaure pour le royaume de Naples, en 1814 il la rend à la chrétienté tout entière, et, à peine reconstituée, la vaillante milice descend de nouveau dans l'arène. En même temps, les anciens ordres religieux renaissent de leurs cendres ou se raniment. Nous avons déjà parlé de la grande maison de la rue du Bac. Citons maintenant les Dominicains, les Capucins, les Lazaristes, les Rédemptoristes, la Compagnie de Marie du Bienheureux Grignon de Montfort. Pendant que ces ordres anciens reparaissent, en voici de nouveaux qui surgissent. Voici la congrégation de Picpus fondée en 1800, par l'abbé Coudrin, voici les Oblats de Marie Immaculée, fondés en 1816 par Mgr de Mazenod, les Missionnaires de saint François de Sales, d'Annecy (1830), les Assomption-

Digitized by Google

nistes du P. d'Alzon (1851), la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, du Vénérable P. Libermann, juif converti, les Pères des Missions africaines, de Mgr de Marion-Brésillac (1856), les Pères Blancs d'Afrique, les Maristes de Lyon, les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, etc., tous réclamant leur part de labeur auprès des idolâtres.

C'était beaucoup assurément que d'avoir ces admirables milices pleines de zèle et d'ardeur. Mais ce n'était pas tout. Sans doute, personnellement, le missionnaire se contente de peu et il dit comme saint Paul : « *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus.* Pourvu que nous ayons la nourriture et le vêtement, nous sommes satisfaits. » Mais pourtant quand il part, il faut subvenir aux frais de la traversée (1). Puis il faudra pourvoir à sa maigre subsistance dans le pays qu'il va évangéliser, il faudra lui fournir les subsides à l'aide desquels il se procurera vêtements, livres, objets nécessaires au culte, quelquefois même des instruments aratoires qui lui permettront de révéler à des peuples encore enfants les ressources cachées dans le sol qui les porte; il faudra le mettre en mesure de bâtir des églises, de construire, d'organiser, d'entretenir des écoles, des séminaires, des orphelinats, des hôpitaux, des léproseries, des maisons pour les Sœurs, de fonder des villages chrétiens, etc. « L'ouvrier est trouvé, dit Mgr l'Evêque de Moulins, il faut le munir de son instrument de travail, il faut mettre dans sa main la faucille qui coupera les épis jaunissants. » Ces subsides indispensables qui les fournira? — Il fut un temps où les puissances, spirituelle et temporelle, de ce monde unissaient leurs efforts pour établir et propager le règne de Jésus-Christ parmi les hommes. A cette époque, les princes, les gouvernants se faisaient un devoir et un honneur de concourir, en tant que princes et

(1) La somme, annuellement dépensée par l'Œuvre de la Propagation de la foi pour le transport des prêtres qui vont aux missions, dépasse actuellement quatre cent mille francs. Et pourtant les Compagnies maritimes françaises accordent aux missionnaires le bénéfice du tarif à demi-place.

Digitized by Google

gouvernants, à l'établissement et au développement des missions. Nos rois de France n'étaient pas infidèles à ce devoir et Louis XIV, notamment, fonda, à Paris, la maison des Missions étrangères dont nous avons parlé. Ce temps n'est plus et les gouvernements modernes ne font rien ou ne font que bien peu de chose pour l'extension du règne de l'Evangile. « Autrefois, a dit le P. Monsabré, les puissances du siècle se croyaient engagées par le baptême au service du Dieu qui, par la grâce, élevait leur autorité au niveau de sa propre autorité; depuis que la Révolution les a touchées, elles se sont obstinément renfermées dans la sphère étroite d'une administration toute temporelle. La religion est une puissance du dehors dont elles redoutent les envahissements; comment favoriseraient-elles ses conquêtes, à moins que la politique n'y soit engagée? Oui, la période de l'union et du protectorat est finie, mais l'œuvre de Dieu n'est pas amoindrie pour cela. Le pape, toujours debout, étend les bras et montre aux apôtres les mondes qu'il faut conquérir. Il appelle au secours! Les puissances du siècle ne viennent plus. Eh bien! le peuple viendra. Dieu a fait ce miracle : aux rois il a substitué le peuple. L'Esprit-Saint, qui donne du génie et de la force aux humbles, a inspiré à de pauvres ouvrières une Œuvre qui sera l'éternel honneur de la cité lyonnaise : l'Œuvre du sou hebdomadaire et de la prière quotidienne pour l'extension du règne de Jésus-Christ. »

Rien de grand n'a de grands commencements, a dit le comte de Maistre. L'Œuvre de la Propagation de la foi devait être grande, elle devait être saluée par l'épiscopat de nos jours comme l'institution la plus merveilleuse dont l'esprit catholique ait doté le XIX^e^ siècle. Elle a eu une origine humble et modeste qu'il est temps de faire connaître.

« Deux cris de détresse venus, l'un de l'Orient, l'autre de l'Occident, entendus de deux femmes pieuses dans une ville de province, inspirèrent le dessein qui, heureusement réalisé, soutient aujourd'hui d'une assistance efficace les missions des deux mondes. » Ainsi parle Ozanam. Mais quels étaient ces deux cris de détresse?

Digitized by Google

La Révolution française n'avait pas seulement bouleversé la mère patrie. Elle avait eu une terrible répercussion dans les colonies et notamment dans l'île de Saint-Domingue. Une pieuse femme, Mme Petit, avait vu périr dans les massacres qui ensanglantaient ce malheureux pays, son mari et son frère et elle s'était réfugiée à Baltimore (1795). Plus tard, en 1803, pressée par sa famille qui la réclamait en France, elle avait traversé l'Océan et était venue se fixer à Lyon. Mais le pays où elle avait reçu une généreuse hospitalité demeurait cher à son cœur et elle entretenait avec les missionnaires des Etats-Unis, en particulier avec M. Flaget, sulpicien, originaire de Billom, et avec Mgr Dubourg, autre sulpicien, originaire de Saint-Domingue, une correspondance qui devint plus active lorsque le premier eût été (vers 1808) nommé évêque de Bardstown, au Kentucky, et le second, évêque de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, en ce pays, auquel Louis XIV avait donné son nom, qui avait été tour à tour terre française, espagnole, américaine, et où la France avait laissé une empreinte durable (1815).

Chacun des deux prélats était à la tête d'un immense diocèse où tout était à créer et où les ressources faisaient absolument défaut, et, dans leur dénuement, ils recouraient souvent à la charité de leurs amis d'Europe. Par ses relations de société, par la considération personnelle dont elle jouissait à Lyon et par son infatigable initiative, Mme Petit trouvait moyen de procurer aux deux évêques missionnaires des secours de plus en plus efficaces.

En 1815 Mgr Dubourg venait de recevoir, à Rome, la consécration épiscopale. Il avait exposé au Souverain Pontife les difficultés de son apostolat et, avant de reprendre sa route vers l'Amérique, il s'était arrêté quelques jours à Lyon, principalement pour aviser aux moyens de mettre plus de régularité dans la collecte des aumônes destinées à son diocèse et à celui de Mgr Flaget. Il avait exprimé le désir que des souscriptions annuelles fussent organisées à cette fin et proposé de fixer à un franc la rétribution de chaque souscripteur. Ces efforts ne furent pas infructueux; ils n'eurent pourtant pas de résultats bien décisifs.

Digitized by Google

Vers la fin de 1820, un jeune prêtre italien, l'abbé Inglesi dont Mgr Dubourg avait fait son vicaire général, arrivait en France. Par la distinction de ses manières, par le charme de ses récits, le jeune prêtre eut bientôt conquis aux missions de la Louisiane de vives sympathies au sein de la société parisienne et même à la cour où Louis XVIII et les princes lui témoignèrent beaucoup d'intérêt. Le roi lui donna même des lettres de crédit pour se rendre au congrès de Laybach (1821).

Chemin faisant, il s'arrêta à Lyon et remit à Mme Petit une lettre de Mgr Dubourg. Les trois jours qu'il passa dans la cité lyonnaise furent employés à rechercher avec la pieuse veuve et avec son fils, M. Didier-Petit, les moyens de mettre enfin à exécution l'idée des souscriptions annuelles.

A partir de ce moment, M. Didier-Petit qui, dès longtemps, s'était identifié avec la pensée, l'œuvre et les pieux désirs de sa mère, prit une part de plus en plus active dans le grand ouvrage que la Providence préparait. La célébrité que l'abbé Inglesi s'était acquise et l'intérêt qu'inspirait la cause plaidée par lui semblèrent propres à déterminer dans les esprits un mouvement favorable a l'idée de Mgr Dubourg. On se proposait d'ailleurs d'en étendre l'application et le bénéfice à toutes les missions de l'Amérique septentrionale, missions peu nombreuses encore faute de ressources.

Après le congrès de Laybach, où il avait fixé l'attention des souverains de l'Europe, et après un nouveau voyage à Rome, l'abbé Inglesi était revenu à Lyon et le moment parut opportun pour tenter de donner à l'œuvre projetée une organisation définitive et permanente. M. Didier-Petit rechercha le concours des hommes les plus connus dans la cité lyonnaise par leur zèle charitable. Il avait obtenu l'adhésion de quelques uns d'entre eux lorsque, rencontrant dans la rue, un de ses amis, M. Benoît Coste, il l'aborde, lui expose brièvement le projet qui l'occupe et l'invite à une réunion pour le lendemain.

— Volontiers, répond M. Coste, si c'est pour faire une œuvre générale, une œuvre qui s'étende au monde entier.

Digitized by Google

— Oui, reprend vivement M. Petit, comme frappé d'un trait de lumière, oui, c'est encore mieux. J'adopte votre idée, elle est grande, elle devra plaire à tous.

Le lendemain, vendredi 3 mai 1822, fête de l'Invention de la Sainte Croix, une douzaine de personnes se trouvaient réunies chez l'abbé Inglesi. C'étaient MM. Victor de Verna, Benoît Coste, le comte d'Herculais, de Villiers, Magneunin, Didier-Petit, Auguste Bonnet, Antoine Périsse, Terret, Girodon et l'abbé Cholleton, directeur au grand séminaire.

Après la récitation du *Veni Creator*, l'abbé Inglesi prend la parole. Il fait un rapide et émouvant tableau des besoins des missions et en particulier de ceux des missions de la Louisiane et propose d'établir, à Lyon, une association destinée à soutenir, d'une manière permanente, toutes les missions catholiques du monde. La proposition est adoptée à l'unanimité. Ce fut alors, observe Ozanam, par l'adoption du principe d'universalité qui distinguait l'entreprise nouvelle des tentatives antérieures, ce fut ce jour-là que l'Œuvre de la Propagation de la foi fut fondée.

Mais j'ai parlé d'un second cri de détresse, parti celui-là non pas de l'Occident, mais de l'Orient, comme ayant eu une influence considérable sur la fondation nouvelle. Je m'explique ou plutôt c'est la sympathique et éloquente voix d'Ozanam qui va tout élucider.

« En 1816, MM. les Directeurs du séminaire des Missions étrangères, rétablis depuis un an dans leur maison de Paris, cherchèrent à renouveler l'union de prières fondée au siècle précédent pour le salut des infidèles. Ils obtinrent dans ce but des indulgences du Saint-Siège et publièrent un exposé des besoins de leurs églises... Trois ans plus tard, une personne de Lyon (M^lle^ Jaricot) dont la vie, consumée en bonnes œuvres, rappelle les vierges chrétiennes des premiers temps, reçut de son frère, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice, une lettre pleine de la plus douloureuse émotion. Il y faisait connaître le dénûment de la maison des Missions étrangères et proposait de lui assurer des ressources régulières par l'établissement d'une

Digitized by Google

compagnie de charité. La religieuse femme recueillit cette inspiration et, dans le courant de 1820, elle établit une association d'aumônes, en raison d'un sou par semaine, en faveur du séminaire des Missions. L'œuvre commença parmi ces pieuses ouvrières qui honorent de leurs vertus cachées, comme elles soutiennent de leur travail la riche et populaire industrie des Lyonnais. Pendant les six derniers mois de cette année, M^lle^ Jaricot porta seule tout le poids de son laborieux dessein. Il n'y avait encore ni prière commune, ni fêtes, ni indulgences, ni publication périodique. Bientôt le nombre des associés fut d'environ mille, résultat considérable mais qui parut ne point devoir s'accroître à cause du cercle étroit dans lequel s'exerçait l'influence des premiers propagateurs. Les offrandes réunies furent envoyées comme un pieux souvenir de l'Eglise de Lyon à cette vieille Asie d'où lui vint la foi. Il y avait deux mille francs. Nous aimons à compter les premières gouttes de cette rosée qui devait un jour se répandre plus abondante sur un champ sans limite. »

Cependant les douze membres du conseil provisoire réuni par M. D. Petit, poursuivaient leur tâche et préparaient un règlement pour l'association dont ils venaient de jeter les fondements lorsqu'un jour, un jeune homme dévoué aux bonnes œuvres, M. Victor Girodon, qui devait plus tard entrer dans les ordres sacrés, vient trouver M. Petit. Il lui raconte qu'il est membre d'une association encore peu connue, fondée par M^lle^ Jaricot en faveur du séminaire de la rue du Bac, à Paris, et lui demande, non sans quelque inquiétude, si M. Petit et ses amis vont élever œuvre contre œuvre.

— Non, non, répond M. Petit. Comme vous vous intéressez aux missions d'Orient, ma mère et moi nous nous intéressons, depuis des années, aux missions d'Amérique. Mais aujourd'hui votre œuvre, dont j'ignorais l'existence, et la nôtre vont se fondre dans une seule et grande œuvre qui embrassera les missions du monde entier.

Telle est l'histoire de la fondation de l'œuvre qui fait tant d'honneur à la chrétienne ville de Lyon. Désormais,

Digitized by Google

suivant une pensée que nous avons déjà exprimée et qu'Ozanam exprime à son tour, ce ne sera plus le trésor des princes ni l'or des puissances, ce sera l'obole de tous, le don du pauvre qui pourvoira à l'évangélisation de ces contrées lointaines dont quantité de souscripteurs ne savent même pas le nom. Et, résultat admirable, l'œuvre propagatrice, en jetant ses racines jusque dans les entrailles de la société chrétienne, donnera des fruits plus abondants que ceux qu'avaient produits autrefois les largesses royales.

*
* *

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI DANS SES RAPPORTS AVEC LE PAPE ET LES ÉVÊQUES

Les premiers fondateurs de l'œuvre avaient sollicité et obtenu l'approbation de l'autorité ecclésiastique sans laquelle aucune nouveauté, même bienfaisante, ne doit s'introduire dans le peuple chrétien. On pouvait aller de l'avant et entreprendre l'organisation de l'œuvre nouvelle dans les provinces voisines. « Peu de jours après la première assemblée, poursuit Ozanam, un des membres du conseil central de Lyon allait provoquer la charité toujours ardente des villes du Midi. Des comités diocésains se formaient à Avignon, Aix, Marseille, Nimes, Montpellier, Grenoble. Les membres les plus éminents du clergé s'y mêlaient avec les plus religieux laïques et l'activité confiante de tant de gens de bien semblait déjà faire espérer quelque chose de grand. Bientôt après, un des fondateurs se rendait à Paris ; par ses soins un autre conseil central y était fondé et, dès lors, l'œuvre comprenait tout le royaume.

« L'année suivante, un délégué du conseil de Lyon, prosterné aux pieds du souverain pontife Pie VII, d'heureuse mémoire, obtenait les indulgences qui enrichissent l'œuvre à perpétuité. Dès lors, de toutes les chaires épis-

Digitized by Google

copales de France, d'encourageantes paroles descendirent. A leur tour, les prélats des contrées voisines s'émurent. Bientôt la Belgique et la Suisse, les divers Etats de l'Allemagne et de l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal vinrent successivement s'engager dans la croisade de l'aumône. Près de trois cents évêques ont élevé la voix en sa faveur; enfin, S. S. le pape Grégoire XVI, par sa lettre encyclique de 1840, en daignant recommander à toutes les églises l'Association de la Propagation de la foi, l'a mise au rang des institutions communes de la chrétienté. »

Depuis l'époque où Ozanam traçait ces lignes, les papes et les évêques du monde catholique tout entier ont prodigué à l'œuvre leurs encouragements et les marques de sympathie. Pie IX se devait en quelque sorte à lui-même d'étendre sa protection sur elle, lui qui, le premier d'entre les évêques de l'Etat romain et dès 1837, avait élevé la voix en sa faveur. Aussi disait-il en montant sur le siège de saint Pierre : « Nous avons toujours porté un intérêt et un zèle particulier à l'Œuvre de la Propagation de la foi. Rien ne nous sera plus agréable que de la protéger et de la favoriser de tout notre pouvoir. » Léon XIII et Pie X ne se sont pas montrés moins favorables.

Dès l'époque de la fondation, la voix des évêques missionnaires faisait écho à celle des évêques d'Europe. Dans une lettre datée de Washington, 29 janvier 1823, Mgr Dubourg disait : « J'écris aujourd'hui aux membres de l'Association pour la propagation de la foi; leur plan est bien heureux; puissent-ils persévérer et ne pas se décourager par les difficultés ! Nous en avons à surmonter de bien autrement grandes ; mais s'ils sont constants et qu'ils s'efforcent de nous aider de toutes les ressources qu'un pareil projet bien suivi peut produire, oh ! je n'ai pas de doute du succès le plus consolant. Livrés à nos propres forces, au contraire, nous avancerons lentement et plût à Dieu que la vue constante des énormes besoins qui nous réclament sur tant de points ne finissent point par flétrir notre courage ! »

Vers la même époque, Mgr Flaget a reçu une allocation

Digitized by Google

de 6.840 francs. Il manifeste sa satisfaction reconnaissante en termes émus ; il donne même à l'expression de ses sentiments une forme solennelle :

« Benoît-Joseph Flaget, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège, évêque de Bardstown, dans les Etats-Unis d'Amérique, à tous ses généreux compatriotes et bienfaiteurs salut et bénédiction.

« Avec quelle joie et quelle reconnaissance n'avons-nous pas reçu les dons que la piété de nos compatriotes destinait à nos églises naissantes ! Il nous semblait revoir ces temps heureux où les chrétiens n'ayant qu'un cœur et qu'une âme mettaient tout en commun pour le bien général de la grande famille et où leur vœu le plus ardent était de porter au loin la lumière de l'Evangile et de multiplier le nombre des adorateurs du vrai Dieu.

« Combien ne devons-nous pas chérir cette généreuse patrie qui renferme dans son sein tant d'âmes charitables ! Avec quelle ardeur ne supplions-nous pas le Dieu de toute bonté de rendre ici-bas à nos bienfaiteurs le centuple de ce qu'ils nous ont donné et de leur assurer le royaume éternel promis aux bonnes œuvres !

« Des milliers de cœurs se joindront à nous dans ce juste tribut de gratitude, parce que des milliers de chrétiens profiteront de ces bienfaits. »

En 1833, les onze évêques de la grande République américaine, réunis en concile à Baltimore, adressent une lettre aux membres et directeurs de la Propagation de la foi : « Nous ne pouvions oublier, au milieu de nos sollicitudes pastorales, disent-ils, le devoir consolant que nous impose envers vous la reconnaissance... Il est consolant, pour nous, de contempler le saint empressement des fidèles de France de partager avec l'Amérique l'héritage de charité qu'ils ont reçu de l'Asie... »

Plus tard, en 1876, Mgr Michel Heiss, évêque de la Crosse, dira dans une lettre pastorale : « ...Notre paysdoit beaucoup à l'Œuvre de la Propagation de la foi, car c'est grâce à ses soins et à ses secours que l'Eglise catholique a crû dans les Etats-Unis, que l'arbrisseau est devenu un

Digitized by Google

chêne vigoureux et superbe, profondément enraciné dans le sol. A peine trouverait-on dans ce pays un diocèse qui n'ait reçu, quelque temps, de l'Œuvre de la Propagation de la foi, une précieuse assistance. Aussi les catholiques des Etats-Unis, à défaut d'autre motif qu'un sentiment de gratitude, devraient-ils entrer dans cette association qui nous a fait tant de bien pendant nombre d'années et qui continue de répandre ses largesses sur de pauvres diocèses récemment créés dans nos provinces. »

*
* *

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI ET LES POUVOIRS PUBLICS

Mais si, dès l'époque de sa fondation, l'Œuvre de la Propagation de la foi était saluée par les acclamations du Saint-Siège, de l'épiscopat et des catholiques, dans le camp opposé, la libre-pensée voltairienne dressait l'oreille et rugissait. C'était l'époque où l'opposition irréligieuse entretenue ou excitée par les pamphlets de Courier, par les chansons de Béranger, par les railleries impies ou les paradoxes de Voltaire et de Rousseau dont on multipliait les éditions, voyait ou affectait de voir partout l'influence des Jésuites dont pourtant l'institut sortait à peine de ses ruines et la « puissance occulte de la *Congrégation* ». M. de Montlosier, cet ancien membre de l'Assemblée constituante qui, au début de la persécution religieuse, avait prononcé cette grande parole souvent citée : « Si vous chassez les évêques des maisons épiscopales, ils iront dans la chaumière du pauvre qu'ils ont nourri ; si vous leur ôtez leur croix d'or, ils prendront une croix de bois, c'est une croix de bois qui a sauvé le monde », M. de Montlosier était hanté, comme le fut plus tard Villemain, par la peur du jésuite. Dans son fameux *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion,*

Digitized by Google

la société et le trône, il dénonçait la *Congrégation*, accusait les Jésuites devant la cour de Paris et devant la chambre des pairs (1826). Les journaux affirmaient l'existence d'un complot formidable. En pareille matière, on l'a dit, plus la chose est énorme, plus elle trouve facilement crédit. Il n'était pas de fable que la crédulité populaire ne fût prête à accepter. Tantôt on disait que les adhérents de ce qu'on appelait le *parti-prêtre* se préparaient à la guerre civile et que, dans les souterrains de l'église Saint-Sulpice, ils s'exerçaient au maniement des armes ; tantôt on affirmait que le roi Charles X avait reçu les ordres sacrés et qu'on allait le voir monter à l'autel, ou même que, par une voie souterraine, il se rendait des Tuileries chez les Jésuites de Montrouge, où il célébrait la messe. C'était bien la vérification du mot de Beaumarchais : « Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien, et nous avons ici des gens d'une adresse !... »

Mais qu'était-ce donc que cette *Congrégation* au sujet de laquelle on excitait tant de fureur ? Après bien d'autres, M. de Grandmaison nous l'a dit dans un intéressant volume publié il y a quelques années. C'était une association pieuse, fondée en 1801, par un ancien jésuite, le P. Delpuits. Elle était alors composée de six jeunes gens, étudiants en médecine ou en droit (1). Aux premiers jours de la Restauration, elle était passée des mains de l'abbé Legris-Duval, qui l'avait dirigée pendant quelques années, en celles du P. Ronsin, jésuite. Les congréganistes étaient alors au nombre de trois cents ; plus tard, ils atteignirent mais ne dépassèrent guère le chiffre de mille. Un certain nombre d'entre eux jouèrent un rôle politique, quoi de plus légitime ? Mais l'association, elle-même, a dit avec raison M. E. de la Gournerie, resta, quoi qu'en aient affirmé les feuilles libérales, ce qu'elle devait être, une association pieuse.

(1) Le pieux et savant docteur Laennec, l'inventeur de l'auscultation, ne tarda pas à se joindre à ce groupe primitif de congréganistes.

Digitized by Google

Telle était la vérité, telle ne fut pas la légende. Sortie des articles du *Constitutionnel*, accréditée par le *Mémoire à consulter* du comte de Montlosier, cette légende fut accueillie par Vaulabelle dans son *Histoire des deux Restaurations*. Cet auteur nous montre une congrégation qui, pieuse au début, se transforme, vers 1815, en société politique, remplit la Chambre *introuvable* où ses membres, Castelbajac, Villèle, Corbière, Marcellus, Puymaurin, Bouville, Rougé, Puyvert donnent le mot d'ordre et dictent les votes. Puis, s'accroissant toujours, s'affiliant sans cesse des associations nouvelles, cette congrégation devient *la Congrégation*, pouvoir occulte, vaste société secrète religieuse, obéissant aveuglément aux ordres de son directeur. En 1826, la Congrégation est agissante et partout maîtresse ; elle compte en France quarante-huit mille membres. Charles X et le duc de Bourbon en font partie ; elle remplit les Chambres, la cour, la garde royale ; elle occupe les ministères et toutes les positions politiques influentes. Pour obtenir un emploi dans l'administration, un grade dans l'armée, il faut être *congréganiste*. La Congrégation, dit Vaulabelle, était placée à toutes les avenues du pouvoir et n'y laissait plus arriver que ses affiliés.

Or, le même M. de Vaulabelle nous dit que l'Œuvre de la Propagation de la foi fut une de ces nombreuses sociétés fondées par la Congrégation, et il ajoute : « Tout se tient, tout se lie dans cette *association criminelle* ».

Quand il tenait ce langage violent, l'historien se faisait l'écho du journal *le Constitutionnel* et aussi de certains orateurs de la Chambre des députés. Ecoutons M. Marchand, député de la Meurthe (Séance du 3 mai 1828. — *Moniteur* du 5 mai) :

« Il est toujours constant que la Congrégation a une extrême activité. Si elle voit lui échapper quelque appui dans les hommes du pouvoir, elle redouble les efforts de son action pour gagner en intensité ce qu'elle perd en étendue. Voici des faits : Une pièce qui circule dans le département de la Meurthe sans y exciter ni démenti ni répression, prouve jusqu'à l'évidence qu'on enrôle la population

Digitized by Google

de ce pays sous le nom de la Propagation de la foi, qu'on la divise par *centuries* et par *décuries*, commandées chacune par un chef particulier, qu'on grève cette population d'une contribution régulière sous prétexte de la *distribution des indulgences.* On ne peut se refuser à voir dans de semblables mesures *les actes d'un souverain étranger exécutés en France...* On n'y voit pas sans inquiétude *une armée* de prolétaires *levée en silence* et sans opposition... Plaignons ceux qui, sans en pressentir les funestes conséquences, soutiennent des entreprises déguisées sous le nom de Propagation de la foi. Mais c'est aux ministres à en rechercher les auteurs, à nous débarrasser enfin de ce vaste réseau qui enveloppe toute la surface de la France, car c'est partout et jusque dans la capitale que *se trouvent ces odieuses menées.* » — « Tout cela, dit encore l'orateur, ne tend à rien moins qu'à diviser la France en deux camps, l'un congréganiste et inconstitutionnel, l'autre... » (*Des murmures interrompent.*) (1).

Ainsi parlait, en 1828, M. le député Marchand; mais il n'était pas le premier à dénoncer en pleine Chambre, comme souverainement dangereuses, la Congrégation et la Propagation de la foi, car dès le 25 mai 1826, au sein de la même Chambre, une voix s'était fait entendre pour venger la vérité et le bon sens. Cette voix était celle de Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis. L'évêque d'Hermopolis était ministre des Affaires ecclésiastiques, car dans ce bon vieux temps, on n'avait pas encore découvert que, pour présider aux rapports entre l'Etat et les évêques ou leurs subordonnés, il est indispensable d'être franc-maçon ou tout au moins libre-penseur. Mgr Frayssinous disait (2): « On parle beaucoup d'une Association pour la propagation

(1) La Chambre passa à l'ordre du jour sur la pétition qui avait donné à M. Marchand l'occasion de formuler son réquisitoire.

(2) C'est à l'occasion du budget des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique que Mgr Frayssinous répondait dans les termes qu'on va lire *à quelques plaintes qui se sont élevées, de temps en temps*, disait-il, *dans cette Chambre, au sujet du clergé.* Il s'expliquait en même temps sur la *Congregation* et sur les *missions* intérieures, qui soulevaient tant de récriminations.

Digitized by Google

de la foi. Voici à quoi elle se réduit. Certainement ce fut une très chrétienne, très noble et, j'ose le dire, très politique pensée que celle qu'eut Louis XIV de fonder, à Paris même, une maison de Missions étrangères destinée à porter jusqu'aux extrémités de l'Orient la gloire du nom français avec les lumières de l'Evangile. Cette maison subsiste encore; elle a survécu à nos orages religieux et politiques, mais non sans en avoir ressenti les funestes effets. Elle n'a plus la même dotation ni les mêmes ressources. On sait que le zèle de la propagation de la foi a été dans tous les temps un des caractères de l'Eglise chrétienne; c'est à ce zèle apostolique que l'Evangile a dû de faire successivement la conquête du monde, de triompher de l'idolâtrie et d'établir partout le règne de Jésus-Christ. Eh bien! ce zèle s'est emparé de quelques ecclésiastiques et laïques pieux de Lyon; ils ont vu que les missions étrangères étaient menacées d'une sorte de dépérissement, ils ont imaginé de former une association pour les soutenir et pour leur procurer quelques secours. Cette association a pris le nom de la Propagation de la foi. Ce mot n'a rien de mystérieux, il n'est pas nouveau. Il existe à Rome une congrégation *de propaganda fide*, autrement dite la Propagande, à la tête de laquelle est un membre du Sacré Collège.

« Les auteurs du projet dont nous parlons ont publié une espèce de prospectus qui a été envoyé dans les divers diocèses et adressé à presque tous nos évêques. Plusieurs d'entre eux, et ce ne sont pas les moins recommandables par les vertus et les lumières, ont adopté cette œuvre. Il a bien fallu organiser l'Association, en faire un ensemble, trouver les moyens de recueillir les aumônes des fidèles et de les faire parvenir à leur destination. De là un règlement; de là ces divisions et subdivisions dont le nom ne fait rien à la chose, mais qui étaient propres à atteindre le but. Ce n'est pas ici une contribution, c'est une offrande parfaitement volontaire; on perçoit les deniers du pauvre comme l'or du riche. Rien n'est plus conforme à l'esprit du christianisme; dès son origine, on faisait de pareilles collectes pour secourir les pauvres de Jérusalem. Ici rien d'occulte,

Digitized by Google

rien de politique; tous les ans on publie le résultat de ces collectes; jusqu'à ce jour la plus considérable s'est élevée pour la France entière à la somme de 80.000 francs. On en fait connaître l'emploi et on publie même les correspondances qu'on entretient avec nos missionnaires dans les deux hémisphères. Des sommes ont été envoyées en Orient pour le soulagement des chrétiens et pour des établissements nécessaires; on en a envoyé dans l'Amérique du Nord et du Sud, dans les provinces du Kentucky et dans la Louisiane qui, pour le dire en passant, a pour évêque un Français, Mgr Dubourg, homme d'un esprit et d'une capacité très rares.

« Mais pourquoi cette Association est-elle placée sous la protection de saint François-Xavier, l'un des premiers membres de la Compagnie de Jésus? Rien n'est plus simple : c'est que Xavier, par ses travaux évangéliques, a mérité d'être appelé l'apôtre des Indes. C'est pour la même raison qu'il est également le patron de la maison des Missions étrangères de Paris.

« Dans tout cela qu'y a-t-il de si extraordinaire et pourquoi s'en épouvanter? Peut-on dire que cette association existe comme un corps dans l'Etat? Non, Messieurs; il en est d'elle comme de la *Société biblique* dont le centre est à Paris, dont les ramifications s'étendent dans les provinces, qui a pareillement des associations partielles unies à l'association principale, sans que personne s'en inquiète et s'en offense. »

Malgré la persistance des dénonciations haineuses auxquelles Frayssinous avait répondu avec le calme et la modération qui étaient dans son caractère, il ne paraît pas qu'en France, à une époque quelconque, l'Œuvre de la Propagation de la foi ait été molestée par les gouvernements qui se sont succédé chez nous. Il en a été autrement en Espagne, où elle fut proscrite pendant quelques années à partir de 1842. Mais cette proscription fut passagère, et, dans son ensemble, l'œuvre n'a pas cessé de poursuivre son but avec la calme persévérance qui convient aux œuvres de foi. Aujourd'hui il est bien peu de contrées qui n'aient

Digitized by Google

tenu à honneur de l'accueillir et de l'organiser chez elles.

Les recettes annuelles flottent entre six et sept millions. Depuis l'origine jusqu'à ces dernières années, les Conseils centraux de Lyon et de Paris ont recueilli pour les missions 314.421.505 fr. 40 sur lesquels la France a fourni 204.421.505 francs (1).

Je l'ai déjà dit, l'œuvre publie un bulletin qui paraît de deux mois en deux mois et qui fait suite aux *Lettres édifiantes et curieuses* d'autrefois. L'utilité de cette publication est de mettre en rapport les missionnaires, dont elle publie les récits, et les associés. Chaque chef de dizaine en reçoit gratuitement un exemplaire et doit le faire circuler parmi les membres inscrits dans sa dizaine. Ces *Annales* sont aujourd'hui tirées à 282.310 exemplaires, dont 174.000 en français, 6.485 en breton, 11.500 en anglais, 32.500 en allemand, 1.450 en espagnol, 6.725 en flamand, 19.800 en italien, 4.000 en maltais, 1.500 en portugais, 2.800 en hollandais, 750 en langue basque, 2.050 en polonais. Cette publication est complétée depuis 1868 par un Bulletin hebdomadaire illustré : les *Missions catholiques*, qui paraît, lui aussi, traduit dans les principales langues de l'Europe.

Mentionnons, en passant, l'existence de deux œuvres qui peuvent être considérées comme des œuvres auxiliaires

(1) L'organisation pratique de l'Œuvre est bien connue. Tout associé doit reciter chaque jour une courte prière et remettre sa cotisation de cinq centimes par semaine à son chef de dizaine. Le chef de dizaine verse la somme totale, soit 26 francs pour l'année, entre les mains du directeur paroissial. Ce dernier envoie le montant des souscriptions de sa paroisse au comité diocésain représenté par un de ses membres, lequel transmet le total des cotisations dans le diocèse à l'un des conseils centraux de Lyon ou de Paris. — Il y a, en effet, un conseil central dans chacune de ces deux villes. Ces conseils sont chargés de centraliser les offrandes et de les répartir ensuite entre les différentes missions après examen comparatif des demandes présentées par les évêques, vicaires apostoliques ou supérieurs de missions. Les répartitions sont faites d'un commun accord par les deux conseils, mais pour la correspondance journalière, ces conseils se sont en quelque sorte partagé le monde.

Aucune question d'intérêt général n'est résolue que par l'accord préalable des deux conseils, accord qui, en fait, n'a jamais manqué de s'établir.

Digitized by Google

de celle qui fait le sujet principal de notre étude. « Le première, dit Mgr Baunard, naquit en 1843, dans le grand cœur de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy. Son but primitif était le rachat, le baptême et l'éducation des enfants chinois abandonnés. Il s'est élargi depuis et l'œuvre se propose aujourd'hui « l'apostolat général des enfants chrétiens auprès des enfants des pays infidèles, au nom et pour l'amour du Saint Enfant Jésus ». En 1899, ses recettes se sont élevées à 3.668.065 francs, dont 1.092.409 francs versés par la France. L'année précédente, le directeur actuel de la Sainte-Enfance, Mgr Demimuid, prêchant dans l'église primatiale de Lyon en faveur de la Propagation de la foi, déclarait y apporter le tribut de profonde sympathie et de sincère admiration que la *petite sœur cadette* devait à la noble et illustre aînée.

La seconde des deux œuvres auxiliaires de la Propagation de la foi est l'œuvre des *Écoles d'Orient* fondée en 1856, au lendemain de notre expédition en Crimée, par le baron Cauchy, savant éminent, homme de bien, homme de foi. Elle se proposait de favoriser l'action morale et religieuse de la France dans l'Orient ottoman par la création d'œuvres scolaires et hospitalières. De 1858 à 1860 elle fut dirigée par l'abbé Lavigerie, depuis archevêque et cardinal, qui lui imprima un vigoureux élan.

(*A suivre*) Ch. DE LAJUDIE.

Digitized by Google

REVUE D'ÉTUDES ROMANES

1. *La Chancun de Willame.* 1 vol. petit in-4° non paginé. Cet ouvrage a été tiré à deux cents exemplaires seulement, à la Chiswick Press, en juin 1903. Les amateurs peuvent se le procurer à la Librairie Bernard Quaritch, Londres.
2. *La Deffence et Illustration de la Langue françoyse*, par Joachim du Bellay. Edition critique par Henri Chamard, Maître de Conférences de Littérature française à l'Ecole normale supérieure. 1904. 1 vol. in-8° de xxi-381 pp., Paris, A. Fontemoing. 7 fr. 50.
3. *Zur Geschichte des Consonantischen Stammauslauts im Präsens und den davon abgeleiteten Zeiten im Altfranzösischen...* Von Wilhelm Kirsch. In-8° de 87 pp. Darmstadt, Imprimerie G. Otto.
4. *Historische französische Syntax*, von Georg Ebeling. In-8° de 80 pp. 1901. Erlangen, Librairie Fr. Junge. 2 fr. 50. (Tirage à part du *Kritischer Jahresber.* de Vollmöller.
5. *Zur Clermonter Passion.* Von Dr Paul Dreyer. (Tirage à part des *Romanische Forschungen*, t. XIII, fascicule 3). In 8° de 75 pp. 1902. 2 fr. 50.
6. *Etude sur la langue de Frère Angier*, suivie d'un glossaire de ses œuvres, par Mildred K. Pope, Docteur de l'Université de Paris, Resident Tutor, Somerville College, Oxford. 1 vol. in-4° de 129 pp. Paris, Alph. Picard. 7 fr. 50.
7. *De la littérature didactique du moyen âge s'adressant spécialement aux femmes*, par Alice-A. Hentsch. 1903. 1 vol. in-8° de xiv-238 p. Cahors, Imprimerie A. Coueslant.
8. *Le Théâtre français au moyen âge*, par Johan Mortensen, Docteur ès lettres, Maître de Conférences à l'Université d'Upsal. 1903. 1 vol. in-12 de xxi-255 p. Paris, Alph. Picard. 3 fr. 50.
9. *Vom französischen Versbau alter und neuer Zeit.* Zusammenstellung der Anfangsgründe, durch Adolf Tobler. 1903. 4e édition. 1 vol. in-8° de ix-174 pp. Leipzig, S. Hirzel. 5 fr.
10. *Studien über Reim bei Théodore de Banville.* Ein Beitrag zur Geschichte der französischen Verstechnik. Von Dr Heinrich Grein. 1903. Kiel, Robert Cordes. In-8° de 72 pp. 2 fr. 50.
11. *Le patois boulonnais comparé avec les patois du Nord de la France.* 1903. 1 vol. in-8° de xvii-638 pp. (Fait partie des Mémoires de la Société Acadé-

Digitized by Google

mique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer). Boulogne-sur-Mer, Mlle Deligny. 8 fr.

12. *Die philosophen Grundlagen zum « süszen neuen Stil »* des Guido Guinicelli, Guido Cavalcanti und Dante Alighieri. Eine Studie von Karl Voszler. 1904. 1 vol. in-8° de VIII-110 pp. Heidelberg, Carl Winter. 4 fr. 50.

13. *La Lingua e la Storia letteraria d'Italia dalle origine fino a Dante*, par Policarpo Petrocchi. 1903. 1 vol. in-12 de 304 p. 1903. Rome Ermanno, Lœscher. 4 fr.

14. *Notices des manuscrits latins 583, 657, 1249, 2945, 2950, 3145, 3146, 3437, 3473, 3482, 3495, 3498, 3652, 3702, 3730 de la Bibliothèque nationale*, par M. B. Hauréau. (Tiré des Notices et Extraits des Manuscrits, t. XXXVIII). 1904. Paris, C. Klincksieck. In-4° de 55 pp. 2 fr. 50.

1. Nous voulons commencer, — et c'est justice —, par une publication très importante pour l'histoire littéraire de la France médiévale. Destinée à un public très restreint de spécialistes, elle ne porte pas d'autre indication que celle-ci : *La Chancun de Willame*. Pas de préface, ni d'introduction. Toutefois, à force de la compulser, nous avons trouvé à la fin cette simple note, que nous traduisons de l'anglais : « La « Chanson de Geste » ici reproduite appartient au cycle de Guillaume d'Orange. On n'a pas essayé d'éditer le texte, ou même de corriger les nombreuses fautes de détail, qui se distinguent très facilement. Les deux fac-similé sont du même format que le manuscrit. On en a tiré deux cents exemplaires à la *Chiswick Press*, en juin 1903. »

Si maintenant nous voulons étudier le texte lui-même pour suppléer à la parcimonie de ces informations, voici ce que nous pouvons en dire. Il semble appartenir, dans sa forme primitive, au commencement du XIIe siècle et au centre de la France. Mais il a dû être copié en Angleterre au milieu du siècle suivant : comme les manuscrits français transcrits par nos voisins d'outre-Manche, comme le texte d'Oxford de la *Chanson de Roland*, par exemple, il est rempli de fautes (1). Les vers, qui doivent être décasyllabes, sont très souvent allongés ou raccourcis, et la

(1) Nous signalerons, en particulier, de nombreuses confusions dans l'emploi du cas sujet et du cas régime.

Digitized by Google

scansion n'en est pas toujours facile. Quant à la version imprimée, elle est faite avec soin, si nous en jugeons d'après les deux fac-similé qui ont été reproduits d'après le manuscrit original : les fautes dont elle n'est pas entièrement exempte sont faciles à corriger. *La Chancun de Willame*, telle que nous la possèdons ici, comprend 3553 vers, et n'est pas terminée. Les onze vers qui forment l'exorde nous font connaître dès l'abord le sujet du poème : « Plaise à vous d'entendre raconter de grandes batailles et de vaillants combats de Deramé, un roi de Sarrasins, et comme il lutta contre Louis, notre empereur. Mais le seigneur Guillaume lutta encore plus vaillamment, jusqu'à ce qu'il l'occit dans l'Archamp, en conquérant beaucoup d'honneur. Souvent ensuite il combattit contre la gent païenne; il perdit aussi les meilleurs de ses hommes et son neveu, le preux seigneur Vivien, pour lequel il eut toujours au cœur un grand deuil. Lundi au soir, c'est à ce moment que commence la chanson de Guillaume ».

Les lecteurs qui connaissent le cycle de Guillaume d'Orange et ses différentes branches, ont bientôt reconnu dans ce poème, une rédaction ancienne du *Covenant Vivien* et d'*Aliscans*. A côté des personnages annoncés dans le prologue, nous rencontrons les autres guerriers dont il est question dans ces deux poèmes plus récents : le roi Deramé (probablement un Abdérame dont le nom a été défiguré), Tedbald de Bourges, Estourmi, Gérart, Guischard, Guiot, le frère puîné de Vivien, lui-même brave dès l'adolescence, l'étonnant Reneward, et pardessus tous ceux-ci, l'incomparable Guibourc, femme de Guillaume : musulmane convertie, elle est tout entière à la défense de sa foi nouvelle. Quant à l'empereur de France Lowis ou Louis, il a un caractère assez effacé, et ne cède qu'à la menace : lorsque Guillaume d'Orange va le trouver à Laon pour lui demander des secours, son premier soin est de se récuser, et c'est la colère du comte qui le décide à envoyer des renforts. Pour aux épisodes, ils sont moins nombreux sans doute dans notre « canchun » que dans

Digitized by Google

les poèmes que nous venons de citer : mais les caractères des personnes et les mœurs sont bien sensiblement les mêmes. Ne nous attardons pas à constater comment ils dînent : nous pourrions remarquer, à plusieurs endroits, que tous ont un appétit formidable, et qu'ils « boivent à deux traits un sestier de vin ». Ceci s'explique facilement chez des chevaliers. Mais ce qui nous cause une pénible impression, c'est de voir avec quelle décision, nous dirions, sans exagérer, avec quel acharnement ils frappent leurs ennemis, sans que la pitié paraisse avoir jamais accès dans leur cœur. — Pour le dire en passant, et à l'honneur du trouvère qui a composé la *Chancun de Willame*, nous n'y trouvons pas le détail qui dépare *le Covenant Vivien :* le héros du poème envoyant à Deramé cinq cents prisonniers musulmans, qu'il a eu soin de mutiler d'abord. — Mais notre sévérité ne tarde pas à fléchir, quand nous remarquons l'endurance que les héros chrétiens gardent au milieu de la douleur. C'est du réalisme sans doute, et un réalisme bien propre à choquer le monde d'aujourd'hui : mais c'est aussi de l'héroïsme, qui ravit notre admiration. Le corps de Vivien, criblé de blessures dans la mêlée, est ouvert de manière que les entrailles en sortent toutes pantelantes : le jeune chevalier les maintient de la main gauche, et il continue à frapper de grands coups avec la droite. Plus tard, quand Guillaume arrive à son secours, il lui demande de vouloir bien l'aider à monter à cheval et d'enrouler ses entrailles autour de son corps, afin qu'elles ne l'empêchent pas de combattre. N'oublions pas non plus dans Vivien l'ardeur de la foi et la religion du serment. Il a fait le vœu téméraire de ne jamais reculer devant l'ennemi :

« N'en turnerai, car a Deu l'ai pramis
Que ja ne fuierai pur pour de murir. »

Et l'on est tout ému en voyant comment toute son attention est dirigée vers l'accomplissement de cette promesse. Tout en combattant, il adresse à Dieu cette prière : « Ne me laissez pas entrer la tentation de fuir pour sauver ma

Digitized by Google

vie (*por la teste colper*). » Quand Guillaume d'Orange vient à son secours, trop tard, hélas ! puisque Vivien va mourir, il suffit qu'il offre au jeune chevalier la sainte Eucharistie, pour que *le sens et la volonté lui reviennent.* Il emploie ses dernières forces pour *battre sa colpe* et demander le sacrement qui réconforte. L'avouerons-nous ! Sans doute la langue de l'auteur est encore trop informe pour se prêter à la création d'un chef-d'œuvre. Les développements sont pauvres ; l'art du trouvère est encore dans l'enfance ; les invraisemblances sont multipliées d'une manière étonnante. Eh bien ! la lecture de ce poème nous saisissait au point que nous devions faire effort pour l'interrompre. Quoique très imparfaite, c'est encore une belle œuvre que la *Chancun de Willame.*

Nous ignorons le nom de l'homme généreux qui a eu l'attention de nous en faire adresser un exemplaire. Espérant toutefois que cette recension arrivera jusqu'à lui, nous le prions de vouloir bien agréer l'hommage de notre gratitude. Nous sommes persuadé qu'une bonne édition du poème sera publiée avec l'appareil scientifique qui lui convient. Mais si nous sommes destinés à ne pas la voir paraître de sitôt, nous avons déjà un texte précieux, qui contribuera puissamment à faire connaître la geste de Guillaume et son histoire. Comme le dit M. Paul Meyer (*Romania*, t. XXXII, p. 597), lorsque cette œuvre sera connue, « elle deviendra un thème inépuisable de dissertations, et sera... invoquée à l'appui des thèses les plus variées ».

2. Nous avons maintenant à remplir une tâche très agréable, en présentant à nos lecteurs une nouvelle édition de la *Deffence et illustration de la langue francoyse*, de Joachim du Bellay, préparée par M. Henri Chamard, Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Depuis quelque temps, nos programmes de la licence ès lettres ont accordé une place spéciale aux auteurs du XVI^e^ siècle. Mais celui qu'ils semblent choisir le plus souvent et avec une préférence marquée, est encore Joachim du Bellay.

Digitized by Google

Certes, il y a parmi ses contemporains des écrivains plus grands que lui. Il est facile de mettre en relief les défauts de son œuvre : il avait plus d'enthousiasme que de science, plus d'optimisme que de sage expérience. Après tout ce qui a été écrit sur ce sujet, il reste toujours que la publication de la *Deffence* est une date dans notre histoire littéraire, et que, comme l'a dit si bien Sainte-Beuve, « ce livre est le vrai fondateur du classicisme en France. Il a *amorcé* la voie qui, agrandie avec le temps et aplanie, et le génie de la France s'en mêlant, est devenue la route royale de Louis XIV ».

Or, nous n'avions pas une bonne édition de ce livre, désormais classique. Nul n'était aussi bien qualifié pour nous la donner que M. H. Chamard, après sa belle thèse sur Joachim du Bellay. Ceux qui ont eu à expliquer la *Deffence*, ont, sans aucun doute, remarqué les passages obscurs de cette œuvre, les allusions dont ils ne pouvaient préciser l'objet, les auteurs indiqués vaguement et qu'ils ne savaient identifier, les phrases qui semblaient traduites du grec ou du latin, mais dont le texte original était ignoré. Or, M. Chamard s'est acquitté consciencieusement de sa tâche d'éditeur, Il a choisi pour sa publication l'édition de 1549, la seule qui ait paru sous les yeux de J. du Bellay. Les corrections qu'il a cru devoir y apporter ne changent pas la physionomie de l'original : outre les fautes manifestes, qu'il eût été puéril de conserver, ce sont des suppressions de majuscules et des déplacements de virgules, qui rendent plus conforme à la logique la disposition générale du texte. En outre, il a indiqué les variantes que présentent les anciennes éditions de la *Deffence*. De plus, il a donné à ce texte un commentaire très abondant et très varié, où se trouvent résolues toutes les difficultés, où tous les doutes sont éclaircis. Dans ces notes, nous trouvons le *Quintil Horatian*, dont la critique est injuste à force d'être sévère, mais qu'il n'est guère permis d'ignorer, quand on veut connaître l'histoire de la *Deffence*. M. Person l'avait publié dans son entier à la suite du livre de Joachim du Bellay. M. Chamard le reproduit par fragments, de manière

Digitized by Google

que la critique corresponde toujours avec le point critiqué. Mais ce n'est pas seulement Barthélemy Aneau, l'auteur du *Quintil Horatian*, qu'il a mis à contribution : ce sont les écrivains de l'antiquité, et surtout ceux du XVI^e^ siècle. Il fait souvent de longues citations, quand il s'agit d'élucider un point d'histoire ou de critique littéraire, et surtout de montrer ce qu'en pensaient les contemporains de J. du Bellay. Mais il faut lire cette publication pour en bien comprendre le mérite. Elle fera oublier toutes les éditions précédentes de la *Deffence*, et elle s'impose à l'attention des critiques qui veulent bien connaître le XVI^e^ siècle.

Nous ne voudrions pas cependant quitter ce livre, sans soumettre discrètement quelques remarques à M. H. Chamard. Il nous a paru qu'au point de vue de la grammaire, son commentaire aurait pu être plus complet. S'il est vrai que la graphie de J. du Bellay est bien souvent arbitraire, il est cependant certaines règles auxquelles elle obéit. Nous citerons, par exemple, les cas de synizèse où les voyelles — *eu* semblent ne former qu'une syllabe ; le pluriel des mots en — *ant*, où le *t* n'est pas conservé ; les adverbes terminés par une *s* qui n'est pas étymologique, comme *jusques*, *encores*, et ceux qui ont reçu un élément adventice, pour que cette *s* puisse se suffixer, comme *avecques*. L'auteur a pris le soin d'indiquer les différents sens que peut prendre le mot *mesme :* il aurait été bon de noter les cas où il reçoit une *s* finale. *Ains* correspond, non pas au latin *at*, mais, d'après l'opinion commune, au comparatif populaire *antius*, qui se rattache à *ante :* cette forme française signifie littéralement « plutôt ». « Encores », même en faisant abstraction de l'*s* finale, ne peut se rattacher au latin *hanc horam :* M. G. Paris avait proposé, sous forme dubitative, l'étymologie *atque ad horam*.

Mais nous ne voulons pas nous arrêter plus longtemps à ces remarques. Elles n'empêchent pas que l'édition donnée par M. H. Chamard ne soit vraiment critique, et bien propre à lui attirer la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre littérature.

Digitized by Google

3. Voici une thèse présentée à l'Université de Heidelberg pour l'obtention du diplôme de docteur en philosophie. Son auteur a repris un travail de M. A. Risop sur l'action de l'analogie dans le développement de la conjugaison en français, et dont la première partie traite de la consonne finale du radical. Il a estimé qu'il y aurait intérêt et profit à reprendre cette première partie en la délimitant d'une manière nouvelle : il s'est borné au radical du présent et des dérivés de ce temps, et il en a étudié l'économie générale, sans se borner aux formes analogiques.

L'entreprise était ardue, et demandait une connaissance approfondie des lois du consonantisme. Le Docteur Wilhelm Kirsch a étudié sérieusement notre phonétique et notre morphologie, et son travail le démontre suffisamment. Toutefois, il n'est pas sans défauts. L'auteur n'a pas fait suffisamment le départ des formes vraiment françaises et de celles qui sont dialectales : ainsi « colc » (p. 42) nous semble devoir être rattaché, non à la première, mais à la seconde de ces deux catégories. Peut-être aussi des indications chronologiques auraient-elles fait mieux saisir la genèse et l'évolution des formes citées par M. W. Kirsch. En certains endroits, nous avons trouvé des passages qui nous ont suggéré les remarques suivantes. P. 13, l'auteur indique *dui* comme venant de *duco :* cette dérivation n'est pas conforme aux lois phonétiques et doit être expliquée par une action analogique. Il en est de même pour d'autres formes françaises qui présentent un *i*, et qui se rattachent à des formes latines où nous constatons un *c* précédé de *u* et suivi *a : ducam, duie : conducat, conduie*. P. 15, le classique *struere* est censé faire place à une forme populaire **strucere :* supposer plutôt ici **strugere*, avec lequel la forme romane s'explique plus facilement. P. 21, pourquoi rattacher *gesir* à une forme hypothétique **jecere*, puisqu'il s'explique normalement par la forme classique *jacere* ? Nous croyons qu'ici et ailleurs, l'auteur a été mal inspiré en consultant Burguy. P. 42, l'explication des formes du présent, dérivées de *colligo*, nous a paru assez

Digitized by Google

confuse : nous doutons, en particulier, que la forme *cueils* ait jamais existé. P. 60, M. Kirsch suppose que la forme **poteam* aurait abouti phonétiquement à **posse :* le résultat aurait été normalement *puise*. P. 75, l'auteur donne quelques formes dérivées du latin *premere* et une seule de *gemere*, en avouant que les autres lui échappent. Un dictionnaire, même récent, lui en aurait présenté quelques-unes de plus : nous avons encore les composés *épreindre* et *empreindre*, dont certains temps se retrouvent chez des écrivains de nos jours, et *geindre*, *geignais*, *geignons*, etc..., très fréquents dans notre langue actuelle.

Nous nous bornerons à ces remarques. Il en est encore d'autres que nous aurions pu formuler : mais les explications qu'elles auraient appelées auraient allongé cette recension plus qu'il ne convient. Le Docteur Wilhelm Kirsch est à ses débuts, qui sont d'ailleurs pleins de promesses, et il deviendra, sans aucun doute, un romaniste distingué. Nous permettra-t-il de lui adresser le conseil suivant, que nous avons déjà formulé à l'occasion ? Il lira utilement quelques-uns de nos romanistes français les plus récents, et il pourra négliger, sans inconvénient aucun, des auteurs ou des textes aujourd'hui délaissés, dont il a cru devoir faire mention dans la bibliographie de son étude.

4. Nos voisins d'outre-Vosges poussent avec un zèle très louable leurs recherches sur la syntaxe historique du français. Ils nous devancent même souvent sous ce rapport, et nous n'avons pas à nous en étonner. Ils tiennent à bien parler notre langue, et ils en observent de près les procédés. Chez nous, beaucoup de nos compatriotes ne voient rien d'extraordinaire à certaines locutions qu'ils emploient tous les jours, et qui leur semblent constituer une partie intégrante de notre langue. Ajoutons que les gens de la bonne société, surveillant leur langage, ne voudraient pas admettre beaucoup d'expressions regardées comme trop vulgaires : par suite de ce dédain, ils n'ont pas, d'ordinaire, la tentation de les étudier. Dans sa brochure, M. Georg Ebeling passe en revue les ouvrages qui, en

Digitized by Google

1896, ont été consacrés à l'étude de notre syntaxe. Il s'occupe, en particulier, de la troisième série des *Vermischte Beiträge* de M. A. Tobler, et il ne pouvait avoir pour ce beau livre que des éloges sans restriction. Il loue aussi avec raison les *Erlaüterungen zur französischen Syntax*, de Franz Meder. Mais il critique sur certains points la *Französische Syntax* de G. Stier, et nous ne pouvons que l'approuver en cela. Stier connaissait trop peu l'histoire de notre langue pour en distinguer les nuances et les délicatesses. Cette brochure, dont nous recommandons la lecture aux romanistes de notre pays, se termine par la critique des monographies qui traitent de la syntaxe particulière à certaines parties du discours.

5. Les deux études dont nous avons maintenant à parler sont relatives, non plus au français proprement dit, mais à des dialectes apparentés. Elles ont pour but de préciser la langue qui a servi à la rédaction de telle œuvre en particulier. Nous commencerons par la brochure du Dr Paul Dreyer, *Zur Clermonter Passion*. Plusieurs de nos lecteurs savent ce que les romanistes appellent couramment « la Passion de Clermont ». Il s'agit d'un texte très ancien, qui raconte la passion de Jésus-Christ en vers octosyllabes, et qui a été trouvé à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand, dans le même manuscrit qui renferme *la Vie de saint Léger*. *La Passion* fut publiée, dès 1848, par Champollion-Figeac, qui d'ailleurs dut se borner au rôle de simple éditeur, n'étant pas suffisamment préparé pour donner à ce texte l'appareil scientifique qui l'aurait mieux fait valoir. Mais, peu d'années après, les rééditions de ce texte se sont suivies à des intervalles assez rapprochés, en même que les travaux destinés à fixer le dialecte dans lequel il avait été rédigé. Comme il abonde en provençalismes, on ne put s'attacher à l'hypothèse que cet idiome fût le français proprement dit. On finit par croire à l'existence de deux rédactions successives, et l'on chercha à le déterminer au moyen des assonances. Toutefois, Diez n'arriva pas aux résultats qu'il avait attendus de cette méthode, parce

Digitized by Google

qu'il n'avait pas considéré la phonétique de *la Passion* comme étant celle d'un dialecte parlé sur les confins du français et du provençal, et aussi parce que les études dialectales n'étaient pas encore assez avancées. Nous ne reproduirons pas la discussion du Dr Paul Dreyer. Nous nous contenterons de résumer ses conclusions. *La Passion* a été d'abord rédigée dans la Marche orientale ou le Sud-Ouest du Bourbonnais, tout au plus dans la partie qui s'étend jusqu'à l'Allier; il a été transcrit d'abord par un scribe qui était de la Marche ou du Poitou, et en dernier lieu, dans la rédaction que nous possédons, par trois copistes limousins. Les recherches de M. P. Dreyer sont menées avec sagacité et conscience, et ses conclusions vraisemblables. Nous pouvons les admettre provisoirement. Mais nous ne pensons pas que le dernier mot soit dit sur la question qui est posée ici. La connaissance des dialectes français n'a pas encore fait tous les progrès dont elle est susceptible, et peut-être l'auteur ne connaît-il pas tous ceux qui ont été opérés. Attendons, sans oublier la gratitude que nous devons à M. Paul Dreyer pour son estimable travail.

6. Une étude similaire nous est donnée par Mme Mildred K. Pope, Resident Tutor de Somerville College, à Oxford. Pour obtenir le titre de docteur de l'Université de Paris, elle a présenté une thèse sur la langue de Frère Angier. Ce qu'était cet auteur, il n'y a pas bien longtemps que nous le savons. C'est M. Paul Meyer qui nous l'a fait connaître, en publiant dans la *Romania* (t. XII, pp. 155-208), une *Vie de saint Grégoire* rédigée en vers français par le bon religieux, chanoine régulier de Saint-Augustin à Sainte-Frideswide d'Oxford. Le savant romaniste nous apprenait en même temps que celui-ci avait traduit dans le même mètre, — le vers octosyllable, — les *Dialogues* de saint Grégoire, et qu'il indiquait la date de ses deux travaux, 1212 et 1214. Voici dans quels termes il s'exprime en parlant de la *Vie :* « (Cet ouvrage) appartient à cette branche de notre vieille littérature qui s'est développée en Angleterre à la suite de

Digitized by Google

la conquête normande, et nous fournit un témoignage très précis sur l'état de la langue à une époque et un lieu déterminés. » Il n'affirme pas la même chose de la traduction des *Dialogues :* mais il n'est pas téméraire de penser que son jugement est le même pour cette nouvelle œuvre, exécutée environ dix-huit mois après la précédente. M. Cloran, dans une thèse soutenue à Strasbourg sur la langue des *Dialogues*, n'hésite pas à affirmer que c'est l'anglo-normand.

Mme Mildred K. Pope s'est dit que, si Fr. Angier a rédigé ses deux poèmes à Oxford, il ne s'ensuit nullement qu'il ait employé le dialecte en question. Elle a cherché, dans sa thèse, à déterminer la langue dont le religieux s'est servi. Pour atteindre son but, elle a examiné la phonétique, la morphologie et le vocabulaire de la *Vie* et des *Dialogues*, en établissant les distinctions nécessaires et en faisant la revue des hypothèses qui peuvent avoir de la vraisemblance. Voici les conclusions auxquelles elle est arrivée. La langue de Fr. Angier a pour base un dialecte de la France occidentale, et l'anglo-normand ne lui a fourni que des éléments adventices. L'auteur croit même possible de préciser ce dialecte français : il appartiendrait à l'Anjou, ce qui concorderait avec le nom du Chanoine régulier, qui indique une origine angevine. Il faudrait alors ajouter ce religieux « au nombre déjà considérable d'écrivains qui, originaires des domaines continentaux des rois angevins, se sont établis au cours du XIIe siècle en Angleterre. Là, tout en subissant eux-mêmes l'influence de la langue parlée et écrite autour d'eux, ils ont conservé bien des traits caractéristiques de leur propre parler, et c'est grâce à cette circonstance qu'on en retrouve quelques-uns dans cette langue si mêlée qui se parlait là-bas, à la fin du XIIe siècle. »

Nous hésitons à admettre ces conclusions, malgré la conscience que Mme M. K. Pope apporte à les établir : nous attendons sur ce point le jugement de M. Paul Meyer, qui connaît si bien l'anglo-normand. Qu'il nous soit permis seulement de formuler quelques critiques. La disposition

Digitized by Google

que l'auteur a imaginée pour son lexique, est peu heureuse : au lieu de rattacher les dérivés et les composés à la forme primitive, il eût été plus naturel de donner chaque mot à la place que l'alphabet lui assigne. Le procédé adopté par elle l'a d'ailleurs conduite à des rapprochements bien surprenants : celui, par exemple, de « acheison » et de « encuser », et celui de « ester » avec « arester ». Nous avons aussi remarqué dans ce lexique des traductions inexactes : ainsi, nous ne pensons pas que le mot « estor » (auquel « restorer » est rattaché par erreur), puisse se traduire par « approvisionnement ». Mais nous aurions mauvaise grâce à multiplier ces critiques. Nous résumerons notre impression générale, en disant que ce travail est très sérieux, et qu'il fait bien augurer de l'avenir des études romanes à Oxford.

7. Des circonstances, que nous regrettons vivement, nous ont obligé de remettre jusqu'à ce jour la recension du livre de M. J. Mortensen sur *le Théâtre français au moyen âge*. Cet ouvrage comprend une série de leçons faites à Gothenbourg devant un public mixte, composé d'étudiants et de gens du monde. De là le caractère que présente cette étude. Elle est suffisamment savante, et rédigée aussi de manière à être goûtée de ceux qui veulent des conclusions nettement formulées, et une exposition aussi claire que possible. L'auteur est au courant de tous les travaux publiés sur la matière. Il raconte fort bien l'histoire du drame chrétien médiéval et ensuite celle du drame comique, sans omettre rien d'essentiel, et M. E. Philipot a pu dire très justement dans la Préface : «... Ayant à concentrer en deux cent cinquante pages l'évolution d'un genre et trois siècles de production dramatique, M. Mortensen a résolu le difficile problème d'être suffisamment complet sans être sec... » Avouons toutefois que l'intérêt du lecteur aurait été beaucoup plus vivement éveillé, si des citations littérales avaient été faites dans le cours de l'exposition. De plus, ce livre ne présente ni notes ni références, et les lecteurs qui aiment

Digitized by Google

à se rendre compte des choses, le regretteront. Mais, pour juger impartialement cette étude, nous ne devons pas oublier qu'elle était destinée à un public suédois.

En résumé, ce livre n'apprendra rien de nouveau aux romanistes qui ont étudié sérieusement le sujet dans les travaux des spécialistes, particulièrement ceux de MM. Petit de Julleville et Marius Sepet. Mais pour les non initiés, il sera un guide aimable et sûr : ilspourront ensuite compléter leurs connaissances à l'aide des ouvrages dont nous venons de parler. Nous avons eu l'occasion de louer les mérites de M. Philipot comme traducteur : la version qu'il nous a donnée de ce livre nous a paru à la fois fidèle, précise et élégante.

8. C'est encore un chapitre d'histoire littéraire que nous rencontrons dans l'étude où Mme Alice A. Hentsch nous parle de la littérature du moyen âge qui s'adressait spécialement aux femmes. Les auteurs qu'elle passe en revue n'ont pas tous employé les langues romanes ; beaucoup ont écrit en latin, quelques autres en anglais ou en allemand. Mais comme, en définitive, la majorité se compose de ceux qui se sont servis des langues novo-latines, la recension de cet ouvrage nous paraît ici parfaitement justifiée. Le sujet est à coup sûr très attrayant, et il n'a jamais été traité *ex professo* : les érudits qui se sont occupés, par exemple, de l'éducation des femmes au moyen âge, l'ont abordé sous une face toute différente. Que faut-il penser du travail de Mme A. A. Hentsch?

Il est disparate, parce que trop vaste est le sujet embrassé. Il s'agit de faire connaître toute la littérature écrite pour l'éducation des femmes, et elle revêt des caractères bien différents. Il est des traités proprement religieux, et destinés à enseigner la piété; il en est d'autres où l'auteur s'efforce d'inculquer les maximes de la plus haute morale, d'ailleurs toujours religieuse ; d'autres qui sont satiriques autant que didactiques; d'autres, qu'il faut appeler érotiques, traitaient de l'amour courtois tel qu'on le comprenait

Digitized by Google

alors. L'auteur n'a pas cru devoir se borner à cette littérature déjà bien complexe. Il a voulu étudier aussi les traités des Pères de l'Eglise qui sont écrits pour la direction des femmes. Serons-nous taxé de critique exagéré, si nous disons que c'est faire remonter bien haut le moyen âge, que de le reporter à saint Jérôme et jusqu'à Tertullien? Et le plan du livre n'aurait-il pas encore été assez vaste, si l'auteur avait négligé résolument les traités adressés à des personnes qui avaient fait profession publique de virginité?

Nous sommes aussi forcé d'ajouter que le livre n'est pas proprement « composé ». Après une bonne introduction de treize pages, où Mme A.-A. Hentsch propose de distribuer en quatre groupes principaux les œuvres qu'elle a en vue, elle se borne à donner de celles-ci une analyse presque toujours sommaire, et en suivant l'ordre le moins heureux de tous, l'ordre chronologique. Si elle avait pris le soin de traiter par chapitres séparés, et d'après le caractère qu'elles présentent, les œuvres qu'elle a étudiées; si elle les avait rapprochées et comparées pour aboutir à des conclusions générales, son travail eût été plus ardu sans aucun doute, mais aussi plus méritoire et plus intéressant. Nous croyons aussi qu'elle connaît trop peu le moyen âge pour le juger d'une manière impartiale : elle en a vu sans doute les défauts, mais elle en a méconnu les qualités, et elle oublie spécialement cette naïveté qui excuse ou au moins explique tant de particularités si étranges au premier abord.

A tout prendre, ce livre peut rendre des services. Il mettra en relief bien des œuvres qu'un très petit nombre chercherait à lire dans le texte original, et que le reste des lecteurs n'irait pas étudier dans *l'Histoire littéraire de la France*, par exemple. Il montrera comment nos pères comprenaient l'éducation de la femme, et plus d'une mère de famille pourrait retrouver ici des conseils oubliés aujourd'hui, mais d'une portée pratique indéniable. L'auteur dit quelque part : « ... L'étude de toute cette littérature n'a

Digitized by Google

rien d'aride, au contraire. » Il n'exagère pas, et le résumé qu'il nous en a donné le prouve suffisamment : les lecteurs qui s'arrêteront à consulter cette œuvre, y trouveront un agréable délassement en même temps que d'excellents exemples à imiter.

9. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler du livre de M. Adolf Tobler, *Vom französischen Versbau alter und neuer Zeit.* La publication d'une quatrième édition nous la fournit, et nous nous hâtons d'en profiter. Cette œuvre est connue en France surtout par la traduction qui en a été faite par MM. K. Breul et Léopold Sudre. Les savants ont admiré dans cette étude des mérites indéniables. M. Tobler ne s'est pas borné à rappeler le détail des règles, comme on le trouve dans les manuels destinés aux aspirants poètes. Il a considéré ces règles d'un point de vue plus élevé, et il a pu en montrer la nature et les relations réciproques. D'autre part, il sait à fond l'histoire de notre langue et des autres idiomes romans. Il a été à même de faire l'histoire du vers français et d'expliquer ses lois d'aujourd'hui par celles d'autrefois. Quelqu'un objectera que les unes ne sont pas identiques aux autres. Mais, comme l'a dit fort justement M. G. Paris, « notre versification actuelle, dans ses principes essentiels, comme dans la plupart de ses détails, est la versification du moyen âge, régularisée en certains points, améliorée en quelques-uns, appauvrie en plusieurs. »

Voilà pourquoi ce traité a conquis si facilement l'admiration des romanistes. A la vérité, il est de format modeste, et il n'étudie que la structure du vers, en négligeant tout ce qui est relatif à la strophe. M. A. Tobler explique fort bien les considérations qui l'ont guidé : il n'a voulu que donner aux étudiants un résumé des règles essentielles de notre versification, il se réservait de traiter dans son cours un certain nombre de questions importantes. Mais cette étude élémentaire renferme bien des remarques ingénieuses, et plus d'un fait déjà connu nous est présenté sous un jour nouveau.

Digitized by Google

La traduction de MM. Breul et Sudre est faite d'après la seconde édition allemande. La troisième offrait beaucoup de corrections et d'additions, conseillées par les savants ou suggérées à M. Tobler par ses propres observations. La quatrième, que nous présentons à nos lecteurs, a reçu aussi un petit nombre d'améliorations : quelques rares additions, et des corrections de textes d'après des éditions nouvelles. L'auteur ne complétera-t-il pas un jour ce traité en y ajoutant l'étude de la strophe française ? Nous lui en serions tous reconnaissants, nous qui lui gardons une profonde gratitude pour le livre que nous venons de parler, et dont nous aurions voulu mieux faire ressortir le mérite.

10. M. A. Tobler a basé son étude sur l'histoire du vers français. M. H. Grein a conçu la sienne à un point de vue différent. Il s'est borné à étudier la rime telle que l'entendait Théodore de Banville, sans considérer si les théories et la pratique de l'étonnant versificateur avaient des précédents dans l'histoire de notre littérature. Si nous avons à regretter qu'il ait ainsi restreint son sujet, nous reconnaissons volontiers qu'il l'a heureusement choisi. Ceux qui ont étudié d'un peu près notre littérature française, n'ignorent pas que pour Banville, la rime est le vers tout entier : « On n'entend dans un vers, nous assure-t-il, que le mot qui est la rime. » Le jeune savant s'est donc efforcé de comprendre ce qu'a été la rime chez cet auteur, et voici la méthode qu'il a suivie. Il a d'abord consulté son *Petit traité de poésie française* pour savoir les théories qu'il professait; puis il a examiné si, dans l'élaboration de son œuvre, il y était resté fidèle. En fait, il a constaté que le poète ne suivait pas toujours les règles du théoricien, et le phénomène est d'une explication facile. Banville, en dictant aux jeunes des lois nouvelles, le faisait avec une intransigeance voulue et dans des termes qui dépassaient sa pensée. Il était naturel qu'il apportât moins d'ardeur à les observer, quand les expressions voulues ne répondaient pas à son appel.

Digitized by Google

La thèse de M. H. Grein est d'une lecture agréable, et présente bien des remarques ingénieuses. Elle est divisée en deux parties, qu'il intitule *Phonétique* et *Sémantique*. Dans la première, il étudie les phonèmes qui contribuent à former la rime; dans la seconde, les sens que peuvent présenter les mots appelés à rimer entre eux. C'est ici qu'il examine, par exemple, la règle formulée par Banville : « Tâchez d'accoupler le moins possible un substantif avec un substantif, un verbe avec un verbe, un adjectif avec un adjectif. Mais surtout ne faites jamais rimer ensemble deux adverbes, si ce n'est par force et ironie. » C'est encore dans ce chapitre qu'il parle des rimes homonymes, et des rimes équivoques et funambulesques, qui ont été pour une certaine part dans la célébrité du poète. Le Dr H. Grein, comme il en a exprimé l'espoir, apporte ici une contribution à l'étude de la rime telle qu'elle est conçue de nos jours. Son travail aurait été plus utile encore et plus méritoire, s'il s'était efforcé de l'élargir par des références à l'histoire de nos différentes écoles poétiques, en montrant ce que Théodore de Banville leur doit et ce qu'il leur a donné. Mais ne soyons pas trop sévère. N'oublions pas qu'il s'agit ici d'une thèse allemande, qu'elle a été composée à Kiel, et que l'auteur ni pouvait être au courant des questions générales de la poétique d'aujourd'hui aussi facilement qu'un étudiant français.

11. Nous avons promis de présenter à nos lecteurs un livre posthume de M. le chanoine D. Haigneré, *le Patois boulonnais comparé avec les patois du Nord de la France : Vocabulaire*. Peut-être n'ont-ils pas oublié comment, dans cette revue, nous avons jugé la grammaire, qui constituait la première partie de cette publication. Alors l'idée qui leur en est restée, c'est que nous regardions cette grammaire comme trop prolixe et trop dépourvue de précision. Sur le vocabulaire, nous nous croyons obligé de porter un jugement similaire, pour les raisons suivantes. Le système graphique adopté par l'auteur est vraiment trop défectueux.

Digitized by Google

M. Haigneré veut écrire par *en* une nasale *in*, et il base sa théorie sur la prononciation du latin, comme si elle avait été conservée intacte jusqu'à nos jours. Il objecte qu'il y a un autre son similaire, mais d'une valeur quelque peu différente, pour lequel il réserve cette graphie *in*. S'il avait étudié de près les ouvrages de nos phonétistes, il aurait trouvé facilement les signes diacritiques qui lui étaient nécessaires. Au surplus, son dictionnaire patois achevé, il a eu la singulière idée de le compléter en y introduisant les formes proprement françaises qui sont usitées dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Nous pouvons dire : A quoi bon? Sans compter que l'espace ainsi employé aurait été plus utilement occupé par des exemples patois qui ont été supprimés, et qui ne font pas double emploi avec ceux de la *Grammaire*.

Ce n'est pas tout encore. L'éditeur inconnu de ce livre n'a pas craint d'y glisser des étymologies empruntées à M. Espagnolle. Celui-ci, entre autres ouvrages, a publié *l'Origine du français*, qui est un vrai défi porté à la philologie contemporaine. Les mots dont l'origine latine est admise de tous les savants, sont par lui rattachés au grec. Le mot « pigeon », en boulonnais « pingeon », est dérivé du grec πενίον ou πελίον. « Chacun » a provoqué les recherches des romanistes. Ils ont bien perdu leur temps, en n'adoptant pas l'étymologie de M. Espagnolle : selon lui, le vieux français avait *caden*, qui vient du grec καθέν (nous donnons scrupuleusement la graphie du vocabulaire). « Médaille », en boulonnais « médale », est rapporté à μετάλλου μίμημα. Quand une nouvelle édition sera donnée de ce livre, nous croyons que le premier soin du correcteur devra être de supprimer toutes les formes proprement françaises, et surtout les étymologies grecques du genre de celles que nous venons de citer.

Nos lecteurs comprendront facilement combien il est facile de perdre patience, en lisant un ouvrage où se rencontrent souvent de pareilles aberrations. Cependant nous leur conseillerons de parcourir au moins ce livre, où ils

Digitized by Google

trouveront bien des détails intéressants : ils pourront faire des rapprochements fréquents entre les formes du patois étudié et celles du français et de certains patois du Nord, et noter des traits qui décèlent l'état d'âme des Boulonnais. Si nous avions pour tous les pays français un répertoire de la langue qu'on y parle, nous pourrions nous faire une idée plus vraie et plus vivante de ce qu'est notre patrie, et des différences intellectuelles et morales qui en caractérisent les différentes régions.

12. Empruntée à Dante (Purgat. ch. xxiv, v. 55), l'expression « *Il dolce stil nuovo* » a été conservée par nos contemporains pour désigner des écrivains de mérites, de caractères et même de temps différents, mais qui se ressemblent par certains traits : l'amour idéal, le symbolisme, le souci de la sincérité dans l'art d'écrire ou de parler, enfin une langue aimable et embaumée de poésie. Les critiques ne s'accordent pas toujours pour indiquer les auteurs qui se sont distingués dans cette nouvelle manière, et qui appartiennent à des écoles différentes, la bolonaise, l'ombrienne et la toscane. C'est pourquoi M. Karl Vossler a bien fait de nous avertir que son étude porte surtout sur Guido Güinicelli, Guido Cavalcanti et Dante Alighieri. Il nous dit aussi qu'il veut traiter le sujet autrement que ses devanciers. Ceux-ci ont cherché à déterminer les caractères du *Dolce stil nuovo :* notre auteur s'est appliqué à en décrire les bases philosophiques et la genèse au point de vue des idées. Il s'est d'ailleurs moins occupé de déterminer ce que la littérature devait à chaque poète en particulier, que de faire la synthèse des tendances philosophiques qui ont enfin abouti à la création d'une nouvelle manière d'écrire.

Trois questions lui paraissent résumer ces tendances et ces idées. La première est celle qui a trait à la noblesse. On s'accordait assez généralement à n'admettre que celle de l'âme, en rejetant celle du sang et surtout celle de l'argent. On aboutit enfin à la définir : Une disposition, une aptitude à la vertu. C'est ainsi que l'entend l'auteur du *De*

Digitized by Google

Eruditione Principum. Guido Guinicelli disait de son côté : « La noblesse de l'âme est une disposition à l'amour ». Pour certains esprits, les deux idées devaient s'accommoder et produire cette sentence quelque peu singulière : « Amour est vertu ».

Mais que faut-il entendre par amour ? Ce fut aussi l'occasion de longues discussions ! Les théologiens et les philosophes étaient d'accord avec la plupart des troubadours pour dire que le véritable amour consiste à désirer le bien : mais ils cessaient de s'entendre quand il s'agissait de définir ce bien. Le troubadour assurait alors que l'objet à aimer était une noble femme. Le théologien enseignait, de son côté, que c'étaient les êtres supérieurs, et Dieu par-dessus tout. Le troubadour s'efforça de tout concilier en symbolisant dans la femme ce qu'il y a de plus élevé, de plus immatériel, et — quelques-uns allèrent jusqu'à ce point, — de plus divin. Nous pouvons dire que c'était le résultat d'un étrange éclectisme.

Nous arrivons au troisième problème, celui de la connaissance. Tout d'abord, les poètes affirmaient que la vue de l'objet aimable suffisait pour produire l'amour. Plus tard, ils ont émis des théories plus idéalistes, en disant que ce résultat est produit par l'intellect pur. Mais ici encore les scolastiques ne s'entendaient pas avec les Averroïstes : de là, des essais de conciliation entre les théories des uns et des autres, et un *Compromissionsystem* qui se fait jour chez certains poètes.

Nous ne pouvons songer à raconter les phases de cette évolution. Mais nous reconnaissons volontiers que si les assertions de M. Karl Vossler ne sont toujours justifiées, son étude est très méritante, et constitue un bon chapitre de l'histoire littéraire de l'Italie.

13. Nous avons reçu de l'Italie un livre dont le titre est plein de promesses, puisqu'il nous annonce qu'on y traite de la langue et de l'histoire littéraire de ce pays depuis les origines jusqu'à Dante. Quand nous avons pris connais-

Digitized by Google

sance de cet ouvrage, grande a été notre déception. Il a trois cents pages environ. L'introduction en comprend un peu moins de quatre-vingt-dix, et il y est parlé de la France plus que de l'Italie. M. Petrocchi intitule la seconde partie de son livre *Il Duecento*. La moitié environ est remplie par l'étude historique de ce siècle. Les cent neuf pages qui restent sont consacrées à l'histoire des origines littéraires, à l'étude de *Il dolce stil novo* (sic), enfin à raconter la jeunesse de l'Alighieri.

Nous essayions de deviner ce qui avait amené l'auteur à concevoir son manuel d'une manière si étrange. Une note finale nous apprend qu'il avait rêvé une œuvre beaucoup plus considérable, et que la mort l'a surpris dans l'exécution de son dessein. Dès lors tout s'explique. Ce que nous nous expliquons moins, c'est la passion gibeline qui animait l'auteur quand il racontait l'histoire de l'Italie. Pourquoi aussi publier une œuvre si imparfaite ? Nous ne pouvons juger à distance si elle apprendra quelque chose à nos voisins d'au delà des Alpes. Mais nous avons peine à croire que la patrie de romanistes éminents tels que G. Ascoli, P. Rajna, F. d'Ovidio, E. Monaci, — nous citons au hasard du souvenir, — ne possède pas sur la philologie italienne des œuvres supérieures à celle de M. P. Petrocchi, et qui la rendent à peu près inutile.

14. Qu'il nous soit permis, avant de terminer, de présenter à nos lecteurs une brochure où M. B. Hauréau expose les résultats qu'il a obtenus en dépouillant certains manuscrits de notre Bibliothèque nationale. Il est vrai que ces manuscrits ne nous donnent que des textes latins: mais, comme les œuvres qu'ils renferment apportent d'utiles contributions à l'histoire littéraire de la France, nous nous croyons autorisé à leur accorder une mention dans cette revue. M. B. Hauréau, qui avait approfondi la partie médiévale de cette histoire, note avec soin ce que nous pouvons trouver dans ces manuscrits. Il en est qui renferment des textes déjà imprimés, et même qui donnent seulement uen

Digitized by Google

leçon incomplète, si nous la comparons à celle qui a été déjà publée. Ceux-là ne peuvent nous être que d'un assez mince profit. Il en est d'autres qui présentent un texte ignoré jusqu'ici, et dont la connaissance peut être profitable aux éditeurs de l'avenir. Le savant académicien n'a garde de les négliger, il publie même in extenso ceux qui ont le plus d'importance. Tel est par exemple, un passage de Robertus Pullo (faut-il traduire Robert Pulleyn?), où l'auteur vante les avantages de la vie religieuse. Bien souvent, la tâche de M. Hauréau consiste à rectifier des attributions d'ouvrages et signaler l'auteur véritable d'un traité. En fin de compte, sa brochure peut être utile à bien des chercheurs, et nous la recommandons à tous ceux qui s'intéressent à la littérature latine du moyen âge.

A. LEPITRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Conférences de Saint-Roch. *La divinité de Jésus-Christ* par L. Poulin et E. Louth. In-12 p. xxxviii — 204, Paris, Maison de la Bonne Presse.

Ces conférences prêchées à Saint-Roch dans le diocèse de Paris se recommandent par une originalité de très bon aloi. C'est une très grande bataille entre la vérité et l'erreur, bataille vive et animée, où les acteurs font preuve d'une stratégie savante et pleine d'habileté M. l'abbé Louth est chargé de l'attaque, M. Poulin soutient la défense.

Elles sont au nombre de cinq, et ont pour objet de prouver la divinité de Jésus-Christ. La démonstration se compose de quatre preuves : l'affirmation du Christ, les miracles, les prophéties, la résurrection. M. Louth s'inspire des œuvres de l'érudition moderne. Les batteries qu'il dresse n'ont par conséquent rien de fantaisiste ni de suranné. C'est Renan, Strauss, et autres incrédules qui lui fournissent ses armes les plus acérées. M. Poulin en lui répondant fait appel aux ressources d'une théologie forte et solide. Mais il ne néglige point l'appui que prêtent à nos dogmes les aveux des contemporains loyaux et sincères. Aux affirmations audacieuses de la libre pensée, il oppose les affirmations contraires parties du même camp. Ce n'est point banal de combattre Renan avec les arguments développés par ses propres admirateurs, et de conduire à l'assaut des rêveries de Strauss, Renan lui-même, Reville et de Pressensé.

Ph. Gonnet.

Digitized by Google

Elévations sur les litanies de la Très Sainte Vierge, par M. l'abbé GENTY DE BONQUEVAL, 2e et 3e volumes. In-4°, p. v-722. Paris, Vic et Amat.

Les litanies de la très Sainte Vierge ne sont pas seulement un magnifique chant de triomphe en son honneur, et un hommage solennel rendu à ses glorieuses prérogatives. Elles nous offrent de plus un admirable résumé de la doctrine chrétienne et un tableau vivant de toutes les vertus surnaturelles qui viennent s'épanouir avec éclat dans la figure radieuse de l'auguste mère de Dieu.

Sous chacune de ces formules se cachent de véritables trésors qui mis en relief par une main habile étonnent par la variété et la profondeur. C'est le but que se propose l'auteur dans ce travail, et il y déploie une très grande érudition. Il y a tel de ses chapitres qui, pour la richesse des idées et l'ampleur de la doctrine, est un petit traité de théologie. Nous citerons en particulier les élévations *Vas honorabile* et *Regina angelorum*. L'auteur a résumé en termes fort clairs la partie de la Somme où saint Thomas s'occupe des hiérarchies célestes. On y lira encore avec un vif intérêt la cause et la chute des mauvais anges, l'épreuve et le triomphe des bons anges, leur nombre prodigieux, leur essence et leurs facultés, l'action qu'ils exercent sur le monde, etc.

La Sainte Vierge est la grande inspiratrice de l'auteur. C'est elle qui guide sa plume, et la dirige dans le choix des sujets, et dans la manière de les concevoir. Toutes les prérogatives de la mère de Dieu, toutes ses vertus se déroulent aux yeux du lecteur dans une série d'études pleines d'intérêt. C'est comme une guirlande d'une grâce exquise et une couronne qui brille d'un vif éclat. L'idée dominante paraîtra peut-être un peu hardie. Mais au fond il serait facile d'en retrouver le germe dans les Pères de l'Eglise. Tous les biens surnaturels nous viennent de l'Incarnation, et l'Incarnation a pour cause formelle l'assentiment donné par Marie au message de l'ange... c'est par l'union des deux volontés de Marie et de l'Esprit-Saint que le Verbe a été conçu et est devenu le Christ. Le Verbe est par là même redevable à sa mère et au Saint-Esprit de son titre de Christ et de tous les autres titres de Roi, de Pontife et de Prophète qui y sont attachés et inclus; car c'est par la suite de son libre consentement et de sa fidèle coopération à l'Esprit-Saint, survenu d'abord en elle, que celui-ci a pu s'épandre tout entier sur le Christ son fils. La Vierge a donc une autorité de cause formelle

Digitized by Google

sur le Christ, comme le Saint-Esprit en a une de cause efficiente (1). Cette idée bien comprise n'est que la paraphrase de cette affirmation universellement reçue, que tout nous vient par Marie.

En remontant ainsi au premier principe des prérogatives de Marie, l'auteur leur a donné une base solide, et en même temps l'exposition qu'il en fait est empruntée aux sources les plus pures. C'est la grande voix de saint Augustin qu'il nous fait entendre que toutes les hérésies plus ou moins s'attaquent à la mère de Dieu par là même qu'elles anéantissent ou qu'elles altèrent le mystère de l'Incarnation. Avec saint Thomas nous apprenons que Dieu l'a revêtue « de toutes grâces, de toutes beautés, et de tous attraits possibles, et qu'il en a fait l'exemplaire universel des vertus chrétiennes. »

Cet ouvrage est une mine féconde pour les prédicateurs appelés à célébrer les grandeurs de la Sainte Vierge. Ils y trouveront des matériaux abondants qui les mettront en mesure de traiter les sujets les plus divers. C'est une petite somme de théologie *mariale*. Qu'ils veuillent expliquer le mystère de sa maternité divine, qu'ils se proposent de nous la montrer comme associée à la rédemption du genre humain, qu'ils s'attachent à entrer dans le détail de ses vertus, ils n'auront qu'à puiser dans cette mine. Elle est riche, variée, et à toute occasion leur fournira, selon la parole de l'Evangile, des choses anciennes et nouvelles, *nova et vetera*.

Ph. GONNET.

La psychologie du Christ, par A. CHOLLET, 2 vol. in-12. Paris, Lethielleux, 1904. Prix : 4 fr.

Dans deux petits volumes, pleins de piété et de poésie, M. le chanoine Chollet essaie d'établir la psychologie humaine du Christ. Il s'inspire surtout des données de la Théologie sur le mystère de l'Incarnation. Il considère successivement l'Intelligence humaine du Christ, ornée de ses trois sciences intuitive, infuse et acquise, puis sa conscience psychologique et morale, sa volonté jouissant de l'impeccabilité et de la sainteté, enfin il consacre le dernier chapitre au Cœur de Jésus et à ses passions.

(1) T. II, p. 9.

Digitized by Google

La psychologie que l'auteur nous donne de l'âme humaine du Christ, n'est pas une psychologie descriptive, s'appuyant sur les les faits et les paroles rapportés dans l'Evangile ; il étudie avant tout la nature des facultés, leurs propriétés et ne donne qu'une petite place à leurs opérations et à leurs manifestations extérieures.

Tout l'ouvrage est écrit dans un style facile, clair, plein de piété. Peut-être l'auteur abuse-t-il des comparaisons, et les choisit-il parfois d'une manière discutable. Comparer l'intelligence humaine du Christ au Palais des Illusions qui était une des beautés de l'Exposition de 1900 à Paris (I, p. 34), sa science infuse au phonographe (I, p. 103), nous parler pendant deux pages (I, pp. 167, 168, 169) des gorges du Tarn, pour nous faire connaître la science acquise du Christ, me paraît non seulement inutile, mais quelquefois d'un goût douteux.

Sacræ liturgiæ Compendium opera F.-X. Coppin eccl. cathed. Torn. canon. honor., L. Stimart in semin. Torn. s. liturgiæ prof. sedulo recognitum novissimæ rubricarum reformationi et recentissimis s. r. c. decretis accommodatum novoque ordine digestum. Editio altera. Tournai, Casterman, 1904. In-8, XIX-619 p.

Les manuels de liturgie se sont beaucoup multipliés ces dernières années. Celui qu'on présente au public offre cet avantage d'être rédigé en latin si toutefois ce n'est point inconvénient, car de moins en moins on connaît et on utilise le latin dans nos séminaires. Aucune part n'a été faite dans ce manuel à l'histoire liturgique, j'entends par là l'histoire de l'origine des rites, sans laquelle il est difficile de comprendre la raison et le but parfois si obscurs de nombre de cérémonies, c'est là le gros défaut de l'ouvrage, défaut qui ne laisse pas de sauter aux yeux. Toutefois, les auteurs se sont appliqués et ont réussi à introduire dans leur ouvrage la plus grande somme possible de références aux décrets de la congrégation des rites ; c'est dire que la partie qui concerne les rubriques a été soigneusement rédigée et que pour la pratique des cérémonies on peut toujours s'en tenir aux décisions apportées par les auteurs.

J.-B. M.

Digitized by Google

Missæ de Requie juxta rubricas a Leone XIII reformatas a Josepho Ekker, canonico ecclesiæ cathedralis Labacensis, p. 92, in-12. Labaci in Austria. Prix : **1** fr. **25**.

On sait que Léon XIII a modifié sur un certain nombre de point les règles qui touchent à la célébration des messes *pro defunctis*. Ces modifications sont nombreuses et s'éloignent sensiblement du droit antique. Les décrets qui les portent à la connaissance du clergé ont paru en des circonstances très diverses, et il n'est pas toujours facile de les consulter. L'auteur du présent opuscule les a réunis, et il a fait à l'occasion une étude approfondie de la matière. Voici les principales questions qu'il discute, et l'ordre qui préside à la composition de l'ouvrage. Dans un premier article il traite des messes de *Requie* en général, leurs différentes espèces, l'obligation de les célébrer, les empêchements, la qualité du rite, le nombre des oraisons, etc. Dans un second article, il aborde la question des messes privilégiées, messes pour la commémoration des morts, pour le jour de la mort, pour le troisième, le septième et le trentième jour, messes solennelles et messes privées. Le troisième article renferme les règles applicables aux messes non privilégiées.

Le mérite de cet ouvrage est de nous tenir au courant des décisions les plus récentes de la sacrée congrégation des Rites. Outre la collection authentique des décrets approuvés le 16 février 1898, l'auteur nous met devant les yeux, les décisions plus récentes portées depuis 1899.

Ph. Gonnet.

Science et Religion. *Etudes pour le temps présent*. Volumes petit in-12. Paris, Bloud. Prix : **0** fr. **60**.

Les lecteurs de l'*Université catholique* connaissent la collection intitulée : *Science et religion*, publiée à Paris chez MM. Bloud et Barral. Des écrivains catholiques de renom y ont publié des monographies sur les questions les plus diverses, en se plaçant d'ordinaire au point de vue de la défense de la religion contre les attaques rationalistes. Leur but est donc de vulgariser les idées saines et de combattre les erreurs, les préjugés et les calomnies que répand à profusion la presse anticatholique. Elle comprend actuellement près de 260 volumes. Voici quelques-uns des derniers parus que nous avons spécialement remarqués.

Digitized by Google

La Bible et l'Egyptologie, par ERMONI, 64 pages. Prix : 0 fr. 60.

M. Ermoni cherche à établir les rapports qui existent entre la Bible et l'Egyptologie. Il commence par montrer dans un résumé aussi synthétique que possible, les points de contact entre la Bible et l'Egyptologie ; puis il expose et critique la théorie rationaliste, qui prétend faire de la Bible un simple décalque des institutions égyptiennes, et lui enlever ainsi tout caractère divin. Enfin il établit la supériorité de la Bible. Ce livre sera très utile aux exégètes et en général à tous ceux qui s'occupent d'une manière quelconque d'apologétique scripturaire.

La Bible et l'Assyriologie. *La Bible et l'Orientalisme*, par V. ERMONI. Prix : 0 fr. 60.

L'*Assyriologie* a contribué à éclaircir et à confirmer bien des données de la Bible, M. Ermoni s'est attaché à faire comme l'inventaire de tous les éléments bibliques qu'on a trouvés dans les monuments et les textes assyro-babyloniens. Il a éloigné tout ce qui est incertain ou qui manque d'une base solide. C'est un travail à la fois très précis et très méthodique. Tous ceux qui s'occupent de l'étude scientifique de la Bible, ou qui, troublés par les objections tirées des découvertes assyro-babyloniennes, ont besoin d'une sérieuse apologétique, pourront tirer le plus grand profit de ce livre.

Les Origines de l'Episcopat, par V. ERMONI. — Prix : 0 fr. 60.

L'origine de l'épiscopat unitaire, tel qu'il fonctionne aujourd'hui dans l'Eglise, est un des plus importants problèmes de la théologie positive. Dans ces derniers temps on s'est occupé de cette question d'une manière toute particulière, sans pouvoir cependant arriver par des méthodes historiques à des résultats définitifs et acceptés de tous. M. Ermoni montre bien toutes les difficultés historiques du problème, remonte aux écrits primitifs de la littérature chrétienne, dissèque les textes avec une critique absolument objective, et établit contre les presbytériens l'origine divine de l'épiscopat. C'est un travail d'une grande précision, rempli de faits et de textes et où l'histoire va rejoindre la théologie. Tous ceux qui s'intéressent à l'étude des Institutions chrétiennes retireront le plus grand profit de la lecture de ce volume.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Madame de Miramion, par Louis CHABAUD. Un vol. in-12 de XV-320 pages. Paris, Lethielleux. Prix : 3 fr. 50.

C'est une excellente pensée que d'avoir songé à écrire une vie populaire de cette admirable grande dame du XVII^e^ siècle, sur laquelle a rejailli comme un reflet de la gloire de saint Vincent de Paul, le héros incomparable de la charité chrétienne. A l'heure actuelle, où tant de calomniateurs du passé, qu'ils ne prennent même pas la peine d'étudier, prétendent que la démocratie chrétienne a tant fait pour le peuple, il est bon de leur montrer qu'ils ne sont que des plagiaires et que l'aristocratie du XVII^e^ siècle, autrement chrétienne que notre démocratie, ne lui a laissé rien à innover, rien à inventer, en fait de secours charitables à donner aux malheureux.

Voilà une dame du plus grand monde, qui, veuve à seize ans avec une fille unique, consacre presque tous ses revenus et toute sa fortune, très considérable, à l'Œuvre des Dames de charité, à celle des Enfants trouvés, à l'Hôpital des prêtres, au Séminaire des Missions étrangères, au Refuge des filles repenties, à la Sainte-Famille des Miramionnes, à l'Hôpital général, au Petit Séminaire de Saint-Nicolas, aux Ouvroirs, aux Fourneaux économiques, aux Religieuses de la Flèche, aux Retraites spirituelles. Elle fait tout cela avec un dévouement qui n'a d'égal que la modestie de cette illustre amie de M^lle^ de Lamoignon, de M^me^ de Maintenon et de l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon. Et l'on viendra nous dire que, « pendant trois siècles, l'Eglise et la monarchie se sont entendues pour opprimer le peuple ! » Il y a dix-neuf siècles que l'Eglise et les catholiques vont au peuple, non pas pour lui apprendre à maudire son sort et à s'insurger contre les riches, mais pour adoucir ses misères à force de charité tendre et prévenante, pour lui montrer que tous les hommes sont des frères en Jésus-Christ et que, comme le disait éloquemment Bossuet, « le Roi de gloire, ayant épousé la pauvreté, l'a anoblie par cette alliance, et ensuite il accorde aux pauvres tous les privilèges de son empire. Il promet le royaume aux pauvres, la consolation à

Digitized by Google

ceux qui pleurent, la nourriture à ceux qui ont faim, la joie éternelle à ceux qui souffrent. » (*Sermon sur l'éminente dignité des pauvres.*)

Mme de Miramion était pénétrée de ces vérités éternelles, et voilà pourquoi sa vie, écrite par l'abbé de Choisy, méritait d'être vulgarisée par M. Louis Chabaud.

L'abbé Théodore DELMONT.

Le Comte Guillaume de Portes (*d'après des lettres et des documents inédits*)., par Conrad DE MANDACH. — In-8° de II-328 pp. Paris, Librairie Académique Perrin, 1904.

M. de Mandach a mis d'autant plus de soin à décrire la brillante carrière de Guillaume de Portes qu'il a vu dans son héros l'un de ses ancêtres, et qu'il a trouvé, soit dans les Archives d'Amsterdam, soit dans les papiers de Mme de Watteville de Portes et de M. Perceval de Loriol, en Suisse, des documents fort curieux sur les événements auxquels son aïeul a été mêlé. Guillaume de Portes peut être considéré sous deux aspects. — Soldat, il a pris une part active à la campagne de Hollande de 1787 où il contribua à la défense d'Amsterdam contre les Prussiens; puis, à la suite de l'édit royal de 1787 qui rendait aux protestants l'état civil, il réclama un emploi militaire et devint mestre de camp au service de la France: la nouvelle du combat d'Amstelveen s'étant répandue au delà des frontières hollandaises, il trouva à Paris une réputation toute faite. — Homme du monde, de Portes fréquenta chez Mme Necker, au moment où tout ce qu'il y avait de plus illustre se réunissait dans le salon de la rue Bergère. Il y vit un jour Marmontel défendre le peuple romain et la démocratie contre MM. de la Harpe et de Saint-Lambert qui soutenaient le Sénat. » Le puissant organe du premier, déclare-t-il, a remporté l'avantage contre la faible constitution de M. de Saint-Lambert. » Comme son robuste bon sens ne le quitte guère, de Portes juge froidement le brillant défilé d'hommes célèbres qui passent chez Mme Necker: « Ces Messieurs m'ont semblé ridicules par l'excès de leurs prétentions, leur air extraordinairement rempli d'eux-mêmes et leur mépris pour tout le reste, hors le dîner et ceux qui le donnent. »

B.

Digitized by Google

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Koptische Grammatik, von Georg Steindorff, seconde édition, in-12, de XIX, 242 et 104 pages. Berlin, Reutherund Reichard, 1904. Prix : **17** fr. **50**.

On sait l'intérêt que présente l'étude de la langue copte au point de vue biblique et ecclésiastique. D'une part, les versions égyptiennes de la sainte Ecriture sont importantes pour la critique textuelle des Septante et du grec du Nouveau Testament ; l'exégète ne peut les ignorer. D'autre part, le caractère surtout ecclésiastique de la littérature copte la recommande à l'attention de l'historien de l'Eglise. C'est dire l'utilité de la présente grammaire, qui, publiée pour la première fois en 1904 dans l'excellente collection : *Porta linguarum orientalium* paraît aujourd'hui en édition nouvelle, notablement améliorée.

Dans la pensée de son auteur, elle n'est pas destinée seulement aux coptisants, mais aussi aux égyptologues pour lesquels le copte est le moyen normal d'arriver à bien connaître la langue des Pharaons, dont il n'est qu'un développement. Pour ce motif, la grammaire copte de M. Steindorff est ordonnée parallèlement à la grammaire égyptienne d'Erman, publiée dans la même collection, et elle s'y réfère d'une manière continue.

M. Steindorff n'étudie qu'un seul dialecte copte, le sahidique ; il fallait en effet mettre un seul dialecte à la base de cette grammaire, et, pour choisir celui de la Haute-Egypte, il y avait de bonnes raisons philologiques : le sahidique a souvent maintenu des formes plus primitives que le bohaïrique, — et aussi un motif d'ordre pratique : c'est que le plus grand nombre des textes coptes qui nous sont parvenus sont écrits dans ce dialecte.

Un recueil de morceaux choisis et un lexique s'ajoutent à la grammaire. Pour faciliter l'étude de celle-ci, les paragraphes les plus importants sont marqués d'un astérique et l'auteur conseille aux débutants de les étudier d'abord de façon à les bien posséder, puis de traduire la chrestomathie ; après quoi, on complètera au fur et à mesure des besoins, ses connaissances grammaticales.

Digitized by Google

La nouvelle édition modifie l'ancienne sur un très grand nombre de points de détail, qu'il est impossible de mentionner ici ; nous dirons seulement que l'auteur a utilisé les travaux parus dans les dix dernières années, notamment les études de Kurt Sethe sur le *verbe égyptien* et que les changements les plus considérables portent sur la phonétique et sur la morphologie du verbe. Les étudiants regretteront cependant que d'assez nombreuses indications de formes bohaïriques aient disparu dans cette nouvelle édition ; il est vrai que l'auteur annonce, pour paraître bientôt, une grammaire des dialectes autres que le sahidique, comme introduction à une chrestomathie plus étendue. En attendant, le présent travail sera un guide excellent à qui veut acquérir une connaissance générale de la langue copte et du dialecte le plus important ; il est d'ailleurs bien assez complet pour un ouvrage qui veut rester élémentaire.

E. P.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — Brunetière (F.), *Les difficultés de croire.* Per in. In-8, 1 fr. — Clark (H.), *The Christ from without and within.* London, Melrose. In-8, 4 fr. 35. — Fiebig (P.), *Altjüdische Gleichnisse und die Gleichnisse Jesu,* Tübingen, Mohr. In-8, 3 fr. 75. — Fillion (L.), *La sainte Bible commentée.* Letouzey et Ané. 8 vol. in-8, 60 fr. — Hoffmann (A.), *Das Marcusevangelium und seine Quellen.* Königsberg, Beyer. In-8, 18 fr. — La Palma (Le P. de), *Histoire de la Passion de N.-S. J.-C.* Lecoffre. In-12, 3 fr. — Schultz (J.), *Theodoret von Cyrus als Apologet,* Wien, Mayer. In-8, 4 fr. 50. — Vaughan (Cal H.), *The young Priest.* Herder, Saint-Louis. In-8, 10 fr. 50. — Villien (abbe A.), *L'abbé Eusèbe Renaudot* .. son œuvre liturgique. Lecoffre. In-12, 4 fr.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — Baudry de Saunier (L.), *Sa majesté l'alcool.* Dunod. 336 p. in-8, 12 fr. — Chaplot (C.), *La photographie récréative.* C. Mendel. 208 p. in-8, 6 fr. — *Etudes sur la philosophie morale au XIXe siècle.* Alcan. In-8,

Digitized by Google

6 fr. — LAFCADIO (Hearn), *Le Japon inconnu* (esquisses psychologiques). Dujarric. In-18, 3 fr. 50. — LEGER (L.), *Moscou*. Laurens. 3 fr. 50. — *Manuel d'alpinisme*. L. Laveur. 700 p. in-18, 5 fr. — NANSOUTY (M. de), *Actualités scientifiques*. Schleicher. In-8, 3 fr. — *La paix et l'enseignement pacifiste*. Alcan. In-8, 6 fr. — PASCAL, *Pensées*, nouv. éd. par L. Brunschvicg. Hachette. 3 vol. in-8, 22 fr. 50. — PÉRATÉ (A.), *Versailles*. Laurens. In-8, 4 fr. — POËTE (M.), *Les primitifs parisiens*. Champion. In-12, 3 fr 50. — THOULET (J.), *L'Océan, ses lois et ses problèmes*. Hachette. In-8, 12 fr. — RUYSSEN (Th.), *Essai sur l'évolution psychologique du jugement*. Alcan. In-8, 5 fr.

Histoire et Géographie. — AULARD (A.), *Etudes et leçons sur la Révolution française*. IV. Alcan. In-16, 3 fr. 50. — BOLAND (H.), *Les îles de la Manche*. Hachette. In-16, 4 fr. — BOTA (Ch.), *La grande faute des catholiques de France*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — CAHEN (L.), *Condorcet et la Révolution française*. Alcan. In-8, 10 fr. — CHEVALIER (U.), *Répertoire des sources historiques du Moyen Age. Bio-bibliographie*. Fascicule II (Bernard-Crispin). Picard. 7 fr. 50. — DUCHESNE (L.), *Autonomies ecclésiastiques, Eglises séparées*. Fontemoing. In-18, 3 fr. 50. — EISENMANN (L.), *Le compromis austro-hongrois de 1867*. Soc. nouv. d'éd. 696 p. in-8, 10 fr. — FARJENEL (F.), *Le peuple chinois*. Chevalier et Rivière. XII-424 p. in-18, 4 fr. — KOULOMZINE (A. N. de), *Le Transsibérien*. Hachette. In-8, 7 fr. 50. — LABBÉ (P.), *Les Russes en Extrême-Orient*. Hachette. In-16, 4 fr. — LABOURT (abbé J.), *Le Christianisme dans l'empire perse* (224-632). Lecoffre. In-12, 3 fr. 50. — LEHAUTCOURT (P.), *Histoire de la guerre de 1870-71*. IV. Berger-Levrault. 384 p. in-8, 6 fr. — MARIÉJOL, *La Réforme et la Ligue. L'Edit de Nantes*. Hachette. In-8, 6 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — BLOY (L.), *Mon journal*. 1896-1900. « Mercure de France ». In-18, 3 fr. 50. — BOURGET (P.), *Un divorce*. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — DRAULT (J.), *Les gaietés de la territoriale*. Hachette. In-18, 3 fr. — ESPARBÈS (G. d'), *La Grogne*. Soc. d'éd. In-18, 3 fr. 50. — FILON (A.), *Micheline*. In-16, 3 fr. 50. — GEBHART (E.), *Rabelais*. Société franç. d'imprim. In-8, 2 fr. — JEANROY (B.-A.), *Deux cœurs*. Hatier. In-16, 3 fr. 50. — LAUVRIÈRE (E.), *Edgar Poë, sa vie et son œuvre*. Alcan. In-8, 10 fr. — ROVETTA (G.), *Mater Dolorosa*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — TEILLEEN (J. M.), *Milton dans la littérature française*. Hachette. In-8, 4 fr. — VERNE (J.), *Un drame en Livonie*. Hetzel. In-16, 3 fr.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

MAI-AOUT 1904

MAI

Pages

Paul Flandrin, A. Gairal de Sérézin. 5
Ce qu'on enseigne au théâtre, abbé Delfour. 38
Les missions espagnoles de la Californie aux XVI^e et XVII^e siècles, André. 56
Baylen et la politique de Napoléon, à l'occasion d'un livre récent (suite et fin), R. de Seze. 71
Revue de linguistique, A. Lepitre. 120
Correspondance. 135
Bibliographie : *Hellentum und Christentum*, par Karl Ientsch, Gonnet. 138
Au Temps des Apôtres, par L. L. Gondal, E. J. 138
Les Miraculés de l'Evangile, par le chanoine Trouillat, Ph. Gonnet. 139
Œuvres choisies de Mgr Billard, B. 140
Lettres à un jeune Bachelier sur les Objections modernes contre la Religion, par l'abbé Léon Desers, E. L.; *L'Heure du Matin*, par l'abbé Dunac, E. L. 141
Eléments de Philosophie, par l'abbé J. Le Roux, E. B.; *Nouveaux Essais sur l'Art contemporain*, par H. Fierens-Gevaert, X. . . . 142
Les Maitres de la Peinture, C. B. 144
L'Europe et la Révolution française, par Albert Sorel, Cl. Bouvier. 145
Etudes et Souvenirs sur la deuxième République et le second Empire, par Quentin-Bauchard, C. B. 152
Le P. Didon, sa vie et son œuvre, par Stanislas Reynaud. 153
Les Transformations de la Langue française pendant la deuxième Moitié du XVIII^e Siècle, par F. Gohin, O. J. 154
Le Paradis de l'Homme, par Marc Andiol, Abbé Théodore Delmont. 157
Publications nouvelles. 159

JUIN

La vipère rouge et son évolution, A.-L. Donnadieu. 161
Les missions espagnoles de la Californie aux XVI^e et XVII^e siècles (suite), G. André. 212
Chateaubriand historien. 225
Renanisme et révolution, Abbé Delfour. 263
La triple alliance d'après de nouveaux documents (suite et fin), comte Joseph Grabinski. 281
Bibliographie : *Exposition de la Morale catholique*, par E. Janvier, J. T. 305
L'Eglise catholique au XIX^e Siècle, par James Forbes, J. T. . . 306
Catéchisme catholique populaire, par François Spirago. 307
Apologie scientifique de la Foi chrétienne, par J. B. Senderens. . . 308
La Contrefaçon du Christ, par L.-A. Gaffre. 309
Méthodes et Formules pour bien entendre la Messe; L'infini, Catégorie et Réalité, par Alexandre Véronnet, Ph. Gonnet. 310
Philosophies et Philosophes, par Clément Besse, Ph. Gonnet. . . 312
Condorcet et l'Education démocratique, par Francisque Vial, Ph. Gonnet. 315
Herbert et l'Education par l'Instruction, par Gabriel Compayré, Ph. Gonnet. 316
Sinaï, Ma'ân, Pétra sur les Traces d'Israël et chez les Nabatéens, par Adélaïde Sargenton Galichon, E. J. 318
Publications nouvelles. 319

Digitized by Google

JUILLET

Pages

La diplomatie pontificale, R. Parayre. 321
Trois livres, abbé Delfour. 344
Le gnosticisme, J. Tixeront. 363
Autour du conflit d'Extrême-Orient (guerre russo-japonaise), Gairal de Sérézin. 376
Montalembert de 1835 à 1850, de Lajudie. 415
Revue historique, Claude Bouvier. 437
Bibliographie : *Le Tribunal de la Pénitence devant la Théologie et l'Histoire*, par l'abbé P. Pellé, J. Tixeront. 461
La Science de la Foi, par Cyrille Labeyrie, L. Guerrier. 463
Dogme et metaphysique, par le même L. Guerrier. 464
Les Principes ou Essai sur le Problème des Destinées de l'Homme, par G. Frémont, L. Guerrier. 465
Patrologia Orientalis, par R. Graffin et F. Nau, L. Guerrier. . . 466
Catéchisme de la Dévotion du Sacré-Cœur, par le chanoine Lejeune, M. L. 469
L'Oraison rendue facile, par le même, M. L. 470
Discours de Circonstances, par le chanoine Simon, L. V. 471
Compendium Cæremoniarum, par Melch. Hausherr, J. T. 472
Ce qu'il y a dans une Hostie, par l'abbé Millot; *Le Réalisme chrétien et l'Idéalisme grec*, par L. Lebarthonnière, E. B. 473
Banqueroute des Maîtres chrétiens au XIX^e Siècle, par X. Milès, abbé Théodore Delmont. 474
Enseignement. Education, Famille, par le P. Monsabré, abbé Théodore Delmont. 476
Henri Didon, par Jaël de Romano, C. B. 477
A Tréguier; Publications nouvelles. 478

AOUT

Charles Chesnelong (suite), M. de Marcey. 481
Montalembert de 1835 à 1850. 510
Le Drumont d'aujourd'hui, abbé Delfour. 530
L'œuvre poétique de Dante, P. Fontaine. 548
L'œuvre de la propagation de la foi, Ch. de Lajudie. 580
Revue d'études romanes, A. Lepitre. 605
Bibliographie : *Conférences de Saint-Roch*, par L. Poulin et E. Louth, Ph. Gonnet. 628
Elévations sur les Litanies de la Très Sainte Vierge, par l'abbé Genty de Bonqueval, Ph. Gonnet. 629
La Psychologie du Christ, par A Chollet. 630
Sacræ liturgiæ Compendium, par F.-X. Coppin, revu par L. Stimart, J.-B. M. 631
Missæ de Requie, par J. Ekker, Ph. Gonnet; *La Bible et l'Assyriologie*, par V. Ermoni. 632
Science et Religion; La Bible et l'Egyptologie, par Ermoni; *Les origines de l'Episcopat*, par V. Ermoni. 633
Ma tante de Miramion, par Louis Chabaud, abbé Théodore Delmont 634
Le Comte Guillaume de Portes, par Conrad de Mandach, B. . . . 635
Koptische Grammatik, par G. Steindorff, E. P. 636
Publications nouvelles. 637

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 067478535

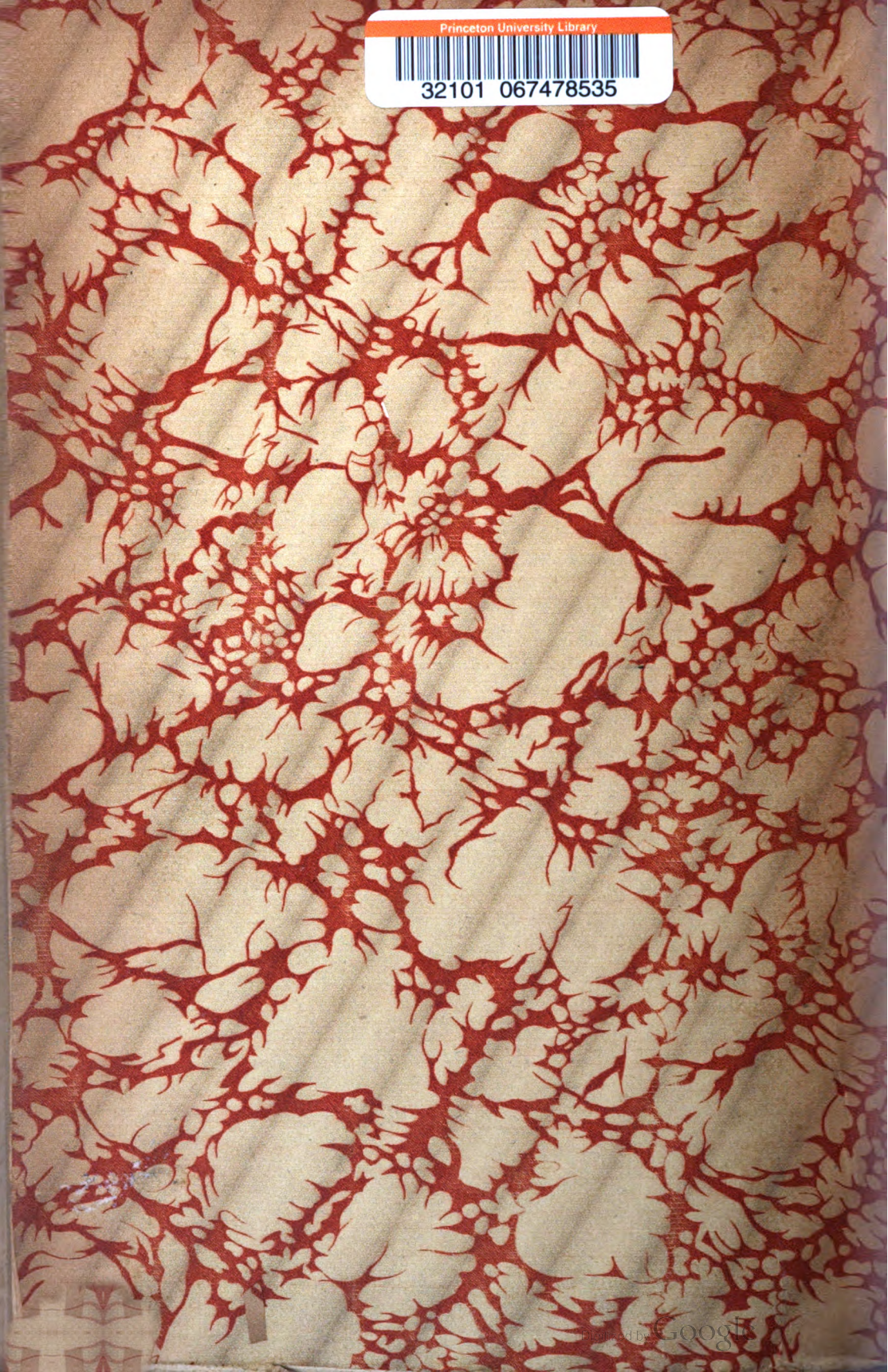

Digitized by Google